GALLIA

Sur la couverture, portrait de la Gaule, tourelée, sur une mosaïque de Zeugma sur l'Euphrate (Musée de Berlin). Revue Celtique, 28, 1907, p. 1.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

GALLIA

FOUILLES ET MONUMENTS ARCHÉOLOGIQUES EN FRANCE MÉTROPOLITAINE

TOME XVIII — 1960 — FASCICULE 1



CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
13, QUAI ANATOLE-FRANCE, 13. — PARIS-VIIe

Renseignements et vente
au Comité Technique de la Recherche Archéologique en France
16, rue Pierre-Curie — PARIS-Ve

—

1960

DEUX TOMBES DE CHEFS A MAILHAC
(Aude)

par Mlle Odette Taffanel et M. Jean Taffanel

Elles sont d'époques différentes mais ont plusieurs points communs : les morts y sont incinérés, toutes les offrandes étaient brûlées sur le bûcher ou brisées volontairement, on y remarque des vases attiques qui datent bien l'ensemble du mobilier, ce dernier est très important, enfin l'emplacement de ces deux tombes est éloigné des cimetières contemporains.

Nous commencerons par celle de *Corno-Lauzo*, la plus ancienne, datée des environs de 540 avant J.-C., et nous verrons ensuite celle du Cayla, datée de la seconde moitié du IVe siècle avant J.-C.

Tombe de Corno-Lauzo

Au début de 1959, notre attention fut attirée par de nombreux fragments de bronze et de menus débris d'os brûlés qui jonchaient le sol sur quelques mètres carrés, au lieu-dit *Corno-Lauzo*, commune de Pouzols-Minervois (Aude). Il y avait là une vigne plantée depuis deux ans, cadastrée sous le no 530, section A2, et qui se trouve à côté de la limite actuelle des terres de Mailhac (fig. 1).

Au moment du défonçage, la trouvaille n'avait pas attiré particulièrement l'attention. On avait bien remarqué une sorte de marmite, mais sans la juger ancienne. Avec l'autorisation du propriétaire[1], nous avons ouvert une fouille à cet endroit et réussi à trouver le fond de l'ossuaire en place. La terre remuée par la charrue, soigneusement examinée dans la mesure où la plantation nous l'a permis, a donné la majeure partie du mobilier dispersé par le labour et les travaux postérieurs.

Voici l'inventaire du mobilier ainsi recueilli :

Céramique.

1. Amphore en poterie rosée, fine, qui passe par degrés au jaune-verdâtre clair, avec quelques gros dégraissants calcaires et quelques grains d'ocre, et à peine quelques fines particules de mica, haute de 0 m. 49 (fig. 2 et 3). Le bourrelet du rebord est creux. Cette amphore renfermait les os brûlés du mort.

2. Petite coupe attique à figures noires du style des petits maîtres, à pied très fin et élancé, haute de 0 m. 094 et de 0 m. 145 de diamètre sans les anses. L'émail[2] et la poterie sont très altérés,

(1) M. Victor Pailhès, qui habite Mailhac. Nous le remercions ici de son amabilité.

(2) Nous employons le vocabulaire proposé par les Directeurs des Missions Archéologiques en Mésopotamie, adopté par M. P. Cintas dans son ouvrage *Céramique Punique* (publié par l'Institut des Hautes Études de Tunis, 1950), p. 329. Le terme « émail » est techniquement plus exact que celui de « vernis » communément employé.

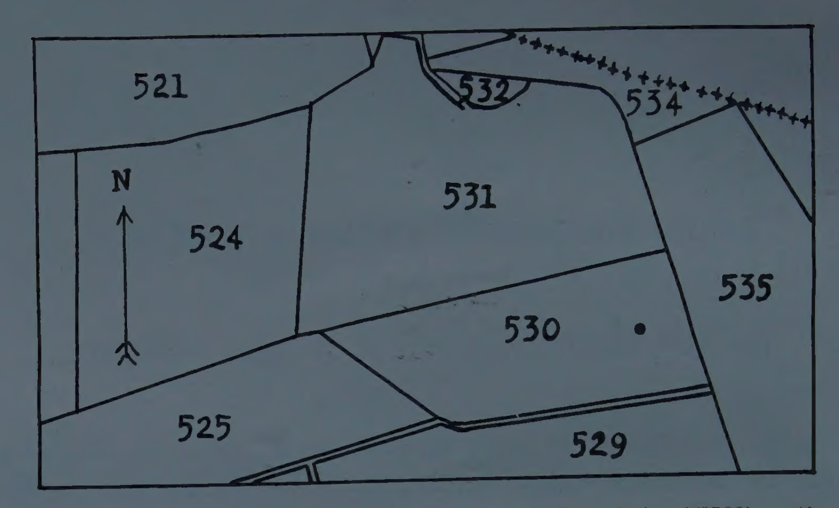


Fig. 1. — Fragment du plan cadastral de la commune de Pouzols (au 1/2500), section A2.
. emplacement de la tombe de Corno-Lauzo.
++++ limite des communes Mailhac-Pouzols.

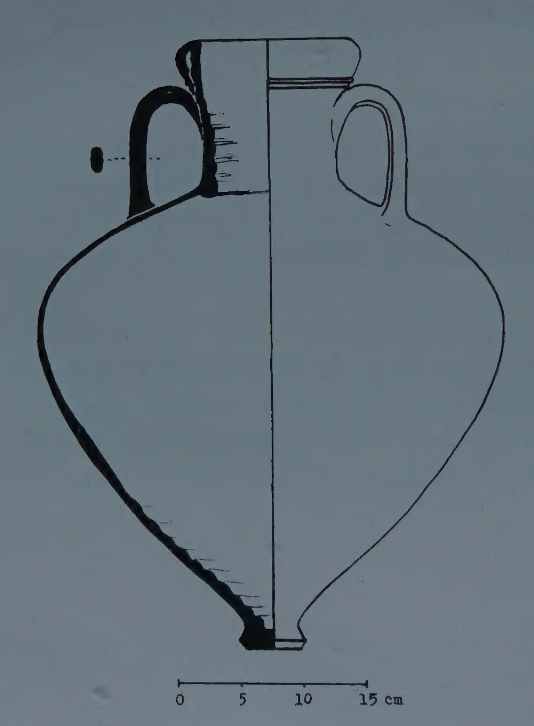




Fig. 2. et 3. — Tombe de Corno-Lauzo : amphore-ossuaire n° 1.

mais on reconnaît bien le thème du décor : au centre de la bande réservée, un oiseau tourné vers la droite, une aile déployée, est encadré par deux biches tournées face à face et deux palmettes (fig. 4 et fig. 5, n° 2).

3. Petite coupe ionienne, aussi mal conservée que la précédente. Entièrement émaillée, sauf, autant qu'on peut en juger, l'extérieur du rebord jusqu'à la hauteur des anses (fig. 5, n° 3).



Fig. 4. — Coupe attique de la tombe de Corno-Lauzo.

↓ Fig. 5. — Coupe attique et coupe ionienne de la tombe de Corno-Lauzo.

Fer.

4. Épée à antennes, incomplète (fig. 6 et fig. 7, nº 4). Actuellement, la partie supérieure mesure en tout 0 m. 30. La tige de la poignée, entre les antennes et la lame, ne mesure que 0 m. 06 de long. La lame, à bords parallèles et renforcée au milieu par une nervure arrondie, est large de 0 m. 35 environ. Les boutons terminaux des antennes devaient être hémisphériques, mais d'autres objets en fer avec lesquels ils étaient en contact y ont laissé des fragments oxydés qui adhèrent solidement et en altèrent la forme. Le fourreau devait être en bois ou en cuir et n'a laissé aucune trace.

5. Javelot « tout en fer », incomplet et tordu (fig. 6 et 7, nº 5) qui devait être enroulé autour de l'ossuaire. La partie centrale, réservée à l'emplacement de la main, mesure 0 m. 10. Il ne reste que le bout de la pointe.

6. Pointe de lance incomplète, à nervure centrale arrondie (fig. 6 et 7, nº 6).

7. Couteau à virole et à manche maintenu par deux rivets (fig. 6 et 7, nº 7), qui mesure en tout 0 m. 20 de long.

Tous ces objets en fer sont plus ou moins altérés et déformés par le feu. De plus, ils ont été brisés, soit au moment de la sépulture, soit par le labour.



Fig. 6. — Objets en fer de la tombe de Corno-Lauzo : épée, couteau, lance et javelot.

Bronze.

8. Débris de tôle de bronze parmi lesquels on remarque nettement un rebord plié à angle droit, de 0 m. 015 de large, qui s'incurve suivant un diamètre approximatif de 0 m. 20, prolongé par un bandeau de 0 m. 055 de large (fig. 8 et 9, nº 8). Nous y verrions la visière d'un casque.

9. Débris de tôle de bronze à décor embouti. On y distingue deux cercles pointillés concentriques (fig. 10 et 9, nº 9), dont le plus grand mesure environ 0 m. 18 de diamètre, et trois groupes de petits cercles concentriques d'un diamètre maximum de 0 m. 035. La bordure, soulignée par deux nervures en relief arrondi donne un tracé qui nous paraît correspondre à une sorte de plastron-cuirasse. Les débris appartenant à cet objet sont très nombreux mais très fragmentés et altérés par le feu. Le reste de la reconstitution est hypothétique.

10. La courbe de certains fragments, percés de petits trous destinés à fixer le bord de la tôle sur une doublure en cuir, semble correspondre à des cnémides (fig. 11 et 9, nº 10), mais ces débris, émiettés et très déformés, ne permettent pas une certitude absolue.

11. Agrafe à trois crochets, plaquée d'argent dans la partie centrale, comme en témoignent quelques lambeaux de la mince pellicule d'argent déchirée et boursouflée par le feu, et la disparition du décor qui était gravé sur le placage. Il n'en reste que l'encadrement formé d'une ligne de grènetis fin, soulignée par un cordon en relief gravé de traits obliques simulant une cordelette (fig. 12 et 13, nº 11). Elle était fixée à la ceinture de cuir par quatre rivets. Largeur au point d'attache : 0 m. 957.

12. Fragments d'une fibule en arbalète (fig. 12 et 13, nº 12). L'arbalète et le bouton terminal conique, relevé à angle droit, ont été retrouvés et suffisent pour identifier ce type de fibule. Longueur de l'arbalète : 0 m. 05.

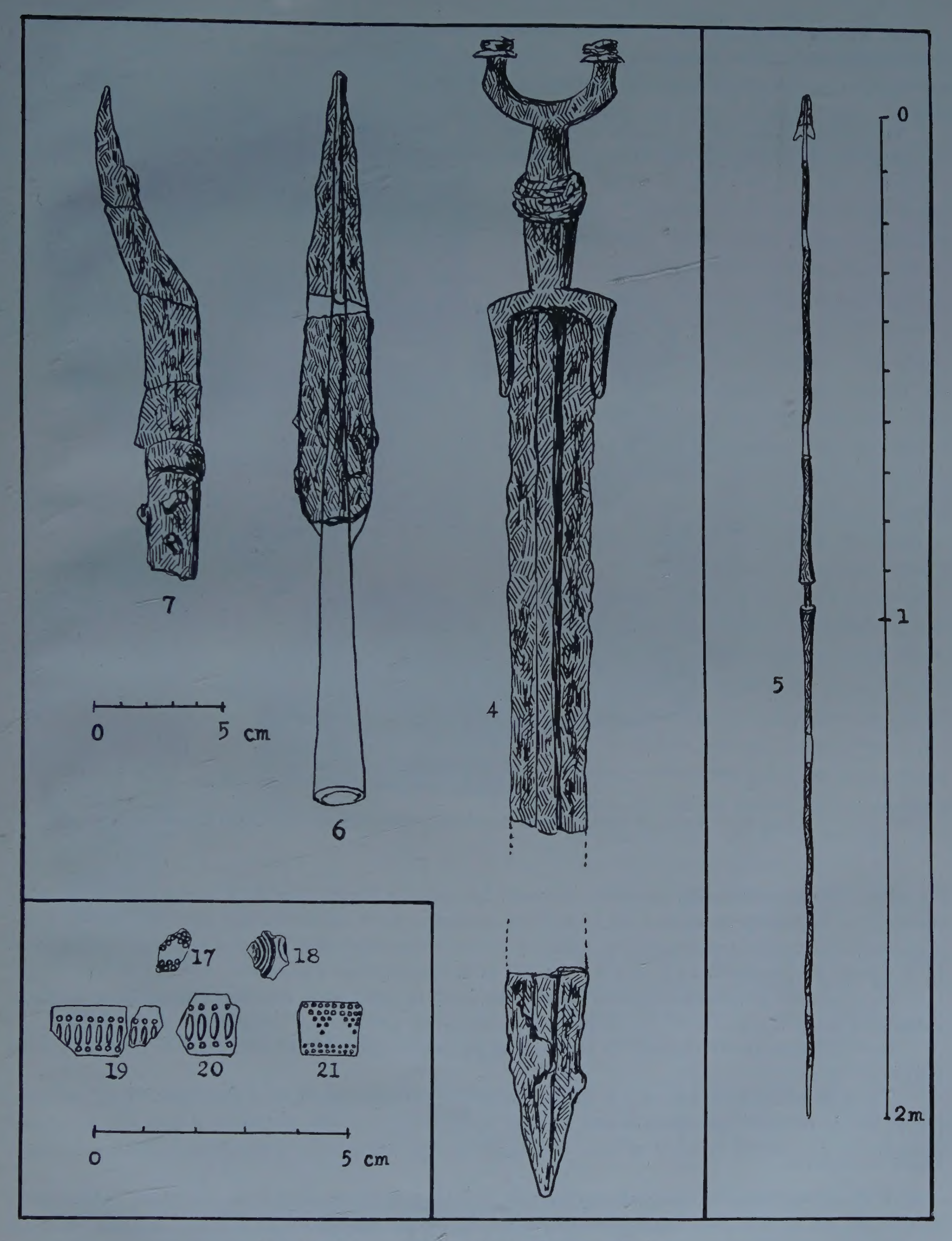


Fig. 7. — Objets en fer de la tombe de Corno-Lauzo.

13. Fragments d'une grande cuillère à manche incomplet (fig. 12, n° 13), à petit fond légèrement ombiliqué de 0 m. 03 de diamètre. Cette cuillère, actuellement fragmentée et légèrement déformée, mesure 0 m. 10 environ de diamètre maximum. Elle était ronde, et le bord, renforcé, est légèrement évasé.

14. Débris d'une ciste à cordons, renforcée à l'ouverture par un cercle de fer sur lequel est repliée la tôle de bronze (fig. 14). Diamètre extérieur : 0 m. 22 environ, diamètre intérieur : 0 m. 19.



Fig. 8. — Essai de reconstitution du casque (?) de la tombe de Corno-Lauzo.

Parmi les débris, on identifie au moins 5 rivets. La hauteur devait être de 0 m. 17 à 0 m. 20, mais cette ciste a beaucoup souffert et ses fragments déchirés sont à moitié fondus dans le feu. Une seule anse mobile, torsadée, a été retrouvée, mais il y en avait sûrement deux, comme le prouve le fragment 14 a. Quant au fragment 14 b, il n'est pas sûr qu'il appartienne à la ciste.

15. Plusieurs fragments appartiennent à un fond de petit vase sur lequel on distingue l'arrachement d'un pied (fig. 15, n° 15). Il est impossible d'en préciser la forme et les dimensions.

16. Un fragment de bandelette courbée, assez épaisse (fig. 15, n° 16), dont la destination est problématique.

Parmi la masse des fragments de bronze recueillis, certains débris sont plus épais, mais déformés par le feu et ne sont pas identifiables.

Métal indéterminé.

17 à 21. Fragments de cinq « bracelets » en bandelette extrêmement mince (0 m. 0002), large de 0 m. 01 à 0 m. 012, Le décor estampé ressort de l'autre côté en relief précis et fin (fig. 7 et 13, nos 17 à 21). Le métal est noir mais n'est pas altéré par l'oxyde comme le fer. Il est devenu cassant et il est beaucoup plus dur que l'argent car il ne se laisse pas rayer au couteau.

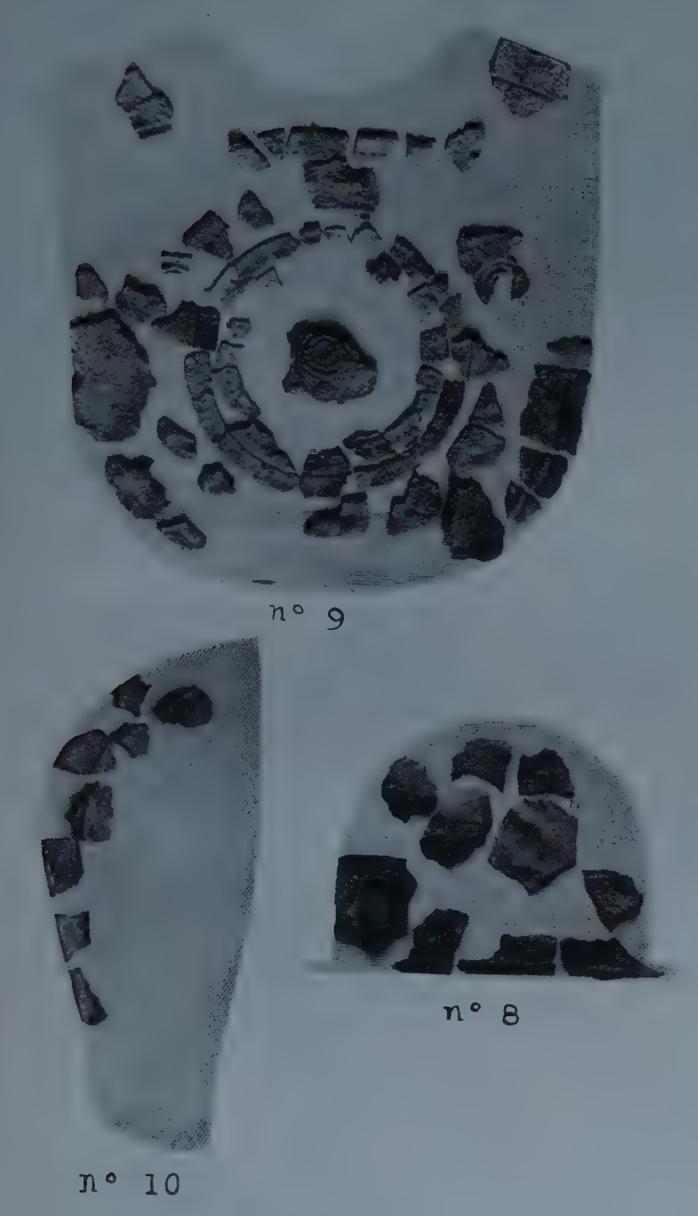


Fig. 9. — Débris de tôle de bronze de la tombe de Corno-Lauzo.

Rite funéraire

La sépulture est aisément reconstituable par comparaison avec les tombes en place du Grand-Bassin II[3].

Les os brûlés triés parmi les cendres du bûcher ont été recueillis dans l'amphore. Cette dernière a été déposée dans une fosse circulaire creusée en pleine terre, de 0 m. 50 de diamètre et 0 m. 55 de profondeur environ, recreusée de 0 m. 25 pour y loger le fond de l'ossuaire. Les armes tordues et brisées, les débris de bronze, ont ensuite été déversés dans la partie supérieure de la fosse, comme le prouvent les traces d'oxyde sur l'épaule de l'amphore, probablement mêlés aux cendres du bûcher. Il est possible que les deux coupes grecques aient ensuite été cassées pardessus le tout. Mais l'amphore insuffisamment remplie par le dépôt funéraire, s'est écrasée sous le poids des terres, entraînant la plus grande partie du mobilier, ce qui l'a protégée des labours, car le fond de l'amphore étant à 0 m. 75 du sol actuel, le col n'aurait été qu'à 0 m. 26 de la surface si le vase était resté intact.

Nous n'avons aucune idée de la partie superficielle de ces tombes, certainement bien marquée autrefois, mais toujours détruite par les cultures.

Chronologie

La céramique place cette tombe bien près du milieu du VIe siècle avant J.-C. En effet, la coupe des petits maîtres date, d'après M. François Villard, de la décennie 550-540. La coupe ionienne appartient à la forme B2 de la classification Villard-Vallet[4], qui apparaît

(3) O. et J. TAFFANEL, *Nouvelles découvertes archéologiques à Mailhac, Bulletin de la Société d'Études Scientifiques de l'Aude*, 1951. M. LOUIS, O. et J. TAFFANEL, *Le Ier âge du Fer languedocien*, 2e Partie, 1958, p. 59 à 70.

(4) F. VILLARD et G. VALLET, *Lampes du VIIe s. et chronologie des coupes ioniennes, Mélanges d'Archéologie et d'Histoire, publiés par l'École française de Rome*, 1955, Megara Hyblaea, V, fig. 5 et p. 29.



Fig. 10. — Débris de tôle de bronze de la tombe de Corno-Lauzo, appartenant peut-être à une sorte de plastron-cuirasse.

vers 580 et disparaît vers 540. Ces vases nous donnent par conséquent deux dates concordantes et situent dans le temps le reste du mobilier. Quant à l'amphore-ossuaire, elle est absolument identique à une amphore, publiée par M. Almagro, trouvée à Ampurias[5] et qu'il qualifie de « massaliota-ampuritana ».

Les débris de « cuirasse » rappellent, par les grands cercles concentriques pointés, le décor de la cuirasse « celtique » de Calaceite[6]. Cette dernière, conservée au Musée de Mahon, a été découverte fortuitement dans les terres cultivées au pied de l'oppidum de

(5) M. Almagro, *Ceramica griega gris de los siglos VI y V antes de J.-C. en Ampurias*, *Revue Études Ligures*, 1949, nos 1-2, fig. 22.

(6) M. Almagro, *La invasion celtica en España*, 1944, fig. 169.

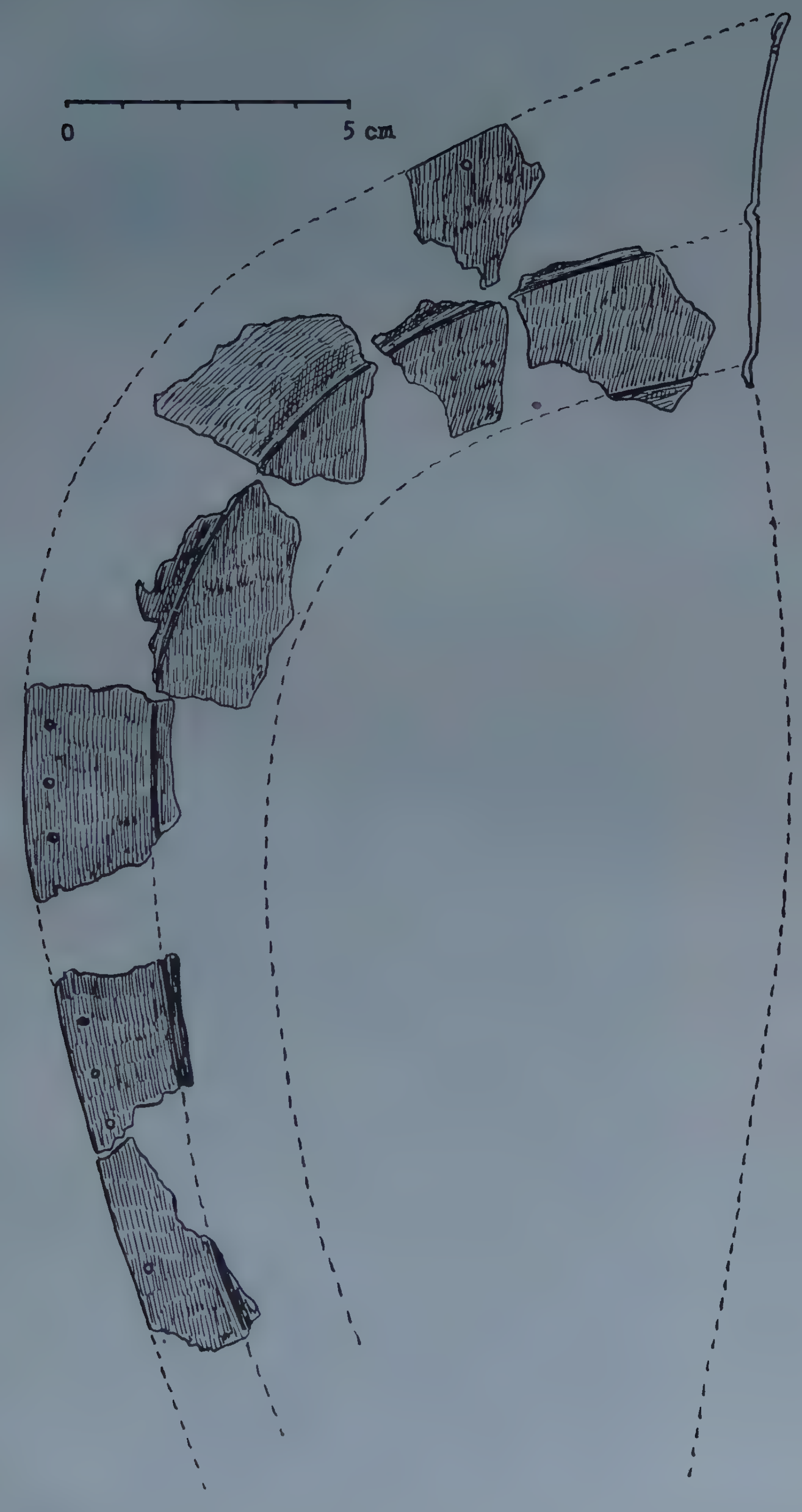


Fig. 11. — Débris de tôle de bronze de la tombe de Corno-Lauzo (cnémide ?).

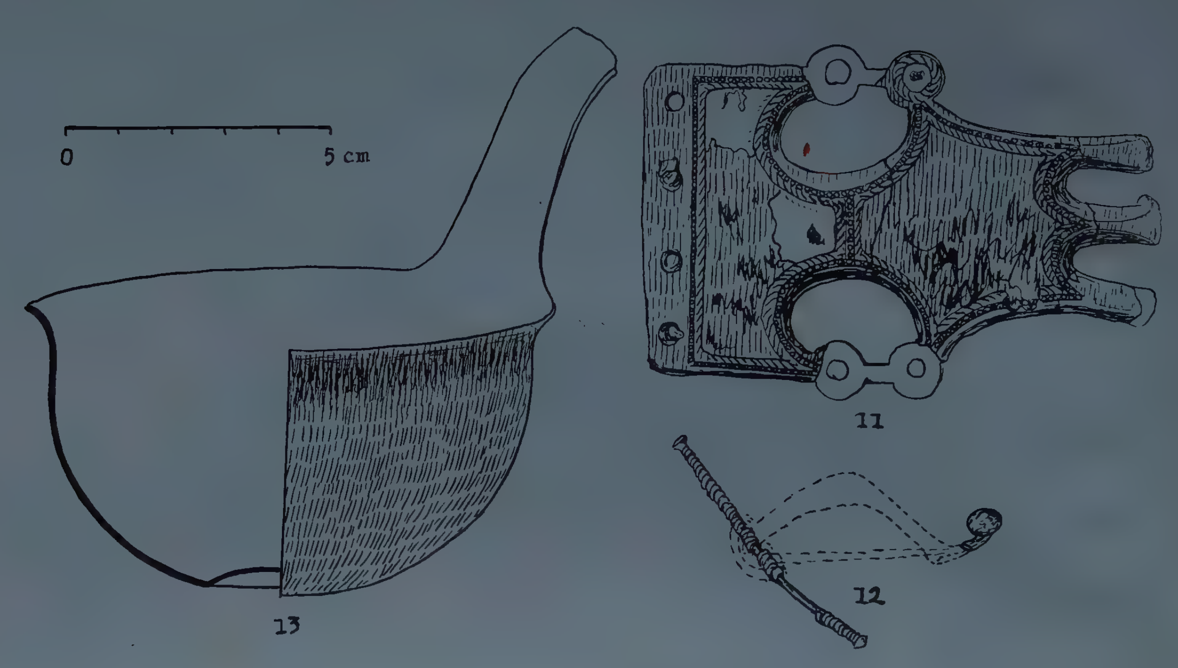


Fig. 12. — Objets en bronze de la tombe de Corno-Lauzo : grande cuillère, agrafe de ceinture et fibule.

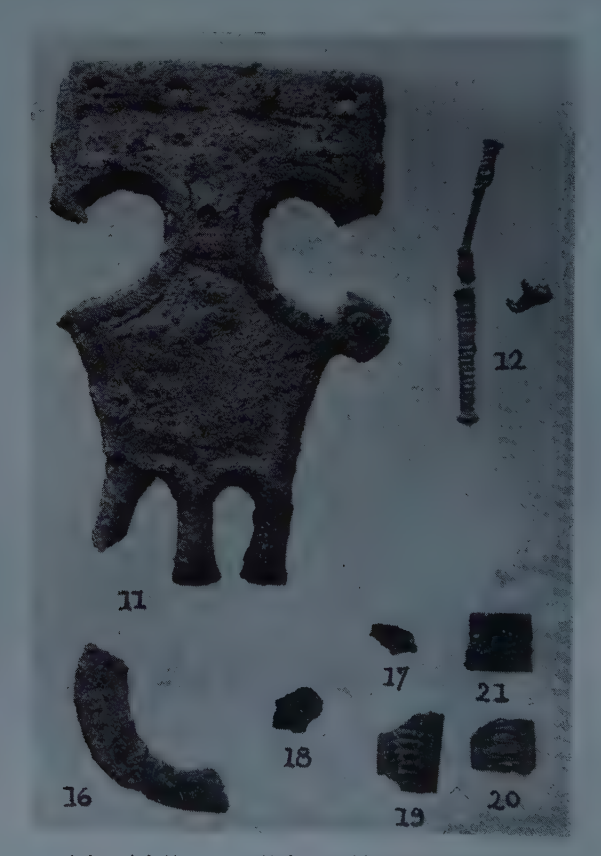


Fig. 13. — Objets en bronze et bandelettes en métal non identifié provenant de la tombe de Corno-Lauzo.

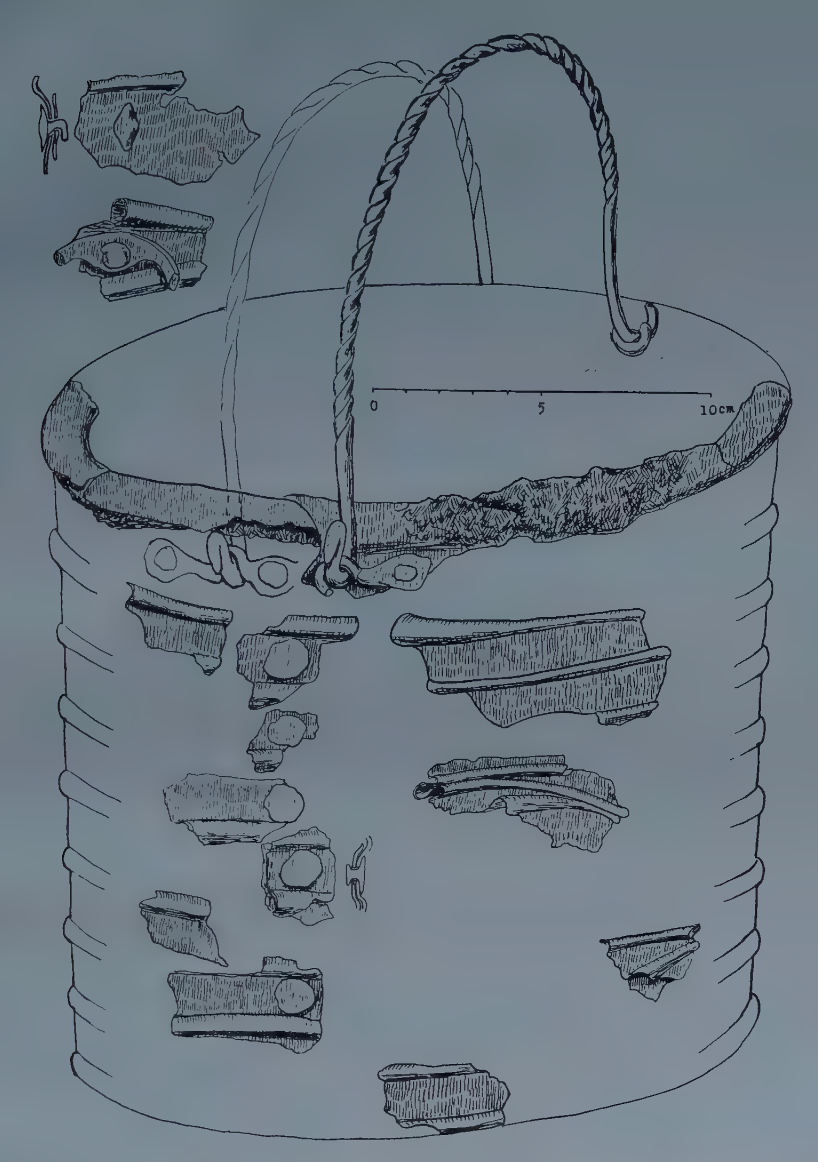


Fig. 14. — Débris de la ciste à cordons de la tombe de Corno-Lauzo.

San Antonio de Calaceite (Teruel). C'est une cuirasse enveloppante, ornée de trois groupes de grands cercles concentriques pointillés, disposés en triangle, un sur chaque côté de la poitrine et un sur le ventre, ce dernier entouré de petits cercles concentriques pareils aux plus petits de notre « plastron ». Nous ne pensons pas que les débris de ce dernier aient pu appartenir à une cuirasse enveloppante car, malgré leur très mauvais état de conservation, on n'en distingue pas les éléments. On ne peut davantage les rapprocher des disques-cuirasses de Aguilar de Anguita[7], à cause des nervures du pourtour et surtout de l'absence

(7) E. de Aguilera y Gamboa, Marques de Cerralbo, *Las necropolis ibericas, Ass. Española para el progreso de las Ciencias*, II, Madrid 1916, pl. VII et VIII.

totale des chaînettes et des plaques qui forment les « bretelles » reliant les deux disques. D'autre part, l'existence de l'agrafe correspondant à une large ceinture de cuir accompagnerait mieux une armure courte. Toutefois, nous n'en connaissons pas de pareilles à la reconstitution que nous proposons sous réserves.

Les débris que nous croyons pouvoir attribuer à un casque correspondraient au type de casque dit « illyrien », plus précisément à une forme trouvée à Watsch[8] et aussi dans la tombe B de Sesto-Calende. Un casque analogue, à calotte élevée et arrondie, provient de la nécropole de Aguilar de Anguita[9], mais il faut bien souligner que l'état de nos fragments ne permet pas une reconstitution certaine. Quant aux cnémides, leur existence est fort possible dans cette tombe de guerrier, mais leurs débris, là aussi, ne permettent aucune

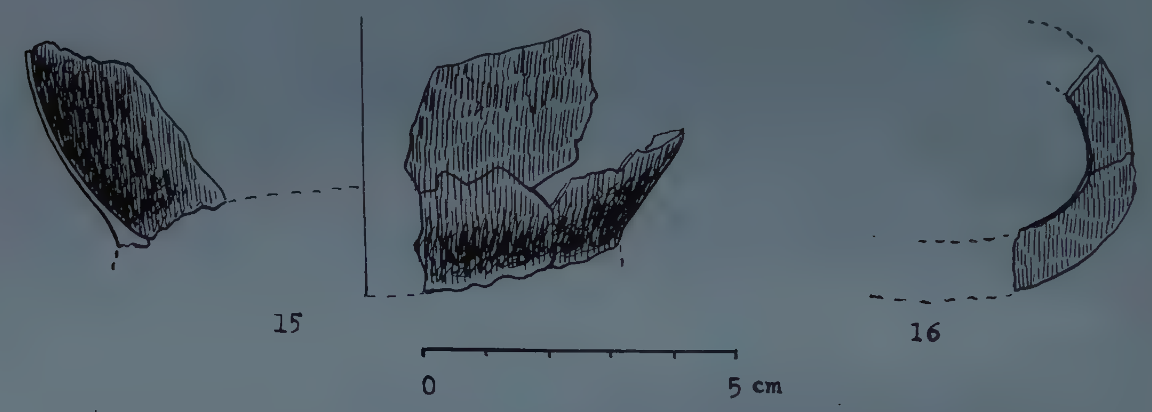


Fig. 15. — Débris de bronze de la tombe de Corno-Lauzo, appartenant à des objets non identifiés.

certitude. Rappelons pour mémoire celles de Sesto-Calende[10] et celles de Roquefort dans les Alpes-Maritimes[11].

La ciste à cordons devait être identique à celle du tumulus de Reuilly, dans la Loire[12]. Le simpulum dérive probablement des types un peu différents trouvés au Grand-Bassin I[13]. Nous en avons aussi trouvé dans quelques tombes du Grand-Bassin II, mais ils sont très déformés par le feu[14]. La lance et le javelot tout en fer peuvent être aisément reconstitués par comparaison avec ceux de la tombe 14 du Grand-Bassin II[15]. Il est regrettable que le glaive à antennes soit incomplet, mais tel qu'il est on peut le comparer à celui de Saint-Hippolyte-du-Fort (Gard), conservé au Musée d'Histoire Naturelle de Nîmes[16], dont la poignée est absolument identique et qui est complet. Il mesure 0 m. 56 de longueur totale.

L'agrafe de ceinturon à trois crochets se rapproche de celles déjà trouvées dans les

(8) DÉCHELETTE, *Manuel...*, III, fig. 228, n° 2.
(9) E. DE AGUILERA Y GAMBOA, MARQUES DE CERRALBO, *Las necropolis ibericas...*, *op. cit.*, fig. 18.
(10) DÉCHELETTE, *Manuel...*, III, fig. 275, 2.
(11) DÉCHELETTE, *Manuel...*, III, 209, n. 4.
(12) DÉCHELETTE, *Manuel...*, III, fig. 299, n° 2.
(13) M. LOUIS, O. et J. TAFFANEL, *Le Ier âge du Fer Languedocien*, 2e partie, fig. 33, tome 18 et fig. 39, n° 10.
(14) Grand-Bassin II, tombes 52 et 54.
(15) M. LOUIS, O. et J. TAFFANEL, *Le Ier âge du Fer Languedocien*, 2e Partie, fig. 45.
(16) J. DE SAINT-VENANT, *Congrès Préhistorique de France, Chambéry*, 1908, p. 635, fig. 11.

tombes 14 et 15 du Grand-Bassin II[17]. Des agrafes de ce type existent en Espagne à Perelada[18], à La Atalaya[19], à Higes[20]. Rappelons l'agrafe du même type trouvée à Olympie[21]. Plus près de nous, il y en a une à Ensérune[22]. La fibule, bien que très incomplète, peut être rapprochée sans hésitation des fibules à arbalète de la tombe 17 du Grand-Bassin II[23], qui ressemblent elles-mêmes à celles de l'Acébuchal[24], de la Cruz del Negro[25] et de Carthage[26].

Les débris de bandelettes à décor estampé, que nous croyons appartenir à des bracelets très légers, se trouvent, identiques aux nos 19 et 20 (fig. 7) dans la tombe 12 du Grand-Bassin II[27]. Nous n'en connaissons pas ailleurs.

Cette tombe se rattache donc nettement au cimetière du Grand-Bassin II par le rite funéraire et le mobilier, et ne peut dépendre elle aussi que du village du Cayla II. C'est en effet le lieu habité contemporain le plus proche, bien qu'éloigné en droite ligne de 2 km. 500, et les deux points sont bien en vue l'un de l'autre.

Comment expliquer qu'une tombe de cette importance, tombe de guerrier sans aucun doute soit ainsi isolée, loin du cimetière et du village contemporains ? Nous pensons qu'il s'agit d'un mort héroïsé, peut-être enterré sur la frontière du terrain appartenant à la tribu du Cayla[28]. La limite actuelle de la commune de Mailhac passe non loin de là et la coïncidence n'est peut-être pas fortuite, si l'on considère l'étendue du village du Cayla II, aussi vaste que le village actuel de Mailhac. Quoiqu'il en soit, grâce à la céramique importée, cette tombe date d'une façon certaine nombre d'objets typiques, épée à antennes, javelot tout en fer, couteau, agrafe, ciste, etc., dont l'époque était encore incertaine, et cela nous paraît très important.

*
* *

Tombe du Cayla

Au mois de juin 1932, nous avons ramassé au Cayla, à l'extrémité de la parcelle no 268 du plan cadastral, un fragment de coupe attique à figures rouges et une fibule en bronze argenté qui se trouvaient en surface. Cet endroit forme une sorte de promontoire à l'extrémité de la colline, et, la disparition du rempart favorisant le glissement des terres, la pente y est actuellement assez accusée. C'est au bas de cette pente que les deux objets précités ont été ramassés.

(17) M. Louis, O. et J. Taffanel, *Le Ier âge du Fer Languedocien*, 2e Partie, fig. 45.
(18) *Ibid.*, 2e partie, fig. 202, no 5.
(19) J. Maluquer de Motes — L. Vazquez de Parga, *Avance del estudio de la necropolis de La Atalaya « Cortes de Navarra »* fig. 17 AB 2, fig. 22 AB 28, fig. 28 AB 47.
(20) Déchelette, *Manuel...*, IV, fig. 529, nos 529, nos 4-5 (agrafes d'Higes, province de Guadalajara.)
(21) Déchelette, *Manuel...*, IV, fig. 529, no 2.
(22) J. Jannoray, *Ensérune*, 1955, fig. 40.
(23) M. Louis, O. et J. Taffanel, *Le Ier âge du Fer languedocien*, 2e Partie, fig. 47.
(24) G. Bonsor, *Les colonies agricoles préromaines de la vallée du Bétis*, *Revue Archéologique*, 1899, fig. 6.
(25) *Ibid.*, fig. 91, no 7.
(26) Déchelette, *Manuel...*, III, fig. 352, no 4.
(27) Encore inédits.
(28) En ce qui concerne le culte des morts héroïsés et leurs tombes aux frontières du pays, voir Erwin Rohde, *Psyché* (Payot, 1928), traduction A. Reymond, p. 132-133.



Fig. 16. — Plan et coupe de la tombe du Cayla (Fouille 44).

Une fouille ouverte à cet endroit (elle porte le nº 44) permit la mise au jour, dans le haut de la pente, d'un important dépôt funéraire à incinération, protégé par la paroi rocheuse verticale haute de 1 mètre, à laquelle il était adossé. Des murets en pierre sèche délimitaient trois cases (fig. 16).

De haut en bas, nous avons reconnu dans la case A plusieurs couches :

I. Couche de terre arable, épaisse de 0 m. 15 à 0 m. 20.

II. Assise de terre rougie, à surface irrégulière, épaisse par endroits de 0 m. 30.

III. Couche de cendres et de charbons, épaisse de 0 m. 25 par endroits.

IV. Mince couche de terre noirâtre.

V. Niveau de remplissage, argile et pierres.

Plus bas, les couches archéologiques coupées en biseau par suite du glissement des terres n'étaient recouvertes que d'une mince couche de terre arable et leur contenu s'était éparpillé sur toute la pente, amenant la découverte de la fibule et du tesson précités.

Voici maintenant l'inventaire du contenu de chaque couche :

Couche I.

Elle n'a donné que des tessons assez rares, et surtout dans le bas de la pente.

Couche II.

Parmi les nombreux vestiges recueillis dans ce niveau, on remarquait des tessons de vases attiques à figures rouges et des fragments de poterie à décor peint à l'ocre. Il y avait aussi des os d'animaux (bœuf ou cheval) et des mottes d'argile cuite portant des empreintes de clayonnages. L'une d'elles présente sur une face trois légères dépressions parallèles larges de 0 m. 05 environ, empreintes de planchettes ou de chevrons grossièrement équarris et placés côte à côte (fig. 17). L'argile de cette espèce de crépi a dû être ramassée à poignée à la surface du sol dans un endroit humide car on y remarque plusieurs sortes de débris : petits cailloux roulés aux angles arrondis, d'autres cailloux à angles vifs, quelques petits escargots *(cyclostoma elegans)* et surtout une espèce de fougère dont les feuilles ont laissé des empreintes bien visibles dans la masse.

Couche III.

Ici, il s'agissait d'une couche de cendres épaisse de 0 m. 25 en moyenne, dans le haut de la pente. Elle renfermait des charbons, quelques-uns très gros, des esquilles d'os brûlés, des os d'animaux (une corne de bœuf entre autres) et des tessons des vases déjà remarqués dans la couche précédente, mais ici plus abondants. Cette couche de cendres a donné de plus la totalité du mobilier métallique de ce dépôt funéraire.

L'ossuaire (fig. 19 et 30, nº 1) incomplètement empli d'os humains brûlés, était à demi engagé dans cette couche et sa partie supérieure se trouvait dans la couche II, assez peu épaisse à cet endroit.

La figure 16 donne la répartition du mobilier autour de l'ossuaire (les numéros correspondent à ceux des figures).

A part l'ossuaire, les poteries étaient cassées, les unes presque sur place et les tessons ne s'étaient guère dispersés, les autres, surtout les vases grecs déjà brûlés sur le bûcher funéraire et plus ou moins altérés, dispersés dans les couches II et III, les plus gros morceaux dans la couche III. Quelques-uns, protégés du glissement par la paroi rocheuse, ont pu être situés avec certitude (nºˢ 10 et 15). Quant aux autres, nous avons tenu compte de la zone où se rencontraient plus particulièrement les morceaux de chaque vase pour situer à peu près l'endroit où furent déposés les plus gros morceaux.

Couche IV.

Mince couche de terre noirâtre contenant seulement quelques fragments de poterie rosée.

Couche V.

Cette couche n'était qu'un remplissage d'argile et de pierres destiné à rectifier la déclivité naturelle du rocher entre la paroi verticale et le muret du fond (fig. 16, en coupe).

En surface, un cailloutis calcaire broyé et comme pilonné (probablement brûlé) formait une croûte friable épaisse de quelques centimètres. Ce remplissage occupait le fond de la case A et celui de la case B.

Parmi l'argile et les pierres, nous avons remarqué quelques charbons (dans le nombre quelques grains de blé carbonisés) quelques os d'animaux, quelques tessons à décor peint à l'ocre (bandes parallèles) un fragment d'anse d'amphore grecque et quelques tessons en poterie grossière (fig. 18).

Seule, la case A renfermait la couche d'argile rougie nº 11 et le dépôt funéraire bien caractérisé. La case B ne renfermait, sur la couche V, qu'une couche de terre nettement moins cendreuse que la couche III et peu épaisse. Elle a seulement donné quelques rares

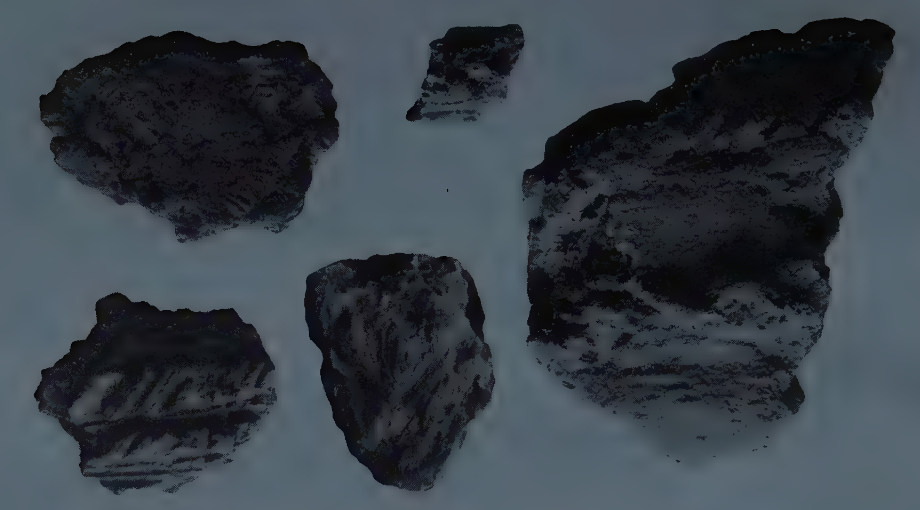


Fig. 17. — Mottes d'argile cuite, avec empreintes, de la tombe du Cayla.



Fig. 18. — Tombe du Cayla : tessons en poterie grossière de la couche V.

Fig. 19. — Tombe du Cayla : ossuaire et coupelle.

fragments informes de poterie rose tournée. Par contre, nous avons recueilli dans la case C, qu'emplissait une couche de terre noirâtre assez épaisse, des fragments d'amphores du type dit « catalan », un assez gros morceau d'un petit dolium à parois minces, quelques fragments d'écuelles à parois épaisses, quelques fragments de vases grossiers non tournés et une assez grande quantité de fragments de poterie rose tournée.

Nous allons maintenant examiner en détail tout le mobilier de la case A.

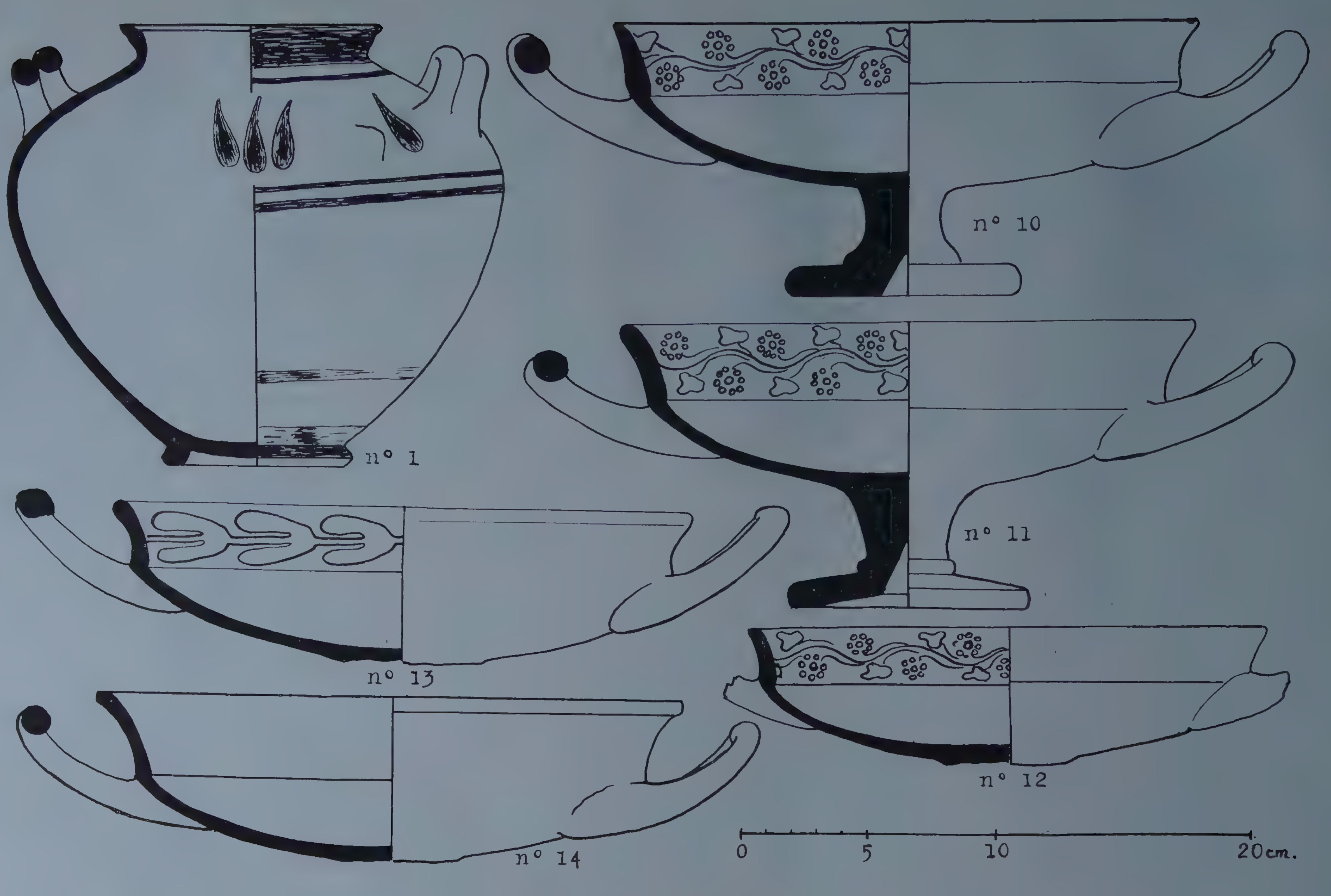


Fig. 20. — Tombe du Cayla : profil de l'ossuaire et des coupes attiques.

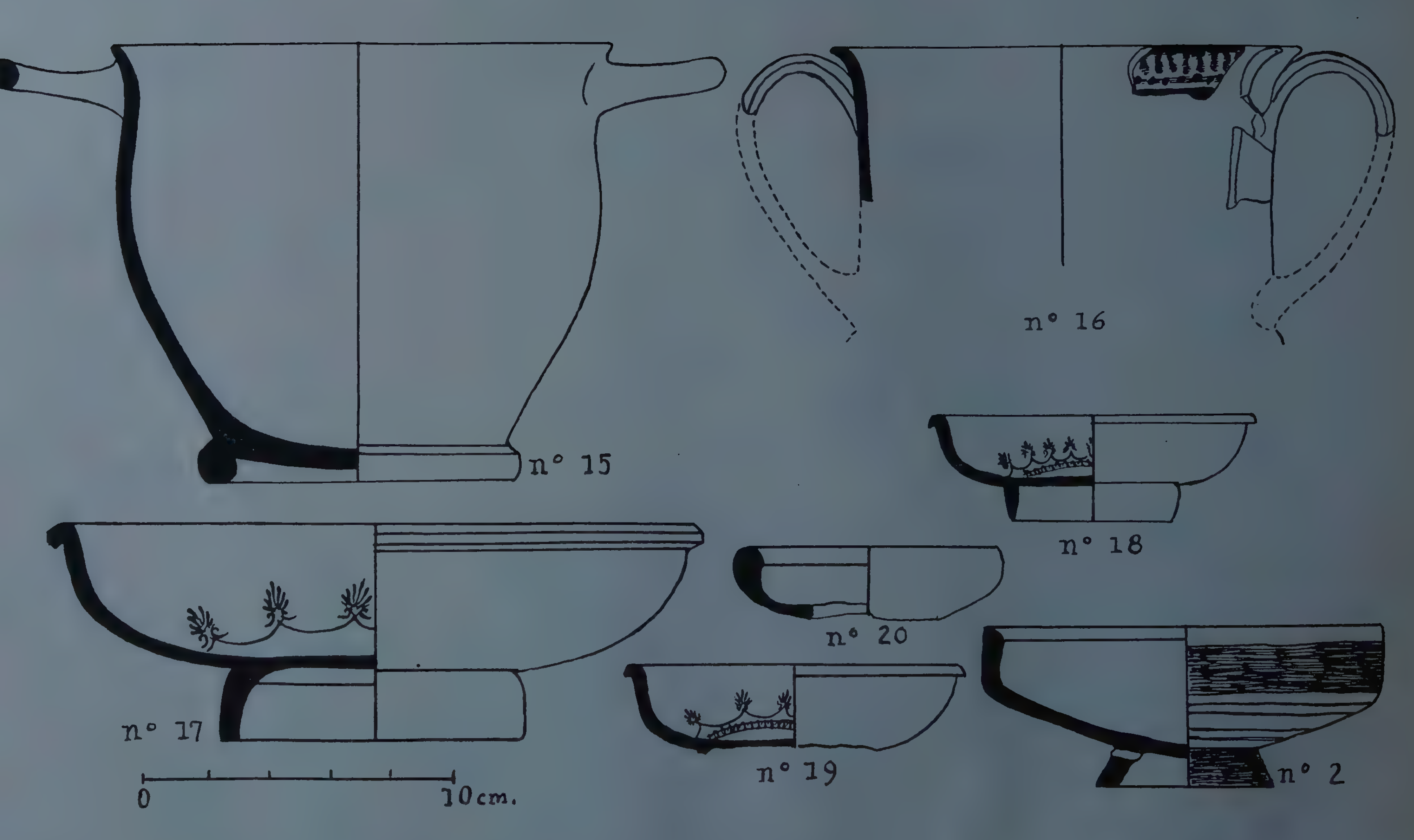


Fig. 21. — Tombe du Cayla : profil des vases attiques et de la coupelle.

Céramique

Céramique rosée peinte à l'ocre.

1. Ossuaire. Argile rosée très fine, assez tendre, légèrement micacée. L'épaule est décorée de deux têtons de chaque côté. Des languettes peintes en rouge pâle assez peu résistant complètent le décor, un groupe de trois au centre, une autre entre chaque têton et l'anse. Bandes horizontales autour du col et de la panse. Anses bifides, portant des traces de peintures (fig. 19 et 20, nº 1). Hauteur : 0 m. 17.

La partie inférieure est très légèrement altérée par le feu, comme si on avait posé le vase dans les cendres encore chaudes. Sur les lèvres, on remarque des traces de rouille en deux points opposés, Il faut sans doute y voir les traces d'une épée, déposée sur l'ossuaire au moment de la sépulture, mais malheureusement soulevée naguère en cultivant ce champ. Le même malencontreux coup de pioche avait d'ailleurs ébréché le col du vase.

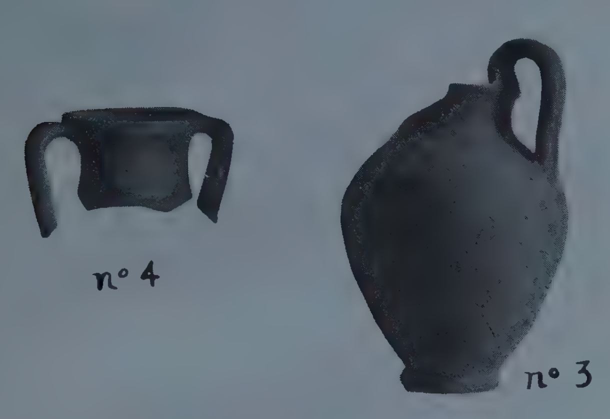


Fig. 22. — Tombe du Cayla : col d'amphorisque et œnochoé, brisées sur le bûcher funéraire.

2. Coupelle à pied bas légèrement tronconique. Même argile et même peinture que le précédent. Bandes parallèles encerclant le vase à l'extérieur. Pied perforé avant cuisson en deux points opposés. (fig. 19 et 21, nº 2). Hauteur : 0 m. 05. Diamètre : 0 m. 125.

Elle est incomplète, mais les fragments que nous possédons n'ont pas été altérés par le feu. Cependant, l'observation précédente qui dénote le dépôt d'une épée en travers de l'embouchure sur l'ossuaire, et l'endroit où elle fut découverte, empêchent de voir dans cette coupelle le couvercle de l'ossuaire[29].

3. Oenochoé incomplète, dont certains fragments ont été altérés par le feu. Poterie rosée légèrement micacée, tendre, décor rouge pâle peu adhérent. Anse bifide surélevée, ornée de grosses languettes peintes. Ligne brisée autour du col, lignes parallèles sur la panse et traces de peinture sur le plat du rebord (fig. 22 et 23, nº 3). Hauteur sans l'anse : 0 m. 27.

4. Partie supérieure d'une amphorette à anses bifides en poterie fine jaune clair très légèrement micacée. Décor peint en brun pâle peu adhérent : bande horizontale encerclant le bas du col et le bord externe du rebord, bande verticale au milieu de chaque anse, ligne brisée sous le rebord (fig. 22 et 23, nº 4). Légèrement altérée par le feu. Diamètre : 0 m. 125.

5. Quelques fragments très brûlés d'un vase sphéroïdal à décor peint : bandes parallèles et demi-cercles concentriques. Les teintes actuelles sont gris clair pour l'argile, gris foncé pour le décor (fig. 24, nº 5).

6. Fragments d'un petit vase très incomplet, peint à l'ocre, très altéré par le feu (fig. 23, nº 6).

7. Fragments de la partie inférieure d'un vase identique à l'ossuaire, très altéré par le feu (fig. 23, nº 7).

Céramique à grosses paillettes de mica.

8. Morceau d'un rebord d'amphore légèrement brûlé. Grosses paillettes de mica jaune (fig. 23, nº 8).

9. Fragment d'une autre amphore brûlée en surface. Grosses paillettes de mica blanc, plus abondantes que dans la précédente.

(29) Comme l'indique à tort H. Martin-Granel, *Les fouilles de l'oppidum du Cayla*, *Gallia*, 11, 1944, p. 17, fig. 27.

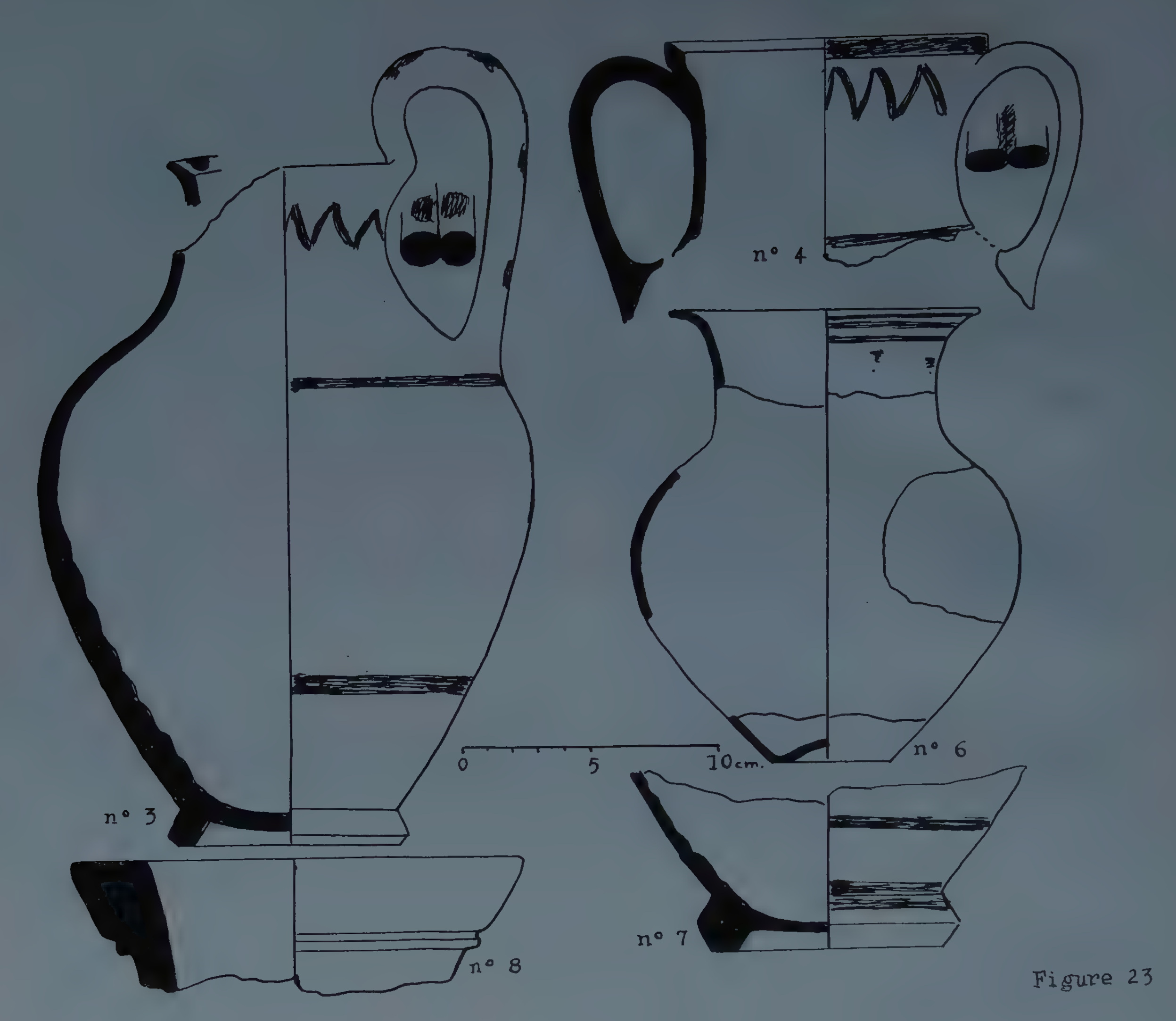


Fig. 23. — Tombe du Cayla : profil des fragments de vases brisés sur le bûcher.

Céramique attique à figures rouges.

10. Coupe entièrement émaillée de noir à l'extérieur, sauf le dessous des anses, décorée à l'intérieur seulement. Le sujet représente un cavalier galopant vers la droite, entouré d'une bordure de méandres coupés d'X inscrits dans un carré. Le bord est orné d'une guirlande de lierre tracée au blanc de retouche (fruits et tiges) et à la barbotine rose (feuilles). La forme de la coupe est assez lourde, avec un pied bas et massif (fig. 20, n° 10 et 25). Diamètre sans les anses : 0 m. 23.

Le cavalier est simplement vêtu de la chlamyde à large bordure, mouchetée d'un léger pointillé et du pétase qui pend dans le dos. Une bandelette en retouche blanche, aujourd'hui effacée, enserrait les cheveux (fig. 26 et 27).

11. Coupe du même type, très incomplète mais presque pas brûlée. Argile rosée, un

peu orangée à la surface, émail brillant, qui vire un peu au brun à l'intérieur (fig. 20, 28 et 29, nº 11). Diamètre : 0 m. 205.

L'intérieur représente un cavalier analogue au précédent, vêtu de la même façon. Il semble faire tournoyer autour de son index droit une bandelette indiquée en retouche blanche, qui empiète largement sur la bordure de méandres. Cette dernière, et la bordure de lierre, sont identiques à celles de la coupe précédente.

12. Coupe identique, très altérée par le feu (fig. 20 et 30, nº 12). Émail très altéré, assez terne à l'intérieur et qui a viré au brun plus ou moins clair. La poterie a sauté en éclats sous l'action du feu. Diamètre sans les anses : 0 m. 215.

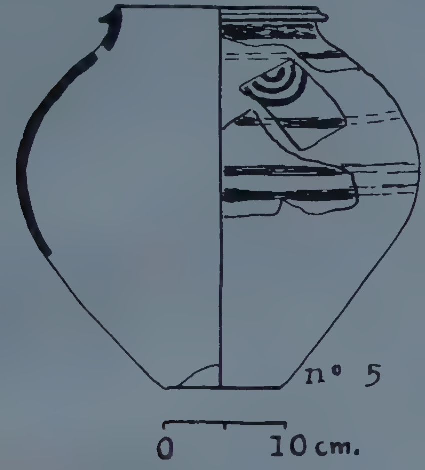


Fig. 24. — Tombe du Cayla : fragments d'un vase peint à l'ocre brûlé sur le bûcher.

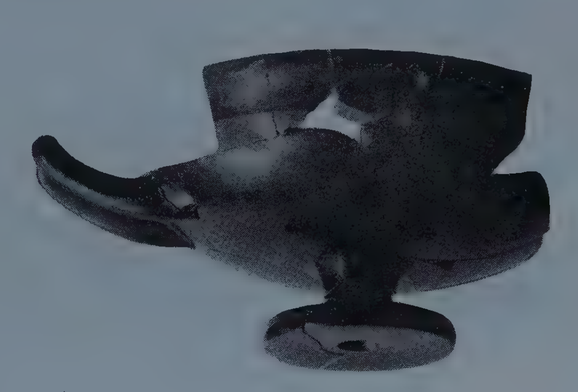


Fig. 25. — Tombe du Cayla : coupe nº 10 vue par dessous.

Le sujet est encore un cavalier vêtu de la chlamyde à large bordure, mais ici, le bras droit est pendant. Le méandre est coupé d'un petit damier, mais la guirlande de lierre est pareille aux deux précédentes. Le style du dessin est d'ailleurs identique et ces trois coupes doivent être l'œuvre du même peintre.

13. Coupe plus mince, également décorée à l'intérieur seulement. Quelques fragments sont très altérés par le feu mais dans l'ensemble ce qui reste du décor a peu souffert. Argile rosée, fine, émail noir assez terne. Une guirlande de laurier décore le bord (fig. 20, nº 13). Diamètre sans les anses : 0 m. 23.

Le sujet représente aussi un cavalier, mais celui-là est vêtu d'une tunique froncée à l'encolure et n'a pas de pétase. Le style est différent, plus nerveux que celui des trois coupes précédentes, et ce dessin doit être l'œuvre d'un autre peintre (fig. 31).

14. Coupe à vasque profonde, ornée sur les deux faces. Bel émail noir, velouté, avec des reflets bleuâtres (fig. 20, nº 14). Diamètre sans les anses : 0 m. 23 environ.

A l'intérieur, une jeune femme tient une oenochoé de la main droite et tend de l'autre une coupe au personnage qui lui fait face. Il ne reste de ce dernier que le bout de la main droite, le pied gauche et le bas d'un bâton sur lequel il s'appuyait (fig. 32 a, et fig. 33). Une bandelette en retouche blanche effacée encercle trois fois la chevelure de la femme et

pend largement en arrière. La scène était entourée de méandres coupés de damiers dessinés avant les personnages car le pied droit de la jeune femme pénètre dans cette bordure et il est très nettement dessiné par-dessus.

A l'extérieur, deux groupes de 3 personnages étaient séparés par les bouquets de palmettes qui garnissent le dessous des anses (fig. 32 b, et fig. 34). D'un côté, un homme barbu, drapé à mi-corps, appuyé sur un bâton, regarde un éphèbe tenant une double lance



Fig. 26. — Tombe du Cayla : coupe n° 10.

dans la main gauche, lequel se retourne vers une Nikè qui semble s'apprêter à la couronner. De l'autre côté, deux éphèbes, l'un qui élève un strigile dans la main droite, l'autre qui tient probablement une double lance dont on voit l'extrémité à côté de son pied. Le troisième personnage a disparu.

L'esquisse sommaire, tracée à la pointe sèche, est surtout visible dans le bas des jambes des éphèbes. Dans les têtes, le profil est construit sur un trait vertical qui tourne à angle droit à la base du nez à peu près. Un autre trait oblique délimite la chevelure sur le front et forme avec ces deux lignes un triangle dans lequel est inscrit l'œil. Il y avait des bandelettes en blanc de retouche dans les cheveux des personnages. Pour les palmettes,



Fig. 27. — Tombe du Cayla : détail de la coupe n° 10.

on traçait au préalable une mise en place avec du noir délayé, comme pour le cercle qui supporte les personnages (et qui était peint avant eux car l'esquisse à la pointe sèche en a éraflé la peinture fraîche).

La couleur de l'argile passe insensiblement du gris foncé au beau rose orangé primitif, ce qui prouve que cette coupe n'était pas encore très brisée quand elle a subi l'atteinte du feu.

15. Skyphos très altéré par le feu. Émail terne et fluide, qui a viré entièrement au brun-rouge clair dans l'intérieur. Le style en est très négligé. On y voit les mêmes personnages de chaque côté : une Nikè et un personnage drapé. La Nikè est identique sur les

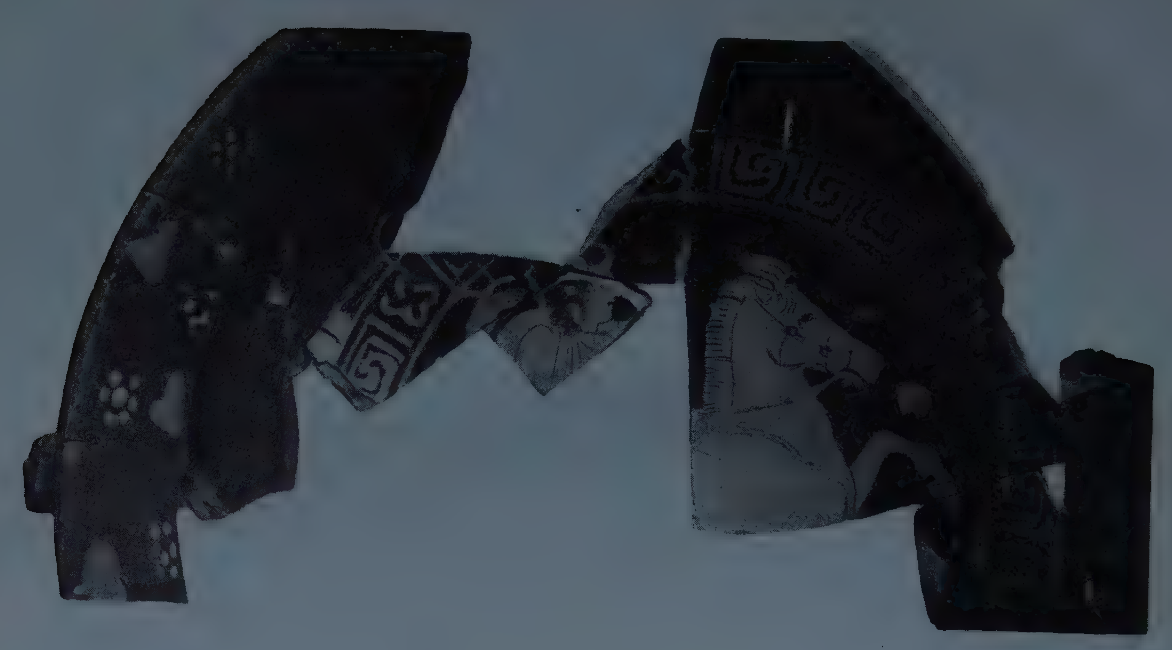


Fig. 28. — Tombe du Cayla : coupe n° 11.

Fig. 29. — Tombe du Cayla : détail de la coupe n° 11.

deux faces. Quant au personnage drapé, d'un côté il tient un long bâton, de l'autre un grand aryballe rond suspendu par un lien (fig. 21, nº 15, et fig. 35).

Le décor est complété par une bordure d'oves tout en haut, interrompue au-dessus des anses, et par une grosse palmette sous chaque anse. Une des anses manque, mais la cassure est ancienne, car on l'avait déjà réparée dans l'antiquité, comme en témoigne la rangée de trous qui la borde.

Hauteur : 0 m. 14. Diamètre sans les anses : 0 m. 15.



Fig. 30. — Tombe du Cayla : détail de la coupe nº 12.

16. Quelques petits fragments d'un canthare avec l'amorce d'une anse plate et un morceau de bordure sous le rebord (fig. 21, nº 16).

Céramique attique à décor estampé.

17. Grand plat à pied bas en forme d'anneau large et mince, rebord ourlé vers l'extérieur. La moulure du rebord est soulignée à l'extérieur par un mince filet réservé, ainsi que l'attache du pied. La tranche du pied est également réservée, ainsi que tout le dessous du vase, orné de deux cercles concentriques peints (fig. 21, nº 17). Diamètre : 0 m. 225. Hauteur : 0 m. 06.



Fig. 31. — Tombe du Cayla : détail de la coupe n° 13.

Le décor estampé est formé de palmettes supportées par des arcs de cercle, surmontant un cercle d'oves. Le motif du centre, incomplet, devait être composé des mêmes éléments (fig. 36, n° 17).

L'émail est noir, brillant, avec à l'extérieur des nuances plus claires, verdâtres et brunes. L'argile rosée est dure. Quelques fragments sont brûlés.

18. Fragments d'une coupelle du même type, incomplète, décorée avec un poinçon différent (fig. 21 et 36, n° 18). Entièrement émaillée, sauf le dessous du pied et un petit filet réservé autour de l'attache de ce dernier. Les parois sont minces, l'argile rosée fine et dure, l'émail d'un noir verdâtre très brillant.

19. Fragments d'une coupelle identique, incomplète, décorée avec un poinçon presque

pareil au précédent, mais les palmettes sont plus espacées. Même poterie (fig. 21 et 36, nº 19). Diamètre : 0 m. 17 environ.

20. Pourtour d'une coupelle à épais rebord rentrant. Émail noir brillant, argile rosée fine. La partie centrale manque, et on ne voit aucune trace de décor sur les fragments conservés (fig. 21, nº 20). Diamètre : 0 m. 09.



Fig. 32. — Tombe du Cayla : coupe nº 14 intérieur (*a*) et extérieur (*b*).

Objets en fer.

21. Mors dit « mors de filet », articulé au centre, presque complet (fig. 37 et 38, nº 21). Largeur de l'embouchure : 0 m. 11.

22. Mors identique incomplet, plus altéré par le feu (fig. 37 et 38, nº 22).

23 et 24. Deux petits anneaux qui pouvaient aussi faire partie des harnachements (fig. 37 et 38, nº 23 et 24).

25. Une sorte de fourreau formé d'une lame demi-cylindrique fermée à une extrémité, adhérant à un feuillet plat de même épaisseur qui déborde légèrement sur les côtés. Tout près de l'extrémité ouverte, un long rivet qui traverse le tube devait assujettir une pièce de bois. Longueur : 0 m. 16. (fig. 37 et 38, nº 25).

26. Un fragment de bandelette cintrée de dimensions identiques (fig. 37 et 38, nº 26).

27. Une sorte de piochon à douille centrale et à deux tranchants, l'un vertical, l'autre horizontal (fig. 37 et 38, nº 27). Longueur totale : 0 m. 13.

28. Une sorte de « ciseau » à douille long de 0 m. 235 (fig. 37 et 38, nº 28).

29. Un fragment de pointe d'épée ou de couteau à un seul tranchant (fig. 37 et 38, nº 29).

30. Un fragment de lame mince légèrement courbe (fig. 37 et 38, nº 30).

31. Un fragment de lame analogue, plus étroit (fig. 37 et 38, nº 31).



Fig. 33. Tombe du Cayla : intérieur de la coupe n° 14.

Fig. 34. — Tombe du Cayla : extérieur de la coupe n° 14.



Fig. 35. — Tombe du Cayla : skyphos n° 15.

32. Un petit lingot quadrangulaire prolongé sur un angle par une lame assez épaisse (fig. 37 et 38, nº 32).

33. Une sorte de lingot rectangulaire, bien régulier à une extrémité qui devait se terminer à l'autre par un crochet et qui pèse actuellement 1 kg. 70 (fig. 37 et 38, nº 33).

Objets en bronze.

34. La moitié d'une boucle de ceinture correspondant à une agrafe à 4 crochets (fig. 39 et 40, nº 34). Hauteur : 0 m. 068.

35. Deux fragments d'un bracelet (fig. 39 et 40, nº 35).

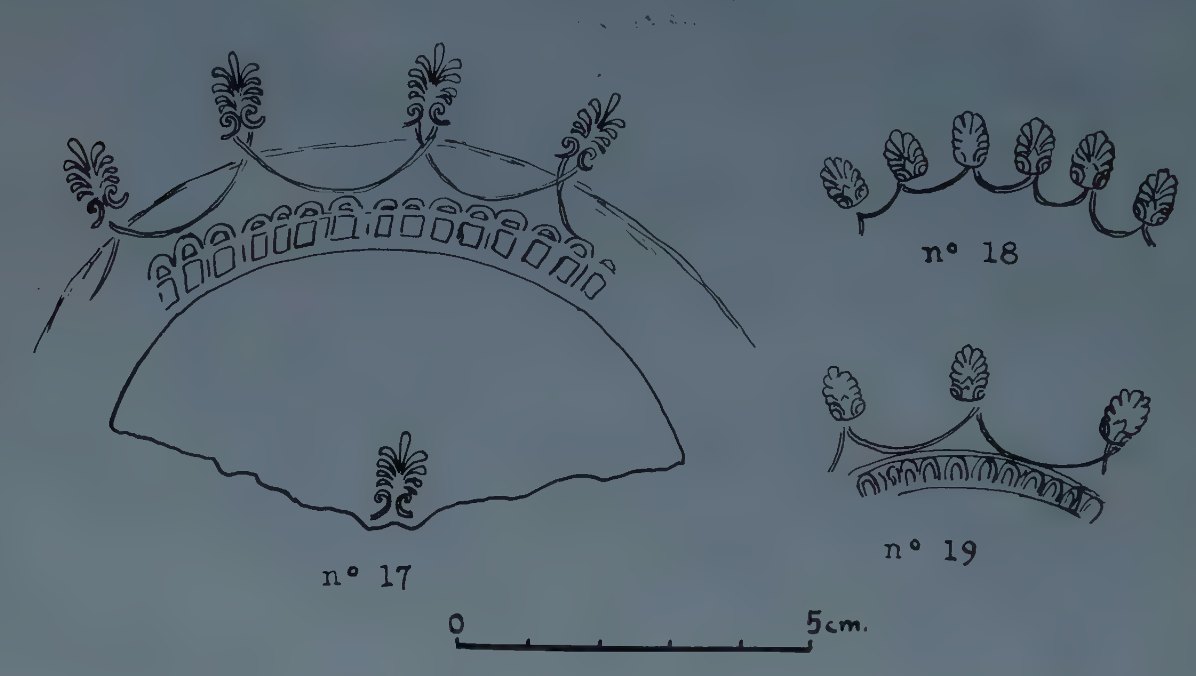


Fig. 36. — Tombe du Cayla : détail des palmettes estampées sur les coupelles nos 17, 18 et 19.

36. Une plaquette mince qui porte un rivet dans un angle (fig. 39 et 40, nº 36).

37. Une petite tige plate, partagée à un bout, certainement un morceau de scalptorium (fig. 39 et 40, nº 37).

38. Un petit anneau à section ovale (fig. 39 et 40, nº 38). Diamètre : 0 m. 035.

39. La fibule trouvée en surface, mais qui appartient sans aucun doute à ce dépôt, incomplète et altérée par le feu. Elle était probablement argentée (fig. 39 et 40, nº 39).

Objet en pierre.

40. Un petit galet (granite?) soigneusement poli en forme de disque, qui pèse 28 grammes (fig. 39 et 40, nº 40). Diamètre : 0 m. 04.

Objets en bois de cerf.

41. Une sorte de « peigne » à dents très courtes et larges (fig. 39 et 40, nº 41).

42. Un fragment de peigne analogue, à dents plus fines (fig. 39 et 40, nº 42).

Deux fragments qui appartiennent sans doute au même objet, sorte de pendeloque, polie et munie d'un trou de suspension (fig. 39 et 40, nº 43).

44. Une sorte de manche ou de pendeloque cylindrique, aminci à un bout (fig. 39 et 40, nº 44).

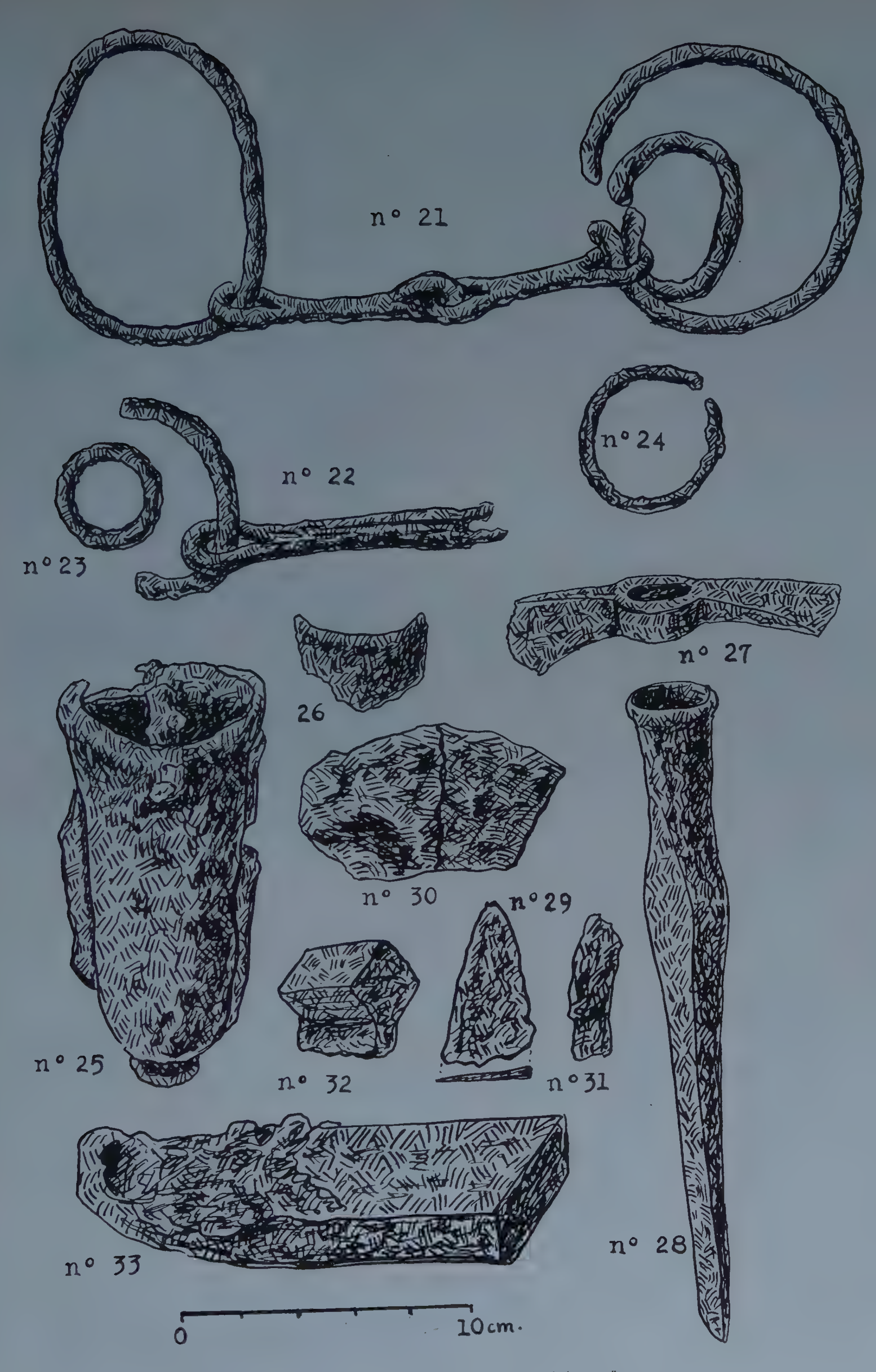


Fig. 37. — Tombe du Cayla : objets en fer.

Vase en bois.

45. Un fragment carbonisé semble appartenir à une grande coupe carénée, ornée de courtes hachures verticales sur le bord (fig. 40 et 41, n° 45).

Verre.

46. Un fragment de grosse perle côtelée en verre translucide blanc violacé, encerclée d'une bande jaune opaque incrustée dans la pâte (fig. 40 et 41, n° 46).

Poterie grossière.

47. Pendeloque biconique en argile fine, assez irrégulière et percée de travers (fig. 40 et 41, n° 47).

48. Pendeloque en poterie brune et fine, bien polie, plus régulière que la précédente (fig. 40 et 41, n° 48).

49. Pendeloque un peu plus grosse en poterie brun-rougeâtre assez altérée en surface (fig. 40 et 41, n° 49).

50. Pendeloque biconique haute en poterie noirâtre fine et polie (fig. 40 et 41, n° 50).

51. Pendeloque biconique haute plus irrégulière, en poterie noirâtre assez grossière mais bien polie en surface (fig. 40 et 41, n° 51).

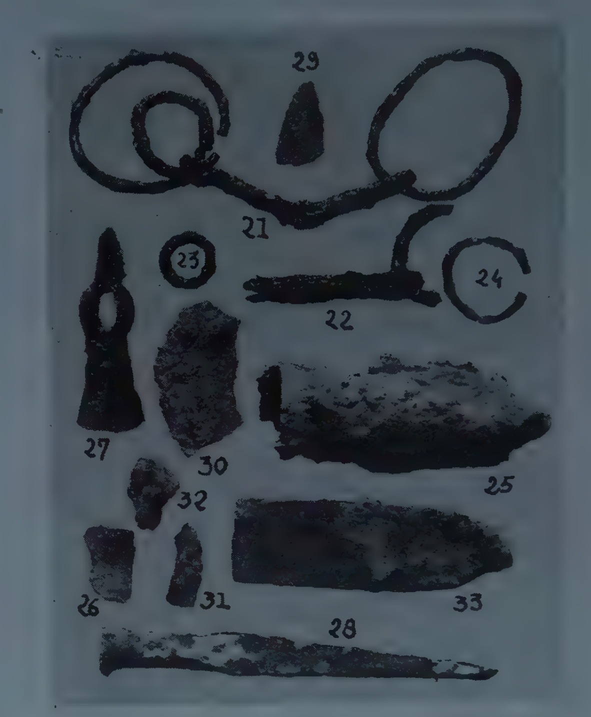


Fig. 38. — Tombe du Cayla : objets en fer.

Rite funéraire

L'encoche taillée dans le rocher pourrait dater du niveau II, mais aucun vestige de cette époque n'y a été sûrement identifié.

Les cases sont beaucoup trop exiguës pour avoir été habitées. Il est probable que les murets ont été bâtis pour retenir le dépôt funéraire. Ce dernier est bien carac térisé dans la case A.

D'après la disposition des couches, on peut supposer que le bûcher était élevé à cet endroit même, et sommairement retenu dans le bas de la pente par des planches ou des chevrons recouverts d'argile humide, ce qui expliquerait d'abord la couche de cendres et de charbons, puis la couche d'argile rougie renfermant par endroits des empreintes de chevrons, qui la surmonte.

A part cela, le rite funéraire est le même que dans la tombe de Corno-Lauzo : la plupart des offrandes ont été brûlées sur le bûcher funéraire, sauf une ou deux coupelles qui semblent avoir été brisées dans la tombe après l'incinération.

La manière dont sont brûlés les vases grecs s'explique par le fait qu'ils ont été brisés autour du bûcher. La masse enflammée devait en s'affaissant happer les fragments les plus rapprochés (beaucoup devaient fondre), tandis que les autres, éparpillés trop loin, n'étaient que peu ou pas altérés. On a dû ensuite ramasser les cendres tièdes dans la case A,

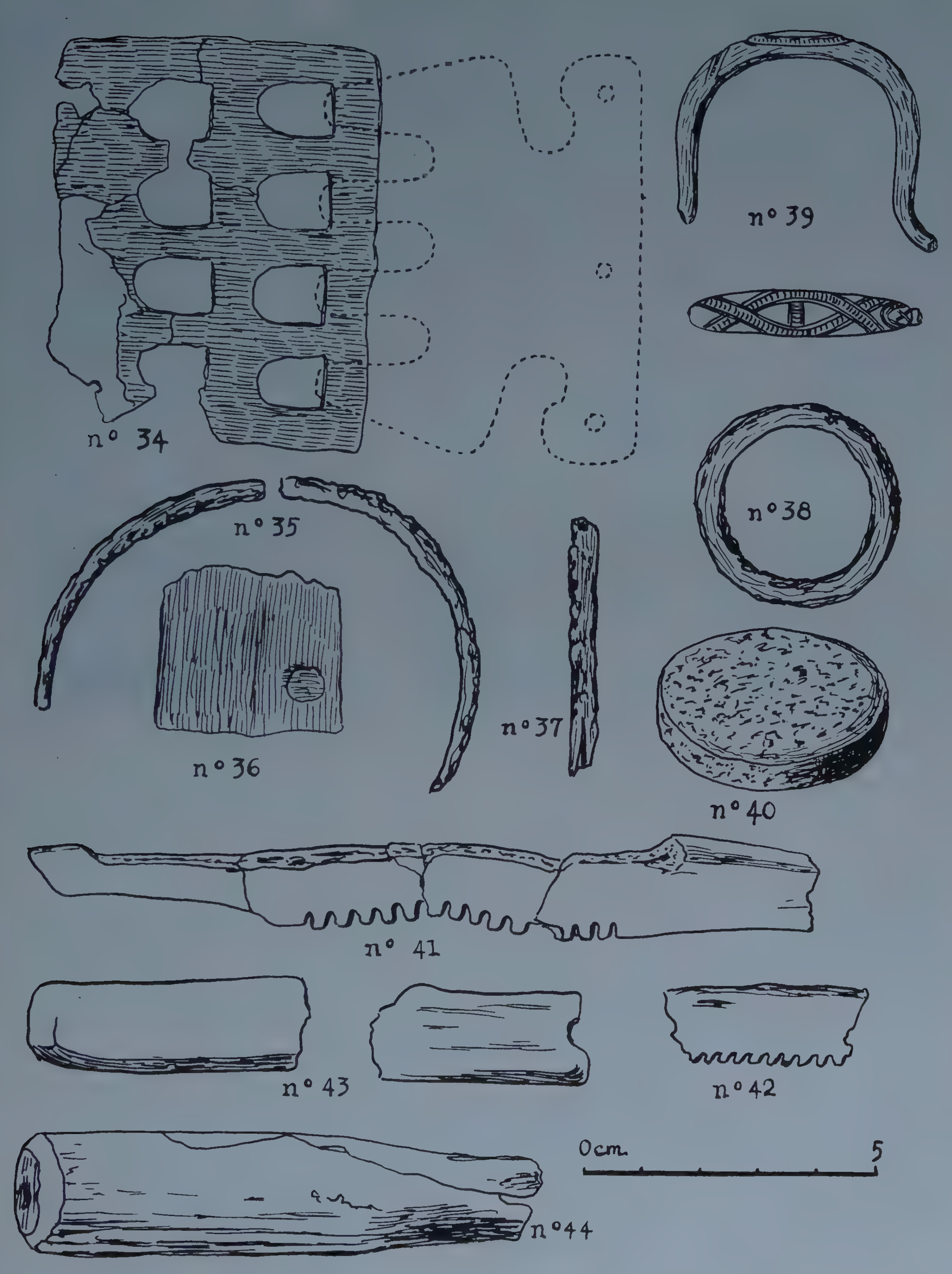


Fig. 39. — Tombe du Cayla : objets en bronze (n° 34 à 39), en pierre (n° 40) et en os (n° 41 à 44).

après avoir recueilli les plus gros fragments d'os brûlés dans l'ossuaire, déposé ensuite, ainsi que le mobilier métallique et les plus gros fragments des vases, le long de la paroi rocheuse. Il est normal qu'on ait ensuite accumulé sur les cendres l'argile qui avait servi à maçonner le soutien du bûcher, rougie lors de l'incinération. La présence d'os d'animaux parmi les cendres du foyer s'expliquerait par des sacrifices sur le bûcher.

Il est probable que le muret d'en bas atteignait une certaine hauteur pour retenir le dépôt funéraire, mais nous n'avons aucune idée de la partie supérieure de cette sépulture. Si on avait élevé un petit monument par-dessus, il n'en reste plus trace. On peut seulement supposer que les cases B et C ont reçu pendant longtemps des libations et des offrandes, ce qui expliquerait la terre noire, les traces de feu et les fragments de poterie que nous y avons reconnu, malgré l'absence dans ces cases de tout dépôt funéraire.



Fig. 40. — Tombe du Cayla : objets en bronze, pierre, os, pendeloques en poterie (nº 47 à 51) et perle en verre (nº 46).

Chronologie

La céramique grecque permettra de situer dans le temps l'ensemble du mobilier. Notre documentation trop incomplète ne nous permet pas d'en aborder ici une étude comparative, mais nous pouvons signaler quelques analogies.

Coupes nos 10, 11 12.

Le même sujet est représenté sur un tesson de Ruscino, dans un style légèrement différent[30]. Là aussi, le cavalier est simplement vêtu de la chlamyde, le pétase pendant dans le dos. La bordure est presque identique à celle de notre coupe nº 12. Fin ve siècle.

Coupe nº 14.

De nombreux fragments de vases décorés par le même peintre, dont la manière est aisément reconnaissable, proviennent d'Ensérune[31]. Fin ve siècle.

Skyphos nº 15.

Un skyphos de forme identique et de style analogue provient d'Archena (Murcia). Il est attique, et daté de la première partie du ive siècle[32].

Canthare nº 16.

Malgré le peu de fragments appartenant à ce vase, nous pouvons croyons-nous, le rattacher à la série des canthares attiques dits « de Saint-Valentin »[33].

(30) G. Claustres, *Stratigraphie de Ruscino, Études Roussillonnaises*, 1951, nº 2, fig. 34, nº 1740. L'auteur y voit une fileuse, mais le personnage est indiscutablement masculin et la croupe du cheval bien visible.

(31) F. Mouret, *Corpus Vasorum Antiquorum, Ensérune, collection Mouret*, fasc. 6, Pl. 6, nº 2-16, 4-11, 3-15, 7-12 et surtout 8-9, Pl. 12 : nº 10, 14, 15.

(32) J. D. Beazley, *La ceramica atica del Cabezo del Tio Pio en Archena, Cuadernos de Historia Primitiva*, 1948, nº 1, pl. XVII, XVIII et p. 48.

(33) J. D. Beazley, *La ceramica atica del Cabezo del Tio Pio...*, fig. 3 et p. 48.

Coupelles et plats n°s 17, 18, 19.

Des palmettes estampées identiques apparaissent à Ensérune sur des fragments de plats attiques datés des environs de 350[34]. Ce sont probablement les plus récents de ce dépôt et nous pouvons sans doute, d'après eux, placer la sépulture vers cette époque.

L'ossuaire nº 1 est d'un type rare encore inconnu dans les habitations du Cayla. Les coupes du même type que le nº 2 sont également rares, ainsi que la petite amphore nº 4. Cette dernière s'apparente aux amphorettes de la nécropole d'Ensérune[35] mais le col semble nettement plus marqué. Quant aux oenochoés à anse surélevée, du type nº 3, les tessons n'en sont pas aussi rares dans les habitations du Cayla. Une oenochoé identique

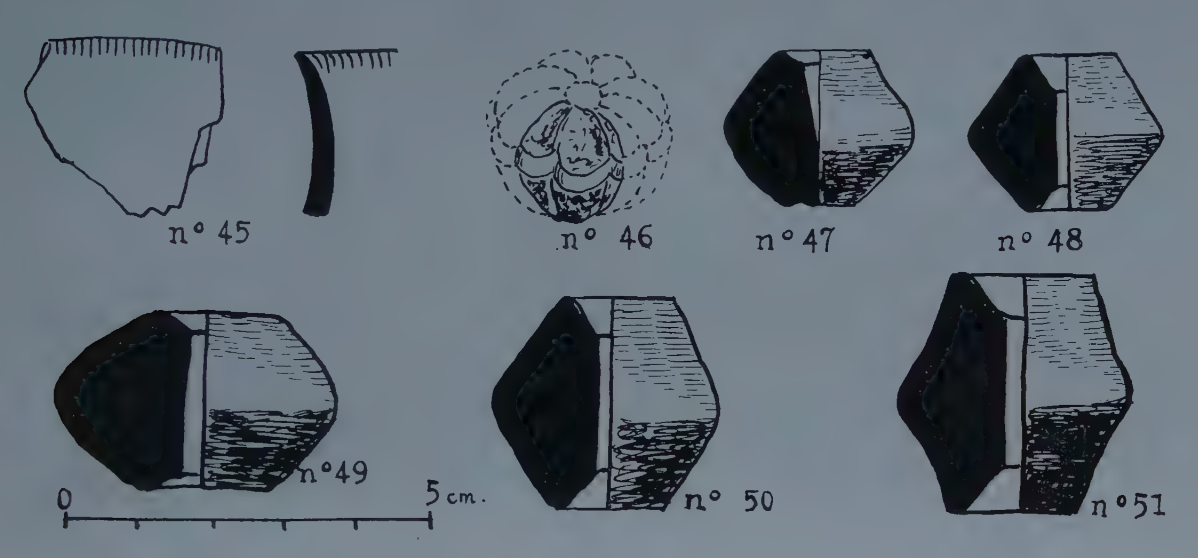


Fig. 41. — Tombe du Cayla : fragment de vase en bois (nº 45), perle en verre et pendeloques en poterie.

provient de la nécropole d'Ensérune[36]. Les vases globulaires identiques au nº 5 sont très abondants dans les habitations du Cayla III.

Il est regrettable que l'épée ait disparu, mais tout prouve qu'elle avait été déposée sur l'ossuaire, comme on l'a souvent constaté à Ensérune. Les mors de filet nºs 21 et 22 sont du même type que ceux découverts dans la tombe 58 du Grand-Bassin I[37], qui sont plus anciens. Le petit piochon en fer nº 27 existe encore identique dans notre région. Il forme la poignée d'une sorte de canne. Cette canne porte le nom particulier de « masse d'armes » dans une zone assez restreinte qui ne dépasse guère, à notre connaissance, Carcassonne d'une part et Béziers de l'autre, et constitue l'insigne du « régisseur », celui qui commande. Nous ne croyons pas trop nous aventurer en pensant que l'instrument trouvé dans cette tombe exceptionnelle avait déjà la même destination et désignait le chef.

(34) *CVA*, *Collection Mouret*, Pl. 24, 1, Pl. 23, 17, d'après J. Jannoray, *Ensérune*, 1955, p. 321, n. 4.
(35) *CVA*, *Collection Mouret*, Pl. 35, nº 14 et 16.
(36) *CVA*, *Collection Mouret*, Pl. 36, nº 22.
(37) M. Louis, O. et J. Taffanel, *Le Ier âge du Fer languedocien*, 2e Partie, fig. 39, nº 32 et 33.

Au Museo Numantino de Soria, il existe de petites amulettes en bronze, sans indication d'époque, qui rappellent la forme de notre « masse d'armes »[38]. Le « ciseau » à douille n° 28 a été trouvé à côté de l'objet précédent. On peut se demander s'il n'aurait pas servi à ferrer l'autre extrémité de la « masse d'armes », car la présence d'un ciseau à bois, instrument de travail, est difficilement explicable dans une tombe de ce genre. Le lingot rectangulaire n° 33 pourrait bien être un « saumon » qui avait peut-être une valeur de monnaie locale, car les habitations du Cayla en ont donné deux exemplaires identiques complets[39]. La plaque ajourée n° 34 correspond à une agrafe à 4 crochets, probablement dérivée des types à 3 crochets du Grand-Bassin II[40]. Des plaques ajourées de ce type existent en Espagne, au Tossal Redo[41] et à Carabias[42] par exemple. Le scalptorium n° 37 rappelle celui de la tombe 8 du Grand-Bassin I[43]. Les scalptoriums sont nombreux dans les tombes du Grand-Bassin I.

Quant aux objets en bois de cerf n°s 41 à 44, nous ne savons trop comment les expliquer, mais ils font indubitablement partie du dépôt funéraire[44]. Il est regrettable que le vase en bois n° 45 ait presque entièrement disparu dans le feu, ce qui empêche d'en préciser la forme. La carène rappelle celle de la coupe n° 14. Les cinq « fusaïoles » n°s 47 à 51 ne peuvent être que des pendeloques dans cette tombe d'homme[45]. La perle en verre n° 46 était d'ailleurs sensiblement de la même grosseur que les pendeloques n°s 47 et 48. Une perle côtelée du même type, mais plus petite, provient de l'oppidum de Montlaurès[46].

Les 11 vases attiques rassemblés dans ce dépôt donnent l'impression d'avoir été achetés par le défunt lui-même (on ne peut s'empêcher de faire un rapprochement entre les deux mors de chevaux et le choix du sujet des coupes : 4 sur 5 représentent des cavaliers) et dans ce cas l'écart chronologique entre ces divers types de céramique serait limité[47].

Quoiqu'il en soit, ce dépôt funéraire est contemporain du village du Cayla III, où l'on trouve les mêmes poteries.

(38) N°s 6.513 et 13.045 (renseignements communiqués par M. W. Schüle).

(39) Fouille 7, avec un cratère du troisième quart du IVe siècle et une obole de Marseille à la roue. Fouille 22, trouvé par H. Martin-Granel dans le niveau IV.

(40) La statue du guerrier de Grézan montre une agrafe à quatre crochets (Déchelette, *Manuel...*, III, fig. 706).

(41) M. Almagro, *La invasion celtica en España*, 194, fig. 162, n° 2 (Tossal Redó à Calaceite), plaque pour agrafe à 3 crochets.

(42) J. Cabré, *Archivo Español de Arqueologia*, IX, 1933. Plaque pour agrafe à 6 crochets provenant de Carabias (Guadalajara).

(43) M. Louis, O. et J. Taffanel, *Le Ier âge du Fer languedocien*, 2e Partie, fig. 32 et 36, n° 6.

(44) Des « peignes » identiques aux n°s 41 et 42 proviennent des habitations du Cayla. On en connaît aussi à Montlaurès (Ph. Héléna, *Les Origines de Narbonne, Bull. de la Commission Archéologique de Narbonne*, XIX, 1re partie, 1937, fig. 175) et à Ensérune (J. Jannoray, *Ensérune*, p. 265). On les croit généralement destinés à régulariser la surface des poteries ou à carder de la laine, mais dans ce cas leur présence dans cette tombe de chef s'expliquerait difficilement. Peut-être faut-il y voir ici une sorte d'étrille pour les chevaux ?

(45) Dans une très riche tombe de chef du même genre récemment découverte sur l'oppidum de Pech-Maho, près de Sigean, on a recueilli 27 pendeloques en terre cuite analogues, qui formaient avec des grains en pierre, plomb, etc., et de nombreux osselets perforés, les éléments d'un long collier barbare. Cette tombe, datée par de nombreuses poteries campaniennes, est plus récente que les deux tombes étudiées ici (elle serait contemporaine du Cayla IV, c'est-à-dire de la période suivante), mais les caractéristiques en sont identiques et elle complètera heureusement cette série de tombes de chefs. Nous remercions M. Campardou qui nous a permis de mentionner ici cette découverte encore inédite et sur laquelle pour cette raison nous ne nous étendrons pas davantage.

(46) Ph. Héléna, *Les Origines de Narbonne*, fig. 164, n° 1.

(47) Sur la rapidité d'évolution du style dans la céramique grecque, voir E. Pottier, *Catalogue des vases antiques de terre cuite, Louvre*, IIIe partie, p. 132, n. 3.

L'emplacement anormal de la tombe, dans l'intérieur de l'enceinte fortifiée, fait penser aussi à un mort héroïsé[48], probablement un des chefs de la troisième ville du Cayla.

Conclusions

Ces deux tombes apportent d'importants éléments de datation mais posent aussi des problèmes.

La tombe de Corno-Lauzo peut très bien être attribuée à un chef élisyke et illustrerait parfaitement la qualification de « belliqueux » donnée par Aviénus à ce royaume[49].

L'abondance des poteries attiques prouve des contacts commerciaux avec les Grecs. Mais ces deux tombes prouveraient une hellénisation plus profonde si, comme nous le croyons, les particularités qui impliquent un culte des héros apparaissent précisément à ce moment-là. A l'époque antérieure, dans la région de Mailhac, toutes les tombes de la nécropole du Grand-Bassin I prouvent un culte des âmes, mais les tombes de chefs, qui sont mêlées aux autres, ne semblent pas être l'objet d'un culte particulier.

Par contre, on ne distingue pas nettement les tombes de chefs dans la nécropole plus ancienne du Moulin, où les rites funéraires impliquent aussi un culte des âmes, et cela doit nous inciter à la prudence, car il pourrait dès ce moment exister des tombes de héros encore inconnues.

Odette et Jean Taffanel.

(48) Sur le héros dont la tombe protège la ville, voir Erwin Rohde, *Psyché*, p. 132, n. 3.

(49) Avienus, *Ora Maritima*, 586-588 : « La nation des Elesyces tenait autrefois ces lieux et la cité de Naro (Narbonne) était la capitale de ce royaume belliqueux ». Ce texte est à rapprocher de celui d'Hécatée de Milet qui parle des « Elisykes, peuplade ligure » (fragment 20).

UNE TÊTE DE DIONYSOS TAUROS AU MUSÉE DE NARBONNE

par M. Jean CHARBONNEAUX

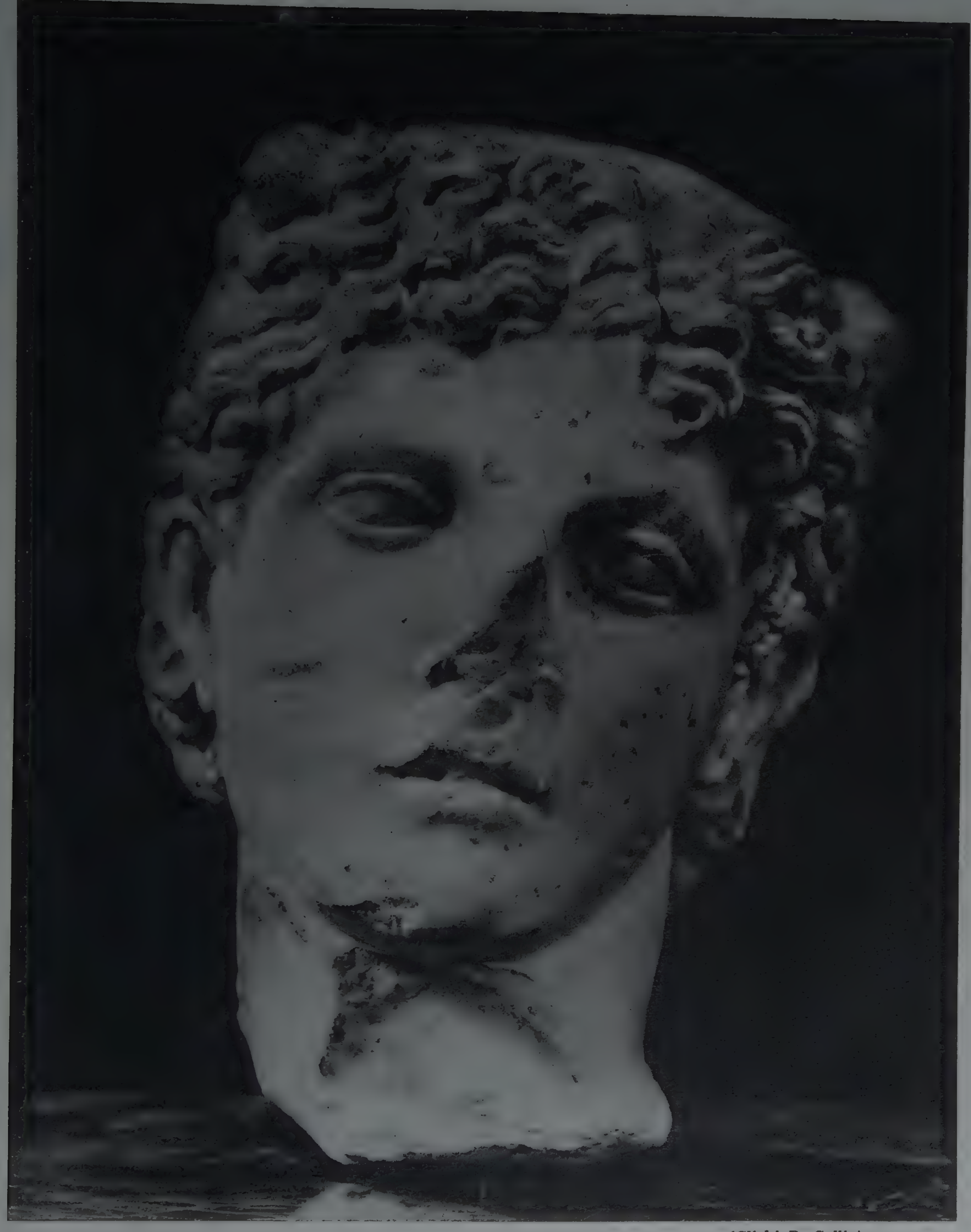
Grâce à l'aimable autorisation de M. Philippe Héléna, conservateur du Musée archéologique de Narbonne, et à l'obligeance de MM. Henri Cotard et Jean Fabre qui me l'ont fait connaître, il m'est permis de signaler brièvement l'intérêt d'une fort belle tête de marbre découverte, il y a plus de trente-cinq ans, « sur une terre appartenant alors à la famille de Rouch, située au tènement des Durantis, dans la partie de la commune de Saint-Nazaire d'Aude confinant à celle de Ginestas »[1]. Un profil de cette tête a déjà été reproduit dans *Gallia*, XVII, 1959, 2, p. 457, fig. 6, sans commentaire, dans un rapport de M. Gallet de Santerre. La hauteur totale du marbre est de 0 m. 30 ; on compte 0 m. 235 de la base du menton au sommet de la chevelure (grandeur naturelle). Le visage a relativement peu souffert — nez en partie brisé, blessures au menton, à la bouche, au sourcil gauche. (pl. I) — Autant que l'on en peut juger d'après les photographies et si l'on considère qu'elle n'a pas subi de restaurations, c'est peut-être la meilleure des répliques actuellement connues du type désigné sous le nom de *Dionysos Tauros*, en raison des cornes naissantes qui émergent des courtes boucles de la chevelure[2]. La discrétion de l'emploi du trépan dans la chevelure ne permet pas, semble-t-il, de dépasser la date du Iᵉʳ siècle ap. J.-C. pour l'exécution de la réplique. Quant à l'original, on en attribue généralement la création à Praxitèle[3] ; mais on ne connaît pas le type statuaire auquel appartenait cette tête. Il est évidemment très souhaitable que des recherches soient entreprises sur l'emplacement de la découverte, où des vestiges antiques sont visibles.

Jean CHARBONNEAUX.

(1) Indication donnée par M. Héléna. Cette tête a été donnée au Musée de Narbonne en 1957 par M. Paul Azéma, héritier des de Rouch, sur l'initiative de M. Fabre.

(2) La liste des 8 autres répliques est donnée par W. AMELUNG, *Einzel-Aufn.*, 1123-24, texte.

(3) Cf. notamment RIZZO, *Prassitele*, p. 37 ; Ch. PICARD, *Man. d'archéol., Sculpt. gr.*, IV, 1, p. 310 sqq. ; G. LIPPOLD, *Griech. Plastik*, p. 242 et n. 8.



(Cliché R. Sallis)

Tête de Dionysos Tauros, en marbre, au Musée de Narbonne.

NOUVELLES ÉPAVES DE PROVENCE (II)[1]

par M. Fernand Benoît

Les recherches sous-marines se développent à un rythme accru que ne peut suivre leur contrôle. Les documents qui viennent à la connaissance de la Direction des Antiquités ne représentent donc qu'une part des découvertes qui sont faites tous les ans sur le littoral et sont malheureusement perdues pour la science.

Bouches-du-Rhône

1. *Iles du Frioul.* — Le cimetière marin s'avère très important ; la prospection systématique de M. H. Portail signale à la calanque de l'Ane, à —13 mètres, au pied de bittes d'amarrage taillées dans la falaise (antiques ?), un gisement d'amphores brisées (C 72-75) Autres gisements à la même profondeur entre les îles Pomègues et Ratonneau, au pied d'un récif affleurant à —0 m. 70 env. (amphores gréco-italiques à lèvre inclinée) et au Canoubier.



Fig. 1. — Ile de Pomègues. Estampille (Éros tirant de l'arc ?) sur coupe campanienne (diam. 132 m/m). (DessinP. Pironin).

A la pointe S.-E. de Pomègues vers le cap Caveau, plusieurs épaves : à —33 mètres, amphores italiques ensablées jusqu'au col (MM. Y. Girault, R. Gauthier et A. Davso) ; à —52 mètres, à 80 mètres de la côte sur l'alignement de l'île Planier, amphores à anses bifides (Dressel 2-4) avec graffites sur le col (C A N T I S X) et sur la panse (O N), coupe campanienne (Lamboglia forme 27) avec estampille (fig. 1) figurée (M. Gélindo, C 159-162).

A l'O. de Ratonneau, entre l'îlot de Tiboulen et le cap, poids de plomb tronconique plein, la face inférieure concave (plomb de sonde), percée de deux trous dans le sens vertical pour le passage d'un filin (diam. 0,12 ; haut. 0 m. 07) (M. J. Manganelli, C 141).

2. *Iles Calseragne et des Jarres.* — Sur la rive N. de *Calseragne*, bittes d'amarrage (antiques ?) taillées dans le roc (M. Y. Girault) (fig. 2).

A l'« Esteù dou mitan », entre les deux îles, col d'amphore à anses bifides (Dressel 2-4) avec timbre au bas du col Q S S, dans cachet rectangulaire (M. Y. Girault et Dr Marty, C 101) (fig. 2 *bis*). Amphore gréco-italique de petit format (haut. 0 m. 65) ; fragments d'amphores sphériques (Dressel 20) à —20 mètres (M. F. Clouzot, C 101, 103, 120) ; petite amphore du Bas-Empire (M. Gréaud, C 175) (fig. 3).

(1) Voir *Nouvelles épaves de Provence*, *Gallia*, XVI, 1958, p. 5-39. — Les chiffres précédés de C entre parenthèses se rapportent à la numérotation du dépôt des fouilles sous-marines au musée Borély.



Fig. 2. — Ile Calseragne. Bitte d'amarrage creusée dans le roc. *(Cl. Y. Girault)*



Fig. 2 *bis.* — « Ecueil du milieu ». Marque Q S S sur Amphore Dressel 2-4. *(Cl. Y. Rigoir)*

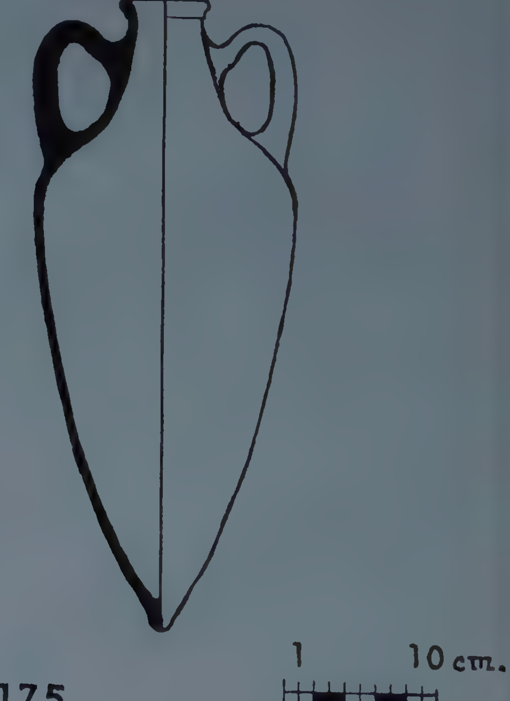


Fig. 3. — Calanque des Chèvres. Amphore du Bas-Empire.

Niolon. — Dans la rade de l'Estaque, épave dispersée à —10 mètres : amphore italique remplie de poix (l'analyse faite par l'Institut français du Pétrole montre qu'il s'agit d'un résidu de goudron de bois résineux, avec colophane et essence de térébenthine), couvercles d'amphores avec tenon de préhension, débris de vases de verre, anneaux de cargue et plomb de sonde (haut. 0 m. 28) (M. Givone, C 142, 149).

3. *Sénèmes-Ponteau.* — A l'entrée du port de *Ponteau*, vers le site localisé par M. A. Lotti[2], par —10 mètres, deux amphores intactes du type Dressel 3/4 à anses bifides, portant toutes deux sur l'épaule en grandes lettres (0,05/08) des graffites : SAX, SIIX CAI (MM. Beuchat et Boscolo, C 98 et 102).

4. *Cassis.* — Le cimetière marin de *Cassidaigne*, à 90 mètres N.-N.-O. du phare, à —35 mètres, au pied d'un écueil à fleur d'eau, à 2 kilomètres env. de la côte, a été localisé par M. H. Portail : amphores à anses bifides (Dressel 2-4) et à anses à coude relevé (Dressel 44-45), amphores italiques (C 180-183).

Dans la baie de Cassis, à l'O. de la pointe du Lombard fragments de jarres et d'amphores et à Port-Miou épave d'amphores italiques (Dressel 1 B) (M. J. Manganelli).

5. *Épave de la Ciotat*[3]. — L'intérêt de cette épave, malheureusement pillée, s'avère très grand. Nouveau timbre d'amphore gréco-italique : E V D *(aemon)*[4] (fig. 4) et nombreux opercules de chaux avec timbres à 7 ou 8 impressions carrées, dont un porte des lettres A I L. . . R (fig. 5) (M. G. Bout, C 112-113). Vases d'usage culinaire, d'origine ibérique : cruche en pâte rosâtre à panse carénée vers le milieu et attache de l'anse au-dessus du col (fig. 6) et bocal cylindrique en pâte rose à rebord horizontal et deux petites anses non nervées soudées au vase, du type *sombrero de copa* (fig. 7), avec restes de peinture rouge sous le rebord[5] (M. Y. Girault, C 184, 200). Campanien A (IIe s.).

Cette épave, qui associe des amphores et une baignoire de provenance gréco-italique à des vases ibériques, sera l'objet d'une fouille méthodique avec dévasage à la lance d'incendie. (M. H. Portail). Un dépôt est créé au musée de La Ciotat.

Une seconde épave a été découverte par M. Y. Lucas à la pointe S.-E. de l'île Verte, au mourre de Roustaud, à —30 mètres (amphores massaliètes, C 118, 119) ; fragments de divers types (épave C ?) au S. de l'épave A (M. Y. Lucas, C 138) (fig. 8).

Jas d'ancre (long. 1 m. 60), découvert au « Sec » du Bec de l'Aigle par M. Y. Lucas (Musée de La Ciotat).

Var

6. *Bandol.* — Les dragages du port de l'île de Bendor, signalés par M. P. Ricard, ont mis au jour un certain nombre de fragments d'amphores, dont un col étrusque et des cols du Bas-Empire (Musée de Bendor).

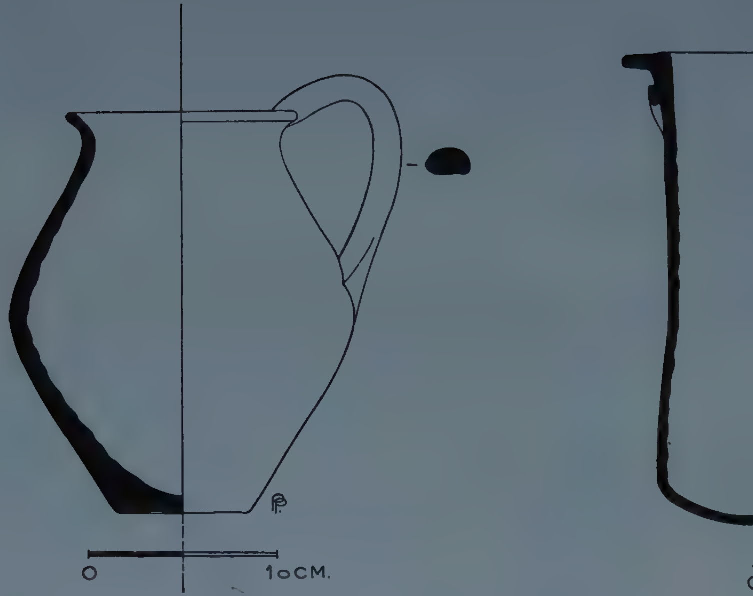
(2) *Gallia*, XII-1954, p. 433.
(3) *Ibid.*, XVI-1958, p. 23.
(4) Cf. *C. I. L.* X, 1786, 3482, 3515 (Pouzzoles, Misène).
(5) Cruche : *Corpus Vasorum antiq., France*, 6 (Coll. Mouret), pl. 36, nos 24-29 ; sombrero : J. Cabré Aguilo, *Corpus Vasorum Hispanorum, Azaila*, 1954, pl. 10-11 ; type sans doute du IIe s. : N. Lamboglia, La ceramica iberica, *Revue Études ligures*, 20, 1954, p. 90, fig. 2 (Vintimille), fig. 50 (Castiglioncello) ; même type dans l'anse Saint-Roch à Antibes, à Marseille, à Vintimille. Sur la diffusion de la céramique culinaire ibérique : P. Cintas, Céramique ibérique trouvée aux Andalouses (Oran), *Comptes rendus Académie*, 1956, p. 166.



Fig. 4. — Épave A de la Ciotat. Marque d'amphore gréco-italique. *(Dessin Ch. Lagrand)* 1 : 2.



Fig. 5. — Épave A de la Ciotat. Opercule à impressions carrées avec lettres A I L.. R.. Diam. 0,11. *(Cl. Y. Rigoir).*



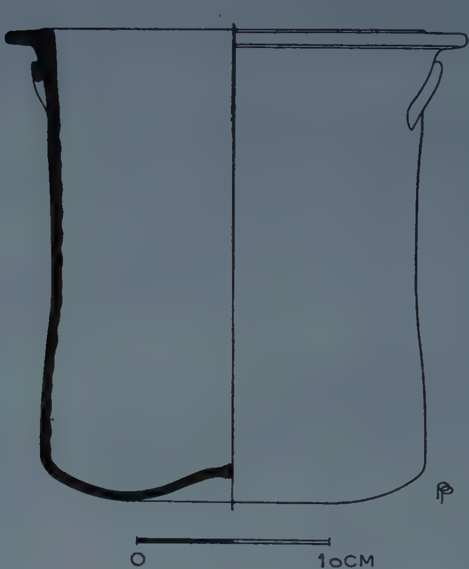


Fig. 6 et 7. — Épave de la Ciotat. Cruche et *sombrero de copa* ibérique *(Dessin P. Pironin)* 1 : 4.

7. *Iles d'Hyères.* — Une épave couverte d'algues a été découverte par le G. E. R. S. de Toulon à la pointe N.-O. de *Porquerolles*, près de Jaumegarde, à —20 mètres. Sur l'intervention de M. Fr. Dumas, ont été remis par le G. E. R. S. au musée Borély trois types — échantillons d'amphores : gréco-italique (fig. 9) type de La Ciotat (Syracuse ?), deux amphores de forme ovoïde à pied en bobèche entouré d'un annelet, en pâte fine (fig. 10 et 11), sans doute hellénique[6], une meule complète en poudingue (type de Délos) ; un jas

(6) Cf. *Gallia*, XII-1954, p. 37, fig. 1, 1 c et 11 ; A. Maiuri, *Una fabbrica di anfore rodie*, 1923, p. 39 fig. 6, n° 4569 ; *BCH*, 76, 1952, p. 272, fig. 75 et 77 ; 1953, p. 141, fig. 3a.

d'ancre en plomb (fig. 12) décoré de 4 emblèmes représentant une « tête coupée » humaine, de face, les yeux mi-clos (fig. 13) sur le type des masques celto-ligures d'Entremont. Cette représentation de la mort sur l'« ancre de miséricorde », qui est le dernier recours contre la tempête, a la même valeur apotropaïque que la tête de Méduse qui écarte la mort sur le jas du cap d'Antibes (musée de la Marine[7]), les osselets, qui sont l'emblème le plus fréquent[8], ou le dauphin qui sauve les naufragés, récemment trouvé sur un jas à Barcelone[9]. Ainsi la « tête coupée » de Porquerolles, qui doit être interprétée par un rite de *devotio*, prend-elle sa place dans l'exégèse complexe de ce signe ; elle est un talisman contre la mort et joue le rôle d'*ex-voto* propitiatoire. Une lampe date le gisement (fig. 13 *bis*).

L'analyse faite par M. J.-R. Maréchal montre que ce plomb a la même teneur en cuivre (0,05/10 %), en argent (0,01 %) et en bismuth (0,001 %) que les jas du Grand Congloué de provenance grecque (C 130, 135).

8. *Saint-Tropez.* — Les recherches précédemment faites par M. J. Courtin sur le haut fond de *la Moutte*[10] lui avaient permis d'identifier un cimetière marin avec amphores de différents types et bouchons en chaux avec sept ou huit impressions carrées dans des cols à lèvres inclinées ; plusieurs bouchons de ce type ont été retrouvés, sans caractères lisibles (M. A. R. Vendioux, C 188), l'opercule étant toujours placé au ras de la lèvre.

Le Club de la Mer de Saint-Tropez (M. Happel) a localisé une épave à 250 mètres S.-S.-O. de la balise de *Rabiou*, à —30 mètres : amphores à anses bifides (Dressel 2-4) et amphore à huile, incomplète du col (C 173 et 185) (fig. 14).

9. *Villepey.* — Au S.-O. de *Fréjus*, au quartier de Villepey, au S. du lieu-dit le Gélus, à proximité d'un ancien lit de l'Argens, l'exploitation d'une sablière a permis de repérer une épave antique, non loin de la fabrique de salaison de poissons de Villepey[11]. Elle est d'un grand intérêt pour l'étude du commerce de cette côte dans l'antiquité et pour la typologie des amphores du Bas-Empire (fig. 15) : amphores à panse sphérique, à lèvre arrondie ou biseautée (Dressel 20 ; Pelichet 20 a[12]), avec bouchon de terre cuite luté à la chaux ; plusieurs remplies d'olives ; amphores allongées à *garum*, à pied terminé par un bouton (type voisin de Dressel 17/27).

(7) *Gallia*, VIII-1950, p. 130 ; F. Benoit, Jas d'ancre à tête de Méduse, *Revue archéologique*, 1951, I, p. 225 ; *Revue Études ligures*, 18, 1952, p. 272, fig. 35.

(8) Cf. sur le rôle apotropaïque des osselets et le passage de la divination par le sort à la prophylaxie : P. Cintas. *Amulettes puniques* (Tunis), 1946, p. 126 et F. Benoit, Dodecaèdre d'Arles, *Ogam*, IX, 1957, p. 107. On notera la coutume générale de l'osselet rituel dans la tombe, dans la nécropole gréco-ibérique de la Albufereta (musée d'Alicante). Cinq jas à osselets sont actuellement connus : Carry-le-Rouet (musée Borély) ; Cap Ferrat (Club de l'Exploration sous-marine de Nice) ; Saint-Tropez (musée Naval) ; Iles Cerbicales, Corse *(infra)*; côte N. de Syracuse (musée Borély).

(9) *C R I S. Revista de la Mar* (Barcelone) I, février 1959, p. 19. Jas avec deux dauphins associés à un marteau de mineur ; et autre jas avec une colonnette à chapiteau ionique ; marque incisée *S E P T V (mius)* : *Ogam*, 1960.

(10) *Gallia*, XVI-1958, p. 28, fig. 33.

(11) Dr. Donnadieu, *1er Congrès de Nice* (Institut histor. de Provence, I), 1927, p. 320 ; *F O R*, II, 6 ; sur ces bassins, voir *Gallia*, VIII-1950, p. 124 et Archéologie sous-marine, *Revue Études ligures*, 18, 1952, p. 295. Cf. sur le commerce au moyen âge : P. A. Février, La basse vallée de l'Argens (avec carte), *Provence historique*, IX, 1959, p. 38.

(12) E. Pelichet, *Amphores romaines* (musée histor. de Nyon), 1948, p. 191, fig. 1a.

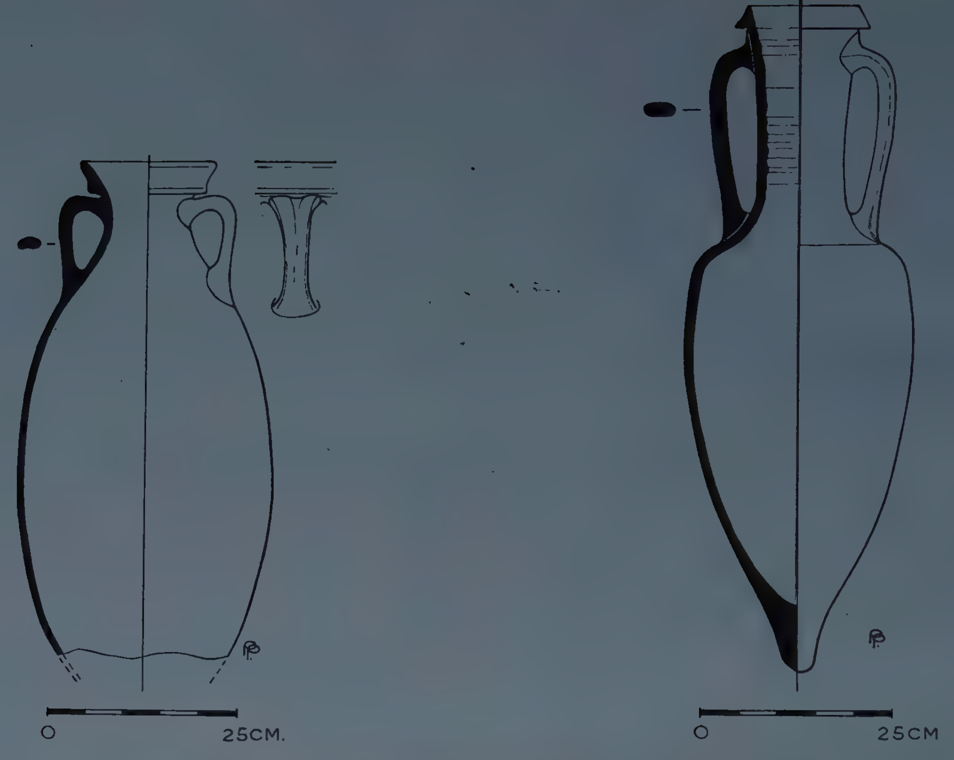


Fig. 8. — Épave C de La Ciotat. Amphore à huile. *(Dessin P. Pironin)* 1 : 10.

Fig. 9. — Épave de Porquerolles. Amphore gréco-italique. *(Dessin P. Pironin)* 1 : 10.

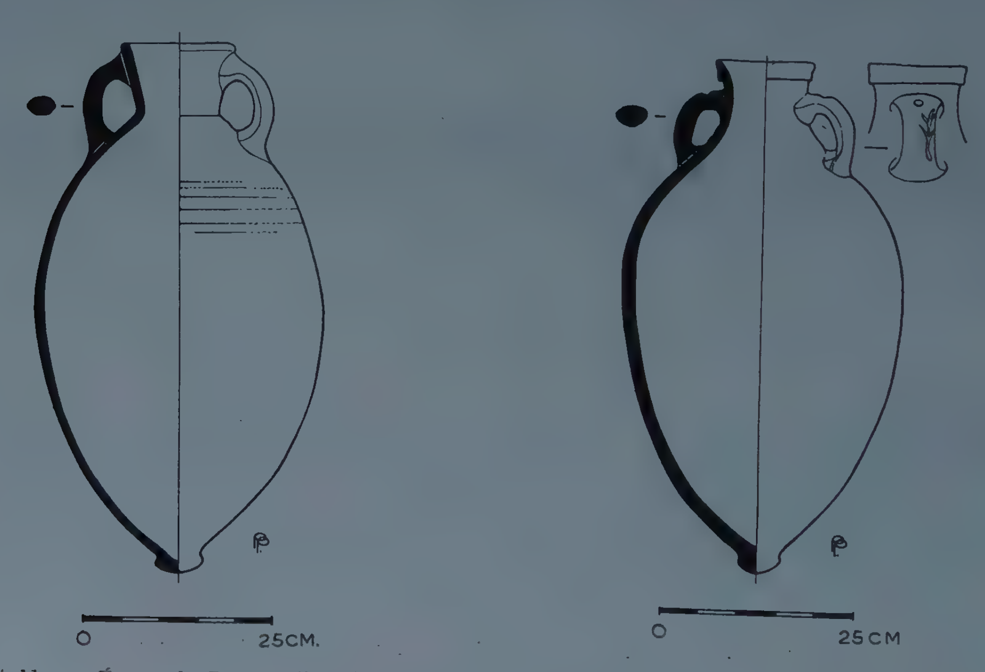


Fig. 10 et 11. — Épave de Porquerolles. Amphores ovoïdes à col en bourrelet et à bouton terminal. *(Dessin P. Pironin)*. 1 : 10.

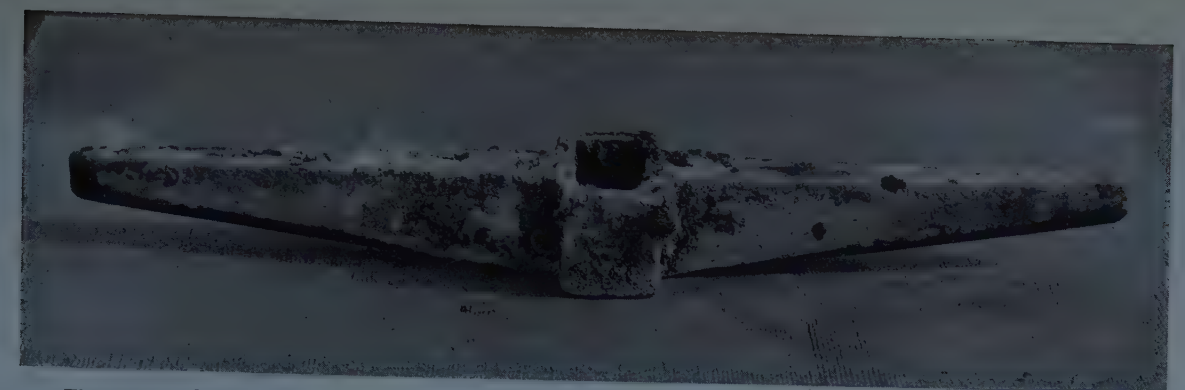
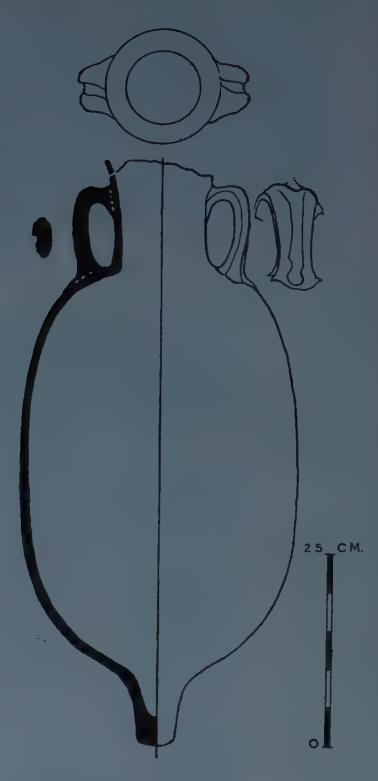


Fig. 12. — Épave de Porquerolles. Jas d'ancre à emblèmes apotropaïques. Long. 1 m. 41. *(Cl. Y. Rigoir).*

Fig. 13. — Épave de Porquerolles. Détail d'un emblème à « tête coupée ». *(Cl. Y. Rigoir).*



Fig. 13 *bis*. — Épave de Porquerolles. Lampe hellénistique à poucier (IIIe-IIe s.). *(Cl. Fr. Dumas)*.



C. 185

Fig. 14. — Épave B de Saint-Tropez. Amphore à huile. *(Dessin di Russo)*. 1 : 10.

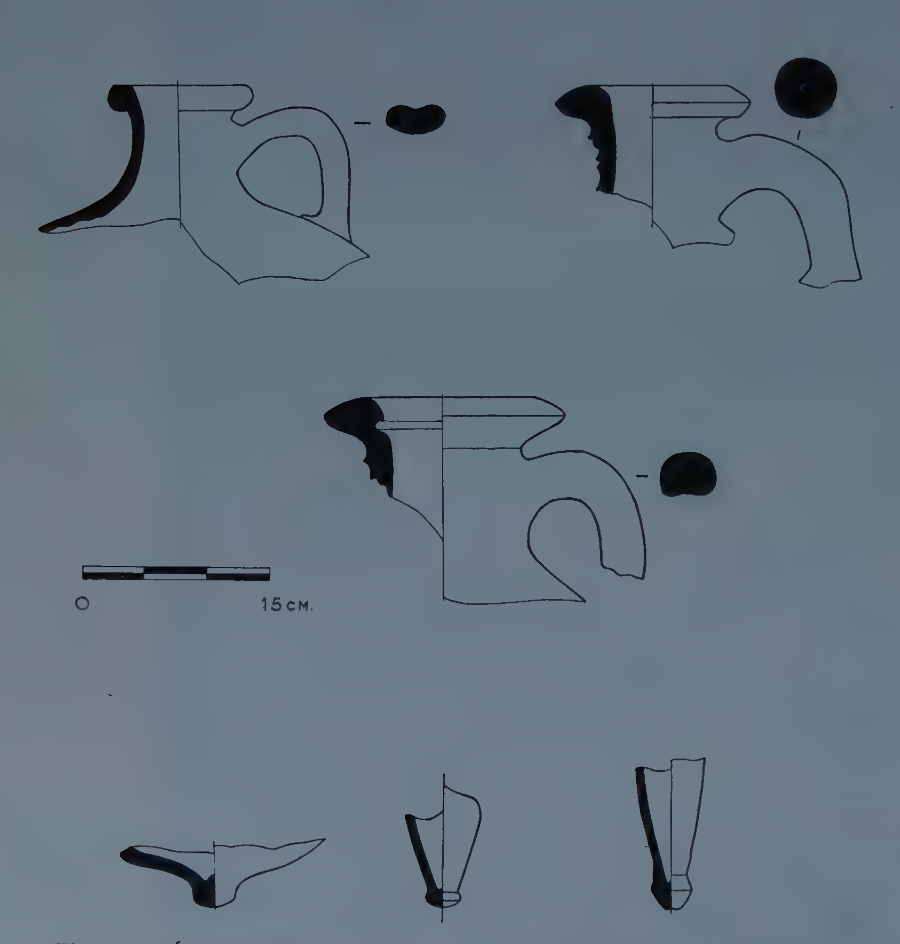


Fig. 15. — Épave ensablée de Villepey. Cols et pieds d'amphores du Bas-Empire. *(Dessin de Mme N. Rivier)*.

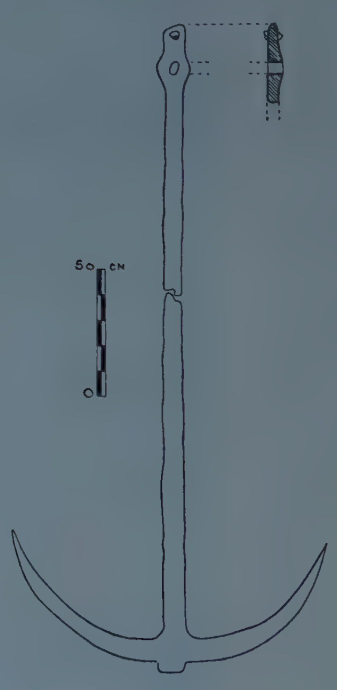


Fig. 16. — Épave ensablée de Villepey. Ancre en fer. *(Dessin de Mme N. Rivier)*.

Ancre en fer à pattes courbes[13], en bon état de conservation (long. 2 m. 53) : verge de section rectangulaire, plus large autour du trou d'organeau (fig. 16). Fragments de membrure du navire, avec chevilles de bois en place dans les trous, clous de cuivre ; organeau (diam. 0 m. 23) et maillon de chaîne en fer, enrobé de concrétions sableuses (Centre de Documentation archéologique du Var).



Fig. 17. — Épave du Dramont. Dévaseuse immergée. *(Dessin de M. A. Sivirine).*

L'épave est profondément ensablée, au-dessous du niveau d'extraction de la pelle mécanique ; l'excavation est remplie d'eau bourbeuse provenant des infiltrations de la mer, de telle sorte qu'une fouille subaquatique s'est avérée impossible (comm. de M. E. Grégoire de Bruxelles ; MM. P. A. Février, R. Boyer).

(13) Ce type d'ancre, dont la courbure des pattes est analogue à celles de Pompeï et de Nemi (G. Ucelli, *Le navi di Nemi*, p. 238, fig. 270 et 272) et différente de celle de La Ciotat (*Gallia*, XVI-1958, p. 25, fig. 29), en diffère cependant par l'absence de renfort au bas de la verge et la forme effilée de l'extrémité des pattes. Elle n'avait certainement pas de revêtement de bois.



Fig. 18. — Épave du Dramont. Coupe d'amphores imbriquées. Au fond les membrures de la carène. *(Cl. Y. Girault).*

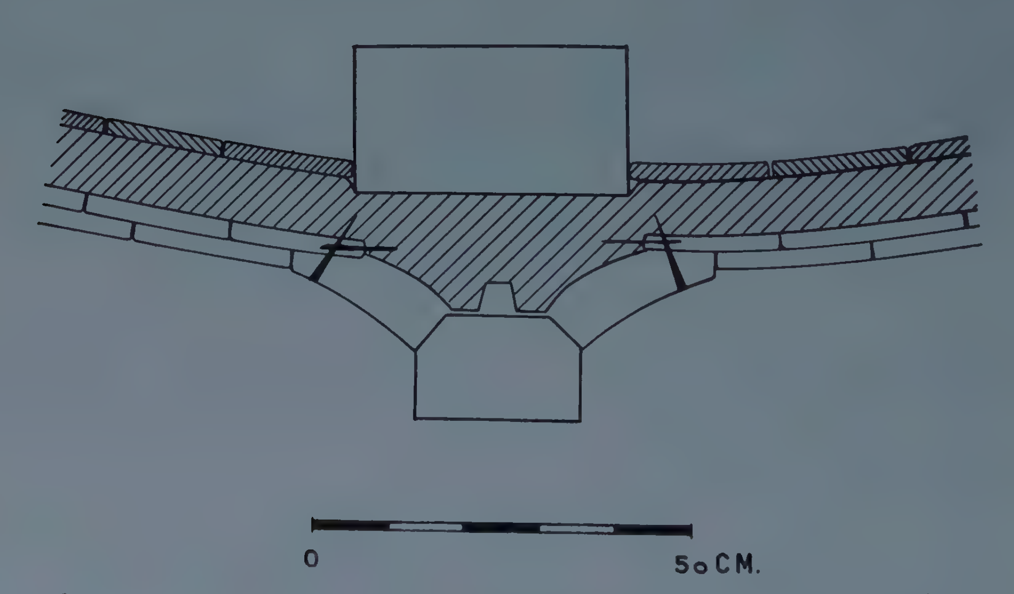


Fig. 19. — Épave du Dramont. Section de la carène avec quille et carlingue. *(Dessin en collaboration par Dr Garoust, J. M. Rouquette et Sivirine).*

10. *Saint-Raphaël.* — L'épave A du *Dramont*[14] brisée sur des récifs à fleur d'eau, au S.-O. de l'île d'Or, avait été choisie pour une fouille subventionnée par le C.N.R.S. et la Direction de l'Architecture à cause de la position d'une partie du chargement, les amphores étant imbriquées sur plusieurs rangées sous une couche de concrétions ; malheureusement il est apparu que plusieurs centaines d'amphores avaient été enlevées (environ 500) et plusieurs centaines brisées par les pilleurs.



Fig. 20. — Épave du Dramont. La membrure. *(Cl. Y. Girault).*

La fouille a été faite avec l'*Espadon* du Commandant Cousteau, sous la direction technique de M. A. Sivirine, ingénieur à l'O.F.R.S. et de M. Fr. Dumas, du G.E.R.S., avec la collaboration de M. J.-M. Rouquette, conservateur du musée d'Arles. Au point de vue technique, cette nouvelle expérience a permis de mettre au point l'installation de la dévaseuse, suspendue à un flotteur immergé pour éviter l'action de la houle (fig. 17). Le rapport technique[15], établi en collaboration avec M. Sivirine, montre le soin avec lequel a été faite cette fouille, qui marque un progrès au point de vue de la méthode et de la technique sur les fouilles précédentes.

(14) *Gallia*, XVI-1958, p. 17-23.
(15) Cf. *Études et Sports sous-marins* (F F E S S M), Marseille, nº 6, 1959, p. 15-28.

L'imbrication des amphores a pu être photographiée au cours du dévasage (fig. 18) et des éléments de bois remontés. Une partie de ceux-ci était dans un état de décomposition totale, en particulier la quille, complètement spongieuse. Il apparaît que la carène comportait une quille et une contre-quille ou carlingue (fig. 19) : mais les encoches de la carlingue semblent montrer que les membrures étaient alternativement constituées par des demi-couples (type du Grand Congloué) et des couples d'un seul tenant, allant de babord à tribord (type de l'île du Levant) : cet agencement donnerait un troisième type de membrure intermédiaire entre les deux précédents.

L'assemblage des bordés, avec tenons et mortaises est identique à celui des épaves



Fig. 21. — Épave du Dramont. Lampe delphinoïde. *(Cl. J. M. Rouquette).*

précédentes (fig. 20). Pas de placage de plomb, mais éléments de gréement de plomb, tuyauterie, plombs de filets pyramidaux, épaisse feuille de plomb repliée (plomb de rame ?).

Vaisselle campanienne de type C ; lampe delphinoïde avec poucier et anse annulaire (fig. 21), à réservoir tronconique et disque décoré de cinq zones circulaires de perles, en pâte orange, remontant au début de l'époque d'Auguste (Dressel 2) ; urnes à deux anses (fig. 22) ; amphores à huile ; G. B. entièrement corrodé pouvant être l'as au type de proue de galère de la fin de la République.

Les amphores remontées (Dressel 1 B) et déposées dans un local de la mairie de Saint-Raphaël (180 env.), apportent quelques marques nouvelles : H E R A C L I D *(es)* et 2 contremarques, sans doute au nom des exportateurs *S* suivi d'une ancre, déjà connue, et F A B *(ius)*, cette dernière à 3 exemplaires. Rares opercules de chaux, incomplets : S E X..

Épave B : — M. Cl. Santamaria a découvert une seconde épave à 80 mètres S.-E. de l'écueil par 36-39 mètres de fond : amphores à col en bourrelet de tradition grecque et anses bifides (type Dressel 2-4)[16] de 0 m. 94 de haut. (type représenté par plusieurs épaves

(16) *Gallia*, XIV-1956, p. 26, n° 1 (type Planier A).

sur la côte). Dans l'une d'elles, fragments corrodés de céramique d'Arezzo ce qui daterait l'épave de la fin du Ier s. av. J.-C.

Épave C. Lion de mer : — Gisement disséminé, comprenant des amphores de dates différentes : type épave B[17], amphores sphériques (Dressel 20), amphores à huile à col évasé, amphore à fond plat (Dressel 28) ; jas d'ancre en plomb (long. 0 m. 98).

A *Boulouris*, amphore sphérique (Dressel 20).

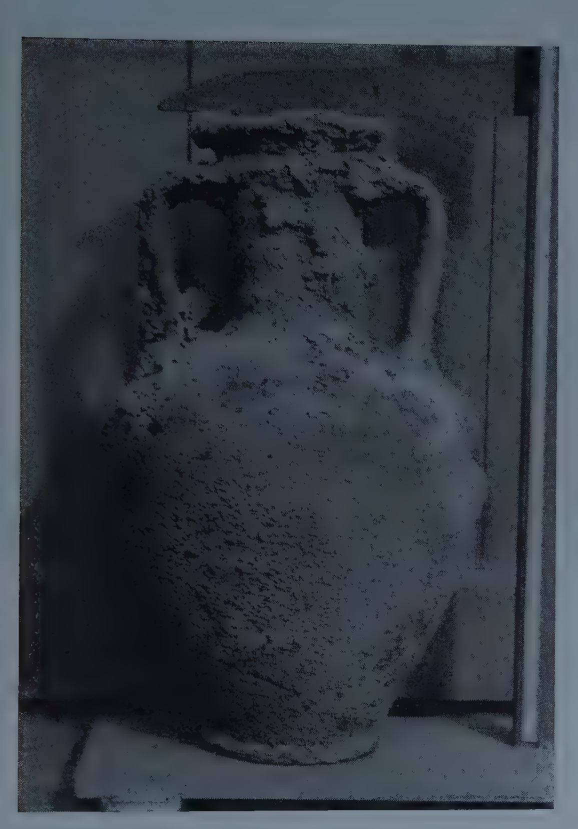


Fig. 22. — Épave du Dramont. Cruche à deux anses. *(Cl. J. M. Rouquette).*



Fig. 23. — Épave B du Cap Roux. Amphore du Bas-Empire (haut. 1,14). *(Dessin J. Charvoz)* 1 : 10.

11. *Côte de l'Estérel-Cap Roux. — a)* à 300 mètres de la côte, au S. de la pointe de l'Observatoire, par —18 mètres, débris d'amphores dont un col portant sur la lèvre un nouveau timbre de *S E S (tius)*[18] et amphores à lèvre en bourrelet et anses bifides remontantes, du dernier type rhodien (Dressel 44)[19] (M. J.-J. Egalon, à Menton) ;

b) à 300 mètres S.-E. du Cap Roux, entre Anthéor et le Trayas, par —38 mètres,

(17) Amphore attribuée par erreur à l'épave A (*ibid.* XVI-1958, p. 20, fig. 20).
(18) *Ibid.*, p. 29, fig. 34.
(19) Cf. V. Grace, *BCH*, 1952, p. 530.

gisement complètement ensablé : amphores du Bas-Empire (Dressel-Lamboglia, 27) de forme cylindrique (fig. 23), à goulot étroit et petites anses (J. Charvoz, C.A.S.M. de Cannes, C 68).

Alpes-Maritimes

12. *Cagnes-sur-Mer.* — Le groupe de Recherches sous-marines de Cagnes (MM. Camba, Deurrieux, Rusek), auquel la ville a accordé un local pour son dépôt, a remonté dans sa prospection du Cros-de-Cagnes, par —8 mètres, des fragments d'ancre en fer antiques et un plomb de sonde, dont l'antiquité n'est pas certaine (déposé au musée Borély : haut. 0 m. 19 ; poids 13 kilogrammes) ; il est constitué par un cône très évasé (diam. 0 m. 16) surmonté d'un tenon percé d'un trou pour le passage d'un filin. La base du cône au lieu d'être plane est creusée de 4 dépressions triangulaires profondes de 1 centimètre dessinant une croix : type des plombs de sonde de l'ancienne marine à voile, enduits de suif, pour prendre l'impression du fond de la mer.

13. *Nice.* — A la pointe du cap de Nice, M. A. Portelatine (Exploration sous-marine, Nice) a découvert une épave étrusque avec amphores du VIe s. analogues à celles du Cap d'Antibes[20]. L'épave, qui est déversée sur le tombant de la falaise jusqu'à —80 mètres env., sera prospectée au bénéfice de la « Salle de la Mer » du Centre de Documentation archéologique de Cimiez.

14. *Nice.* — Une épave a été localisée à 100 mètres de la pointe Saint-Hospice à —40 mètres (MM. Allemand et Portelatine).

Un jas d'ancre de petit format (long. 0 m. 78) a été remonté au cap de Nice à 50 mètres du littoral, à —20 mètres, par M. Tozzi (déposé au Centre de Cimiez).

Corse

15. *Calvi.* — M. H. Raibaldi a rassemblé au « Nord-Sud Subaqua Club », dont le dépôt doit être installé dans la citadelle de Calvi, des amphores trouvées au cap Revelatta, en particulier une petite amphore allongée (Dressel 17-27) du Bas-Empire et des pièces de gréement en plomb (pièce d'assemblage des pattes et boîte carrée, peut-être extrémité de la verge en bois de l'ancre).

16. *Côte orientale.* — Le Dr J. Biaggi, de la Société des Sciences Naturelles et Historiques de la Corse (Bastia), autorisé par la Direction, a fait avec son équipe une intéressante prospection de la côte orientale[21] :

4 jas d'ancre en plomb (Club et Musée de Bastia) :

a) long. 2 m. 10 ; poids 222 kilogrammes, à 60 mètres d'un écueil situé à 2 kilomètres au N. de l'île Cavallo, par —15 mètres ;

b) long. 1 m. 02 ; aux îles Cerbicales, en face Porto-Vecchio, au S.-E. de l'îlot Maestro Maria, par —4 m. 50 ; décoré de deux groupes d'osselets en relief sur les deux bras du jas (fig. 24) ;

(20) *Ibid*, XIV-1956, p. 32.
(21) Dr Biaggi, *Études corses*, 21, 1959, p. 74. Un lingot en dépôt au musée Borély (C 140).



Fig. 24. — Épave des Iles Cerbicales (Corse). Jas d'ancre à quatre osselets. *(Cl. Dr J. Biaggi).*



Fig. 25. — Épave de l'ilot Gavetti (Corse). Trois saumons de plomb avec marque. *(Cl. Dr J. Biaggi).*

c) long. 1 m. 60 env. ; poids 200 kilogrammes, au S. de Favone, par —12 mètres. jas avec branches recourbées, plantées irrégulièrement sur la boîte ;

d) long. 1 m. 50 ; au Cap Corse (côte O.), en face Canari, par —30 mètres.

Au pied d'un récif (immergé à —0 m. 50 sous la mer) au N. de l'îlot des *Gavelli*, près de Santa-Manza (N. de l'île Cavallo), 9 lingots de plomb avec marques (fig. 25), de 0 m. 40

env. de long., pesant 30/34 kilogrammes ; en forme de demi-cylindres, plus larges à la base qu'au sommet, portant chacun trois impressions très profondes, juxtaposées, dont le timbre couvert de concrétions n'a encore pu être déchiffré (sur une marque du milieu S O C... ?). Ce mode de timbrage est comparable à celui des lingots des mines ibériques d'Orihuela, au N. de Carthagène, au nom des *Roscii* (1re moitié du Ier s. av. J.-C.)[22] et de ceux des épaves de Mahdia[23] et du Tibre[24].

L'analyse de M. J.-R. Maréchal montre que le plomb du lingot de Corse a des teneurs en cuivre (0,10 %) et en bismuth (0,001 %), des traces de fer et l'absence d'arsenic et de zinc, qui caractérisent les plombs de Mazarrón et de la Sierra de la Unión, au musée de Carthagène. Cette nouvelle découverte, dans le détroit de Bonifacio, « cimetière marin », paraît indiquer pour tous ces lingots, y compris ceux de Mahdia, une commune origine, l'Espagne du S. plutôt que les mines du Laurion, ce détroit étant la voie naturelle maritime de l'Espagne vers l'Italie centrale.

17. *Iles Lavezzi, Cavallo, Gavetti.* — La prospection de M. H. Chenevée lui a permis de déposer au Centre de Saint-Florent 7 amphores intactes et 25 cols de types différents.

Le Dr Della Rosa de Parme a prélevé 59 amphores et fragments près de l'île Cavallo ; elles ont été mises sous séquestre par la douane de La Spezzia.

Fernand Benoît.

(22) M. Besnier, Commerce du plomb à l'époque romaine, *Revue archéologique*, 1920, II, p. 238, fig. 5. Cf. les lingots à trois marques du musée de Cartagène.

(23) *Ibid.*, 1921, II, p. 102 (n° 57). La présence de lingots de ce type dans l'épave de Mahdia avait fait supposer une origine hellénique.

(24) *Ibid.*, p. 121, fig. 17 (n° 65), provenant du Coto Fortuna en Espagne.

LE RIDEAU DE SCÈNE DU THÉATRE DE LYON

par MM. André Ducaroy et Amable Audin

Le problème du rideau de scène dans les théâtres antiques en était demeuré aux hypothèses proposées en 1923 par J. Formigé[1] à partir des vestiges visibles à Arles et à Orange. Il fallut attendre le dégagement de celui de Lyon pour que des notions nouvelles permissent de remettre les choses en question. Précisons d'ailleurs que ces révélations intéressent surtout le système du rideau proprement dit dont le théâtre de Lyon a fourni des vestiges particulièrement significatifs, tandis qu'il n'a rien apporté quand à la traction générale dont les théâtres d'Arles, d'Orange et de Vaison ont livré des traces beaucoup plus précises. Sur ce point, nous n'aurons donc pas à revenir sur les propositions antérieures.

On se souvient des données générales du problème. Dans les théâtres antiques, on ne pouvait faire descendre, en fin de spectacle, comme dans les salles modernes, le rideau des parties hautes de l'édifice. Aussi bien le faisait-on monter des parties basses situées entre la scène et les gradins réservés aux spectateurs. Une série de montants mobiles, maintenus dans des gaines de bois, les cassettes, étaient disposés en file. Leurs sommets étaient unis par des poutrelles auxquelles étaient fixées les pièces d'étoffe constituant le rideau. Au pied des montants s'accrochaient des cordages qu'il suffisait de tirer pour les extraire de la fosse, et, avec eux, les éléments du rideau qui dissimulaient la scène à la fin du spectacle. En relâchant le dispositif, on laissait les montants reprendre leur place, et la scène redevenait visible. Une machine, dressée à l'une des extrémités de la scène et dissimulée aux yeux, permettait la manœuvre.

Programme assez simple, ainsi défini. En réalité, d'une complexité singulière, et qui résiste à toute tentative de restitution dans l'abstrait. Seule l'élaboration d'une maquette à grande échelle permet d'aborder les infinies difficultés qui se présentent au fur et à mesure de la recherche. Du même coup, en éliminant un certain nombre de solutions qui, en théorie, pouvaient sembler satisfaisantes, on est conduit à ne retenir qu'une seule formule, celle que, à coup sûr, avaient déjà retenue les ingénieurs romains, comme le démontre une confrontation permanente avec les vestiges les plus significatifs que nous a laissés l'Antiquité, ceux du théâtre de Lyon.

(1) J. Formigé, *Remarques diverses sur les théâtres romains à propos de ceux d'Arles et d'Orange*, *Mémoires présentés à l'Académie des Inscriptions*, XIII, 1re partie, 1923, pp. 25-85. En particulier pp. 58-69.

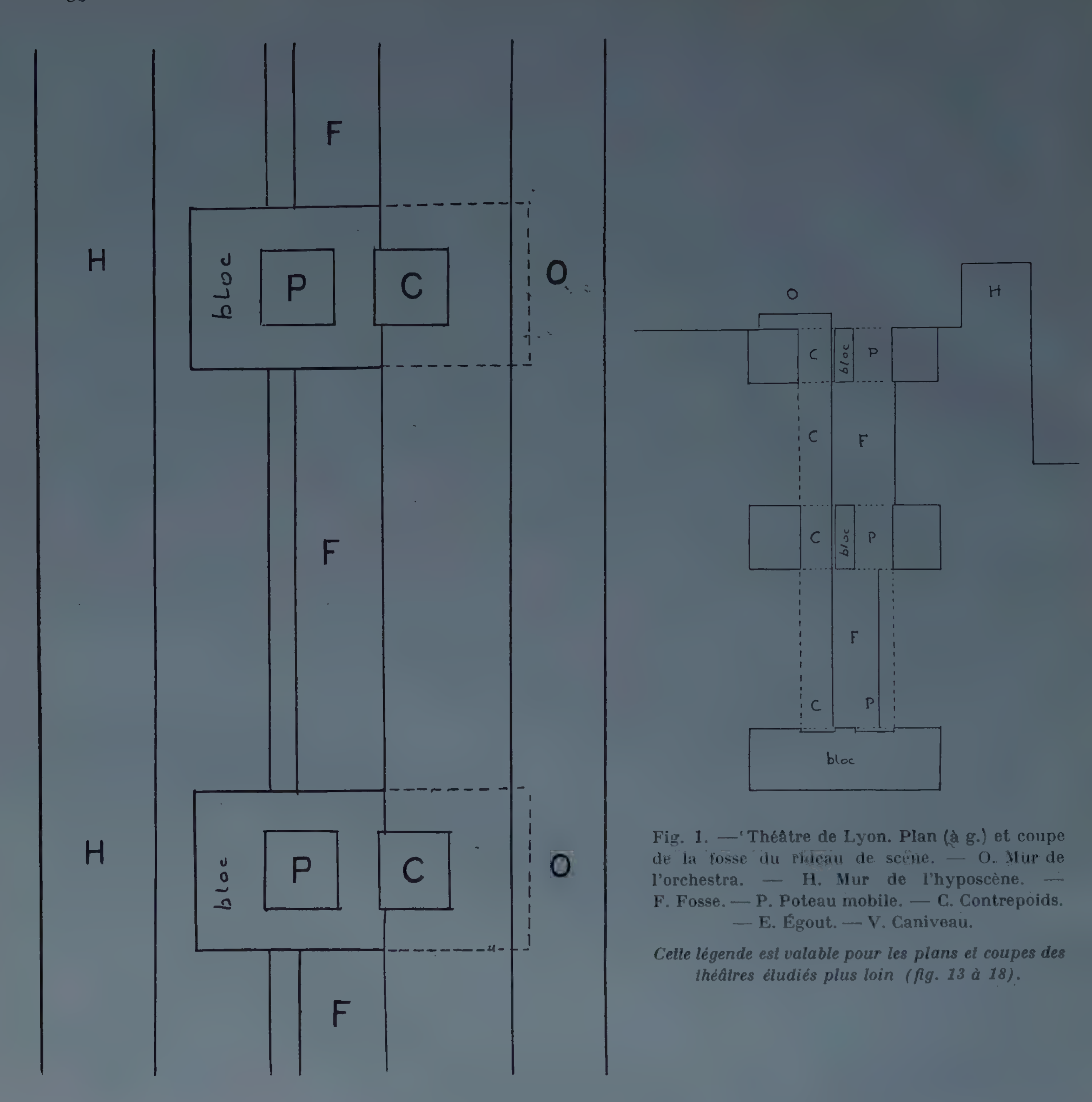


Fig. 1. — Théâtre de Lyon. Plan (à g.) et coupe de la fosse du rideau de scène. — O. Mur de l'orchestra. — H. Mur de l'hyposcène. — F. Fosse. — P. Poteau mobile. — C. Contrepoids. — E. Égout. — V. Caniveau.

Cette légende est valable pour les plans et coupes des théâtres étudiés plus loin (fig. 13 à 18).

Au théâtre de Lyon

A) *Les vestiges archéologiques.* — Large de 60 m. 70, la scène s'ouvre sur la *cavea* par une baie qui mesure aujourd'hui 49 m. 50, mais qui, dans l'Antiquité, alors que les deux murs latéraux étaient garnis de pierres de taille, ne devait pas excéder 48 mètres. Unissant ces deux murs, le *pulpitum*, ce petit mur haut d'un mètre environ, que décoraient niches et bas-reliefs, séparait l'*orchestra* du plateau de scène. En arrière du *pulpitum* s'ouvrait la fosse du rideau. A leur découverte, les vestiges des murs de la fosse se nivelaient à 0 m. 25

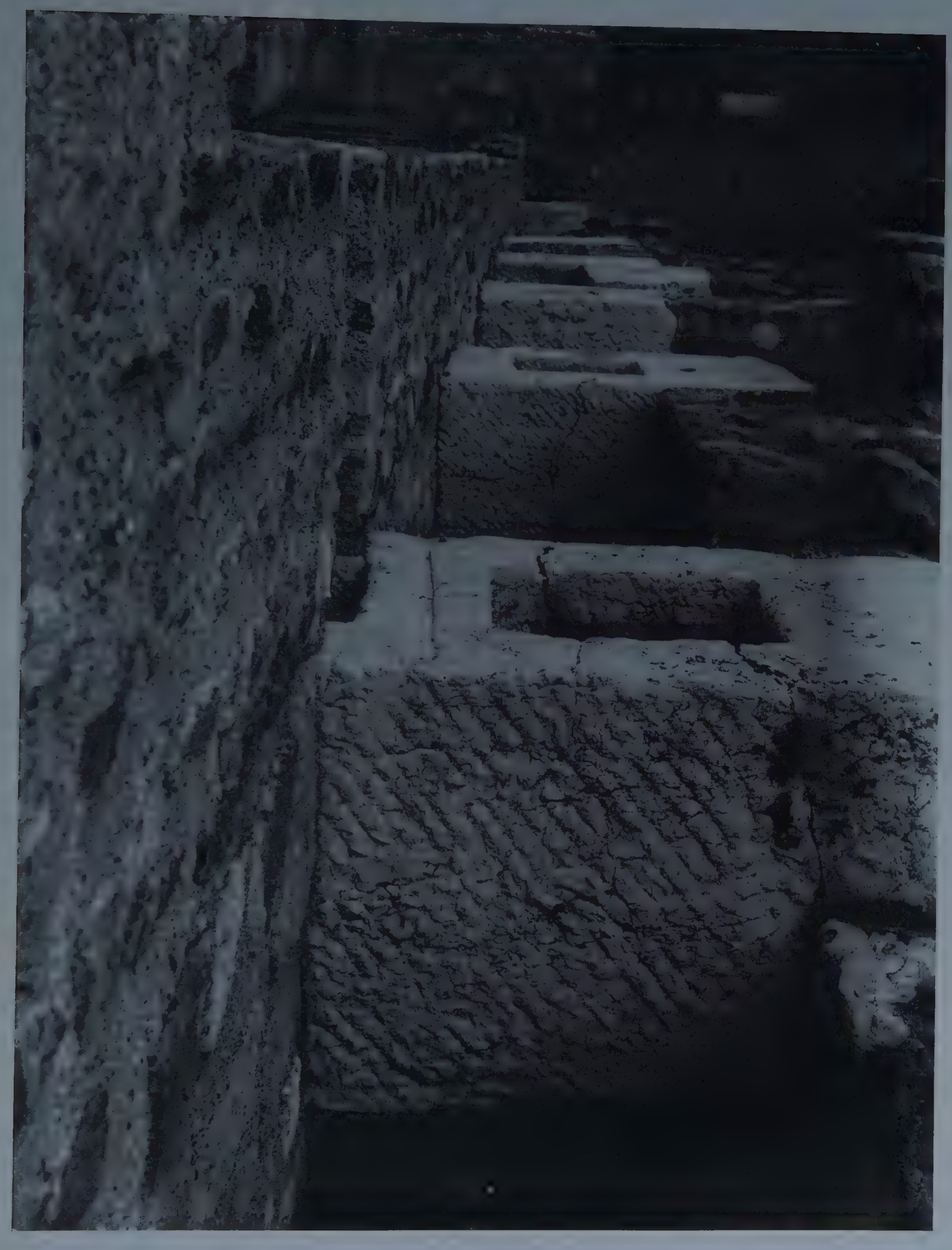


Fig. 2. — Théâtre de Lyon. — Photo prise du côté cour en direction du Nord. A gauche, le mur du côté *orchestra*. A droite le mur du côté scène. Entre les deux se voient six des blocs supérieurs en « choin ». Au premier plan est celui du groupe n° 11. On y distingue, entre les deux trous carrés dont le gauche est à l'intérieur du mur de l'*orchestra*, le sillon oblique produit par une clavette métallique.

(Photo Ballivet).

au-dessous de l'*orchestra.* Pour des raisons d'esthétique et de sécurité, le mur Ouest a été récemment relevé de quelques décimètres. La fosse s'encadrait entre deux murs parallèles. Celui de l'Ouest, épais de 0 m. 70, auquel s'adossait le *pulpitum*, sera nommé ici le mur de l'*orchestra.* Celui de l'Est, épais de 1 m. 28, soutenait le plancher de scène et servait à clore la fosse de l'*hyposcène :* on le nommera mur de l'hyposcène. Entre eux, la fosse, longue de 46 mètres, se terminait à chaque extrémité à un mètre environ de la tête du mur qui encadrait la scène (Voir le plan et la coupe fig. 1).

La coupe transversale (fig. 1, à droite) montre la fosse profonde de 5 mètres sous le plancher de scène, et de 3 m. 78 sous le nivellement supérieur des vestiges. La partie haute est large de 0 m. 58. Une sorte de chanfrein, établi tout au long du mur de l'hyposcène, ramène à 0 m. 43 la largeur de la partie basse. Le pied de ce chanfrein est à 1 m. 47 au-dessus du fond, le sommet à 0 m. 22 plus haut. Les deux murs de la fosse comportent, sous le chanfrein, deux rangées de briques, et deux autres apparaissent dans le milieu de la partie rétrécie.

Dans les 46 mètres de sa longueur, la fosse était coupée par seize groupes de blocs de pierre de taille, distants, d'axe en axe, à l'exception du dernier, de 3 mètres environ. Le premier en commençant par le Nord, côté jardin en termes de théâtre[2], s'aligne à 0 m. 25 de l'extrémité de la fosse. Le 16e était encastré dans l'autre extrémité et se situait à 2 m. 30 seulement du 15e, double anomalie justifiée par un emploi particulier qui était fonction de sa position terminale.

Chacun de ces groupes comportait trois pierres de taille superposées (fig. 2 et 3). Le bloc du haut était en « choin » de Fay, calcaire très dur, d'un blanc assez cru, les deux autres en calcaire tendre, d'aspect molassique et qui se patine en gris. Le plus élevé était nivelé à sa partie supérieure à 1 m. 23 sous le plancher de scène, le médian à 1 m. 70 plus bas, l'inférieur, qui était arasé avec le fond de la fosse, à 2 m. 09 au-dessous du précédent. Tous les trois mesuraient 1 m. 78 de long et 0 m. 65 de large. Le supérieur était épais de 0 m. 53, le médian de 0 m. 62, l'inférieur de 0 m. 60. La face inférieure des blocs médians porte sur la rangée de briques qui coïncide également avec le pied du chanfrein du mur de l'hyposcène. Ces blocs, dont l'axe longitudinal était perpendiculaire à celui de la fosse, pénétraient de 0 m. 43 dans le mur de l'hyposcène et de 0 m. 75 dans celui de l'*orchestra*, qu'ils traversaient complètement (fig. 4).

Les blocs étaient percés de part et part de deux trous carrés de 0 m. 37 de côté, séparés par un plein de 0 m. 16. Leur décalage par rapport à la fosse avait pour effet que le trou du côté de l'hyposcène alignait sensiblement sa paroi avec celle de la fosse. Toutefois, la présence du chanfrein réduisant la largeur de celle-ci, un conduit était établi dans la base du mur de l'hyposcène, sur toute la portion où il subissait un épaississement. Entre les deux blocs supérieurs, ce conduit se prolongeait jusqu'au sommet de la fosse par l'effet de deux joues, faisant une saillie de 0 m. 12 sur le mur. La largeur de ces joues était de 0 m. 17, et l'espace qui les sépare de 0 m. 32. Cette dimension montre que les

(2) Ce n'est pas par une affectation de technicité que nous utilisons ici les termes de *cour* et *jardin*. Parler de Nord et de Sud provoquerait une ambiguïté puisque les divers théâtres ont des orientations différentes et même opposées. A Lyon, *jardin* désigne le côté Nord, *cour* le côté Sud. Il en va à l'inverse dans le théâtre de Vienne. Droite et gauche peuvent être entendus différemment pour l'acteur et le spectateur. *Cour* et *jardin* ne prêtent à aucune confusion. Pour l'acteur, *cour* est à gauche, *jardin* à droite, comme ils se présentent dans l'expression écrite de *cour et jardin*. On connaît au surplus le système mnémonique qui permet au spectateur de les identifier en utilisant le nom de Jésus-Christ dont les initiales J et C, qui sont celle de *jardin* et de *cour*, désignent pour lui les deux côtés de la scène dans l'ordre où ils se présentent dans la réalité et dans le nom écrit.

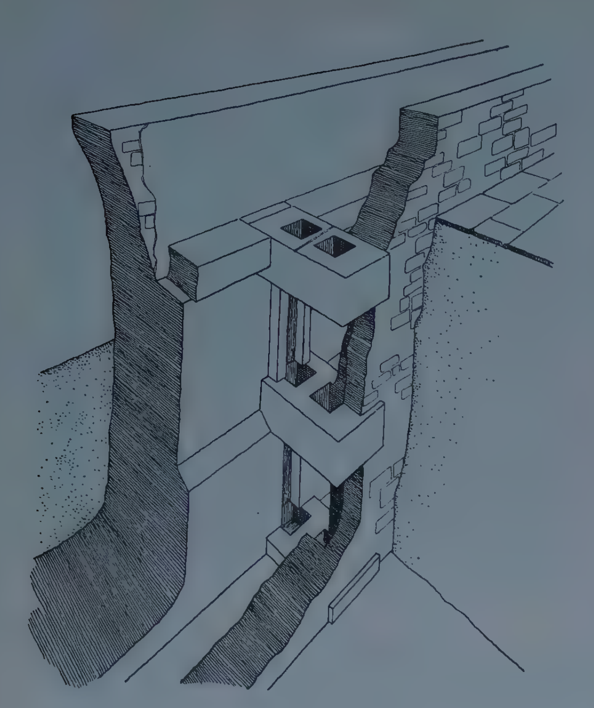


Fig. 3. — Détail des cassettes.

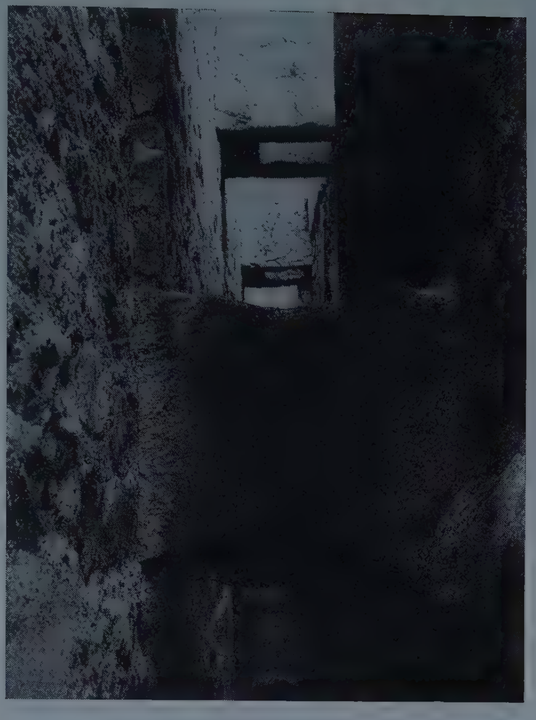


Fig. 4. — Théâtre de Lyon. — Photo prise du côté cour à l'intérieur de la fosse, à mi-hauteur au niveau des blocs médians. Au sommet, vus par-dessous, les blocs de « choin ». On distingue, sous le bloc qui paraît en seconde position et qui fait partie du groupe n° 9, les joues qui prolongent le trou carré de la cassette. Au milieu, l'un des blocs médians en molasse grise. Dans le bas, le fond de la fosse, où se voient, emplis d'eau, deux des blocs inférieurs. Sur le mur de droite, celui du côté scène, on distingue le chanfrein qui réduit la largeur de la fosse dans sa portion inférieure.
(Photo Ballivet).

trous des blocs avaient été taillés « à l'avantage », et que la largeur de 0 m. 32 doit seule être retenue. Le groupe n° 11, le seul intact, révèle que les joues étaient taillées dans deux blocs superposés de calcaire tendre, analogue à celui des blocs inférieurs, et inclus dans le mur de l'hyposcène.

Du côté de l'*orchestra*, les trous avaient une disposition différente. Ils alignaient leur face interne à la face du mur, si bien que les gaines qui les unissaient les uns aux autres se trouvaient entièrement incluses dans l'épaisseur de ce mur, qui se trouvait entaillé sur toute sa hauteur. Seul le groupe n° 16 était différent. Il ne comportait qu'un seul trou, par suppression de la partie pleine qui, dans les autres blocs, séparait les deux trous jumeaux.

La face supérieure des blocs de la partie haute a livré une particularité dont l'équivalent n'existe nulle part ailleurs. Dans la portion, large de 0 m. 16, qui sépare les deux trous, apparaît un sillon longitudinal, que l'on a coutume d'identifier avec une trace laissée par la corde de traction des montants mobiles. Cette explication, on le verra, est inexacte : une simple corde n'aurait pu laisser des traces aussi profondes dans le calcaire dur des blocs. Un examen attentif montre d'ailleurs que ces sillons ne sont pas exactement parallèles à l'axe de la fosse, mais marquent avec lui une légère oblique. Pour légère qu'elle soit, cette oblique exige une explication.

De bout en bout, le sol de la fosse était garni par un double lit de briques de 0 m. 45 sur 0 m. 32, posées à plat, et profondément engagées sous les murs latéraux. Ce radier était

interrompu régulièrement par les blocs inférieurs dont la surface, on s'en souvient, se nivelait à peu près au fond de la fosse. Celle-ci, dans le principe, marquait une pente sensible du Nord au Sud, pente qui se retrouvait d'ailleurs à tous les étages des blocs. Entre les groupes nos 14 et 15, un petit passage oblique, large de 0 m. 37 et réservé dans le mur de l'hyposcène, conduisait à un puits perdu les eaux pluviales qui avaient pu pénétrer à l'intérieur de la fosse.

Pour en terminer, ajoutons que le mur de l'hyposcène, épais de 1 m. 28, était, au niveau de la face supérieure des blocs les plus élevés réduit à sa moitié externe, de manière à laisser, sous le plancher de scène et sur le côté de la fosse, un passage de service large de 0 m. 52, haut de 1 mètre environ. Ce passage aboutissait, côté cour, à un petit local dissimulé derrière le mur latéral de la scène. Long de 5 m. 70, large de 1 m. 05, ce local servait probablement à la surveillance des mouvements du rideau au cours de la manœuvre. Côté jardin, le passage était accessible par un escalier montant de l'hyposcène, aux abords de l'appareil de traction.

Effectivement, à Lyon comme dans tous les autres théâtres antiques, l'appareil moteur se trouvait côté jardin, derrière le mur qui séparait l'extrémité de la scène de la *cavea*. Comme l'a observé J. Formigé, « ces machines sont toujours à gauche, car il fallait que les machinistes puissent les manœuvrer à main droite »[3]. D'importantes traces de cet appareil ont pu être observées à Arles, à Vaison, à Orange. Il en subsiste encore à l'Odéon de Lyon, mais le théâtre voisin n'en a rien révélé.

Au cours de la période d'utilisation du théâtre, les structures qui viennent d'être décrites subirent d'importants remaniements.

Le premier fut probablement le remplacement des blocs de la rangée supérieure. Taillés une première fois dans le même calcaire tendre que les autres, ils furent rapidement usés par le frottement, et durent être remplacés par les blocs de choin de Fay qui existent actuellement. Bien plus tard, un grave accident vint ruiner tout le système. Le mur de l'*orchestra*, épais de 0 m. 70, était insuffisant pour soutenir la poussée des terres. Sans doute celle-ci fut-elle accrue un jour par l'obturation de l'égout qui passait au long de ce mur du côté de l'*orchestra*. Tout un pan s'effondra entre le 13e et le 16e groupe. Le mur de l'hyposcène fut également altéré, sans doute par l'effondrement des blocs du 15e groupe et l'engorgement consécutif du puits perdu situé derrière. On peut effectivement constater que le mur de l'*orchestra* fut reconstruit du 13e au 16e groupe, zone où ne reparaissent pas les rangées de briques. Quant au mur de l'hyposcène, il fut relevé dans les mêmes conditions du 14e au 16e groupe, mais sans l'amincissement qui existait auparavant au-dessus du chanfrein. Cette reconstruction des deux murs s'accompagna de la suppression totale du 15e groupe. Suppression du chanfrein et suppression du 15e groupe eurent pour effet de rendre inutilisable le système du rideau. Il est possible que pendant quelque temps le théâtre ait été utilisé sans rideau.

Enfin, à une époque indéterminée, l'inversion de la pente de la moitié Sud du fond de la fosse eut pour effet de ramener les eaux pluviales vers le centre, où cependant n'existe aucune trace d'une évacuation quelconque. Cette opération s'accompagna de l'obturation du passage en direction du puits perdu. On a pu se demander si la fosse n'avait pas été transformée un jour en citerne. Au Moyen Age, lors de la destruction systématique du théâtre, le rideau ne fut pas oublié par les exploiteurs de ruines. Beaucoup de blocs manquaient lors du récent dégagement. D'abord, à tous les

(3) J. Formigé, *Notes sur la scène*, Mémoires présentés à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, XIII 2e partie, 1933, p. 700-701.



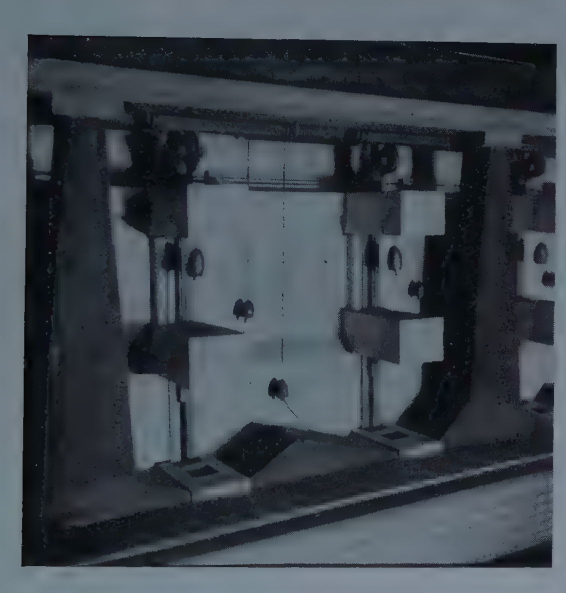
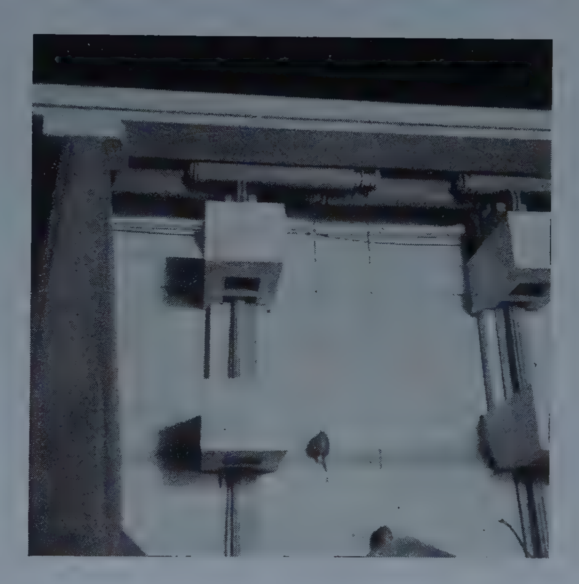



Fig. 4 *bis*. — La maquette, ensemble et détails.

étages, les trois blocs du 15e groupe. Et si, dans la file inférieure, tous les autres subsistaient encore, parce qu'enterrés dans le fond de la fosse, la rangée médiane ne livra que ceux des groupes nos 4, 7, 8, 9, 10, 11 et 16, la rangée supérieure, seulement ceux des groupes nos 4, 8, 9, 10, 11 et 12. Quant aux joues, elles n'apparaissent que dans les groupes nos 8, 10 et 11, et particulièrement bien conservées dans le dernier.

Aujourd'hui, depuis le dégagement des ruines, la poussée des terres contre le mur de l'*orchestra* est redevenue menaçante. En guise de contreforts, les blocs qui manquaient dans la rangée médiane ont été refaits en un matériau qui se différencie assez du calcaire gris des anciens pour ne pas tromper l'archéologue.

[A. A.]

*
* *

B) *La reconstitution du système du rideau* (voir la maquette, fig. 4 *bis*). — Il est évident que la longueur du rideau était divisée en 14 parties par 15 montants placés dans les 15 groupes de pierres décrits plus haut. Le 16e groupe, encastré dans le mur fermant la fosse au Sud et ne présentant qu'un seul trou, ne pouvait recevoir de montant et avait un usage particulier. Les cordages nécessaires au fonctionnement du rideau affleuraient le dessus des pierres du niveau supérieur. Les stries profondes et légèrement obliques indiquent un seul passage, non pas d'une corde, mais d'un objet métallique. Les usures plus larges et moins visibles étaient dues au frottement d'une corde changeant légèrement de trajet au cours de son fonctionnement. En position élevée, le rideau était arrêté au-dessus des pierres supérieures et ne pouvait toucher les cordes en mouvement, ni descendre dans la fosse que coupaient les blocs de pierre. Le système moteur du rideau se trouvait dissimulé au Nord, côté jardin, dans le prolongement de la fosse et derrière le mur fermant la scène du côté de la *cavea*.

En examinant plus attentivement un groupe de trois pierres (fig. 3), il apparaît que les trous carrés et leurs jointements verticaux, construits différemment du côté de l'*orchestra* et du côté de la scène, n'avaient pas le même usage. Côté *orchestra*, les conduits qui les unissaient, faits de moellons simplement appareillés, ne pouvaient servir qu'à un passage sans contact. Côté scène, les fortes joues exécutées et posées avec beaucoup de soin indiquent l'emplacement de pièces de bois rigoureusement droites. Ces pièces de bois servaient de guides aux montants mobiles soulevant le rideau.

Le système exigeait donc l'élévation des 15 montants et des 14 traverses qui les unissaient à leur sommet et auxquelles était fixé le tissu, et cela sur une longueur de 46 mètres. Cette élévation devait s'effectuer avec un synchronisme parfait, les montants étant maintenus parallèles par les cassettes. Unis entre eux, ils formaient des rectangles. Un décalage dans leur synchronisme aurait eu tendance à transformer ces rectangles en parallélogrammes plus étroits, et à bloquer le système. La synchronisation du mouvement vertical des montants est donc le problème majeur qu'il faut résoudre.

Fixé sur les traverses qui unissaient les montants (fig. 5, A), le tissu suivait ceux-ci dans leur mouvement ascendant, passant dans une longue ouverture réservée dans le plancher de la scène. Mais, pratiquement, le mouvement inverse était aléatoire, le bas du rideau ne pouvant être tendu comme en haut, ni lesté puisqu'il ne descendait pas dans la fosse.

La seule solution pratique, qui avait de plus l'avantage de maintenir en bon état le tissu du rideau au repos, tout en réduisant l'encombrement au minimum, était de le faire s'enrouler et se dérouler autour de cylindres mobiles. Pour rendre ce moyen constamment agissant (fig. 5, B), il suffisait de munir une des extrémités de ces cylindres d'une corde, tendue par un poids, s'enroulant en sens inverse du rideau. Celui-ci, en s'élevant, enroulait la corde autour du cylindre. En descendant, la corde, entraînée par le poids, se déroulait en sollicitant constamment le rideau qui reprenait sa place sur les cylindres. Les poids, dans leur mouvement vertical, trouvaient leur passage dans la fosse elle-même, entre les

blocs de pierre qui la traversaient. La partie mobile à soulever se composait donc des 15 montants coulissants, des 14 traverses qui les réunissaient, du rideau lui-même et des poids agissant sur les cylindres d'enroulement. Disons, sans préciser plus, que cet ensemble pesait déjà plusieurs tonnes.

Fixer une corde au bas de chaque montant mobile (fig. 6, A), la faire courir le long du montant jusqu'au sommet des pierres supérieures, réunir ces 15 cordes à une corde maîtresse, rien n'est plus simple. Une forte traction exercée à l'extrémité de cette corde devait extraire

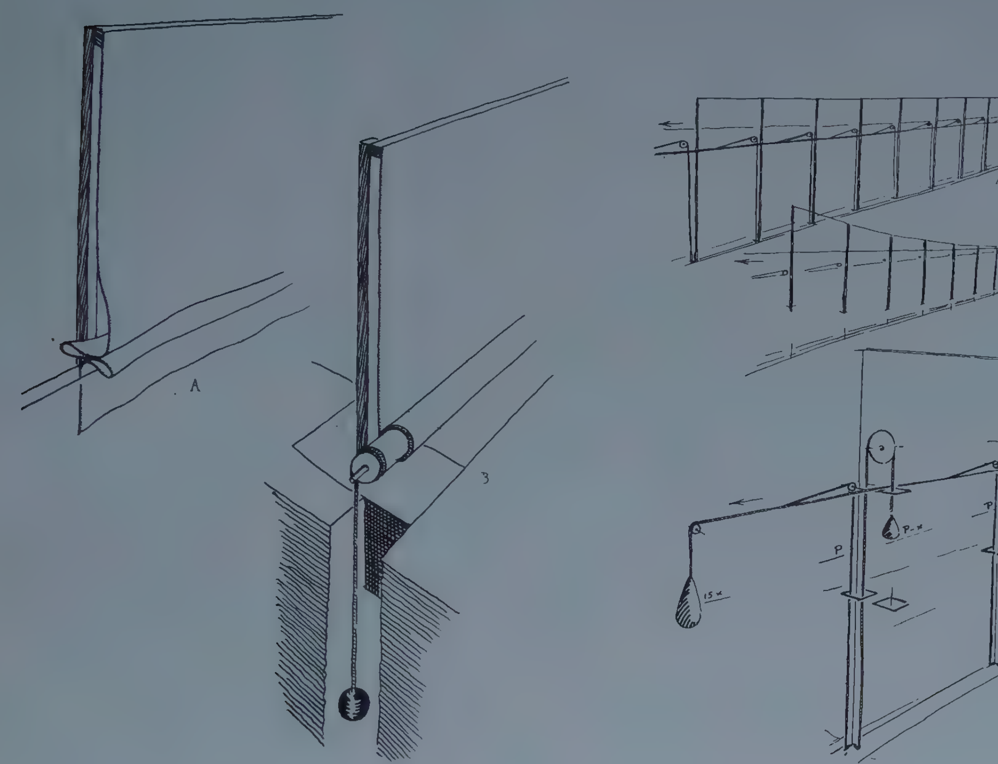


Fig. 5. — L'étoffe et le contrepoids.

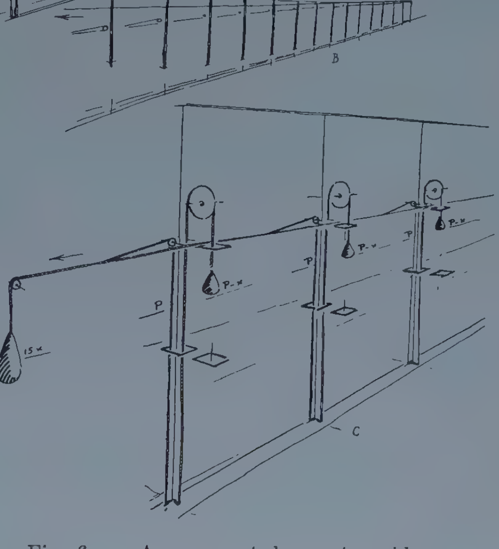


Fig. 6. — Agencement des contrepoids.

tous les montants de leurs cassettes, soulever le rideau et les poids des cylindres. Mais le premier effet de cette traction aurait été de plaquer la corde contre les montants avec une force égale au poids à soulever, de freiner le mouvement et d'user rapidement les cordes. Le second effet, plus important encore, serait dû à l'allongement obligatoire d'une corde de 45 mètres, tirée à une de ses extrémités et subissant l'effet d'une forte charge. Cet allongement étant progressif à partir du point le plus éloigné de l'effort (fig. 6, B), le premier montant serait sorti de sa gaine d'une hauteur correspondant à l'allongement, avant que le 15e montant n'ait subi aucun effort. L'effet de parallélogramme décrit plus haut se produisant alors, tout mouvement devenait rapidement impossible, et une rupture de corde, fatale, par suite d'une traction excessive. En admettant que l'on puisse faire fonctionner le rideau de cette manière, nous n'aurions, en tous cas, aucune satisfaction archéologique

puisque les cordes n'auraient pas laissé sur les pierres de traces semblables à celles qui existent.

Supprimer l'allongement progressif de cette corde maîtresse est donc absolument nécessaire pour qu'elle puisse agir simultanément sur les 15 montants. Le moyen le plus simple est d'équilibrer les masses qui produisent l'allongement par des masses égales réparties sur les points où s'exerce l'effort, c'est-à-dire sur les quinze montants. Nous comprenons alors la destination du conduit vertical, placé du côté de l'*orchestra* (fig. 6, C). Dans ce conduit circulait un contrepoids P, attaché à une corde qui, sortant au niveau supérieur, redescendait dans le conduit côté scène pour s'attacher au pied du montant mobile, à côté de la corde de traction. L'élévation du montant faisait descendre le contrepoids d'une hauteur égale. Ainsi équilibré, le montant soulevait sa charge sans allongement de corde, et réduisait la force motrice à l'inertie de la masse et aux frottements.

Cet équilibre implique pourtant que, le travail nécessaire pour mouvoir les masses opposées cessant, ces masses deviennent immobiles et restent dans la position où elles se trouvent (équilibre indifférent). Le rideau monté ne pouvait redescendre. Une réduction des contrepoids, compte tenu des frottements, est le seul moyen de rompre cette inertie. Mais, élevé maintenant avec un effort exigé par la diminution des contrepoids, le rideau demandait à être maintenu par un système de blocage, afin qu'il ne redescende pas par son seul poids, et avec une accélération désastreuse pour le mécanisme.

Il s'agit donc de ne pas abandonner les avantages obtenus par l'équilibre indifférent, tout en commandant l'élévation et l'abaissement du rideau. On retrouve cet équilibre en accrochant à la corde maîtresse, après le point de traction, un poids totalisant les réductions faites aux quinze contrepoids. Agissant dans le même sens que les contrepoids, et leur rendant ce qu'on leur avait enlevé, toutes les parties mobiles pouvaient circuler en élévation ou en abaissement, en demeurant en équilibre. Arrêté en un point quelconque de sa course, le rideau n'avait pas tendance à la continuer ou à l'inverser : c'est la preuve indiscutable de cet équilibre.

Le schéma de fonctionnement établi, nous devons déterminer l'emplacement des cordes nécessaires à son fonctionnement. Cet emplacement sera indiscutable s'il coïncide avec les traces, si précieuses, laissées sur les blocs supérieurs.

En prolongeant par une ligne droite un des sillons les mieux définis (fig. 7 A), celui du groupe n° 11 par exemple, nous trouvons les aboutissements de cette ligne d'une part sur l'angle intérieur gauche du trou carré côté scène du groupe n° 12, de l'autre sur l'angle intérieur droit du trou carré côté *orchestra* du groupe n° 10.

Partant du groupe n° 10 (fig. 7), où elle coulissait dans un anneau (fig. 7, 1), la corde passait au-dessus du groupe n° 11, entre les deux trous carrés, pour atteindre le groupe n° 12. Accrochées à la corde maîtresse (fig. 7, 2), les cordes de traction fixées au bas du montant mobile tiraient celle-ci dans le plan horizontal. Mais, maintenu par les anneaux fixés à chaque groupe dans le mur du côté *orchestra*, cet ensemble de trois segments de cordes prenait la forme d'un Y dont la branche principale se trouvait dans le prolongement de la bissectrice de l'angle aigu formé par les deux petits segments. En faisant coïncider la grande branche du Y avec la trace que nous connaissons, on trouve le point où la corde de traction abordait la cassette et le montant mobile (fig. 7, 3).

L'emplacement du point d'attache de la corde de traction sur la corde maîtresse peut se déterminer en reportant, à partir du point où se trouve l'anneau (fig. 7, 1), la longueur correspondant à

l'élévation maximum du rideau, c'est-à-dire la distance entre le niveau supérieur des pierres de la rangée haute et le bas de la fosse. Cette longueur de 3 m. 60, correspond à la course des contrepoids du rideau.

On comprend la nécessité qu'il y avait à ce que les cordes sautent un groupe (fig. 7, C-D). L'entre-axe des groupes étant inférieur à l'élévation du rideau, il en faut conclure qu'une corde maîtresse assurait le service des groupes de chiffre pair et une autre celui des groupes de chiffre impair. Une autre constatation apporte une preuve du bon établissement de cette corderie (fig. 8). Dans la position d'élévation maximum, les Y étant devenu des V, les cordes de traction passent à

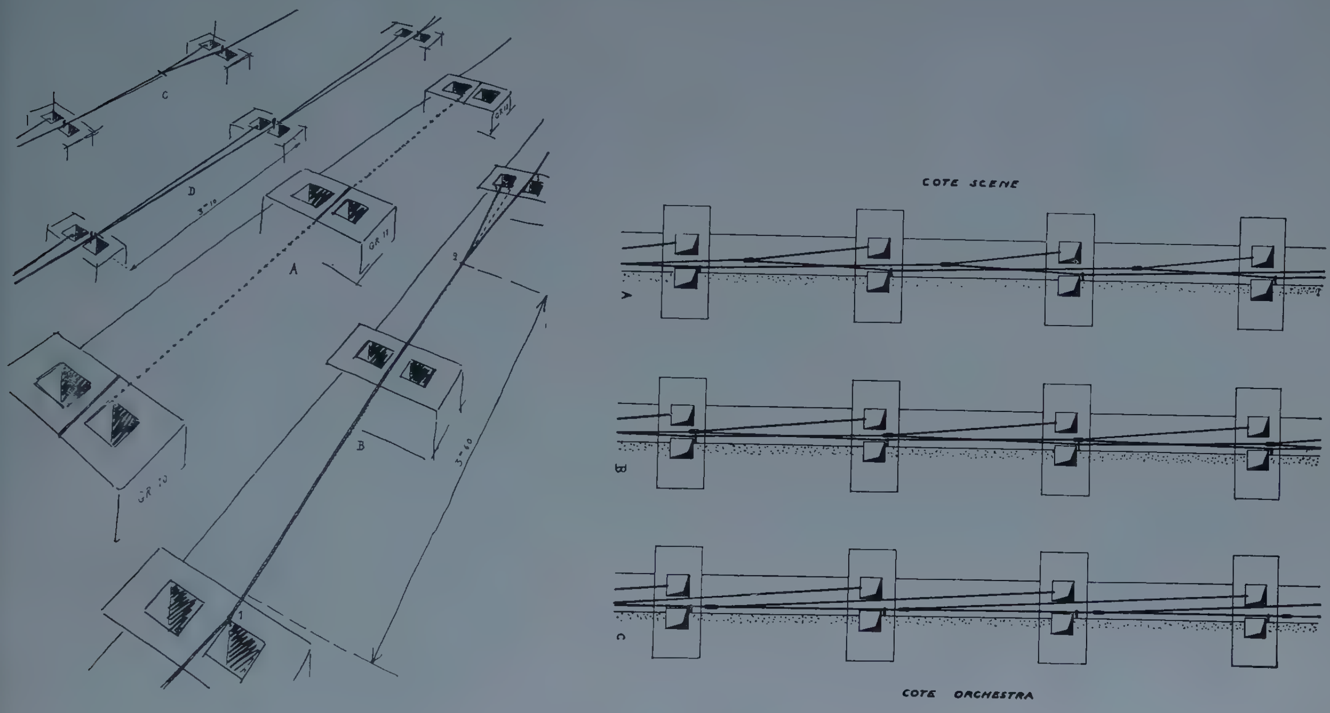


Fig. 7. — Disposition des fils.

Fig. 8. — Disposition des fils.

l'extérieur de l'angle interne droit des trous carrés, sans toucher aucune partie mobile, montants ou cordes des contrepoids (voir fig. 8 : A, rideau abaissé, B, passage des attaches des cordes sur les pierres, C, rideau monté.)

Grâce aux traces laissées sur les pierres nous avons trouvé le point où arrivait la corde de traction des montants sur la cassette, et son point d'attache sur la corde maîtresse. Ce complexe de cordes horizontales se trouve recoupé dans le sens vertical par la corderie des cylindres d'enroulement du tissu. L'heureuse coexistence de ces deux systèmes sera une preuve nouvelle d'une restitution convenable. Cette preuve, nous allons la fournir en cherchant l'emplacement et le fonctionnement des cylindres d'enroulement, de leurs cordes et de leurs poids.

Si le poutrage soulevant le rideau était divisé en 14 parties pour des raisons mécaniques, les mêmes raisons s'appliquaient aux cylindres d'enroulement, qui pivotaient sur des axes placés à leurs extrémités. De plus, la partie du cylindre sur laquelle s'enroulait

le tissu était prolongée par une partie supplémentaire recevant les spires de la corde des contrepoids de rappel.

Placés bout à bout sur une même ligne, les lés destinés à masquer la scène et les montants auraient été séparés par des vides égaux à la longueur des pivots et de la partie recevant la corde des contrepoids. Il était donc nécessaire d'établir deux files de rideaux se recouvrant par leurs bordures (fig. 9). Quinze rouleaux masquaient donc les quinze montants (fig. 9, A). Parallèlement et en arrière, quatorze rouleaux, placés entre les montants, masquaient les espaces vides (fig. 9, B).

Ces deux lignes de rouleaux alternés tournaient en sens inverse, et le recouvrement de leurs bords donnait à l'ensemble des 29 lés un aspect homogène. En partant du premier groupe, côté jardin, lequel se trouve à 0 m. 25 de l'extrémité de la fosse, et compte tenu d'un recouvrement suffisant du tissu, on trouve la longueur des 29 cylindres. Pour les quinze cylindres qui masquent les montants, la corde de rappel et son poids placé à droite descendent dans le triangle formé par la corde maîtresse, la corde de traction et les groupes de pierres, triangle qui n'est jamais balayé par un mouvement du système des cordes horizontales. Pour les cylindres de la seconde ligne, la corde de rappel et son poids, qui sont cette fois à gauche, descendent entre le mur de la fosse, côté scène, et la corde de traction, toujours en dehors et à l'écart du système des cordes mobiles.

Les lés de rideau se trouvaient ainsi roulés sous les planches de la scène, les supports des pivots fixés à des traverses servant en même temps à l'étayage de ce plancher, de part et d'autre de la fente traversée par les rideaux au moment de l'élévation, fente que la poutrelle à laquelle s'attachait le tissu venait clore en position abaissée.

Du côté de l'*orchestra*, les rouleaux masquant les montants (fig. 9, A) se trouvaient entre le mur de la fosse et ces montants, ou plutôt entre le mur de la fosse et la corde des contrepoids. En tenant compte d'un certain jeu, on peut approximativement déterminer le diamètre maximum des rouleaux une fois le tissu roulé, et par conséquent le diamètre de l'âme, en fonction de l'épaisseur du tissu. En reportant ce diamètre aux rouleaux de la seconde ligne (fig. 9, B), on constate que le poids de rappel se trouvait en bout de course au niveau du rétrécissement existant au bas de la fosse, sa corde étant donc réduite de la hauteur de ce rétrécissement. Le nombre de tours de cylindre produit par l'élévation du rideau étant évidemment le même pour les deux cordes de rappel, le diamètre de l'extrémité d'enroulement était donc plus petit que l'âme du rideau.

Il faut encore observer que le diamètre du rouleau était constamment variable pendant son mouvement, de par la superposition du rideau sur lui-même qui augmentait ce diamètre à chaque tour. Pour que le couple de traction des poids reste toujours le même, l'âme d'enroulement de la corde devait être variable aussi, donc conique (fig. 9, C). Son grand diamètre correspondait à la position abaissée ; inversement, le petit diamètre correspondait à la position élevée. Cette disposition, qui ne change rien à l'action d'enroulement proprement dite du rideau, a une importance dans l'établissement de l'équilibre général où l'on ne pourrait admettre, par suite de la diminution ou de l'augmentation des couples, que les quinze poids fussent constamment variables sans aucune compensation possible.

Une fois exercée la traction sur le 14e et le 15e groupes (fig. 10, A), les deux cordes maîtresses avaient terminé leur rôle. Toutefois, devant laisser le passage à des cordes verticales qui commandaient les derniers cylindres d'enroulement, elles continuaient normalement leur chemin vers l'extrémité de la fosse, côté cour. Pour retrouver la tension

nécessaire à leur bonne position, ces deux cordes terminaient leur course dans le conduit rectangulaire du groupe nº 16, lestées chacune d'un poids qui y circulait de haut en bas suivant la traction exercée. L'expérience prouve que cette tension constante sur les cordes, se propageant d'une extrémité à l'autre de la fosse, concourait à annuler l'effet de flexion qui pouvait se produire entre les groupes alors que, le rideau abaissé, la tension due à la traction ne s'exerçait plus. Obligatoirement, la masse de ces deux poids du groupe nº 16 s'ajoutait au poids compensateur placé au-delà du point de traction pour ne pas compromettre l'équilibre général.

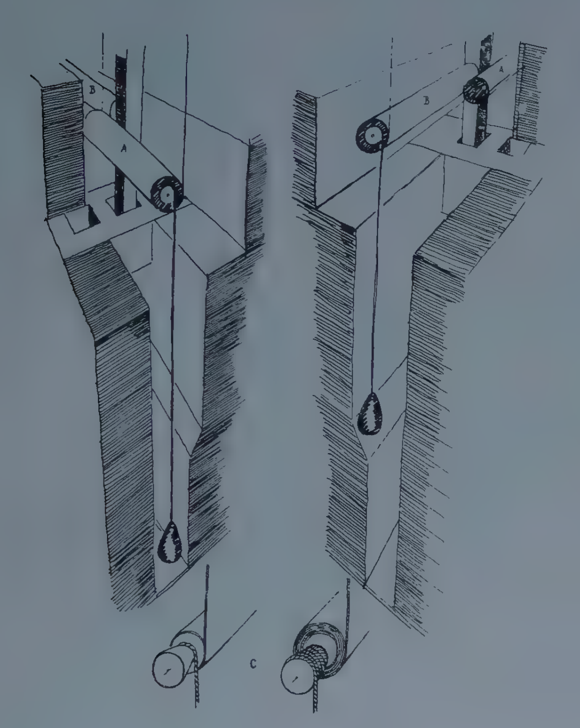


Fig. 9. — Les rouleaux.

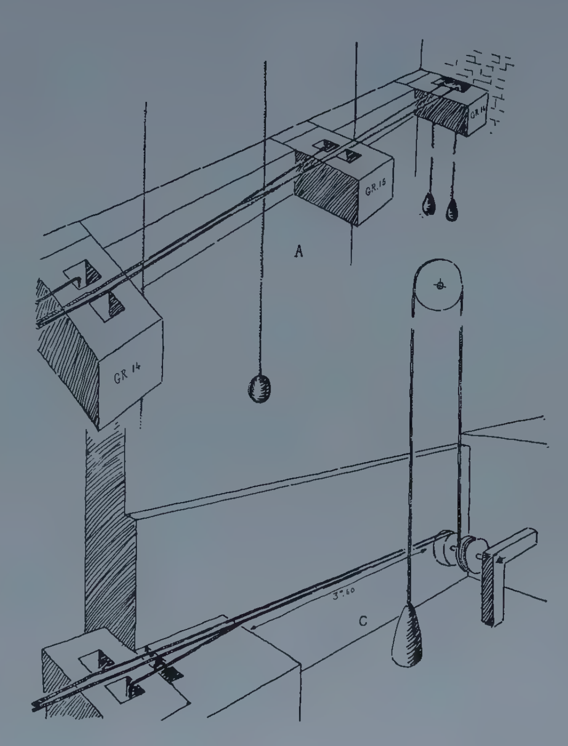


Fig. 10. — Détail des cassettes et des fils.

La fosse du rideau, côté jardin, se terminait à 0 m. 25 du premier groupe (fig. 10, C) Les deux cordes maîtresses, poursuivant leur trajet rectiligne, traversaient l'espace libre situé dans le prolongement de la fosse en longeant le mur qui la limitait. En ajoutant la longueur de corde nécessaire à l'élévation (3 m. 60) et la longueur de la corde de traction du groupe 1 jusqu'à son point d'attache normal sur la corde maîtresse, on arrive à 0 m. 60 du mur transversal limitant définitivement la circulation de la corderie. Il faut cependant situer au-delà le point où s'appliquaient la force motrice et l'accrochage du poids compensateur. Du plan horizontal, le système était renvoyé dans le plan vertical au moyen de deux poulies calées parallèlement sur le même axe et, par conséquent, solidaires l'une de l'autre. Sur la première poulie était fixée l'extrémité des cordes maîtresses qui pouvaient s'y enrouler, entraînées par la seconde poulie sur laquelle une seule corde, après un enroulement, montait verticalement, traversait le plancher de la scène, pour passer sur une poulie folle

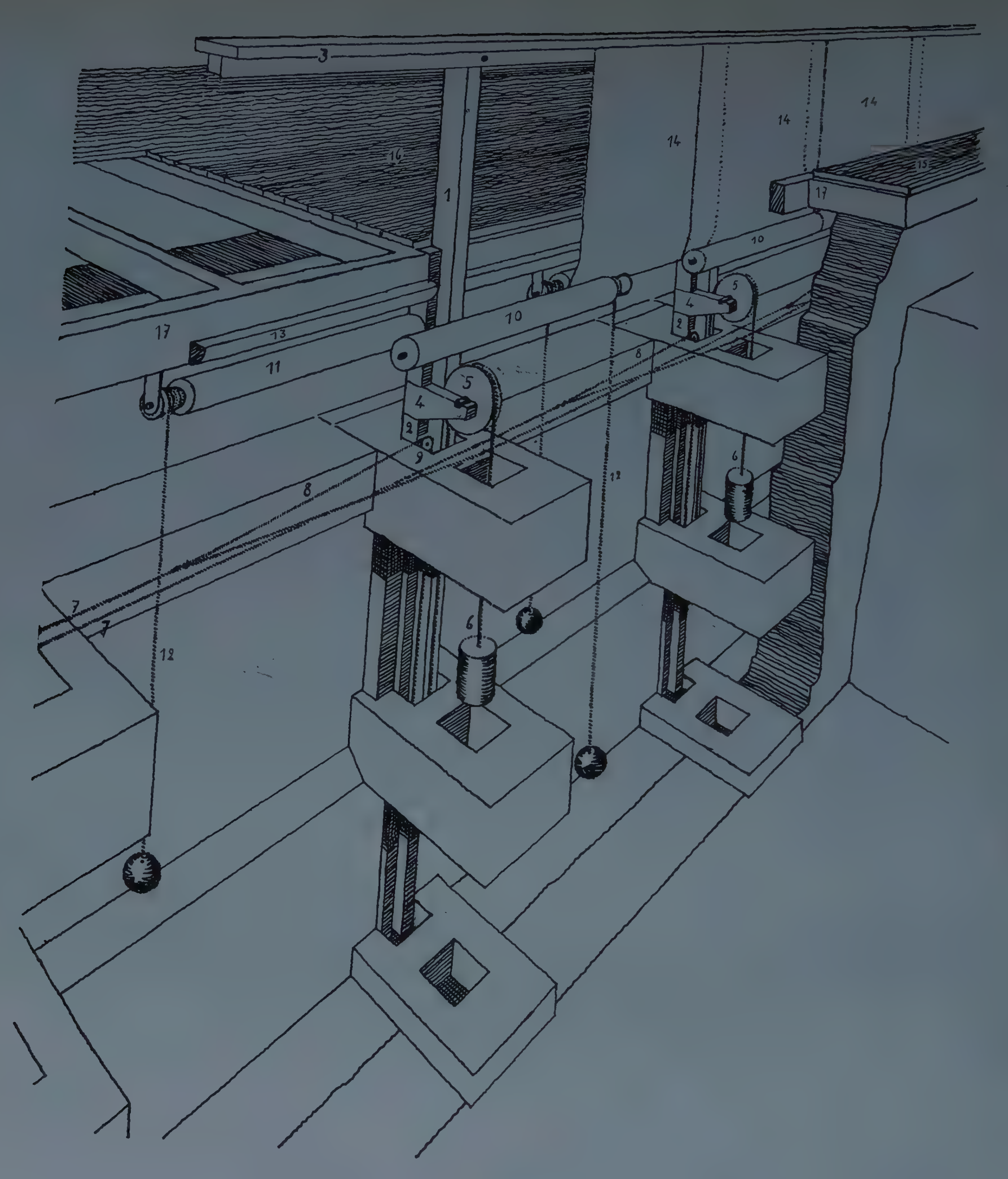


Fig. 11. — Cette figure matérialise l'ensemble des schémas précédents. Le mur côté *orchestra* n'a pas été représenté, non plus qu'une partie du plancher de la scène. Le rideau est figuré au début de son élévation. On retrouve l'architecture de la fig. 3, à laquelle viennent se superposer les divers organes nécessaires à la construction et au fonctionnement du rideau. — 1. Montants mobiles. — 2. Coulisses guidant les montants mobiles et s'appuyant sur les joues de pierre. — 3. Traverse sur laquelle viennent se fixer les rideaux et qui obture la fente du plancher de scène en position abaissée. — 4. Consoles supportant les poulies de renvoi des contrepoids qui équilibrent la masse à soulever. — 5. Poulie de renvoi des contrepoids. — 6. Contrepoids et leurs cordes attachées au pied des montants mobiles. — 7. Cordes maîtresses. — 8. Cordes de traction fixées au pied des montants mobiles et attachées aux cordes maîtresses. — 9. Poulies de renvoi des cordes de traction. — 10. Cylindres d'enroulement des rideaux coté *orchestra* et leurs prolongements. — 11. Cylindres d'enroulement des rideaux côté scène et leurs prolongements. — 12. Cordes de rappel des cylindres d'enroulement et leurs poids. — 13. Barre de friction destinée à placer les lés de rideaux sur un même plan vertical. — 14. Lés de tissu des rideaux et leurs recouvrements. — 15. Plancher de la scène, côté *orchestra*. — 16. Plancher de la scène. — 17. Poutrage supportant le plancher de scène et les cylindres d'enroulement.

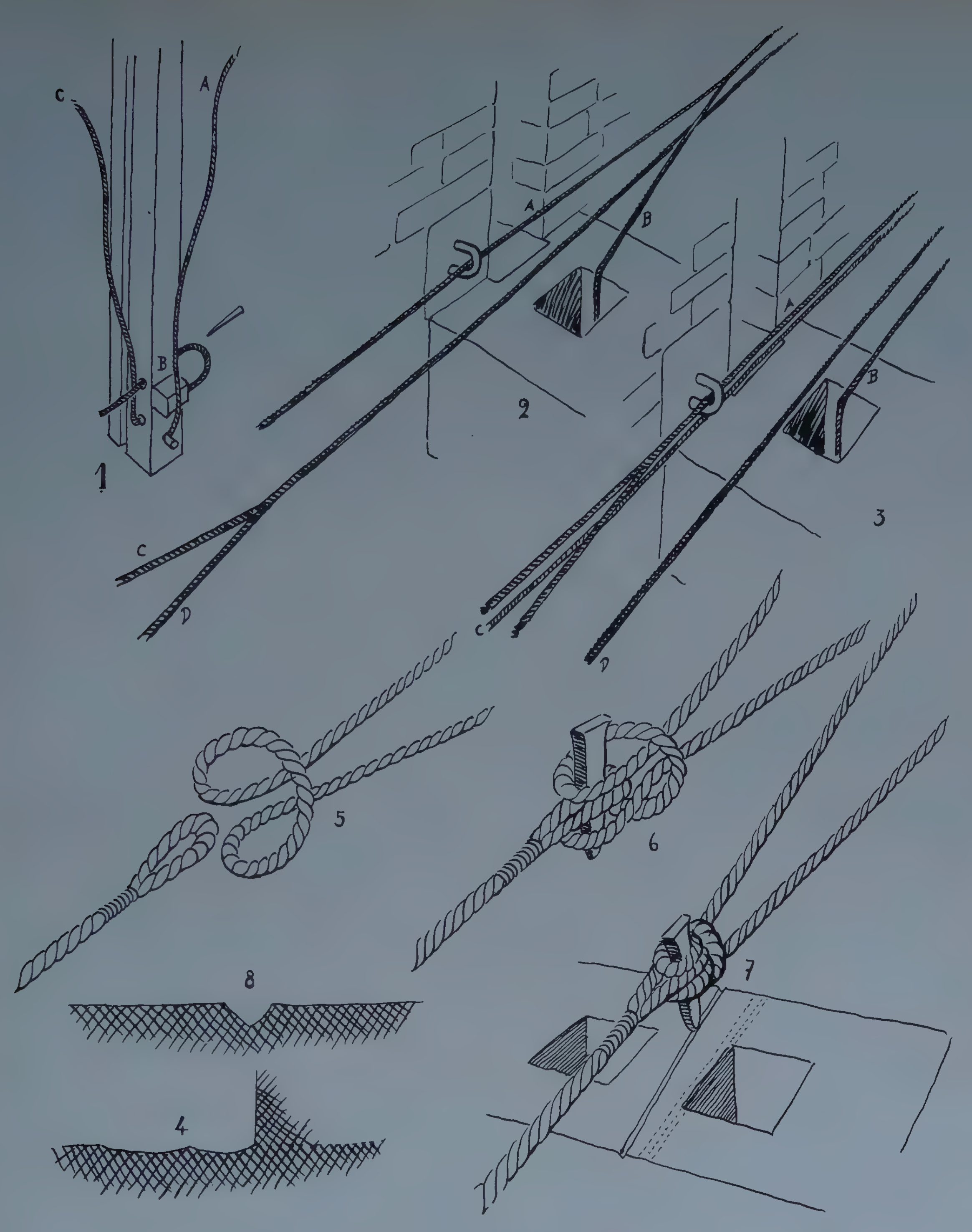


Fig. 12. — Cette figure montre certains détails qu'on n'a pu représenter sur la précédente.

1. La base du montant mobile.
   A, la course des contrepoids fixée dans un trou par une fiche de bois.
   B, petite cale de bois qui dévie cette corde pour la mettre sur le même plan que celui des rideaux afin d'éviter le plus possible un renversement du montant mobile dans sa position haute.
   C, la corde de traction passant dans deux trous, ce qui permet de régler sa tension avant d'être fixée, elle aussi, par une fiche que l'on peut enlever facilement.

2. 3. La corderie vue du côté *orchestra*, à l'inverse de la figure 11.
   Nous voyons ici l'emplacement des anneaux fixés dans lesquels passent les cordes maîtresses.
   En 2, le rideau étant abaissé, on retrouve facilement l'emplacement des cordes A, B, C, D, déjà décrites fig. 7 et 8.

(Voir la suite de cette légende à la page suivante.)

fixée contre le mur limitant la scène. Descendant ensuite, elle recevait à son extrémité le poids compensateur.

La course du poids fixait la hauteur de la poulie folle. La force motrice s'appliquait tout naturellement sur la corde verticale, l'homme qui la produisait étant debout sur le plancher de la scène, dissimulé aux spectateurs, mais ayant la vision totale du plateau. L'espace de 0 m. 60 réservé aux poulies implique pour celles-ci un fort diamètre, donc un petit nombre de tours pendant leur rotation. De ce fait, les spires de cordes se formaient régulièrement, sans superposition et sans déviation latérale importante.

On peut admettre que le diamètre de la poulie recevant la corde verticale était plus grand que celui de la poulie d'enroulement des cordes maîtresses. La démultiplication de l'effort provenant de la différence de diamètre des deux poulies, en augmentant le couple de traction du poids compensateur, permettait de réduire encore l'effort dû à l'inertie et aux frottements.

[A. D.]

*
* *

Le système du rideau dans divers théâtres de Gaule et d'Italie

Les dispositions décrites ci-dessus n'ont pas été élaborées dans l'abstrait. Tous les détails ont pu être étudiés et vérifiés, et peuvent l'être encore, par référence à la maquette qui est maintenue en état de marche. Ces travaux nous paraissent éclairer tout un chapitre de la mécanique antique. Il n'est pas douteux qu'à la lumière de ces recherches, les conclusions puissent être étendues à d'autres chapitres. Limitant cependant notre horizon, nous nous bornerons maintenant à décrire, mais d'une façon moins sommaire que toutes les descriptions faites jusqu'ici, les différents types de rideaux de scène utilisés dans les théâtres antiques d'une région dont Lyon est approximativement le centre.

Vienne. — Le système du rideau au théâtre de Vienne, qui a laissé des vestiges importants, s'apparente étroitement à celui de Lyon en ce qu'il possède aussi des doubles cassettes dont les trous jumeaux sont tout à fait semblables à ceux de Lyon, à cela près qu'ils sont entièrement de maçonnerie. Cependant, on n'y voit pas une fosse continue, mais *une succession de petites fosses.* On a là un témoignage décisif de ce que l'existence

---

En 3, le rideau étant élevé, on voit clairement que les cordes maîtresses A et C se superposent, et que la corde C, en passant sous l'anneau fixe a dû produire l'usure assez douce observée sur les blocs de pierre à cet emplacement. 4, coupe des traces.

5. 6. 7. En cas d'usure ou de rupture de corde (une corde maîtresse par exemple), le remplacement total d'un des deux systèmes de traction aurait été nécessaire, si, comme nous l'avons figuré sur les schémas, les cordes de traction avaient été fixées par une épissure sur la corde maîtresse parcourant toute la longueur de la scène. Ce travail de démontage et de réglage aurait immobilisé le rideau pendant un temps fort long. Il était plus simple de constituer l'ensemble (cordes maîtresses, cordes de traction) par des éléments tous semblables et facilement interchangeables accrochés les uns aux autres par un système de nœuds et de broches, et rendus indéréglables par la tension des cordes.

5, 6 et 7 montrent trois phases de la formation de ce nœud, expliquant que l'enlèvement de la broche métallique libérait facilement un élément de corde. On voit en 7 que le passage de la broche sur les pierres produisait le sillon oblique et profond qui y a été observé.

8. Coupe du sillon qui n'a pu être produit par le frottement d'une corde.

d'une grande fosse n'est pas nécessaire au fonctionnement du rideau. Son rôle se borne à la descente des contrepoids des cylindres où s'enroule le rideau, lequel n'était pas appelé à descendre dans la fosse elle-même.

La scène présente à la *cavea* une ouverture de 49 m. 50, au long de laquelle court un *pulpitum* qui a conservé des restes particulièrement intéressants. Entre le mur de l'*orchestra*, large de 1 m. 05, et celui de l'hyposcène, large de 0 m. 65, existe un espace vide de 2 m. 84, situé à 0 m. 65 plus bas que l'*orchestra* et à 1 m. 90 sous le plancher de scène. Côté *orchestra*, cet espace réserve un passage de service large de 1 m. 54. Côté hyposcène, l'espace est intercepté par des blocs de maçonnerie collés contre le mur. Ils sont larges de 2 m. 22, et séparés par

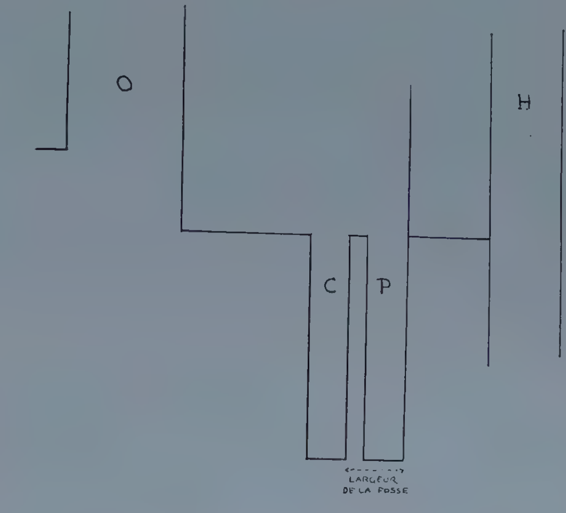


Fig. 13. — Théâtre de Vienne. Plan et coupe de la fosse du rideau. (V. légende, fig. 1).

des vides de 1 m. 08. Alternativement, ces massifs ont une avancée de 1 m. 30 et de 0 m. 75. Devant ces derniers, et compensant en quelque sorte la différence avec les autres, s'ouvre une fosse longue de 1 m. 98, large de 0 m. 55 et profonde de 3 m. 50.

Dans l'axe de l'espace entre les massifs, et alignant son extrémité sur celle de la fosse voisine, se voit la double gaine dont celle qui se trouve du côté de l'*orchestra* s'aligne avec les massifs les plus saillants. Ces gaines mesurent 0 m. 38 de côté, et sont séparées par un espace de 0 m. 13. Leur profondeur est celle des fosses voisines. Nous sommes assez informés pour déterminer que les gaines du côté de l'hyposcène sont celles des montants mobiles, les autres celles des contrepoids.

L'ensemble du rideau comporte quinze gaines, espacées d'axe en axe de 3 m. 30. A chaque extrémité se trouve un gros massif, large seulement de 2 m. 10 au lieu de 2 m. 22. Mais l'extrémité jardin comporte un dispositif spécial. Les deux derniers massifs sont des massifs de petite épaisseur flanqués d'une fosse, si bien que, entre les deux gros massifs extrêmes, il existe deux fosses et trois gaines. La dernière fosse est d'ailleurs plus étroite et mesure seulement 1 m. 60. Les deux dernières gaines sont distantes, d'axe en axe, de 3 m. 15 au lieu de 3 m. 50. Alors que, à Lyon, les montants mobiles mesurent 4 m. 90 de haut, ceux de Vienne devaient mesurer environ 4 m. 70.

Le système de Vienne se distingue essentiellement de celui de Lyon par l'alternance des fosses et des gaines qui sont sans communication entre elles. On note également la hauteur et la largeur du passage de service.

Autun. — Le théâtre d'Autun a laissé, du rideau, des vestiges assez médiocres, qui d'ailleurs ont été recouverts. Mais si l'on se reporte à l'étude que lui a consacrée M. P. Wuilleumier, on peut constater que le système s'apparentait de fort près à celui qui fut adopté à Lyon. On se contentera donc ici de citer le passage que M. Wuilleumier consacre à ce système :

« Sur le devant de la scène, nous avons dégagé la fosse du rideau... Elle mesure environ 2 m. 20 de profondeur et 0 m. 50 de largeur. Au pied des deux murs parallèles se trouvent des banquettes en grès ; elles sont interrompues, tous les quatre mètres, par de grosses dalles en calcaire qui traversent la fosse et sont percées de deux trous carrés à l'emplacement des banquettes ; au-dessus se dressent des guides en grès, hauts de 0 m. 65, qui portent une autre dalle en calcaire de 0 m. 30 ; il manque encore, pour atteindre le niveau du sol, des guides et une dalle semblables. Ces guides, destinés à recevoir les mâts du rideau, forment, en général, une rangée unique... ou deux rangées en quinconce... Les deux rangées parallèles, dont on ne connaissait aucun exemple, se retrouvent, par une curieuse coïncidence, à Lyon et à Vienne »[4].

Arles. — Le théâtre d'Arles est le premier d'une série dont le caractère essentiel est que les mâts se trouvent du côté de l'*orchestra*, là où, dans la première série, se trouvent les contrepoids. Il ne s'agit pas simplement de l'inversion d'un même système, mais d'un système basé sur des principes différents.

L'ouverture de la scène d'Arles est de 46 mètres environ. La fosse, qui est continue, mesure environ 44 mètres. Il existe à chaque extrémité un passage de 0 m. 75 de largeur, permettant d'accéder de plain-pied des dessous de la scène au vestibule conduisant à l'*orchestra*, disposition que l'on retrouvera en particulier à Vaison. Elle explique peut-être le vide observé à Lyon entre l'extrémité de la fosse et les murs qui encadrent la scène, encore que, ici, le passage, s'il existait, n'eût pas été de plain-pied.

La fosse était profonde de 3 m. 50 environ sous le plancher de la scène, et large de 0 m. 68. La partie inférieure se réduit, sur une hauteur de 0 m. 47, à un caniveau de 0 m. 30 de large, chargé de drainer les eaux pluviales. Par contre, au niveau de l'*orchestra*, la fosse

(4) P. Wuilleumier, *Le théâtre romain d'Autun*, *Revue des Études anciennes*, XVII, 1940 *(Mélanges Radet)*, p. 704.

s'élargit à 2 m. 50, par l'existence de deux passages de service, l'un de 0 m. 82 du côté de l'*orchestra*, l'autre de 1 m. 04 du côté de l'hyposcène.

Côté *orchestra*, les gaines sont au nombre de 15, les deux extrêmes étant en bout de fosse. On n'en compte que 14 côté hyposcène, alternées avec celles d'en face. D'autre part, ces gaines ne sont pas, comme à Lyon, faites de trois blocs espacés et réunis par des joues. Au contraire, elles sont constituées par deux blocs superposés directement, hauts de 1 m. 20 chacun, de manière à établir des gaines hautes de 2 m. 40. Par ailleurs, les gaines sont différentes d'un côté et de l'autre. Celles

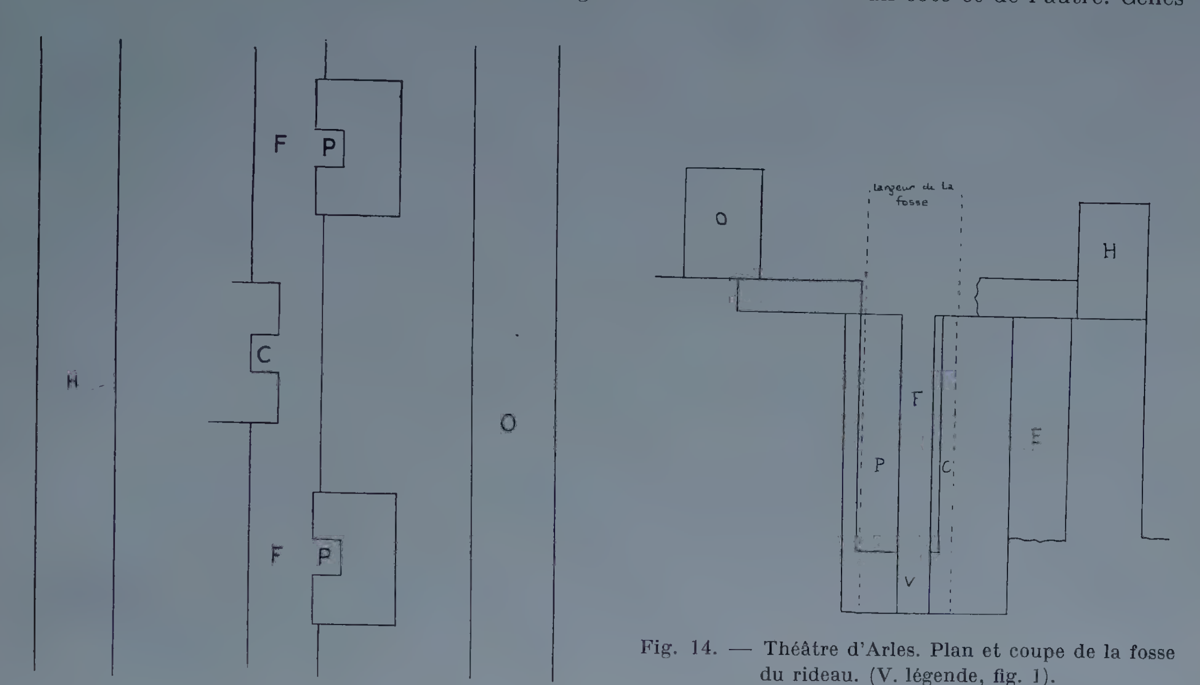


Fig. 14. — Théâtre d'Arles. Plan et coupe de la fosse du rideau. (V. légende, fig. 1).

de l'*orchestra* mesurent 0 m. 31 de large sur 0 m. 29 de profondeur, et sont ouvertes du côté qui regarde la fosse. Les blocs dans lesquels elles sont taillées mesurent en moyenne 1 mètre de large et 0 m. 42 de profondeur, dont 0 m. 08 engagés dans le mur. Ainsi les gaines sont entièrement dans le vide de la fosse. De même hauteur, de même largeur, les blocs du côté de l'hyposcène sont profonds de 0 m. 64 et occupent toute l'épaisseur du mur qui est de 0 m. 58. C'est dire qu'ils marquent une saillie de 0 m. 08 seulement à l'intérieur de la fosse. Quant aux gaines, ouvertes également du côté de la fosse, elles sont sensiblement plus petites que celles d'en face, mesurant 0 m. 24 de large et 0 m. 30 de profondeur. Elles se trouvent entièrement dans l'épaisseur du mur de l'hyposcène.

Renseignés par le précédent de Lyon, on n'a pas de peine à découvrir que le système d'Arles est ordonné à l'inverse de premier. Seules les gaines du côté *orchestra* comportaient des cassettes et, partant, des montants mobiles. Celles du côté hyposcène, plus réduites de dimensions, recevaient les contrepoids. D'autre part, s'il existe 15 montants mobiles, le premier et le dernier se trouvant à égale distance des murs qui ferment latéralement la scène, il n'existe que 14 gaines de contrepoids. Le dernier de ceux-ci était vraisemblablement deux fois plus lourd que les autres afin d'assurer la tension des deux montants mobiles situés, côté cour, à l'extrémité du système.

On peut observer d'autre part que, du fait de la disposition en quinconce des deux séries de gaines, les cordes des contrepoids étaient beaucoup plus longues que dans le système que nous avons admis à Lyon et à Vienne. En effet l'axe d'une gaine de cassette et l'axe de la gaine du contrepoids correspondant étaient séparés par un espace de 1 m. 60 en moyenne pour les premiers groupes, dimension qui se réduit à 1 m. 25 pour les groupes les plus éloignés de l'appareil de traction. Cette réduction progressive en s'éloignant de l'appareil répond peut-être à la possibilité plus grande de l'allongement des cordages. Dans la différence d'écartement des groupes réside d'ailleurs l'aspect particulier du système d'Arles. Alors que les premiers montants étaient espacés de 3 m. 30 en moyenne, on voit cet espacement se réduire progressivement, et surtout à partir du 10e groupe, pour atteindre 2 m. 36 au dernier. Cette anomalie est d'autant plus étonnante que, selon le programme admis à Arles, les montants mobiles devaient être visibles de la *cavea* lorsque le rideau était monté. D'ailleurs, on se demande si le fait que les gaines des montants et celles des contrepoids étaient séparées l'une de l'autre par un vide ne répond pas au désir d'éviter le bruit désagréable que devaient produire, à Lyon, les clavettes d'attaches frottant sur les blocs supérieurs.

Notons enfin l'existence, entre les groupes nos 9 et 10, d'un canal maçonné coupant transversalement la fosse pour unir l'égout qui longe le *pulpitum* à un second égout situé derrière le mur de l'hyposcène.

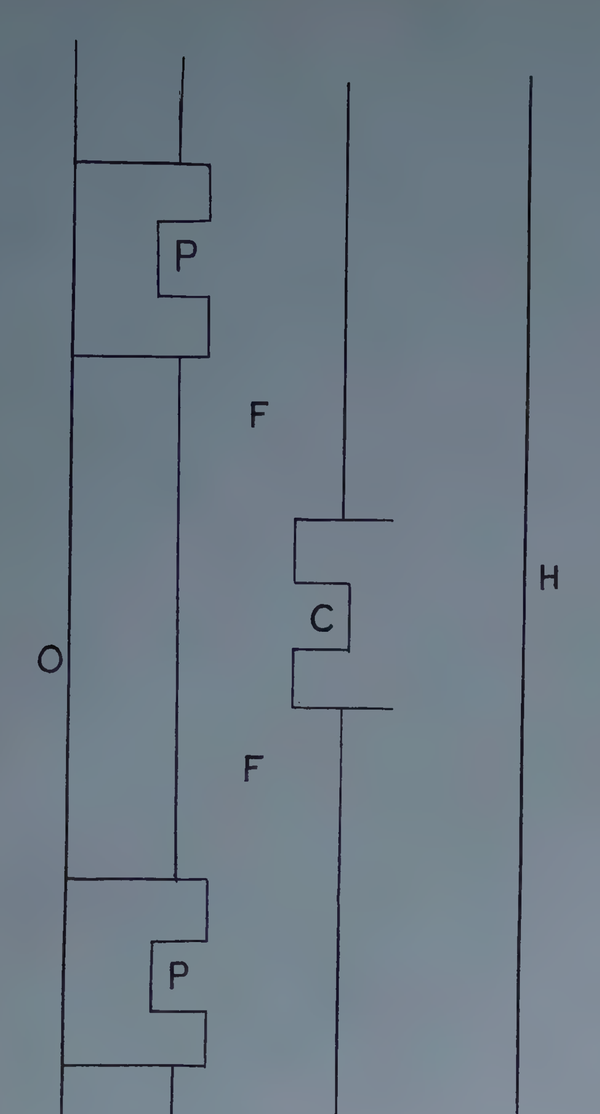
Orange. — Le système d'Orange, imité de celui d'Arles, s'en distingue cependant par ce que les deux séries de gaines, également placées en quinconce, sont encastrées de la même manière dans l'un et l'autre mur de la fosse.

Entre les deux murs latéraux qui l'encadrent, la scène s'ouvre sur une largeur de 46 m. 88. Large de 46 m. 68, la fosse occupe entièrement cette ouverture, à l'exception d'un espace libre de 0 m. 20, à l'extrémité cour.

Le mur de l'hyposcène, épais de 1 m. 02, et celui de l'*orchestra*, épais de 0 m. 62, laissent entre eux un espace de 1 m. 95, sensiblement de niveau avec l'*orchestra*. A 0 m. 50 du premier et 0 m. 80 du second s'ouvre la fosse, large de 0 m. 79 et continue d'une extrémité à l'autre. De chaque côté s'alignent les gaines, 16 côté *orchestra*, 15 côté hyposcène, tout comme à Arles. Larges de 0 m. 32, profondes de 0 m. 30, ces gaines sont taillées dans des blocs monolithes hauts de 1 m. 18, épais de 0 m. 53, et d'une largeur qui oscille entre 0 m. 75 et 0 m. 83. N'étant encastrés dans les deux murs de maçonnerie que de 0 m. 28, ces blocs font saillie de 0 m. 25. Toutefois, les deux passages qui courent de chaque côté de la fosse au niveau de l'*orchestra* sont pavés de dalles épaisses de 0 m. 36, qui débordent sur la fosse d'une largeur égale à la saillie des blocs qu'elles coiffent (0 m. 25). Il en résulte que, en la partie haute, la fosse est réduite à une largeur de 0 m. 30. A travers l'épaisseur de ces dalles se prolongent les conduits des gaines dont la hauteur totale se trouve ainsi portée à 1 m. 54 environ.

Côté *orchestra*, le premier et le seizième bloc occupent les extrémités de la fosse, si bien que, entre les blocs, l'espace moyen est de 2 m. 25, tandis que l'entre-axe des gaines est de 3 m. 05. Côté hyposcène, les quinze blocs occupent des positions alternant avec ceux d'en face, le premier et le quinzième étant distants de 0 m. 10 du premier et du seizième bloc du côté *orchestra*. Ainsi l'espacement des blocs est en moyenne de 2 m. 35 et l'entre-axe des gaines de 3 m. 15.

Dans le fond de la fosse, un petit caniveau, profond de 0 m. 10, court en sinuant pour



se jeter finalement dans l'hyposcène, côté jardin, à 0 m. 80 de l'extrémité de la fosse. Au surplus, au pied du mur de l'hyposcène, dans le dallage qui coiffe la fosse, un autre caniveau recueillait les eaux de pluie qui avaient pu filtrer à travers le plancher. Enfin, le mur de l'hyposcène était ouvert par un passage accédant au fond de la fosse juste en face de la neuvième gaine du côté *orchestra.*

La hauteur des deux murs qui encadraient la fosse est inconnue, mais J. Formigé fixe à 1 m. 35 la hauteur du *pulpitum*, qui devait être sensiblement égale à celle de ces murs.

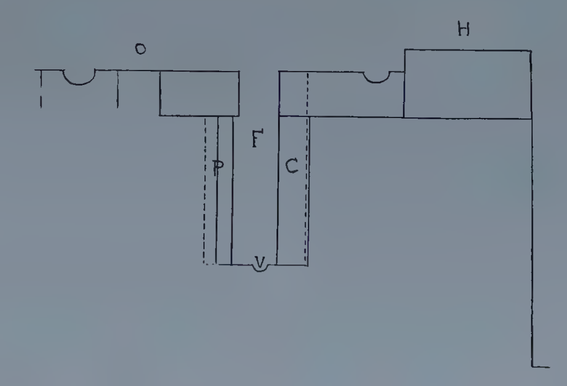


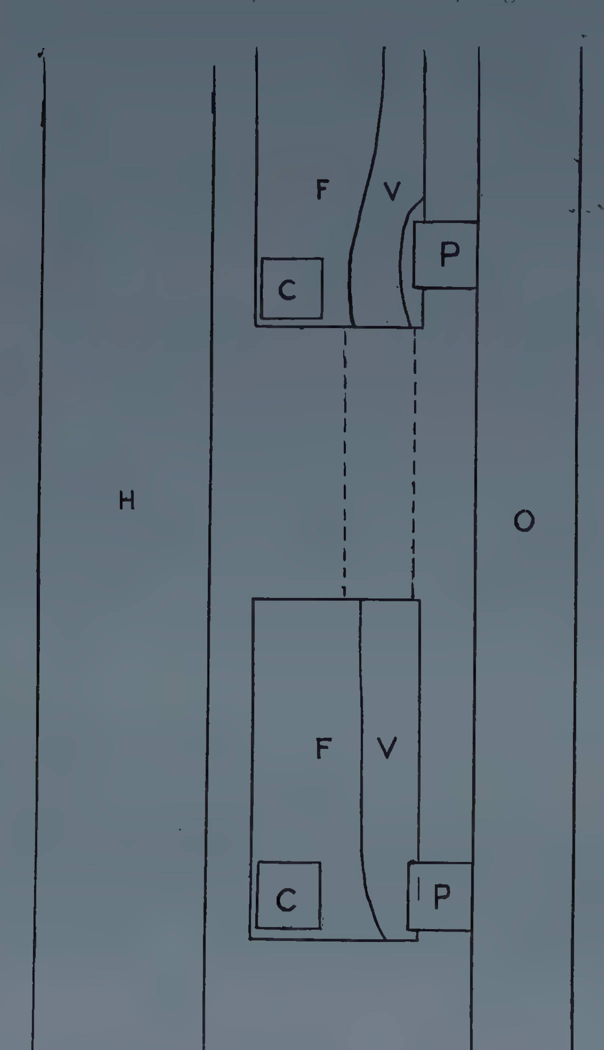
Fig. 15. — Théâtre d'Orange. Plan et coupe de la fosse du rideau. (V. légende, fig. 1).

Vaison. — Copie réduite de celui d'Orange, le système du rideau de Vaison tire sa physionomie propre de ce qu'il est entièrement taillé dans le roc. Cela nous vaut de le retrouver dans un état de conservation qui s'étend à certaines parties des deux murs qui encadraient la fosse, et qui, côté jardin, apparaissent sur toute leur hauteur. Cette taille dans le rocher a cependant des inconvénients. Les vestiges n'ont pas la rigueur des murs maçonnés et présentent un aspect grossier, aux lignes molles. Pour la même raison, et contrairement à ce qui se passe à Orange, on s'est contenté ici de creuser, non une fosse continue, mais une succession de petites fosses unies entre elles par des passages.

L'ouverture de la scène est de 46 m. 16, la longueur du système du rideau de 37 m. 15. Côté jardin, le mieux conservé, il existe, entre le mur qui encadre la scène et la première fosse, un espace de 3 m. 45 occupé par un escalier montant sur le plateau, et par un passage

permettant d'accéder sous la scène, au niveau supérieur des fosses. Pareil dispositif devait exister côté cour, où l'espace, qui est de 3 m. 56, est presque totalement arasé.

Le mur de l'hyposcène est large de 0 m. 90 et haut de 1 m. 20 au-dessus du sommet des fosses. Celui de l'*orchestra*, haut de 1 m. 28, large de 1 m. 40, est recreusé de niches carrées du côté de la *cavea*. L'espace entre les deux est de 1 m. 40. Les fosses, larges de 0 m. 90 environ, laissent de part et d'autre un rebord de 0 m. 25, encoché à la base de chaque mur par un petit caniveau. Par suite d'une irrégularité de la taille, le mur de l'hyposcène s'écarte progressivement en s'éloignant vers le côté cour où l'espace qui le sépare de la fosse atteint 0 m. 45.



Sur la longueur de 37 m. 15 s'alignent 12 fosses. Si leur dimensions sont pratiquement assez irrégulières, elles furent creusées selon un schéma réservant à chacune une longueur de 1 m. 77 (6 pieds), une largeur de 0 m. 88 (3 pieds), et, entre deux fosses consécutives, un espacement de 1 m. 45 (5 pieds). En fait, si les premières atteignent et même dépassent 1 m. 80 de long, les quatre dernières ont été légèrement réduites : la 10e mesure seulement 1 m. 60. Par contre, les intervalles entre ces dernières fosses augmentent légèrement. Théoriquement, les entraxes des fosses sont de 3 m. 22. Leur profondeur, au fond du caniveau, est de 2 m. 17 ; ailleurs, elle oscille autour de 1 m. 75.

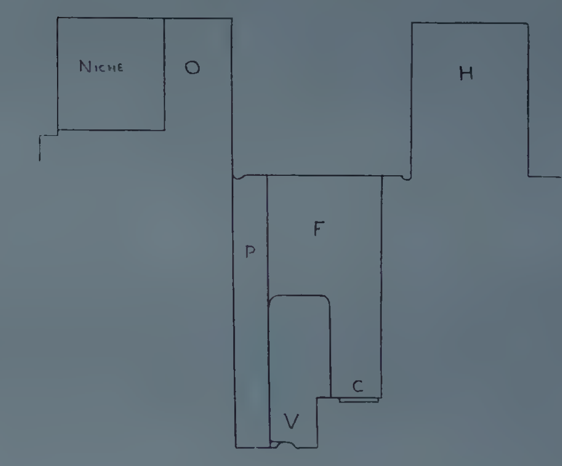


Fig. 16. — Théâtre de Vaison. Plan et coupe de la fosse du rideau. (V. légende, fig. 1).

Chaque fosse révèle l'existence de deux gaines, l'une très visible, l'autre presque effacée. On se trouve donc en présence d'un système où les deux séries comportent le même nombre de gaines. La série des gaines visibles est entaillée dans le rebord des fosses, côté *orchestra*. Larges de 0 m. 30, elles ne pénètrent que de 0 m. 20 à 0 m. 25 dans le rebord et débordaient

à l'intérieur des fosses. Au fond de celles-ci, les traces des gaines sont visibles, enveloppées qu'elles sont par un épais bourrelet qui les isole du caniveau dont, ayant même profondeur, elles auraient reçu les eaux sans cette protection. Ces gaines sont espacées d'axe en axe de 3 m. 33, c'est-à-dire que leurs entre-axes excèdent de 0 m. 11 ceux des fosses. Il en résulte que la première et la dernière gaine se trouvent aux extrémités opposées de la première et de la dernière fosse. En passant d'une fosse à l'autre, on voit la gaine se déplacer régulièrement par rapport à l'axe de la fosse. Il convient d'ailleurs d'insister sur cette régularité. Elle était nécessaire dans le cas où les montants mobiles étaient visibles de la *cavea*.

La seconde série de gaines n'a laissé de trace que les trous carrés, de 0 m. 30 de côté, visibles dans la petite banquette qui, au fond des fosses, en occupe la moitié contiguë à l'hyposcène, l'autre étant occupée par le caniveau. Comme celles de la première série, ces bases de gaines sont protégées par des bourrelets. Mais, s'opposant à la cadence très régulière des premières, les secondes gaines font preuve d'une grande irrégularité. Dans la première fosse, les deux gaines se font face. Tandis que les premières vont s'éloigner progressivement d'une extrémité à l'autre des fosses, les secondes demeurent dans le même angle dans les huit premières fosses. Ce n'est que dans la neuvième que les deux gaines vont se retrouver face à face. Les trois dernières fosses sont trop envahies de terre pour que les gaines de la seconde série soient visibles. On note également des variations importantes dans l'écartement de ces gaines de la paroi de la fosse, côté hyposcène.

D'un bout à l'autre du système, court un caniveau irrégulier et sinueux, large en moyenne de 0 m. 40. Il débute côté cour, passe d'une fosse à l'autre par une embrasure taillée dans le roc et praticable pour un homme. Ce faisant, le caniveau longe la paroi *orchestra*, ne s'en éloignant que pour éviter les pieds des gaines. Il s'achève, côté jardin, en se déversant, sous une forte oblique qui entaille la paroi de la première fosse, dans un égout circulant sous le vestibule d'accès à la *cavea*.

Naturellement, les fosses étaient couvertes par un plancher permettant de circuler entre les murs de l'hyposcène et de l'*orchestra*. Dans ce plancher devaient s'ouvrir des trous carrés, capables de fixer l'extrémité supérieure des cassettes, dont le pied était maintenu par les trous visibles au fond des fosses. La hauteur des mâts était de 3 m. 50 environ. L'amplitude de leur course, c'est-à-dire la hauteur du rideau en position élevée au-dessus de la scène, de 2 m. 25 environ. Le mur qui sépare l'extrémité de la scène, côté jardin, et le couloir d'accès à l'*orchestra*, a conservé des traces importantes de l'appareil de traction. Il serait intéressant de les confronter avec celles qui subsistent également à Arles et à Orange.

Aoste. — Construit en briques et fortement restauré en ses parties hautes, le système du théâtre d'Aoste, en Piémont, n'a pas été dégagé en ses parties profondes. Il demeure que les vestiges visibles permettent de l'intégrer à la série où les mâts sont placés entre la fosse et le mur de l'*orchestra*.

L'ouverture de la scène, large de 32 m. 52 (il s'agit d'un théâtre de dimensions relativement réduites) est doublée de bout en bout par la fosse du rideau. Celui-ci comportait neuf gaines, la première, côté jardin, à 2 m. 62 du mur fermant la scène, la dernière, côté cour, à 2 m. 78 du mur opposé. En arrière du mur de l'*orchestra*, épais de 1 m. 06, et qui, servant en même temps de *pulpitum*,

est recreusé de profondes niches, court un contre-mur, large de 0 m. 68, dans lequel sont ouverts les trous où s'engagaient cassettes et montants mobiles. Situés à 0 m. 11 en arrière du premier mur, ces trous sont larges de 0 m. 44 sur 0 m. 38 et séparés par des espaces de 2 m.70. D'axe en axe, les mâts étaient disposés assez régulièrement à 3 m. 15 les uns des autres. A 0 m. 93 en arrière du contre-mur s'érigeait le mur de l'hyposcène, large de 0 m. 65 en ses parties basses, de 0 m. 46 en élévation. Comme le contre-mur, celui-ci était arasé à 0 m. 60 au-dessous du mur de l'*orchestra*. Un plancher devait s'appuyer sur ces deux murs, permettant, mais dans des conditions assez difficiles, une circulation de contrôle et de réparation.

Sous ce plancher, à 0 m. 30 du contre-mur et à 0 m. 10 du mur de l'hyposcène, s'ouvrait la fosse proprement dite, large de 0 m. 53, mais qui n'a pratiquement pas été dégagée. Peut-être trouverait-on au fond des traces des cassettes propres aux gaines des contrepoids.

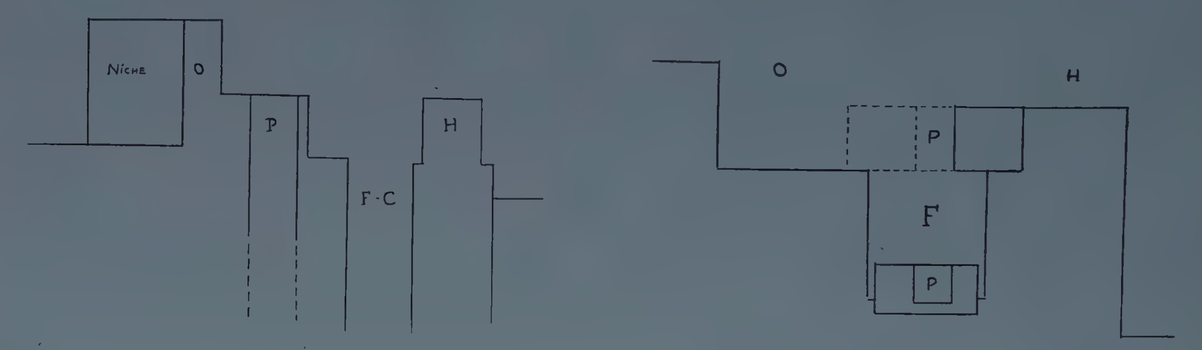


Fig. 17. — Théâtre d'Aoste. Coupe de la fosse du rideau.

Fig. 18. — Odéon de Lyon. Coupe de la fosse du rideau. (Voir légende, fig. 1).

L'odéon de Lyon. — Les systèmes étudiés plus haut sont répartis en deux groupes. A Lyon et Vienne, et sans doute aussi à Autun, les gaines des montants mobiles sont du côté de la scène ; à Arles, Orange, Vaison et Aoste, du côté de l'*orchestra*. L'odéon de Lyon propose une solution simplifiée, ne comportant plus qu'une seule rangée de gaines. La date relativement tardive de cet édifice (milieu du IIe siècle de notre ère) montre que cette simplicité ne résulte pas d'un essai encore embryonnaire, mais d'une version évoluée dans le sens du dépouillement.

Là, comme dans le grand théâtre voisin, il s'agit d'une fosse continue, étendue d'une extrémité à l'autre de l'ouverture de la scène qui mesure 32 mètres. Large de 0 m. 94, la fosse était limitée par un mur de l'*orchestra* épais de 1 m. 20 et par un mur de l'hyposcène épais de 1 m. 09, dans lequel étaient réservés, à chaque extrémité deux passages de 0 m. 75, permettant d'atteindre la fosse à partir de l'hyposcène. Par rapport à l'*orchestra*, la fosse était profonde de 2 mètres. Si l'on admet que le *pulpitum* mesurait 1 mètre, la fosse comptait donc 3 mètres de profondeur sous le plancher de scène.

Cette fosse était coupée par 11 groupes de blocs, espacés de 2 m. 68 d'axe en axe. Les deux extrêmes sont distants de 1 m. 85 des murs qui encadrent l'ouverture de la scène. Ces groupes étaient constitués par deux blocs. Des blocs supérieurs, il ne demeure qu'un fragment du no 5, d'ailleurs brisé et érodé par le feu. De la rangée inférieure, seul le no 11 est resté en place, simplement posé sur le fond de la fosse. Ces deux éléments permettent cependant de se faire une idée de l'appareillage.

Les blocs de la rangée supérieure étaient épais de 0 m. 53, larges de 0 m. 95, et ne comportaient qu'un seul trou, de 0 m. 31 de côté, situé à peu près dans l'axe de la fosse. Long de 0 m. 98, large de 0 m. 80, épais de 0 m. 40, le bloc inférieur était posé longitudinalement au fond de la fosse. Il était muni d'un trou carré de 0 m. 30 de côté et de 0 m. 34 de profondeur, ne traversant pas le bloc. La paroi supérieure du bloc de la rangée haute se situe à environ 2 mètres du fond de la fosse. C'est dire que le rideau se haussait d'une hauteur égale. Quant aux contrepoids des montants mobiles, ils devaient simplement redescendre dans la fosse du côté opposé à la traction.

*Le cas d'*Alba Fucens. — On appréciera l'intérêt de la présente étude par la confrontation de ses résultats avec les faits enregistrés ailleurs, par exemple au théâtre d'*Alba Fucens*, en Italie[5]. Le compte rendu de la fouille décrit ainsi lés vestiges découverts entre *proscenium* et *orchestra :*

« Une grande dalle de 1 m. 18 sur 1 m. 05 et 20 centimètres d'épaisseur fut trouvée *in situ* ; perforée de deux trous rectangulaires de 36 centimètres sur 40 centimètres, à 12 centimètres l'un de l'autre... elle couvre un puits maçonné qui a 2 m. 66 de profondeur. La maçonnerie de ce puits est faite du côté Sud de quatre blocs en *opus quadratum* séparés par des briques, tandis que le reste est maçonné en *opus incertum* lié par un mortier blanc... La dalle du fond est taillée de deux larges encoches correspondant aux ouvertures supérieures... La suite des fouilles nous apprit que cinq autres puits de ce genre bordaient la limite de l'orchestre et de la scène... au pied d'un petit mur haut de 60 centimètres en *opus reticulatum*, qui soutenait le plateau. » Ajoutons à cette description, au vu du plan annexé, que les trous étaient espacés d'axe en axe de 3 m. 60.

On a supprimé de ce texte tout ce qui concerne l'interprétation des vestiges, où l'on veut voir les parties dormantes réservées à la pose d'une charpente mobile pour l'échafaudage de la scène de bois. Informés par les exemples étudiés plus haut, nous n'avons pas de peine à y reconnaître le dispositif des montants mobiles du rideau et des contrepoids, conçu selon la formule lyonnaise. Il n'est pas jusqu'à l'emploi des pierres de taille pour l'une des gaines, de la maçonnerie pour l'autre, qui ne se retrouve dans l'un et l'autre.

Essai de chronologie

Il est tentant de risquer une chronologie des différents systèmes qui viennent d'être analysés. Il semble que l'on puisse admettre aujourd'hui que le théâtre de Lyon est le plus ancien de tous ; personnellement, nous croyons que, dans son état premier, il remonte aux dernières années du Ier siècle avant notre ère[6]. En tout cas, on sait qu'il subit, vers le temps d'Hadrien[7], d'importants remaniements qui doublèrent pratiquement le nombre des places. Or, l'existence, dans la partie inférieure de la fosse du rideau, de doubles files de briques, caractérise la technique du IIe siècle, spécialement de la première moitié de ce siècle. Comme il est peu vraisemblable que cette partie profonde de la fosse ait fait l'objet de reprises en sous-œuvre, il résulte que le système tel que nous le connaissons est à porter au crédit des restaurateurs du IIe siècle.

(5) De Visscher, de Ruyt, de Laet et Mertens, *Les fouilles d'Alba Fucens de 1951 à 1953*, p. 84-85.

(6) A. Audin, *Datation du théâtre de Lugdunum*, Latomus, XVI, p. 225-231. Id., *Éléments d'une architecture gallo-grecque*, Rev. arch. de l'Est et du Centre-est, juillet-décembre 1957, p. 315-318. A. Grenier, *Manuel d'archéologie gallo-romaine.*

(7) Cf. P. Quoniam, *Hadrien et le théâtre de Lugdunum*, dans *Bulletin des Musées lyonnais*, 1959, 4, p. 67-76.

Par ailleurs, l'existence de semblables files de briques dans les parties basses de la *cavea* du théâtre de Vienne incite à dater cet édifice de la première moitié du IIe siècle. D'ailleurs, la similitude quasi absolue de tels éléments décoratifs à Lyon et à Vienne — on songe aux caryatides qui ornaient les entrées latérales et qui semblent provenir du même atelier, sinon de la même main — permettent d'établir une coïncidence chronologique entre la construction du théâtre de Vienne et l'agrandissement de celui de Lyon. On admettrait alors que le système adopté à Arles, Orange et Vaison, est antérieur à celui constaté à Lyon et à Vienne. — [A. A.]

André Ducaroy et Amable Audin.

LES MOSAÏQUES DE LA GRANGE-DU-BIEF

(Commune d'Anse-sur-Saône, Rhône)

par MM. Julien GUEY et Paul-Marie DUVAL

En quelques pages, C. Jullian a magistralement posé les questions principales que peut soulever *Asa Paulini*[1], aujourd'hui Anse-sur-Saône (rive droite), à quelque 25 kilomètres au Nord de Lyon[2].

Pourquoi *Paulini?* On admet en général que tel était le nom du grand propriétaire sur le domaine duquel la bourgade se trouvait. Quant au toponyme d'*Asa* (variante *Assa*) connu par l'*Itinéraire d'Antonin*, il reste énigmatique[3]. On a souvent rapproché ce nom du nom de l'Azergues (affluent de la Saône) dont le cours inférieur a été canalisé et détourné vers Anse (fig. 1) au XVIIIe siècle[4] : il n'est donc pas certain que la voie romaine du Rhin ait franchi, comme la Nationale 6, — ou rejoint — cette rivière à Anse même, bien que l'Azergues ait pu changer plusieurs fois de lit au cours des siècles, à la suite de fortes crues[5].

(1) C. JULLIAN, dans *REA*, XXVI, 1924, p. 69-71 ; cf. A. GRENIER, *Manuel...*, V, p. 445-446 et 464. *Abréviations:* PEYRÉ (I) = J. F. PEYRÉ, *Découvertes de constructions romaines à Anse (Rhône)*, dans *Bull. monum.*, 2e série, (I), XI-1845, p. 604-606 ; PEYRÉ (II) = J. F. PEYRÉ *apud* COMARMOND, dans *Bull. arch. pub. par le Comité hist.* III-1844-1845, p. 385-487 ; SERRAND = Y. SERRAND, *Histoire d'Anse (Asa Paulini)*, Villefranche [-sur-Saône], 1845 ; BERNARD = A. BERNARD, *Description du pays des Ségusiaves*, Lyon, 1858.

(2) Saluons ici la mémoire de M. Jean Vacher, maire d'Anse, excellent connaiseur du passé de sa Ville, à la courtoise érudition duquel nous devons tant... Remercions aussi M. le Doyen Vendryes et MM. Armand-Calliat ; Hours, archiviste de la Ville de Lyon ; Jouvray, mosaïste à Lyon ; notre collègue J. Le Gall ; M. l'Abbé de Loye ; MM. Poitrasson, ingénieur et Trouillet, secrétaire de Mairie à Anse ; MM. H. Stern et M. Rely, maire d'Anse.

(3) *Itin. Anton.*, p. 359, 2 ; cf. peut-être la tessère *C.I.L.*, XIII, 10029, 217, ANSENS (graphie inverse ?), P. DISSARD, *Coll. Récamier, Cat. des plombs ant.*, 1905, p. 127, n° 772 ; A. GRENIER, *Manuel...*, II (2), p. 657, n. 1 (l'attribution de ce plomb à *Asa Paulini* n'est pas certaine, A. BLANCHET, *Bull. Soc. Ant. France*, 1904, p. 149-151). La principale difficulté phonétique tient à la nasalisation : « Le groupe *-ns-* semble être devenu *-ss-* (susceptible d'être réduit à *-s-* dans l'écriture) dès le celtique commun, et par suite on ne saurait expliquer ainsi le maintien de *-n-* dans le nom actuel d'Anse » (J. Vendryes, lettre du 7 mai 1956). C. Jullian supposait *Asa* celtique et proposait le sens de port ; « je ne connais, nous écrit le Doyen Vendryes, de mot dans les langues celtiques qui permette de croire qu'il ait existé un mot [de cette forme] signifiant *port* » (même lettre). Sauf erreur, Ch. ROSTAING, *Essai sur la toponymie de la Provence*, 1950, ne dit rien du nom de l'Asse, affluent de la Durance. Quant aux rapports entre *Assa*, *Asa*, Anse et Azergues (même finale, *Liergues*, canton d'Anse), mieux vaut attendre à présent la publication du *Dict. topogr. du Rhône*, auquel travaille M. H. Hours. Peut-on rapprocher le nom d'Anse de celui de l'île d'Ancelles, *ad Ansellam* (en 1050) ? G. JEANTON, *Pays de Mâcon et de Chalon avant l'an mille*, Mâcon, 1938, p. 52 ; cf. dans le Chalonnais, Allerey *(Alliarium)* au bord de la Saône et Allériot, situé de l'autre côté de la rivière, à plusieurs kilomètres au Sud : le second diminutif du premier ?

(4) L'ancien cours de l'Azergues est encore indiqué sur la carte au 1/50.000 (fig. 1). « Le redressement de ce lit a fait l'objet de 2 adjudications (de 120 et 90.000 livres) en 1769 et 1772 », P. Trouillet, d'après les archives d'Anse, qui ajoute dans la même lettre : « Le pont d'Ambérieux d'Azergues [sur l'ancien cours] daterait, paraît-il, du XIIIe siècle ».

(5) Le *castellum* n'est jamais inondé ; la route nationale non plus au Nord d'Anse. On peut penser que les voies antiques évitaient la plaine submersible d'Ambérieux d'Azergues. Voie celtique, par Marcy, semble-t-il, G. CHAPOTAT,

Du moins les rapports d'*Asa Paulini* avec la route antique sont-ils évidents, bien qu'ils restent à préciser dans le détail par des fouilles : ce relai *(mutatio)*, le second (?) à partir de Lugudunum, est devenu sans doute après les invasions du IIIe siècle « forteresse postale », selon l'heureuse expression de C. Jullian. On notera aussi qu'un milliaire de l'Empereur Claude, publié en 1939 par M. P. Wuilleumier, a été découvert, remployé, dans un chemin à quelque 600 mètres en ligne droite à l'Ouest de l'église (fig. 1)[6].

Un port sur la Saône toute proche existait-il à proximité d'*Asa Paulini*[7] ? Par exemple au débouché de l'Azergues, confluent qu'il y aurait lieu de chercher d'abord à 1 kilomètre environ au Sud du confluent actuel ? Peut-être y avait-il plusieurs petites installations portuaires à la hauteur d'Anse : des objets intéressants, récemment publiés dans cette revue même par M. L. Armand-Calliat, ont été dragués dans la Saône en face de La Bruyère de Saint-Bernard, à quelque 1.500 mètres en amont d'*Asa* (fig. 1)[8].

Du monument le plus imposant de l'antique *castellum* routier — sa muraille d'enceinte très bien conservée sur une hauteur de parfois 9 mètres[9] — un plan seul a été publié. L'étude de cette fortification pourrait être reprise avec profit.

Nous voudrions attirer l'attention sur une œuvre d'art depuis longtemps connue elle-aussi, mais injustement négligée et restée pratiquement inédite, la mosaïque de la Grange-du-Bief (fig. 1)[10]. Empêché de venir à Anse, C. Jullian se demandait où pouvait bien être la villa de Paulinus. Il n'a pas pensé à ce site où se trouvaient, à 2 kilomètres environ au Sud d'Anse, les restes d'une luxueuse *villa* gallo-romaine. Et néanmoins la situation de cette *villa* répondrait assez bien aux conditions théoriques posées par le grand historien. Imaginons, si l'on veut, Paulinus ou quelqu'un de ses intendants à La Grange-du-Bief. La *villa* était en tout cas admirablement placée : elle occupait, sur une terrasse de l'Azergues dominant à l'Ouest la vallée de cette rivière et de sa dérivation le Bief, le bord d'une croupe doucement déclive. Site aimable et riant, bien exposé, aux vues étendues, et qui n'est jamais plus beau que lorsque les vergers sont en fleurs[11]. *Successit Cereri Bacchus, Pomonaque Baccho !*

dans *Évocations, Bull. mens. du Groupe d'études historiques et géographiques du Bas-Dauphiné*, XII-1956, p. 1550-1551. Un vieil itinéraire transversal, « reliant la Saône à la Loire », d'Anse à Roanne par Legny, Saint-Clément, Amplepuis, Pradines, P. FUSTIER, *RAE*, VI-1955, p. 71.

(6) P. WUILLEUMIER, dans *REA*, XLI-1939, p. 246-247 (*An. épigr.*, 1940, 156).

(7) La distance de Lyon à Anse (25 km. environ) répond à peu près à 2 grosses étapes journalières de halage à la remontée. « Les conditions sur la Saône et sur le Tibre en aval de Rome devaient être très comparables, à l'état naturel ; or sur le Tibre, il fallait 3 jours de l'embouchure à l'*Urbs*, soit 11 kilomètres par jour environ, plutôt un peu plus », lettre de M. J. Le Gall ; cf. J. LE GALL, *Le Tibre, fleuve de Rome dans l'Antiquité*, 1953. M. Armand-Calliat m'écrit d'autre part : « Au XIXe siècle, quand on halait à la bricole, c'est-à-dire avec la force humaine seule, on n'avançait que d'un kilomètre à l'heure ».

(8) L. ARMAND-CALLIAT, dans *Gallia*, XV-1957, p. 129-138.

(9) Large de 3 m. 60 à la base, de 2 m. 60 en haut, SERRAND (*supra*, n. 1), p. 11. — Le *castellum* est de forme ovale · 145 × 90 mètres (grand axe Est-Ouest). Le quartier Est de l'agglomération moderne en occupe le site, immédiatement au Sud de la grand'route et touchant presque à l'Azergues. — Date : les chaînages horizontaux de 2 rangs de briques pourraient être, à Lyon, du IIe siècle (3 rangs au *castellum* de Cabilonnum, L. ARMAND-CALLIAT, *Le Chalonnais gallo-romain*, 1937, p. 51-52). Nombreux matériaux de remploi qui doivent dater de la construction, plutôt que de réfections postérieures : SERRAND, *op. laud.* p. 10-11 (pierre sculptée ; pierres écrites, *C.I.L.*, XIII, 1654 — noter que l'*ascia* est tournée non à droite, mais à gauche ; 1659 — celle-ci chrétienne ?).

(10) Prononcer : la Grange-du-Bié (naguère, on écrivait aussi *Biez*). Cote 185 environ, donc entre 15 et 20 mètres au-dessus de la plaine de l'Azergues.

(11) PEYRÉ (I) (*supra*, n. 1), p. 604 ; PEYRÉ (II), p. 486.

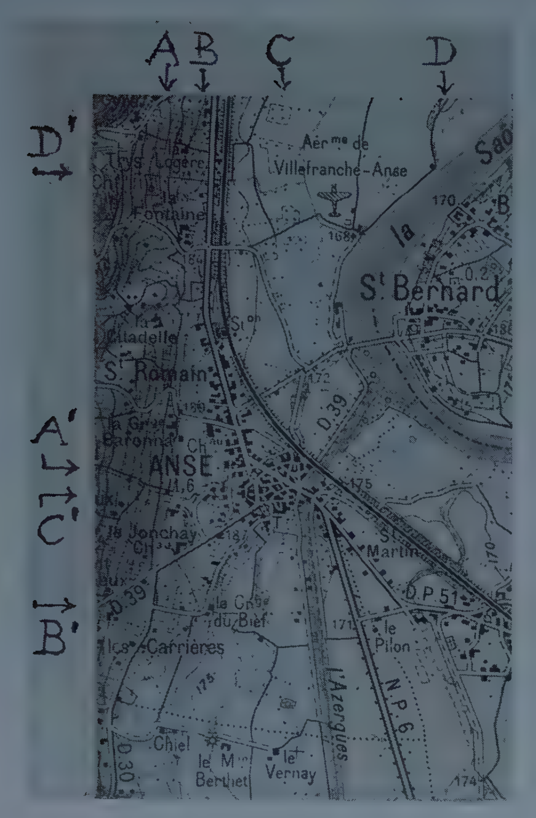


Fig. 1. — Anse, plan de situation (échelle 1/50.000). *A l'aplomb de A, B, C et D ; au niveau de A', B', C' et D' : en AA'*, milliaire (remployé), *supra*, n. 6 ; *en BB'*, la Grange-du-Bief, n. 10 ; *en CC'*, *castellum*, n. 9 ; *en DD'*, trouvailles dans la Saône, n. 8.



Fig. 2. — *Villa* de la Grange-du-Bief. Plaque peinte (hauteur, 0 m. 50), représentant un échassier, *infra*, n. 17. *(Cliché L. J. de. Loye).*

De menus matériaux de la villa romaine abondent encore vers la rencontre des chemins qui se séparent à La Grange-du-Bief : tuiles à rebords, débris d'amphores et briques circulaires[12] semblent provenir surtout du terrain situé au Nord du chemin Est-Ouest et à l'Est du chemin Nord-Sud. Le cultivateur a rejeté les pierres qui encombraient son exploitation et les a remployées à l'Ouest dans le mur du chemin, ou accumulées au Sud le long du remblai sur une cinquantaine de mètres au moins.

On a relevé d'autre part en 1844-1845 des murs rasés « à quelques centimètres au-dessous du sol » moderne[13]. D'autres découvertes ont montré le luxe de la *villa* détruite peut-être par les Barbares au IIIe siècle : « des échantillons de porphyre, de serpentin, de brèches antiques et autres marbres rares » ; « des fragments de marbre blanc portant les traces d'une riche ornementation (feuilles d'acanthe, de vigne) et paraissant provenir de balustrades »[14] ; « une statue en marbre blanc, de grandeur naturelle, malheureusement

(12) Cf. Bernard (*supra*, n. 1), p. 103.
(13) Peyré (I), p. 605 ; Peyré (II), p. 485 ; Bernard, *ibid.*
(14) Bernard, p. 103-104 ; cf. Peyré (I), p. 604.



Fig. 3. — Schéma d'ensemble de la mosaïque.



Fig. 4. — *Villa* romaine de la Grange-du-Bief. Vue d'ensemble de la mosaïque (7 m. 19 × 3,19). *(Cliché J. Poitrasson).*

privée de sa tête, et représentant une jeune femme dans l'attitude du repos, les bras pendants, vêtue d'une tunique légère agrafée sur l'épaule : cette statue est terminée en forme de gaine, à la façon du dieu Terme »[15].

Tout cela a-t-il disparu, comme il semble? Quelques restes de revêtements peints[16], conservés au petit musée d'Anse, proviennent de La Grange-du-Bief. L'une de ces plaques porte un décor végétal ; l'autre est ornée d'un échassier d'assez belle venue — peinture aujourd'hui presque évanide — digne néanmoins d'être publiée (fig. 2)[17].

La villa de la Grange était surtout remarquable par ses pavements. Les mosaïques retrouvées sont au nombre de cinq, dont l'une, aussitôt que découverte, « dispersée par le travail de la charrue » (en 1845), n'a pas été décrite[18]. Les quatre autres couvraient une superficie d'au moins 185 mètres carrés[19] et formaient donc à elles seules un ensemble très considérable. Trois d'entre elles[20], découvertes par J.-F. Peyré en 1845 « à une profondeur *maximum* de 60 centimètres au-dessous du sol... recouvraient l'aire de trois chambres contiguës... (Elles étaient) séparées par deux murs de refend rasés, comme les murs extérieurs, au-dessous du sol actuel [et avaient] chacune une longueur de 9 m. 20[21]. La mosaïque du milieu [avait] 7 mètres de largeur et chacune des deux autres, une largeur égale à 4 m. 60, ce qui fait un développement total de 16 m. 20, non compris l'épaisseur des murs » (Peyré)[22].

Une lettre de Jean-François Peyré citée par A. Comarmond ajoute quelques détails : « J'ai reconnu, écrit Peyré, quelques parties seulement de [cette] mosaïque, et d'une manière très imparfaite ; mais ce que j'en ai vu, ses représentations d'oiseaux, de dauphins, de vases aux formes élégantes où brillent les marbres noir, blanc, rouge, bleu, jaune et vert, tout cela m'a laissé la conviction que ce monument offre plus d'intérêt encore que celui de 1844 »[23] — que nous publions ci-après — « et qu'il est d'ailleurs resté dans un très bon état de conservation »[24].

Selon toute apparence, cette belle et grande mosaïque tripartite a été détruite[25] ; d'où notre citation, un peu longue, du vieil archéologue, conseiller général du Rhône, auquel nous devons la conservation du seul pavement de La Grange-du-Bief qui ait été — partiellement — sauvé (fig. 3-10).

(15) BERNARD, *ibid. ; inde* Espérandieu, *Recueil...*, 1807.

(16) PEYRÉ (I), p. 605, « des enduits de murs en stuc coloré ».

(17) Plaque de 0 m. 50 × 0, 36 × 0, 04. Bordure rouge de 0,02 sur les quatre côtés ; bordure jaune, en bas seulement, de 0,03. Registre central, 0,42 × 0,28 : sur un fond jaune, échassier debout, haut de 0,37 ; pattes et bec rouge, plumage vert.

(18) PEYRÉ (I), p. 606 ; PEYRÉ (II), p. 486.

(19) Mosaïque tripartite de 1845 : 16 m. 20 × 9,20 = 149 m² ; plus la mosaïque de 1843-1844 : 9 × 4 = 36 m² (et peut-être même 16 × 4, BERNARD, p. 103).

(20) G. LAFAYE-A. BLANCHET, *Inventaire des mosaïques de la Gaule et de l'Afrique*, I, *Gaule*, 1909, nos 767-769 (tome II, p. 16).

(21) 9 mètres, PEYRÉ (I), p. 605 ; plus précisément, 9 m., 20, PEYRÉ (II), p. 486 ; *inde* BERNARD, p. 103.

(22) PEYRÉ (I), p. 605-606.

(23) Entendre « celui dont j'ai appris la découverte au cours de l'année dernière », cf. PEYRÉ (I), p. 604. Pour le jour, voir *infra*, n. 26.

(24) PEYRÉ (II), p. 487.

(25) Nous n'avons pu vérifier une tradition locale selon laquelle une mosaïque de la Grange-du-Bief aurait été transportée à Paris pour y orner la « maison pompéienne » du Prince Napoléon, édifiée en 1860, avenue Montaigne, détruite en 1891 ; cf. FLEURY et SONOLET, *La société sous le Second Empire*, Paris, s. d., III, p. 268-270.

Découverte avant les autres, « le 24 décembre 1843 »[26], lors de la plantation d'une vigne dans une terre à blé, elle attira presque aussitôt l'attention de J.-F. Peyré[27]. Il acquit le terrain[28], réunit les fonds nécessaires à la conservation du monument, qui resta en place sous abri pendant 66 ans[29]. La partie sauvée mesurait alors « près de 4 mètres de largeur sur 9 mètres environ de longueur »[30]. Classée monument historique en 1908[31], la mosaïque fut transportée en 1910[32] au vieux château de si fière allure devenu Hôtel de Ville : elle y orne un mur de la grand'salle. Bien que souvent visitée, elle ne semble pas avoir suffisamment retenu l'attention des archéologues. L'*Inventaire des mosaïques* lui consacre en 1909 quelques lignes de description, d'après Peyré[33] ; et dans un ouvrage agréable L. Bégule en a donné en 1925 une photographie partielle, à bien petite échelle et accompagnée d'une courte notice, ni très exacte ni très précise[34]. Une photo sans aucun commentaire du monument figure dans l'album de Fr. Moll (1929)[35].

Depuis la dépose de 1910, les dimensions du pavement conservé ne sont plus que de 7 m. 19 × 3,19[36]. Il était déjà impossible d'évaluer en 1844 la surface primitive, « parce que la mutilation appartient à des époques différentes »[37]. Si l'on en croit A. Bernard (1858), A. Peyré « s'était assuré que [ce monument] avait originairement plus de 16 mètres sur un de ses côtés »[38]. En tout cas, il y a un changement de sens dans la représentation des navires figurés de trois-quarts — bordure extérieure, rangée horizontale en haut (fig. 3 et 4)[39]. Les proues des cases 8, 10, 12, 14 et 16 vont à droite ; celles des cases 18, 20..., à gauche. Si nous devons supposer ici un axe de symétrie « transversal » passant « verticalement » par l'étrave de la proue de la case 17, vue de face, la longueur totale du pavement n'atteignait pas 12 mètres (ou faut-il compter les 16 mètres selon la dimension perpendiculaire ?)[40]. L'axe « vertical » supposé passe bien entre les carrés 30 et 31 ; mais il ne coupe par le milieu ni les dessins de la bande 34, ni les motifs 62-64. L'artiste, il est vrai, ne paraît pas s'être soucié que les axes transversaux ou longitudinaux de motifs contigus fussent dans le prolongement les uns des autres — à moins que ces motifs n'appartiennent à un seul et même *ensemble;* ces ensembles sont quatre :

« tapis » central (cases 35-68) ;
bordures intérieure (33 et 34) et extérieure (21-32) ;
bande extérieure (1-20) (fig. 3-4)[41].

(26) SERRAND (*supra*, n. 1), p 10, n. 1 (lire, p. 2 : « à la fin de 184[3] ») ; BERNARD, p. 103.

(27) PEYRÉ (I), p. 604-605 ; *inde ceteri*.

(28) Une partie du terrain appartenait déjà à la ville ; Peyré fit don à la commune de la parcelle qu'il avait acquise (Conseil municipal, 10 mai 1846), lettre de J. Vacher.

(29) PEYRÉ (I), p 604. Cette petite construction existe encore : on lit sur le linteau la date MDCCCXLIIII.

(30) PEYRÉ (I), p. 605 ; SERRAND, p. 2 ; BERNARD, p. 103.

(31) Arrêté ministériel du 5 décembre 1908.

(32) Devis, 3263 fr., 70, du 10 août 1909 ; le Conseil municipal vota 800 fr. le 12 septembre 1909. Lettre de M. Goubert, architecte du Gouvernement au maire d'Anse, du 25 mars 1910 ; tout ceci d'après J. Vacher.

(33) Inventaire des mosaïques (*supra*, n. 20). Ne pas tenir compte du mot *peltae*. *Recte*, déjà, PEYRÉ (I) et BERNARD, *ibid*.

(34) L. BÉGULE, *Antiquités et richesses d'art du Département du Rhône*, Lyon, 1925, p. 46-47, pl. XXI. Ne pas tenir compte des dimensions indiquées, ni des mots « poupes de galères ».

(35) Fr. MOLL, *Das Schiff in der bildenden Kunst vom Altertum bis zum Ausgang des Mittelalters*, Bonn, 1929, pl. BXb, n° 32 (renvoi à Bégule, *op. laud.*).

(36) Une table encore en usage à la Mairie a été décorée, à l'imitation du grand pavement, avec des cubes provenant sans doute des chutes de cette mosaïque.

(37) PEYRÉ (I), p. 605. SERRAND, p. 2, évaluait la partie conservée (9 m. × 4) au tiers « à peine ».

(38) BERNARD, p. 103 (écrit en 1858 !).

(39) Appelons arbitrairement longueur et largeur les grande et petite dimensions de la partie conservée.

(40) L'axe de symétrie longitudinal était en tout cas à plus de 3 m. 19 du bord « supérieur » (sens des proues 5, 3 et 1).

(41) De petites différences existant entre dimensions égales pour l'œil, il serait vain de chercher un plus petit commun multiple aux 4 dimensions modulaires sur lesquelles sont bâtis les quatre ensembles de la composition.



Fig. 5. — Même mosaïque, 53-64 (1,80 × 1,29). *(Cliché J. Poilrasson)*. — Couleurs, p. 93, 1°.



Fig. 6. — Même mosaïque, 33-34 et 36-37 (0 m. 78 × 1,08). *(Cliché J. Poitrasson)*. — Couleurs, p. 96, 2°.



Fig. 7. — Même mosaïque, 22 (1 m. 05 × 0,77). *(Cliché J. Poilrasson).* — Couleurs, p. 96, 3°.

La mosaïque a été réparée en 1844-1845[42]; et le restaurateur de 1910 — un mosaïste italien établi à Lyon, nommé Mora[43] — était d'une redoutable habileté[44]. Nous pensons néanmoins qu'on peut reconnaître assez facilement la plupart de ses interventions et qu'elles ont été très discrètes, notamment dans la bordure extérieure dont le sujet est de beaucoup le plus intéressant. On reconnaîtra aisément sur les photos les raccords longitudinaux et transversaux nécessités par le transport de la pièce à la Mairie[45]. Pour les cases 2 et 3 par exemple, un spécialiste, M. Jouvray, évalue à 3 % le pourcentage de la réfection du fond, et respectivement à 1 et à 2 % la réfection des motifs eux-mêmes (fig. 9 et 10).

Les cubes ont environ 0 m. 008 de côté. Sont-ils de marbre[46] ? et d'où proviennent-ils ? Les joints ne sont pas très minces et l'exécution du travail est de qualité honnêtement moyenne. Les couleurs sont quatre, employées en teintes plates, sans indication en règle générale de valeurs ou de modelé[47]. Le fond est uniformément blanc ; l'essentiel du dessin, gris très sombre (noir), notamment les traits qui cernent les motifs lorsque ces motifs sont blancs, rouges ou bruns. Très peu de rouge, sauf dans

(42) « Les débris que j'ai recueillis ont été employés à restaurer ce qui a survécu », PEYRÉ (I), p. 605.

(43) J. VACHER, lettre du 16 février 1956.

(44) Dans le cartouche en bas à droite, le travail de Mora est, volontairement, bien différent de la façon antique ; moins dans la table, *supra*, n. 36.

(45) Verticalement, à l'aplomb des piliers ; horizontalement, à mi-hauteur (fig. 9 et 10).

(46) PEYRÉ (I), p. 605 ; BERNARD, p. 103.

(47) Toutefois les rares cubes bruns, employés presque toujours au contact du rouge, paraissent le plus souvent destinés à donner aux motifs floraux une sorte de modelé.



Fig. 8. — Même mosaïque, 23 (1,05 × 0 m. 75). *(Cliché J. Poitrasson)*. — Couleurs, p. 96, 3°.

les deux bandes extérieures (1-20 et 21-32)[48] ; quant au brun, il y en a si peu que seul un examen attentif peut en reconnaître l'emploi[49]. Par un contraste voulu, le *lapis* central (35-68) et surtout sa lumineuse bordure intérieure (33-34) s'opposent à 21-32 et aux parties basses de 1-20.

Plus que par la couleur, le pavement est remarquable par la richesse et la variété des dessins ornementaux[50].

1° Le centre (35-68) est occupé par de grands motifs carrés, de 0 m. 55 environ de côté, dont le premier, le troisième, le cinquième à partir de la gauche (39, 51, 63) sont ornés de cercles inscrits. Ces motifs sont eux-mêmes entourés par un encadrement (large de 0 m. 26) de carrés et de rectangles ornés respectivement de carrés et de losanges (fig. 5). L'emploi du rouge est très discret[51]. Certains de ces motifs ont vraisemblablement une valeur apotropaïque, par exemple les *hederae* cordiformes en 64 (fig. 4 et 5) et l'amphore en 44[52].

(48) Cf. *infra*, n. 51 et 53.

(49) Cette couleur n'est notée que par A. Bernard, qui l'appelle inexactement du jaune.

(50) Noter cependant des ressemblances, 23 et 30, 25 et 32, 45 et 67, etc.

(51) Est rouge, avec une touche de brun, en 38, 39, 40, le centre du motif floral. Sont simplement rouges, en 42, 46, 57, 58, 60, 62, 63 et 68, le centre du motif floral ; — en 56, une partie de la corolle ; — 57, le décor des pétales ; — 52, les étamines ; — 51, 3 secteurs alternés (sur 6) de la rosace centrale ; — 45 et 67, le centre et le cercle extérieur de la rosace centrale ; — 46, les extrémités du motif cordiforme ; — 54, le milieu du motif cruciforme.

(52) Sur la valeur magique de l'amphore, E. Coche de La Ferté, *Les bijoux antiques*, 1956, p. 67. Cf. *infra* n. 59.



Fig. 9. — Même mosaïque, 2 (0 m. 85 × 0,60). *(Cliché J. Poitrasson).* — Couleurs, p. 96, en petit corps. Presque aucune restauration (p. 92).



Fig. 10. — Même mosaïque, 3 (0 m. 85 × 0,62). *(Cliché J. Poitrasson).* — Couleurs p. 96, en petit corps. Presque aucune restauration (p. 92).

2° Une première bordure très claire (33-34), large de 0 m. 29 environ dans la partie « transversale » (33) et de 0 m. 30 dans la partie « longitudinale » (34,) non compris les deux fortes bandes noires (épaisses de 0 m. 05) qui la limitent, est décorée par des rinceaux noirs dessinant des motifs cordiformes opposés deux à deux ; à l'intérieur des cœurs s'entr'ouvre une fleur en clochette, dont le bouton est rouge ainsi que quelques parties de la corolle. Rouges encore, les rouelles aux extrémités des losanges séparatifs. Quant au motif qui sépare les pointes des cœurs opposés (centre et lobes latéraux), il n'est rouge que dans la partie « longitudinale » de cette bande (fig. 6).

3° Une seconde bordure (21-32) est formée de grands carrés juxtaposés, de 0 m. 68 environ de côté. Tous ces carrés offrent un registre central également carré, occupé par des motifs floraux plus ou moins stylisés, d'une grande variété (fig. 7 et 8). Noter des touches rouges[53]. — Les registres centraux sont entourés d'une bordure de motifs géométriques, noirs sur fond blanc où alternent en quatre séries successives (21-23 ; 24-26 ; 27-29 ; 30-32) des billettes alternées sur deux bandes (21, 24, 27, 30), des carrés (22, 25, 28, 31) et des triangles (23, 26, 29, 32).

Les motifs énumérés jusqu'à présent (21-68) se retrouvent pour la plupart, tels ou avec de légères variantes, dans d'autres mosaïques gallo-romaines, surtout dans la région. « Les enroulements de bordures avec clochettes ou avec feuilles cordiformes », par exemple, ne sont pas rares : ils ont été étudiés par M. L. Armand-Calliat à propos de la mosaïque de Longepierre (Saône-et-Loire)[54]. Ce qui est remarquable dans la mosaïque conservée de La Grange-du-Bief, c'est l'abondance du décor, la variété très riche du détail ornemental et, en même temps, l'ordonnance générale très claire d'une composition heureusement contrastée.

4° La bordure extérieure seule (1-20) (fig. 3, 4, 9 et 10) emprunte à un autre répertoire que celui des formes géométriques et florales. C'est ici la partie la plus intéressante du pavement. Elle représente un portique dont chaque arcade encadre un navire vu de l'avant, tantôt de face, tantôt de trois-quarts ; dans le seul angle conservé du pavement, une fausse arcade entoure une grande ancre, confirmant ainsi le caractère nautique du motif de bordure. A partir de cet angle, les profils des navires (cf. les volutes de proue) sont de sens opposés, à droite vers la droite, à gauche vers la gauche. Comme il a été noté plus haut, à partir du n° 17 le profil change de sens, ce qui permet de présumer la longueur totale de ce long côté du pavement.

Fond blanc. Portique gris foncé (noir). Coques rouges avec quelques touches brunes ; pourtour du navire partout cerné de noir et, en certains endroits, d'un double trait, noir à l'extérieur, blanc à l'intérieur ; détails en noir, en blanc ou en noir et blanc. Voir *note add.*, *infra*, p. 102.

(53) En 22, centre et extrémité du bouton (avec une touche de brun vers le milieu) ; — en 23, pétale supérieur du bouton (les deux autres sont bruns) ; — en 24, les sépales et les 2 vrilles (avec 2 touches de brun) ; — 25 et 32, centre, et lobes fixés aux tiges axiales et diagonales (en 32, la moitié du lobe médian des tiges diagonales est brune) ; — 26, centre, et motif lancéolé entre les pétales ; — 27, centre, et décor des pétales cordiformes ; — 28, le cœur et les 8 pétales y compris les appendices terminaux ; — 29, intérieur des pétales ; — 30, les 4 boutons, et les 2 extrémités de chacune des 4 feuilles ; — 31, cœur et bordure des 2 ovales superposés.

Le rouge apparaît d'autre part comme trait d'encadrement à la fois du grand carré et du registre central en 21, 24, 30. Quelques cubes bruns, en outre, en 22, 23, 24, 32.

(54) L. Armand-Calliat, dans *Rev. arch.*, 1932, XXXV, p. 65-67.

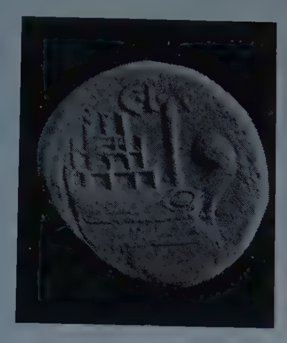



Fig. 11. — Grand bronze de la *Colonia Julia Vienna* (Vienne, Isère). Proue de galère au port.

Il s'agit manifestement d'un seul et même type d'embarcation, dont les caractéristiques sont les suivantes : quille pointue, rames, ornement de proue en forme de volute s'enroulant vers l'arrière (dérivée de la « corne » de proue), yeux prophylactiques représentés de part et d'autre de l'étrave, sur les flancs de la coque. Il s'agit de navires « longs » plutôt que de galères, car la quille n'est pas coiffée de l'éperon de combat [55].

Face et profil sont traités de façon extrêmement synthétique et quasi caricaturale, mais non sans précision pour l'essentiel. Sur les deux, la portion réservée en blanc, plus grande de face que de profil, est vraisemblablement la partie de la coque située au-dessous de la ligne de flottaison. La face présente un essai de perspective en raccourci qui n'atteint pas parfaitement son but : la ligne brisée de la proue, bien visible sur les profils (où la pointe supérieure est la saillie formée par l'aboutissement des préceintes, ornée souvent d'une tête de bélier, de fauve ou de monstre), est rendue de face par une ligne sinueuse qui forme comme l'arête d'un long nez au visage dont les yeux sont l'élément essentiel — le navire étant assimilé à un être vivant, de préférence un poisson, qui sait assurer lui-même sa direction et faire front aux forces adverses [56]. La corne se présente gauchement de profil alors qu'elle devrait être vue strictement de face, par sa tranche, affectant la forme d'un pieu aigu. Deux traits blancs horizontaux, au-dessus de la ligne de flottaison, paraissent souligner les yeux.

Le profil est en réalité un faux trois-quarts : en effet la longueur des rames, de plus en plus petite vers l'arrière, indique un essai de perspective fuyante, de même que l'amincissement du navire tout entier dans la même direction. Il n'est donc pas vraisemblable que l'artiste ait voulu représenter ici conventionnellement seulement la partie avant du navire : il n'eût pas, dans ce cas, figuré sept avirons, en perspective ; et la représentation d'une proue isolée, si elle pouvait avoir un sens dans une composition de trophée ou sur une monnaie (fig. 11), manquerait ici du minimum de réalisme inhérent au sujet, qui paraît bien être un ensemble de navires au port. Il n'en reste pas moins vrai que l'arrière des navires vus de trois-quarts se perd brutalement dans une ligne droite qui en fausse certainement le profil, la poupe de tout navire antique de quelque importance étant arrondie et

(55) P.-M. Duval, *La forme des navires romains d'après la mosaïque d'Althiburus*, dans *Mélanges... de l'École française de Rome*, 1949, p. 119-149.

(56) Id., *Du navire grec au navire romain*, dans *Mélanges... Charles Picard*, II (= *Rev. archéol.*, 29), p. 338-351.

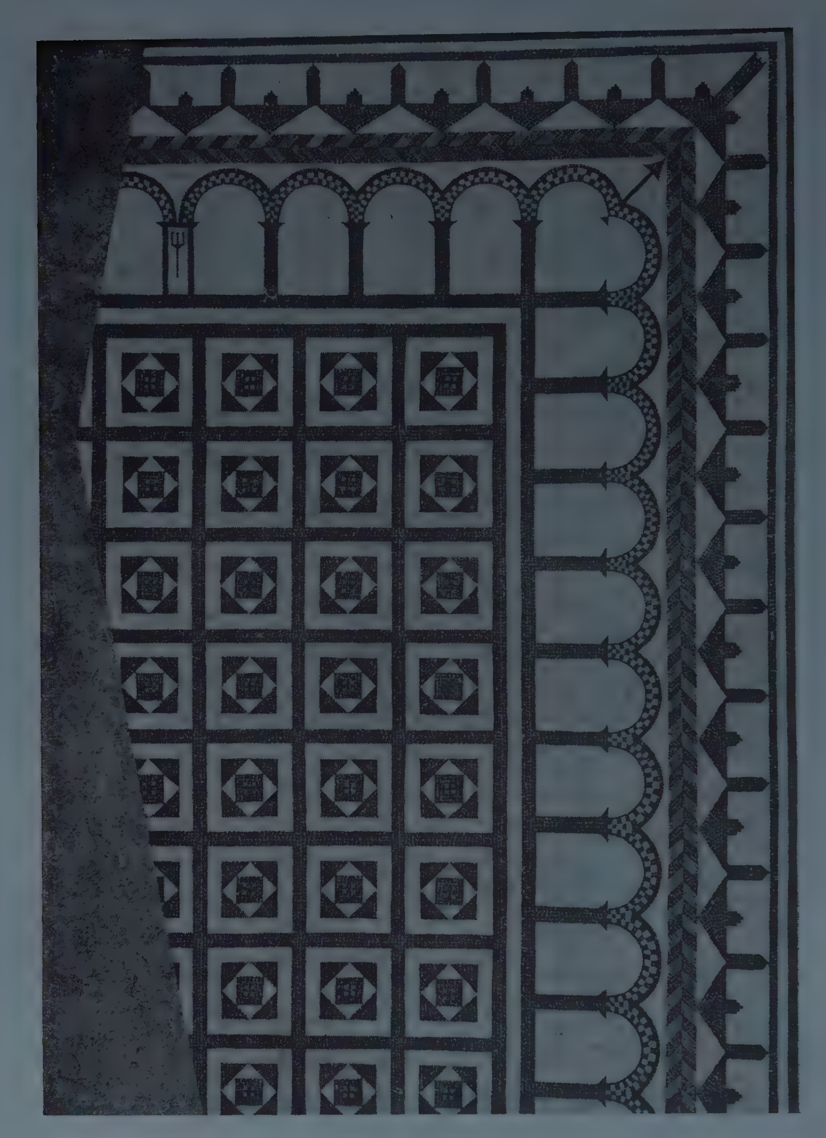


Fig. 12. — Pavement de Nimes au portique et au rempart (*Inventaire*, Gaule, I, 297).

relevée[57] ; et que le polygone qui encadre l'œil, fuyant lui aussi vers l'arrière, paraît représenter le flanc du navire dans toute sa longueur. Il nous semble donc que l'artiste a, par une convention plutôt maladroite, escamoté l'arrière de ses navires, suggérant peut-être qu'il faut l'imaginer masqué soit par la masse de l'avant, soit par quelque élément qu'il n'avait pas la place de représenter, peut-être tout simplement, malgré la légère distance qui l'en sépare, par le montant de l'arcade qui sert de cadre au navire. Encore une fois, s'il eût voulu représenter une proue isolée du reste du navire, il n'eût pas figuré de rames ; c'est d'ailleurs une erreur que d'avoir fait partir les rames de l'extrême avant du bateau : il en a mis autant qu'il a pu.

(57) Id., art. cité plus haut, n. 55.



Fig. 13. — Pavement de Nimes, au portique (*Inventaire*, Gaule, I, 301).

Le sujet est-il réaliste ? Il serait alors le suivant : une série de navires longs à rames, vus alternativement de face et de trois-quarts, soit rangés sous des abris en forme d'arcades, soit plutôt vus à travers les arcades d'un portique portuaire, le spectateur étant à terre. En effet le fond clair de la mosaïque suggère que les navires se découpent sur la mer et le ciel, et non sur les constructions entourant un bassin ; et, s'il est vrai que les navires antiques s'amarraient par la proue lorsqu'ils étaient à quai[58], il est normal, étant à terre, de les voir par l'avant. Il est bien évident, en tout cas, qu'il ne faut pas chercher une réalité dans le nombre des arcades ni des navires, ni même dans l'alternance d'un navire de face et d'un navire de trois-quarts : répétition, à une fin décorative, d'une composition dont les seuls éléments réels sont l'arcade de portique et le navire. Mais le traitement de l'angle, qui sous une fausse arcade abrite une ancre démesurée, nous ferait plutôt croire que portique et navires sont absolument indépendants, choisis et réunis pour la commodité d'un motif de bordure ; que le logement d'un navire sous chaque arcade est fictif et ne correspond à aucune réalité. Toutefois, en eux-mêmes et par leur réunion, les deux éléments n'en évoquent

(58) Voir J. Le Gall, *Graffites navals du Palatin et de Pompéi*, dans *Recueil... du Cent-cinquantenaire de la Société nat. des Antiquaires de France* (= *Mémoires*, IXe s., III), 1954, p. 49 : « Les navires étaient donc attachés en proue par un câble à un des corbeaux de pierre percés d'un trou horizontal, ou parfois vertical, qui émergeaient du quai, et ils devaient être maintenus en poupe par une ancre ».

pas moins le spectacle d'un port : des portiques plantés sur les quais bordant un bassin, des navires à rames et à avant pointu, qui, navires de mer à l'origine, pouvaient tout aussi bien remonter les grands fleuves. Ainsi la proue d'une galère figure-t-elle devant une architecture sur les monnaies de la colonie de Vienne (fig. 11).

Cette conjonction du portique et de la série de navires n'est pas unique dans l'art antique; et, séparément, les deux éléments font partie de son répertoire. Le portique est, avec le rempart, un type de bordure architecturale. On le trouve, par exemple, combiné avec le rempart, sur un pavement de Nimes, à décor géométrique (fig. 12) : le rempart forme la partie extérieure de la bordure, le portique, la partie intérieure ; les arcades sont vides ; l'angle est traité d'une façon analogue à celle de la mosaïque d'Anse, mais la fausse arcade a ici la forme d'un cœur[59]. Sur un autre pavement de Nimes, à décor également géométrique (fig. 13)[60], le portique à arcades n'est qu'un élément de la bordure (avec toujours le même traitement de l'angle), le rez-de-chaussée d'une façade architecturale plus importante, et chaque arcade sert de cadre à un sujet qui n'a aucun rapport avec elle : deux griffons affrontés, un oiseau, un vase, une fleur, deux dauphins et un trident, deux instruments de sacrifice, deux poissons, un foudre, deux dauphins croisés, un trident, etc. L'indépendance réelle du portique et des sujets qui y sont logés est ici manifeste, et c'est un argument en faveur d'une interprétation analogue de la bordure d'Anse.

Le navire, lui, forme l'un des sujets classiques des mosaïques romaines. Isolés, groupés, opposés, dispersés en grand nombre, ils sont particulièrement fréquents sur les pavements africains, dont le plus complet à ce point de vue reste la mosaïque tunisienne d'*Althiburus*[61], mais dont bien d'autres exemples sont parfois d'une grande richesse et manifestent un dessein didactique évident[62]. En Gaule, la représentation du navire est fort rare : à peine peut-on citer un vaisseau à voiles et à rames à avant pointu, sur un pavement de Nimes[63]. Nulle part, le navire n'y est traité, comme à Anse, en élément répété de bordure ; nulle part, il n'y est combiné en série avec le motif du portique. Il convient de noter l'originalité de cette combinaison et celle du traitement hardi des navires, qui n'est pas exempt d'un certain sens caricatural.

Toutefois ce motif du portique aux navires se retrouve sur un pavement italien, la bordure de mosaïque trouvée vers 1842 à Rome, via Ardeatina, et conservée au Musée du Vatican, où elle orne le côté d'un tapis géométrique auquel elle n'appartenait peut-être pas[64]. Sous un portique composé d'une suite d'arcades doriques, on voit sur cette bordure

(59) *Inventaire*, Gaule I, 297, pl. Rempart seul, en bordure : *ibid.*, 77 (Arles), 113 (Orange), pl. Le rempart et le portique peuvent avoir une valeur apotropaïque. (Sur la protection magique du *Forum Novum Severianum* à Leptis Magna en Tripolitaine, voir *Rev. africaine*, XCVI, 1952, p. 298-299).

(60) *Ibid.*, 301, pl.

(61) Voir la publication de P. Gauckler, *Un catalogue figuré de la batellerie gréco-romaine : la mosaïque d'Althiburus*, dans *Monuments... Piot*, XII, 1905, p. 113-154, fig. 1-29, pl. IX-X, et la mise au point plus haut citée, n. 55.

(62) V. les études de L. Foucher sur les mosaïques tunisiennes, en dernier lieu : *Navires et barques figurés sur des mosaïques découvertes à Sousse et aux environs*, dans *Notes et documents de l'Institut national d'archéologie et arts*, XVI, Tunis, 1957, 43 p., 41 fig.

(63) *Inventaire*, Gaule, I, 290, pl. Trois barques soutiennent le « pont de bateaux » du Rhône en Arles (?), sur la mosaïque des corporations d'Ostie ; A. Grenier, *Manuel d'archéologie gallo-romaine* VI, 2, 1934, fig. 161, p. 497.

(64) M. Elisabeth Blake, *Roman Mosaics of the Second Century in Italy*, dans *Memoirs of the American Academy in Rome*, XIII, 1936, p. 121, pl. 28, 2, d'après Nogara, *Di mosaichi antichi conservati nei palazzi pontifici*, pl. XVI. Nous devons la connaissance de ce document à M. H. Stern.



Fig. 14. — Deniers de Lollius Palikanus, vers 47 av. J.-C. (Cabinet de France).

une série de proues de navires, analogues pour l'essentiel à celles du pavement gallo-romain et se détachant, comme elles, sur un fond clair — mais se présentant toutes de profil à gauche. La disposition est donc plus monotone et moins nuancée qu'à Anse. La mosaïque à laquelle ce motif sert de bordure dans la disposition actuelle — tapis géométrique à peltes, boucliers, masques, fleurs, avec un *emblema* à la tête de Méduse — est datée par Miss Blake de l'époque d'Hadrien.

Mais le motif est beaucoup plus ancien : il apparaît déjà sur deux deniers de Lollius Palikanus, émis vers 47 av. J.-C.[65]. Sous trois arcades d'une série dont deux autres restent incomplètes aux deux extrémités, le graveur des coins a représenté trois éperons de galère ; le reste des navires est supposé disparaître derrière les piliers supportant les arcades, lesquelles sont surmontées par une plate-forme où se trouve une *sella* (fig. 14). L'interprétation de l'ensemble est difficile, éperons et *sella* n'étant pas à la même échelle. Mais s'agit-il d'une représentation cohérente ? Pris isolément, le motif inférieur (arcades, éperons) pourrait faire penser à un portique plutôt encore qu'à un pont. E. A. Sydenham d'écrit d'autre part, ainsi cette image : « *Rostra*... supporting columns ornamented with prows » — et peut-être s'agit-il en effet d'une architecture en réduction ornant le devant d'une tribune. Quoi qu'il en soit, le motif de la mosaïque d'Anse (bordure extérieure) existe déjà pour l'essentiel à Rome au milieu du Ier siècle av. J.-C., sur des revers monétaires — et sans doute aussi dans l'architecture, ou du moins dans le décor architectural.

Y a-t-il enfin, à Anse, une raison locale à la présence de ces navires sur un pavement d'une luxueuse demeure ? Un motif aussi particulier n'a pas dû être choisi au hasard, et peut-être un *emblèma* de même nature ornait-il le centre du pavement. Sans pouvoir la

(65) E. A. Sydenham, *The coinage of the Roman Republic*, 1952, pl. 26, n° 960 (Babelon, *Lollia*, 2 ; Grueber, I, 4011). Six exemplaires (de la Collection d'Ailly), au Cabinet des Médailles de Paris : Inv. 11.894-11.899. Au droit, tête de *Libertas*, et LIBERTATIS ; ℞ décrit dans le texte.

prouver, on doit retenir l'hypothèse d'une relation entre ce motif et l'activité fluviale déployée sur la Saône.

Si, en l'absence de tout contexte archéologique, on peut proposer une date fondée sur des analogies stylistiques, pour ce pavement, c'est le IIe siècle, et particulièrement la première moitié, que les caractères du tapis géométrique nous suggèrent [66].

Julien GUEY et Paul-Marie DUVAL.

(66) Par exemple, les pavements de Reims et de Nizy-le-Comte (Aisne), nos 24 et 49 Bb du *Recueil général des mosaïques de la Gaule* de H. STERN, I, 1, 1957, pl. VI et XVIII.

NOTE ADDITIONNELLE. — « Les arcs du portique sont faits de 3 rangs de cubes : les deux lignes extérieures sont noires et la ligne intérieure du même rouge que les coques ». (fig. 9 et 10 et p. 96). (Lettre de M. le Maire d'Anse, 4 octobre 1960).

INSCRIPTION SUR BRONZE DE THOARD

(Basses-Alpes)

par M. Henri Rolland

Dans le tome XII du *Corpus inscriptionum latinarum*, O. Hirschfeld signalait l'absence totale d'inscriptions provenant de Digne (Basses-Alpes)[1] ; cette carence n'est plus aujourd'hui absolue, à la suite d'une découverte[2] faite fortuitement en octobre 1956. A cette époque, M. Guy Delaye procédait à des labours, sur un coteau exposé au Sud, dans un champ dépendant de la ferme dite Plan de Silve située à Thoard, quartier de Franco, à 2 km. 500 du village, dans la direction de Saint-Estève, et à environ 10 kilomètres de Digne. A une profondeur de 0 m. 50, il rencontra quelques ossements et deux fragments d'une plaque de bronze dont l'un portait une inscription malheureusement très mutilée (fig. 1). A ces vestiges était associé un objet en plomb, sorte de spatule dont la partie convexe est ornée d'incisions concentriques et disposées en chevrons. L'inventeur ayant prévenu de sa trouvaille M. Raymond Collier, archiviste en chef des Basses-Alpes, celui-ci, après avoir obtenu le don gracieux de l'inscription pour le musée de Digne, procéda, avec la collaboration de M. R. Moulin, à des fouilles complémentaires sur le lieu de la découverte ; là furent recueillis quelques objets et débris déplacés ou brisés par le passage de la charrue :

une pointe de fer brisée, à tête de bronze en forme de pommeau ; deux pointes de javelot en fer, l'une intacte de 0 m. 243 à pointe triangulaire (0 m. 145) munie d'une douille conique ; l'autre brisée (0m. 23), formée d'une pointe quadrangulaire sur douille conique ; — un coutelas en fer, à lame légèrement courbe, le manche terminé par un crochet très ouvert, le tout d'une seule pièce, mesurant dans son état actuel 0 m. 245 ; — un anneau de fer, de 0 m. 022 de diamètre, appartenant peut-être à l'une des pièces précédentes ; — une sonnaille, constituée par deux pièces de fer assemblées par des rivets, privée de sa bélière brisée, haute de 0 m. 065 ; — des clous de fer ; — une petite « boîte à fard » en forme de lampe, en bronze, de 0 m. 039 sur 0 m. 022 ; — des tessons de vases ; poteries de cuisine à pâte grise ou noirâtre dure, à fonds plats, parois renflées, lèvres retournées vers l'extérieur, provenant d'une dizaine de vases ; poterie ordinaire en argile jaunâtre ou rougeâtre ; une coupe en terre fine, rouge, non sigillée, haute de 0 m. 10 et de 0 m. 30 de diamètre, portant à l'extérieur du fond le graffite M ; les débris d'un dolium ; des fragments d'un récipient grossier, d'une amphore et de tuiles ; — deux sesterces de bronze, l'un, en mauvais état au nom de Faustine mère, l'autre de Gordien III, à la légende IMP GORDIANVS PIVS FEL AVG. — AETERNITATI AVG SC, recouvert d'une belle patine bleu-vert et en très bel état.

(1) Le Musée de Digne conserve une courte inscription romaine insignifiante, dont la découverte, également à Thoard, demeure très incertaine.

(2) Signalée dans les *Informations* de « *Gallia* », t. XVI, 1958, p. 400.

1. G BRVTTIO CRISPINO L. ROSCIO.AE
2. LIANO . COS .   X   K   MART
3. M.A.A.D.B.DECVRIONIBVS.INCVRIA.CONVOCATIS SCRI
4. BENDO.ADEVERVNT.M.MESSLVS SERENVS FLAMEN.CIVIT
5. G BEIVCLVS SEQVENS.L MACVL.SEVERVS G VAL.VICTOR.M.MARINI
6. VS MATECLANVS.QVI.HOC.DECRETVM SCRIPSIT
7. CVM.VAL LICINIANVS M   IRI.RELVLISSENT.AED
8. ET QVAEST PRAE Γ   ERHIBERI.DE
9. BERE PLACVIT   IPSORVM
10. ETQVOS.INC
11. T.VERANIVS L
12. NIAMQVIA
13. VERANIV
14. AMIVSTI
15. VM.LIC
16. SEXT.SA
17. SATV
18. QVA

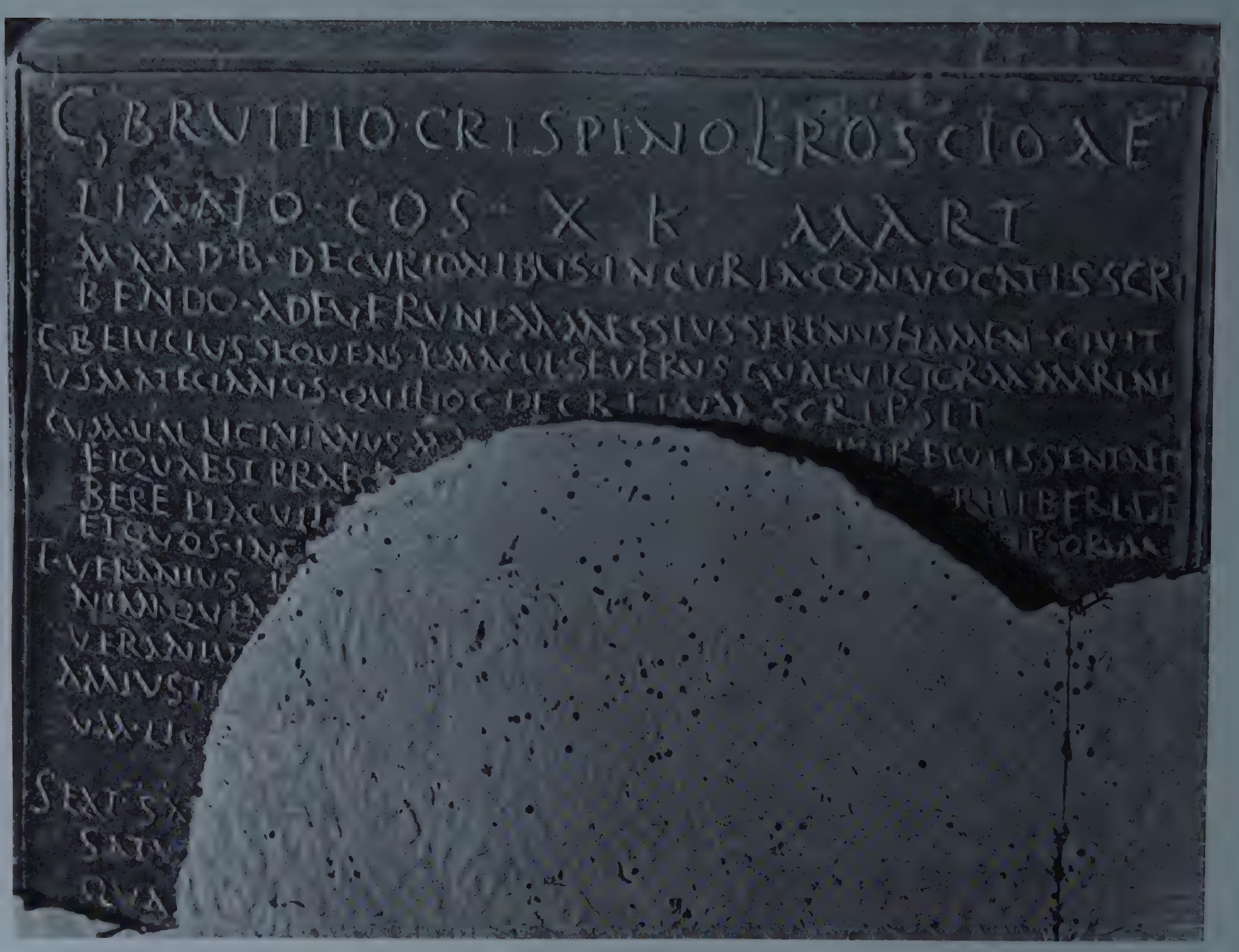


Fig. 1. — Décret des décurions de Digne, 187. Plaque de bronze trouvée à Thoard (Basses-Alpes). *(Cliché Audouard).*

Cet inventaire montre qu'il ne s'agit pas d'une sépulture, comme nous l'avions pensé au début. Cependant l'absence totale de substructions de maçonnerie, sur une surface étendue, éloigne l'hypothèse d'une construction ayant quelque importance ; on en est réduit à voir là une simple cabane, en grande partie en bois, comme l'indique la présence de nombreux clous (70 environ) trouvés dans une couche charbonneuse ; sans doute, traces d'un incendie postérieur au IIIe siècle si l'on tient compte du *terminus post quem* que constitue la monnaie de Gordien III (238-244). Cet abri rustique cadre mal avec la présence d'une inscription sur bronze ; il faut admettre que cette plaque y a été transportée d'ailleurs à une fin utilitaire, accusée par la mutilation qui n'est pas le fait d'une brisure accidentelle mais d'un découpage à l'aide d'un outil.

Cette plaque, épaisse de 0 m. 003, large de 0 m. 21, est incomplète dans sa hauteur actuelle (0 m. 146), comme en témoigne l'interruption inférieure de la bordure encadrant le texte, dont une partie essentielle a disparu (fig. 1). Cependant, malgré son état fragmentaire, ce document épigraphique mérite, à plus d'un titre, de retenir l'attention. C'est la première inscription trouvée sur l'antique territoire de la cité de Digne et, de plus, la première qui la concerne ; c'est aussi l'une des rares inscriptions attestant, en Haute-Provence, une organisation municipale analogue à celle des villes gallo-romaines de la Narbonnaise méridionale et occidentale.

Le texte ne comprend que six lignes complètes ; douze autres sont mutilées et progressivement réduites jusqu'à ne plus comprendre que trois lettres. Aussi l'interprétation présente-t-elle des difficultés insurmontables, sauf à son début qui, à lui seul, mérite d'être étudié. Il s'agit d'un document rare, un décret des décurions d'un municipe qui, bien que désigné sous ses seules initiales, ne peut s'identifier qu'avec Digne.

Le texte est entouré d'une marge formant encadrement à profil de doucine, limitée vers l'intérieur par une baguette. Il est écrit en capitales convenant au IIe siècle ; on y remarque les A à branche gauche venant se souder bas sur la branche droite avec suppression de la barre transversale ; les B à boucle inférieure plus développée que la boucle supérieure ; les G en forme de C, suivi d'une virgule ; les H ayant la barre transversale légèrement inclinée ; les L à barre inférieure ayant tendance à descendre au-dessous de la ligne ; les M à jambages écartés à tendance cursive ; les R à petite boucle et queue développée ; les V à branche gauche légèrement incurvée. On a là un nouvel exemple[3] de mauvaise transcription du modèle manuscrit par un graveur qui confond I, L et T, ainsi que E et F.

La rédaction du document est en tout conforme à la diplomatique des décrets retrouvés en Italie et sur le domaine romain ; les deux premières lignes ont été tracées en caractères plus apparents que ceux employés pour le corps du texte, elles font connaître la date consulaire :

[L. 1-2] *G(aio) Bruttio Crispino L(ucio) Roscio Aeliano Co(n)s(ulibus) X. K(alendas) Mart(ias).*

(3) J. Mallon, *Paléographie romaine*, 1952, p. 57 et s. a insisté sur les deux opérations successives qui aboutissent à l'achèvement d'un texte épigraphique : l'« *ordinatio* » et la gravure ; c'est entre ces deux étapes que se produisent les confusions.

Le 10 avant les calendes de mars, soit le 20 février, sous le consulat de *Caius Bruttius Crispinus* et de *Lucius Roscius Aelianus*, correspondant à l'année 187. On possède plusieurs inscriptions mentionnant ce consulat[4], dont deux décrets datés de Pouzzoles du 5 des calendes de novembre et du 15 de celles de janvier[5]. Tous ceux de ces documents qui donnent le prénom du premier consul le nomment *Lucius* et non *Caius* comme sur le nouveau texte ; *Caius* est le prénom de son père ; il peut y avoir eu confusion dans une localité éloignée, mais le fait ne doit pas surprendre, car il existe d'autres exemples d'une étrange dualité de prénoms où celui du père est joint à celui du fils ou le remplace, l'un ou l'autre étant indifféremment employé[6]. *Lucius Bruttius (Quintius) Crispinus*[7] était fils de *Caius Bruttius Praesens* et frère de Crispine, femme de l'Empereur Commode.

Le second consul, *Lucius Roscius Aelianus (Paculus)*[8], avait été en 170 *flamen collegii Salii Palatini*[9], marié à *Vibia Salvia Varia*, nièce de Dide Julien ; elle appartenait à la lignée du jurisconsulte *Salvius Julianus*[10].

[l. 3] *M*[*unicipio*] *A. A. D*[*iniensium*] *B*[*odionticorum*] *Decurionibus in curia convocatis.*

Après la date suit l'indication de la ville où a été rédigé le décret sur l'accord des décurions convoqués à la Curie[11]. On se heurte ici à une difficulté que présente la restitution des cinq initiales désignant la localité. Trois de ces lettres peuvent aisément être complétées, *M.* mis pour *municipium* et *D. B.* pour *Diniensium Bodionticorum.* La ville de Digne, qui se trouvait sur la frontière des Alpes-Maritimes, avait primitivement fait partie de cette province ; elle en fut détachée par Galba, en 69, pour être annexée à la Narbonnaise où elle demeura jusqu'à la fin du IIIe siècle, époque à laquelle elle se trouve à nouveau située dans les Alpes-Maritimes par la *Notitia Galliarum*[12]. Elle fut élevée au rang de cité, vraisemblablement au début de l'Empire, avec juridiction sur la vallée de la Bléone, dans les limites des frontières qui seront conservées par le premier diocèse. Son nom *Dinia* est donné par Pline[13] à l'oppidum des *Bodiontici*[14]*;* ceux-ci s'identifient avec les *Brodontii*[15] cités sur l'inscription du Trophée d'Auguste à La Turbie. La forme normale *Bodionticus* est attestée par deux inscriptions de Dalmatie concernant des soldats de la Cohors III Alpinorum[16].

(4) *C. I. L.* III supp., 8196 ; VI, 8775 ; VIII, 24125 ; XIII, 8185, 11757.

(5) *C. I. L.* X, 1784 ; VI, 8775.

(6) A. Clément pallu de lessert, *Le consulat du jurisconsulte Salvius Julianus et le système des prénoms multiples*, *Centenaire de la S.N.A.F. 1904*, pp. 369-375. *Salvius Julianus*, proconsul d'Afrique en 148, porte indifféremment les prénoms de *Publius* et de *Lucius.*

(7) *C. I. L.* VI, 7582.

(8) *C. I. L.* XV, 7523.

(9) *C. I. L.* VI, 1978.

(10) Le fils du consul de 187, lui-même consul en 232, avait ajouté à son nom celui de *Salvius Julianus;* cf. *Real-Encyclopädie*, I A 1, c. 1119, nº 9.

(11) Rapprocher la formule d'un décret de *Gabii: in municipio in curia Aelia Augusta...*, *C. I. L.* XIV, 2795. Pour la convocation à la curie, voir *C. I. L.* IX, 3429 ; X, 460, 476, 477, 1453.

(12) Otto Seeck, *Notitia Galliarum*, Berlin, 1876, p. 273, XVII, 3 : *In provincia Alpium... civitas Diniensium.*

(13) *Hist. Nat.*, III, 5.

(14) Holder, *Altceltischer Sprachschatz*, t. I, pp. 455-456. **Bodiontii*>*Bodiontici* rapproché du gentilice *Bodonius* comme *Vocontius* de *Voconius*, *Ilontia* de *Ilonia;* la base **Bodi* entrant dans d'autres composés.

(15) L'adjonction de l'*r* résultant d'un pléonasme graphique ou d'une alternance due à un phénomène de substrat, cf. N. Lamboglia, dans *Revue des Études Ligures*, 1944, p. 41.

(16) *C. I. L.* III, 8495, 9007.

Reste à tenter une explication des deux *A. A.* qui suivent l'*m* de *municipium;* on ne peut que présenter des hypothèses. L'une d'elles peut s'autoriser de la présence, à Digne, de vestiges antiques près d'une source thermale pour proposer de retrouver dans le premier *A* le mot *A(quae)* suivi d'un qualificatif commençant par *A* comme on en a de nombreux exemples[17]. Cependant il paraît plus probable que les deux *A* sont en rapport immédiat avec le *municipium* qui, comme tant de colonies et de villes[18], aurait été décoré d'un titre impérial : *municipium Aurelium Antoninianum* ou *municipium Aelium Aurelium*, ce dernier pouvant parfaitement convenir à la date du décret de 187, publié sous le règne de Commode.

[l. 3-6] *Scribendo adfuerunt M(arcus) Messius Serenus flamen civit(atis) G(aius) Beiuclus Sequens L(ucius) Macul Severus G(aius) Val(erius) Victor M(arcus) Marinius qui hoc decretum scripsit.*

Précédée de la formule consacrée *scribendo adfuerunt*[19], suit la liste des décurions siégeant à l'assemblée. En tête figure celui qui, par ses fonctions religieuses, semble désigné pour la présidence, *Marcus Messius Serenus flamen civitatis*[20]. Il appartient à une illustre famille répandue dans les Gaules[21] et particulièrement en Narbonnaise[22] ; on pense que certains de ses membres habitaient à Vaison une riche villa et l'on possède, à Arles, l'épitaphe[23] d'une *Julia Serena*[24], femme d'un *Messius Sym...*, qui pourrait bien être la mère du flamine.

Gaius Beiuclus Sequens a son nom de famille certainement mal transcrit par le graveur ; bien qu'il y ait, connu ailleurs, un *Bellucius*[25] d'origine celtique, il est vraisemblable qu'il faut rétablir la graphie *Betutius* que l'on rencontre près de Grenoble, à Uzès, à Nimes et à Narbonne[26].

Lucius Macul Severus, si son patronyme n'a pas été abrégé et déformé par le graveur, paraît être d'origine indigène, son nom se rapprochant de la racine celtique *Mac* ou *Macc.*

Gaius Val(erius) Victor[27] *:* l'abréviation de son patronyme pourrait être aussi bien complétée en *Valerianus ;* cependant l'existence d'un *C. Valerius Victor* et d'un *L. Valerius Victor* plaide en faveur de la restitution adoptée.

(17) *Aquae Apollinares, Aquae Auguriae, Aquae Augustae, Aquae Aureliae,* etc.

(18) *Colonia Julia Aurelia Antoniniana, Colonia Augusta Antoniniana, Colonia Aelia Aurelia Augusta, etc.*

(19) C'est là une formule constante dans les décrets : *C. I. L.* IX, 3429 ; X, 1784, à Pouzzoles sous le même consulat, *scribundo adfuerunt;* X, 476, 477, à Paestum, *in curia... decuriones adfuissent;* X, 3698, à Cumes, *scribundo sorte ducti adfuerunt;* X, 1453, 4760, à Suessa, *in curia scribendo adfuerunt;* XI, 1924, *in schola Laeliana scribundo adfuerunt.* Le texte de Digne porte *adeuerunt*, cacographie due au graveur confondant sur le modèle manuscrit *E* et *F.*

(20) Le titre de *flamen civitatis* est exceptionnel en Narbonnaise, mais on le rencontre souvent ailleurs ; en Gaule on peut citer Lyon, *C. I. L.* XIII, 1674, 1675, *flamen II vir in civitate Sequanorum.*

(21) *C. I. L.* XIII, 2211, 2212, 2213, 4001, 6103, 6366, 7090.

(22) *C. I. L.* XII, 599 à Julhans ; 829 à Arles ; 1317 à Vaison ; 1363 à Saint-Maurice de Drôme ; 1985 à Vienne ; 2737 près de Bagnols ; 2837 à Ugernum ; 2919 à Brignon ; 3256, 3257, 3429, 3746, 3747, 3748, 3749 à Nimes ; 4363, 4960, 4989 à Narbonne.

(23) *C. I. L.* XII, 829.

(24) Le nom de *Serenus* apparaît à Aix, *C. I. L.* XII, 499 ; à Vaison, 1452 ; à Die 1556 ; à Narbonne, 4422. On ne le rencontre dans les Trois Gaules que comme *cognomen.*

(25) A Londres, *C. I. L.* VII, 1331.

(26) *C. I. L.* XII, 2339, 2415, 2935, 3471, 3472, 1870, 4484. Le *C. I. L.* XIII ne signale pas ce nom dans les trois Gaules.

(27) *C. I. L.* XIII, 1791 II 21 et 6980.

Marcus Marinius[28] *Mateclanus*, celui qui a rédigé le décret[29], porte un cognomen vraisemblablement celtique, à rapprocher de *Mateiclus* déjà connu[30].

Avec la septième ligne commencent les lacunes qui privent le texte de ses parties essentielles, où étaient indiqués les motifs et les résolutions du décret.

[l. 7-8] *Cum M(arcus) Val(erius) Licinianus, M(arcus)... [v]iri retulissent aed[ilium] et quaest[oris] prae[clarum] f(acinus]. . . . . [posteris] (p)erhiberi debere.*

Dans ces deux lignes, le graveur a commis deux erreurs de transcription, *relulissent* pour *retulissent* et *ei* pour *et;* elles contenaient l'exposé fait par deux autres magistrats, les *duoviri* du municipe, de la conduite mémorable des édiles et du ou des questeurs ; belle action dont le souvenir devait être rappelé à la postérité.

En reconnaissance, l'assemblée des décurions décréta en leur faveur des honneurs ou privilèges dont on ne peut plus connaître la nature, les lacunes étant trop étendues pour qu'on risque une restitution :

[l. 9-15] *Placuit*[31]*. . . . . . . ipsorum et quos inc. . . . . T(itus) Veranius L. . . niam quia. . . . . Veranius. . . . . am iusti. . . . . um Lic. . . .*

Il est vraisemblable que *T. Veranius L. . .*, deux fois cité, était l'un des magistrats bénéficiaires du décret ; toute autre hypothèse serait par trop hasardeuse.

[l. 16-18] *Sext(us) Sa. . . . . Satu. . . . . qua. . . . .*

Sur ces trois dernières lignes devaient figurer les noms des témoins.

Malgré l'état fragmentaire dans lequel il nous est parvenu, le décret des décurions de Digne reste un document exceptionnel ; il éclaire la condition juridique d'une ville sur laquelle les sources littéraires demeurent à peu près muettes. Son organisation municipale se dessine, avec sa curie, ses édiles, son ou ses questeurs et ses *duoviri;* assemblée où siège le Flamine dont l'action spirituelle s'étend à toute la cité. Son nom officiel se complète et bien qu'à ce point de vue les éléments nouveaux soient encore énigmatiques, ils sont peut-être un gage de loyalisme ayant mérité l'attention de l'Empereur[32].

Henri Rolland.

(28) Patronyme cité au *C. I. L.* XIII, 5291, 2015, 7564, 2538, 8231.

(29) Faut-il voir dans *scripsit* la « préparation matérielle » de la gravure sur bronze et non l'« élaboration intellectuelle » (Mallon, *o. c.*, p. 57) ? je pense que, dans le cas présent, *scripsit* a précédé l'*ordinatio* du modèle destiné au graveur.

(30) *C. I. L.* X, 6505.

(31) Peut-être après *placuit* peut-on compléter par *universis*, comme sur le décret de Cumes, *C. I. L.* X, 3698 : *...placuit universis.* Comparer aussi *C. I. L.* XIV, 2795, *placuit in tabula aera scribi.*

(32) Qu'il nous soit permis d'exprimer notre vive gratitude à M. le Professeur André Piganiol, qui a bien voulu s'intéresser à cette découverte et nous faire profiter de ses savantes suggestions, ainsi qu'à MM. Delaye, R. Collier et R. Moulin, qui ont bien voulu me laisser le soin de la publier.

LA CÉRAMIQUE DE CIBISUS A MITTELBRONN
(Moselle)

par M. Marcel Lutz

Dans un précédent article[1], nous avons traité de la céramique de Mittelbronn en général, à l'exclusion de la céramique sigillée ornée. Celle-ci fera l'objet de la présente étude. Une vingtaine de potiers fabriquaient à Mittelbronn des vases en sigillée unie ; à côté d'eux, trois maîtres-potiers ont exclusivement produit des vases ornés : ce sont *Satto* et *Cibisus* d'abord, mais aussi, même si cela n'a été qu'en faible quantité, un potier qu'il a été convenu d'appeler « le potier inconnu » ou « le potier X 1 »[2].

Il eût été logique de parler en premier lieu de *Satto* dont la production semble avoir été la plus importante à Mittelbronn. Or, du vivant de notre regretté ami et maître E. Delort, le travail avait été partagé entre nous : il avait été entendu que Delort s'occuperait de *Satto*, étant donné la grande expérience qu'il avait en la matière, tandis que moi-même, j'entreprendrais l'étude de *Cibisus*. La mort inattendue de Delort est venue bouleverser ce plan ; tandis que j'avais à peu près terminé l'examen du matériel *Cibisus*, rien n'était encore fait en ce qui concerne celui de *Satto*, beaucoup plus vaste. C'est ainsi que je suis amené à publier d'abord les résultats de mon travail sur *Cibisus*. Une autre publication, qui demandera encore de longs mois d'études, traitera, par la suite, de la céramique de *Satto*.

Des vases *Cibisus* ont été fabriqués à Mittelbronn ; il n'est pas permis d'avoir à ce sujet le moindre doute : la grande quantité de tessons trouvés au dépotoir en est la preuve certaine. *Cibisus* est un potier plein d'intérêt pour nous parce que son style est très particulier et que certaines figures de son répertoire en rendent l'identification certaine. Il est donc susceptible de nous donner de précieux renseignements chronologiques.

Des recherches que nous avons faites tant dans les collections françaises qu'étrangères, nous ont permis de reconnaître plus de 200 décors différents et, si les fouilles de Mittelbronn n'avaient offert plusieurs exemplaires d'un même vase, on serait tenté de croire que notre potier n'a jamais produit deux fois le même décor. Nous reconnaissons chez lui, suivant les périodes de son activité, plusieurs styles qui, sans avoir l'élégance de celui de *Satto*,

(1) *L'Officine gallo-romaine de Mittelbronn (Moselle)*, dans *Gallia*, XVII, 1959, pp. 101-160.

(2) Delort appelle ce potier « le potier anonyme » (E. Delort, *V. O. Moselle*) ; dans J. A. Stanfield et G. Simpson, *Central Gaulish Potters*, ce potier est nommé « potter X 1 » (pp. 1-5). Quelques tessons isolés de vases fabriqués par d'autres potiers ont également été recueillis à Mittelbronn : ce sont probablement des vases ayant servi de modèle ou des restes de la vaisselle ménagère des gens de l'officine.

sont néanmoins intéressants par cette grande variété et aussi, très souvent, par le mouvement qu'on y rencontre. On a parfois considéré le style de *Cibisus* comme un « style libre », plus ou moins décadent[3]. En réalité on pourrait tout au plus le considérer comme un style « semi-libre »[4]. En effet, si nous le regardons de près, nous constaterons qu'on y reconnaît presque constamment un ordre, une métope. Mais, alors que la métope classique a toujours comme séparation un ornement dit « géométrique », généralement une ligne perlée perpendiculaire, chez *Cibisus* la séparation est marquée par un motif d'ornementation différent et variable : un arbre, un arbuste, une succession de masques humains, une grande feuille, etc.

Quant à la production de *Cibisus*, elle justifie elle aussi l'intérêt qu'il faut porter à ce maître-potier : elle a été fort importante et la zone de dispersion des produits *Cibisus* est très étendue : elle va du Main inférieur jusqu'en Autriche, en faisant un large crochet en Suisse et dans l'Est de la France. Jusqu'à présent on ne connaissait comme lieu d'activité pour *Cibisus* qu'Ittenviller, dans le département du Bas-Rhin. Cette officine avait été découverte en 1910 par Forrer[5] et depuis ce moment, on lui attribuait bien entendu tous les tessons de *Cibisus* que l'on recueillait. Or, depuis la découverte à Mittelbronn de nombreux tessons *Cibisus*, il n'est plus permis de juger raisonnablement de la même façon.

On comprendra donc tout l'intérêt que présenterait aujourd'hui une étude comparative des produits des deux ateliers. Nous la ferons ici, en limitant la comparaison aux seuls types de Mittelbronn et à leurs correspondants provenant de l'officine d'Ittenviller même. Toutefois cette comparaison sera très limitée car les sondages de Forrer à Ittenviller n'ont mis au jour qu'un matériel restreint. Aussi faible que soit quantitativement ce matériel, il nous permet néanmoins de constater une différence sensible de style dans la céramique de cette officine et dans celle de Mittelbronn. Alors qu'à Ittenviller nous rencontrons constamment des motifs d'ornement dits « géométriques »[6], nous constatons qu'à Mittelbronn ceux-ci font presque totalement défaut[7] ; le style « semi-libre » s'y manifeste plus largement, preuve d'une période d'activité plus récente. Et cependant, quand on considère tout le matériel *Cibisus*, cette masse de plus de 200 décors différents, on finit par être persuadé que l'activité de notre potier ne s'est pas bornée aux deux endroits cités : on pense infailliblement à une troisième officine[8] car certains tessons, certains vases entiers

(3) OSWALD, *Introduction*, p. 103.

(4) P. Karnitsch reprend cette opinion (P. KARNITSCH, *Die Reliefsigillata von Ovilava*, Linz, 1959, p. 40).

(5) R. FORRER, *Die römischen Terra Sigillata Töpfereien von Heiligenberg-Dinsheim und Ittenweiler im Elsass*, Stuttgart, 1911.

(6) Ce terme couramment employé manque de précision ; pour plus d'exactitude nous ajouterons « et composites ».

(7) Entre seul en ligne de compte le décor nº 5.

(8) On pourrait considérer comme « prototypes » de ce matériel une coupe du musée de Locarno et une autre du musée de Schaffhouse ; deux autres, se rapprochant fort de celles-ci, se trouvent aux musées de Montbéliard et de Strasbourg. Ces coupes diffèrent sensiblement de celles que nous connaissons, autant par leur aspect général que par des détails de facture. On considérera surtout l'épaisseur des parois qui aurait tendance à les faire regarder comme une fabrication assez grossière. Le décor lui-même n'offre guère de suite, emploie des poinçons souvent inédits, aux sujets sans rapport entre eux ; nous ferons cependant une exception pour la coupe du musée gallo-romain de Strasbourg. Mme Urner-Astholz fait, du reste, une constatation analogue au sujet de *Verecundus*. L'auteur pense que cette céramique a été produite à Ittenviller. Nous ne croyons pas pouvoir la suivre dans cette supposition. Nous ne savons rien quant au lieu où a pu se trouver cete troisième officine. Les endroits qui ont été cités l'ont été sans preuves : Offemont (KNORR, *Rottweil*, 1907, pp. 8-9), Mandeure (FRITSCH, *Riegel*, Karlsruhe 1910), Windisch (OSWALD, *Introduction*, p. 20), Rheinzabern (OSWALD, *Index*, p. 76), Luxeuil (OSWALD, *Introduction*, p. 109).

même, sont là pour nous montrer un style bien différent de ceux employés à Ittenviller et à Mittelbronn. Mais, bien que l'on ait avancé quelques noms de lieux, nous ne pouvons encore faire que des suppositions : il n'y a pas jusqu'à présent de base solide à celles-ci.

I. Formes des vases.

La fabrication d'un vase sigillé orné s'opérait en trois temps : le vase lui-même, plus précisément la panse, était d'abord formée au moule, dans lequel on avait au préalable imprimé le décor à l'aide de poinçons ; puis, on ajoutait le col, en faisant sortir la pâte du moule, on montait les parois qu'on lissait à l'intérieur et à l'extérieur, en gardant l'épaisseur requise et on opérait le tournage du boudin plat en saillie sur la paroi externe : on obtenait ainsi le col et la lèvre ; on laissait, pour terminer, s'opérer un retrait de l'argile afin de pouvoir pratiquer le démoulage ; la dernière opération était la pose du pied qu'on collait à la barbotine[9].

La seule forme de vases rencontrée à Mittelbronn est la forme hémisphérique DRAG. 37, du moins en ce qui concerne *Cibisus*. Cette forme se retrouve dans différentes dimensions : 14 centimètres de diamètre et 8 de hauteur pour les plus petits jusqu'à 22-24 centimètres de diamètre et 11 centimètres de hauteur pour les plus grands ; on les rencontre en quantité à peu près égale.

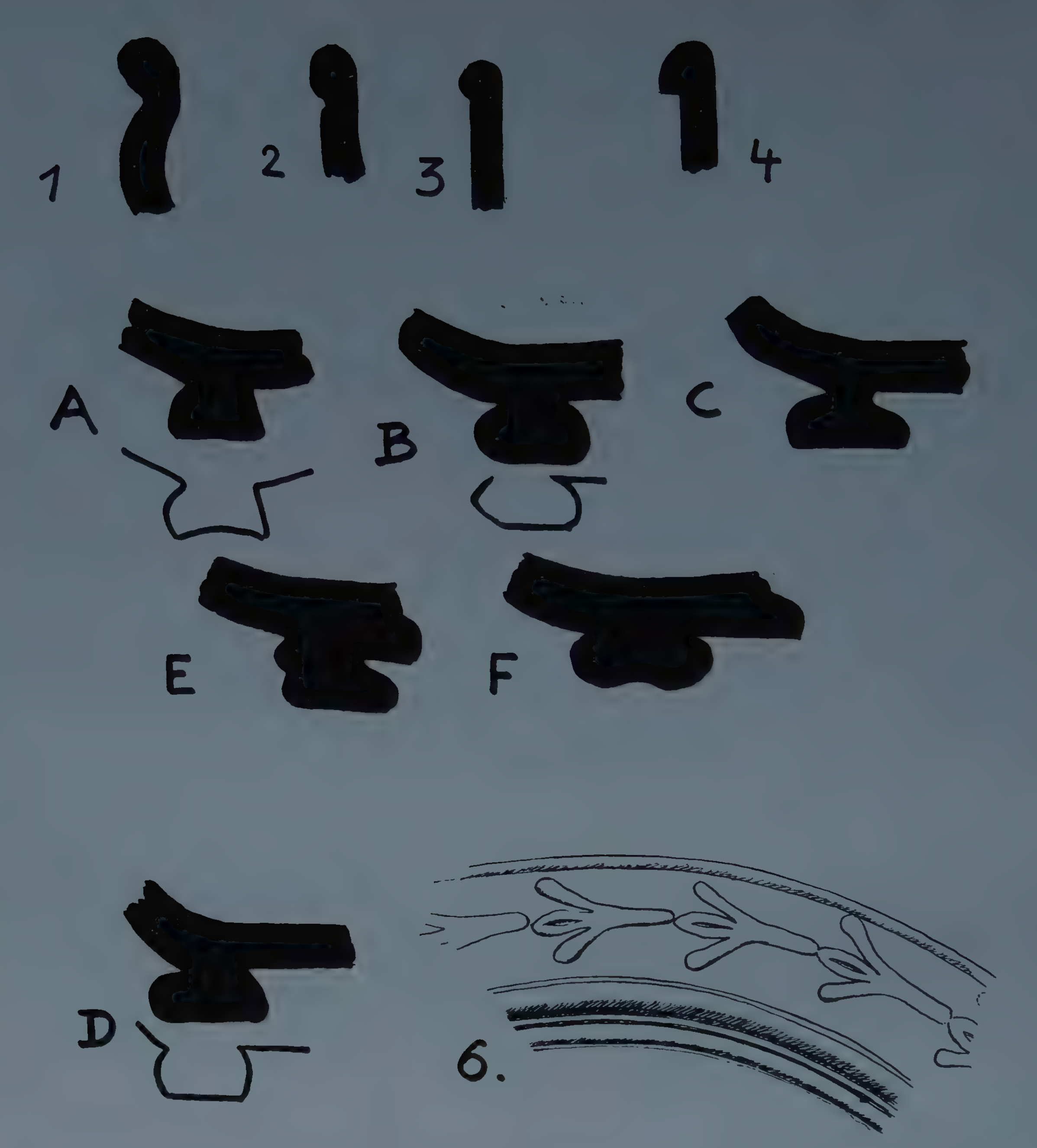
La courbe de la panse est toujours régulière : c'est celle d'un grand bol. L'épaisseur des parois est variable suivant la dimension du vase : pour les plus grands elle est de 4 millimètres environ juste sous le col et de 10 millimètres au-dessus du pied tandis que ces mesures se réduisent respectivement à environ 3 et 7 millimètres pour les plus petits exemplaires.

Si la courbe de la panse est constamment régulière, il n'en est pas toujours de même pour les cols qui ont parfois un profil droit, parfois convexe ; le profil droit est le plus courant et le profil convexe se rencontre le plus souvent sur de petits vases. La hauteur du col est variable : de 1 cm. 5 à 2 cm. 7 pour les petits exemplaires, elle ira jusqu'à 3-5 centimètres pour les grands. Le profil de la lèvre est également varié : il est tantôt rond, tantôt ovale, ce dernier étant prédominant. La saillie entre lèvre et col diffère également suivant que ce dernier a un profil droit ou convexe (Pl. 1, 1-4). Quant à la séparation entre col et panse, elle est toujours nettement marquée par un sillon très net laissé par le tour : la largeur du sillon pourra aller de 2-3 millimètres et il est souvent doublé ; la zone qu'occuperont les deux sillons pourra ainsi aller jusqu'à 7 millimètres, y compris le creux entre les deux sillons.

Bien souvent le sillon inférieur mord sur la rangée d'oves à la partie supérieure de la panse. Si ces sillons ne sont pas le résultat d'une opération intentionnelle, il n'en est pas de même des boudins que nous rencontrons au bas de la panse, juste au-dessus du pied : là en effet il n'est plus question de traces laissées par le tour au moment du lissage mais d'un artifice de finition bien voulu. Les boudins ont bien entendu été imprimés dans le moule et pourront par conséquent varier d'un moule à l'autre : ce sera un critérium complémentaire des plus intéressants pour nous[10]. Voici comment ils se présentent pour les dix-sept décors : (Pl. 2 à 8).

(9) Nous empruntons ces détails à l'excellent ouvrage de G. Chenet et G. Gaudron, *La Céramique sigillée d'Argonne du IIe et du IIIe siècles*, VIe Supplément à Gallia, Paris, 1955, pp. 35-43.

(10) Exemple : les décors 4 et 10, assez semblables, mais différents précisément par la finition inférieure.



Pl. 1. — Profils de cols et de pieds de coupes CIBISUS du type DRAG. 37, 1 à 4 et A à F. La figure 6 représente la frise inférieure du type d'ornementation n° 1.

Décor n° 1 : 3 boudins (un très large, un fin, un moyen) occupant une zone large de 9-10 millimètres ; au-dessus de la frise se trouve également un boudin moyen (Pl. 2, 1 ; Pl. 4, 1 ; Pl. 6, 1) ;

Décor n° 2 : 2 boudins moyens, zone de 5-6 millimètres (Pl. 2, 2 et 5, 2) ;

Décor n° 3 : 2 boudins moyens, zone de 9-10 millimètres entre les deux boudins, un large sillon (Pl. 2, 3 et Pl. 5, 3) ;

Décor nº 4 : 2 boudins larges, zone de 7-8 millimètres (Pl. 2, 4 et Pl. 6, 4) ;
Décor nº 5 : 2 boudins moyens, zone de 7-8 millimètres (Pl. 3, 5 et Pl. 6, 5) ;
Décor nº 6 : 2 boudins larges, zone de 7 millimètres ; le sillon entre les boudins est légèrement plus large que sur le type nº 4 (Pl. 3, 6 et Pl. 6, 6) ;
Décor nº 7 et 7 *bis* : 3 boudins moyens (Pl. 3, 7 et Pl. 7, 7) ;
Décor nº 8 : 2 boudins fins, zone de 4 millimètres (Pl. 3, 8 et pl. 7, 8) ;
Décor nº 9 : 2 boudins moyens, zone de 6 millimètres (Pl. 3, 9 et Pl. 7, 9) ;
Décor nº 10 : 2 boudins moyens, zone de 5 millimètres (Pl. 4, 10 et Pl. 8, 10) ;
Décor nº 11 : 1 boudin moyen et un large, zone de 7-8 millimètres (Pl. 4, 11 et Pl. 8, 11) ;
Décor nº 12 : le bas du vase manque : (Pl. 4, 12 et Pl. 8, 12) ;
Décor nº 13 : 2 boudins moyens (Pl. 4, 13 et Pl. 8, 13) ;
Décor nº 14 : 2 boudins moyens (Pl. 4, 14 et Pl. 8, 14) ;
Décor nº 15 : 2 boudins moyens (Pl. 4, 15 et Pl. 8, 15) ;
Décor nº 16 : 2 boudins moyens (Pl. 4, 16 et Pl. 8, 16) ;
Décor nº 17 : le bas du vase manque (Pl. 4, 17 et Pl. 8, 17).

Souvent le boudin, ou le boudin inférieur lorsqu'il y en a plusieurs, a été entamé par le tour au moment du lissage du pied : l'aspect peut en être changé et l'identification rendue malaisée sinon impossible. (V. décor 7 et 7 *bis* ci-dessus).

Le pied a d'abord été une galette collée sous la panse ; galette que l'on a façonnée au tour et dont on a évidé le centre en découpant une rondelle tronconique. Le galbe extérieur que lui aura donné le tour pourra être varié. Nous avons ainsi différents types de pieds dùs peut-être en général à la fantaisie momentanée du tourneur. Toutefois leur caractère dénotera néanmoins le goût d'un potier ou d'un atelier, sinon celui d'une époque (Pl. 1 A-F). Nous constaterons ainsi qu'à Mittelbronn, les pieds des vases *Cibisus* sont peu élevés et d'un galbe extérieur arrondi ; la base est généralement plate, bien que l'on rencontre assez fréquemment des exemplaires montrant une légère concavité au milieu. La partie intérieure rejoint le fond du vase sous un angle plus ou moins grand. Répondront aux caractéristiques ci-dessus nos types B, C (plus développé), D et F. Quant à nos types A et E, il faut constater qu'ils diffèrent notablement des précédents : A montre un profil extérieur et intérieur à peu près rectiligne tandis que E, à double boudin, est nettement plus élevé.

D'une façon générale, le fond des bols est rigoureusement plat. Occasionnellement, on y remarque l'empreinte du bâtonnet employé à détacher le vase du moule au moment du retrait, empreinte en forme d'un petit bouton en relief, ce qui laisserait présumer que le bâtonnet était creusé à son extrémité[11].

II. L'ornementation

A. *Oves et lignes perlées.*

On distingue dans l'ove, partie du décor immédiatement sous le col : le cœur, la nervure, le dard ou languette. La bordure d'oves est très fréquente sur les vases du type DRAG. 37, type de vase qui est précisément le nôtre. En ce qui concerne *Cibisus*, Forrer mentionne cinq types d'oves[12] (fig. 1 A, B, C, D, E ou 5) :

(11) Les vases de *Satto* à Mittelbronn ont un fond légèrement convexe.
(12) Forrer, *o. c.*, fig. 200 A-E.

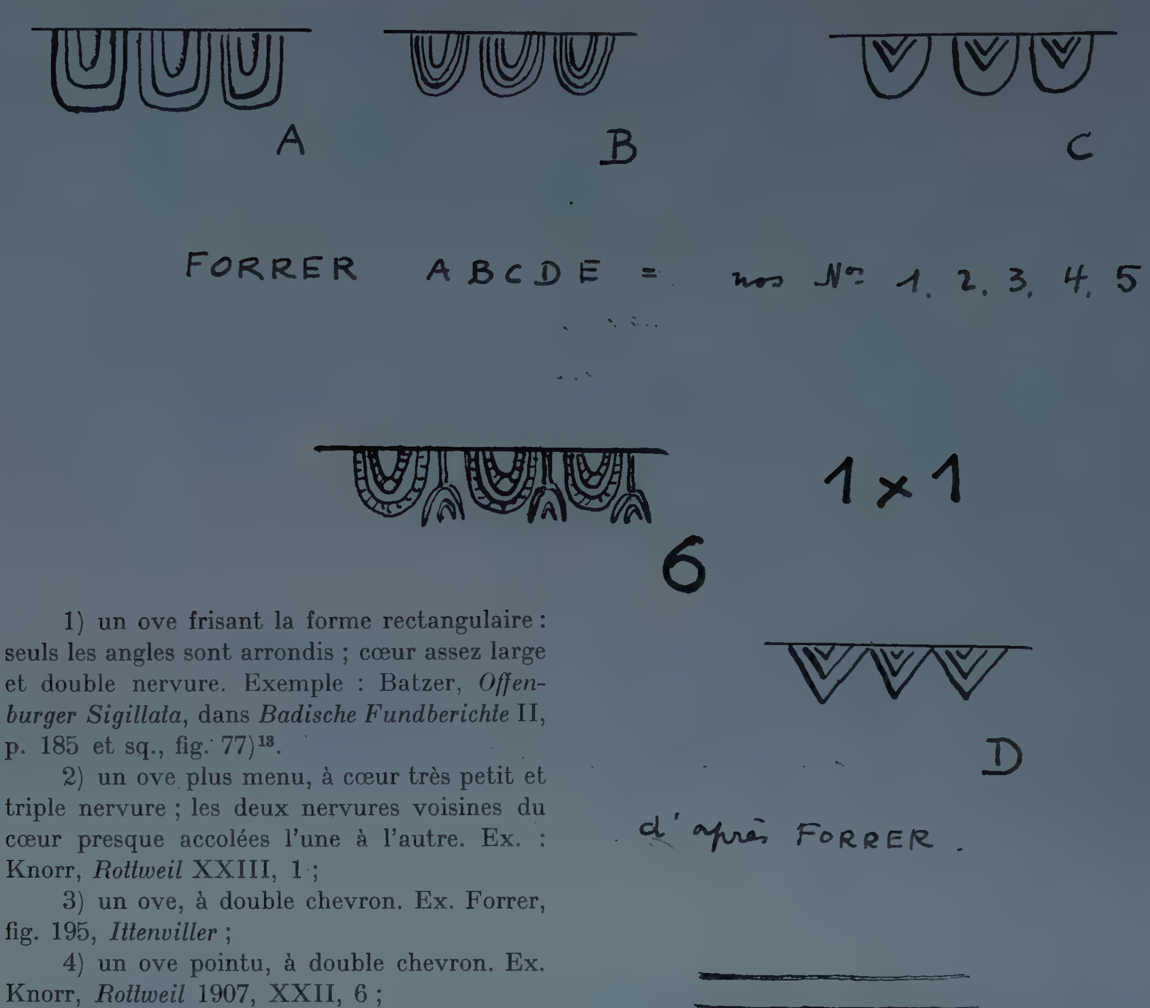


Fig. 1. — Les différents types d'oves employés par Cibisus.

1) un ove frisant la forme rectangulaire : seuls les angles sont arrondis ; cœur assez large et double nervure. Exemple : Batzer, *Offenburger Sigillata*, dans *Badische Fundberichte* II, p. 185 et sq., fig. 77)[13].

2) un ove plus menu, à cœur très petit et triple nervure ; les deux nervures voisines du cœur presque accolées l'une à l'autre. Ex. : Knorr, *Rottweil* XXIII, 1 ;

3) un ove, à double chevron. Ex. Forrer, fig. 195, *Ittenviller* ;

4) un ove pointu, à double chevron. Ex. Knorr, *Rottweil* 1907, XXII, 6 ;

5) un ove où les nervures sont remplacées par deux fines cordelettes striées, la cordelette extérieure ovale à 13-16 stries, l'intérieure plutôt pointue, à 9 stries probablement ; juste à la pointe, petit triangle caractéristique limité par deux stries. Ex. Knorr, *Rottweil* 1907, XXI, 2[14].

D'après des moulages encore inédits de la collection d'Andlau, ont été employés par *Cibisus*, à Ittenviller d'une façon certaine, les oves nos 2, 3, 4 et 5.

Pour le type no 1, l'atelier n'est pas absolument certain. Quant aux oves nos 3, 4 et 5, ils représentent un critérium infaillible pour l'identification de la production de *Cibisus*.

Il convient sans doute d'ajouter un autre type d'ove dont nous avons rencontré un exemplaire unique au Musée de Montbéliard : il s'agit de l'ove no 5 auquel on a accolé un

(13) Cet ove a également été employé à Ittenviller par *Verecundus*.

(14) Forrer pense qu'il s'agit d'une réédition de l'ove no 2 qu'on aurait strié. Nous ne partageons pas cet avis : l'ove no 5 se présente d'une façon bien différente.

bois de cerf renversé, placé entre les oves. Il est vrai que le tesson sur lequel nous avons rencontré cet ove ne porte pas l'estampille de *Cibisus* : mais l'ove strié, d'abord, les différents autres éléments du décor ensuite, semblent nous permettre de l'attribuer sans hésitation à *Cibisus* (fig. 1, 6). L'ove n° 5 est pratiquement le seul que nous ayons à Mittelbronn. Un seul vase présente l'ove pointu n° 4, encore s'agit-il du vase exclusivement décoré de ce motif. Un examen précis de l'ove n° 5 nous montre qu'il s'agit d'un ove spécial dont le cœur, en forme de triangle isocèle est entouré de deux cordelettes striées, l'intérieure affectant une forme plutôt pointue, sorte de chevron, tandis que l'extérieure est nettement

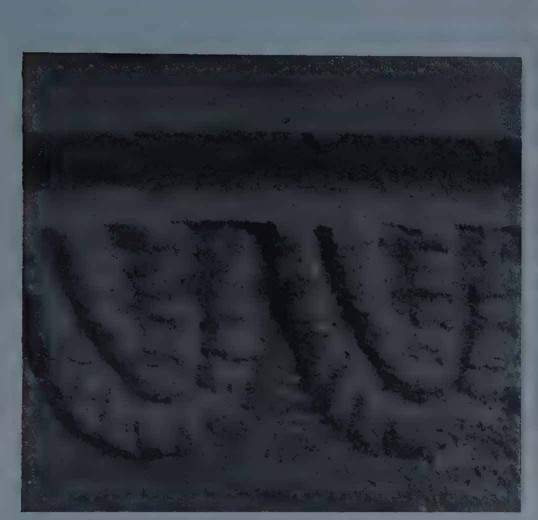


Fig. 2. — L'ove strié n° 5 agrandi env. 4 fois. *(Photo J. Barthélemy).*

Fig. 3. — L'ove strié n° 5 agrandi env. 5 fois (variante). *(Photo J. Barthélemy).*

ovale (fig. 2 et 3). Sur la cordelette intérieure, on comptera 9 compartiments, celui qui est à la pointe affectant la forme d'un petit triangle ; sur la cordelette extérieure, on compte 13 à 16 compartiments, suivant l'empiètement plus ou moins grand du sillon de finissage du col.

Nous savons que *Cibisus* a fréquemment utilisé des *lignes perlées* de différents types :

rectangle debout (Ittenviller n° 13.266 au Musée G.-R. de Strasbourg) ;
rectangle couché (Knorr, Rottweil 1907, XXIII, 6) ;
double ligne de rectangles couchées (O. R. L. 8, Zugmantel, XXIII, 22) ;
double quadrillage (Zugmantel Z 781) ;
simple quadrillage (Eschenz, XVII 3) ;
rectangles mal dessinés, en biais (Knorr, Rottweil, 1907, XXI, 21).

Ces lignes perlées sont employées sous la frise d'oves et fréquemment aussi dans le décor proprement dit. La ligne perlée sous la frise d'oves ne se rencontre à Mittelbronn que dans un seul décor, le n° 5. Il s'agit de perles rectangulaires couchées ; elles sont du reste assez mal formées (Pl. 3, 5 et Pl. 6, 5). Nous trouvons également d'autres lignes perlées sur la panse des vases à décor n° 5 : ce sont des perles rectangulaires dans le sens de

la longueur ; ces mêmes lignes sont employées dans le motif rectangulaire du décor nº 6 (Pl. 3, 6 et Pl. 6, 6). Toutefois l'emploi de la ligne perlée est à Mittelbronn une exception.

B. *Frises inférieures.*

Les frises placées sur la partie inférieure de la panse, sous le décor, sont très rares chez *Cibisus*. Les seules dont nous ayions connaissance sont les suivantes :

frise de bois de cerf sur un tesson inédit nº 2107/2111 au musée d'Yverdon (Suisse) ;

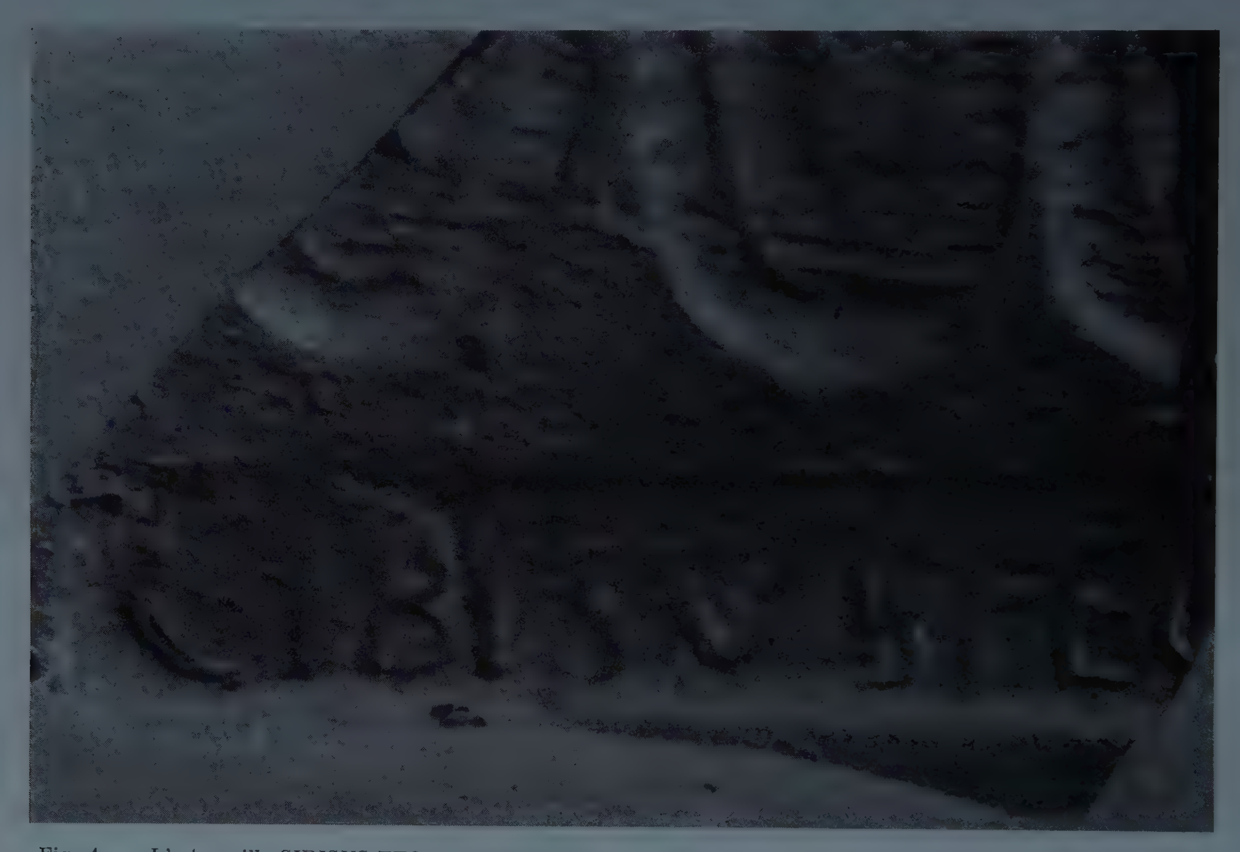


Fig. 4. — L'estampille CIBISUS FEC, cartouche incomplet sur la droite, agrandie env. 5 fois). *(Photo Barthélemy).*

une frise avec motif composite, sur un tesson inédit de Berne-Enge, nº 21-241, au Musée de Berne[15] ;
une frise d'oves pointus à double chevron sur un tesson inédit du musée de Besançon (mon nº 11) ;

Nous n'en connaissons pas à Ittenviller.

Par contre, nous rencontrons à Mittelbronn, sur le vase à décor nº 1, une frise de fleurs à trois pétales ; elle est séparée du décor par un boudin moyen (Pl. 1, 6 ; 2, 1 et 5, 1).

C. *Estampilles.*

Chez *Cibisus*, l'estampille se trouve invariablement placée dans la zone d'ornementation, généralement dans sa partie supérieure, sous les oves ou sous la ligne perlée lorsque le vase en comporte une. A Mittelbronn nous avons recueilli une dizaine d'estampilles

(15) La riche collection céramique de Berne-Enge est encore inédite.

Cibisus, dont quelques-unes incomplètes. Les mots CIBISUS FEC sont inscrits dans un cartouche rectangulaire de 29×6 millimètres aux angles marqués (fig. 4) ; ce cartouche présente toutefois fréquemment, semble-t-il, un petit défaut : il est écorné à l'angle inférieur droit (fig. 5). Une autre estampille qui nous intéressera particulièrement est celle, absolument énigmatique, sur laquelle les mots sont rayés : c'est à peine si nous pouvons y deviner le C initial et les lettres FE de FEC (fig. 6). Il semble que cette détérioration soit intentionnelle.

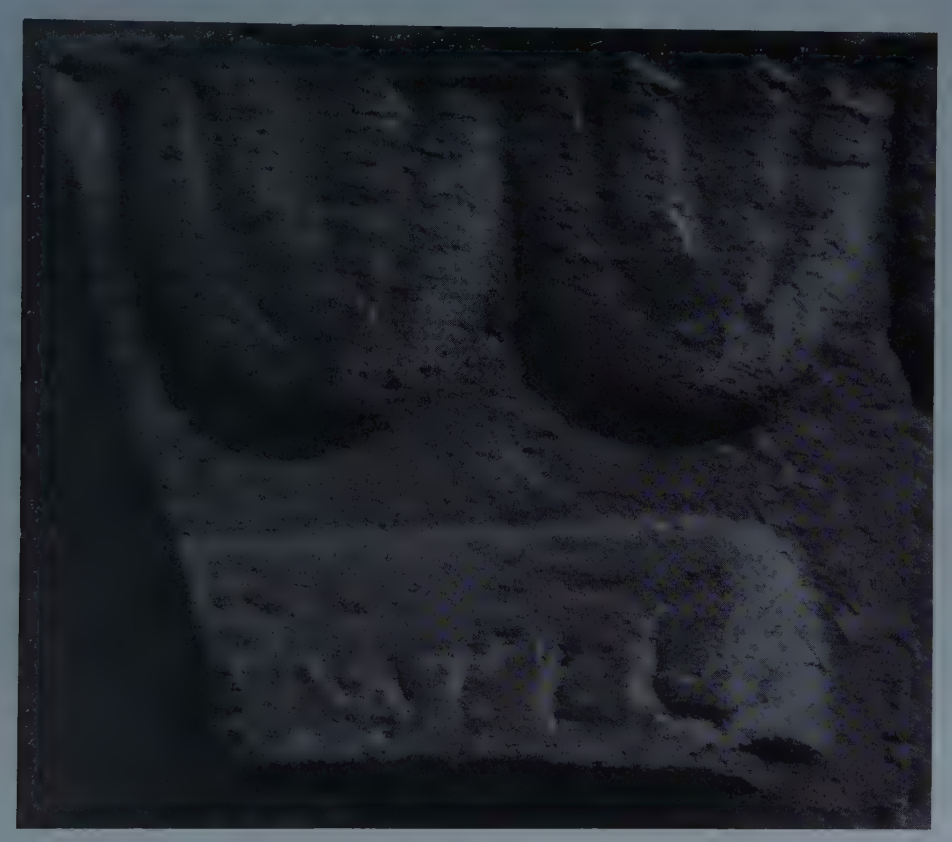


Fig. 5. — Partie terminale de l'estampille CIBISUS FEC ci-dessus montrant l'écornement caractéristique à l'angle droit inférieur, agrandie env. 5 fois. *(Photo J. Barthélemy).*

D. *Les types d'ornementation.*

Il y a lieu de distinguer parmi les poinçons employés par *Cibisus* à Mittelbronn quatre catégories :

1. Personnages, au nombre de 12 ;
2. Animaux, au nombre de 16 ;
3. Motifs végétaux, au nombre de 4 ;
4. Motifs géométriques ou composites au nombre de 13.

Nous avons donc au total 45 poinçons différents dans le répertoire de *Cibisus* à Mittelbronn. On les trouvera reproduits dans les tableaux (numérotés 1-11) qui suivent, en grandeur naturelle avec indication des types de décors auxquels ils appartiennent ; on



Fig. 6. — Estampille avec texte rayé, agrandie env. 5 fois. *(Photo J. Barthélemy).*

y trouvera aussi les références bibliographiques relatives aux vases *Cibisus* déjà publiés ou bien repérés par nous dans les collections publiques ou privées ; nous ajoutons également la liste des potiers qui ont employé des poinçons identiques, et indiquons les références données par Oswald dans son répertoire *Figure types.* Nous signalerons enfin également si le type a été rencontré sur les tessons originaux d'Ittenviller[16].

(16) N'ont été pris en considération que les tessons trouvés à Ittenviller même. En ce qui concerne les dimensions des différents types, nous pensons qu'il ne faut pas y attacher une trop grande importance : pour une seule et même qualité d'argile, le retrait est évidemment identique mais il pourra sensiblement varier par suite du degré de chaleur plus ou moins grand au moment de la cuisson.

RÉPERTOIRE DES SUJETS FIGURÉS

ABRÉVIATIONS

E = Estampille.

E inv. = Estampille inversée (Ex. : ƆƎℲSΛSIBIƆ).

E retro = estampille avec caractères rétrogrades (Ex. : ƆƎꟻSVSIBIƆ).

Mon n°... = tesson inventorié seulement dans mes notes personnelles.

	Type du poinçon	Cibisus	Verecundus
P 1	Tête barbue	Rottweil XXI, 6 ; XXIV, 1. Eschenz XVII 4, 5, 18 ; 3, 13. Saalburg, Niessen 71 c *E.* Avenches 4147 *E* retro. Wels 4042/Ovilava 87/5. Berne-Enge 21.481.	Eschenz VII, 11 ; XII, 4. Forrer 142, 136, 141. Strasbourg-Andlau, III
P 2	Joueur de flûte	Rottweil XXI, 1 *E.* Eschenz XVII, 8 *E* ; XIX, 2. Strasbourg-Kœnigs-hoffen 7858. Baden (Baden Neujahrs-blätter, 1946, p. 54). Schleitheim XLIII, 2 *E* retro. Ehl (Forrer) fig. 206, (pied g. à la tête = 4 cm.). Avenches, 874 B.	Rottweil XXIV, 10 *E* retro. Eschenz VII, 9 ; IX, 5 ; X, 2 ; XII, 7. Forrer 146, 170. Strasbourg-Andlau (2 tessons).
P 3	Gladiateur thrace	Rottweil XXIII, 2 *E.* Eschenz XVII, 1, 2 *E.* Berne 21, 151. (Petines-ca) *E.*	Rottweil XXIV, 7 *E* inv. Eschenz VII, 5 *E* inv. 8 *E* inv. ; X, 5 ; XI, 11 Forrer 132.

OVE N° 1 (VERECUNDUS)	DIVERS	RHEINZABERN	OSWALD (FIGURE TYPES)	MITTELBRONN ITTENVILLER
Eschenz XIII, 3, 6 ; XIV, 3, 5. Rottweil (Riegel) XXII, 8, 9. O.R.L. 68 a III, 88.	La Madeleine (Foelzer) H-J. Liste n° 11. Riegel VIII, 198.	JANVS REGINUS C. (mais plus grand).	N° 1.279 plus grand. AUGUSTINUS COMITIALIS HELENIUS IANUS LUCANUS MAMMILIANUS (moule) REGINUS C (Tous Rheinzabern).	MITTELBRONN Décor 1, 7, 10, 17. ITTENVILLER : néant.
Eschenz XIII, 2 ; XIV, 3, 6, 9. Forrer 135, 176. O.R.L. 68 a III, 88.		M 209, est plus petit chez Reginus I; il s'agit peut-être d'une copie réduite de la figure d'Ittenviller (note de Ricken).	N° 614 *Lezoux* (Déchelette) 314 TRAJAN-HADRIEN BIRRANTUS STYLE SERVUS *Rheinzabern :* ATTO ATTILUS AUGUSTINUS BELSUS CERIALIS COBNERTUS COMITIALIS FIRMUS IUVENIS MAMMILIANUS PRIMITIUS PRIMITIVOS REGINUS VICTORINUS *Londres* PERPETUS	MITTELBRONN : Décor 4. Poinçon identique à ITTENVILLER.
Eschenz XIII, 7.			N° 1024 Lezoux (Déch. 584) moule. *RHEINZABERN* ATTILUS BELSUS COMITIALIS FIRMUS IULIANUS PUPUS RESPECTUS VICTORINUS	MITTELBRONN : Décor 4 et 10. Ne figure pas à ITTENVILLER.

Type du poinçon	Cibisus	Verecundus
P 4 Gladiateur	Rottweil XXIII, 2 *E*.	Eschenz VII, 12 *E* inv. X, 5 ; XIII, 7. Forrer 131.
P 5 Amour tenant une grappe de raisin	Rottweil XXIV, 2. Batzer, Offenburg *E*. O.R.L. 8, Zugmantel ; XXIII, 27. Collection Niessen 71 l. Schleitheim, XLV, 4 *E*. Luxeuil (Delacroix VII, 97). Locarno (mon nº 124) *E*.	
P. 6 Amour avec bâton.	O.R.L. 8 ; XXIII, 29 (difficile à définir s'il y a un bâton) XXIII, 33. Schleitheim XLIV, I *E* ; 3, 4 *E* ; XLV, 4 *E*. Locarno (mon nº 124) *E*. Berne-Enge 31, 137. Fundbericht Schwaben 1926 XXI, 12.	Forrer, 136, 139. Eschenz XV, 8 *E* retro ; IX, 8 ; XVI, 2 *E. avec graffite Cibisus* (difficile à définir s'il y a un bâton).
P. 7 Le même sans bâton	Rottweil XXIII, 1 *E* ; XXIII, 7 ; XXI, 2 *E* ; XII, 7. Eschenz XVIII, 9 (?), 14 (?) (douteux si avec ou sans bâton) XIX, 7. Collection Niessen 71, l, 72 d *E*.	

OVE N° 1 (VERECUNDUS)	DIVERS	RHEINZABERN	OSWALD (FIGURE TYPES)	MITTELBRONN ITTENVILLER
			N° 1023 *La Madeleine* Style ALBILLUS (Fölzer II, 29). VERECUNDUS (Augsburg). (Roger VII, 2).	MITTELBRONN : Décor 4 et 10 Ne figure pas à ITTENVILLER.
	Rottweil 1907, XVIII, 16 (Style CIBISUS). Maître F Heiligenberg plus grand : comme M 290 Rheinzabern.	M 289 JANUS II, XX, 13. COBNERTUS III (Roger XIII, 1).	N° 488 *Rheinzabern* REGINUS COBNERTUS	MITTELBRONN : Décor n° 6 *sans la base* Du sommet de la tête à la pointe du pied droit : 22 m/m Poinçon identique à ITTENVILLER.
O.R.L. 68 a ; III, 88.	Heiligenberg : CIRIUNA. (Eschenz XXI, 6).	M 288 est plus grand.	N° 459 *Rheinzabern* BELSUS CERIALIS COBNERTUS IANUS IULIUS VICTOR *Cannstadt* (Knorr 1921, VII, 3). IANUS *Augsburg* (Roger XVIII, 1). LUTEUS *Mainz* (M. Z. 1912, VIII, 11). COBNERTUS *Trèves* (Fölzer XXIV, 31). HELENIUS	MITTELBRONN : Décor n° 6 Il existe dans la collection Andlau un tesson probablement de *Cibisus*.
				MITTELBRONN : Décor n° 8 (Collection Andlau : un tesson difficile à définir si avec ou sans bâton).

Type du poinçon		Cibisus	Verecundus
P. 8	Amour sautillant.	Rottweil XXII, 2, 7, 10; XXI, 2 E. Collection Niessen 72 d *E.* Fundbericht Schwaben 1926 XXI, 12. O.R.L. 8 Zugmantel 23, 29 *E.* Fritsch Baden I, 50 (Constance). Forrer, Ehl 206. Avenches 3009 *E.* Augst A.G. 4242 *E.* Locarno (mon 124) *E.* Berne-Enge 21, 327. Berne-Enge 30.046. Montbéliard 1038. Kempten (Reinecke R.G. Korrespondenz-blatt 1912 P. 1).	
P. 9	Scène érotique à 4 personnages		Forrer 185, 186 Eschenz XIV, 5.
P. 10	Cavalier avec épée.	Avenches 3337.	

Ove n° 1 (Verecundus)	Divers	Rheinzabern	Oswald (figure types)	Mittelbronn Ittenviller
			N° 403 *Lezoux*. T-H (Déch. 245). Style IOENALIS — AUSTRUS LALUS (moule) *Blickweiler* AUSTRI OF Potier des grandes figures.	MITTELBRONN : Décor 3, 5, 8. Existe à ITTENVILLER N° 7747 (Musée Gallo-Romain Strasbourg).
	Mêmes dimensions que chez le potier inconnu de Chémery (Delort V.O.) = X 1 de STANFIELD-SIMPSON. Le poinçon de Blickweiler est réduit. Heiligenberg : Style REGINUS.		Oswald pl. XC Z. *Blickweiler* H (48, 776, 25). *Rheinzabern* LUPUS REGINUS VICTORINUS *CHEMERY* potier inconnu (V.O. Delort pl. 87, 9320 et 10139).	MITTELBRONN : Décor n° 4 N'existe pas à ITTENVILLER.
	Rottweil : plus grand (FIRMUS).	M 134 : plus grand.	N° 266 (plus grand) *Rheinzabern* ATTONI CERIALIS FIRMUS	MITTELBRONN : Décor n° 1, 14, 15. N'existe pas à ITTENVILLER.

Type du poinçon	Cibisus	Verecundus
P. 11 Personnage masculin de face.	Avenches 4071 *E* - - 3337.	
P. 12 Amour (sans ailes).	Strasbourg-Kœnigshoffen *E*. (Musée G.R. Strasbourg) 7858. Berne-Enge 16-031 (douteux).	
A. 1 Petite panthère.	Rottweil XXII, 7 ; XXIII, 5. O.R.L. 8 (Zugmantel) XXIII, 29 *E*. Avenches 3337. Kempten (Reinecke, R. G. Korrespondenzblatt 1912, p. 1) *E*.	
A. 2 Sanglier.	Collection Niessen 71 c *E*.	Forrer XXXI, 10 ; 10 a *E* retro ; 142. Eschenz VII, 3 ; VIII, 1. O.R.L. 73, Pfünz 19, 23.

Ove d° 1 (Verecundus)	Divers	Rheinzabern	Oswald (figure types)	Mittelbronn Ittenviller
		M 105 : (appelé Mercure) plus grand (COBNERTUS II). M 238 identique (REGINUS)	N° 513 *Lezoux* (Déch.) 506 T-H Libertus Style Butrio Illix (moule) ADVOCISUS DOCILIS Style CENSORINUS — SERVUS *Rheinzabern*. A. COBNERTUS REGINUS	MITTELBRONN : Décor n° 4 et 10 ITTENVILLER : 9558 (Musée gallo-romain de Strasbourg) mêmes dimensions.
			Ne figure pas. Voir toutefois n° 388 avec ailes.	MITTELBRONN : Décor n° 6. N'existe pas à ITTENVILLER.
		T 189 plus grand. PERVINCUS : mêmes dimensions que CIBISUS, Zugmantel et Kempten.	N° 1532 COBNERTUS COMITIALIS FIRMUS IULIUS LATINNI (moule) PERVINCUS PRIMITIUS Style PERVINCUS	MITTELBRONN : Décor 10 et 12. N'existe pas à ITTENVILLER
			N° 1663	MITTELBRONN : Décor n° 2 N'existe pas ITTENVILLER.

Type du poinçon	Cibisus	Verecundus
A. 3 Griffon.	Eschenz XVI, 4 ; XVII, 7. O.R.L. 8, Zugmantel XXIII, 22 *E.*	Forrer 150.
A. 4 Cerf courant.	Yverdon 2142.	
A. 5 Grand cerf courant.	Eschenz XVII, 10 ; XVIII, 14 (sans les bois). Zugmantel Z 2569 *E* (pattes). Lauriacum, Karnitsch I pl. 19. Leimeng (Musée gallo-romain Strasbourg) 13039 *E.* Lauriacum, Karnitsch 1955, VIII, 5, 6. Zürich-Lindenhof (Vogt) *E.* Avenches 3337. Yverdon 2141 (2107) ?	
A. 6 Cerf marchant.		

Ove n° 1 (Verecundus)	Divers	Rheinzabern	Oswald (figure types)	Mittelbronn Ittenviller
Forrer 204 Zugmantel 791.	à comparer avec SATTO		OSW 874 mais il y a lieu de remarquer que dans tous les exemples cités, la patte antérieure gauche dans le dessin d'Oswald ressemblerait plutôt à FORRER 123 (VERECUNDUS). *BLICKWEILLER* Style AVITUS	MITTELBRONN : Décor n° 2. N'existe pas à ITTENVILLER.
	Blickweiller LXXIX, 6 plus grand.			MITTELBRONN : Décor n° 1 et 3. N'existe pas à ITTENVILLER.
		T 117 ? VERECUNDUS a REGINUS a PRIMITIUS c d	Très près du n° 1726 *Heiligenberg :* CIRIUNA *Rheinzabern :* IANUS MARCELLUS MAMMILIANUS REGINUS NOVANUS	MITTELBRONN : Décor n° 2. N'existe pas à ITTENVILLER.
		T 123 plus grand ATTONI COBNERTUS FIRMUS I	N° 1724, plus grand (42 mm. contre 30 de la queue au museau)	MITTELBRONN : Décor n° 3. N'existe pas à ITTENVILLER.

Type du poinçon		Cipisus	Verecundus
A. 7	Biche bondissante.	Schleitheim XLVI, 3. Soleure 1584.	
A. 8	Grand chien bondissant sur la gauche.	Eschenz XIX, 7 ; XVIII 5. Zürich — In Gassen (Landesmuseum).	Eschenz VII, 4, 6 *E* retro inversé IX, 2, 8 ; XI, 3, 5. Forrer 134 Zugmantel 795. Fundbericht Schwaben (1924), XXI, 13. O.R.L. 73, Pfünz XX, 56.
A. 9	Petit chien.	Eschenz XVI, 7 *E* ; XVIII, 14. Vindonissa A.S.A. 1931, XIV c *E*. Zugmantel O.R.L. 8 ; XXIII, 28. Zürich-Lindenhof (Vogt) *E*.	Forrer 170, 179 *E* retro inversé. Eschenz VIII, 6 ; XII, 8 ; XIV, 7. Strasbourg-Andlau.
A. 10	Chien courant.	Eschenz XVIII, 8, 3. Vindonissa A.S.A. 1931, XIV e *E*. Leimeng (Musée de Strasbourg) 13, 039. Zürich-Lindenhof, Vogt *E*.	
A. 11	Lièvre assis	Eschenz XV, 5. Collection Niessen 71 l. Zürich (Landesmuseum) Berne-Enge 15, 033.	Forrer 141, 154, 156. Eschenz XVI, 2 *E* (avec graffite CIBISUS) IX, 3 ; VIII, 2, 7 ; X, 2, 5 ; XI, 2 ; XII, 8. O.R.L. 73, Pfünz XIX, 23.
A. 12	Lièvre assis.	Wels 9239 Ovilava 87/3, *E*. Rottweil XXIV, 3. Avenches 4096. Luxeuil (Delacroix 1862, VII, p. 97). Berne-Enge 15.033 et 21.483.	

Ove n° 1 (Verecundus)	Divers	Rheinzabern	Oswald (figure types)	Mittelbronn Ittenviller
		T 96 plus grand JANUS CERIALIS T 101 (Osw. 1818) plus petit : MAMMILIANUS REGINUS	N° 1817	MITTELBRONN : Décor nos 3 et 16. N'existe pas à ITTENVILLER.
	CIRIUNA Eschenz XXI, 9, 16 = La Madeleine, Saalburg Jahrbuch 10, 10 (Zugmantel). Blickweiler 79, 26.	T 220 plus petit (Osw. 1997)	N° 1997 plus petit *Rheinzabern :* BELSUS CERIALIS COMITIALIS IULIANUS REGINUS SECUNDINAVI	MITTELBRONN : Décor n° 9 Le type Mittelbronn rappelle beaucoup un félin ; il est difficile de déceler la trace d'un collier. Notre type est d'ailleurs plus grand. N'existe pas à ITTENVILLER.
Zugmantel 791			N° 1500 *Vichy* (T-H) (York, Newcastle) GRATI	MITTELBRONN : Décor n° 7 N'existe pas à ITTENVILLER.
		T 223 ?	Manque	MITTELBRONN : Décor nos 2, 13. N'existe pas à ITTENVILLER.
		T 235 est plus grand	N° 2062 *Rheinzabern :* IANUS IUSTINUS LUCANUS REGINUS IUVENIS (moule)	MITTELBRONN : Décor n° 7 N'existe pas à ITTENVILLER.
		T 244 REGINUS I	N° 2119 *Heiligenberg :* CIRIUNA *Lezoux :* Style PATERNUS	Décor nos 6, 8, 17. MITTELBRONN : N'existe pas à ITTENVILLER.

Type du poinçon	Cirisus	Verecundus
A. 13 Paon	O.R.L. 8 Zugmantel XXIII, 27. Batzer, Offenburg. Rottweil XXII, 1 *E*. Forrer 201. Saalburg. Ittenviller 24829.	
A. 14 Paon	O.R.L. 8, Zugmantel XXIII, 27. Batzer, Offenburg. Rottweil XXII, 1 *E*. Collection Niessen 71 l. Saalburg.	
A. 15 Grue.	Rottweil XXIII, 6. Eschenz XV, 5. Berne-Enge 15.033. Montbéliard 1038.	Rottweil XXII, 9. Forrer 140, 123.
A. 16 Lion.		

Ove n° 1 (Verecundus)	Divers	Rheinzabern	Oswald (figure types)	Mittelbronn Ittenviller
		T 308 JANUS — grand ; sont diminués : REGINUS I et CIBISUS.	N° 2362 *Rheinzabern :* MAMMILIANUS	MITTELBRONN : Décor n° 5. Existe à ITTENVILLER.
	FIRMUS, (Koenigshoffen). Forrer XXXVIII, 5.	T 308 JANUS sont diminués : REGINUS I CIBISUS	N° 2372 *Rheinzabern :* MAMMILIANUS	MITTELBRONN : Décor n° 5. N'existe pas à ITTENVILLER.
Eschenz XIV, 8, 10 Zugmantel 791 Schleitheim XLV 2, 3		T 296 *(ter)* plus grand (voir tesson Zugmantel)	N° 2210 *Rheinzabern :* ARVERNICUS AUGUSTINUS CERIALIS COBNERTUS MARCELLUS PEREGRINUS PRIMITIUS PRIMITIVOS SECUNDINAVI (Augsburg, Roger XVIII 3)	MITTELBRONN : Décor nos 3 et 8. N'existe pas à ITTENVILLER.
	SATTO Fölzer 199	T 11 REGINUS a b f h	N° 1381	MITTELBRONN : Décor n° 17 probablement CIBISUS

	Type du poinçon	Cibisus	Verecundus
V. 1	Arbre.	Rottweil XXII, 1 *E*. Eschenz XV, 5 ; XVI, 1 *E*, 7 *E* ; XVIII, 1 *E* 3. Vindonissa A.S.A. 1931, 14 a *E*. Collection Niessen 71 c *E*. Leimeng (Musée de Strasbourg) 13.039 (mon nº XV, XVII *E* ; *E* qui semble rayée). Zürich-Lindenhof (Vogt) *E*. Avenches 4096. Yverdon 2111/2107, 2141 Ittenviller (musée de Strasbourg) 29.608. Berne-Enge 15.033 et 16.081.	Eschenz VIII, 7. Forrer 123, 193.
V. 2	Arbuste.	Zürich-Lindenhof (Vogt) *E*. Soleure 1584. Yverdon 2141.	
V. 3	Grande feuille à sept lobes.	Eschenz XV, 5. Rottweil XXIV, 3. Aarau 129, 18 *E*. Zürich-Lindenhof (Vogt) *E*. Avenches 874 B.	Eschenz VII, 2, 3, 6 *E* retro inversé ; VIII, 2, 5, 6 ; IX, 2, 4, 6, 9, X, 3 ; XI, 7 ; XII, 3 ; XVI, 2 *E* (avec graffite CIBISUS). Forrer 148, 156. Berne-Enge 15.033 mais avec une longue tige.
V. 4	feuille trifoliée. V. frises (Pl. 1, 6)	Forrer 188. Holwerda, Arentsburg 76, 15. Linz 1951, VI, 1. Berne (Petinesca) 21, 151 *E* (avec ove nº 1).	

Ove n° 1 (Verecundus)	Divers	Rheinzabern	Oswald (figure types)	Mittelbronn Ittenviller
Eschenz XIII 1, 8 ; XV, 10, 3, 8 (?). Forrer 183.				MITTELBRONN : Décor nos 2 et 3. Existe à ITTENVILLER
				MITTELBRONN : Décor nos 2 et 3. N'existe pas à ITTENVILLER Ce type est une partie du précédent dont on n'a employé que 3 branches.
	Blickweiler			MITTELBRONN : Décor nos 1, 9, 12, 13, 15, 16. N'existe pas à ITTENVILLER.
				MITTELBRONN : Décor nos 1 et 7. N'existe pas à ITTENVILLER.

	Type du poinçon	Cibisus	Verecundus
G. 1	Écusson à deux chevrons.	Ittenviller (Forrer 195) *E*. Rottweil XXII, 2, 4, 7, 10. Eschenz XVII, 8 *E*; XVIII, 10. Kempten, Germania-Romana V, 25, 4 *E*. Schleitheim XLVI, 2, 6. Strasbourg-Kleber (mon nº XVI). Lauriacum 1955, VIII, 5, 6. Wels 6394. Berne-Enge 15.955 et 21.241.	
G. 2	Écusson triangulaire à deux chevrons.	Rottweil XXIII, 3, 8; XXIV, 1. Eschenz XVII, 6, 10; XIX, 11. Riegel 185. Collection Niessen 71 P. Schleitheim XLIII, 2 *E* retro; XLVI, 6. Andlau II. Forrer 202. Wels 4042. Montbéliard 1038. Strasbourg-Kœnigshoffen (Musée de Strasbourg) 22.913.	
G. 3	Rouelle à point central et 8 rayons.	Rottweil XXII, 2, 3, 7, 10; XXIV, 1; XXI, 6, 8. Eschenz XVI, 3, 5, 6, 8; XVII, 1, 3 *E* 4, 8 *E*; XVIII, 2, 4, 6, 10, 13; XIX, 1, 2. Andlau II. Avenches 4147 *E*. Schleitheim XLIII, 2 *E* retro XLVI, 2. Ittenviller 9558. Berne-Enge 30.039 *E* (avec oves nº 1). Strasbourg-Kœnigshoffen (musée de Strasbourg) 22.913.	

Ove n° 1 (Verecundus)	Divers	Rheinzabern	Oswald (figure types)	Mittelbronn Ittenviller
				MITTELBRONN : Décor nos 4, 5, 6, 8, 10 Semble douteux à ITTENVILLER, (Forrer 195)
				MITTELBRONN : Décor nos 5, 12. Existe à ITTENVILLER.
Schleitheim XLV, 2.	JANUS (Heiligenberg) Forrer XXX, 12	O 152 Reginus c O 146 Reginus a		MITTELBRONN : Décor nos 5, 8. Existe à ITTENVILLER.

Type du poinçon		Cibisus	Verecundus
G. 4	Gaine en trois éléments.	Eschenz XVI, 6, 8; XVII, 7, 10; XVIII, 6; XIX, 11. Rottweil XXII, 7; XXIV, 3. O.R.L. 8 Zugmantel XXIII, 22 *E*; 21. Andlau II, XXVII, Strasbourg (Kleber) XVI.	Eschenz VII, 2; VIII, 4, 6, 7; IX, 3, 7, 9; X, 3; XI, 1; XII, 3. Forrer 132. Rottweil XXII, 8. Ittenviller 13.266. Berne-Enge 30.039 *E*.
G. 5	Anneau lisse ⌀ 1 cm. — 1,1	Rottweil XXII, 4; XXIII, 7, 5 *E*. Eschenz XVII, 8 *E*. Collection Niessen 71 l, 72 d *E*. O.R.L. 8 Zugmantel XXIII, 27. Strasbourg-Kleber XVI. Wels 6394.	
G. 6	Ligne de perles rectangulaires.	Très fréquent (55 exemplaires) dont Andlau II, XI, (Inventaire 24.829) XXII.	Andlau III.
G. 7	Colonne. (H. = 1,8)	Rottweil XXII, 2. Saalburg. Schleitheim XLV, 4 *E*. Ittenviller (Musée de Strasbourg 24.999 c).	
G. 8	Bouclier (double cercle avec ombilic)	Rottweil XXIV, 3. Berne-Enge 21.483.	
G. 9	Fleur à 6 pétales inscrite dans un cercle festonné.	Rottweil XXIV, 3.	

Ove n° 1 (Verecundus)	Divers	Rheinzabern	Oswald (figure types)	Mittelbronn Ittenviller
Eschenz XIII 1, 4, 6, 7. Forrer 135, 136, 145, 149, 155, 177.				MITTELBRONN : Décor n° 7. Existe à ITTENVILLER.
				MITTELBRONN : Décor n° 7 (enlacés). N'existe pas à ITTENVILLER.
Schleitheim XLV 2, 3, 6.				MITTELBRONN : Décor n° 5. Existe à ITTENVILLER.
				MITTELBRONN : Décor n°s 6, 14. Existe à ITTENVILLER.
				MITTELBRONN : Décor n°s 2, 7, 17. N'existe pas à ITTENVILLER.
				MITTELBRONN : Décor n° 5. N'existe pas à ITTENVILLER.

Type du poinçon	Cibisus	Verecundus
G. 10 Grand cercle à 34 encoches. ∅ int. 2 cm. 9	Rottweil XXIII, 1 *E*; 6, 7; XXI, 5 *E*; XXIV, 3. Wels 6394. Forrer 203 (Ittenviller). Luxeuil, Delacroix 1862, VII, p. 97. Schleitheim XLIV, 1 *E*; 3, 4 *E*; 5; XLVI, 6. Locarno (mon 124) *E*.	
G. 11 Arcade à 24 éléments rectangulaires.	Schleitheim XLV, 4 *E*. Eschenz XVI, 6. Zürich-Lindenhof (Vogt) *E*. Rottweil XXII, 2. Saalburg. Ittenviller X. Epfig 34165, *E* (Musée G.-R. Strasbourg).	Forrer 146, 154, 156. Andlau III.
G. 12 Feston fait de 3 demi-cercles, celui du milieu cranté.		
G. 13 Cordelette entre deux rectangles filiformes, à ligne centrale.		
G. 14 Ligne de perles plus ou moins ovalisées, se touchant.		
G. 15 Deux rectangles composites superposés dans le sens de la hauteur.		

Ove nº 1 (Verecundus)	Divers	Rheinzabern	Oswald (figure types)	Mittelbronn Ittenviller
Schleitheim XLV 3				MITTELBRONN : Décor nos 6, 8, 17. 18. Existe à ITTENVILLER.
Eschenz XIII 3. Forrer 135, 145, 149, 176. Fritsch, Baden 11, 94.				MITTELBRONN : Décor nº 6. Existe à ITTENVILLER.
				MITTELBRONN : Décor nº 7. N'existe pas à ITTENVILLER.
				MITTELBRONN : Décor nº 10. N'existe pas à ITTENVILLER.
				MITTELBROON : Décor nº 5. N'existe pas à ITTENVILLER.
				MITTELBRONN : Décor nº 6. Pas d'exemplaire absolument identique à ITTENVILLER.

III. Scènes d'ornementation

Les fouilles de Mittelbronn nous ont fourni jusqu'à ce jour 17 décors différents dont nous donnons la description détaillée ci-dessous :

Décor n° 1 : « Grande chasse avec cavalier » (Pl. 2, 1 et Pl. 5, 1, fig. 8).

Oves n° 5, sans ligne perlée.

Style de la métope libre dont les limites sont marquées par le masque P1, poinçon employé assez fréquemment par *Cibisus* dans l'ornementation même[17] ; comme limite de métope nous ne le rencontrons toutefois que sur un tesson de la collection Niessen et sur un tesson inédit du Musée de Besançon.

Dans la métope nous voyons : la grande feuille à sept lobes V 3, le cerf A 4 courant vers la gauche, type rencontré une seule fois chez *Cibisus*, le cavalier P 10, dont également un seul exemplaire nous est connu en dehors du nôtre. Le cerf ne figure pas dans le répertoire Oswald. La métope se répète quatre fois sur le pourtour du vase. Au bas de la panse, frise de feuilles trifoliées V 4 ; ainsi que nous l'avons dit ci-dessus, la frise est très rare chez *Cibisus*.

Au-dessus de la frise, boudin moyen ; en dessous boudin large, un autre mince et un troisième de largeur moyenne.

Ce décor de chasse se rencontre fréquemment à Mittelbronn sur grands vases DRAG. 37 ; il est du reste typique pour l'officine.

Décor n° 2 : « La petite chasse » (Pl. 2, 2 et Pl. 5, 2).

Ove n° 5, sans ligne perlée.

Style de la métope libre, limitée par un arbre V 1 ; il y a deux scènes : la première montre le sanglier A 2 et le griffon A 3 affrontés, la seconde, deux chiens A 10 superposés poursuivant le cerf A 5 ; au-dessus du cerf, le bouclier G 8 est utilisé comme motif de remplissage ; les deux scènes se répètent sur le vase. A la base de la panse, nous voyons deux boudins moyens.

Griffon et sanglier ne se rencontrent qu'une seule fois chez *Cibisus*. Le grand cerf est fréquent tandis que le bouclier n'apparaît lui aussi qu'une seule fois.

Ici encore il s'agit d'un motif suivi : une scène de Chasse.

Décor n° 3 : « les animaux dans la forêt » (Pl. 2, 3 et Pl. 5, 3).

Ove n° 5 sans ligne perlée.

La même scène se répète trois fois sur le vase. L'arbre V 1 marque de nouveau la limite de la métope dans laquelle nous voyons de gauche à droite : au-dessus de l'arbre, la grue A 15, puis le petit Amour P 8, le grand cerf A 4 (une seule fois chez *Cibisus*), la biche A 7 (deux fois seulement), puis le cerf marchant vers la droite A 6 ; celui-ci n'apparaît qu'à Mittelbronn.

La forêt est indiquée d'abord par les arbres, ensuite par des branches (empruntées à l'arbre V 1) qui représentent les buissons.

Nous sommes à nouveau en présence d'une scène suivie, du plus charmant effet du reste.

Au bas de la panse, deux boudins moyens.

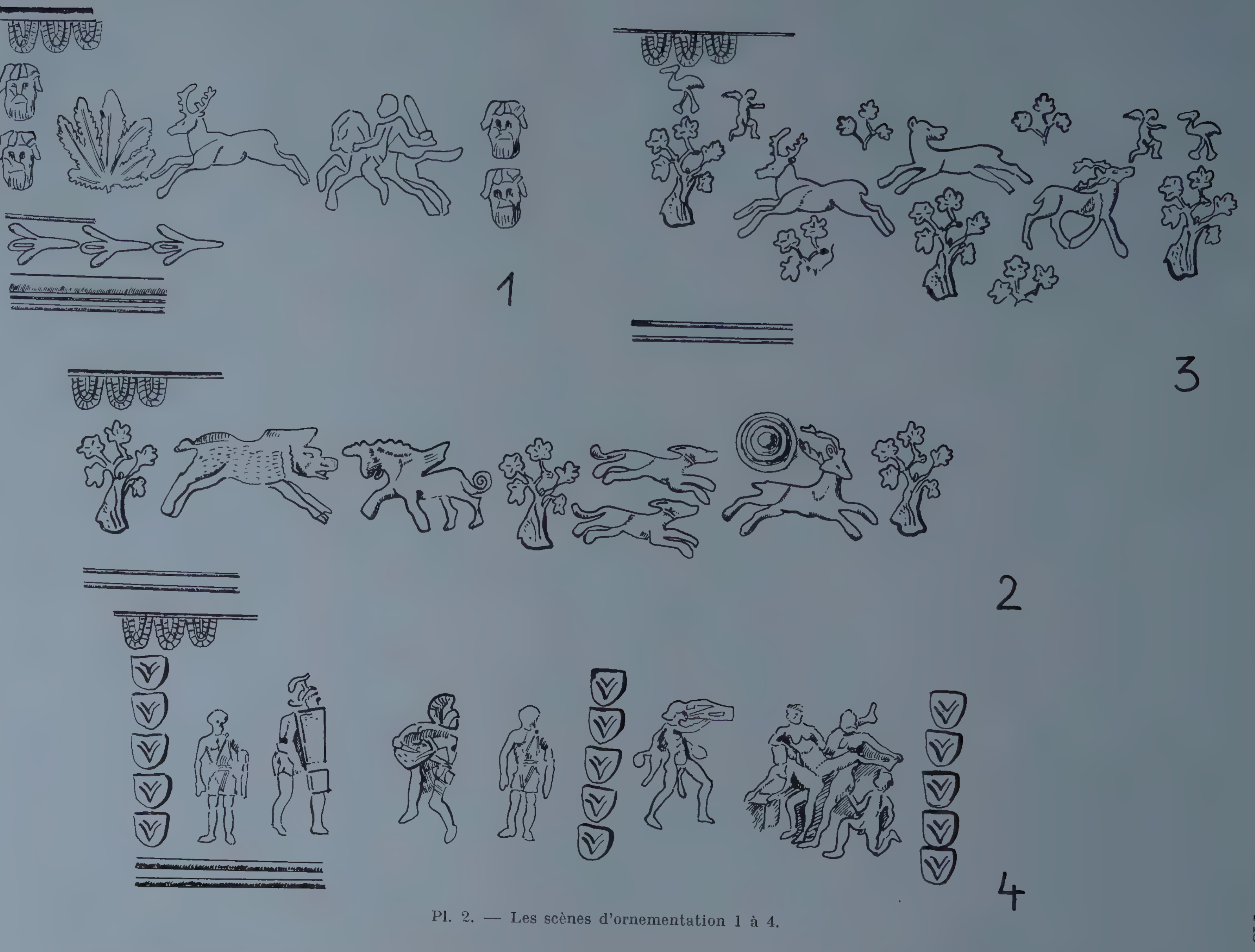
Décor n° 4 : Gladiateurs et scène érotique (Pl. 2, 4 et Pl. 6, 4).

Ove n° 5 sans ligne perlée.

Métopes séparées par cinq écussons G 1 ; deux scènes différentes se répétant sur le vase : 1) personnage de face P 11, gladiateur P 4, gladiateur P 3, puis à nouveau P 11 ; 2) joueur de flûte P 2, scène érotique à 4 personnages P 9.

P 11 et P 4 sont rares chez *Cibisus* ; P 3 se rencontre trois fois ; le joueur de flûte est fréquent tandis que le groupe P 9 ne se rencontre qu'à Mittelbronn.

(17) Collection Niessen, pl. LXXI, c ; le tesson inédit du musée de Besançon a également l'ove n° 5. Les deux tessons mentionnés pourraient d'ailleurs appartenir au même style de décor.



Pl. 2. — Les scènes d'ornementation 1 à 4.

Terminaison de la panse par deux larges boudins.

Dans le décor nº 10 nous retrouverons à peu près les mêmes motifs, à l'exclusion de la scène érotique.

Décor nº 5 : paons (Pl. 3, 5 et 6, 5).

Ove nº 5 avec ligne de perles G 14.

Il s'agit d'un décor unique à Mittelbronn, décor comprenant en majorité des éléments géométriques ou composites.

Nous y retrouvons également la métope dont les séparations cette fois-ci sont les classiques lignes perlées (G 6) ; elles sont doublées et entre les deux lignes figure un motif composite ; la métope elle-même a cela de curieux qu'elle est en quelque sorte brisée : en effet les deux motifs principaux, les paons A 13 et A 14, se trouvent séparés par deux pyramides composées de triangles à double chevron G 2 et opposées par le sommet.

Voici la suite des types :

Ligne perlée G 6 verticale avec aux deux bouts, la petite rosace à 8 rayons G 3, le paon A 13, au-dessus du paon l'Amour P 8, sous le paon, l'écusson G 1, les deux pyramides de six triangles chevronnés chacune, opposés par la pointe, le paon A 14, au-dessus de celui-ci, un Amour P 8 et au-dessous du paon, encore un écusson G 1, nouvelle ligne perlée G 6 verticale ; le motif composite placé entre les deux lignes perlées comprend le cercle avec rosace inscrite G 9, deux triangles G 2 opposés par la pointe et un deuxième cercle G 9.

Au bas du décor, deux boudins moyens.

Le style de ce décor diffère nettement de celui des autres décors. Nous ne l'avons du reste pas rencontré en dehors de Mittelbronn ; on pourrait tout au plus trouver un rappel dans le vase de Kœnigshoffen (Inv. 7859 au Musée G.-R. de Strasbourg) avec oves nº 1 ou encore dans celui publié par Knorr, *Rottweil* 1907, pl. XXI, 1. Mais sur tous les deux il nous manque l'élément qui constitue le caractère principal : la métope brisée.

Quant aux types géométriques employés, il semble qu'ils aient été assez courants à Ittenviller ; toutefois les types G 1 et G 3 ne s'y rencontrent pas, de même que le paon A 14.

Décor nº 6 : grande arcade (Pl. 3, 6 et Pl. 6, 6).

Ove nº 5 sans ligne perlée.

La métope est très nette entre ses séparations de deux doubles rectangles G 15 ; il y a deux métopes différentes qui se répètent sur le pourtour du vase : 1) dans l'arcade G 11 posée sur deux colonnettes G 7, Amour P 12 ; l'arcade est flanquée de chaque côté de l'anneau à trente-quatre encoches G 10, orné respectivement de l'Amour avec bâton P 6 et de l'amour tenant une grappe de raisin et debout sur un socle P 5 ; sous chaque médaillon, deux écussons G 1 ; 2) le même Amour P 12 sous la même arcade G 11 sur colonnettes, flanquée d'anneaux G 10 dans lesquels les Amours sont remplacés par le lièvre assis, aux poils marqués, A 12 ; sous les médaillons chaque fois également deux écussons C 1.

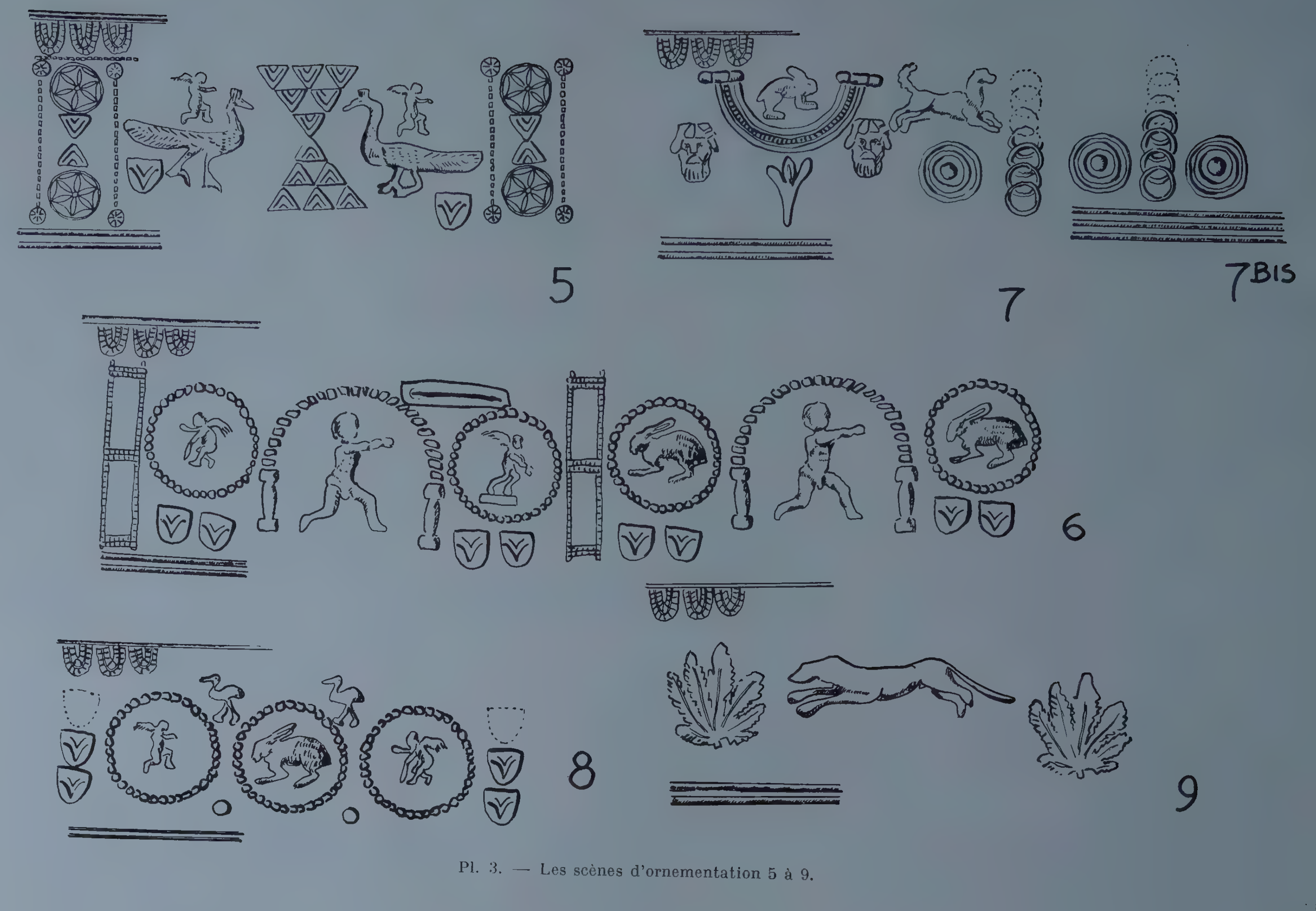
Nous rencontrons l'Amour non ailé, une seule fois chez *Cibisus*, à Kœnigshoffen ; un autre trouvé à Berne est fort différent du nôtre.

On remarquera également, placée légèrement au-dessus de l'espace entre l'arcade et l'anneau avec l'Amour portant la grappe, l'estampille rayée sur laquelle seul le C initial apparaît encore faiblement ; l'estampille est d'autre part écornée en bas à droite.

Sous le décor, deux larges boudins.

Les rectangles comportant des perles rectangulaires, petites ou grandes, se rencontrent à plusieurs reprises chez *Cibisus*. Toutefois nous ne connaissons pas de composition rigoureusement identique à la nôtre[18].

(18) Zugmantel Z 2569 : grosses perles rectangulaires ; Collection Niessen 72 d : assez semblable au nôtre ; Rottweil 1907, XXI, 6 : très près du nôtre ; Schleitheim XLV, 4 : presque identique au nôtre, sauf la nette séparation des barres horizontales ; Besançon (inédit, mon nº 21-21 *bis*) : à peu près semblable au précédent.



Pl. 3. — Les scènes d'ornementation 5 à 9.

L'ordonnancement du décor pourra nous rappeler celui du tesson de la Collection Niessen 72 d ou encore celui d'un tesson de la Saalburg (Wehrgang) ou encore de Schleitheim, XIV, 4.

Décor n° 7 (Pl. 3, 7 et Pl. 7, 7).

Oves n° 5.

La métope est incomplète mais semble limitée par sept petits anneaux entrelacés, à la verticale, ornement que nous n'avons pas encore rencontré.

Le centre de la métope est le petit lièvre assis dans le feston G 12, suspendu au motif G 4, inédit pour *Cibisus* ; en dessous du feston, la feuille trifoliée V 3 entre les masques P 1 ; à la droite du feston, le chien A 9 sous lequel se trouve le bouclier G 8.

Au bas de la panse, deux boudins moyens.

Il s'agit d'un décor typique de Mittelbronn.

Décor n° 7 bis (Pl. 3, 7 *bis* et Pl. 7, 7 *bis*).

Ce décor semblerait être un complément du précédent, mais il est souligné par trois boudins moyens. Sur le décor n° 7, un boudin est probablement effacé.

Il s'agit probablement d'une séparation de métope.

Décor n° 8 (Pl. 3, 8 et Pl. 7, 8).

Oves n° 5.

La métope comprend trois anneaux crantés ornés respectivement, de gauche à droite, de l'Amour P 8, du lièvre A 12 et de l'Amour P 6 avec, comme motif de séparation, trois écussons G 1 superposés ; à droite et à gauche de l'Amour central, en haut la grue A 15, en bas vraisemblablement la rosace G 3, sur laquelle toutefois on ne distingue pas les huit rayons.

Deux boudins étroits sous le décor.

Les métopes sont au nombre de cinq.

Il ne semble pas exister d'élément de comparaison vraiment rapproché, mais, en ce qui concerne l'aspect général, il serait peut-être permis de rappeler Schleitheim, XLIV, 3 et 4 et peut-être aussi Kempten, Reinecke, R. G. K., p. 1.

Décor n° 9 (Pl. 3, 9 et Pl. 7, 9).

Oves n° 5.

Il est difficile de dire si nous sommes en présence d'une métope ou non : le tesson montre le chien bondissant A 8 entre deux grandes feuilles V 3 ; en bas deux boudins moyens.

Le type A 8 ne se rencontre que deux fois chez *Cibisus*. L'animal est considéré comme un grand chien : on remarque en effet un collier au cou de l'animal. Toutefois sur notre exemplaire, le collier ne semble pas exister et l'allure générale plaiderait plutôt en faveur d'un félin.

Ce tesson fait sans doute partie d'une scène de chasse et appartiendrait peut-être aux mêmes décors que ceux décrits plus bas sous les numéros 14 et 15.

Décor n° 10 (Pl. 4, 10 et Pl. 8, 10).

Oves n° 5.

Se rapproche du décor n° 4 mais figure sur un vase de plus petit diamètre. Ici le personnage P 11 se trouve entre les gladiateurs. La séparation de métope semble être la petite panthère A 1 sur le motif G 13, au-dessus du masque A 1.

Entre les personnages nous retrouvons l'écusson G 1.

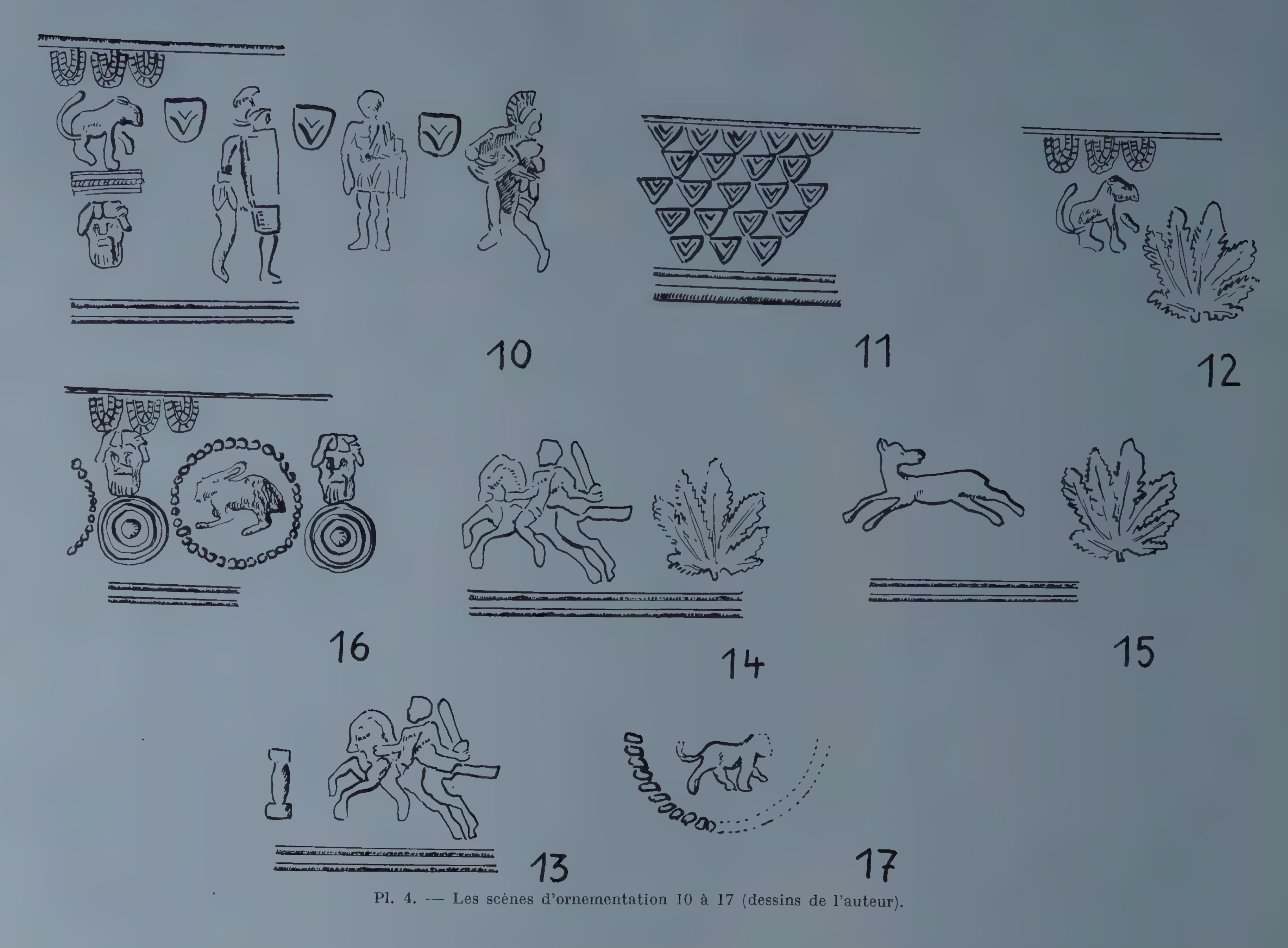
La scène est soulignée de deux boudins moyens.

La distinction entre le décor n° 4 et celui ci-dessus est souvent difficile et l'observation exacte des boudins pourra être concluante.

Décor n° 11 (Pl. 4, 11 et Pl. 8, 11, fig. 7).

Toute la panse est ornée d'écussons triangulaires à double chevron G 2, en cinq ou six rangées horizontales parallèles. En bas, deux boudins : un moyen et un large.

Nous avons recueilli un vase presque entièrement restitué, à six rangées avec estampille rayée



Pl. 4. — Les scènes d'ornementation 10 à 17 (dessins de l'auteur).

dans la 3e rangée. Un tesson semblable figure dans Knorr, *Rottweil*, XXIII, 3 avec estampille lisible dans la 4e rangée.

Décor no 12 (Pl. 4, 12 et Pl. 8, 12).
Oves no 5.
Ne figurent sur ce tesson que la panthère A 1 et la feuille V 3.
Possédant trop peu d'éléments, nous ne pouvons pas nous prononcer sur ce tesson.

Décor no 13 (Pl. 4, 13 et Pl. 8, 13).
Seuls éléments : la colonne G 7 et le cavalier P 10 ; en dessous, deux boudins moyens.
Rappelons seulement que le cavalier P 10 est un élément typique de Mittelbronn.

Décors nos 14 et 15 (Pl. 4, 14 et 15 et Pl. 8, 14 et 15).
Sur 14 : Le cavalier P 10 et la feuille V 3 ; sur 15 : la biche A 7 et la feuille V 3 ; il est fort probable qu'il ne s'agit que d'un seul et même décor auquel nous pourrons peut-être ajouter le décor no 9.
La feuille représente sans doute la séparation de métope.
Sur des leux tessons, deux boudins moyens.
Décors types de Mittelbronn.

Décor no 16 (Pl. 4, 16 et Pl. 8, 16).
Oves no 5.
Il n'y a pas d'évidence de métope et il ne s'agit peut-être que d'une suite d'anneaux crantés garnis de figures variées et séparés l'un de l'autre par le masque P 1 au-dessus du bouclier G 8. En dessous, deux larges boudins.

Décor no 17 (Pl. 4, 17 et Pl. 8, 17).
Très petit tesson : lion marchant vers la droite, dans l'arcade G 11 utilisée ici comme feston.
Il n'est pas absolument sûr que ce tesson puisse être attribué à *Cibisus*.
Ce petit lion n'est pas prouvé chez *Cibisus*[19].

IV. Considérations sur le style et la chronologie

Si, ne tenant compte que d'éléments dont la provenance d'Ittenviller est certaine[20], nous comparons le style de *Cibisus* en cette officine avec celui que nous avons à Mittelbronn, nous constaterons que les combinaisons d'ornements géométriques ou composites dominent à Ittenviller d'une manière très nette[21] ; toutefois le nombre des types employés est à peu près égal dans l'une et dans l'autre.

A Mittelbronn, le motif d'ordre géométrique n'est, à une ou deux exceptions près, jamais employé, sinon comme un complément du décor ou bien comme moyen de remplir un vide. Ce sont les animaux qui domineront dans les décors et, bien entendu, nous aurons souvent des scènes de chasse. Il est certain que *Cibisus*, qui a travaillé à Ittenviller, sinon pour le compte, du moins en compagnie de *Verecundus*, offre de nombreux points communs

(19) Ce petit lion figure dans la typologie de *Satto*, Chémery.

(20) Il convient de considérer comme tels : 1) les tessons de la collection appartenant à M. le Comte Ch. d'Andlau, à Ittenviller (appelée ici « Collection Andlau ») ou les moulages des tessons de cette collection pris par les soins du Musée de Strasbourg ; 2) les tessons recueillis par Forrer à Ittenviller, lors de ses sondages ; une partie de ceux-ci ont été publiés par Forrer dans l'ouvrage cité, les autres sont restés inédits et se trouvent dans les collections du Musée de Strasbourg.

(21) Exemples : un tesson no 13.266 du Musée de Strasbourg et un tesson de la collection Andlau, dont il existe un moulage au musée précité sous le no 7747. *Cibisus* a employé à Ittenviller 14 types géométriques ou composites contre 12 à Mittelbronn.



Pl. 5. — Les scènes d'ornementation 1 à 3.



Pl. 6. — Les scènes d'ornementation 4 à 6.



Pl. 7. — Les scènes d'ornementation 7 à 9.



Pl. 8. — Les scènes d'ornementation 10 à 17 (de 1 à 10 photos L. Braun, de 11 à 17 photos Gaertner).

avec ce dernier et emploie de nombreux poinçons communs : nous ne citerons que l'ove nº 1. Mais *Cibisus* offre également de nombreuses analogies avec *Reginus I* de Rheinzabern[22]. A Mittelbronn, nous constatons donc un style sans contredit, différent, bien moins compliqué et plus aéré, sans toutefois laisser de vides excessifs.

L'ove employé d'une façon quasi constante à Mittelbronn est celui qui porte le nº 5 : il est certainement le dernier que *Cibisus* ait employé. Certains poinçons sont d'autre part absolument inédits pour notre potier.

Il reste à éclaircir la question des datations. Il n'est pas douteux qu'Ittenviller soit plus ancien que Mittelbronn : son style l'indique sans contestation. Mais nous ne pensons pas que de nombreuses années séparent les deux ateliers : nous ne voulons comme seule preuve que la céramique sigillée unie recueillie à Ittenviller et mentionnée par Forrer : toutes les formes sont d'époque Hadrien-Antonin. Autrement dit nous touchons nettement au milieu du IIe siècle, du moins en ce qui concerne la période finale : nous sommes donc très près de Mittelbronn où la céramique sigillée unie que nous appellerons volontiers « la céramique d'accompagnement » nous conduit dans la deuxième moitié du IIe siècle ; ce sont les formes DRAG. 32, 40 et 33 qui dominent. La datation avancée par Forrer semble donc trop précoce[23].

Chémery, de son côté, sera pour nous une excellente base pour la chronologie. Nous devons bien entendu prendre cette officine en considération puisque nous trouvons à Mittelbronn non seulement des vases *Satto*, mais aussi des vases d'autres potiers de Chémery[24]. En ce qui concerne son activité, nous ne croyons pas pouvoir retenir la date que nous propose Delort : 80-90[25]. Elle est également trop précoce. De nouveau nous nous baserons sur la « céramique d'accompagnement » : ce sont les formes DRAG. 17, 18/31, 27, 35 et 36, 46 bien entendu, mais aussi 32, 40 et 33, ces dernières formes sans doute en faible quantité. Il est donc à peu près certain que l'activité de Chémery doit être placée assez avant dans le Ier siècle, mais nous ne voudrions pas remonter au-delà de 110-120. Pour la fin d'activité de Chémery, Delort propose la date de 160 : c'est précisément à ce moment que Mittelbronn semble avoir été florissant. On croira volontiers que l'activité de Chémery y aura été transportée.

Or, à Mittelbronn, les vases *Satto* ont été fabriqués en même temps que les vases *Cibisus :* nous en avons la preuve formelle. Il s'agit d'un fond de coupe *Cibisus* DRAG. 37,

(22) Mme Urner-Astholz constate que *Verecundus* a travaillé à Blickweiler avec *Reginus* (sans doute le *Reginus I* de Rheinzabern).

(23) Il existe actuellement une très nette tendance à reconnaître que les dates avancées tant pour Ittenviller que pour Chémery sont trop précoces. Voir à ce sujet : Urner-Astholz, *Die römerzeitliche Keramik von Eschenz-Tasgaetium, o. c.*, pp. 30 et 54 ; P. Karnitsch, *o. c.*, ne s'oppose pas à cette opinion et reprend nos propres idées publiées dans *R. C. R. F., Acta I*, Zurich, 1958, pp. 28-29 ; R. Nierhaus, Tübingen, semble être du même avis (*Die römische Tonlampe mit Fischdarstellung von Heidenheim* (kein Zeugniss frühen Christentums bei den Alamannen), dans *Fundberichte aus Schwaben*, Neue Folge 15, 1959, p. 70 et note 23). Voir également en ce qui concerne Chémery, B. R. Hartley dans *The Antiquaries Journal*, XXXV, 1955, nos 1 et 2, p. 102 : la datation de Chémery serait trop avancée de 10-20 ans.

(24) M. Lutz, *L'officine de céramique gallo-romaine de Mittelbronn, o. c.*, pp. 127-132.

(25) E. Delort, *L'atelier de Satto, vases unis*, Nancy, 1948, pp. 23 et 31.

avec décor n° 10 dans lequel un vase *Satto*, du type à festons, a laissé son empreinte dans la pâte ramollie à la suite d'un accident de cuisson[26].

Pour la chronologie des vases *Cibisus*, il existe un critérium de valeur exceptionnelle : c'est la coupe DRAG. 37 de Kempten, dont l'ornementation comprend entre autres des impressions de monnaies de Marc-Aurèle, IIIe consulat, c'est-à-dire de 171. Cette coupe n'a donc pu être fabriquée que postérieurement à cette date. Or il semble que nous puissions établir un parallèle entre le style de la coupe de Kempten et le style employé par *Cibisus* à Mittelbronn : ils sont assez près l'un de l'autre[27]. Il convient toutefois de faire une réserve :



Fig. 7. — Coupe hémisphérique DRAG, 37 avec estampille CIBISUS rayée. Type d'ornementation 11 à 6 rangées de chevrons. *(Photo Gaertner)*.

la hauteur du col de la coupe de Kempten est nettement plus élevée que celle rencontrée en moyenne à Mittelbronn.

Ceci est sans nul doute l'indication d'une époque plus tardive ; nous nous arrêterons également au pied de cette coupe de Kempten, pied façonné dans une épaisse galette avec

(26) Pendant que nous préparions la présente étude, une nouvelle intéressante nous est parvenue : celle de la découverte d'une nouvelle officine, à Boucheporn (Moselle), où *Satto* semblerait avoir été le potier principal. Les investigations en surface semblent l'indiquer de même qu'elles pointent vers une datation plus ancienne que celle de Mittelbronn et de Chémery. Il s'agirait du dernier quart du Ier siècle. Nous aurions donc d'abord *Satto*-Boucheporn, ensuite *Satto*-Chémery, finalement *Satto*-Mittelbronn. Voir l'article de M. l'Abbé Baroth, *Un atelier de céramique gallo-romaine à Boucheporn*, dans *Cahiers lorrains*, nouvelle série, 11e année, 1959, ainsi que notre propre article dans *Communicationes rei cretariae romanae fautorum*, I, Zürich, 1960, p. 6.

(27) Il est intéressant de mentionner ici que Knorr croit reconnaître une parenté entre *Cibisus* et *Satto-Saturninus* dont des éléments de décoration figurent sur une coupe de *Cibisus* de Bâle (sirènes), Knorr, *Rottweil*, 1907, p. 8. Un cas de pressentiment ! En effet, les types d'ornementaton communs entre ces potiers sont très rares. D'autre part, Knorr ne savait encore rien de Mittelbronn et ne connaissait pas la Vénus (Osw. 299) de la coupe de Berne-Enge n° 21.327, (celle-ci n'était connue que chez *Satto* et il n'en a été trouvé qu'un seul exemplaire à Dormagen, mais avec les deux bras, tandis qu'à Berne-Enge, le poinçon utilisé par *Cibisus* n'as que le bras droit).

un profond sillon central qui donne l'illusion de deux pieds superposés ; cette forme de pied est exceptionnelle à Mittelbronn, mais nous l'avons rencontrée. Pour tirer finalement une conclusion de cette confrontation, nous placerons volontiers la période d'activité principale de *Cibisus* à Mittelbronn vers 160-165[28].

V. Exportation et zones de répartition de la céramique de Mittelbronn.

Il reste à voir où nos potiers écoulaient leurs produits. Nous n'avons fait qu'effleurer cette question dans notre article précédent : aujourd'hui, c'est en nous basant sur la riche documentation de tessons *Cibisus*, répartis dans les musées d'Europe centrale, que nous essaierons de trouver une réponse. Voici le matériel qui nous semble provenir de Mittelbronn :

1. Leymen. *Musée de Strasbourg, nº 13.309* avec estampille écornée et nom rayé :
Oves nº 5.

V 2 estampille
V 1 A 10 V 1 A 5 V 1
V 2

2. Zürich-Lindenhof (Vogt).
Oves nº 5.

V 2 A 9 x
A 10 V 1 A 10 V 3 V 1 x x (Osw. 2304)
A 9 A 10 V 3
A 10

3. *Karnitsch,* Lauriacum, *1955, VIII, 5.*
Oves nº 5.

G 1
A 10 G 13 (?) G 6 G 6

4. Soleure, *nº 1584.*
Oves nº 5.

V 2 A 7 V 2
V 2

5. Avenches, *nº 3337.*
Oves nº 5.

A 1 A 10 P 11 P 10 A 1 P 10
Boudin moyen.

6. Wels, *nº 6394,* Ovilava, *87/4.*

G 1 G 5 G 10
G 1
Boudin fin
Boudin moyen.

7. Yverdon, *nº 2141.*
Oves nº 5 (?)
V 2

A 10 V 1
V 2

8. ROTTWEIL, *1907*, *XXIII*, *2*.
Estampille rétrograde.
P 4 P 3 ?
Boudin moyen.

9. STRASBOURG-KŒNIGSHOFFEN, *n° 7858* (avec réserves mais très proche)
Oves n° 5.
Mars (Osw. 468) P 2 P 12 Mars P 2 P 12 Mars
Boudin fin.

10. ZUGMANTEL, ORL 8, *XXIII*, *29*.
Oves 5.
P 6 dans G 10 P 5 dans G 10 A 12 dans G 10
A 1

11. Knorr, ROTTWEIL, *XXIII*, *3*.
G 2 (sur toute la panse)
Estampille

12. SCHLEITHEIM, *XLVI*, *2*.
Oves n° 5.
G 3 G 3
G 1
G 1
G 6 G 6

Nous n'avons donc que 12 tessons ou parties de vases attribuables à Mittelbronn : eu égard à tout le matériel *Cibisus* que nous connaissons, c'est bien peu (carte, fig. 9). Pourquoi cette rareté ? On peut envisager différentes raisons, parmi lesquelles celle de la concurrence de la grande officine de Rheinzabern : il aura donc fallu trouver d'autres débouchés. Or, en nous basant sur la période d'activité de notre officine telle que nous l'avons établie plus haut, c'est-à-dire sous Antonin-le-Pieux et Marc Aurèle, nous constaterons que la politique d'expansion de l'empire romain a été très active sur le Bas-Danube, en Dacie où, à cette époque, furent établis de nombreux nouveaux forts et camps militaires. Nous pensons donc que c'est là, en Hongrie et en Roumanie, que nous aurions des chances de rencontrer nos vases de Mittelbronn. Cette direction nous est d'ailleurs nettement indiquée sur la carte où nous pouvons facilement suivre le cheminement jusqu'à Linz-*Lauriacum* (fig. 9).

* * *

Notre travail n'a été qu'une analyse de la céramique de *Cibisus* à Mittelbronn. Cela ne représente qu'une petite partie de l'œuvre de ce potier, pour lequel on connaît à l'heure actuelle plus de 200 différents types de décor. Les poinçons employés par lui sont très nombreux : 38 personnages, 46 animaux, 21 figures végétales, et 56 figures géométriques ou composites, au total 161 poinçons ; et il en reste probablement encore d'autres.



Fig. 8. — Partie de coupe DRAG.37 de CIBISUS, type d'ornementation 1 avec frise inférieure. *(Photo Gaertner).*



Fig. 9. — Carte montrant la zone de dispersion des vases CIBISUS de Mittelbronn. Les endroits où des tessons CIBISUS ont été trouvés sont marqués d'une x. Les noms d'endroits où fut découverte une officine, sont soulignés.

Pour se faire une idée exacte de toute la production de *Cibisus*, une vaste monographie serait nécessaire.

Pour l'instant nous avons simplement essayé de faire le point sur la période de production à Mittelbronn.

Marcel LUTZ.

ABRÉVIATIONS ET BIBLIOGRAPHIE

ANDLAU — Collection de M. le Comte Ch. d'Andlau, à Ittenviller.

A. S. A. — *Anzeiger für schweizerische Altertumskunde.*

A. S. H. A. L. — *Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Lorraine.*

AUGST — Musée d'Augst (inédit).

AVENCHES — Musée d'Avenches (inédit).

BADEN — *Badener Neujahrsblätter*, 1946.

BATZER, OFFENBURG — E. Batzer, *Die Offenburger Terrasigillata Scherben*, II, 1930.

BERNE — Musée de Berne (inédit).

BERNE-ENGE — Musée de Berne (inédit).

BLICKWEILER — R. Knorr et F. Sprater, *Die westpfälzischen Sigillata Töpfereien von Blickweiler und Eschweiler Hof*, Spire 1927.

C. L. — *Cahiers Lorrains*, Metz.

CANNSTATT — R. Knorr, *Terrasigillata Gefässe, Stuttgart*, 1921.

DÉCHELETTE — J. Déchelette, *Les vases ornés de la Gaule romaine*, 2 volumes, Paris, 1904.

DELORT V. O. — E. Delort, *Vases ornés de la Moselle*, Nancy, 1953.

DELORT Satto — E. Delort, *L'atelier de Satto, Vases unis, 3000 marques*, dans *Mémoires de l'Académie de Metz*, XVII, 1948.

DELORT Céramique — E. Delort, *La céramique de Satto et de Saturninus*, *A.S.H.A.L.* XLIV, 1935.

ESCHENZ — H. Urner-Astholz, *Die römerzeitliche Keramik von Eschenz-Tasgaetium*, dans *Thurgauische Beiträge zur vaterländischen Geschichte*, Cahier 78, 1942.

FOELZER — E. Foelzer, *Die Bilderschüsseln der ostgallischen Sigillata-Manufakturen*, I, Bonn, 1913.

FORRER — R. Forrer, *Die römischen Terrasigillata Töpfereien von Heiligenberg-Dinsheim und Ittenweiler im Elsass*, Stuttgart, 1911.

FRITSCH, BADEN — O. FRITSCH, *Die Terra sigillata Funde der städtischen historischen Sammlung in Baden-Baden*, Baden-Baden, 1910.

FUNDBERICHT SCHWABEN — R. Knorr, *Fundbericht aus Schwaben*, III, 1926.

(28) Nous nous basons ici sur l'avis autorisé du regretté Dr H. RICKEN. Ce grand connaisseur de la céramique sigillée nous a d'ailleurs beaucoup aidé de ses conseils dans notre travail (on reconnaîtra sa méthode dans l'établissement de nos tableaux) ; il nous a d'autre part fourni généreusement de nombreux et précieux renseignements. Nous nous faisons un devoir de rendre ici hommage à sa mémoire.

(29) Nous ne voudrions pas achever ce travail sans avoir exprimé notre reconnaissance à tous ceux qui nous ont, aidé. Celle-ci ira en premier lieu à M. J. J. HATT, directeur de la Circonscription des Antiquités historiques de Strasbourg-Metz et Conservateur du Musée Gallo-Romain de Strasbourg, qui a bien voulu mettre à notre disposition tout le matériel céramique d'Ittenviller et toute la littérature désirée, sans nous priver de ses judicieux conseils. Nos remerciements iront ensuite à tous les conservateurs de musées et céramologues qui nous ont ouvert leurs collections ou fait profiter de leurs connaissances : Mmes H. Urner-Astholz, Stein-am-Rhein ; Ettlinger, Zürich ; Mlle Dunant, Genève ; MM. Vogt, Zürich ; Karnitsch, Linz ; Laur-Belart, Bâle ; Schleiermacher, Francfort ; Lerat, Besançon ; Birley, Corbridge ; Fellmann, Birsfelden ; Drack, Würenlingen ; André Kasser, Yverdon ; Jeannin, Montbéliard. Enfin, un merci amical à ceux de mon équipe pour leur dévouement incessant : le R. P. Morand, M. l'Abbé Barthélemy, MM. Braun et Claude Lapointe, sans oublier MM. Jules Gress et André Lutz.

GAUDRON G. Chenet et G. Gaudron, *La céramique sigillée d'Argonne des IIe et IIIe siècles, VIe supplément à Gallia*, Paris, 1955.
HEILIGENBERG Voir FORRER.
HOLWERDA, ARENTSBURG J. H. Holwerda, *Een romeinsch Vlootstation bei Vorburg*, Leyden, 1923.
KEMPTEN P. Reinecke, *Kempten*, dans *Römisch-germanisches Korrespondenzblatt*, V, 1912, nº 1 et dans *Germania Romana*, 2, V.
LAURIACUM ou LINZ P. Karnitsch, *Jahrbuch der Stadt Linz* I, Linz, 1951 et *Lauriacum*, Linz, 1955.
LOCARNO Musée de Locarno (inédit).
LUXEUIL E. Delacroix, *Mémoires de la Société d'Émulation du Doubs*, 1862.
M. LUTZ M. Lutz, *L'officine de céramique gallo-romaine de Mittelbronn*, dans *Gallia*, XVII, 1959.
M. LUTZ, MITTELBRONN M. Lutz et R. P. Morand-Hartmann, *La céramique de Mittelbronn* dans *A.S.H.A.L.*, LIV, 1954, pp. 75-96.
M. Z. *Mainzer Zeitschrift.*
MONTBELIARD Musée de Montbéliard (inédit).
O. R. L. Sarwey et Fabricius, *Der obergermanisch-rätische Limes des Römerreiches.*
OSW F. Oswald, *Index of Figure Types on terra sigillata, Samian ware*, 4 fasc. Liverpool, 1936-37.
OSW. Int. F. Oswald et D. Pryce, *An Introduction to the Study of terra sigillata*, Londres, 1920.
R. C. R. F. Acta *Rei Cretariae romanae fautorum acta*, Zürich.
R. C. R. F. Communicationes *Rei cretariae Romanae fautorum communicationes*, Zürich.
RHEINZABERN L. Ludowici, *Katalog V, Stempel, Namen und Bilder römischer Töpfer aus meinen Ausgrabungen in Rheinzabern*, 1901-1914.
RIEGEL O. Fritsch, *Römische Gefässe aus Terra-Sigillata von Riegel am Kaiserstuhl, Karlsruhe* 1910.
ROGER O. Roger, *Augsburg*, 1913.
ROTTWEIL R. Knorr, *Die verzierten Terra-Sigillata Gefässe von Rottweil*, Stuttgart, 1907.
SAALBURG Musée de la Saalburg.
SAALBURG-JAHRBUCH R. von Uslar, K. Bettermann et H. Ricken, *Keramische Überreste im Saalburgmuseum*, dans *Saalburg Jahrbuch*, VIII, Francfort, 1934.
SAALBURG-NIESSEN Collection Niessen, Cologne, 1911.
SCHLEITHEIM H. Urner-Astholz, *Die römerzeitliche Keramik von Schleitheim-Juliomagus*, dans *Schaffhauser Beiträge zur vaterländischen Geschichte*, Cahier 23, Thayngen, 1946.
SOLEURE Musée de Soleure (inédit).
STANFIELD-SIMPSON J. A. Stanfield et G. Simpson, *Central Gaulish Potters*, Londres, 1958.
STRASBOURG-ANDLAU moulages de la collection Andlau au Musée de Strasbourg.
STRASBOURG-KŒNIGSHOFFEN Musée de Strasbourg (inédit).
STRASBOURG-KLEBER *id.*
VINDONISSA Laur-Belart, *Vindonissa*, dans *A.S.A.* (voir plus haut), 1931.
WELS P. Karnitsch, *Die Reliefsigillata von Ovilava*, Linz, 1959.
YVERDON Musée d'Yverdon (inédit).
ZUGMANTEL Barthel, *Das Kastell Zugmantel*, dans *O.R.L.*, VIII.
ZÜRICH-IN GASSEN Landesmuseum Zürich (inédit).
ZÜRICH-LINDENHOF E. Vogt, *Der Lindenhof in Zürich*, Zürich, 1948.

NOTES

La villa gallo-romaine de Guiry-Gadancourt (Seine-et-Oise), II

Les fouilles consacrées par le Groupe Archéologique du Camping Club de France à la villa gallo-romaine des Terres-Noires, sur le territoire des communes de Guiry et Gadancourt (Seine-et-Oise), se sont poursuivies, après l'achèvement du premier chantier en novembre 1956[1]. Trois nouveaux bâtiments ont été découverts (fig. 1), dont l'exploration complète s'est étendue sur les années 1957-1959 et le début 1960[2], l'essentiel du travail étant demandé par le Bâtiment II et ses abords immédiats. La collection d'objets recueillie au cours de ces fouilles a rejoint celle provenant de la première campagne, au Musée archéologique de Guiry-en-Vexin.

Avant de décrire les divers éléments découverts, précisons que, de même que pour le Bâtiment I, le niveau supérieur des substructions se rencontrait immédiatement sous la couche de terre de labours à 25 centimètres en moyenne de la surface ; précisons aussi que, après clôture de la fouille, les substructions ont été remblayées pour permettre la remise en culture des terrains.

1. *Le bâtiment II* (fig. 2)[3]

Nous désignons sous cette expression un ensemble de substructions qui, sans être absolument homogènes, présentaient une continuité sur une soixantaine de mètres de longueur et une vingtaine de mètres de largeur dans la partie la plus large.

Cet ensemble comprenait une partie centrale correspondant certainement au noyau initial avec des extensions vers l'Est et l'Ouest[4], un petit balnéaire et une zone bétonnée interprétée comme un bassin, deux constructions isolées aux deux extrémités, celle de l'Ouest recouvrant une cave et un puits.

Sauf indication contraire, les murs, au niveau de fondation où nous avons pu les observer, étaient, comme dans le Bâtiment I, faits de pierres brutes ou grossièrement taillées, de grosseur variable, liées entre elles par un simple mortier de terre. Les divers éléments de murs tantôt se raccordaient entre eux, sans solution de continuité, tantôt étaient simplement accolés ; leur représentation sur le plan tient compte de ces observations. En certains points le tracé des murs absents restait fort visible grâce à la coloration différente des terres de remblai par rapport à la terre vierge voisine.

A. *Partie centrale initiale.*

L'ensemble des zones 44, 34, 33, 67/68, 69, 71 et 31 devait constituer une construction homogène de 18 m. 80 × 11 m. 30 (non compris la partie débordante au Sud), comportant au Nord, orientée vers le centre du domaine, une galerie-façade (Z. 44) de 2 m. 40 de profondeur, derrière laquelle se trouvaient différentes salles et un petit espace sur hypocauste. L'étude des jonctions de murs permet de supposer qu'à

(1) Cf. sur ce premier chantier nos notes dans *Gallia*, XVI, 1958, p. 266 et 293.

(2) Grâce à l'esprit de compréhension des propriétaires et exploitants des terrains, MM. André Huppe, Maire de Guiry, René Lerdu et Bernard de Maistre, auxquels nous tenons à exprimer ici toute notre gratitude.

(3) M. A. Piganiol, ayant déjà donné avec un compte rendu succinct de nos travaux, la photo de ce bâtiment prise au cerf-volant (cf. *Gallia*, XVII, 1959, p. 274), nous prions nos lecteurs de bien vouloir se reporter à cette publication. Nous saisissons cette occasion pour renouveler à M. Piganiol l'expression de notre respectueuse gratitude pour son constant appui.

(4) Dans tout ce qui suit, les expressions Est, Ouest, Sud, Nord seront employées, pour plus de commodité, comme si les bâtiments étaient exactement orientés Nord-Sud ou Est-Ouest.

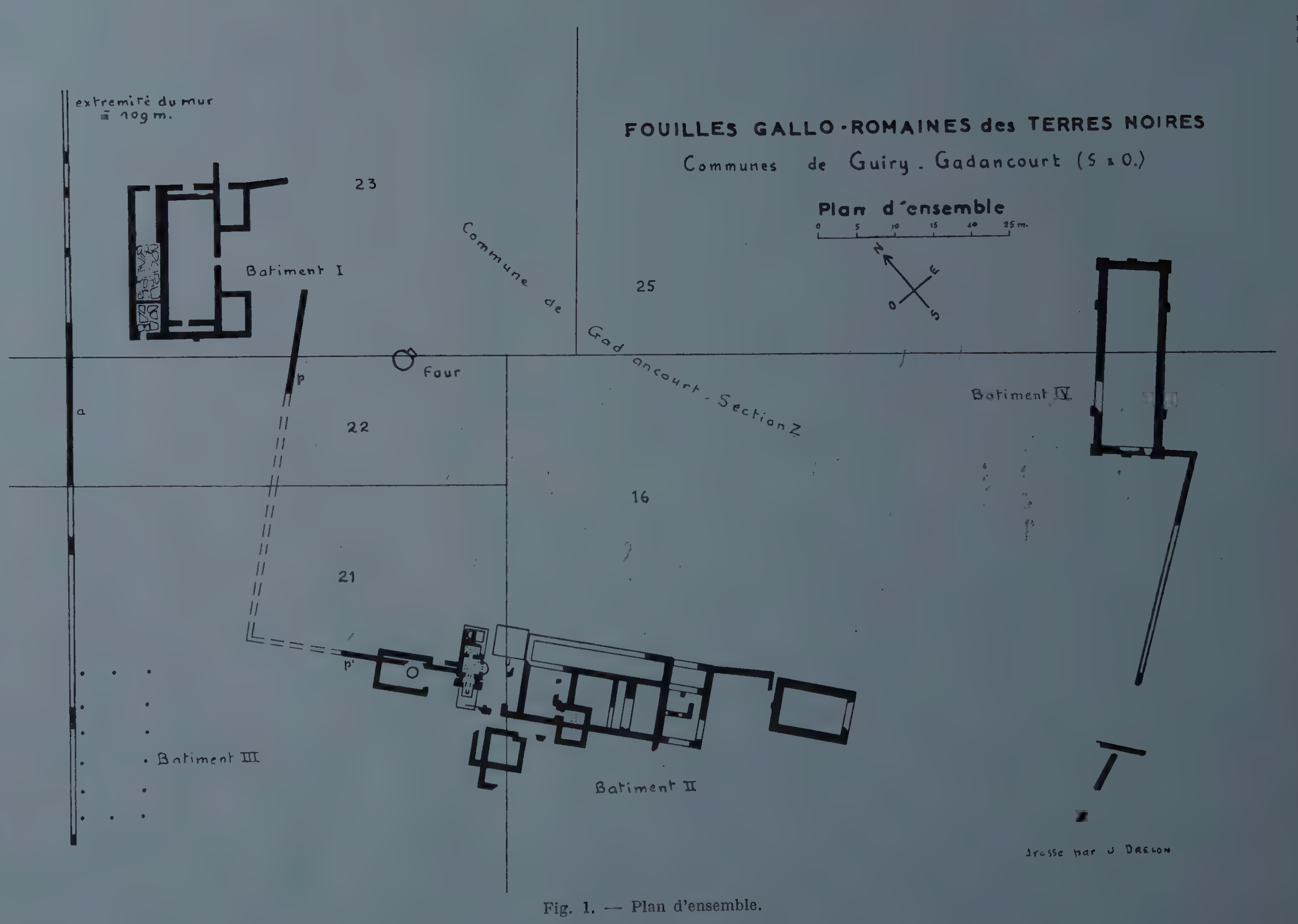


Fig. 1. — Plan d'ensemble.

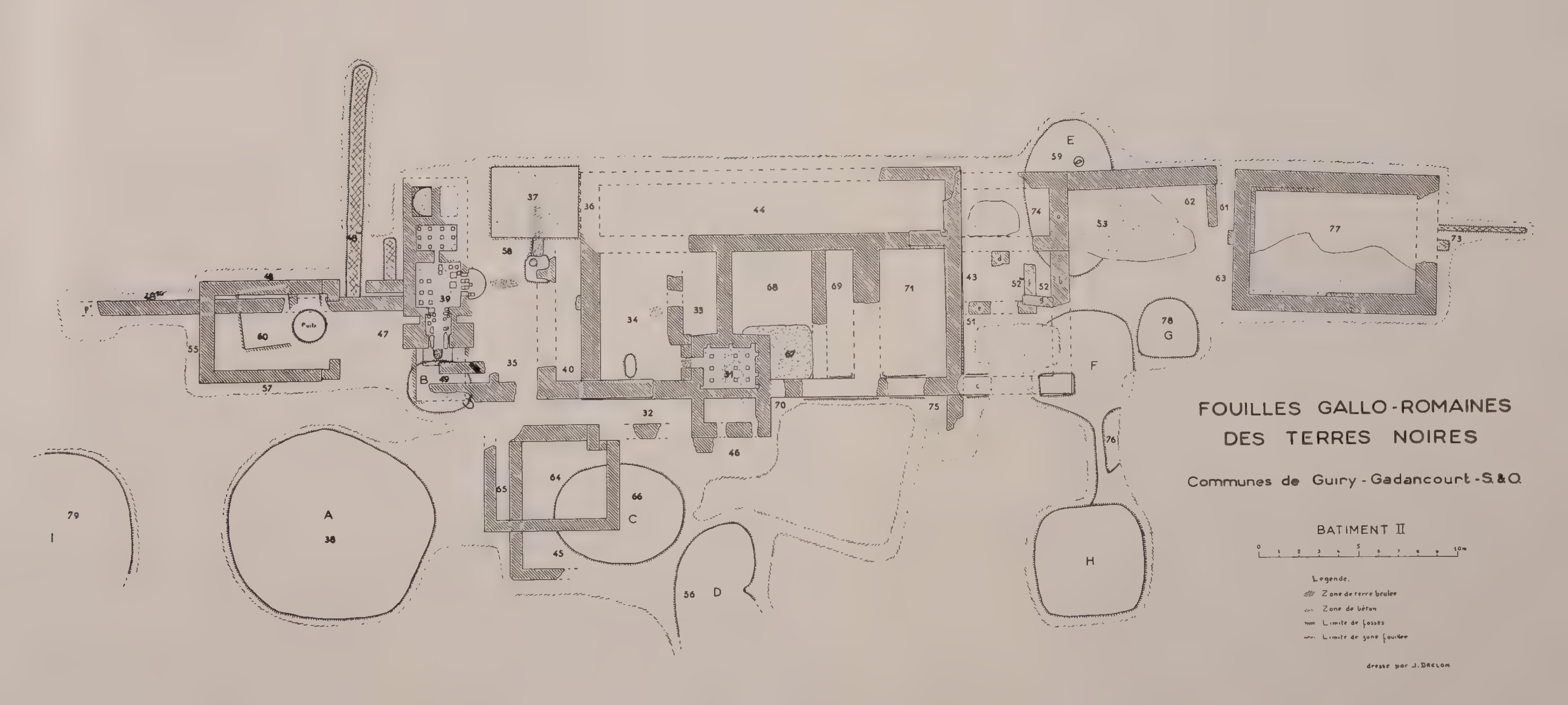


Fig. 2. — Plan du bâtiment II

l'origine les zones 33/34 et 67/68/69 formaient deux salles de dimensions sensiblement égales et symétriques par rapport à l'hypocauste.

L'hypocauste (Z. 31) (fig. 3). De construction fort régulière, il avait pour dimensions intérieures : 2 m. 60×2 mètres, compte tenu d'un revêtement de ciment de 3 centimètres d'épaisseur sur les parois ; il comportait 4 rangées de 3 pilettes, espacées entre elles de 40 centimètres et distantes des murs de 30 centimètres. Ces pilettes étaient formées de 11 briques carrées de 20×20×2 cm. 5, surmontées de 3 briques de dimensions croissantes (29×29×3,5 — 37,5×37,5×4,5 — 44×44×4,5) formant chapiteau, le tout donnant à la chambre de chaleur une hauteur de 55 centimètres. Le béton du sol suspendu, presque entièrement détruit, était supporté par de grandes briques de 5 centimètres d'épaisseur (60×60?), dont il ne subsistait que des débris.

Voici les autres caractéristiques de ce dispositif : *praefurnium* constitué par une simple ouverture dans le mur Ouest de la chambre de chaleur, aux parois revêtues d'assises de briques plates horizontales en léger débord les unes par rapport aux autres vers le haut pour former voûte, une grande brique plate couronnant le tout ; sur trois côtés, conduits de chaleur (l. 20 cm.) encastrés dans les murs et prenant naissance dans la chambre de chaleur ; sur le quatrième côté l'espace à hypocauste était flanqué d'un espace plus petit, au sol bétonné, débordant l'alignement de la façade Sud.

Les nombreux fragments de dalles de revêtement en pierre blanche découpée à la scie (épaisseurs variées : de 1 cm. 2 à 3 cm. 5) recueillis dans cette zone paraissent imposer l'idée que l'hypocauste chauffait une piscine dont le fond et les parois étaient ainsi revêtus et dont l'accès se faisait du côté Sud. Mais étant donné la position de cet hypocauste par rapport aux salles voisines, il est probable qu'il était en même temps destiné à chauffer celles-ci par rayonnement.

Les éléments datés (2 monnaies, de Tétricus et Constantin, un tesson de céramique d'Argonne décorée à la molette) recueillis en profondeur montrent que la destruction de cet hypocauste est intervenue au IVe siècle, vraisemblablement avec celle de la villa elle-même. Mais dès avant cette date, ce petit ensemble devait avoir subi des transformations, car on a remarqué que deux conduits de chaleur (angle Sud-Est) étaient obturés par des morceaux de tuiles plates placés au niveau inférieur du sol suspendu, ce qui était évidemment incompatible avec le fonctionnement de ces conduits.

B. *Extensions du bâtiment initial.*

A l'Est, à l'Ouest et au Sud-Ouest de la partie centrale qui vient d'être décrite, on rencontrait divers éléments de construction, partiellement édifiés sur des fosses-dépotoirs, ce qui en confirme bien le caractère d'extension du bâtiment initial. Ces éléments étaient malheureusement fort mal conservés et de ce fait leur interprétation est difficile ; ils donnent en certains points une impression d'incohérence provenant certainement du fait qu'ils n'ont pas tous co-existé.

Vers l'Est, une fois restitués les murs b et c dont l'angle qu'ils formaient fut détruit par le creusement de la fosse F, l'ensemble des zones 74/43/52 prend l'aspect d'un simple allongement de la construction initiale, selon le plan même de celle-ci ; l'alignement des murs Est-Ouest de la partie ancienne et de la partie nouvelle n'était cependant pas parfaitement réalisé. Mais les éléments de murs retrouvés dans l'espace limité par les murs b et c appartiennent à des phases de constructions postérieures, les observations faites montrant que dans ce secteur plusieurs fois remanié la chronologie est la suivante : mur a, mur b (et d), murs e et f, mur g. Quant à la zone 53, au sol bétonné, mais non fermée vers le Sud, elle correspondait peut-être à un simple appentis.

Vers l'Ouest, on rencontrait une extension analogue à celle de l'Est, mais plus réduite (Z. 40). Quant à l'ensemble de la salle 64 et de ses abords, son plan tourmenté ne peut s'expliquer que par des remaniements successifs, l'angle N.-E. indiquant une architecture fort pauvre.

C. *Le balnéaire* (Z. 39/49) (fig. 4).

Il constituait un petit ensemble indépendant comprenant les éléments classiques des installa-



Fig. 3. — L'hypocauste central, vu côté *praefurnium*.

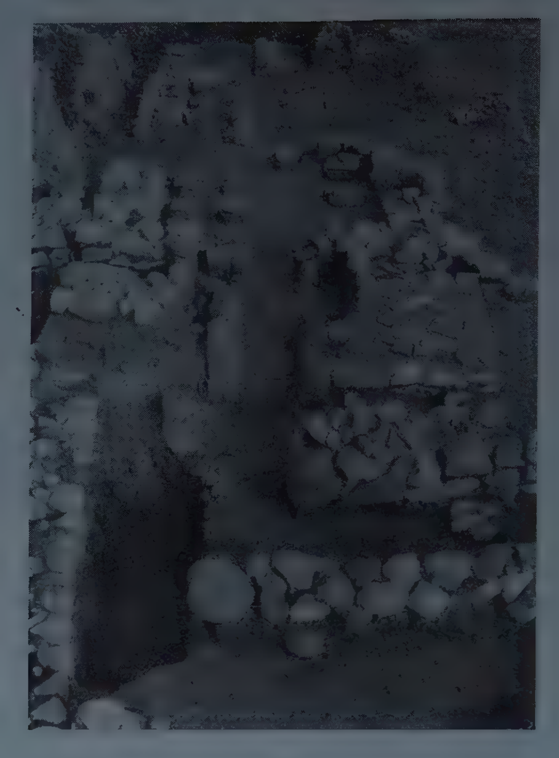


Fig. 4. — Le balnéaire, vue d'ensemble.



Fig. 5. — La baignoire froide, vue du Nord.

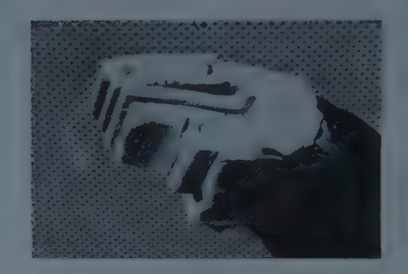




Fig. 6. — Le *caldarium*, vu de l'Est.

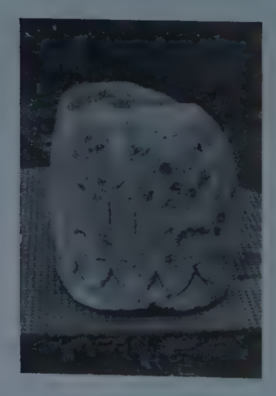


Fig. 7 et 8. — Pierres sculptées remployées.



Fig. 9. — Le bassin 37, vu du Sud.



Fig. 10. — La salle 77, vue du N.-O.

tions de bains à l'époque romaine, dont seules les parties en sous-sol étaient conservées :

frigidarium : seul subsistait le fond de la baignoire en forme de demi-lune (diam. 1 m. 30), en béton ayant perdu son revêtement (fig. 5) ;

tepidarium : espace régulier de 2 m. 10× 1 m. 30 avec 12 pilettes de briques de 20× 20 centimètres ; l'*area* était à un niveau supérieur de 5 centimètres à celle du *caldarium* ;

caldarium (fig. 6) : espace carré de 2 m. 30 de côté, prolongé vers l'Est par un petit espace semi-circulaire et flanqué au Sud d'un petit espace rectangulaire de 1 m. 25×1 mètre ; les pilettes à l'origine régulières (briques de 22×22 centimètres) avaient été reconstruites pour la plupart avec des matériaux de fortune (*tegulae* surtout). Divers indices permettent de penser que ce *caldarium* comportait, en dehors de celui qui est décrit ci-après, un second *praefurnium* à l'extrémité Est particulièrement mal conservée ;

praefurnium Sud : construction maçonnée

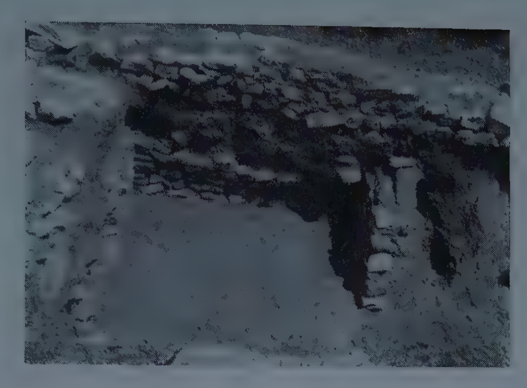


Fig. 11. — La cave, vue du Sud.

de 145×85 centimètres se prolongeant par un canal, long de 60 centimètres, enserré entre deux forts blocs de maçonnerie conservés jusqu'au niveau d'un chaînage fait de fragments de tuiles en guise de briques ; le canal était bordé intérieurement de grosses pierres parmi lesquelles un élément d'entablement sculpté, remployé (fig. 7) ;

salle de chauffe : petite salle en sous-sol de 2 m. 5×2 m. 25, au sol de béton très grossier, comportant dans l'angle S.-E. un petit foyer creusé à même la terre ;

éléments de superstructure : les matériaux recueillis dans cette zone montrent que l'édifice comportait des conduits verticaux *(tubuli)* plaqués contre les murs et formés de briques creuses (16×16×11 centimètres) et que les murs du *caldarium* étaient revêtus d'enduits peints à décor géométrique rose sur fond blanc (sur un support de ciment rose).

Les éléments recueillis sous la salle de chauffe, dans la fosse B (céramique, PB Tétricus) permettent, la construction paraissant homogène, de dater ce petit balnéaire de la fin du IIIe ou du début du IVe siècle. Malgré sa construction tardive, cet édifice ne fut cependant pas en usage jusqu'à la période terminale de la villa, puisque deux murs parallèles furent ultérieurement construits au-dessus de la salle de chauffe ; dans l'un de ceux-ci était remployé un tambour de colonne à décor de feuilles (fig. 8).

D. *Le bassin 37* (fig. 9)

Aire bétonnée de 4 m. 30×3 m. 50, bordée de murs comportant une seule rangée verticale de petits moellons supportant un revêtement

de mortier ; béton du sol à forte teneur en chaux. 15 monnaies de bronze de petit module (8 à 16 millimètres, 0 gr. 21 à 1 gr. 16) du type Tétricus barbare, et 1 Claude II, trouvées sur cette aire (plaquées sur celle-ci) suggèrent l'idée qu'il s'agissait là d'un bassin dans lequel ces monnaies auraient été jetées, ou éventuellement d'une piscine étant donné la proximité du balnéaire. Les vestiges de fourneau observés côté Sud et de terre brûlée sous l'aire bétonnée témoignent d'une évolution dans l'usage de cet ensemble qui devait correspondre à l'origine à un fond d'hypocauste.

E. *La salle 77* (fig. 10).

Construction indépendante de 8 m. 50 × 5 m. 20 (dim. inter.), au sol bétonné (*opus signinum* grossier), s'ouvrant vers l'Est ; le mur Ouest comportait un contrefort extérieur ; côté Est, deux tranchées parallèles (l'une très courte) remplies de matériaux, distantes de 1 m. 35 (d'un axe à l'autre) pouvaient correspondre à des ornières comblées. Il s'agissait donc là vraisemblablement d'un garage à véhicules.

F. *La salle 60, les constructions antérieures et le puits.*

Analogue à la salle 77, cette construction de 5 m. 50 × 3 m. 70 s'ouvrait également vers l'Est par une large ouverture (près de 3 mètres). A cet emplacement s'étaient succédé une cave, un mur (p'), un puits.

Le *mur p'* qui se dirigeait vers l'Ouest était exactement perpendiculaire au tronçon de mur p observé dans le chantier I[5], ce qui laisse supposer que ces deux tronçons se rejoignaient pour former une clôture se raccordant au bâtiment II.

La *cave* (fig. 11) de 2 m. 80 × 2 m. 40, engagée sous le mur p', dont le sol se trouvait à 2 m. 35 du sol actuel, d'une orientation différente de tout autre élément de la villa, peut être la plus ancienne construction découverte sur ce site ; on n'y a malheureusement trouvé aucun élément de datation.

Le *puits*, creusé dans le calcaire grossier lutétien, atteignait l'eau à la base de celui-ci en contact avec le sable de Cuise à 34 mètres de profondeur. Son diamètre était de 1 m. 30 jusqu'à 8 mètres, de 1 mètre au-delà et jusqu'à 32 m. 50 où il s'élargissait en cloche. Il était bien entendu comblé, mais une grande auge en pierre ayant formé « bouchon » entre 6 et 8 mètres, un vide de 18 mètres existait entre 8 et 26 mètres de profondeur. La fouille a été poussée jusqu'à 35 mètres, niveau du sable vierge.

Outre les matériaux de remblai analogues à ceux d'une fosse-dépotoir, le dégagement de ce puits a permis de recueillir des objets en rapport avec l'utilisation de celui-ci :

l'auge qui avait une contenance de 420 litres environ (220 × 100 × 50 cm. extérieurement) était sans doute un abreuvoir ;

à — 28/28 m. 50 une masse de *tegulae* dont on a calculé qu'elles correspondaient à une surface couverte de l'ordre de 4 mètres carrés, probablement celle du toit qui protégeait le puits ;

au même niveau et à un niveau un peu inférieur, des pièces de fer (fig. 16 C, D, G, H) provenant certainement du treuil utilisé pour puiser l'eau : les deux axes, un coussinet, deux cerclages, l'un large (13 centimètres), l'autre étroit (3 cm. 7) donnant au tambour en bois un diamètre de 16 cm. 5. L'existence des deux axes montre que le treuil ne pouvait pas avoir de manivelle comme nos puits actuels : un grand cerclage (d. 75 centimètres) trouvé au niveau des *tegulae* permet d'imaginer une roue montée sur le tambour et grâce à laquelle devait s'effectuer le puisage de l'eau ;

à — 32/33 mètres, une chaîne et les éléments d'un seau (fig. 16 A et B) d'un type analogue (anse et montage de celle-ci) au seau découvert à Alésia (Musée des antiquités nationales, 50.704), ainsi que les cerclages d'un second récipient (fig. 16 F).

Enfin, entre 33 m. 50 et 34 m. 50, on a découvert le squelette d'une femme de 35 à 40 ans et de petite taille (environ 1 m. 55)[6] qui avait dû y être précipitée au moment des

(5) Cf. n. 1.

(6) D'après l'examen auquel ont bien voulu se livrer, à l'Institut Médico-légal, MM. le Professeur Derobert et le Professeur agrégé Hadengue sur la très obligeante intervention du Docteur P. Gaultier, de Magny-en-Vexin.

troubles qui amenèrent la destruction de la villa et son abandon momentané vers la fin du IIe siècle. C'est de cette époque que date le comblement du puits, car en profondeur, si on a retrouvé quelques éléments de datation du IIe siècle (notamment à — 29 mètres, un tesson de terre sigillée attribuable à Paullus, potier de Lezoux, période 150/190), on n'en a pas recueilli de postérieurs.

En relation avec le puits, on a observé (Z. 48 *ter*) une *tranchée de drainage* de 11 mètres de long (plus une seconde plus courte), remplie sur 60 centimètres en moyenne de pierres et tuiles à travers lesquelles la terre qui les recouvrait (50 à 60 centimètres) s'était à peine infiltrée.



Fig. 12. — Amphore utilisée comme urne cinéraire.

G. *Sépulture à incinération.*

Le long du mur Nord des extensions Est, fut découverte une amphore de la forme Dressel 20 (IIe siècle) (diamètre 54 centimètres), dont le col avait été brisé pour en agrandir l'ouverture, celle-ci étant obturée par une pierre plate (fig. 12). On a recueilli à l'intérieur un petit vase en terre commune grise (h. 8 centimètres, fig. 13) et quelques fragments d'autres vases. Il semble bien qu'il s'agisse là d'une sépulture à incinération analogue à celles découvertes notamment à Lillebonne (Musée de Rouen) ou à Aizier (Eure)[7].

(7) L. Coutil, *Archéologie du Département de l'Eure*, V, *Arrondissement de Pont-Audemer*, 1925.

H. *Les fosses-dépotoirs.*

Au voisinage immédiat du bâtiment II et même sous certains éléments de celui-ci existaient neuf fosses-dépotoirs (A à I) dont la profondeur atteignait jusqu'à 2 mètres, comblées de matériaux divers, de débris de cuisine (os, huîtres, moules, escargots type Bourgogne), de tessons de céramique et autres petits objets composant la plus large part de la collection décrite plus loin. L'étude céramologique et numismatique de ces fosses permet de reconstituer la chronologie de leur utilisation[8]. Cette chronologie est la suivante : fin Ier siècle/première moitié IIe siècle : fosses E et C (cette dernière moins caractérisée, peut-être milieu IIe siècle) ; deuxième moitié IIe siècle : fosses A et H, puis G ; fin IIIe/IVe siècle : fosses B, puis F. La partie supérieure du puits incomplètement comblé a elle-même servi de fosse à la fin du IIIe ou au début du IVe siècle (PB Gallien à —110 centimètres). En ce qui concerne les fosses D et I, la fouille n'en était pas achevée lors de la rédaction initiale de cette note et de l'établissement du plan (fig. 2). La poursuite des travaux a montré que D était

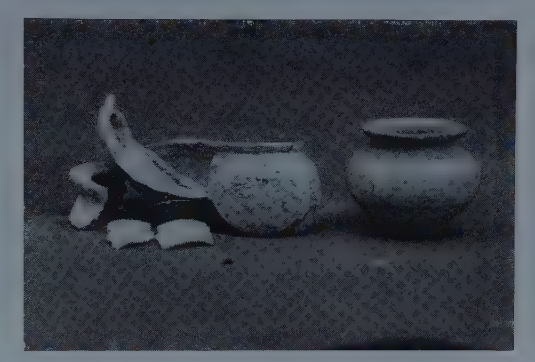


Fig. 13. — Vases recueillis à l'intérieur de l'amphore.

(8) En ce qui concerne la céramique sigillée des Ier et IIe siècles, cette étude a été faite par notre ami B. Hofmann ; elle est basée d'une part sur les identifications de poinçons et éventuellement de potiers par référence à F. Oswald, *Index of figure-types on terra sigillata, Samian Ware* (Liverpool, 1936-37), complété ou corrigé par J. A. Stanfield et G. Simpson, *Central Gaulish Potters* (Oxford, 1958), d'autre part sur les fréquences comparées dans certaines fosses des principales formes de céramique sigillée unie (Drag. 33, 35/36, 43, 45, 46/51) datées selon E. Gose, *Gefässtypen des römischen Keramik im Rheinland* (Bonn, 1950).

en réalité constituée par trois fosses distinctes se recoupant (celle figurée sur le plan étant à compléter par deux autres au Sud-Est d'une part, au Sud et Sud-Ouest d'autre part), comportant pour les deux premières du moins une couche inférieure du IIe s., avec au-dessus des couches de la fin du IIIe/IVe siècles.

Quant à la fosse I, elle recélait dans son quart Sud-Ouest les vestiges d'un *four* arasé au niveau de la sole, analogue à celui découvert près du bâtiment I : diamètre intérieur 2 mètres, parois en fragments de *tegulae*, sole de briques et *tegulae* à 60 centimètres de profondeur,



Fig. 14. — Emplacements de poteaux du bâtiment III.

supportée par un entassement de grosses pierres (sur 60 centimètres d'épaisseur), ouverture vers le Nord-Ouest comme celle du premier. Établi dans la fosse sur une couche datée de la deuxième moitié du IIe s., ce four ne paraît cependant pas avoir été utilisé au-delà du IIe s. d'après les éléments recueillis à son niveau, sous la couche de tuiles provenant de sa démolition ; au-dessus de cette dernière, couche du IVe siècle.

Dans les fosses A, D Sud-Est et surtout H, ont été recueillis une masse de fragments d'enduits peints aux motifs variés, qui feront l'objet d'une étude particulière ultérieure.

2. *Le bâtiment III*

Il devait s'agir d'un hangar au toit de chaume (aucun fragment de tuile dans cet espace), supporté par des poteaux de bois, dont les emplacements étaient marqués par les pierres qui en calaient les bases enfoncées en terre (fig. 14). Ces poteaux devaient avoir 25 centimètres de diamètre, ils étaient espacés de 3 m. 35 à 4 mètres et déterminaient un rectangle de 7×19 mètres ; ils étaient plus profondément enfoncés pour la rangée Est (moyenne 88 centimètres) que pour la rangée Ouest (moyenne 55 centimètres), ce qui laisse penser qu'ils étaient plus hauts vers l'intérieur du domaine, afin de donner au toit une pente en direction du mur le long duquel ce bâtiment était édifié.

3. *Le bâtiment IV* (fig. 15)

De 22×7 mètres (dim. intér.), ce bâtiment présentait une particularité de construction : des contreforts aux angles et sur les côtés. Ce renforcement de murs déjà épais (90 centimètres en moyenne en fondations, celles-ci profondes de 50 centimètres) permet de supposer l'existence d'un étage. Le gros bloc de grès plat en travers du mur Ouest, certainement déplacé au cours des labours, devait correspondre à l'emplacement d'une porte : il présente en effet une usure comme une pierre de seuil. Cette zone n'a pratiquement pas fourni d'objets (deux clefs. Fig. 19, nos 14 et 17, et un PB Tétricus à l'Ouest, un tesson du IIe siècle, un tesson du IVe). S'il est permis de formuler une hypothèse, disons que ce bâtiment pouvait être destiné au logement des animaux et à la conversation du fourrage.

4. *Les murs isolés* (voir fig. 1)

La longueur du grand mur de clôture (a) découvert au cours de la première campagne[9] a été portée grâce à de nouveaux sondages à 207 mètres. Quant aux éléments de murs découverts à proximité du bâtiment IV et au Sud de celui-ci, l'orientation de certains d'entre eux permet de les considérer comme appartenant au tracé déjà marqué par les tronçons p et p'. On aurait eu là une première clôture correspondant à la phase initiale du bâtiment II.

5. *Objets recueillis*

Les principaux objets recueillis — pour leur quasi-totalité dans le bâtiment II ou à ses

(9) Cf. n. 1 ci-dessus.



Fig. 15. — Le bâtiment IV (vue prise au cerf-volant, *Cliché L. Bulot*).

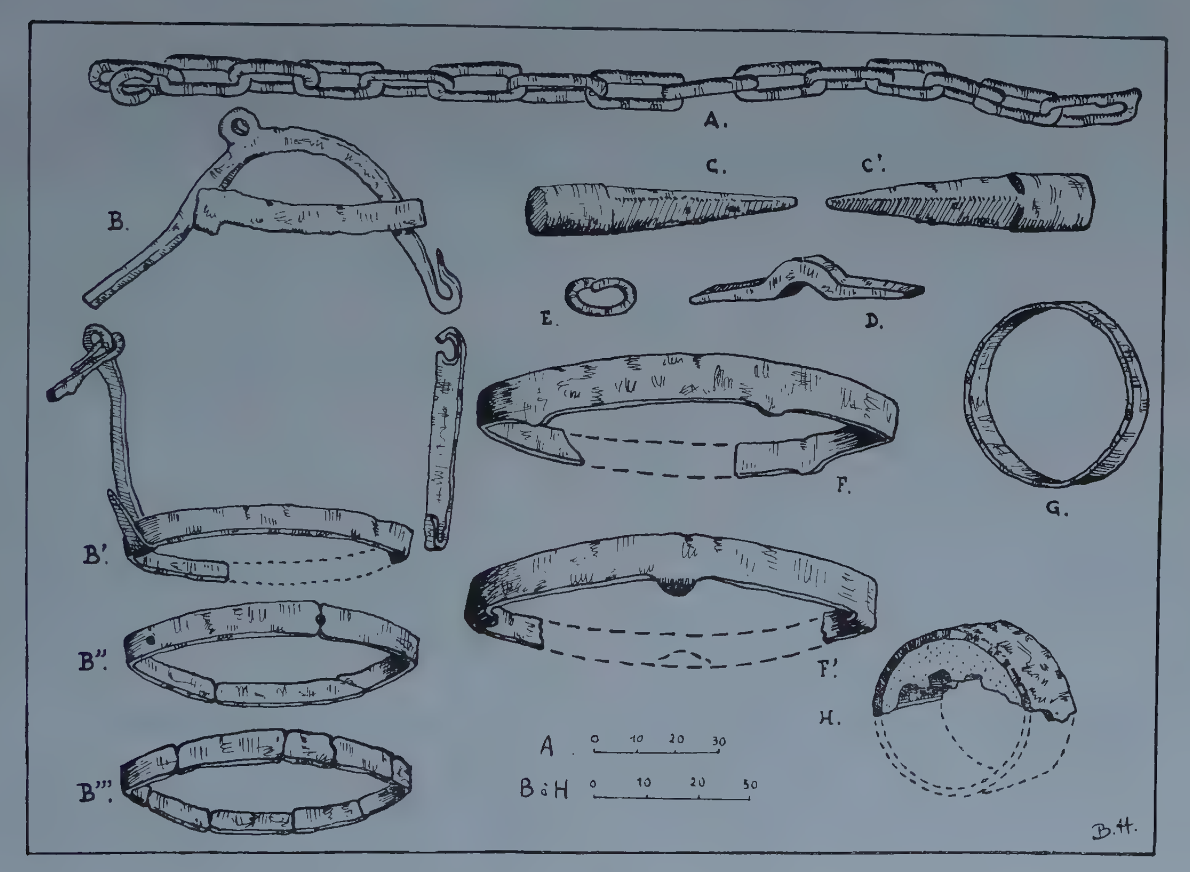


Fig. 16. — Objets en fer découverts dans le puits.

abords immédiats : fosses-dépotoirs principalement — sont indiqués ci-après (avec, le cas échéant, mention de la zone ou fosse de provenance : z ou f, suivie d'un numéro ou lettre).

A. *Monnaies* (160 pièces en tout)[10] :

quinaire (argent) M. CATO/VICTRIX. (93-91 av. J.-C.), GB et MB très usés, incertains (Ier/IIe s. après J.-C.), MB Domitien, MB Nerva, MB Trajan (C. 322), MB Hadrien, 2 GB Antonin-le-Pieux (C. 452, 454 ou 456 ; 535), MB Faustine Mère, 5 GB Marc Aurèle (C. 375, 392, 495, 796, 842), 2 GB Faustine Jeune (dont C. 142), GB Commode (C. 264, de 180 ap. J.-C.) ; en outre, une moitié de flan monétaire (MB, IIe s.) non frappé et cisaillé ;

denier (argent) de Géta (C. 170, de 205/8 ap. J.-C.) ; denier (fourré) de Caracalla (C. 220, de 213 ap. J.-C.) ;

7 *antoniniani* de Gallien (dont C. 38, 73 — 2 fois — 316, 979, 1322), PB Postume (imitation moulée de C. 67), 4 PB Claude II (C. 281 et frappes locales), PB Victorin, 102 PB Tétricus de frappes locales (dont 12 illisibles au droit ou sur les deux faces), 9 PB Tétricus fils, 3 *antoniniani* de Probus (C. 334, 337, 478) ;

PB Maxence (C. 21 var.), 3 PB Constantin 1er (C. 56, 536, 640 var.), 2 PB Constantin II (C. 16, 38), PB Constant (C. 176), PB Constance II (C. 293), PB Décence (C. 23), 2 PB (module 11 millimètres) probablement de la période 383-388 (tête diadémée à dr., au revers : deux Victoires), PB (mod. 9 millimètres) de fabrique provinciale gallo-romaine du type *Constantinopolis*[11].

Dans cette liste, les monnaies de Tétricus figurent à la place qu'occupe chronologiquement cet empereur, mais il s'agit de monnaies de petit, ou même très petit module : *minimi* (29 de 14 à 16 millimètres, 57 de 11 à 13 millimètres, 11 au-dessous de 11 millimètres) dont les époques de fabrication et de circulation sont encore mal établies et qui pourraient représenter — au moins pour une part d'entre eux — avec les trois dernières pièces citées, le numéraire de la fin du IVe siècle et du début du Ve.

B. *Céramique.*

a) *Sigillée ornée*[12] : tessons appartenant à environ 80 vases différents, parmi lesquels :

tessons de 3 vases Drag. 29 (au plus tard fin Ier siècle), dont un portant le type-figuré 0.46 = D. 38 (Lezoux) ;

3 tessons Drag. 37 de La Graufesenque avec types 0.1493 = D. 967 (ép. Vespasien), 0.977 = D. 577 (ép. Flaviens), D. 1089 ;

tessons Drag. 37 de Lezoux avec types O. 117 et 1159 = D. 73 et 573 (époque d'Hadrien) ; 0.306, 334, 658, 750 = D. 179 b, 187, 343, 455 et signature BV[TRIO] (période 120/145) ; 0.4, 323, 500, 1752, 2183, 2382 = D. 5, 209, 272, 879 var., 987, 1050 et motifs secondaires de *Censorinus* (pér. 150-180) ; 0.107 var., 286, 853, 1518, 1533 = D. 65, 176, 496, 799, 971, de *Paullus* (pér. 150-190) (cf. CGP Pl. 165-2) ; 0.508, 689, 1207 A, 1509 (?) = D. 282, 398, 655, 789, peut-être de *Caletus/Severus* (pér. 160-190) ; 0.450 = D. 265 et motifs secondaires de *Doeccus* (pér. 160-190) ; 0.627 = D. 364 et motifs secondaires de *Laxtucissa* (pér. 150-180) ; 0.440, 444, 2382 = D. 264, 261, 1050 de *Paternus* (pér. 150-190) ; O. 2317 et motifs secondaires, peut-être d'*Albucius* (pér. 150-190) ; 0.2393 = D. 1052, 0.450 et 2116 = D. 265 et 950 A, 0.2324/2326 = D. 1011, 0.2392 = D. 1051 (2 différents), 0.966 = D. 566, 0.905 = D. 523, 0.1199 et 2252 = D. 656 et 1019 et D. 1098, 0.92 = D. 55, 0.1917 = D. 915, 0.809 = D. 474, 0.19, 1509 et 1840 = D. 16, 789 et 891, 0.25 et 33 = D. 20 et 33, 0.440 et 717 = D. 264 et 419, O. 19, 1510 et 1840 = D. 16, 789, 891, O. 25 et 33 = D. 20 et 33, O. 1732 = 860, 0.401 = D. 236, tous époque Trajan/Antonin ; 0.606 = D. 355, 0.288

(10) La mention C suivie d'un numéro est la référence à H. COHEN, *Monnaies frappées sous l'Empire Romain*, 2e éd. (GB, MB, PB = grand, moyen et petit bronze).

(11) P. LE GENTILHOMME, *Le monnayage et la circulation monétaire dans les royaumes barbares en Occident (Ve-VIIIe s.)*, dans *Rev. Num.*, 1943, pl. I, no 26 : monnaie initialement attribuée par nous de façon téméraire à Eugène.

(12) On se réfère ici pour les formes à la classification traditionnelle de Dragendorff, pour les types figurés à l'index d'Oswald (cf. n. 8 ci-dessus) : O suivi du numéro en mentionnant l'équivalence avec le recueil de J. DÉCHELETTE, *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, Paris, 1904 : D suivi du numéro (seule référence dans quelques cas) (CGP = *Central Gaulish Potters*).

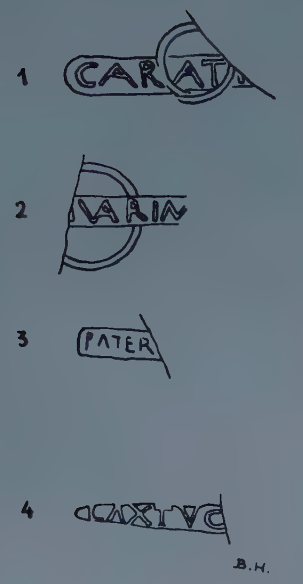


Fig. 17. — Marques de potiers (IIe s.).

3. Incertaine en raison de la pluralité de noms commençant par *Pater* — et de l'absence de recueil suffisant donnant les marques en fac-similé. — 4. Très certainement LAXTVC[IS-SA], nom d'un potier qui selon toute vraisemblance ne fait qu'un avec le signataire de vases ornés de Lezoux cités ci-dessus (pér. 150-180) ;

c) *Argonne IVe siècle*[13] *:* tasse hémisphérique du type Chenet 302 b (incomplète), tessons de vases types 310, 319, 324 (plusieurs de ce type) et surtout tessons décorés à la molette, appartenant à une quarantaine de vases différents, tous du type Chenet 320, à une exception près : un bord de terrine du type 324 orné d'un coup de molette (à hachures obliques).

Parmi ces molettes, 7 sont identifiées : nos 233, 250 et 297 de Chenet/Unverzagt, 5 de Bavai[14], 3, 15 et 16 de Guiry[15] ; cette dernière

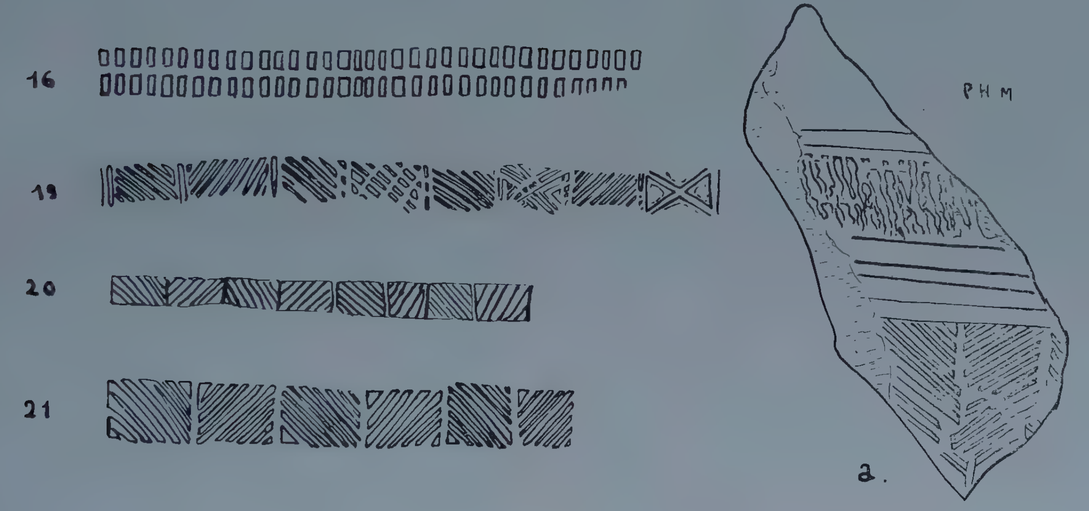


Fig. 18. — Céramique d'Argonne du IVe s. (molettes inédites : 16 incomplète, 19, 20 et 21 complètes).

et 354 = D. 177 et 217, 0.204 = D. 394, 0.1404, tous époque Hadrien/Antonin ; enfin D. 1129 et 1140 (IIe siècle).

b) *Sigillée unie :* tessons appartenant à plusieurs centaines de vases différents de formes variées, dont quelques-uns seulement ont pu donner lieu à reconstitution (Drag. 36, 43 var., 51...). Certains tessons portaient une signature, v. fig. 17 : 1. Peut-être CARAT[I MA] (*CIL*, XIII, 10.010, 453). — 2. Probablement [IAN]VARI M (La Graufesenque, Lezoux). —

molette étant ici beaucoup plus lisible, nous en donnons une nouvelle représentation (fig. 18, no 16) ; une molette est à considérer comme variante du no 200 de Chenet/Unverzagt : la

(13) Cf. G. Chenet, *La céramique gallo-romaine d'Argonne du IVe siècle et la terre sigillée décorée à la molette*, Mâcon, 1941.

(14) J. Gricourt, *La terre sigillée argonnaise du IVe siècle décorée à la molette à Bavai (Nord)*, dans *Gallia*, VIII, 1950.

(15) Cf. n. 1 ci-dessus.

possession de ce tesson plus lisible nous permet de nous apercevoir que nous avions mal interprété un tesson moletté provenant de la précédente campagne : de ce fait, la molette « inédite » n° 9 de Guiry est à annuler[15] ; trois molettes sont inédites (fig. 18) : nous leur donnons les numéros 19, 20 et 21 qui font suite aux 18 précédemment publiées de même provenance[15] ; les autres molettes sont à considérer comme incertaines (hachures obliques essentiellement). Un tesson portant l'une de ces dernières présente cependant un intérêt particulier en raison de la frise de pseudo-guillochis peu courante qui figure au-dessus du décor classique (fig. 18, a) ;

d) *Commune :* tessons appartenant à un nombre de vases différents de l'ordre de plusieurs milliers, de couleurs et de formes variées qui permettront des reconstitutions graphiques à défaut de reconstitutions matérielles dont les possibilités restent rares (quelques unités : cruche en terre blanche de la fosse E, écuelle à collerette en terre rose forme Drag. 38 pour la sigillée, plat, assiette et marmite tripode en terre grise...).

C. *Verre.*

Des centaines de tessons dont certains peuvent être classés tantôt au Romain I, tantôt au Romain II selon la terminologie de Morin-Jean[16], et notamment : fragments d'une phiale en verre bleuâtre à grosses côtes (forme 68), anse d'*olla* type y en verre verdâtre (Rom. I), bec tréflé type c de petite bouteille en verre bleu clair (Rom. II). A citer aussi quelques fragments de verre à vitre.

D. *Objets en fer.*

Au nombre d'une cinquantaine, en dehors des clous de dimensions variées et des objets spéciaux au puits (v. ci-dessus) ; les plus intéressants de ces objets sont représentés fig. 19. On notera le nombre élevé de clefs de divers types, la plupart trouvées dans un contexte du IIe siècle caractérisé : nos 1 à 6, 8, 9, 11 et 12. Les objets nos 19 et 20, tous deux trouvés dans la fosse E, pouvaient garnir un même coffret. En ce qui concerne le n° 21 (style à écrire, de prov. f. E), remarquer le petit ergot flanquant la spatule et servant vraisemblablement à gratter la cire, la spatule permettant de la lisser. Des outils semblables au n° 26 (prov. f. C) sont donnés par S. Reinach[17] comme spatules de potier (MAN 15.542 b en particulier) ; si cette attribution était certaine, elle renforcerait l'idée de la proximité d'un four de potier, déjà suggérée par deux cales d'enfournement en terre cuite, trouvées l'une dans le bâtiment I, l'autre dans le bâtiment II. L'objet n° 27 (prov. z. 38), assez frêle, pourrait être un outil à parer et couper le cuir (cf. MAN. 15.886), plutôt que pour le travail de la pierre (MAN. 15.903). Des outils semblables au n° 28 (f. C) sont donnés par S. Reinach comme ciseaux de tailleur de pierre : gradines (MAN. 60.956) ; la pointe centrale et les petits « burins » latéraux feraient cependant penser à une tarière à bois, n'était son emmanchement. Quant au n° 29 (f. C), c'est probablement un aiguillon à bœufs.

E. *Objets en bronze.*

Lion couché tenant dans sa gueule un objet indéterminé (petite barre) et dont la partie arrière du corps est entée dans un fleuron à quatre pétales, soutenu par une base carrée moulurée d'où sort une tige de fer également carrée de 21 cm. 5 (fig. 20-21, prov. f. D, couche IVe siècle). Des bronzes analogues sont fréquents dans le Nord de la Gaule[18] et sont donnés comme manches de clefs, même lorsque la tige manque pour confirmer l'identification ; la longueur de la tige de notre exemplaire — dont la partie en bronze est d'ailleurs pleine, alors qu'elle est creuse dans les pièces de comparaison — nous paraît rendre douteuse une telle identification ici, et peut-être même ailleurs. On pourrait penser à la tête d'un fléau de balance, mais on ne remarque sur la tige aucune trace de fixation de certains des éléments d'un objet de cette nature.

(16) *Le verrerie en Gaule sous l'Empire romain*, Paris, 1913.

(17) Catalogue illustré du Musée des antiquités nationales, Paris 1917.

(18) Cf. G. FAIDER-FEYTMANS, *Recueil des Bronzes de Bavai*, 1957, nos 247 à 255. — E. ESPÉRANDIEU et H. ROLLAND, *Bronzes antiques de la Seine-Maritime*, 1959, nos 163 à 167.

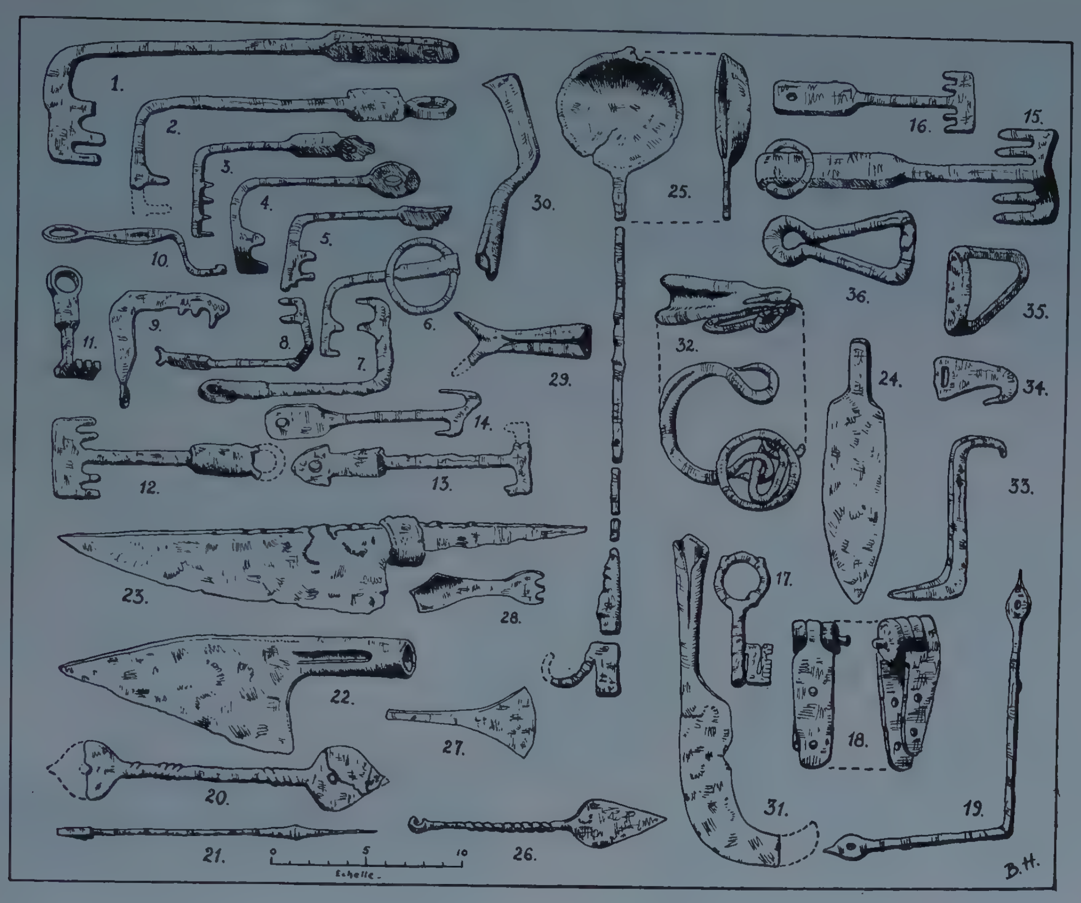


Fig. 19. — Objets en fer 1 à 17 : clefs (1 à 10 : dites laconiennes, 12 à 16 : en forme de T), 18 : charnière, de meuble, 19 : ferrure de coffret, 20 : poignée (?), 21 : style à écrire, 22 à 24 : couteaux, 25 : cuillère, 26 à 31 : outils divers, 32 : entrave d'animal, 33 à 36 : objets d'usage incertain.

Trousse de toilette (fig. 22) comprenant : cure-oreille, pince à épiler avec coulant de serrage, grattoir, ces trois pièces montées sur un même axe protégé par une clochette terminée par un petit anneau ; trouvée au fond de la fosse C, avec la fibule ci-après à laquelle elle était attachée par un anneau ou fil de fer très oxydé.

Fibule à ressort nu, à corde intérieure à l'arc, celui-ci formant une plaque triangulaire très effilée (larg. max. 4 mm. 5), ornée de 2+3 sillons transversaux au pied (fig. 22) ; à rapprocher des n°s 34/36 *bis* de la collection de Besançon[19] (type dérivé de celui de La Tène III, mais qui s'est fait jusqu'au IIe siècle).

(19) Cf. L. Lerat, *Catalogue des fibules gallo-romaines de Besançon*, dans *Ann. Littér. de l'Université de Besançon*, 2e série, III, 1, 1956.

Fibule à ressort à corde extérieure à l'arc, fixée par une griffe à la tête de l'arc, arc filiforme (long. 6 cm. 5) (cf. collection de Besançon nos 52-61, Ier siècle).

Deux *fibules à charnière* du type d'*Aucissa* : l'une à arc très bombé semblable au no 146 de la collection précitée ; l'autre à arc plus plat orné de deux bandes de grènetis séparées par une gorge médiane et de trois pointes saillantes de chaque côté, à rapprocher du no 155 de la même collection (fin Ier siècle, prov. f. E). Fibule du même type à arc très bombé et massif sans ornement, de petite taille (l. 21 millimètres) (prov. f. D, fond).

Fibule à charnière en forme de semelle, émaillée (émail vert incrusté de petites rondelles blanches), petit anneau fixé au talon (orig. villa d'Anthée, Dinant - Belgique, IIe siècle - première moitié IIIe) (f. A) (fig. 23).



Fig. 20-21. — Lion en bronze formant l'extrémité d'une tige de fer (éch. 1 : 1) *(Clichés J. Drelon)*.



Fig. 22. — Fibule et trousse de toilette, bronze (éch. 1 : 1) *(Cliché J. Drelon)*.

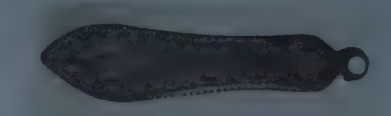


Fig. 23. — Fibule émaillée, bronze (éch. 1 : 1). *(Cliché J. Drelon)*.

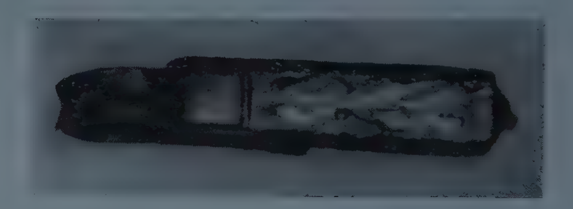


Fig. 25. — Latte de courroie en bronze à inscrutations (éch. 1 : 1) *(Cliché J. Drelon)*.



Fig. 24. — Amulette phallique, bronze (éch. 1 : 1). *(Cliché J. Drelon)*.

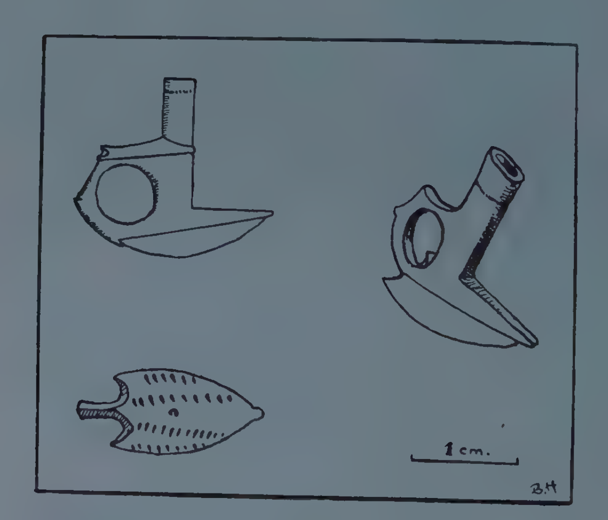


Fig. 26. — Objet énigmatique en bronze.

Amulette phallique (prov. z. 73) (fig. 24).

Plaque ornée de deux séries d'incrustations d'argent (?) en forme de fers de lance séparées par un trait médian, terminée à une extrémité par une pointe, à l'autre par une partie recourbée en dessous jusqu'au milieu de l'objet et perforée pour la fixation. C'est une pièce de harnachement (patte de courroie) d'un modèle à large diffusion, puisqu'on retrouve le même objet (forme et décor) à *Cambodunum*-Kempten (Bavière)[20] (fig. 25).

Objet énigmatique rappelant la forme d'un pied de machine à coudre (fig. 26), tige creuse sur toute sa longueur.



Fig. 27. — Intaille de Guiry-Gadancourt (éch. 2 : 1). *(Cliché J. Drelon).*



Fig. 28. — Intailles des Fontaines Salées (éch. 2 : 1 env.).



Fig. 29. — *Antoninianus* de Salonine (C. 127, atelier de Milan) (éch. 2 : 1). *(Cliché J. Drelon).*

Les autres objets de la collection comprennent un style à petite spatule ronde (l. 12 cm. 6), 3 *specilla*, 5 aiguilles à tête en forme de tranchet, une aiguille simple (surtout des fosses C et E) ; une clef de type moderne (anneau rond, panneton à deux fentes opposées et quatre dents) (f. D), une anse d'aryballe *(id.)*, une pointe de flèche type Age du Bronze *(id.)*, une boucle de sandale, trois doubles-boutons (f. D et F).

F. *Objets en matières diverses.*

Intaille en jaspe rouge (prov. Puits, à — 5/6 mètres) (fig. 27)[21] : le décor présente un personnage à gauche, les jambes croisées, accoudé sur un fût de colonne (?), tenant une haste transversale et de la main droite un casque ; le style de la gravure est linéaire, sans modelé et rappelle tout à fait celui des monnaies des empereurs gaulois de frappe locale ; cette intaille paraît donc devoir être datée au plus tôt du dernier tiers du IIIe siècle. On trouve une composition très voisine, d'un style comparable, sur une intaille en pierre bleue trouvée aux Fontaines Salées (Yonne) (fig. 18)[22] Le personnage a certes un caractère masculin ; nous n'en avons cependant pas retrouvé le prototype exact sur les monnaies du IIIe siècle.

Par contre, nous sommes frappés par l'analogie de composition que présente cette intaille avec le revers de certains *antoniniani* de Gallien ou Salonine (type *Venus Aug.* et *Venus Victrix*) et Aurélien *(Provid. Aug.)*, cf. fig. 29[23]. Le graveur a pu s'inspirer de ce motif, peut-être sans bien le comprendre et en l'interprétant pour certains détails ou en empruntant quelques-uns de ceux-ci à une autre monnaie.

Statuette en os représentant un personnage grotesque faisant un geste obscène (fig. 30. Prov. f. A), jambes incomplètes, traces de brûlé sur la face et la jambe gauche ; le dos est plat et porte une fente longitudinale profonde de 2 millimètres (tête) à 6 millimètres

(20) W. Krämer, *Cambodunumforschungen*, dans *Materialhefte zur Bayerischen Vorgeschichte*, 9, 1953, I, pl. B, 8.

(21) Déjà publiée avec un fort grossissement par M. Piganiol dans ses *Informations* (cf. renvoi 3 ci-dessus). Nous croyons cependant utile de la mettre à nouveau sous les yeux de nos lecteurs afin de permettre des rapprochements.

(22) Photo aimablement communiquée, avec toute autorisation d'utilisation, par M. l'abbé B. Lacroix, à qui nous sommes heureux de pouvoir exprimer ici tous nos remerciements.

(23) Moulage obtenu au Cabinet des Médailles de la B. N. grâce à l'obligeance de M. Lafaurie.

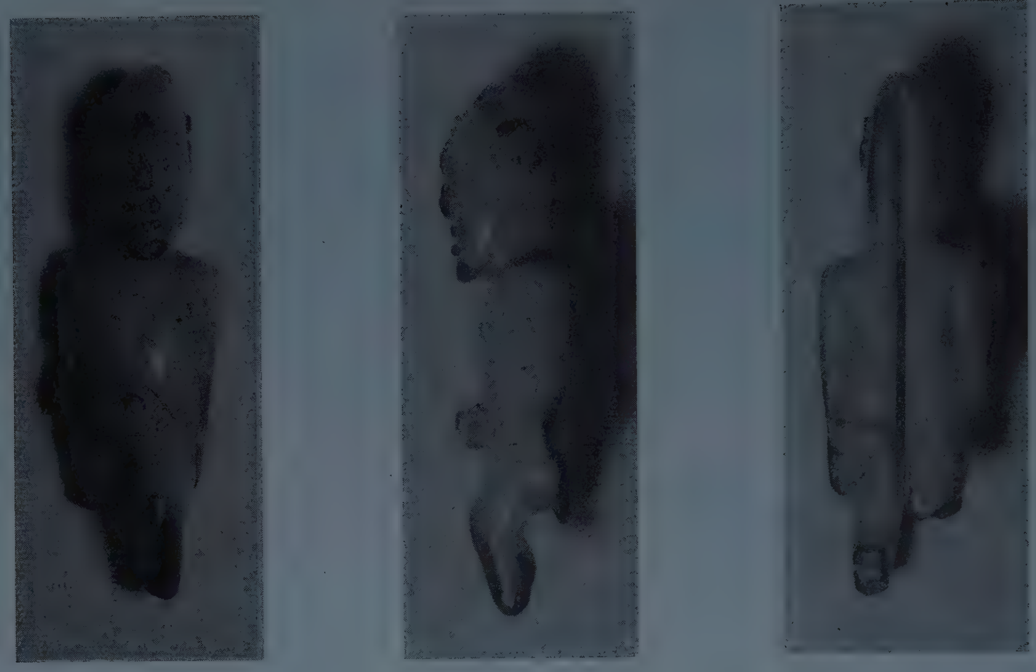


Fig. 30. — Statuette en os, manche de couteau (éch. 1 : 1). *(Cliché J. Drelon.)*



Fig. 31. — Pendentif en os (éch. 1 : 1) *(Cliché J. Drelon)*.



Fig. 32. — Outils en lave.

(bassin). Cette statuette de style indigène n'est pas sans rappeler quelque peu une figurine en bronze, trouvée à Chalais (Indre) et étudiée par M. E. Patte[24]. Ce doit être un manche de couteau pliant, dont il existe des exemples dans les musées rhénans : le sujet était monté sur un socle sur lequel la lame était fixée.

Petits objets en os : pendentif en forme de coquille Saint-Jacques (fig. 31) (prov. f. A), 2 styles à écrire analogues à celui en bronze (prov. f. D, E), 2 *specilla* (f. A et F), 2 aiguilles (f. A), 2 petites cuillères (type *cochlear*) (f. C et E), petit trident (f. A), 3 tessères de jeu, 2 plaques pour incrustation sur bois ornées de cercles concentriques (f. B et I), 70 épingles à cheveux de divers types (principalement f. A, B et surtout D, dans une couche de cendres, plus du 1/3 du total), dont une à tête en forme de lanterne ou de petit temple à 4 colonnes d'angles, complètement évidée entre celles-ci. Enfin, 3 perles en pâte de verre bleuté.

Objets en lave grise (dimensions de la partie

(24) *Gallia*, X, 1952, p. 64.

plate : 12×8 centimètres et diam. 9/10 centimètres) (fig. 32. Prov. f. C et E) ayant une surface plane et une poignée pour la préhension, probablement molettes à broyer des matières indéterminées (aucune matière particulière dans les trous de la lave ne permet d'orienter l'identification).

Citons enfin quatre fragments de Vénus et deux de Déesse mère : figurines de terre blanche de l'Allier (IIe siècle) ; une douzaine de petits dés de terre cuite (de 2 centimètres de côté environ) : tessères de pavage (de toutes prov.) ; deux fragments de meules, trois pierres à aiguiser.

***

Les dernières campagnes de fouilles ont donné une connaissance plus complète de la villa, qui, outre les quatre bâtiments maintenant fouillés, en comportait — d'après les indices de surface — au moins deux autres, respectivement à une centaine de mètres au Nord des bâtiments I et IV.

Les nouveaux éléments de datation recueillis ne modifient pas toutefois les conclusions antérieurement présentées quant à l'époque d'occupation des lieux : bien que non contestables, les éléments antérieurs au IIe siècle, maintenant un peu plus nombreux, nous paraissent demeurer encore trop rares en ce qui concerne la céramique, ou trop particuliers (fibules, qui peuvent servir fort longtemps), pour imposer l'idée d'une occupation, c'est-à-dire d'une construction du bâtiment initial, avant le début du IIe siècle ; quant aux monnaies, celle de la République est bien isolée, le MB Domitien est extrêmement usé et le MB Nerva avait servi au moins quelques années. L'occupation au IIe siècle est largement attestée par une douzaine de monnaies et plus encore par la masse de tessons de céramique sigillée. La trouvaille des seuls deniers de Gèta et Caracalla — dans des contextes d'ailleurs plus tardifs : fosse F, couche supérieure de la fosse D Sud-Est — ne peut infirmer ce que nous avons conclu de l'interruption dans la série des monnaies entre Commode et Gallien. Nous continuons donc à y voir l'indice d'une interruption dans l'occupation des lieux, suivie d'une reprise au cours de la deuxième moitié du IIIe siècle. Au IVe siècle, l'occupation est attestée par la céramique d'Argonne — proportionnellement cependant moins abondante que dans le chantier I, mais peut-être nous a-t-il manqué de découvrir une ou deux fosses-dépotoirs supplémentaires de cette époque — et par une dizaine de monnaies incontestablement du IVe siècle, plus un certain nombre d'autres (voir ci-dessus) qui permettraient peut-être de faire la jonction avec l'époque des grandes invasions (406), cause probable, dans cette hypothèse, de la destruction définitive de la villa. Dans le cas contraire, il faudrait plus vraisemblablement fixer cette destruction vers 390 au cours des opérations d'évangélisation des campagnes menées par Martin de Tours et ses émules.

Au cours de cette longue période, la villa avait d'ailleurs subi toute une évolution dont on peut saisir quelques éléments. Le bâtiment II, dont l'aspect d'habitation du maître du domaine s'est trouvé confirmé, apparaît comme le plus ancien (début IIe siècle par conséquent) ; dans une première phase, il se serait accompagné d'une clôture qui lui était raccordée et avait même orientation (murs p, p′). Puis une nouvelle clôture se serait substituée à la précédente, englobant un plus grand espace et orientée plus régulièrement par rapport à la voie de Lutèce à Rouen (le mur a est sensiblement perpendiculaire à celle-ci).

La datation des fosses-dépotoirs permet de reconstituer une part de l'évolution interne du bâtiment II avec une certaine précision. Les extensions vers l'Est, sur la fosse E, se situent dans le deuxième quart du IIe siècle ; celles vers le Sud-Ouest, sur la fosse C, peuvent être du milieu du IIe siècle. Le balnéaire, nous l'avons dit, doit être de la fin du IIIe siècle ou du début du IVe siècle. La salle 60 est du IVe siècle, tandis que vers la même époque les extensions Est subissaient des remaniements qu'atteste la destruction de l'angle Sud-Est par la fosse F. Les observations ainsi faites ne permettent cependant pas, en raison de l'état des vestiges conservés, de reconstituer de façon plus complète la physionomie du bâtiment aux divers stades de cette évolution.

Pierre-Henri MITARD.

P. S. — Qu'il nous soit permis en terminant d'associer à ce nouveau travail, comme pour le précédent, nos amis du Groupe Spéléologique et Archéologique du Camping-Club de France, tout d'abord Georges Mercier, président de celui-ci et, pour les conseils et la collaboration apportée à cette note en ce qui concerne en particulier l'illustration, Jacqueline Drelon, Bernard Hofmann et Jacques Sirat, sans oublier tous ceux qui ont participé aux fouilles, parmi lesquels Yves Le Rousic ; enfin, pour leur concours durant les derniers mois de chantier, les membres du nouveau Groupe d'archéologie antique du Touring-Club de France.

Par ailleurs nous avons soumis les ossements animaux recueillis à ce jour dans les fouilles de la villa des Terres Noires[25], à M. P. C. Blin, docteur vétérinaire, agrégé des Écoles nationales vétérinaires, qui a bien voulu accepter d'en effectuer l'étude. On lira ci-après les conclusions de cette étude, pour laquelle nous exprimons à M. Blin nos plus vifs remerciements.

APPENDICE

Les ossements trouvés dans la villa

Au cours des recherches effectuées à la villa gallo-romaine de Guiry-Gadancourt (Seine-et-Oise), plus de mille ossements ont été mis au jour ; leur état est très variable : tantôt il s'agit de pièces osseuses remarquablement conservées, semblant appartenir au même squelette, quand on peut les associer d'une manière parfaite (une telle coaptation n'est réalisable qu'entre pièces voisines du même animal) ; ces ossements appartiennent vraisemblablement à des animaux morts sur place ou enterrés ; tantôt il s'agit de fragments osseux, correspondant à des débris de cuisine, abandonnés dans des fosses-dépotoirs.

L'inventaire complet des pièces osseuses de la villa de Guiry-Gadancourt serait fastidieux dans le cadre de cette note ; il fera l'objet d'une étude plus complète ultérieurement.

(25) A l'exception des fragments, du squelette d'un jeune renard *(vulpes vulpes)* et de celui d'un milan (prov. puits à — 6 m. au maximum), identifiés par M. F. Petter du Muséum d'Histoire naturelle.

I. *Étude analytique*

Les os appartiennent aux espèces domestiques d'utilisation, d'alimentation ou d'agrément.

Les espèces sauvages ne sont pratiquement pas représentées.

Équidés.

Les os d'Équidés sont peu nombreux, on les trouve épars dans quelques zones (Z 13, 76, fosses B, C, E, F).

Il est impossible d'effectuer la moindre reconstitution (sauf peut-être celle d'une articulation métacarpo-phalangienne d'un membre thoracique gauche de la fosse B). Notons que les dents examinées offraient un pli caballin caractéristique.

Grands Ruminants.

Les os de Bœuf sont beaucoup plus nombreux et se retrouvent soit à l'état sporadique en zones 7, 13, 21, 22, 24, 49, 76, 77, fosses A, B, D, E, dans le puits (6 premiers mètres et — 31/33 m), soit groupés, en Z 17, 37, 70/75, fosses C et F.

Notons que les os des membres, surtout les os distaux, dominent dans l'inventaire des pièces du Bœuf (voir tableau); par contre, squelette céphalique, colonne vertébrale et thorax sont très incomplets.

Les deux zones les plus riches en ossements sont la zone 37 et la fosse C.

En particulier, dans la zone 37, 19 pièces ont pu être identifiées avec certitude ; il a même été possible de reconstituer un ensemble radio-cubital gauche de Bœuf ; le radius et le cubitus droits, symétriques, ont été retrouvés, mais à l'état de fragments ; enfin, un ensemble métatarso-phalangien presque complet a pu être identifié.

Les dimensions corrélatives de ces pièces osseuses, leur matité à la percussion, leur texture, leur symétrie (pour certaines d'entre elles) permettent de supposer que tous les os cités appartenaient à un seul et même animal, peut-être mort sur place.

Remarquons que plusieurs zones devaient contenir au moins deux animaux de l'espèce bovine. C'est le cas de la zone 70/75 où nous relevons deux extrémités inférieures d'humérus

gauche et deux astragales droits, de la fosse F où nous trouvons deux portions droites de maxillaire inférieur, de la fosse C où nous observons deux astragales du côté gauche, etc.

Petits Ruminants.

Nous avons trouvé de nombreux os de Mouton et de Chèvre qui rappellent ceux qu'on rencontre habituellement dans les fosses-dépotoirs, sur les terrains vagues ou aux abords des exploitations rurales.

On y relève surtout des métacarpiens et des métatarsiens généralement intacts, des débris de maxillaires inférieurs, le plus souvent brisés en regard de zones de moindre résistance : à l'union du corps et des branches et en arrière des arcades molaires inférieures.

La proportion des os de Mouton et de Chèvre sera définie dans une note complémentaire ; disons que son estimation s'avère souvent difficile. Pour établir la diagnose, nous avons et nous aurons recours aux indices formulés par Cornevin et Lesbre ; jusqu'ici, nous avons identifié 52 pièces avec certitude ; les autres pièces, très morcelées, ne nous ont pas permis de conclure : mais d'ores et déjà, on peut se faire une idée de l'importance des dépôts ovins et caprins de Guiry-Gadancourt.

Les os de Petits Ruminants se retrouvent soit à l'état sporadique en Z 3, 13, 18, 22 et Chantier I sans mention de zone, fosse A, Z 39, 70/75, dans le puits, soit groupés dans les parties moyenne et profonde du puits (surtout à — 6 m), où ces ossements sont le plus nombreux. Le squelette céphalique domine (29 os et dents) ; par contre, la colonne vertébrale et le thorax sont à peine représentés.

Quelques reconstitutions de pièces ont pu être effectuées (un métatarsien principal, une branche de maxillaire inférieur) ; d'autre part, certains os entiers appartenaient au même animal ; nous avons ainsi découvert les quatre os canon du même ruminant, dont le postérieur droit avec le cuboïdo-scaphoïdien correspondant ; les deux maxillaires supérieurs et les deux intermaxillaires d'un autre animal (prov. puits), l'articulation des deux pièces frontales et d'un sphénoïde (prov. Z 22), etc.

Par contre, suivant le même raisonnement que pour les autres espèces, la présence dans les fouilles, en plusieurs exemplaires, d'os qui, par leur nombre ou leur position ne se retrouvent qu'une fois dans un même squelette, plaide en faveur de l'existence de plusieurs animaux de la même espèce.

Ainsi, on retrouve dans le seul puits huit métacarpiens : tout porte à penser qu'il y avait au moins les restes de quatre petits ruminants, en supposant évidemment que le bipède métacarpien ait été représenté pour chaque animal, ce qui est loin d'être sûr.

Porcins.

Les ossements et les dents de Porcs sont nombreux ; par contre le doute plane encore sur l'existence d'os de Sanglier ; mais la douceur des reliefs et des profils osseux laisse supposer que les ossements recueillis appartiennent essentiellement au Porc domestique.

Un très jeune animal retrouvé dans le puits, dont on a reconstitué une partie du squelette, nous plonge dans l'embarras : s'agit-il d'un porcelet ou d'un marcassin ? l'enquête ostéométrique nous permettrait d'y répondre ; malheureusement, les données ostéométriques de croissance nous manquent chez ces animaux.

Les os de Suidés se rencontrent à peu près dans toutes les zones 2, 7, 13, 21, 24, chantier I sans mention de zone, fosses A, C, E, F, zones 32, 70/75, 76 ; mais c'est surtout dans le puits qu'ils sont très nombreux, surtout entre 26 et 32 mètres de profondeur. Dans cette zone nous avons identifié 43 pièces avec certitude ; les autres os, trop fragmentés, ne se prêtent pas immédiatement à la diagnose.

Quelques reconstitutions ont été réalisées. La plus remarquable est celle du jeune animal déjà signalé, trouvé dans le puits : le squelette de la tête est presque complet, de même que l'ensemble métatarso-phalangien droit.

L'estimation statistique est délicate mais il y a tout lieu de présumer, d'après le nombre de pièces osseuses, que le nombre des Porcs était lui-même assez élevé ; leur dispersion dans diverses fosses en témoigne ; de plus il faut compter avec l'effritement particulier aux pièces osseuses du Porc, surtout marqué pour les épiphyses des os longs, les vertèbres et, d'une manière générale, pour tous les os offrant un important noyau de tissu osseux spongieux.

Carnivores.

Les ossements de Carnivores (Chien) ont été rencontrés dans les fosses A (une canine) et B (deux branches de maxillaires inférieurs vraisemblablement symétriques, deux canines).

Ils sont beaucoup plus abondants dans la zone 39 et dans le puits (entre 30 et 35 mètres) :

dans la zone 39, on a découvert onze pièces appartenant vraisemblablement au même animal ; un ensemble huméro-radio-cubital gauche, un fragment de l'humérus symétrique, le radius droit ; le bassin est pratiquement complet (deux coxaux) ; le fémur droit est entier, enfin nous avons retrouvé une côte et un fragment supérieur de côte ;

dans le puits, nous avons identifié un fragment de scapulum gauche, un morceau de maxillaire supérieur et de palatin gauches (à — 30/32 mètres) le squelette d'un chien a pu être reconstitué presque entièrement (en particulier vingt pièces de l'axe osseux céphalo-rachidien ont été ajustées). La découverte de deux os sacrum semble montrer que le nombre de chiens dans le puits, à ce niveau, était égal ou supérieur à deux. En tout cas, pour l'ensemble des zones, le nombre d'animaux ne devait pas excéder trois ou quatre ; étant donné l'évidence des reconstitutions, nous n'avons pas fait figurer les pièces osseuses des Carnivores au tableau synoptique.

Nous n'avons pas relevé jusqu'ici trace d'ossements appartenant au Chat, par contre nous avons retrouvé dans la partie moyenne du puits quelques pièces osseuses d'un Félidé qui reste à identifier (en particulier des branches de maxillaire inférieur).

Oiseaux.

Quelques os de Gallinacés ont été retrouvés dans le puits (scapulum, fourchette, radius, cubitus, fragments de bassin...) ; s'ils appartiennent à la Poule domestique, celle-ci devait être de petite taille.

Notre collègue F. Petter, du Muséum d'Histoire naturelle de Paris, aurait reconnu le squelette d'un Milan, dans ce même puits.

Par ailleurs, des os d'oiseaux existent dans les autres zones mais en petit nombre et restent à identifier spécifiquement.

II. *Étude synthétique*

Malgré l'imperfection de cet inventaire (le nombre de pièces qui restent à définir est encore élevé), il est possible de se faire une idée de l'importance de la répartition et de l'utilisation de l'effectif animal de la villa entre le IIe et le IVe siècle de notre ère.

Les quelques pièces appartenant à des animaux sauvages se trouvent là peut-être accidentellement (des oiseaux rôdeurs venus de la forêt voisine, comme le milan, un cerf (?) dont on a retrouvé un bois (?)), mais il ne s'agit que d'hypothèses. Par contre, presque tous les os recueillis sont ceux d'animaux domestiques et témoignent dans une certaine mesure des activités des gens de la villa.

Le Bœuf, le Mouton, la Chèvre, le Porc dominent, le Cheval, le Chien et les volailles sont rares, le Chat et le Lapin sont absents.

L'élevage des Bovins devait être important si on en juge par le nombre des ossements découverts et surtout par le nombre de gisements. Peut-être peut-on rapprocher ce fait de la découverte de deux clochettes avec leur battant (l'une doublée de cuivre), qui pourraient être des clarines pour gros bétail (première campagne de fouilles) : l'emploi de clochettes suppose la coexistence de plusieurs troupeaux ou de nombreux animaux dans un même troupeau. Il est possible que l'élevage du gros bétail ait été prospère à cette époque, de vastes clairières en pleine forêt du Vexin pouvaient le favoriser.

Mais quelle était l'aptitude du bétail ?

Quand le nombre d'os entiers découverts est élevé et se rapporte à un même animal, il y a tout lieu de penser que cet animal est mort sur place ou, une fois mort, a été précipité dans une fosse par l'homme, c'est le cas de l'animal de la zone 37.

Quand les os sont brisés, leur cassure n'est jamais régulière ; elle est accidentelle, due le plus souvent aux chocs quand ils ont été jetés ou aux pressions de l'enfouissement : les zones de fracture de l'os siègent généralement aux points de moindre résistance, comme nous l'avons déjà fait remarquer chez le Mouton et chez la Chèvre ; la scie n'a pas laissé de traces ; la notion de « coupes de boucherie » devait

être inconnue en cet endroit et la viande était détachée des os avant préparation et consommation. Aucun fait ne semble s'opposer à l'utilisation de la bête bovine dans l'alimentation de l'Homme (malgré la réserve apportée plus loin), d'autant plus que les pièces qui constituent l'ossature de l'encolure, du tronc, de l'abdomen et du bassin, c'est-à-dire des « régions éminemment comestibles », sont rares dans l'inventaire établi, par opposition aux os de la tête et des membres de valeur et d'importance secondaires sur le plan culinaire.

Aucune section de l'os ne laisse supposer que certaines particularités (arcades, orifices...) ont été mises à profit pour la fabrication d'objets usuels (anneaux, aiguilles...), bien que divers objets de cette matière aient été découverts. Il semble bien plutôt que nous ayons affaire à des animaux de travail : les os appartiennent le plus souvent à des animaux d'assez gros format, leurs détails morphologiques, creux et reliefs, sont accusés, les aspérités phalangiennes en particulier.

Ces animaux rappelleraient assez ceux que décrit Columelle dans son « Économie Rurale » et correspondraient à des « animaux trapus extrêmement musclés, puissants, à corne épaisse et très courte » (Le Brun).

... « Ces animaux étaient considérés uniquement comme des instruments de travail. La boucherie recevait des animaux de réforme ou les tout jeunes produits » *(ibid.)*.

Même partage des pièces osseuses pour les Petits Ruminants et le Porc ; notre statistique est en faveur des os des membres et de la tête, les supports osseux des parties comestibles figurent à peine à l'inventaire.

L'abondance des ossements découverts peut nous donner une indication sur le genre d'alimentation de la population (lait et viande de brebis et de chèvre, viande de porc qui devait constituer la plus grande partie de la nourriture carnée).

Quant au Cheval, il tient peu de place dans l'effectif animal de la villa. La production de cet animal devait être considéré comme un luxe (pour la promenade, la chasse ?) ; effectivement les pièces osseuses que nous avons recueillies plaident en faveur d'animaux à deux fins (selle et trait léger) plutôt que d'animaux de gros trait. Des fragments d'hipposandales, une phalère de harnais ou d'équipement, retrouvés dans les fouilles (première campagne), pourraient étayer cette assertion.

Les chiens identifiés correspondent à des animaux médiolignes du type braque.

Quant aux oiseaux, ils ne fournissent pas de renseignements valables.

* * *

Ainsi, les ossements retrouvés dans les fouilles d'une villa gallo-romaine pourraient fournir un aperçu assez fidèle d'une collectivité animale dans une grande exploitation entre Epte et Oise, du IIe au IVe siècle : important élevage de gros et de petit bétail, élevage réduit du cheval et des animaux de basse-cour.

P.-C. Blin.

BIBLIOGRAPHIE

Nous avons consulté les travaux suivants :

Berger (J.-B.), *De la différenciation de la chèvre et du mouton du point de vue de l'inspection des viandes de boucherie*, thèse de doctorat vétérinaire, Alfort, 1931, 34 p.

Boessneck (J.), *Ein Beitrag zur Errechnung der Widerristhöhe nach Metapodienmassen bei Rindern*, dans *Zeitschrift für Tierzüchtung und Züchtungsbiologie*, 68, 1956, p, 75-90.

Boessneck (J.), *Studien an vor-und frühgeschichtlichen Tierresten Bayerns*, I. *Tierknochen aus spätneolithischen Siedlungen Bayerns. Tieranatomisches Institut der Universität München*, Munich 1956, 50 p., 2 planches.

Bouet et Scandarini (T.), *Sur un caractère différentiel des viandes de chèvre et de mouton*, dans *Revue générale de Médecine vétérinaire*, XXXIX, 1930, p. 209-210.

Bourdelle (E.) et Bressou (C.), *Anatomie régionale des animaux domestiques*, IV. *Carnivores. Chien et Chat*, Paris 1953, 502 p. — Variations morphologiques de la tête osseuse, p. 133-138.

Cesari (E.), *Sur un nouveau signe ostéologique différentiel de la chèvre et du mouton*, dans *Hygiène de la viande et du lait*, III, 1909, p. 266-268.

CORNEVIN (Ch.) et LESBRE (F. X.), *Caractères ostéologiques différentiels de la chèvre et du mouton*, dans *Journal de Médecine Vétérinaire et de Zootechnie*, XVI, 1891, p. 451-462 et 529-541.

DIDIER (R.) et RODE (P.), *Archives d'histoire naturelle publiées par la société d'acclimatation de France. X. Les mammifères de France*, 4, rue de Tournon, Paris, 1935, 398 p.

HUE (E.), *Musée ostéologique de la faune quaternaire. Ostéométrie des Mammifères*, Paris, 1907, 2e fasc., pl. 94 à 186.

HUSER (R.), *Zur Anatomie des Wildschweines (Sus Scrofa L.). I. Beitrag: Literaturübersicht und Skelettsystem*, dissertation Zurich, 1930, Art. Institut Orell Füssli, p. 289-320, 6 fig., 7 pl.

LE BRUN (P.), *La ferme et l'élevage du bétail dans l'antiquité (d'après l'Économie rurale de Columelle)*, thèse de doctorat vétérinaire, Alfort, 1954, 42 p.

Le tableau ci-dessous donne la liste des os les plus caractéristiques en ce qui concerne les Équidés, les grands et petits Ruminants et les Porcins.

	Équidés	Grands Ruminants	Petits Ruminants	Porcins
Squelette céphalique				
Boîtes crâniennes			2	
Frontal		6	2	2
Occipital			1	3
Temporal				2
Pariétal			1	2
Sphénoïde			1	
Zygomatique		1	1	3
Maxillaire supérieur		1	2	7
Maxillaire inférieur		3	9	9
Intermaxillaire			2	2
Dents	5	1	8	41
Colonne vertébrale				
Axis			2	
Vertèbres cervicales (autres que l'atlas et l'axis)		3		
Vertèbres dorsales		1		
Sacrum		1		
Côtes	1	9	1	
Os des ceintures				
Scapulum		5	2	
Coxal		1		
Os des membres				
Bipède indéterminé				
1re phalange	3	11		3
2e phalange		9		2
3e phalange		5		1
épiphyses de métacarpien ou de métatarsien		2	2	
A reporter	9	59	36	77

	Équidés	Grands Ruminants	Petits Ruminants	Porcins
Report	9	59	36	77
Membre thoracique				
humérus	1	4		2
ensembles radio-cubitaux		5		
radius				2
pyramidal		1		
capitato-trapézoïde		1		
scaphoïde		1		
métacarpiens	1	3	9	
Membre pelvien				
fémur		3		
tibia				3
calcaneum		3		3
astragale		8		
cuboïde				1
cuboïde-scaphoïdien		1	1	
grand cunéïforme	1			
métatarsiens		3	3	3
TOTAL	**12**	**92**	**50**	**97**

DÉDICACES A MARS MULLO DÉCOUVERTES A ALLONES (SARTHE)

Deux autels votifs ont été récemment exhumés des fouilles de la Tour aux Fées, à Allonnes (Sarthe). Les sondages poursuivis sur ce site depuis cinq ans ont permis de reconnaître des substructures qui dessinent, semble-t-il, le péribole d'un temple, analogue à ceux de Vésone et de Sanxay, dont la Tour aux Fées serait le vestige de la *cella*[1]. Ce péribole est délimité par des murs parallèles de 1 m. 15 de large, distants de 6 m. 55 au Sud, au Nord et à l'Ouest, de 10 m. 55 à l'Est. Il couvre un hectare de terrain. Les murs parallèles soutiennent des terrasses cimentées. Sous une de ces terrasses, à l'Ouest de la Tour, gisaient les deux autels, qui proviennent donc d'un édifice antérieur.

Le premier de ces autels (fig. 1) est en pierre calcaire dure du pays (Soulitré ou Bernay en Champagne). Il est de forme rectangulaire et mesure 0 m. 95 de hauteur, 0 m. 45 de largeur, 0 m. 36 de profondeur. La base est toscane : plinthe, tore et filet. La corniche manque. Sur le dessus, on voit les restes d'un important scellement en plomb.

La face porte la dédicace que voici (fig. 2) :

Marti Mullon(i) / et diuo Aug(usto) / Seuerus Nigri / fil(ius) v(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito).

Cette face garde des traces de polissage. Les lettres de bon style sont soigneusement gravées. Elles sont hautes de 0 m. 055 pour les deux premières lignes, de 0 m. 045 pour la troisième, de 0 m. 040 pour les deux autres.

Le second autel (fig. 3), en calcaire coquillier, est cylindrique. Il mesure 0 m. 90 de hauteur et 0 m. 55 de diamètre. Il a conservé sa base ionique et une partie d'une importante corniche composée d'une succession de cavets et d'astra-

(1) Sur ces fouilles, v. H. VAN EFFENTERRE, *Gallia*, XVII, 1959, p. 331-335, fig. 7-12, plan fig. 7.

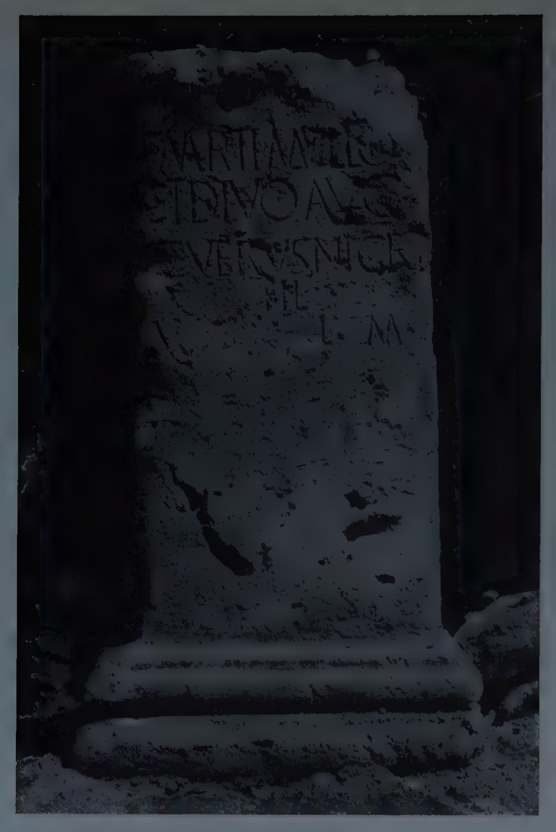


Fig. 1. — Allones. Autel quadrangulaire à *Mars Mullo*.

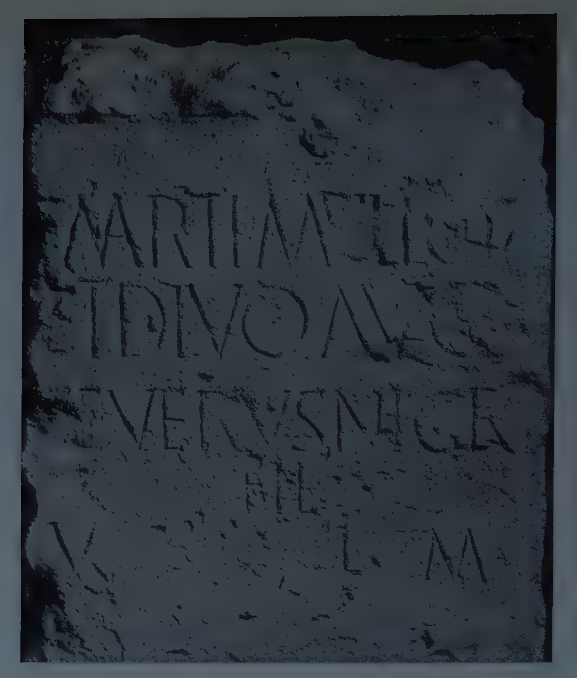


Fig. 2. — Détail de l'inscription fig. 1.

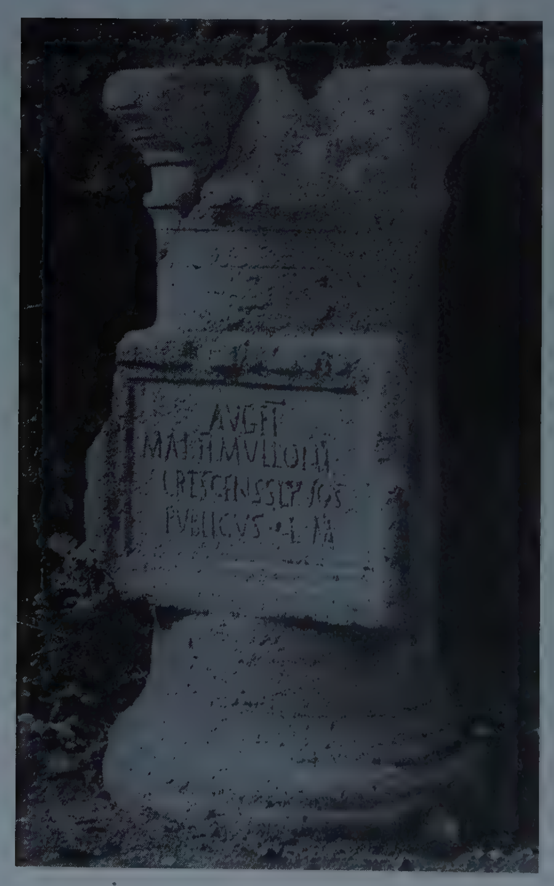


Fig. 3. — Allones. Autel circulaire à *Mars Mullo*.



Fig. 4. — Détail de l'inscription fig. 3.

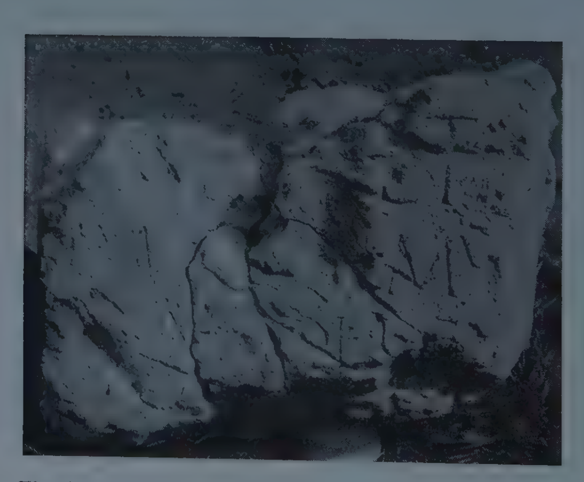


Fig. 5. — Allones. Restes d'une troisième dédicace à *Mars Mullo*.

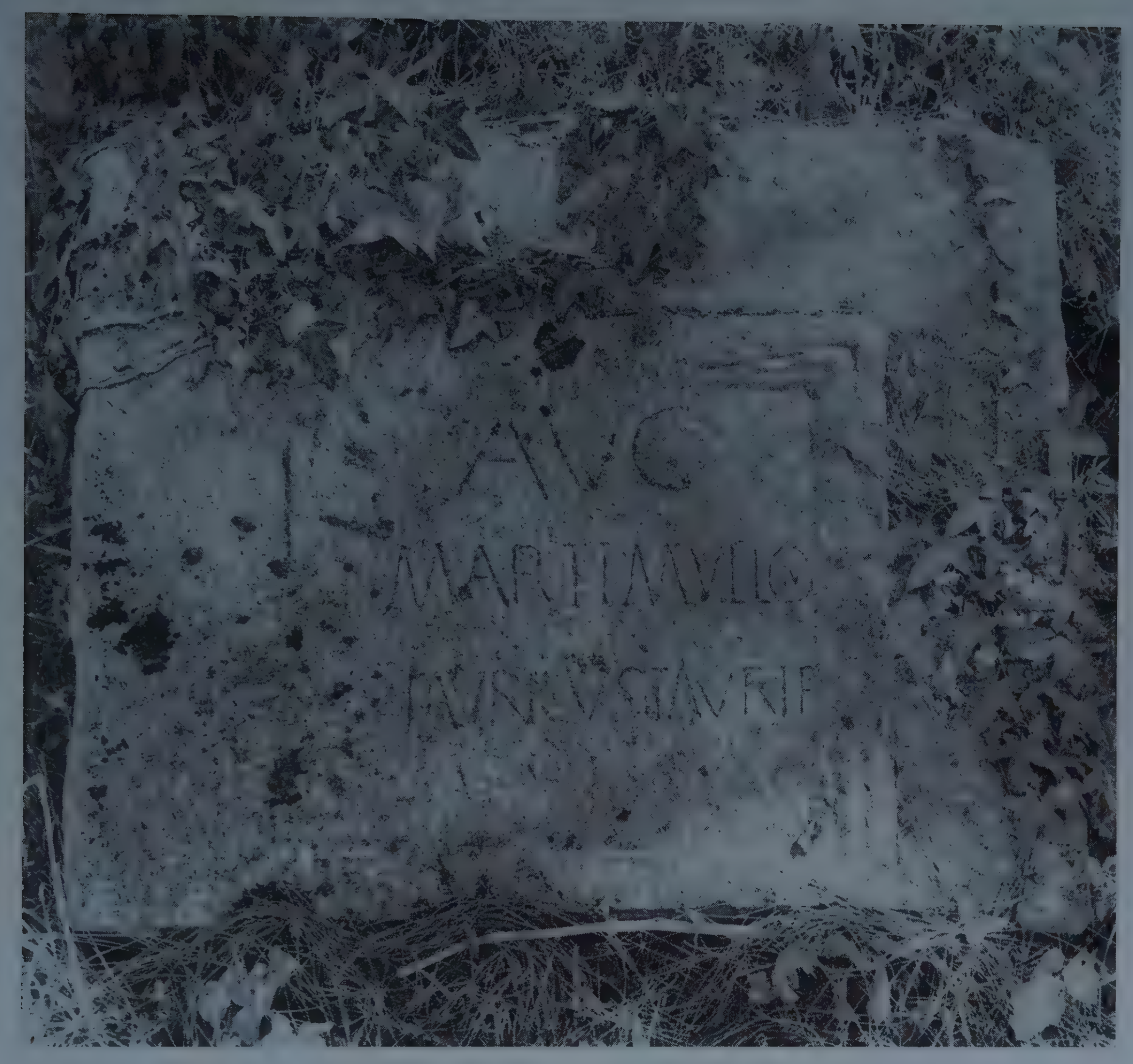


Fig. 6. — Inscription de Craon, *C. I. L.* XIII, 3096.

gales couronnés par un large listel. Sur le dessus est un scellement en fer plat.

L'inscription est gravée sur un cartouche rectangulaire de 0 m. 43×0 m. 32 faisant saillie à mi-hauteur de la colonne (fig. 4) :

[*Aug(usto) et / Marti Mulloni / Crescens seruos / publicus / l(ibens) m(erito)*

Les lettres sont hautes de 0 m. 03, sauf le T de la première ligne qui mesure 0 m. 04. La gravure peu profonde conserve des traces d'une peinture rouge. Son peu de régularité est dû en partie à la rugosité de la pierre.

Près de ces deux autels se trouvaient des débris de tuffeau qui peuvent provenir d'une stèle ou d'un autre autel. Sur une face, des traces d'inscription (fig. 5) contiennent les lettres - - -, *et M..... Mụ / ex c(onsulto?) Dei c..* qui paraissent contenir le nom de *Mars Mullo*. Sur la face opposée un haut-relief très érodé représentait un personnage debout, peut-être le dieu lui-même.

Il y a cent ans fut découverte à Craon, dans la Mayenne, une inscription analogue à celle de nos autels (fig. 6 ; *CIL* XIII, 3096) : *Aug(usto) / Marti Mullon(i) / Tauricus*

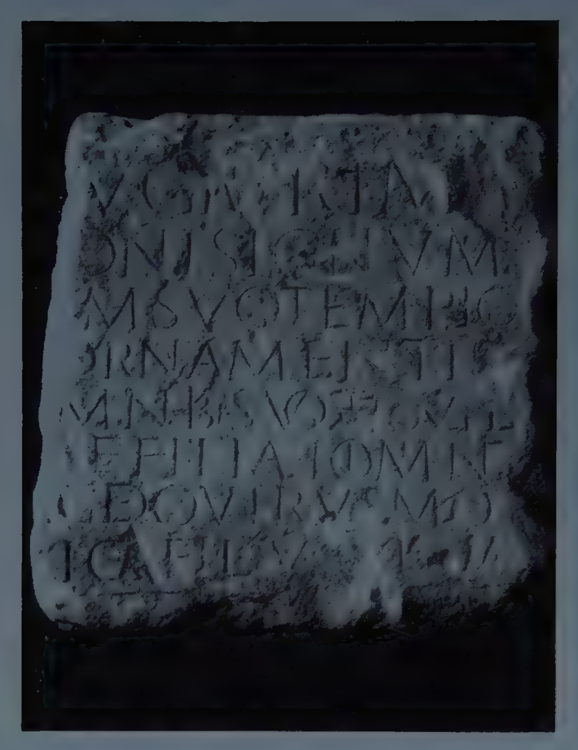


Fig. 7. — Inscription de Nantes, *C.I.L.* XIII 3101.

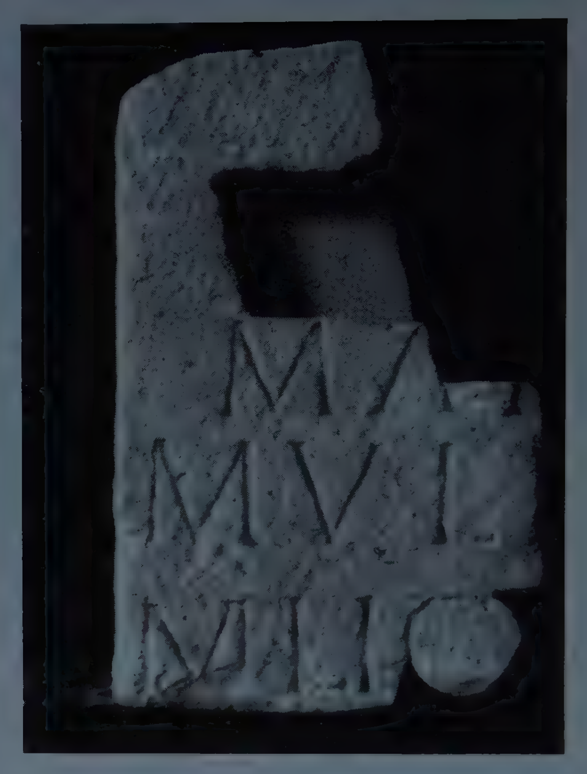


Fig. 8. — Inscription de Nantes, *C.I.L.* XIII, 3102.

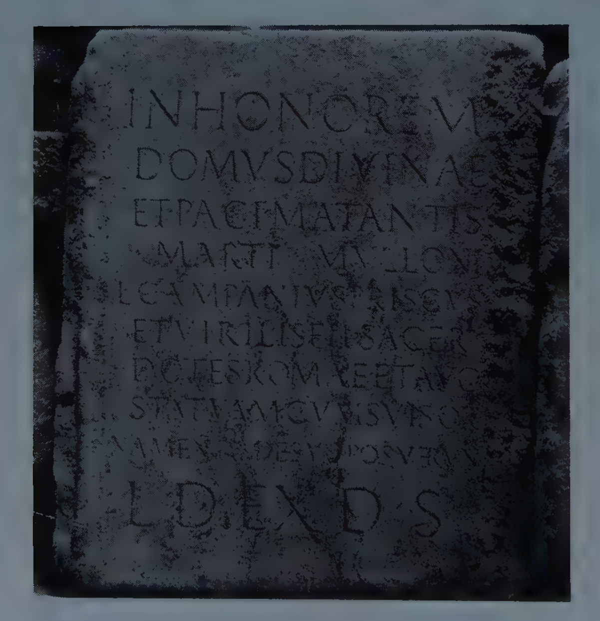


Fig. 9. — Inscription de Rennes, *C.I.L.* XIII, 3148.

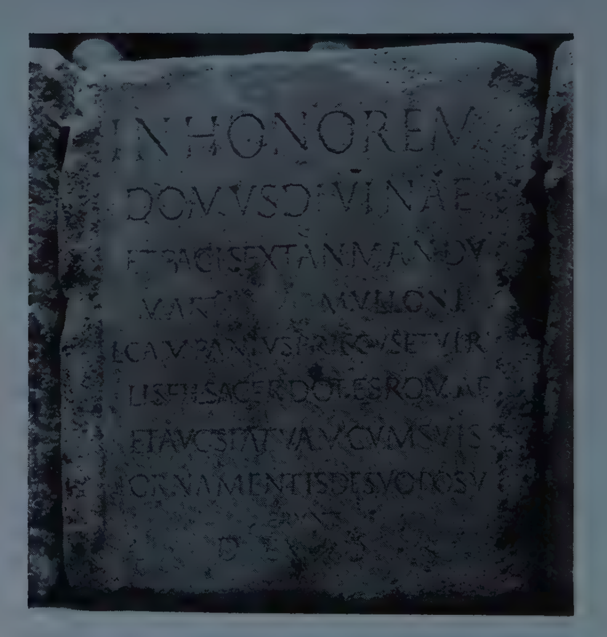


Fig. 10. — Inscription de Rennes, *C.I.L.* XIII, 3149.

Tauri f(ilius) / v(otum) s(oluit) l(ibens) m (erito).

Nous avons récemment examiné l'inscription conservée dans le parc de la Jacopière, près de Craon, chez un descendant de l'inventeur M. de Bodard, et malgré la grande usure de la pierre nous avons pu vérifier la lecture (fig. 5).

Cette dédicace à *Mars Mullo* permit de reconnaître le même dieu sur une inscription incomplète du Musée de Nantes, dont les lacunes avaient empêché de déchiffrer jusqu'alors le nom du dieu dédicataire (fig. 7 ; *CIL* XIII, 3101) :

[*A*]*ug(usto) Marti M*[*ull*] */ oni signum /* [*c*]*um suo templo /* [*et*] *ornamentis /* [*o*]*mnibus suo et Tortil /* [*l*]*ae filiae nomine / Agedouirus Mo/rici fil(ius) v.s.l.m.*

MULLONI ne correspondant à aucun nominatif alors connu, est-ce pour la commodité de la traduction que Mowat, escomptant sans doute une faute du lapicide, a été amené à transcrire MULIONI (de *mulio*, le muletier)? La découverte de nos autels ne laisse plus de place à l'hypothèse d'une incorrection du graveur.

Enfin, une autre inscription, très fragmentaire, de Nantes (fig. 8; *CIL* XIII, 3102)[2] et deux de Rennes (fig. 9 et 10 ; 3148 et 3149)[3] complètent la série connue des dédicaces à Mars Mullo.

Non loin du lieu de notre découverte, on trouve un lieu-dit « les Muloteries ». Faut-il y voir le souvenir d'une station du *cursus publicus*, est-ce seulement une coïncidence? Le sens du mot *mullo*, ses rapports avec le latin *mulus*, *mulio* et *mullus*, *mulleus*, comme avec le français « meule » et « mulot », restent d'ailleurs sujets à l'examen des philologues. Il semble qu'une voie ancienne traversait la Sarthe au gué de Chaouet, que domine précisément le site de la Tour aux Fées[4].

Pierre Térouanne.

(2) 3102 : *Mar*[*ti*]*/Mul*[*loni*]*/M. Lic*[*inius*]*/---*

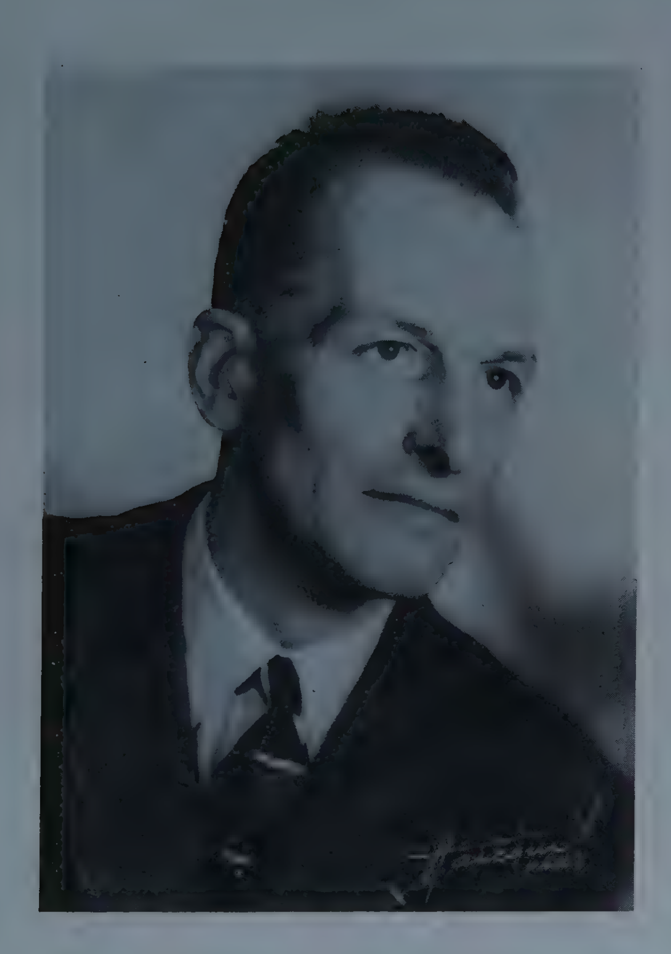
(3) 3148 : *in honorem | domus diuinae | et pagi Matantis | Marti Mulloni | L. Campanius Priscus | et Virilis fil(ius) sacer|dotes Romae et Aug(usti) | statuam cum suis or|namentis de suo posuerunt | l(oco) d(ato) ex d(ecreto) s(enatus)* ou *d(ecurionum) s(ententia)*; 3149 : *in honorem | domus diuinae | et pagi Sextanmandui(i) | Marti Mulloni | L. Campanius Priscus et Viri| lis fil(ius) sacerdotes Romae et Aug(usti) statuam cum suis | ornamentis de suo posu | erunt | l(oco) d(ato) ex d(ecreto) s(enatus)* ou *(decurionum) (sententia)*.

(4) Cette découverte a fait l'objet, par mes soins, d'une communication à la *Société d'agriculture, des sciences et arts de la Sarthe*, le 14 juin 1959. Je remercie, pour les photographies qui m'ont été aimablement communiquées, Melle Berhaut et M. D. Costa, conservateurs des musées de Rennes et de Nantes, et M. Bodard, de Craon.

IMPRIMERIE A. BONTEMPS, LIMOGES (FRANCE)

DÉPOT LÉGAL : 4e TRIMESTRE 1960

PIERRE MERLAT (1911-1959)



Pierre Merlat, professeur d'histoire ancienne à la Faculté des Lettres de Rennes depuis 1948, avait pris presque aussitôt la direction de la Circonscription des Antiquités Historiques de Rennes ; pendant les années de sa direction, il s'attacha à faire revivre les études gallo-romaines dans son ressort, qui était vaste, puisqu'il finit par s'étendre aux sept départements de l'Académie. Il y trouva l'occasion qu'il avait attendue toute sa vie : donner, scientifiquement, toutes ses forces à une tâche difficile, faire quelque chose de rien, s'affirmer et s'imposer. Le témoignage de ces efforts inlassables, poursuivis avec un ordre et une méthode irréprochables, est fourni par les rapports qu'il adressa régulièrement à *Gallia*, et aux *Annales de Bretagne* ; c'est à lui que s'adressèrent les éditeurs de la *Real-Encyclopädie* pour l'important article *Veneti*. Il sut dominer le sujet qui lui était proposé, quoiqu'il fût très ingrat, et que sa « province » fût la plus pauvre, la plus obscure, la moins civilisée de la Gaule romaine. Reprenant tous les documents avec une critique pénétrante, utilisant toutes les données de l'archéologie, de la topographie, de la numismatique, allant contrôler sur place les trouvailles les plus minimes, tâchant d'amorcer des fouilles, encourageant ses étudiants et les orientant avec méthode, il aurait pu, dans quelques années, apporter au monde savant une synthèse neuve et précise sur l'Armorique gauloise et gallo-romaine. Il essaya de réaliser ce que le destin lui avait toujours refusé : organiser un véritable champ de fouilles sur un site important et productif, découvrir de l'inédit et du neuf. Il était sur le point d'y parvenir, et de réaliser le rêve de sa vie, à la tête d'une petite équipe de collaborateurs formés par lui, et qui lui étaient attachés par une affection sans réserve.

En 1957, par le vote unanime de ses collègues, il avait ajouté à ses charges de professeur et de chercheur celle de doyen, qui étendit son autorité, facilita son action, et où il apporta le même souci d'exactitude minutieuse, attaché à développer « sa » Faculté des Lettres, songeant à son extension, ne se dérobant à aucune difficulté administrative, luttant dans le respect pointilleux des règlements pour atteindre à une sorte de perfection dans cette besogne sans cesse recommencée. Voulant

tout voir et tout régler lui-même, il usa ses forces à ce travail de Sisyphe, prenant sur ses nuits, ignorant les vacances. Il est mort victime de sa conscience professionnelle, du besoin profond de donner toute sa mesure, de se montrer un chef et un animateur.

Merlat avait en effet un tempérament de chef, et il n'y a aucune ironie à constater, — ce n'en est pas le lieu —, que s'il eût été moins avide de la recherche scientifique de la vérité, moins soumis à son tempérament d'historien et de savant, il eût fait un remarquable officier de carrière. Ce qu'il pouvait donner dans ce domaine, il l'avait montré en 1940, puis dans le maquis de Corrèze-Limousin, enfin comme commandant de zouaves à la fin de la guerre. Comme le font seuls les vrais héros, il n'en parlait jamais, non plus que des graves blessures reçues face à l'ennemi. Mais sur sa toge jaune d'universitaire, la légion d'honneur, reçue de la main du général de Gaulle en 1945, la rosette de la Résistance et une croix de guerre dont quatre palmes et trois étoiles allongeaient singulièrement le ruban, attestaient, les jours de cérémonie, que là aussi il avait su donner toute sa mesure, et s'élever au-dessus du niveau commun.

Il faut saluer avec respect la noblesse de cette trop courte vie, entièrement vouée aux tâches les plus sérieuses, les plus pures et les plus désintéressées. Sans ambition personnelle autre que légitime, ignorant la bassesse et l'égoïsme, et d'ailleurs, à cause de la hauteur où il se tenait, pas toujours bien compris et soutenu, Merlat est pour ceux qui l'ont connu et estimé un exemple authentique d'homme et de chef. On peut répéter, en songeant à ses vertus d'administrateur, le *sic vos non vobis* qui est la mélancolique devise des doyens trop consciencieux ; mais pour celui qui a constamment cherché la vérité, parfois avec angoisse, la justice, parfois au péril de sa vie, la perfection dans l'accomplissement de son devoir d'état, et ceci au prix du plus haut sacrifice, on peut songer aux paroles latines qui fourniraient la plus belle inscription lapidaire pour sa stèle : *fortem ac tenacem propositi virum.*

Jean Bousquet.

Bibliographie

I) Agrégé en 1935, P. Merlat fut en 1937 et 1938 conservateur du Musée d'Antioche. Développant son mémoire pour le Diplôme d'Études Supérieures, il eut ainsi l'occasion de composer sa thèse de doctorat, soutenue en 1948, étayée et prolongée par des études annexes :

1. *Répertoire des inscriptions et monuments figurés du culte de Jupiter Dolichenus*, Paris, Geuthner, 1951 ; in-8° ; xxviii-441 p., figures et XL pl. h.-t.
2. *Jupiter Dolichenus, Essai d'Interprétation et de Synthèse* (th. compl., 1948) : à paraître dans les Publications de l'Institut d'Art et d'Archéologie de Paris.
3. A propos d'une inscription dolichénienne, *RA*, XXVI, 1946, p. 75-80.
4. Jupiter Dolichenus, Sérapis et Isis, *RA*, XXVIII, 1947, p. 10-31.
5. Nouvelles images de Saint Siméon le Jeune, *RA*, 1948 *(Mélanges Ch. Picard)*, p. 720-731.
6. Observations sur les Castores dolichéniens, *Syria*, 1951, p. 229-249.
7. Notes dolichéniennes, *RA*, XLIII, 1954, p. 177-197.

II) Directeur de la Circonscription des Antiquités historiques de Rennes, il publia régulièrement des informations sur sa circonscription. On trouvera d'importantes contributions de sa plume dans les :

8. *Notices d'Archéologie Armoricaine*, publiées sous sa direction dans les *Annales de Bretagne*, 1952, p. 79-109 et 210-263 ; 1953, p. 292-428 ; 1954, p. 125-200 et 251-347 ; 1955, p. 152-213 et 281-377 ; 1956, p. 18-153 ; 1957, p. 1-137 ; 1958, p. 1-138 ; 1959, p. 1-128.

9. « Informations » dans *Gallia*, 1951, p. 85-93 ; 1954, p. 155-168 ; 1955, p. 151-161 ; 1957, p. 175-198 ; 1959, p. 337-358.
10. Notice sur une base consacrée à Neptune trouvée près de Douarnenez, *Gallia*, 1952, p. 67-75, et *Bull. Soc. Arch. du Finistère*, 1950, p. 50-57.
11. Enquête archéologique dans le cadre de la Ve Circ. des Ant. hist., *Bull. Arch. du Comité des Trav. hist. et scientif.*, 1951-52, Paris, 1954, p. 321-329.
12. Bornes milliaires osismiennes, *Mém. de la Soc. d'Hist. et d'Arch. de Bretagne*, 1956, p. 5-40 (en coll. avec Louis Pape).
13. L'établissement gallo-romain de Kergréac'h en Sizun, *Bull. de la Soc. Arch. du Finistère*, 1955, p. 89-93.
14. Les Vénètes d'Armorique, problèmes d'histoire et d'administration, *Mém. Soc. d'Hist. et d'Arch. de Bretagne*, 1959, p. 1-40.

III) Articles de la *Real-Encyclopädie:*

t. VIII A 1: Veneda, Veneti (col. 705-784), *Veneticae Insulae.*
t. VIII A 2: Vinciacum, Vindana (Vidana) portus, Vindilis, Vindinum.
(sous presse) t. IX A 1 : *Uliaros, Uxisama* (= *Uxantis*).

Les *Annales de Bretagne*, t. LXVII, 1960, fasc. 1, ont publié un mémorial de 32 pages, contenant une photographie, les discours prononcés aux obsèques, et une bibliographie de P. Merlat, qui nous a grandement rendu service pour les indications données ci-dessus.

DOCUMENTS COMMENTÉS

L'autel de Thauron (Creuse)

Le village de Thauron[1] s'élève à l'emplacement d'un *oppidum* préhistorique[2] qui couronne un sommet des monts de la Marche[3], dominant d'une centaine de mètres le cours du Thaurion. L'occupation gallo-romaine y a laissé diverses traces : on y connaît quatre stèles funéraires, un cippe pyramidal terminé en pomme de pin, une colonne cylindrique (milliaire ?), des aqueducs, des souterrains, un « chemin ferré », *diverticulum* probable de la voie de Limoges à Ahun par Pontarion, des *tegulae*, des briques, des poteries, etc.[4].

Voici une trentaine d'années, le Dr Janicaud[5] signalait une moitié inférieure d'autel en granulite[6] posée tête-bêche près de la porte de l'église. Elle y faisait office de « pierre des morts », c'est-à-dire de table sur laquelle les porteurs déposaient les cercueils avant d'entrer dans l'église, après avoir probablement servi de socle à une croix.

En 1951, M. l'abbé de Montaigut, alors doyen de Pontarion desservant Thauron, intrigué par les fonts baptismaux de l'église engagés dans le mur de la chapelle Nord[7], les fit desceller et eut le plaisir de lire sur la face engagée trois lignes d'une inscription antique[8]. Le rapprochement avec la « pierre des morts », dont la largeur coïncidait exactement avec celle des fonts baptismaux, amena la découverte d'une quatrième ligne à la base du premier bloc. Ainsi fut acquise la certitude que les deux pierres constituaient les éléments du même autel, brisé en deux parties à peu près égales (fig. 1). La cassure est franche, et paraît intentionnelle. La pierre, entamée à mi-hauteur sur le côté droit, fut sans doute partagée ensuite dans le sens de la largeur par éclatement. L'assemblage des deux blocs, opéré en 1959 par les soins du Service des Monuments historiques, a permis de constater que les surfaces des cassures concordaient, et que les deux morceaux se raccordaient parfaitement[9].

L'autel ainsi reconstitué comprend un dé parallélépipédique couronné d'un entablement mouluré d'un bandeau plat, d'un listel, d'un larmier et d'un listel, et reposant sur une base moulurée d'un cavet, d'un listel et d'un bandeau[10]. Le sommet est creusé d'une cavité

(1) Canton de Pontarion, arrondissement de Guéret (Creuse).

(2) Attribué à l'époque de Hallstatt par G. Janicaud *L'oppidum de Thauron (canton de Pontarion)*, dans *Mém. Soc. Sciences nat. et archéol. de la Creuse*, t. 29, 1944-1946, pp. 341-347, fig., plan.

(3) Alt. 623 mètres.

(4) G. Janicaud, *Mélanges archéologiques*, dans *Mém... Creuse*, t. 24, 1928-1930, p. 637 et 644-645, fig.

(5) *Ibid.*

(6) Le sous-sol de Thauron est formé d'une roche cristalline un peu schisteuse, une leptynite à deux micas (granulite), utilisée pour tous les petits monuments antiques signalés ci-dessus (G. Janicaud, *L'oppidum de Thauron*, p. 341).

(7) Sans doute dès le xve s., date attribuée à la reconstruction de l'église actuelle (cf. Louis Lacrocq, *Les Églises de la Creuse*, 1934, p. 184). L'érudit du xviiie s. Nadaud dit qu'elle fut reconstruite en 1490 (*Pouillé du diocèse de Limoges*, édit. 1903, p. 333). Elle est placée sous le vocable de s. Christophe.

(8) Le Dr Janicaud avait fait allusion à cette découverte peu avant sa mort, survenue en 1954, mais seule une simple mention, sans précision de lieu ni description, même sommaire, de la pierre ou de l'inscription est parue dans *Mém... Creuse*, t. 32, 1, 1954, p. 18.

(9) J'avais constitué en 1957, à la demande de M. P.-F. Fournier, directeur de la Circonscription des Antiquités Historiques de Clermont-Ferrand, le dossier sollicitant cette intervention. L'autel est désormais en bonne place au milieu de la nef, dans l'axe de la porte d'entrée.

(10) Haut. totale : 1 m. 275 ; haut. de l'entablement 0 m. 18, du dé : 0 m. 875, de la base : 0 m. 22 ; larg. de l'entablement : 0 m. 78, de la section carrée du dé : 0 m. 56 à 0 m. 58, de la base : 0 m. 82.



Fig. 1. — Thauron. Autel inscrit.

cylindrique pour le feu rituel, dont le fond présente une cupule circulaire[11]. C'est cette cuve qui reçut plus tard l'eau du baptême[12].

L'inscription gravée sur la face antérieure du dé, aux lettres de médiocre qualité, hautes de 0 m. 07 à 0 m. 08, comprend quatre lignes, comme il est dit plus haut.

Pas de difficulté pour les lignes 1 et 2 : *Num(ini) Aug(usti)/et I(ovi) o(ptimo) m(aximo).*

La ligne 3, d'une lecture difficile par suite de l'altération de la granulite et de la présence des lettres au ras de la cassure de la pierre, dont elles ont eu à souffrir, soulève un problème intéressant. Les trois premières lettres TAR sont certaines et bien nettes. La quatrième paraît être un A ; mais la barre transversale n'est pas sûre et n'a peut-être jamais été figurée. Puis N et V, qui semblent très probables, bien que la base en soit légèrement amputée. Suivent deux hastes verticales, confuses, forme possible de la lettre E, telle qu'elle se rencontre au mot *et* de la ligne 2. Enfin N, très net, sans doute suivi d'au moins une autre lettre, peut-être deux, qui se devinent sous l'usure de la pierre.

Cette ligne semble évoquer, après la dédicace à la divinité d'Auguste et à Jupiter *Optimus Maximus*, un nom dérivé de *Taranis*, issu du mot celtique désignant le tonnerre (irl. *toran*, gal. *taran*), et l'on sait la rareté de ce nom dans l'épigraphie[13]. *Taranu* serait-il un datif celtique suivi d'un anthroponyme *En...*?. Ou bien *Taranuen[o?]* pourrait-il être un surnom local de Jupiter ?[14] Mais alors le nom du dédicant manquerait, puisque la restauration prouve que la pierre est complète, et que la ligne 4, intacte, ne comporte que le sigle D. S. P. P. P., curieux, mais certain ; il faut peut-être lire ce sigle : *d(e) s(ua) p(ecunia)*

(11) Diam. de la cavité : 0 m. 48 ; prof. totale : 0 m. 20 ; diam. de la cupule centrale : 0 m. 18, prof. : 0 m. 04.

(12) L'entablement a été retaillé sur le côté droit et la partie postérieure pour le logement de la pierre dans sa niche médiévale, ce qui réduit à 0 m. 69 la largeur des deux côtés mutilés. Une croix de christianisation est gravée sur la face du dé apparente avant le dégagement du bloc, opposée à l'inscription.

(13) Quatre inscriptions seulement le contiennent avec certitude, sous des formes diverses. Elles proviennent d'Orgon, Bouches-du-Rhône (*C.I.L.*, XII, p. 820), Godramstein, Allemagne (XIII, 6094), Heilbronn (XIII, 6478), Scardona, Dalmatie (III, 2804). Deux autres, Altofen, Pannonie (III, 10418) et Chester (VII, 168), sont douteuses. Cf. P.-M. Duval, « *Teutates, Esus, Taranis* », dans *Études Celtiques*, VIII, 1, 1958, p. 54-55. Je remercie M. Duval de l'intérêt qu'il a prêté au présent essai de déchiffrement, et du concours qu'il a bien voulu m'accorder.

(14) Le nom de Thauron, selon M. Raymond Sindou, (lettre du 28 août 1957), semble issu de *torond*, ancien nom de la source, interprétation vraisemblable du fait de la présence d'une source abondante près de l'oppidum. Celui de la rivière Thaurion ou Taurion, qui coule au pied de l'éminence où est perché le village de Thauron, doit avoir la même origine.

p(ius) p(osuit)[15]. Cependant, l'anthroponyme *Taranis* figure à Lidschen, en Mésie Inférieure, dans une liste de noms propres[16], et *Taranu* à Tours[17].

Il reste donc que *Taranuen...*, *Taranu...*, *Tara...* ou même *Tar...* suffisent à évoquer un nom, soit épithète, soit anthroponyme, ayant un rapport avec *Taranis*, ce rapport restant à déterminer.

Jean Perrier.

(15) Comme me le suggère, avec réserves, M. Michel Labrousse (lettre du 13 avril 1957).

(16) *Va(l)e(n)s Taranis* (*C.I.L.*, III, 7437 (= 6150 = 12346) ligne 55).

(17) *C.I.L.*, XIII, 3086 b.

Deux tessons en terre sigillée de Lezoux, décorés de dessins au trait

Parmi les nombreux tessons en terre sigillée rouge conservés au Musée de Clermont, celui que nous allons étudier aujourd'hui se singularise par un graffite fait à main levée, avant cuisson : un homme tenant un fouet. (fig. 1).

Ce tesson appartient à un mortier de cuisine du type 45 dans la classification de Dragendorff. Ces récipients sont généralement munis d'un déversoir à mufle de lion. Le tesson mesure 60 millimètres de haut sur 80 millimètres de large et son épaisseur est de 15 millimètres. Le personnage représenté a 50 millimètres de haut ; il a été dessiné sur la face extérieure du vase. Comme bien d'autres pièces

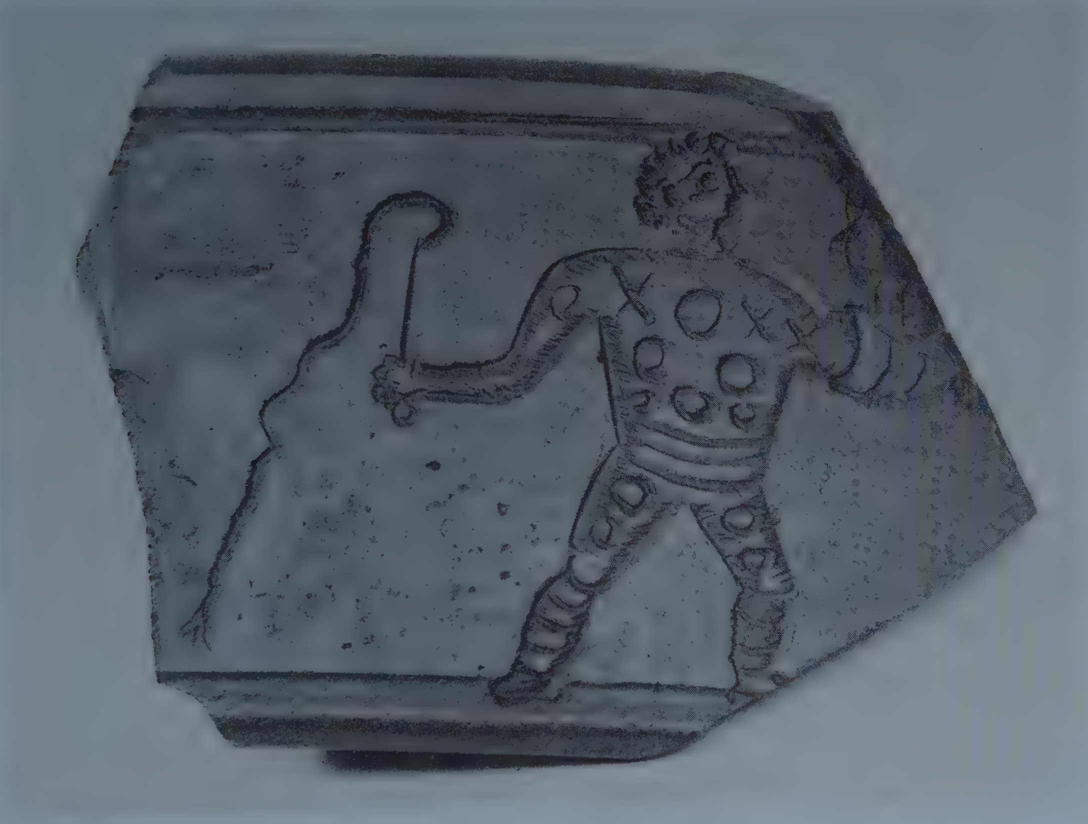


Fig. 1. — Tesson du musée de Clermont-Ferrand.

conservées au Musée, nous ne savons en quel lieu ce morceau de poterie a été découvert.

Le personnage est représenté de face avec le visage de profil tourné vers la droite ; les jambes ont une attitude de marche vers la droite aussi. Tête nue, sans barbe, il porte autour des reins une ceinture figurée par trois traits. Son bras gauche est recouvert d'une sorte de *manica*, bandes de cuir ou de tissu enroulées autour du bras pour le protéger. Le bras droit est recouvert, comme la poitrine et les cuisses par un vêtement orné de cercles et de croix. Les mollets sont enveloppés dans des *fasciae*, bandes d'étoffes ou de cuir. Dans la main droite, le personnage tient un fouet et dans la main gauche un objet que la cassure du tesson a fait disparaître, mais qui, en réalité était un bouclier.

Le costume du personnage et son fouet ont orienté nos recherches vers les jeux du cirque et de l'amphithéâtre. Entre deux combats sanglants se plaçaient, pour égayer la foule, des intermèdes comiques interprétés par les *paegnarii*. Ils étaient armés de bâtons ou de fouets et un petit bouclier leur permettait de parer les coups[1]. Les représentations de ces personnages que nous possédons nous montrent qu'à la différence des gladiateurs, le bras offensif, « à découvert », qui tient le fouet est nu tandis que le bras gauche est doublement protégé par des bandelettes et par un bouclier. Ces *paegnarii* sont tous tête nue et les jambes sont toujours enveloppées de *fasciae*.

Seul le vêtement qui recouvre le buste, les bras et le haut des jambes pose encore un problème. Sur le graffite, il est orné de onze cercles et de trois croix qui présentent une certaine symétrie, si l'on excepte la croix sur le bras gauche. S'il s'agissait de phalères, elles pourraient, ici, avoir un rôle utilitaire, pour protéger l'articulation du coude ou la poitrine ; elles peuvent aussi être de vraies décorations ou former simplement des motifs ornementaux, que l'on peut imaginer en métal, pour donner de l'éclat à cette cuirasse de tissu.

Les détails du costume ne nous permettent pas de préciser la date de ce graffite, mais la coiffure du personnage nous fournit une indication. Suivant les modes, la coiffure romaine a varié. Nous savons en effet, d'après des représentations, qu'Auguste, Tibère, les petits-fils d'Auguste portent les cheveux courts et ramenés sur le front. Sous les Flaviens, les « boucles artificielles sont petites et très nombreuses, les sculpteurs les rendent à la virole »[2]. Sous les Antonins, les boucles sont encore épaisses et serrées, mais les monnaies de Trajan nous le montrent les cheveux lisses et ramenés sur le front en longues mèches. Dès le milieu du IIe siècle ap. J.-C., à la cour de Marc Aurèle, la mode est aux cheveux tondus, presque ras. Cette mode se perpétue jusqu'à la fin du siècle et au Bas-Empire la coiffure masculine est plate, arrondie autour du visage.

Cette évolution chronologique de la coiffure nous inclinerait à attribuer à ce graffite une date approximative entre 69 et 98 ap. J.-C. Mais cette affirmation n'est pas absolue, puisqu'il faut compter avec la liberté de l'artiste, qui peut ne pas suivre la mode.

D'autre part, les vases à déversoir se rencontrent dans la deuxième moitié du IIe siècle et dans la première moitié du IIIe[3].

Il semble donc que, malgré la coiffure qui serait une survivance, on peut dater ce tesson du IIe siècle ap. J.-C.

Un tesson de mortier de forme 45, trouvé à Lezoux[4] et conservé au Musée de cette localité, porte aussi un graffite fait avant cuisson, sur le bord extérieur. Il s'agit d'un arrière-train d'animal, sans doute un cheval, qui aurait pour selle un tapis ; la cassure du tesson laisse supposer la jambe d'un cavalier (fig. 2).

La comparaison des deux tessons nous montre une même technique dans le modelé des volumes par hachures parallèles, même goût du fleuron (extrémité du fouet et articulation de la jambe du cheval), mêmes maladresses aussi dans l'anatomie, et pourtant les deux dessins expriment bien le mouvement. La concordance entre ces points de détails nous fait penser que les deux graffites ont été

(1) Cagnat et Chapot, *Manuel d'archéologie romaine*, t. II, p. 218 ; Oswald, *Index of Figure-types of terra sigillata*, fasc. III, nos 1105-1125.

(2) Cagnat et Chapot, *op. cit.*, t. II, p. 385.

(3) Oswald, *Introduction to the Study of terra sigillata*, p. 216.

(4) Fouilles du Comité archéologique de Lezoux.



Fig. 2. — Tesson du musée de Lezoux.

exécutés par le même artiste. Et puisque le tesson du Musée de Lezoux a été trouvé sur place, celui du Musée de Clermont doit provenir d'une officine établie à Lezoux. Il ne s'agit pas du même récipient puisque la moulure inférieure n'est pas la même sur les deux tessons.

Christiane Marandet.

Inscriptions nouvelles de la région en face de Valence

1. Table en molasse dure découverte en 1959 à **Mauves** (Ardèche), dans les coteaux de Saint-Joseph, réutilisée dans une construction aujourd'hui en ruine. Les coteaux de Saint-Joseph se trouvent sur la limite des cités de Vienne et de Valence. La pierre n'est qu'un fragment, incomplet de tous les côtés (fig. 1). Haut. 0 m. 45, larg. 0 m. 55, épais. 0 m. 12. Très belles lettres, haut. 0 m. 07. Restitutions de A. Blanc. (Fig. 1-2).

- - - *pra*] *efe* [*cto fabrum*] - - - /
[*IIIvir(o) loc(orum) publi*]*c(orum) persequ*
[*endor(um)* [*IIviralibus* /
ornamentis or]*nato flam*[*ini divi Augusti*] /
[*item flamini*] *virtut(is)* <martelage> /
- - - *om*[*nium postulatione et consensu*]

De la ligne 1 on ne distingue que le bas des lettres EFE. La restitution *praefecto fabrum* peut paraître hardie mais est assez vraisemblable. D'après la suite du *cursus*, cet anonyme appartenait à l'aristocratie provinciale qui ayant le cens de chevalier s'acquittait de son



Fig. 1. — Inscription de Mauves (fragments).

ETE

III·VIR·LOC·PVBLIC·PERSEQVEND·II VIRALIB

ORNAMENTIS·ORNATO·FLAMINI·DIVI·AVG

ITEM·FLAMINI·VIRTVTIS ?

OMNIVM

Fig. 2. — Inscription de Mauves (restitution proposée).

service militaire avec le grade de *praefectus fabrum*, officier supérieur de la légion, qui pouvait servir de titre d'entrée dans une administration de l'État. Bon nombre des *praefecti fabrum* viennois se sont, comme celui-ci, contentés d'une modeste carrière municipale.

L. 2 : *triumviro* (ou *procuratori*) *locorum publicorum persequendorum*. Cette surveillance des voies et, sans doute, l'aménagement des routes, est fréquemment mentionnée à Vienne (A. Allmer et A. de Terrebasse, *Inscriptions antiques de Vienne*, II, p. 182. *C.I.L.*, XII, 1669, 1670, 2249, 2608). Sur quinze inscriptions, quatre seulement proviennent de la ville ; les onze autres proviennent des limites du territoire de la cité. Les titulaires en étaient évidemment de grands propriétaires de la région qu'ils étaient chargés de surveiller.

L. 2-3 : [*IIviralibus ornamentis or*]NATO. La même formule, attribution du *duumvirat* honoraire, se rencontre à Valence (C., XII, 1750). Même ligne : FLAM[*ini divi Augusti*]. Les flamines d'Auguste puis du divin Auguste apparaissent souvent dans les inscriptions de Vienne[1].

L. 4 : [*item flamini*] VIRTUT[*is*] (puis martelage, peu explicable à moins qu'il ne faille supposer le nom de Domitien). C'est le titre qui devait figurer dans une inscription de Grenoble (C., XII, 2238) aujourd'hui disparue et copiée autrefois. A la l. 2 de cette inscription, après la restitution du titre de *flamini*, figurent les lettres IV..T que le *Corpus*, suivant Allmer (*Inscr. de Vienne*, II, p. 226) a lues IV[*en*]*t(utis)*, indication qui se rencontre souvent à Vienne. *D. Julius Capito*, par exemple, ancien *praefectus fabrum*, et *procurator locorum publicorum persequendorum*, est *flamen Juventutis*[2]. Il paraît préférable de faire de la lettre *I* la fin de *flamin*[*i*] et de lire V[*ir*]*t(utis)*. Ici, en tout cas, le groupe *Virtut...* est parfaitement net ; il s'agit bien d'un culte de la Vaillance. On rencontre à Vienne plusieurs mentions d'un culte de Mars dont le flaminat

(1) Flamines d'Auguste : *C.I.L.*, XII, 2249, 2349, 2608 ; du divin Auguste : 1872, 2605.

(2) *C.I.L.*, XII, 1869, 1870 ; autres flamines de la Jeunesse : 1783, 1902.

est parfois lié à celui de la Jeunesse[3] ; il est très vraisemblable, comme le supposait déjà E. Desjardins[4], que celui de *Virtus* l'ait été également. Une lacune considérable, au moins 20 lettres, après *Virtutis* permet de supposer que le personnage avait exercé d'autres flaminats. On trouve en Narbonnaise plusieurs mentions, non pas sans doute d'un flaminat de *Virtus*, mais de collèges qui ne paraissent pas étrangers à un culte de Mars : à Narbonne, *Collegium Honoris et Virtutis* (C., XII, 4371) ; à Arles, une inscription récemment reconstituée par M. F. Benoit, des fragments recueillis parmi les débris jetés dans le crypto-portique nomment un ancien militaire qui devait être un fidèle de Mars *ex collegio Honoris et Virtutis*[5].

L. 5 : Il ne reste que le groupe OM. On ne peut songer à la formule *omnibus honoribus apud suos functo* puisque viennent d'être rappelés les titres du personnage. Je propose donc la restitution d'une formule également courante : om[*nium postulatione et consensu*].

2. **Soyons** (Ardèche).

Fragment d'une grande dalle de calcaire encastrée dans le mur de la cure de Soyons. Aujourd'hui au Musée de Soyons.

Hauteur : 0 m. 24 ; largeur : 0 m. 11.

Très belles lettres, hauteur : 0 m. 08.

. . . .]EI[. . ./. . .]AE [. . ./. . .]V[. . .

3. Fragment de tablette de marbre, autrefois encastrée dans le mur d'une maison, aujourd'hui au Musée de Soyons.

Longueur : 0 m. 28 ; largeur : 0 m. 14.

Lettres de basse époque, hauteur : 0 m. 030 à 0 m. 035.

DVLCIO [. . ./BISSEN [. . ./
NVNCC [. . ./SI I [. . .

Il s'agit de l'épitaphe d'un enfant âgé de 12 ans (*bisseni*, deux fois 6 ans). Une cannelure à gauche de l'inscription.

(3) Flamines de Mars : *C.I.L.*, XII, 1899, 2236, 2430, 2536, 2600, 2613.

(4) *La Table de Peutinger*, étude de la carte de Gaule et de celle d'Italie (1869), p. 46, nº 3.

(5) *Gallia*, XII, 1953, p. 109-110 ; *Année épigr.*, 1954, nº 104.

4. Fragment de tablette en calcaire. Elle se trouvait encastrée dans un mur au-dessus d'une porte dans la rue principale, aujourd'hui au Musée de Soyons.

Longueur : 0 m. 15 ; largeur : 0 m. 12.

Lettres de basse époque, hauteur de 0 m. 035 à 0 m. 040 :

. . . . in XPI *nomin*]E REQV[*iescit*. . .]
. . . *bone m*]EMOR [*ae*. . .]
. . .]LAIS [. . .

Ligne 2 : R et I liées.

5. Fragment de tablette de marbre, elle se trouvait encastrée dans un mur au-dessus d'une porte dans la rue principale, aujourd'hui au Musée de Soyons.

Longueur : 0 m. 15, largeur : 0 m. 10.

Lettres de basse époque, hauteur : 0 m. 030 à 0 m. 035.

. . .]AISADEP [osita. . ./. . .]SENGVESN....
. . . . . *aisa dep*[*osita*. . . .

Le *C.I.L.*, XII, 2659 faisait une seule inscription des deux fragments précédents, il s'agit en fait de deux inscriptions distinctes.

6. Petit autel en calcaire avec couronnement ; la base manque. (Fig. 3).

Conservé depuis de longues années au château

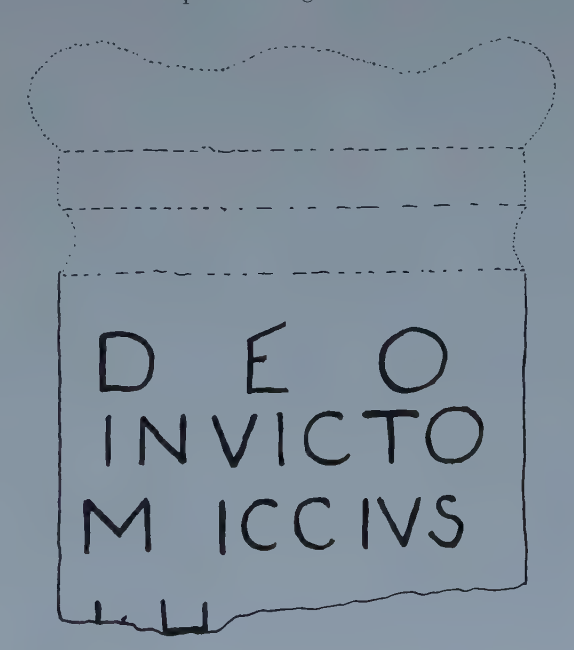


Fig. 3. — *Montéléger*. Petit autel à Mithra.

de Montéléger (Drôme), aujourd'hui au Musée de Valence.

Hauteur : 0 m. 50, largeur 0 m. 42,

Hauteur 0 m. 50, largeur 0 m. 42, épaisseur 0 m. 15.

Mauvaises lettres hauteur 0 m. 045.

DEO/INVICTO/M(arcus)ICCIVS/I Ḥ

Il s'agit vraisemblablement d'une dédicace à Mithra, des formules analogues sont connues[6].

Le nom *Iccius* est assez fréquent dans la région[7].

C'est le deuxième autel dédié à Mithra découvert dans la cité de Valence, le premier[8] est aujourd'hui conservé au Musée Dauphinois à Grenoble.

7. Tablette funéraire découverte en 1956 à **Lambres**[9], commune de Divajeu (Drôme). Lambres était autrefois dans le diocèse et sur la limite des cités de Die et Valence. L'inscription aurait été trouvée au siècle dernier avec d'autres sculptures gallo-romaines dans les ruines de l'ancienne chapelle romane Saint-Lambert (aujourd'hui reconstruite en faux gothique). Depuis cette date, elle servait de marche d'escalier dans le jardin de la cure.

Dalle en molasse très usée. En place (fig. 4).

Hauteur : 0 m. 72, largeur : 0 m. 47, épaisseur : 0 m. 21. Complète au sommet, incomplète sur les trois autres côtés. La première ligne est gravée sur une moulure. Hauteur des lettres, 1re et 2e lignes : 4 centimètres, autres lignes : 3 centimètres. Des points triangulaires séparent les mots. [Commentaire de A. Blanc et H. Desaye].

...ṃemorị.../...ịus Dẹc.../...ḷịụṣ·Decoratụ.../.... situs·securạ.../... ṃ·iuuenili·cọ .../... emoratus·inc̣.../...s· praetextae·t.../...ṭus·quibus·esṭ .../...citis·laeto·p̣.../...ri·centonaṛ.../...ṭe·simul·dec.../... ạncta·firm.../... ṛis·roseas·a..../.../

Nous n'avons qu'une partie des lignes de

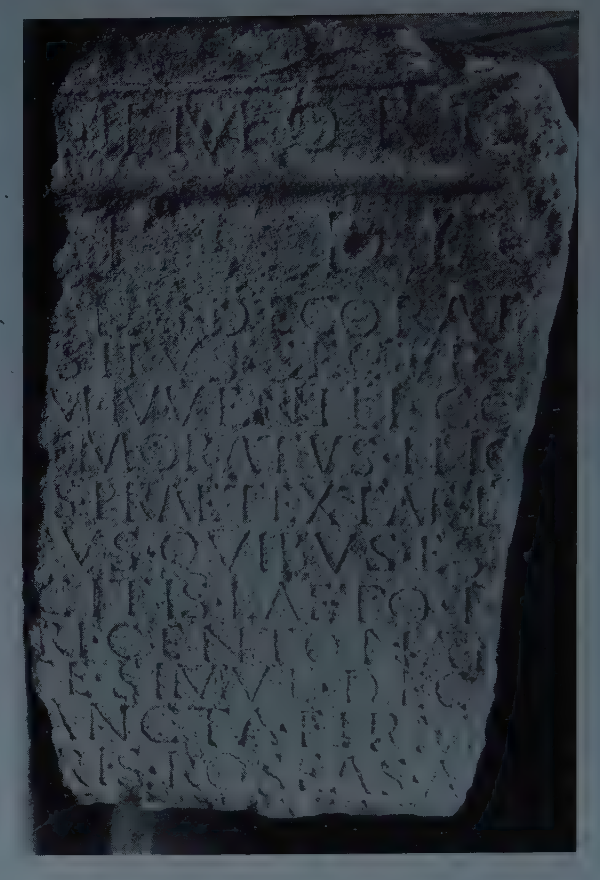


Fig. 4. — Inscription de Lambres.

l'inscription qui devait se prolonger. La restitution a été tentée par A. Blanc :

1. [*Dis Manibus et*]memori[*ae aeternae*
2. [*Iul*]ius Dec[*oratus*]
3. [*Iul*]ius Decoratu*(s)*
4. ...[*depo*]situs·secur[*a quiete*]
5. ... *m*.juvenili·co[*rde*]
6. ...emoratus·inc...
7. ...s·praetexta*e*
8. ...*t*us·quibus·*est*
9. ...ci*t*is·laeto· p*(atre?)*
10. ...ri·centonar *(ii)*
11. ...te·simul·dec*(urio)*
12. ...*s*]ancta·firm...
13. ...ris·roseas·a...
14. reste le haut de lettres illisibles.

L. 2 : première lettre réduite à une haste.

L. 6 : *inc̣*- ou *inọ*-.

L. 7 : dernière lettre : *p̣* ou *f̣*.

L. 9 : *p̣* : lettre peu certaine.

(6) *C.I.L.*, III, 4417, 4419 et sup. 11108, 11150 ; *C.I.L.*, V, n° 5116, *C.I.L.*, XIII, 5236, 5262 ; *C.I.Rh.*, 1720. — F. Cumont, *Textes et monuments figurés relatifs aux mystères de Mithra*, I, nos 493 à 507.

(7) Montbrun-les-Bains (Drôme) : Espérandieu, *I.L.G.N.*, 253 ; Nîmes, *C.I.L.* XII, 5494.

(8) Espérandieu, *I.L.G.N.*, 258.

L. 10 : dernière lettre réduite à une haste. Lettres du IIIe ou IVe siècle.

L. 1 : Formule du type *d(is) m(anibus) et memoriae aeternae* ou, simplement, *memoriae aeternae*. Ces formules initiales apparaissent, à partir de la deuxième moitié du IIe siècle[9], surtout dans les épitaphes de la région de Lyon. On les rencontre assez souvent à Valence, où l'influence lyonnaise a été importante sous l'Empire[10]. Elles ont pénétré jusqu'aux confins des plaines du Rhône et du territoire montagneux des Voconces[11], mais demeurent exceptionnelles dans le Diois proprement dit, qui semble ainsi être resté à l'écart de l'influence lyonnaise[12].

La ligne 3 donne le nom du défunt : *-lius Decoratus-*. *Decoratus* est un *cognomen* bien attesté. On connaît un *C. Iulius Decoratus*, soldat de la deuxième cohorte prétorienne, dont le diplôme militaire, daté de 243, a été trouvé à Lyon[13]. Il n'est pas évident qu'il s'agisse du même personnage ou d'un parent ; il y a bien d'autres gentilices qui se terminent par *-lius*.

C'est aussi vraisemblablement le nom du défunt qui figurait à la ligne 2. Cette double mention peut s'expliquer facilement : à la deuxième ligne, les noms du défunt, sans être au génitif, devaient dépendre de *memoriae*, selon la rédaction habituelle des épitaphes. Mais, à la ligne suivante, commence un long texte d'un autre style, texte peut-être en vers, en tout cas d'allure littéraire et recherchée. La différence entre la formule épigraphique, rituelle pour ainsi dire, et l'éloge funéraire, conventionnel sans doute, mais plus libre, se marque d'ailleurs par une différence dans le format des lettres. L'épitaphe développée commence normalement par le nom du défunt au nominatif.

-lĭ̄ūs Dĕcŏrātŭ̄s pourrait entrer dans un vers dactylique, mais non *Iūlĭ̄ūs Dĕcŏrātŭ̄s*.

L. 4 : Il faut restituer une expression comme *positus secura quiete*, *positus*, au nominatif, se rapportantà *Decoratus*. *Positus*, *situs* sont fréquemment appliqués au mort dans l'épigraphie funéraire. Le repos sans tourments des défunts est souvent évoqué sur les épitaphes païennes[14]. *Secura quies* se rencontre plusieurs fois[15]. Le christianisme conservera ces formules[16], mais rien ne démontre le caractère chrétien de notre texte.

pŏsĭ̄tūs sēcūrā ... quĭ̄ētē pourrait entrer dans un vers dactylique.

La ligne 5 paraît faire allusion à la jeunesse du défunt. Décoratus s'est peut-être montré précoce par ses vertus ou ses talents. Un pareil éloge est d'ailleurs traditionnel[17]. Peut-être *...m iŭuĕnīlī cōrdĕ*, qui pourrait entrer dans un vers dactylique.

L. 6 : Sans doute *memoratus :* célèbre. *Mĕmŏrātŭ̄s īnc-* ne pourrait pas entrer dans un vers dactylique ; il faudrait *mĕmŏrātŭ̄s ĭ̄nō-*.

L. 7 : *Praetextae :* la toge prétexte : soit la toge des enfants — ce serait une nouvelle allusion à la jeunesse du défunt[18], soit celle des magistrats — ce serait alors un rappel des fonctions exercées par Décoratus. La première hypothèse me paraîtrait plus naturelle ici.

-... s prāetēxtāe pourrait entrer dans un vers dactylique, de même que, à la ligne 8, *-ūs quĭ̄bŭ̄s ēst*.

(9) Au IIIe siècle, la dédicace aux mânes tend à disparaître et *memoriae aeternae* à rester seul (J.-J. Hatt, *La tombe gallo-romaine*, p. 19).

(10) A. Blanc, *Gallia*, XV, 1957, p. 89 et H. Desaye, *op. cit.*, p. 63.

(11) *C.I.L.*, XII, 1723 (Aouste), 1720 (Puy Saint-Martin), 1701 (= *F.O.R.*, *App. épigr.* 5 *bis*, Saint Pantéléon).

(12) H. Desaye, *Les inscriptions romaines de la Drôme*, *Bull. Soc. arch. Drôme*, LXXIV, 1959, pp. 178-182.

(13) *C.I.L.*, XVI, 147.

(14) Les morts sont souvent qualifiés de *securi :* satisfaits par les rites funéraires, ils sont à l'abri des agitations du monde. — Cf. Cumont, *Recherches sur le symbolisme funéraire des Romains*, pp. 356-359.

(15) *Iam secura quies, nullum iam uitae periculum* (*C.I.L.*, III, 16463) ; *umbrarum secura quies animaeq(ue) pior(um)* (VI, 21846) ; *ut saltem recubans in morte requiescere posset/securaque iacens ille quiete frui* (VI, 25531).

(16) *Requies secura*, par exemple (Cumont, *op. cit.*, p. 386).

(17) *Pubertatis initia iuuenibi corde edidit, iuuentutis uitam maxuma exornauit gloria* (Bücheler, *Carm. lat. epigr.*, 116).

(18) On appelait, notamment, *decuriones praetextati* des fils de décurions admis encore enfants dans un sénat à titre purement honorifique (Allmer et Dissard, *Musée de Lyon*, *Inscriptions antiques*, II, p. 359).

L. 9 : Peut-être *laeto patre :* le père du défunt se réjouissait des succès obtenus ou promis par celui-ci.

-citīs lāetō pătrĕ pourrait entrer dans un vers dactylique.

L. 10 : mention de *centonarii*. Vraisemblablement une de leurs corporations avait reçu Décoratus dans son sein. On pense à : *corpori centonariorum*, mais cette restitution du premier mot ne s'impose pas.

Des *centonarii* sont attestés en plusieurs endroits de Narbonnaise, et notamment à Vaison[19]. A Lyon, leur corporation est bien connue, et il n'y aurait rien d'étonnant que ce soit de ces derniers qu'il s'agisse ici.

Cēntōnārĭōrŭm ne peut entrer dans un vers dactylique, mais *cēntōnārĭŭs* ou *cēntōnārĭŭm* pourraient y figurer.

L. 11 : *Simul dec-* : le défunt a pu être, *en même temps*, *decurio* ou *decurialis* dans une municipalité ou dans un collège. *Dĕcŭrĭo* et *dĕcŭrĭālīs* n'entrent pas dans un vers dactylique. Mais *dec-* peut être tout simplement le début de *Decoratus :* le défunt, par exemple, aurait été inhumé *en même temps* qu'un parent[20]. *Sĭmŭl Dĕcŏrātŭs* pourrait entrer dans un vers dactylique.

L. 12 : *Sancta* est un adjectif qui s'applique à une proche parente, notamment à une épouse. *Firm-* serait peut-être le nom de cette femme. En tout cas, à cette ligne, on semble revenu à la famille du défunt. Pour la scansion, il faudrait *sancta* à l'ablatif.

L. 13 : *Roseas :* il s'agit là d'un adjectif qui n'est guère employé qu'en poésie, ce qui correspond bien au caractère littéraire du texte. Bien plutôt qu'une allusion au jeune homme ou à la jeune fille qui passe comme une rose[21], bien plutôt qu'une allusion à la rougeur des joues juvéniles[22], il s'agit d'une offrande de roses sur la tombe du défunt : offrande



Fig. 5. — Inscription du Pouzin. *C.I.L.*, XII, 2664.

rituelle, bien attestée par l'épigraphie[23], qui se faisait en particulier aux fêtes des *Rosalia*[24]. Quelquefois on souhaitait simplement dans l'épitaphe que des fleurs poussent près du tombeau[25]. *-rīs rŏsĕās* pourrait entrer dans un vers dactylique.

(19) *C.I.L.*, XII, 1282.

(20) *Heu simul hic nata et genetrix functaeq(ue) sitaeq(ue)* (*C.I.L.* III, 4346) ; *hic iacet exanimis tumulis Aelia Sabina/cum sua nata simul* (VI, 10971) ; *namque simul posita est fatoque tenetur eodem* (VI, 25427) ; femme avec son mari) ; *inque eo suo tempore de simul cum ea concluderet* (VIII, 682).

(21) *C.I.L.* XI, 6080.

(22) Bücheler, 1399.

(23) *Et foueas aeui monumentum tempore grato/ roscida si rosula seu grato flore amaranthi* (*C.I.L.* III, 754) ; *uicinas mihi carpe rosas* (III, 4185) ; *rosis, ueris honore, nouis/et saepe inferio uino celebrate sepulcrum* (Bücheler, 1244).

(24) E. Galletier, *Étude sur la poésie funéraire romaine d'après les inscriptions*, p. 36.

(25) *O mihi si superi uellent praestare roganti/ ut tuo de tumulo flos ego cerna(m) nouum/crescere uel uiridi ramo uel flore amaranti/uel roseo uel purpureo.*

Je tiens à remercier M. H. Desaye qui a fait de très longues recherches, particulièrement dans l'ouvrage de Bücheler pour apporter quelques lumières dans la lecture de cette inscription. La trouvaille de l'inscription est signalée par M. A. Bruhl dans *Gallia*, XVI, 2, 1958, p. 384, *Informations*.

8. **Le Pouzin** (Ardèche).

Les collections du Dr Lamotte étaient introuvables depuis de nombreuses années, lorsque les travaux de déblaiement après les bombardements de 1944 permirent de mettre au jour trois inscriptions dans la cave des écoles détruites.

Il s'agit de *C.I.L.*, XII, 2665 et 2664 ; cette dernière a été brisée à la base au cours du bombardement. A la 5e ligne la lettre S est ajoutée au nom MAS/CELLIO (fig. 5).

Fragment représentant l'angle droit d'une table calcaire trouvée avec les autres inscriptions.

Hauteur : 0 m. 28, largeur : 0 m. 18, hauteur des lettres : 0 m. 03.

d(iis)[M(anibus)/...[AGILLI/
...[Ṃ NERTI/...

André Blanc.

Inscriptions nouvelles de la Drôme

A) Corrections a l'*Appendice épigraphique* de FOR. XI, *Drôme* (p. 133 et suiv.).

Arrondissement de Die :

12. — Transporté chez M. Court, rue des Casernes, à Die.
L. 2 : lire : *P*[*ert.*], au lieu de : *P*[*art.*].
13 *a)*. — L. 2 : lire : *cum*, au lieu de : *um*.
16. — Après *Carilla*, ajouter : /.
44. — L. 2 : lire : *Vic̣*[*tori*]/, au lieu de : *Vic̣*[*ori*]/.
64. — Lire : *petit bloc ou table de pierre*, au lieu de : *stèle.*

Texte non du IIIe, mais du Ier siècle, comme le montrent le nom du défunt au datif et la disposition des moulures, le champ épigraphique se trouvant en creux par rapport à la bordure de la pierre (photographie, *Gallia*, VIII, 1950, p. 134). A ce propos, signalons qu'il faut vraisemblablement attribuer au Ier siècle un certain nombre d'inscriptions de Die présentant les mêmes caractéristiques, par exemple *C.I.L.* XII, 1624 (stèle à fronton triangulaire), 1625 (plaque de pierre ; 6 ligatures, dont une de 3 lettres), 1666 (plaque de pierre, de facture médiocre ; le champ épigraphique n'est pas en creux) — inscriptions de dimensions et parfois d'apparence modestes.

64 *bis*. — Lire : *fragment de tablette de pierre*, au lieu de : *fragment de stèle.*

Ajouter aux dimensions : *L* : *0,60*. Supprimer, dans les indications de hauteur des lettres, le second *0,07*.

L. 1 : lire : *Iul(io)*, au lieu de : *Iulio*.

84. — L. 2 et 3 : lire : *b*<*a*>*ealissimo*/*Caesa*-[*r*]*i*/, au lieu de : *b*<*a*>*e*[*a*]*tissimo*/*Caesa*[*ri*]/.

86. — Lire : *L. 6-7*, au lieu de : *L. 7-8*, et *-belissimis*, au lieu de : *-bilissimis.*

Arrondissement de Valence :

71 (p. 147). — Une étude renouvelée par M. A. Blanc du dessin qui a conservé l'inscription lui a permis de reconnaître, au-dessous de la deuxième ligne, la partie supérieure des trois lettres LEG et de X, début, sans doute, du numéro de la légion.

B) Nouveaux textes lapidaires de l'arrondissement de Die.

1. — *Fragment d'inscription* trouvé au début de l'année 1959 par MM. Poirier, sous-préfet de Die, Burckard et Jégoudez, respectivement archiviste et architecte départementaux, à **Crupies** (canton de Bourdeaux), encastré dans un mur de la ferme de M. Léon Jullian, non

uiolaeque nitore (*C.I.L.* VI, 18385) ; *et cingant suaues ossa sepulta rosae* (VI, 20466) ; *cui pruor ut cineres sint... sinique rosae*, (IX, 3184 ; cf. VI, 9118).

loin de l'ancienne église Saint-Jean. Inscription incomplète à gauche et à droite. Elle n'a jamais comporté qu'une seule ligne. Lorsqu'on a retaillé la pierre en 1565 — la date y est portée — pour la transformer en linteau de porte ou de fenêtre, les moulures supérieures et inférieures ont été bûchées et on a établi, en bas, un chanfrein. — H. : 0 m. 37. L. : 1 m. 15. Ép. : 0 m. 25. H. des L. : 0 m. 15. — Pierre calcaire. — En place (fig. 1).

... Volt(inia)·Lepi[do]...

Lettres du Ier siècle.

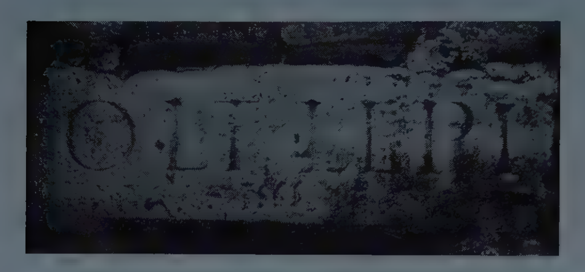


Fig. 1. — Crupies. Fragment d'inscription.

Tribu et *cognomen* d'un défunt. *Lepidus* est un surnom déjà connu. Quant à la tribu *Voltinia*, on sait que c'est celle où s'inscrivaient les Voconces citoyens romains[1].

La ligne unique du texte devait indiquer également au moins le prénom, la filiation et le gentilice du personnage, ce qui suppose une inscription d'une longueur assez considérable ; on n'en possède guère plus que le tiers.

Une pareille ampleur, jointe à la perfection des lettres, permet de rapporter ce texte au Ier siècle de notre ère, et plutôt à son milieu qu'à sa fin.

L'épitaphe était ainsi inscrite sur une longue surface moulurée, qui devait former une sorte de linteau, de frise ou de bandeau sur la façade d'un tombeau important. Depuis longtemps on avait remarqué que les Voconces diois avaient aimé ces épitaphes monumentales toutes en longueur[2]. On en connaît dans la région une dizaine d'exemples, dont une bonne partie remonte au Ier siècle de notre ère[3]. On peut noter qu'à cette époque les épitaphes dioises sont aussi bien inscrites sur ces belles et longues frises que sur de simples plaques de pierre, de facture souvent médiocre.

Sur notre fragment, le nom du défunt était vraisemblablement au datif, selon l'habitude de l'époque. Ce défunt devait être propriétaire d'un domaine dans la région de Crupies, probablement de la *villa* sur laquelle s'est édifiée plus tard l'église Saint-Jean et dont on a retrouvé quelques modestes vestiges à proximité : pierres sculptées, bronzes de Vespasien, de Crispine et de Caracalla.

Il est intéressant de voir, en cette partie du Val-Bourdeaux assez éloignée des grandes routes, un établissement romain bien attesté au Ier siècle de notre ère.

Crupies avait déjà livré une épitaphe du IIIe siècle dédiée sous l'*ascia*[4].

2. — *Stèle* trouvée à **Die** le 12 juillet 1957 par les ouvriers travaillant à la restauration des remparts romains. Elle servait de base à un pilier, qui en cachait presque entièrement le texte, dans la serre de l'hôpital, à proximité même du rempart. Retaillée en haut et en bas ; moulures à gauche et à droite. — H. : 0 m. 26. L. : 0 m. 59. Ép. : 0 m. 18. H. des L. : 0 m. 036. — Pierre calcaire. — Au musée municipal (fig. 2).

D(is) M(anibus)/Gratillae Ci/dionis f(iliae)/ Toxophorus/uxori/

Hedera après *uxori*. Lettres du IIIe siècle : A de forme ⅄, F de forme Iᶜ ; ce dernier type se rencontre assez fréquemment en Gaule et en Germanie.

On connaissait déjà à Die le *cognomen* latin *Gratilla*[5]. Les *cognomina* féminins en *-illa* semblent d'ailleurs avoir été à la mode dans la cité, où l'on en compte une douzaine[6].

(1) *C.I.L.*, XII, 1579, 1661, *F.O.R.* XI, *App. épigr.*, 65, etc.

(2) Allmer, *Inscriptions diverses*, *Bull. Soc. arch. Drôme*, 1873, pp. 188-189.

(3) H. Desaye, *Les inscriptions funéraires des Voconces de Die*, *Rhodania*, *XXIe congrès (Vals-Aubenas)*, 1956, I, p. 64.

(4) Espérandieu, *Inscr. lat. de la Gaule Narbonnaise* (*I.L.G.N.*), n° 254.

(5) *C.I.L.*, XII, 1644 (= *F.O.R.* XI, *App. épigr.*, 22, p. 136).

(6) *C.I.L.*, XII, 1562, 1569, 1616, 1629, 1661, 1663, 1664, 1679, 1683, 1715, 1723 ; *I. L.G.N.*, 236.

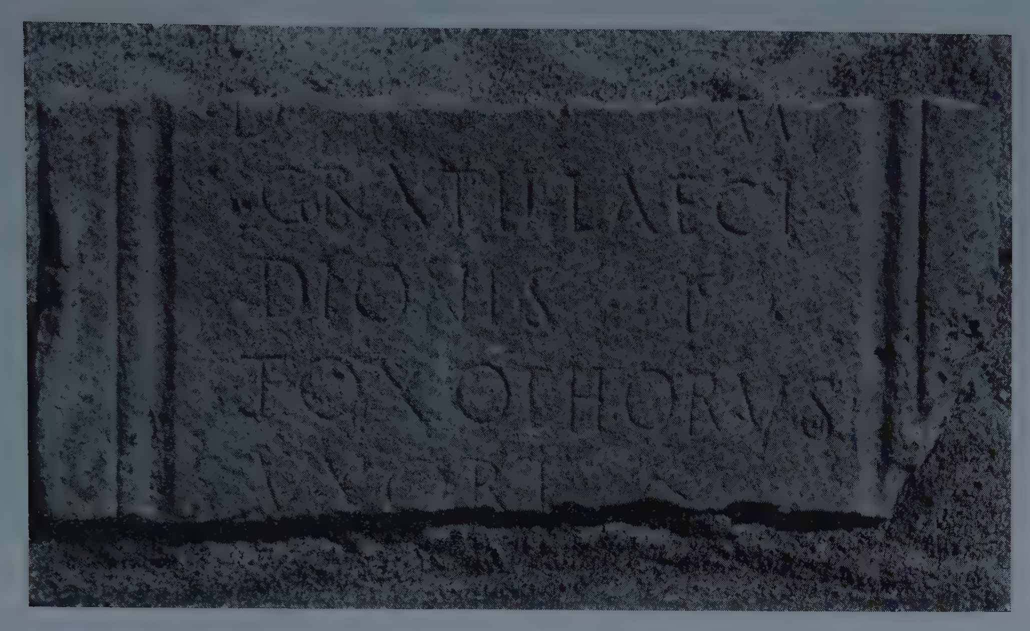


Fig. 2. — Die. Épitaphe de Gratilla.

Le surnom *Cidio* paraît inédit. On peut du moins en rapprocher des *nomina* ou *cognomina* comme *Cidius*, *Cido*, *Cidionius*, que nous fait connaître l'épigraphie. — *Cidius* est bien attesté par une inscription de *Tres Tabernae*[7]; c'est peut-être le nom qu'on retrouve dans un texte de la région de Minturnes, si du moins il faut lire *Cidi* plutôt que *Cipi*[8]. — *Cido* figure comme *cognomen* sur une épitaphe de la province d'Afrique[9]. — Quant à *Cidionius*, le plus proche philologiquement de notre *Cidio*, il est bien établi par une épitaphe d'Arlon[10]. On peut se demander si ce ne seraient pas là des noms d'origine celtique. Cela semblerait d'autant plus vraisemblable que, à Arlon comme à Saverne, *Cidionius* et *Cidius* figurent sur des épitaphes en même temps que des noms indigènes[11]. En tout cas, ces deux textes, il est intéressant de le remarquer, proviennent l'un et l'autre de la Gaule Belgique.

Si *Cidio* est bien d'origine celtique, notre inscription nous permet de saisir le passage, d'une génération à l'autre, de l'onomastique indigène à l'onomastique latine. Trois autres textes de la cité des Voconces (Diois) nous font assister à un pareil changement[12]. Deux de ces textes nous prouvent que le mouvement était commencé au Ier siècle de notre ère, et l'épitaphe de *Carilla* tendrait à nous montrer qu'il n'était pas terminé au IIIe. Remarque piquante : sur quatre exemples d'abandon de l'onomastique indigène, trois concernent des filles !

Toxophorus est un *cognomen* d'origine grecque[13]. Et, de fait, l'adjectif τοξοφόρος est bien attesté en grec, mais il semble bien

(7) *C.I.L.*, XIII, 6001 : *D(is) M(anibus)/Diu/ixte M/aterni (filiae)/Cidiu/s mar(itus) ; / (Dis Manibus) Sex/toci/ Cidi/us pa/ter.*

(8) *C.I.L.*, X, 6026 ; *Cipius* est un gentilice assez répandu.

(9) *C.I.L.*, VIII, 14819.

(10) *C.I.L.*, XIII, 3991 : *D(is) M(anibus)/Cidionius Am[b/i]toutus s(ibi) u(iuus) f(ecit)/.*

(11) HOLDER, *Altceltischer Sprachschatz* cite Κιδήριος, correction pour Βιδόριος ou Βιδήριος, chef gaulois de l'armée de Brennos en 277 avant J.-C. mentionné par POLYEN, *Stratagèmes*, 4, 6, 17. Rappelons que dans les troupes de Brennos semblent s'être trouvés bon nombre de chefs belges (J. HUBERT, *Les Celtes depuis l'époque de la Tène*, pp. 80-81).

(12) *C.I.L.*, XII, 1570, 1625 (Ier siècle), *F.O.R.* XI, *App. épigr.*, 64 (Ier siècle).

(13) Rien ne permet d'affirmer que *Toxophorus* soit en rapport avec le peuple des *Toxandri* (PLINE L'ANCIEN, VI, 17) et la région de la *Toxandria* (AMMIEN MARCELLIN, XVII, 8, 3), dans la Gaule Belgique également.

qu'il n'ait jamais encore été signalé comme nom propre, du moins dans l'onomastique latine.

Un *cognomen* aussi insolite ne peut avoir été pris au hasard ; il semble avoir eu une signification précise, mais difficile à déterminer. Plusieurs hypothèses doivent être envisagées.

On pourrait tout simplement imaginer que *Toxophorus* était un expert dans le maniement de l'arc, notamment à la chasse[14]. L'objection se présente immédiatement : pourquoi un surnom grec, et surtout un surnom grec poétique ?

Τοξοφόρος est en effet l'épithète homérique d'Apollon ou d'Artémis[15]. Des poètes l'ont appliquée à Héraklès ou à des peuples[16], mais elle ne paraît que rarement en prose. Si Hérodote emploie οἱ τοξοφόροι comme nom commun[17], le grec préfère dans ce sens οἱ τοξόται. Τοξοφόρος, par rapport à τοξότης, garde la même résonance poétique que *sagittifer* par rapport à *sagittarius*.

Pour la même raison, il faut renoncer à faire du mari de Gratilla un soldat du corps auxiliaire des archers, que le grec en effet appelle régulièrement τοξόται[18]. D'ailleurs, dans ce cas, on aurait sans doute rappelé la qualité de soldat ou d'ancien soldat du personnage.

Il paraît plus intéressant de rapprocher *Toxophorus* d'autres surnoms grecs qui sont formés avec le même suffixe et qui semblent avoir eu une valeur religieuse, comme *Anubophorus*, *Carpophorus*[19], *Elpidephorus*, *Nicephorus*, *Onesiphorus*, *Phosphorus*, *Telesphorus*...[20].

On ne saurait trop rappeler quel centre religieux important fut *Dea Augusta Vocontiorum* à la fin du IIe et au IIIe siècle : sept autels tauroboliques évoquent le culte de la Mère des Dieux[21], qui revêtait parfois des formes particulièrement solennelles. *Isis* et *Liber Pater* y avaient également leurs fidèles[22]. De nombreux Voconces (Diois) ont porté des noms religieux : en se fondant sur la liste donnée par J.-J. Hatt, on en recense une cinquantaine, appartenant à une soixantaine de personnes.

On peut se demander si *Toxophorus* ne ferait pas allusion à des fonctions exercées par le personnage dans des cérémonies religieuses, où il aurait figuré avec un arc ou des flèches. On sait le rôle que jouaient dans le culte de Cybèle, et notamment dans les processions, les *dendrophori* et les *cannophori*[23]. Or, si les dévots qui faisaient partie de ces confréries ne semblent pas avoir reçu un surnom personnel de leurs fonctions liturgiques, il est possible que le *cognomen Doryphorus*, attesté en Gaule[24] et ailleurs, ait fait allusion à un rôle de figuration dans les cérémonies métroaques.

Nous savons qu'en 187, aux Hilaries, Maternus et ses complices, voulant assassiner Commode, s'étaient travestis en *doryphori*, et l'on a supposé que ces *doryphori* étaient les Corybantes, armés de la lance et du bouclier, gardes de la Grande Mère[25]. En tout cas, la traduction latine de *doryphorus* est *hastifer*[26]. Or les *hastiferi*, sortes de miliciens municipaux, participaient comme corporation au culte de Cybèle en Germanie[27].

A l'instar des *doryphori* ou *hastiferi* de la Mère des Dieux, il y avait peut-être, dans les cérémonies d'un culte mystique, des *toxophori*.

(14) Sur l'emploi de l'arbalète dans la chasse au cerf, voir la mosaïque de Lillebonne (J. AYMARD, *Essai sur les chasses romaines*, p. 334). — ESPÉRANDIEU, *Bas-Reliefs*, 1679, représente une arbalète et un carquois de chasseur.

(15) *Hymnes à Apollon*, XIII, 126 ; *Iliade*, XXI, 483.

(16) EURIPIDE, *Troyennes*, 804 ; PINDARE, *Pythiques*, V, 54 ; *Rhésus*, 32 ; *Anthologie*, *App.*, 73.

(17) I, 103.

(18) Article *sagittarii* (Cagnat) dans DAREMBERG-SAGLIO.

(19) *Carpophorus* est attesté à Sainte-Croix, près de Die (*C.I.L.*, XII, 1574).

(20) D'après le répertoire des noms religieux de la Gaule donné par J.-J. HATT, *La Tombe gallo-romaine*, appendice I.

(21) *C.I.L.*, XII, 1567, 1568, 1569 (= *B.R.*, 313), *I.L.G.N.*, 231 (= *B.R.*, 318, *F.O.R.* XI, *App. épigr.*, 12), *B.R.*, 315, 317, 320.

(22) *C.I.L.*, XII, 1562 et 1567.

(23) H. GRAILLOT, *Le culte de Cybèle*, ch. VII.

(24) *C.I.L.*, XII, 3010.

(25) HÉRODIEN, I, 10, 5 sqq. — Cf. GRAILLOT, *op. cit.*, p. 133. — Ces *doryphori* étaient peut-être tout simplement des gardes de corps, δορυφόρος, en grec impérial, pouvant signifier *prétorien*.

(26) Sur les *hastiferi*, voir GRAILLOT, *op. cit.*, pp. 278-281.

(27) *C.I.L.*, XIII, 7250 et 7317.

La supposition n'a rien d'invraisemblable, mais elle reste une supposition[28].

En tout cas, le rapport entre les flèches et les divinités astrales est bien établi. Les flèches sont les armes du Soleil ou de la Lune, dont elles symbolisent les rayons. Apollon, on l'a vu, est τοξοφόρος, ainsi qu'Artémis. Mithra peut lui aussi porter arc et carquois, ou ces attributs se trouvent près de lui[29]. Les bas-reliefs montrent très fréquemment le dieu lançant des flèches contre un rocher élevé, qui ressemble parfois à un nuage et d'où jaillit une source — illustration d'un mythe solaire : le dieu perce de ses rayons un nuage pour en faire descendre la pluie[30]. Attis lui-même, dès son introduction dans le panthéon romain, tend à devenir un dieu solaire[31]. L'Attis funéraire, s'adaptant aux coutumes locales, substitue au *pedum* l'arc, surtout en Germanie, où se manifeste une prépondérance de la religion astrale[32].

Il est possible que *Toxophorus* se soit mis sous la protection d'une divinité céleste, que ce soit le Soleil, Apollon, Mithra, Attis solaire, la Lune, Artémis ou Diane, comme l'ont fait les nombreux *Helius*, *Heliodorus*, *Apollinaris*, *Apollonius*, *Mithres*, *Attis*, *Artemidorus*[33]...

Cependant *Toxophorus* ne peut être, au sens strict, un nom théophore ; il ne rappelle pas directement le nom de la divinité, comme les autres vocables, il ne l'évoque qu'à travers un attribut, l'arc ou les flèches. Il faudrait donc admettre un rapport tout particulier entre les armes de la divinité et le personnage. C'est alors qu'on retrouve l'hypothèse émise tout à l'heure. Les divinités astrales prennent volontiers l'aspect de divinités chasseresses : les flèches de la lumière leur servent aussi à tuer les animaux. C'est évident pour Artémis. Quant à Attis, sous la domination romaine, il a supplanté en Occident Adonis, dont il a pris les instruments cynégétiques[34] ; l'arc des Attis funéraires de Germanie peut aussi bien être celui des dieux astraux que celui des chasseurs[35].

Toxophorus pourrait être un chasseur, mais, précision importante, un chasseur dévot, qui se serait mis sous la protection d'une divinité astrale et chasseresse comme Diane en lui empruntant son qualificatif le plus en rapport avec son activité. N'oublions pas le caractère sacré que revêtait la chasse dans l'Antiquité et dont témoignent les scènes représentées sur de nombreux sarcophages[36].

Diane *Tifatina* était honorée dans la cité des Voconces, au Pègue[37]. Une inscription de la région dioise nous atteste l'existence d'un *collegium uenatorum Deensium qui ministerio arenario funguntur*[38].

En dernière analyse, l'interprétation du *cognomen Toxophorus* reste incertaine, et l'on peut hésiter entre l'allusion à un rôle liturgique et l'allusion à une divinité astrale, peut-être chasseresse.

(H. Desaye, *Principales découvertes de l'arrondissement de Die en 1956-1957*, *Bull. Soc. arch. Drôme*, LXXIV, 1958, p. 52. *Gallia*, XVI, 1958, p. 383 : informations archéologiques de M. A. Bruhl)

4. — *Fragment de stèle* trouvé en juillet 1957 à **Die,** dans la serre de l'hôpital, en même temps que l'épitaphe de Gratilla. Amorce d'un fronton triangulaire en haut ; encadrement de moulures. Inscription incomplète à gauche et en bas. — H. : 0 m. 43. L. : 0 m. 25. Ép. : 0 m. 29. H. des L. : 0 m. 055 *(m)* et 0 m. 03 *(a)*. — Pierre calcaire. — Au musée municipal.

--- *ma/* ---

L. 2 : sommets de lettres illisibles.

5. — *Fragment d'inscription* encastré dans un mur à **Die,** au 4 de la rue Pailleuse. Pierre mutilée de tous côtés. — H. : 0 m. 14. L. :

(28) Peut-on alléguer, en faveur de cette hypothèse, le fait que les dadophores accompagnant Mithra portent parfois un arc, sur les bas-reliefs (Cumont, *Textes et monuments figurés relatifs au culte de Mithra*, I, p. 209, n. 2 ; II, monuments figurés, nos 235, 251 g.) ?

(29) Cumont, *op. cit.*, I, p. 161, n. 7 ; p. 183 ; II, monum. fig., nos 29, 69, 241 *bis*.

(30) *Ibid.*, I, p. 165.

(31) Graillot, *op. cit.*, pp. 44, 210, 212.

(32) *Ibid.*, pp. 471-472.

(33) J. J. Hatt, *op. cit.*, p. 51.

(34) Graillot, *op. cit.*, p. 211.

(35) *Ibid.*, pp. 471-472.

(36) Cumont, *Recherches sur le symbolisme...*, pp. 436 sqq.

(37) *C.I.L.*, XII, 1705.

(38) *C.I.L.*, XII, 1590.

0 m. 36. H. des L. : 0 m. 055 et 0 m. 047. — Pierre calcaire. — En place.

- - - iem - - - / - - - lo - - -

L. 1 : Première lettre réduite à une haste. Dernière lettre : début d'un *m* ou d'un *a*.

Lettres du IIIe siècle.

C) Nouveaux textes de l'Instrumentum domesticum

6. — Collection de Fontgalland, à **Die.** *Fond de poterie* en terre rouge vernissée avec l'estampille (la Graufesenque).

Damonus

F. O. R., XI, *App. épigr.*, 88A.

7. — *Fragment de lampe* trouvé en 1957 dans la partie orientale du plateau de Beaumes, à **Die,** lors des travaux de fondation de la villa de M. Didier, en même temps que des vestiges de murs, de nombreux fragments de céramique, des lampes des trois premiers siècles et une monnaie de Maximien Hercule César à moitié fondue par l'incendie. Fragment appartenant à la surface circulaire qui recouvrait le réservoir d'huile ; mutilé de tous côtés. — Dimensions : 0 m. 043 × 0 m. 035. Ép. : 0 m. 002. H. des L. : 0 m. 004. — Terre brune. — Dans la collection de M. Didier, à Die.

Ian(uarius)/Ca[p(ricornus)]/
Feb(ruarius)/Aqu(arius)/

Chaque mois, avec la mention du signe du Zodiaque correspondant, était inscrit dans un compartiment d'une bande circulaire qui entourait le couvercle du réservoir. Les lettres se lisaient de l'extérieur ; les mois se succédaient dans le sens des aiguilles d'une montre.

(H. Desaye, *Principales découvertes de l'arrondissement de Die*, *Bull. Soc. arch. Drôme*, LXXIV, 1958, p. 52. *Gallia*, XVI, 1958, p. 383 : informations archéologiques de M. A. Bruhl)

8. — *Fragment de brique* trouvé en mars 1956 par M. l'archiprêtre Bourquin à **Saillans,** au quartier de la Mure (rive gauche de la Drôme), dans la propriété de M. Weber, près du carrefour des routes de Bourdeaux et de Saint-Moirans, en même temps que d'autres débris. Estampille incomplète à gauche et à droite. — H. des L. : 0 m. 017. — A la cure de Saillans.

- - - ianu - - -

Vraisemblablement [*Clar*]*ianu*[*s*].

F. O. R., XI, *App. épigr.*, 88 E.

9. — *Fragment de brique* trouvé, en même temps que le nº 7, au plateau de Beaumes, à **Die,** dans les travaux de fondation de la villa de M. Didier. Estampille incomplète à droite. — Chez M. Didier, à Die.

Cic[ero f(ecit)]

F. O. R., XI, *App. épigr.*, 88 E (*Gallia*, XVI, 1958 p. 383 : informations archéologiques de M. A. Bruhl).

10. — *Fragment de rebord de vase* en terre commune rougeâtre trouvé en mai ou juin 1957 à **Die,** lors de travaux pour l'établissement d'un égout rue du Serre, près de l'angle de la rue Saint-Eymieux, en même temps que de nombreux autres fragments de céramique. Estampille appliquée sur le rebord horizontal de l'orifice. — H. des L. : 0 m. 007. — Collection Desaye, à Saillans.

rian

Sans doute [*Cla*]*rian*[*us*], mais, le rebord étant trop étroit, seules ont pu être imprimées les quatre lettres du milieu du mot.

11. — *Tuyau de plomb* trouvé à la fin de 1958 par MM. Cornet et Vignard à **Saou** (canton de Crest Sud), au quartier d'Aurouze, dans la propriété de M. André Rey, à 1 kilomètre environ de la sortie sud du village en direction de Bourdeaux. Le tuyau faisait communiquer deux bassins revêtus de mortier de tuileau. Il est formé par une plaque de plomb dont les deux bords ont été rapprochés et soudés ; on distingue encore bien le bourrelet de la soudure. L. du tuyau : environ 0 m. 60. Diam. extérieur : 0 m. 075.

Sur un des flancs du tuyau, marque estampillée, qu'on retrouve une seconde fois sur le flanc opposé. L'une des estampilles est incomplète à droite et l'autre à gauche. L'estampille complète, facile à restituer, devait avoir 0 m. 32 de longueur. — H. : 0 m. 03. H. des L. : 0 m. 025. — Chez M. Rey, à Saou. — Renseignements, estampage et clichés des inventeurs.

a) Careius· Veru - - - (fig. 3).

b) - - - s· Verus· ad· d f/ (fig. 4).

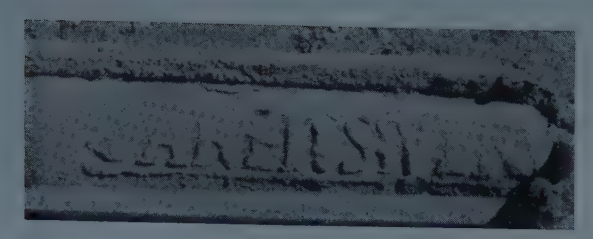


Fig. 3. — Saou. Marque estampillée du tuyau de plomb. (Cliché *Cornet-Vignard*).

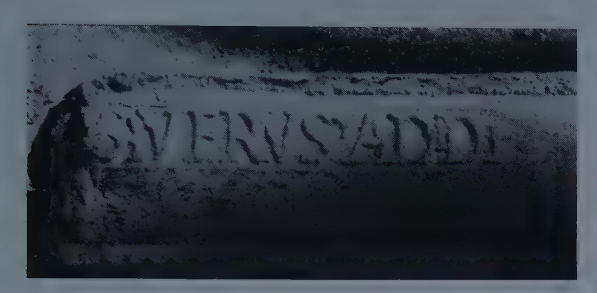


Fig. 4. — Saou. Marque estampillée du tuyau de plomb. (Cliché *Cornet-Vignard*).

Il faudrait donner à *adductorium* le sens, non attesté jusque-là, on doit le dire, d'*aquae ductus* ou de *deductorium*. *Adducere*, en tout cas, s'emploie bien dans le sens de : *amener de l'eau*[41]. *Fecit* aurait ainsi le nom de l'objet fabriqué pour complément[42].

Le nom antique de la ville de Die ne se rencontre sur les monuments que sous la forme *Dea Augusta Vocontiorum*[43]*;* mais, sur les tuyaux de plomb, on indique volontiers par une abréviation la localité où se trouvait l'atelier du fabricant[44].

La restitution *ad D(eam) f(ecit)* n'est pas non plus exclue.

D) Nouveaux textes lapidaires de l'arrondissement de Nyons

12. — *Fragments*, au nombre de trois, *d'une même inscription*, trouvés à **Nyons,** dans un pâté de maisons du Moyen Age près des

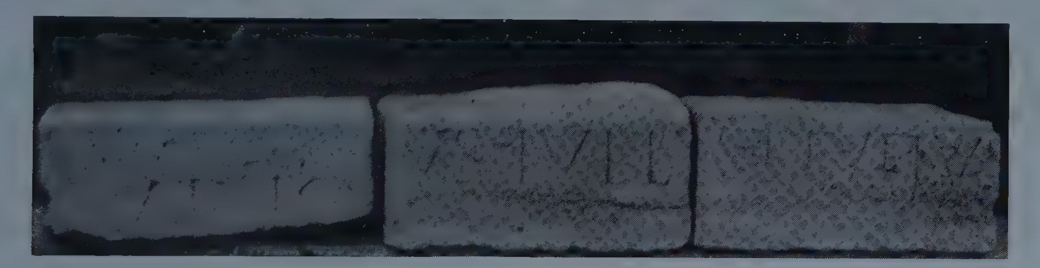


Fig. 5. — Nyons. Fragments d'inscription.

Points traités de façon décorative, par exemple en forme de petits rameaux ou de feuilles.

Careius Verus est le fabricant de l'atelier duquel est sorti le tuyau. Il ne semble pas avoir déjà été signalé comme *officinator*. Son prénom ne figurait pas sur l'estampille.

Careius est un gentilice attesté dans le Diois[39], ainsi que le *cognomen Verus*[40].

Les abréviations *ad d f* sont difficiles à interpréter, et c'est à simple titre d'hypothèse que nous suggérons la restitution : *ad(ductorium) D(eae) f(ecit)*.

anciens couvents et de la place du Foussat, au cours de travaux de démolition effectués par M. Valentin, vers 1957. Blocs sans ornements, retaillés (chanfrein sur le dessous de deux d'entre eux). — L. : entre 0 m. 45 et 0 m. 49. Ép. : entre 0 m. 175 et 0 m. 215, dans leur partie supérieure ; entre 0 m. 115 et 0 m. 130 dans leur partie inférieure. H. des L. : 0 m. 085 pour *b)* et *c)*. — Pierre coquillière

(39) *C.I.L.*, XII, 1608.

(40) *C.I.L.*, XII, 1565 (= *F.O.R.* XI, *App. épigr.*, 8), 1642, *F.O.R.* XI, *App. épigr.*, 64 *bis* ; *Vera*: *C.I.L.*, XII, 1668, 1673, 1674, 1678.

(41) *Si adduxeris aquam fistula* (Varron, *Res rusticae*, 3, 14, 2).

(42) Cf. *C.I.L.*, XIII, 10029, 21 : *Tutor Seruatius/ plumbum fecit.*

(43) *C.I.L.*, XII, 690, 1371, 1529, 1581, 1587, 1588, 3290.

(44) *C.I.L.*, XII, 5701, 1 : *A(relate) F(ecit)* ; 38 : *Aug(usti) F.* ; 26 : *L(ugduni) F.* : 23 : *V(iennae) F.*, etc.

blanc jaunâtre. — Déposés à l'*Union des Préhistoriens, Archéologues et Amateurs d'art de la Drôme et du Haut Comtat*, à Nyons (fig. 5).

Renseignements dus à M. J. J. Jully, professeur au collège de Valréas.

a) - - - *urio*

b) - - - *us Iullu* - - -

c) - - - *us· T(itus)· Fufius* - - -

a) Lettres plus grandes que sur les fragments *b)* et *c)*.

b) se termine par une portion de V (branche gauche) ; *c)* débute par une portion de V également (branche droite). Bien que les deux fragments de branches ne se raccordent pas exactement, il est assez vraisemblable que *c)* soit la suite de *b)*. Ce sont les mêmes lettres.

Bonnes lettres, sans doute du Ier siècle.

a) Mercurio (le culte de ce dieu est bien attesté dans cette région des Voconces[45]) ou bien *decurio* (un décurion des Voconces est connu par une inscription de Lyon[46]).

b) -us représente sans doute la fin d'un gentilice ; *Iullus*, *cognomen*, se rencontre à Die[47]. *Fufius* est un *nomen* connu.

L'inscription devait mentionner ainsi au moins deux personnages différents au nominatif. Il devait s'agir d'un monument assez important.

(45) *C.I.L.*, XII, 1706, 1709, 1710 ; *I.L.G.N.*, 252 ; plus les dédicaces de Vaison même.

(46) *C.I.L.*, XIII, 1835 ; dans *C.I.L.* XII, 1589 et 1719, on peut hésiter entre [*praeto*]*r* et [*decu*]*r(io)*.

(47) *C.I.L.*, XII, 1624.

(J.-J. Jully, *L'activité archéologique récente à Nyons et dans le Nyonsais*, *Bull. Soc. arch. Drôme*, LXXIV, 1958, p. 58)

13. — *Fragment d'épitaphe* trouvé en 1959, encastré dans un mur, à **Arpavon** (canton de Nyons), par M. le chanoine Van Damme, curé de Rémuzat. Inscription incomplète à droite et, sans doute, en bas. — H. : 0 m. 27. L. : 0 m. 29. — A la cure de Rémuzat.

Renseignements et lecture dus à l'inventeur.

D(is) [*M(anibus)*]/*Quartia* - - -/*Mart* - - -

L. 2 : il s'agit du nom *Quartia*[48] ou d'un *cognomen* comme *Quartianus* ou *Quartiana*.

L. 3 : *Mart-:* début d'un *nomen* ou d'un *cognomen*, dont il est difficile de dire sûrement à qui il appartenait.

Henri Desaye.

P. S. — Nous tenons à remercier tous ceux qui ont bien voulu nous fournir des renseignements pour ce travail et nous aider, notamment MM. Bourquin, archiprêtre de Saillans ; Bruhl, directeur des antiquités de Grenoble ; Burckard, directeur des services d'archives de la Drôme ; Cornet, de Romans ; Didier, professeur à Die ; P.-M. Duval, directeur adjoint de *Gallia* ; Jully, professeur à Valréas ; Poirier, sous-préfet de Die ; Mme Sicardi, de Gênes ; MM. Vignard, professeur à Marseille ; le chanoine Van Damme, de Rémuzat.

(48) *Quartia* est un nom connu à Valence (*C.I.L.*, XII, 1753).

INFORMATIONS ARCHÉOLOGIQUES

Circonscription de STRASBOURG. M. Jean-Jacques Hatt, directeur

Moselle

Metz (Divodurum). — En 1958, les travaux de fouilles ont porté sur plusieurs emplacements de la ville antique :

a) *Visitation.* — 1) *Age du Bronze final.* Dans l'ancien quartier de la Visitation (déjà partiellement fouillé en 1957, v. *Gallia*, XVI, 1958, p. 323), nous avons continué les travaux de décapage stratigraphique et d'étude des coupes sur la partie orientale du front de taille. Au point x = 69 m. 50, y = 8 m. 50, du quadrillage établi en 1957 (v. *Gallia*, XVI, 1958, p. 323, fig. 3) a été mise au jour, à l'altitude de 183 m. 58, dans une fosse creusée pour elle dans le sol vierge (fig. 1), une grande urne de l'Age du Bronze final II, qui contenait trois petites urnes de la même époque (vers 1000 av. J.-C.). A proximité de l'urne et dans la fosse a été observée la trace d'un poteau calciné, planté obliquement, appartenant vraisemblablement aux cabanes de La Tène III, ainsi qu'un galet de quartz éclaté. Comme l'urne principale ne contenait pas autre chose que des cendres de bois ou de végétaux, il ne peut s'agir d'une sépulture. Quoiqu'il en soit, ces vestiges, que l'on doit considérer comme un dépôt votif, en rapport, soit avec un cimetière, à découvrir, soit avec un sanctuaire primitif, permettent de faire remonter jusqu'en 1000 av. J.-C. les origines du site de *Divodurum*. Ce cas n'est pas isolé, puisque des vestiges des champs d'urnes ont été trouvés à Trèves, Dijon et Strasbourg.



Fig. 1. — Metz. Visitation.
Dépôt des champs d'urnes.

2) *Époque de La Tène.* La couche de La Tène nous a fourni, en 1958, à la profondeur de 138 m. 10, un reste de sépulture à incinération de La Tène III. Les ossements avaient été placés dans une urne grossière, tournée, de forme carénée et dans le fond d'une cave de cabane. Dans la couche d'incendie de La Tène III (58 av. J.-C.) a été trouvé, en x = 68 m. 50, y = 4, un bronze coulé au taureau cornupète, du type des Leuques. Les fonds de cabanes ont d'autre part livré une assez grande abondance de céramique qui est en cours d'étude et de classement.

3) *Les couches romaines.* Les couches romaines étudiées en 1958 sont, dans l'ordre chronologique, exactement les mêmes que celles de 1957. En ce qui concerne la topographie, nous avons pu constater l'existence, entre les points x = 28, x = 33 d'une rue romaine qui fut établie après l'incendie de 21 ap. J.-C. et recouverte par les déblais de l'incendie de 70. Cette voie ne faisait donc plus partie du réseau des rues flaviennes. D'autre part, entre le

points x = 67 m. 25, y = 67 m. 85, nous avons observé la présence d'un nouveau mur du IVe s., épais de 0 m. 60, dont la fondation est à 185 m. 195. Son sol, recouvert par la couche d'incendie de 352, est au niveau de 186 m. 045. Voici un exemple de coupe stratigraphique pris au point x = 26, y = 1 (fig. 7) :

Sommet de la couche d'incendie de 97 ap. J.-C. : 185 m. 885.

Sommet du sol flavien : 184 m. 910.

Sommet de l'incendie de 70 : 184 m. 660.

Sommet de l'incendie de 21 : 184 m. 210.



Fig. 2. — Metz. Visitation.
Tête stylisée décorant une anse de lampe. Couches d'incendie de 21 ap. J.-C.

Sommet de la couche gallo-romaine précoce : 183 m. 360.

Sommet du remblai après 58 ap. J.-C. (?) : 183 m. 240.

Sommet du sol gaulois de La Tène III : 183 m. 148.

Sommet de la couche de sable orangé (sol ancien) : 183 m. 060

En ce point existait, à l'époque de La Tène, une cabane gauloise, creusée dans le sol ancien. Ce fond de cave a été remblayé après l'incendie de 58 av. J.-C. (?), qui a laissé des traces. Ensuite, sous Tibère, a été creusé un second fond de cabane, qui a détruit en grande partie l'ancienne cave gauloise. Cette nouvelle cave devait être, par la suite, remplie des restes de l'incendie de 21. Elle contenait notamment de très nombreux débris de céramique gallo-belge, noire ou grise, parmi lesquels trois vases entiers, déformés par la chaleur de l'incendie, et de nombreux vases reconstituables, dont le recollage est actuellement en cours. Une nouvelle cave devait être creusée, ultérieurement au même emplacement, dans les débris de la maison détruite en 21 ; elle fut remplie des restes de l'incendie de 21 (fig. 2, 4, 5). Le sol devait, être ultérieurement aplani sous les Flaviens, pour constituer le rez-de-chaussée d'un vaste hangar en bois et torchis, dont les vestiges ont été découverts sur vingt mètres de longueur. Ce hangar a été détruit par l'incendie de 97. La couche d'incendie, dont l'épaisseur atteignait, en certains endroits 1 mètre, contenait des fragments de céramique (fig. 3), et notamment de la sigillée de Chémery et de la Graufesenque de la fin du Ier s. En x = 55 à 56 mètres, au-dessus de la couche d'incendie de 70, nous avons remarqué les vestiges d'un mur en torchis, provenant d'une maison détruite, qui s'était abattue sur le sol. Ce mur avait été recouvert d'un enduit peint à la fresque. Le dos de la couche d'enduit portait encore l'empreinte des briques en terre crue, placées en arêtes de poisson, qui avait servi à édifier la cloison (Fig. 6).

Les fouilles de 1958 ont entièrement confirmé les premières observations et les conclusions autorisées par les travaux de 1957. De plus, elles ont prouvé qu'il s'élevait sur la colline dominant le confluent de la Seille et de la Moselle, dès la fin de l'Age du Bronze, une bourgade indigène, qui devait devenir oppidum hallstattien, puis gaulois de La Tène. Cette bourgade, qui fut incendiée à plusieurs reprises (58 av. J.-C. (?), 21 ap. J.-C., 68 et 70 ap. J.-C., 97 ap. J.-C.) conserva longtemps son caractère primitif : maisons en bois et en torchis, fonds de cabanes. Mais au IIe siècle, elle prit une allure nettement plus romaine, en rapport sans doute avec la construction du vaste ensemble des thermes romains de Metz, dont l'étude et le dégagement demanderont de nombreuses années. Pour ce qui est des couches plus tardives : incendie du IIIe siècle (vers 258 ?)



Fig. 3. — Metz. Visitation.
Tête en terre cuite provenant de la couche d'incendie de 97 ap. J.-C.



Fig. 4. — Metz. Visitation.
Assiette en terre grise, déformée par le feu, provenant de la couche d'incendie de 21 ap. J.-C.



Fig. 5. — Metz. Visitation.
Coupe en terre grise provenant de la couche d'incendie de 21 ap. J.-C.

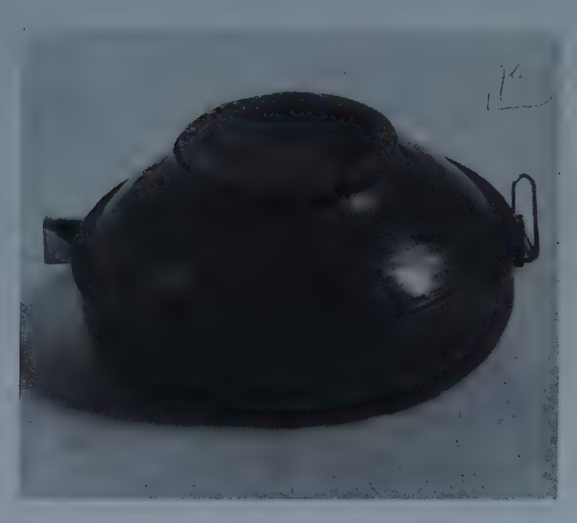


Fig. 6. — Metz. Visitation.
Coupe en terre sigillée de La Graufesenque, couche d'incendie de 70 ap. J.-C.

incendie de 352, les fouilles de 1958 n'ont guère permis d'études approfondies, l'encombrement du chantier, et la proximité de murs encore debout s'opposant à l'extension des fouilles ;

b) *Sondages dans les thermes du Carmel. — Sondage A : piscine* (fig. 9).

Nous avons exécuté en 1958 des sondages à l'intérieur et à proximité du vaste ensemble, déjà partiellement mis au jour sous le Musée, et aménagé en 1937, qui correspond vraisemblablement aux thermes principaux de la ville romaine de *Divodurum*. Antérieurement, quelques reconnaissances photographiques nous avaient permis d'apprécier l'importance de l'édifice, et sa relativement bonne conservation. Un premier sondage a été exécuté au point A (fig. 8), au Nord de la partie des thermes déjà dégagée, et présentée dans le sous-sol du Musée. Il a abouti à la découverte d'une piscine bien conservée, encore en grande



Fig. 7. — Metz. Visitation. Partie de la stratigraphie, laissant voir, à la base, une cave de cabane et un poteau gaulois, puis la couche d'incendie de 58 av. J.-C., ensuite, les remblais du début du Ier siècle, puis la couche d'incendie de 21, ensuite la route claudienne, puis l'incendie de 70 et celui de 97.

partie pourvue de son enduit d'origine, et dont le fond est situé à 183 m. 03. La profondeur de cette piscine était de 1 m. 20. Une porte, ou plutôt une adduction d'eau est visible dans le mur qui la domine. Ce dernier est relativement bien conservé *sur une hauteur d'environ 5 mètres*. Il serait évidemment d'un très grand intérêt de dégager entièrement cette piscine et de l'intégrer à l'ensemble déjà présenté dans le sous-sol du Musée. La communication pourrait se faire aisément par l'ouverture antique découverte cette année.

Sondage B : cours intérieures, vestiges détruits. Un second sondage (B) a été pratiqué dans une cour intérieure du Carmel. A — 4 m. 50 sous le sol de la cour, a été mis au jour un sol d'habitats, daté par une monnaie de Crispe, ainsi que des vestiges d'incendie. Au-dessus de ce sol, ont été trouvés des morceaux de marbre et des fragments de béton arrachés. Il semble que cette partie de l'édifice ait été détruite au IVe s. et occupée par des habitations. Mais plus vers le Nord, et lorsque l'on se dirige vers l'emplacement de l'enceinte défensive du Bas-Empire, il existe encore, dans les caves, des parties de murs bien conservées.

Sondage C : caldarium Est (fig. 10-12), *étuve.* Un troisième sondage, en C, a permis de retrouver un mur arraché, des vestiges de sol d'hypocauste, ainsi qu'un sol dallé du Moyen Age, provenant d'un four établi à cette époque. Il apparaît donc que cet élément des thermes, qui correspondait vraisemblablement à une étuve du caldarium Est, a été partiellement détruit au cours du Moyen Age. Mais les fondations en subsistent intégralement.

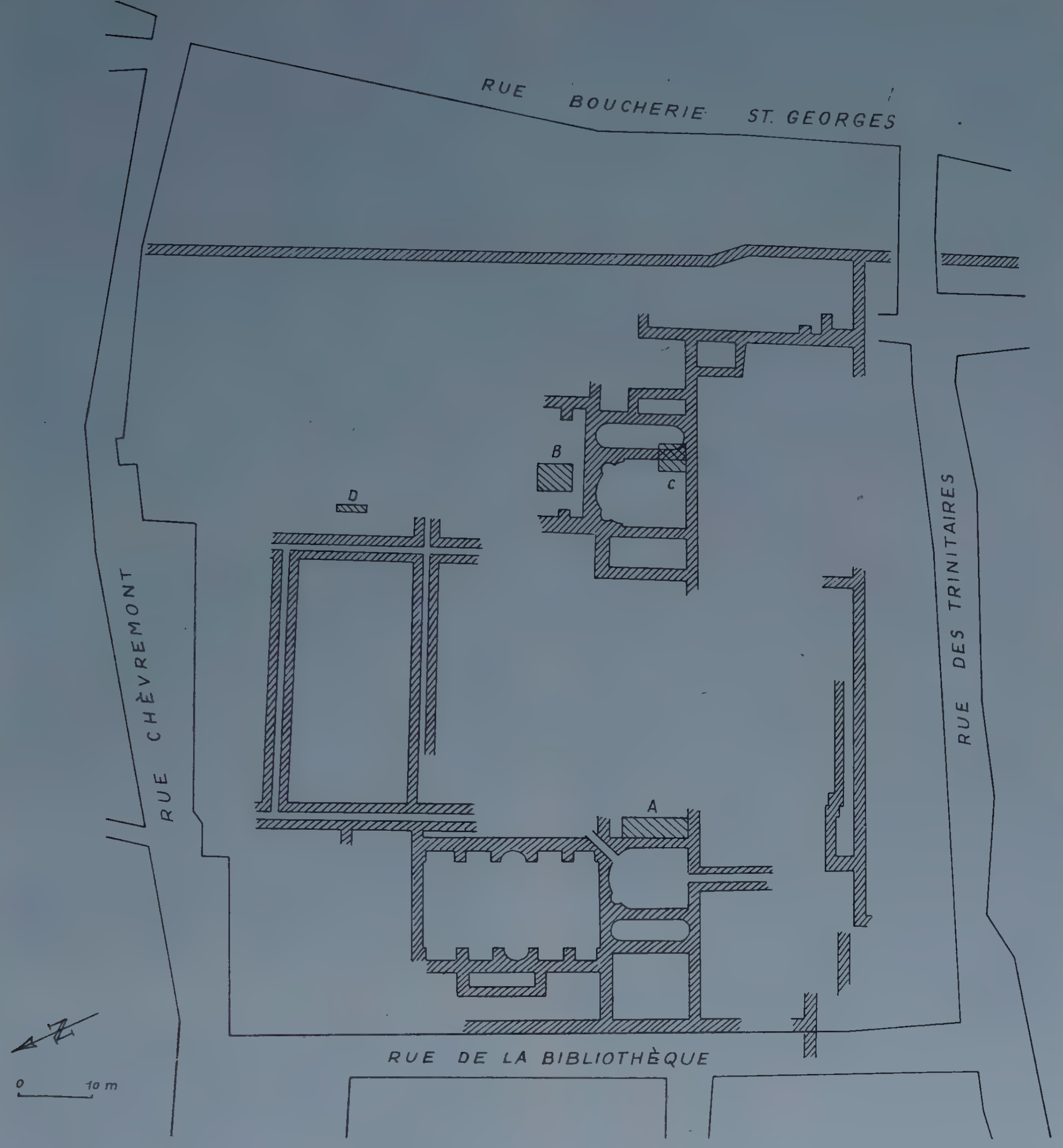


Fig. 8. — Metz. Les Thermes, plan provisoire.

Sondage D : maison romaine décorée de fresques. Un sondage exécuté au point D du plan, au rez-de-chaussée du Grenier de Chèvremont, a permis de constater que cet emplacement était situé en dehors des thermes, et se trouvait occupé, probablement au début du IIe s., par une maison décorée d'enduit à la fresque, détruite vers 258 ap. J.-C.

c) *Basilique Saint-Pierre-aux-Nonnains.* — Les fouilles exécutées en 1958 et en 1959 à l'extrémité occidentale du mur Nord, et devant l'ancienne façade de la basilique romaine ont mis au jour des murs romains en petit appareil, à chaînages de briques, qui appartiennent, les uns à un dispositif adjacent à la basilique, les autres à un monument antérieur. Les restes de ce dernier édifice qui ont été dégagés, consistent en fondations et en caniveaux, appartenant probablement à un système d'évacuation des eaux, et de soutènement des terres (fig. 14). D'autre part, la basilique elle-même repose, en ses fondements les plus



Fig. 9. — Metz. Thermes. La piscine découverte en 1958.



Fig. 10. — Metz. Thermes : partie du *caldarium* Est.



Fig. 11. — Metz. Thermes : partie du *caldarium* Est.



Fig. 12. — Metz. Thermes : *Praefurnium*.



Fig. 13. — Metz. La basilique Saint-Pierre-aux-Nonnains et les vestiges d'édifices antérieurs. (Fouilles de 1958-59).



Fig. 14. — Metz. Saint-Pierre-aux-Nonnains : fondations d'un édifice gallo-romain antérieur à la Basilique.

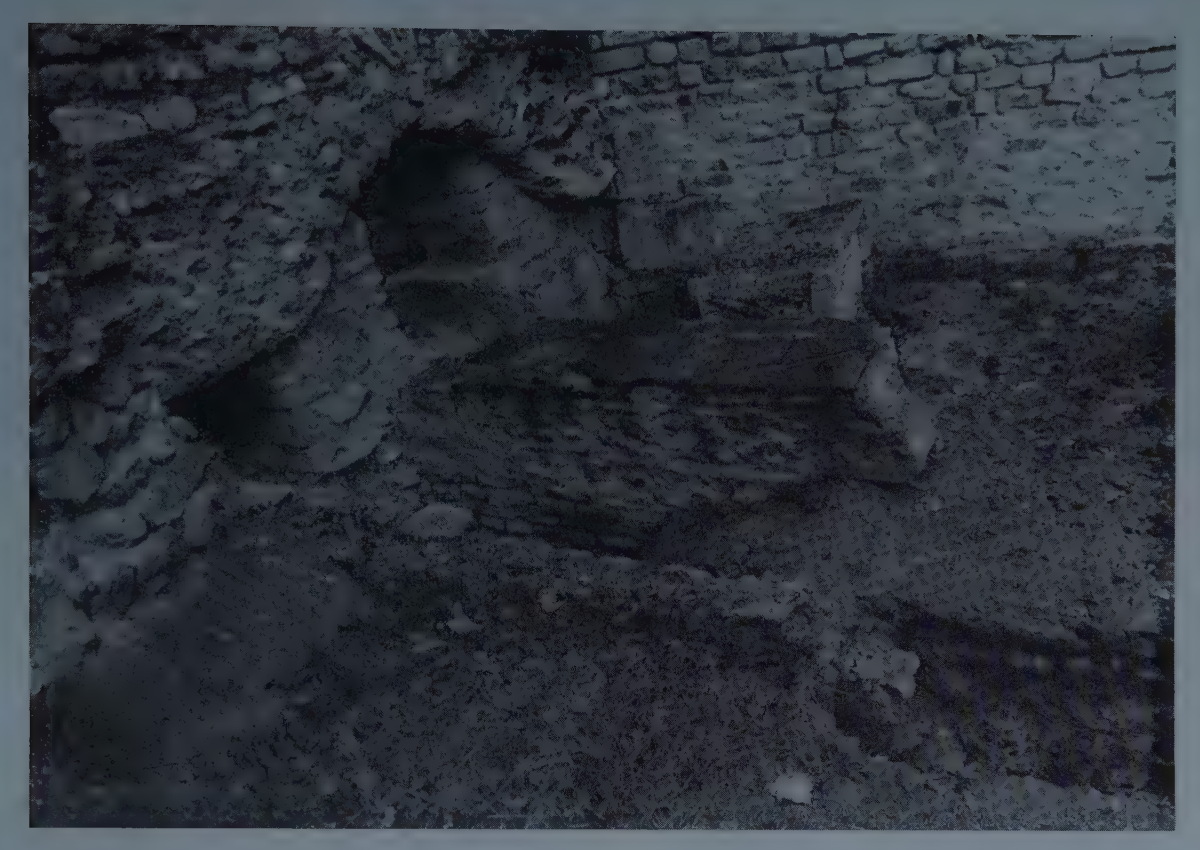


Fig. 15. — Metz. Saint-Pierre-aux-Nonnains. Au fond, le mur de façade de la basilique gallo-romaine. Par devant, gros blocs en calcaire, et fondations provenant d'un édifice antérieur.

profonds, sur de gros blocs calcaires taillés, qui proviennent probablement du même ensemble. Les murs, où l'on observe l'alternance de six rangées de moellons avec deux rangées de briques, pourraient appartenir encore au Haut-Empire. Mais il est de toute façon prématuré de se prononcer sur leur date et leur destination, que pourront permettre de préciser les travaux à venir. De toute façon, il s'agit d'un édifice important dont la connaissance sera certainement intéressante pour la topographie de Divodurum. Un autre résultat notable de ces fouilles a été de préciser le niveau antique de l'extérieur de la basilique, qui se trouvait à 183 m. 70 environ, compris entre le sol de base de l'hypocauste, 183 m. 45, et le plancher suspendu au-dessus de ce dernier. Cette première précision permettra de procéder à une étude systématique des niveaux des sols de la basilique que nous espérons pouvoir entreprendre, en liaison avec les résultats des fouilles effectuées de 1940 à 1944. (Fig. 13).

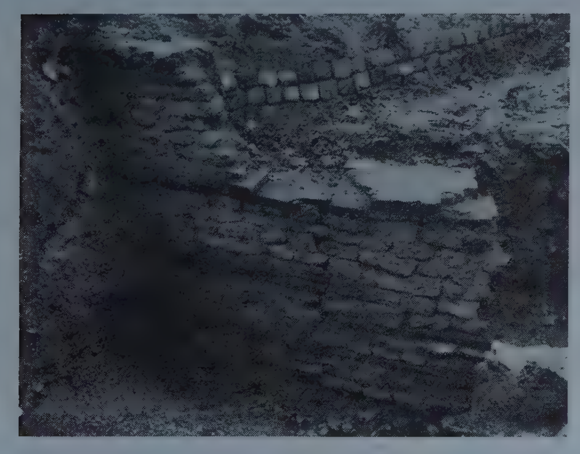


Fig. 16. — Metz. Saint-Pierre-aux-Nonnains : mur d'un édifice gallo-romain antérieur à la Basilique.

d) *Stratigraphie du Foyer des Jeunes Ouvriers.* — Des observations faites sur un chantier, ouvert par le Foyer des jeunes ouvriers, à l'angle de la rue d'Enfer et de la rue de l'Abbé Risse, nous ont permis d'établir une coupe stratigraphique. Voici comment se présentaient les couches de terrain, en partant du bas : *point 3 m. 70 (à partir du croisement de la rue d'Enfer et de la rue de l'Abbé-Risse) :*

Sommet du sable orangé (sol primitif) : 181 m. 72.

Sommet de la couche d'habitat de La Tène : 181 m. 85.

Sommet de la couche d'incendie de 58 av. J.-C. : 181 m. 88.

Sommet de la couche d'incendie de 21 ap. J.-C. : 182 m. 11.

Point 4 m. 50 (la pente descend fortement) :

Sommet du remblai ap. 21 : 181 m. 96.

Sommet de la couche d'incendie de 68-69 : 182 m. 09.

Sommet du remblai après 68-69 : 182 m. 20.



Fig. 17. — Basse-Yutz (Propriété Hollaender). Fibule romaine provinciale du début du Ier siècle.

Sommet de la couche d'incendie de 70 : 182 m. 28.

Sommet du remblai après 70 : 182 m. 36.

Sommet de la couche d'incendie de 97 : 182 m. 42.

Sommet du remblai du IIe siècle : 182 m. 74. Au-dessus de ce niveau, l'incendie du milieu du IIIe siècle (258 ?).

Mey. — Un caveau funéraire mérovingien ou romain, revêtu à l'intérieur de plaques de marbre scellées avec un mortier à base de briques pilées a été découvert à Mey, par M. Girard, fermier. L'intérieur de ce caveau, qui avait été violé à date ancienne, ne contenait plus que quelques restes d'ossements humains ainsi qu'une mâchoire de cheval. Ses dimensions, irrégulières, étaient :

Dimensions extérieures : 2 m. 70×1 m. 20.

Dimensions intérieures : 2 m. 30×0 m. 85, d'une part ; 2 m. 28×0 m. 82, d'autre part.

Les renseignements nous ont été fournis par M. G. Collot, conservateur du Musée de Metz. Nous avons l'impression qu'il s'agit d'un caveau funéraire, d'époque romaine, mérovingienne ou carolingienne. Il est malheureusement impossible d'exécuter une fouille de contrôle à cet emplacement, occupé actuellement par une porcherie.

Basse-Yutx. — En construisant une maison, à côté de la route nationale 53 *bis* (route de Metz à Trèves), M. Hollaender, demeurant à Terville, 133, route de Verdun, a trouvé, à des profondeurs variant entre 0 m. 30 et 1 m. 30, dans les alluvions sableuses de la vallée de la Moselle, un cimetière à incinération du début de l'époque romaine (de Tibère à Néron). Les objets mis au jour comportent : des urnes, des cruches, des vases, des assiettes, une très grande fibule provinciale militaire, deux fibules plus petites, une monnaie de Tibère, des fragments de bracelets, ainsi qu'une fibule du Hallstatt final, à arbalète. Ils sont actuellement chez M. Hollaender, à Terville. (Fig. 17-18).



Fig. 18. — Basse-Yutz (propriété Hollaender). Vases gallo-romains provenant d'une nécropole à incinération du début du Ier siècle.

Daspich-Florange-Ebange. — L'agglomération de Daspich-Florange-Ebange, située entre Metz et Thionville, est actuellement le siège de plusieurs grands établissements industriels, parmi lesquels la SOLLAC (Société Lorraine de Laminage Continu). Cet emplacement est depuis longtemps connu des archéologues mosellans pour être une importante station romaine. Récemment, des travaux de terrassement entrepris par la SOLLAC dans un terrain (fig. 19) situé à côté de la ligne de chemin de fer, a mis au jour des restes d'habitats, et de nombreuses céramiques romaines



Fig. 19. — Trouvailles sur le territoire de Florange-Daspich-Ebange. A : four de potier du Ier siècle. — B : habitations et ateliers, du Ier au IVe siècle. — C : habitation et atelier. — D : cimetière du IIe siècle. — E : sanctuaire gallo-romain ? — F : grand bâtiment industriel en basalte. — G : emplacement de la trouvaille d'une statue de Vulcain. — H : cimetière à inhumation du IVe siècle.



Fig. 20. — Daspich-Ebange. — Céramique de *Satto*, trouvée dans la propriété Scabio.



Fig. 21. — Daspich-Ebange. — Objet en os trouvés dans la propriété Scabio.



Fig. 21 *bis*. — Daspich-Ebange. — Tesson de Lezoux *(Liberius)*, trouvé dans la propriété Pretto. (Réduit de 1/3).

du Ier au IVe s. Un maçon italien du nom de Scabio (B), creusant un puisard dans son jardin, a découvert un four romain, encore bien conservé. La poterie trouvée dans le voisinage est de la céramique gallo-belge grise du Ier s. Plus près de la maison, le creusement d'une fosse a amené la découverte d'une couche d'incendie, et de monnaies du IVe s. Ces renseignements nous ont été donnés par M. Delille, de Florange. (Fig. 20-22).



Fig. 22. — Daspich-Ebange. Objets gallo-romains trouvés dans les propriétés Scalio et Pretto.

Boucheporn. — Un de mes anciens étudiants de Faculté, M. Lévy-Mertz, a découvert en 1958 des tessons sigillés de *Satto* et des ratés de cuisson dans des champs cultivés de la commune de Boucheporn. Ces vestiges sont actuellement déposés au Musée de Metz. Ultérieurement, en 1959, M. l'abbé Baroth fit des découvertes analogues et me communiqua un rapport, dont voici le résumé : le centre de dispersion des objets découverts (tessons décorés de reliefs de Satto, marques de potiers, cales de fours, ratés de cuisson, etc.) : se trouve à 700 mètres à l'Est de Boucheporn, à côté et au Nord de la route de Boucheporn à Porcelette. Des fragments de tuiles et de poteries se trouvent disséminés dans un quadrilatère de 10 hectares, à cheval sur la route. Le matériel recueilli comporte des fragments de poterie vernissée noire, rouge et brune, de la sigillés unie et de la sigillée ornée, décorée des motifs bien connus de l'atelier de Satto, décors géométriques, frises, rinceaux, métopes, scènes de vendanges, des rebuts de cuisson, un fragment de moule, des cales et deux signatures de potiers, dont l'une commence par DON et l'autre est illisible. L'une des formes lisses découvertes par l'abbé Baroth appartient au type Drag. 18, qui n'a plus été fabriquée en Gaule après l'époque flavienne. Il s'agit donc, selon toute vraisemblance, de l'atelier le plus ancien de Satto et de son groupe.

Tarquimpol (Decempagi). — Restes de constructions romaines, et couches d'incendie : Des travaux de terrassement exécutés en vue de la construction d'un grand hangar, dans le jardin appartenant à Mme veuve Oury, à Tarquimpol, ont fait apparaître des vestiges de constructions romaines. Ce jardin se trouve en face de la maison d'habitation de cette famille, à la limite Est du village et c'est à cet emplacement que furent découverts, il y a quelques années, les chaudrons et objets en fer du IVe siècle, déposés actuellement au Musée de Sarrebourg. M. Lutz, qui s'est rendu sur place, a pu constater qu'à faible profondeur sous le sol on rencontrait déjà des quantités de pierres de construction, ainsi que des fragments de tuiles. A 0 m. 60 sous le sol actuel, se trouve un sol en mortier, au-dessus duquel ont été recueillis des fragments de poteries des IIIe et IVe s. : col de cruche et terre sigillée épaisse. Sous ce sol, une couche de destruction et d'incendie, dominant un nouveau sol en terre battue, contient des céramiques des IIe-IIIe s. Le sondage, qui a été poussé au-delà de ce sol, a permis de recueillir, dans la terre noire sous-jacente, des céramiques de la fin du Ier ou du début du IIe s., parmi lesquelles une marque de l'atelier de Chémery : Cassius F. Il s'avère donc qu'il existe à cet emplacement des restes importants d'édifices antiques, ainsi qu'une intéressante strati-

graphie, dont l'étude pourrait utilement renseigner sur le passé romain de Tarquimpol.

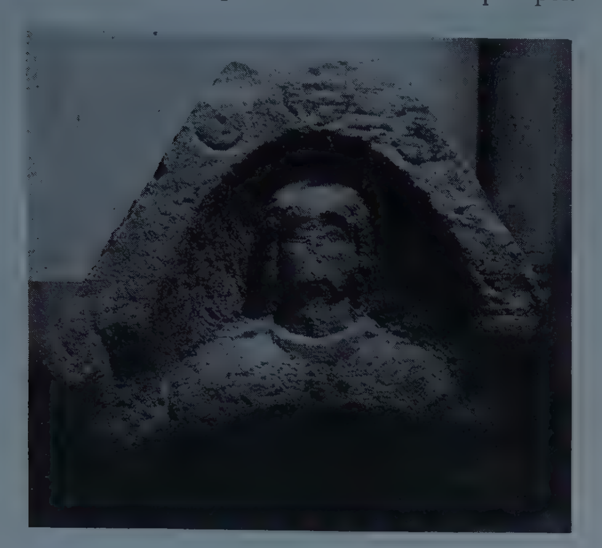


Fig. 23. — Plaine-de-Walsch. Stèle-maison, vue de face.



Fig. 24. — Plaine-de-Walsch. Stèle-maison, vue de trois-quarts.

Sarrebourg-Lorquin-La Forge. — Un vase en bas or (alliage d'or et d'argent à faible proportion de cuivre) a été trouvé dans une gravière, à la Forge, près de Lorquin, à l'intérieur de l'ancien lit de la Sarre, à une profondeur d'environ 5 mètres. Cinq rivets, placés sur le pourtour à 1 cm. 5 du bord, permettent de supposer qu'il comportait jadis une frise de motifs décoratifs, de forme rectangulaire. Nous pensons pouvoir attribuer cet objet à l'époque de La Tène. M. Lutz l'a déposé au Musée de Sarrebourg.

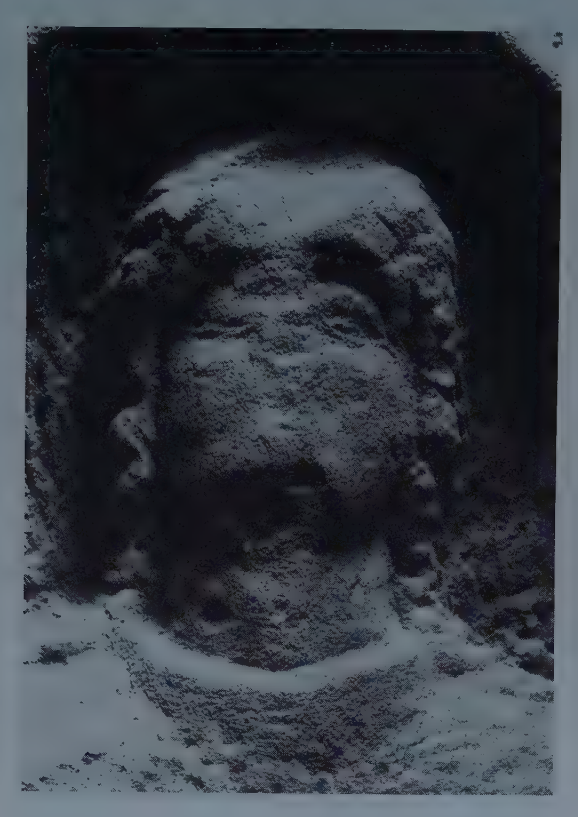


Fig. 25. — Plaine-de-Walsch. Stèle-maison : détail.

Plaine-de-Walsch. — Un cultivateur du village a découvert, au mois de décembre 1958, dans son domaine, une stèle maison en grès des Vosges. Elle se trouvait au lieu-dit *Judenfeld* dans un ravin au fond duquel coule le ruisseau de Niederwiller, et elle était encore à moitié enfouie dans le terrain. Sa largeur est de 0 m. 60, sa hauteur totale de 0 m. 54, sa profondeur de 0 m. 80. Elle est pourvue, à la base, d'une excavation profonde de 0 m. 70 et large d'environ 0 m. 35. Mais la partie antérieure de la base ayant été arrachée, il est impossible de se rendre compte si l'orifice rituel existait au milieu de la façade. Cette dernière est sculptée d'une tête de femme, dans une niche, dans sa partie supérieure de trois cercles de rosaces. Le style de la sculpture et la coiffure

de la femme permettent de dater cette stèle du IIIe s. Elle a été déposée au Musée de Sarrebourg (fig. 23-25).

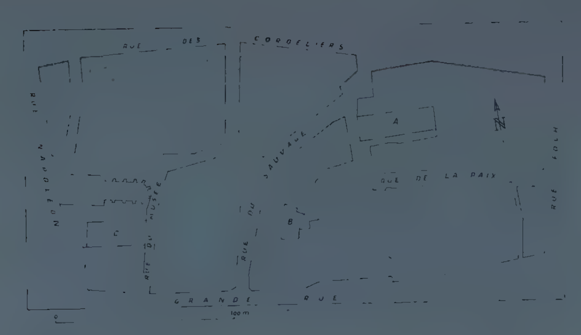


Fig. 26. — Sarrebourg. Emplacement des trouvailles et des fouilles : A : chantier Blum. — B : chantier Gaertner. — C : chantier des Cordeliers.

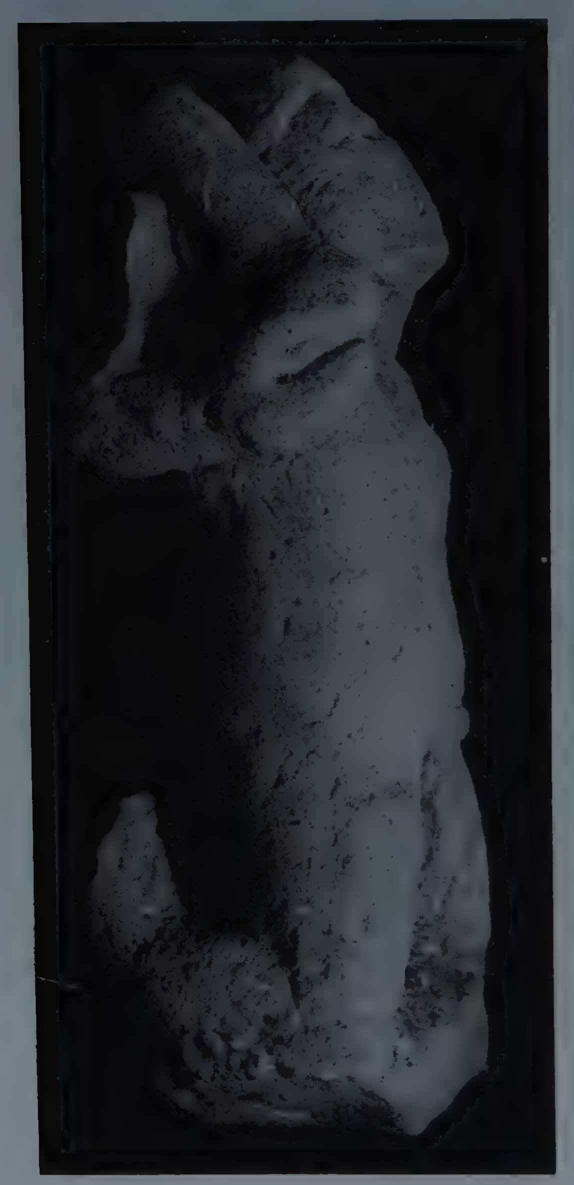


Fig. 27. — Sarrebourg. L'anguipède, vu de profil.

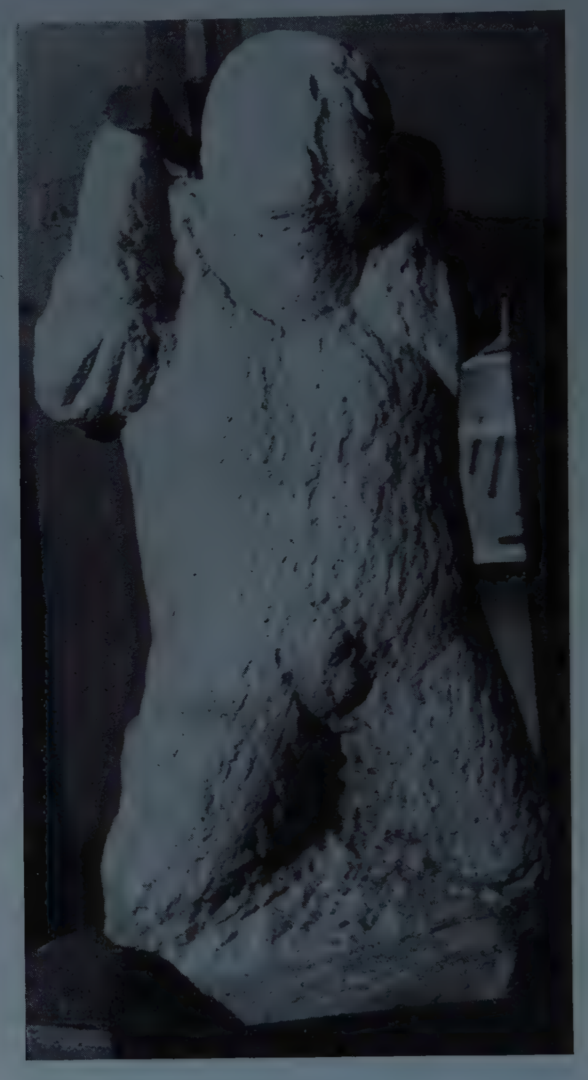


Fig. 28. — Sarrebourg. L'anguipède, vu de face.

Sarrebourg (Pons Saravi). — *a)* Des travaux de construction exécutés pour le compte de M. Blum, entre la *rue du Sauvage* et la *rue de la Paix*, ont amené la découverte de deux parties d'un groupe de Jupiter cavalier à l'anguipède, dans un puits antique, entamé par une pelle mécanique (fig. 27-31). M. Lutz a fait vider ce puits. Il y a découvert la tête de Jupiter, une partie du socle avec l'un des sabots du cheval, un tambour de la colonne, un chapiteau très abîmé, un fragment de grande vasque en marbre, une petite balance en bronze, en bon

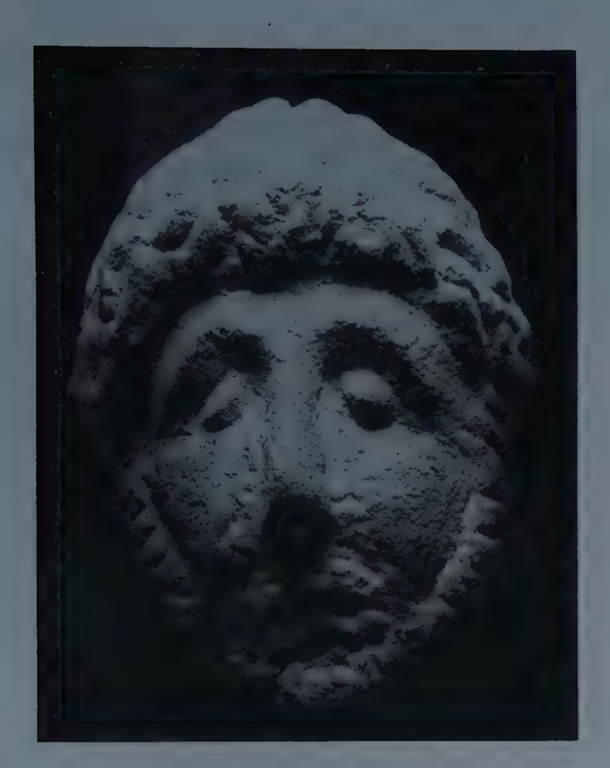


Fig. 29. — Sarrebourg. Tête de Jupiter cavalier.

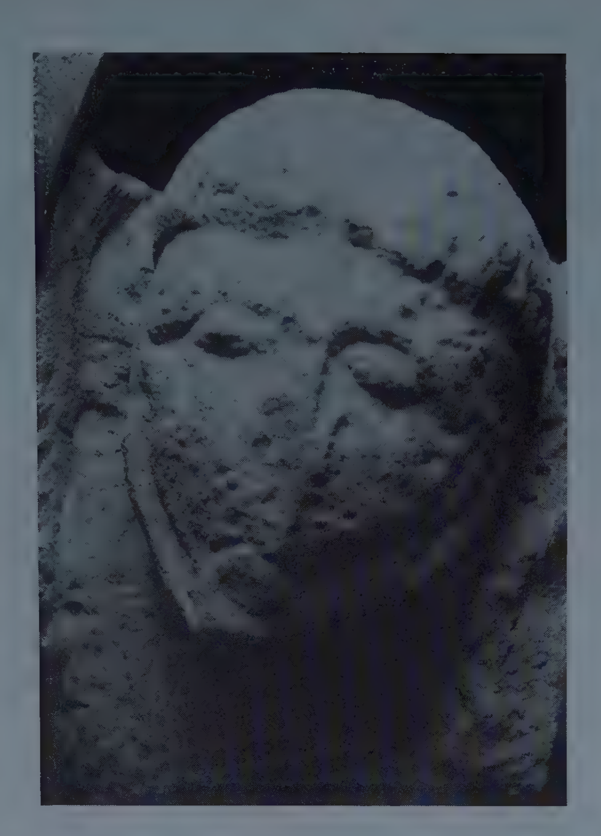


Fig. 30. — Sarrebourg. Tête de l'anguipède.



Fig. 31. — Sarrebourg. Chantier Blum : le puits.



Fig. 32. — Sarrebourg. Chantier Blum : vase en verre.

état, avec son pied (fig. 33), une coupe en verre (fig. 32), presque complète, différents objets de fer, et de nombreux fragments de céramique. Auparavant, sur le même chantier, avaient été mis au jour deux bassins de captage de sources, de forme presque carrée, le premier pourvu d'un plancher en grosses planches de chêne, les côtés du bassin étant constitués par de grandes dalles de grès épaisses d'environ 0 m. 25. Le second bassin avait un coffrage et un plancher en planches de chêne. Dans le premier bassin a été trouvée une casserole en



Fig. 33. — Sarrebourg. Chantier Blum : balance « romaine ».

tôle de bronze, malheureusement déchiquetée par la pelle. La céramique découverte dans le puits permet d'attribuer le groupe de Jupiter à l'anguipède au IVe s. ; ce qui est tout à fait en accord avec le style de la sculpture, notamment de la tête de Jupiter.

b) *Chantier Gaertner, rue de la Paix:* des travaux de terrassement ont été exécutés à la pelle mécanique au nº 42 de la *Grand'Rue*, en prolongation de l'immeuble Gaertner, et à un emplacement qui donne sur la *rue de la Paix*, là où celle-ci forme un cul-de-sac. Des vestiges d'habitat et des restes d'hypocauste, six pilettes, ainsi que des fragments d'enduit décoré à la fresque, des vestiges d'un pavage datant de la fin du IIIe s. ont été mis au jour à une profondeur de 1 m. 93. A 2 m. 39, fut découvert un sol en ciment, daté du IIe s. par de nombreux tessons typiques. Dans l'angle Nord-Est de la fouille, fut dégagé, à 2 m. 70, un mur romain en petit appareil. Les tranchées profondes creusées à la main pour les fondations permettent d'avoir un aperçu sur les couches les plus anciennes : au niveau — 2 m. 80, une épaisse couche d'incendie a fourni de nombreux tessons d'époque flavienne. Cette couche est elle-même séparée de celle qui lui est sous-jacente, à — 3 m. 05, par une seconde couche d'incendie, très riche en fragments céramiques du début du Ier s., et particulièrement de l'époque de Tibère. Si l'on compare cette stratigraphie à celles de Metz et de Strasbourg, on peut admettre :

1º que la plus ancienne de ces couches d'incendie correspond à celle de 21 ap. J.-C. à Metz, et serait le témoin des troubles du temps de Tibère ; — 2º que celle de la fin du Ier s. pourrait se rapporter à l'épisode de 97 ap. J.-C., dont les témoins ont été découverts tant à Strasbourg, Seltz et Saverne, qu'à Metz ; — 3º que la troisième destruction pourrait dater, comme à Metz, de la seconde moitié du IIIe s., c'est-à-dire de la période d'anarchie et d'invasions qui devait aboutir à l'Empire Gaulois.

c) *Chantier des Cordeliers, entre la Chapelle des Cordeliers (actuellement Musée), la Grand'Rue, la rue Napoléon et la ruelle du Musée:* à la faveur de travaux de terrassement exécutés au cours de l'hiver et au début du printemps de l'année 1959, une stratigraphie a pu être dressée, qui comprend les couches suivantes à partir du haut (fig. 34-35) :

de 49 m. 64 à 49 m. 90 : 9 couches de sols et de déblais modernes ou médiévaux,

couche 10 (47 m. 81) : couche d'incendie du IIIe s. (entre 240 et 260 ap. J.-C.),

couche 11 (47 m. 76) : couche d'argile de la seconde moitié du IIe s. (Antonin à Marc Aurèle),

couche 12 (47 m. 67) : sol d'habitat de la seconde moitié du IIe s.,

couche 13 (46 m. 84) : couche de remblai du IIe s.,

couche 14 (46 m. 65) : couche d'habitat, de la fin du Ier au deuxième tiers du IIe s.

A la base de cette couche, entre 46 m. 54 et 46 m. 60 ont été observées les traces d'un

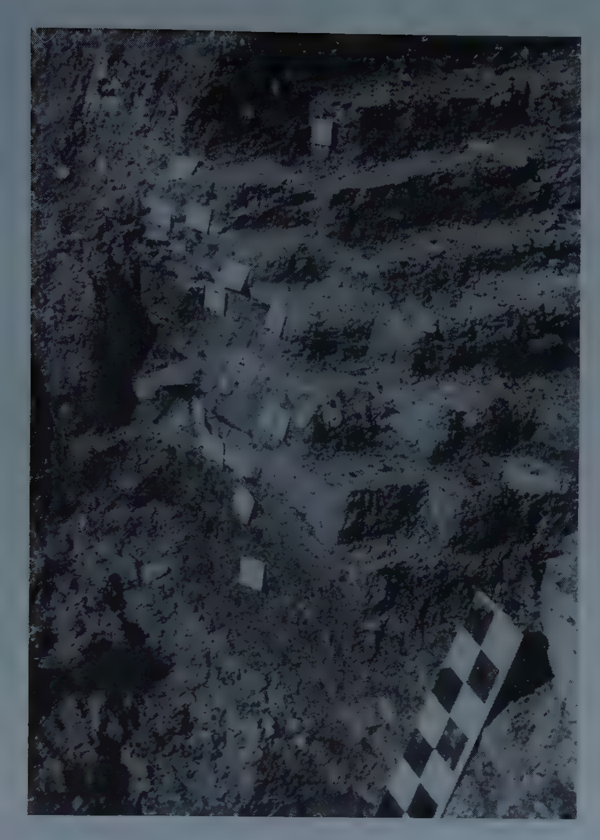


Fig. 34. — Sarrebourg. Chantier des Cordeliers. Fouille stratigraphique.

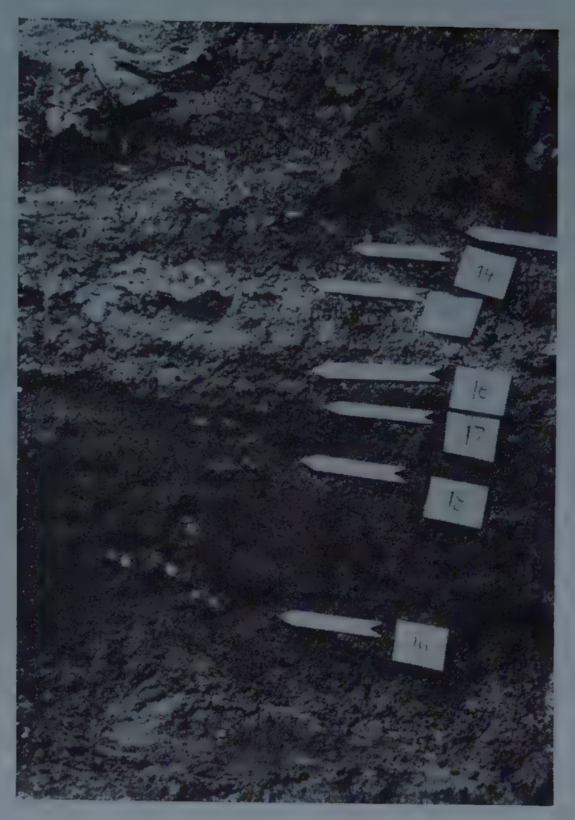


Fig. 35. — Sarrebourg. Chantier des Cordeliers. Photographie d'une partie de la coupe stratigraphique.

incendie, que l'on peut dater de la fin du Ier s. après J.-C. (97?).

couche 15 (46 m. 54) terre brune, tessons de la fin du Ier s.,

couche 16 (46 m. 36) sol en béton, incendie (21 ap. J.-C.?).

Cette coupe a été complétée par une autre, pratiquée non loin de là et qui se décompose de la façon suivante :

couche 16 (46 m. 96) : sol en béton appartenant à une pièce ornée de fresques bleu clair, rouge foncé, violet et vert foncé. Traces d'incendie (97 ap. J.-C.?),

couche 17 (46 m. 72) : couche d'habitat contenant de la céramique de la fin du Ier s., de Néron aux Flaviens,

couche 18 (46 m. 66) : sol noir contenant de la céramique sigillée de la Gaule méridionale, de la terra nigra de la deuxième moitié du Ier s. S'agirait-il ici de l'incendie de 70 ap. J.-C., dont les traces ont été trouvées à Metz et Strasbourg? Sous cette couche, une couche de terre brune contenait de la céramique du milieu du Ier siècle (Tibère-Claude),

couche 19 (46 m. 61) couche d'incendie de 21 ap. J.-C., datée par de la céramique du début du Ier siècle, noire lissée très fine *(terra nigra)*, de la sigillée du Sud de la Gaule, de la sigillée d'Arezzo. La couche contient de nombreux restes de bois calciné, des clous et des tirefonds de charpente.

La pelle mécanique devait, d'autre part, mettre à nu plusieurs fondations romaines : trois de ces murs, parallèles, orientés Est-Ouest, et très rapprochés, épais de 55,75 et 95 centimètres, se trouvent dans la partie Est des terrassements. Deux autres, orientés Nord-Sud, étaient au centre du chantier. La découverte la plus intéressante est celle d'un mur très massif, situé à l'extrémité orientale du chantier. Sa largeur totale qu'il a été impossible

de mesurer intégralement sans risques d'éboulement, est supérieure à 1 mètre. Il a été, pour la même raison, impossible de le dater. Son époque et sa destination exacte restent donc, jusqu'à présent, problématiques.

La céramique découverte comprend un certain nombre de marques :

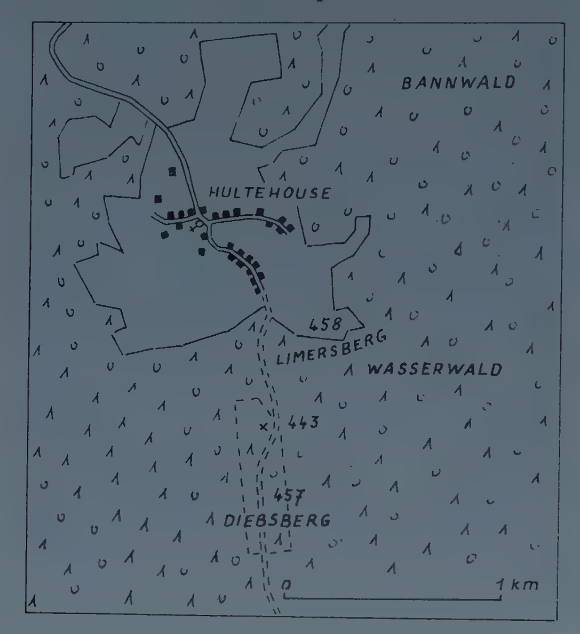


Fig. 36. — Hultehouse. Plan de trouvailles gallo-romaines. La croix marque l'emplacement des sculptures. La zone archéologique est entourée d'un trait tireté.

OF PRIM	Gaule méridionale Ier s.
GER F	La Graufesenque, fin Ier s.
AGNA	marque inédite Ier s.
LVCIVS F	Est de la Gaule IIe s.
CVXSVS F	Rheinzabern, Antonins
PETRVLLVS F	Gaule de l'Est, Trajan-Hadrien
SA	marque incomplète
INEASSOV	terra nigra Ier s.

Les fouilles du chantier des Cordeliers ont eu lieu dans des conditions matérielles et morales difficiles, le propriétaire du terrain n'étant pas favorable à ces travaux. Elles ont permis, toutefois, pour la première fois de dresser une coupe stratigraphique complète du sous-sol romain de Sarrebourg. Les résultats semblent coïncider, à peu près, avec les observations faites non loin de là, sur le chantier Gaertner (rue de la Paix). Les incendies datés de Sarrebourg semblent donc être les suivants :

21 ap. J.-C. comme à Metz
peut-être entre 68 et 70 ap. J.-C. comme à Strasbourg et Metz
en 97 ap. J.-C. comme à Strasbourg et Metz
entre 240 et 260 ap. J.-C. comme à Metz.

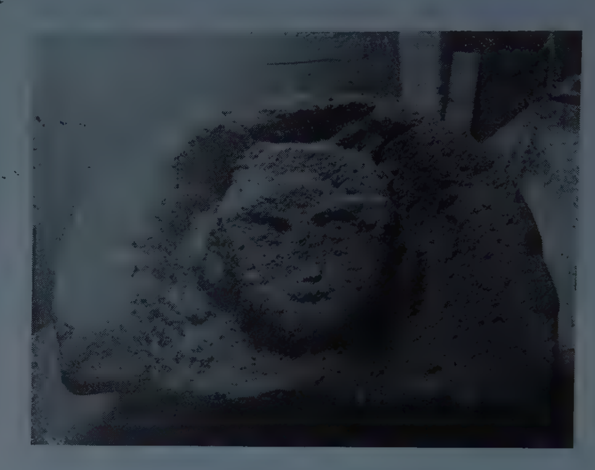


Fig. 37. — Hultehouse. Tête de Mercure.

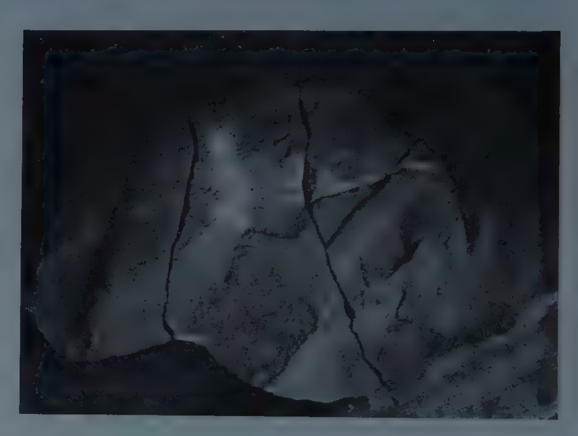


Fig. 38. — Hultehouse. Haut du corps d'un personnage vêtu d'une *paenula*.

Hultehouse. — Le père franciscain Morand Hartmann, professeur au Collège Saint-Antoine de Phalsbourg, a été averti par le garde-forestier d'une importante découverte faite sur la commune, dans la coupe 108 de la forêt domaniale. L'emplacement est situé au Sud-Sud-Est du village, en contrebas du versant Sud-Ouest du Grand Limersberg, et à la limite du département du Bas-Rhin (fig. 36). Des ouvriers démolissant des tas de pierres en vue d'empierrer des routes forestières, sont tombés sur un

véritable nid de fragments de sculptures romaines, de style populaire, parmi lesquels il faut mentionner : une tête de Mercure, au caducée, en bas-relief (fig. 37) ; un buste



Fig. 39. — Hultehouse. Fragment de stèle-maison, décorée d'une tête, et de cercles.



Fig. 40. — Hultehouse. Canard stylisé, en ronde-bosse.

d'homme (fig. 38) vêtu d'un manteau à capuchon (bas-relief), — le corps en ronde bosse, d'un volatile très stylisé (canard? Fig. 40) ; plusieurs pierres avec représentations d'emblèmes solaires, provenant vraisemblablement de stèles maisons de style indigène (fig. 39) ; un bas-relief avec une partie de tête. Les sculptures mises au jour ont été déposées au Musée de Sarrebourg.

Bliesbrück. — En 1949, quatre sépultures mérovingiennes avaient été découvertes à l'occasion de la reconstruction de la *ferme Ruppert.* Une épée en fer, une boucle de ceinturon, ainsi que quelques fragments de fer fortement corrodés furent alors recueillis. La ferme Ruppert est située dans la partie Nord-Ouest du village, sur la rive droite de la Blies, et à environ 60 mètres du pont qui enjambe cette rivière (fig. 41). Dans la suite, la cour de la ferme fut aplanie au bull-dozer, sans qu'il en résultât aucune trouvaille archéologique. Plus récemment, et lors de la construction d'une porcherie, cinq tombes mérovingiennes

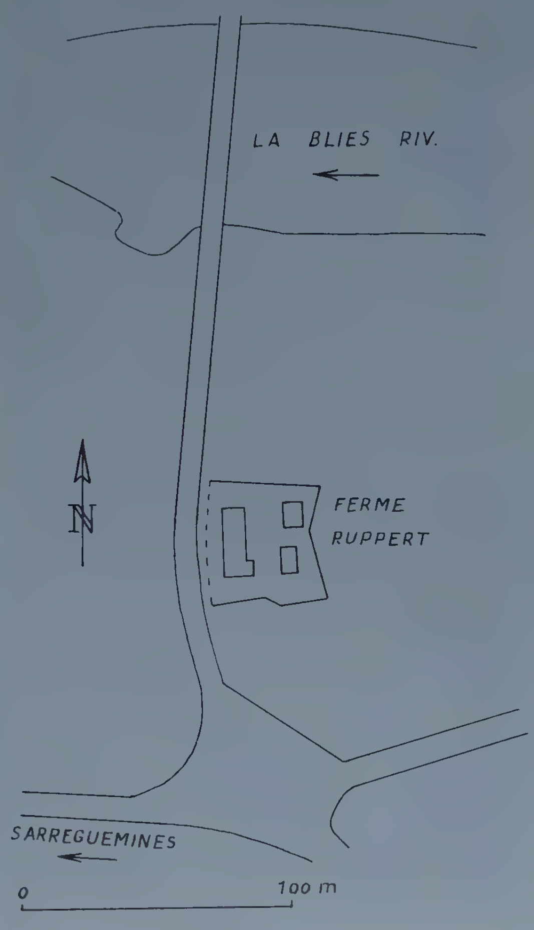


Fig. 41. — Bliesbrück : Emplacement des tombes mérovingiennes.



Fig. 42. — Bliesbrück. Boucle, passe-courroie, plaques rivetées provenant des lanières des jambes. Pièces en bronze de l'aumônière-châtelaine.

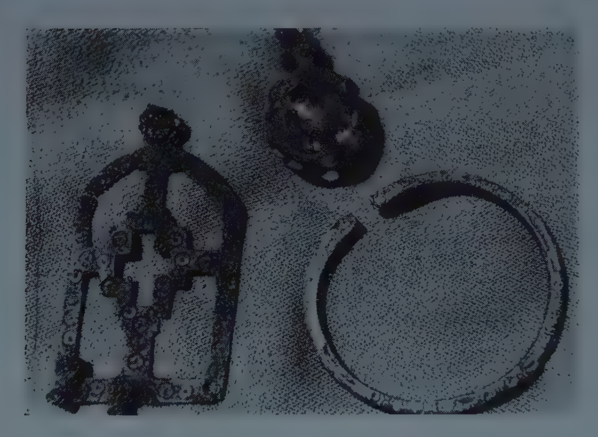


Fig. 43. — Bliesbrück. Garnitures en bronze de l'aumonière-châtelaine, bracelet.

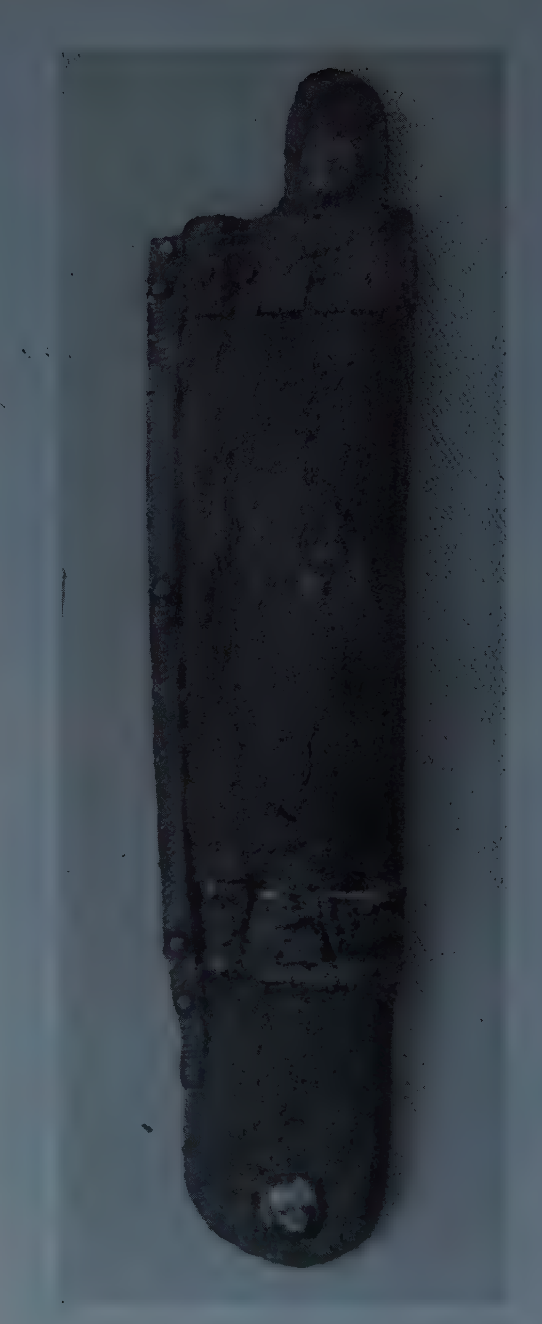


Fig. 44. — Bliesbrück. Gaine de petit couteau.

furent découvertes, à une profondeur de 30 centimètres. Cette faible profondeur s'explique du fait du nivellement au bull-dozer de la cour de ferme. Le mobilier de ces tombes, qui fut recueilli par les ouvriers, sans surveillance archéologique, comprend :

1° une fibule ronde en or, décorée de filigranes et de cabochons (fig. 45) ;

2° un collier, comprenant 296 éléments, parmi lesquels 291 perles de type varié, dont une seule en ambre, une canine de loup, un fragment d'ivoire fossilisé et trois pièces de monnaies : 2 moyens bronzes de Constantin, un Antoninien de Valérien (fig. 46) ;

3° un bracelet en bronze, aux extrémités légèrement renflées, décoré de traits et de cercles oculés incisés (fig. 43) ;



Fig. 45. — Bliesbrück. Fibule.

4° un décor d'aumônière ou plutôt, à mon sens, les éléments d'une châtelaine comprenant, un objet de bronze ajouré, à décor de cercles oculés, portant une croix dans sa partie centrale, deux articulations de chaînes, constituées par deux plaques de bronze percées de trous, auxquelles sont encore attachées par des anneaux de petites tiges de bronze, une sphère ajourée, décorée de cercles oculés

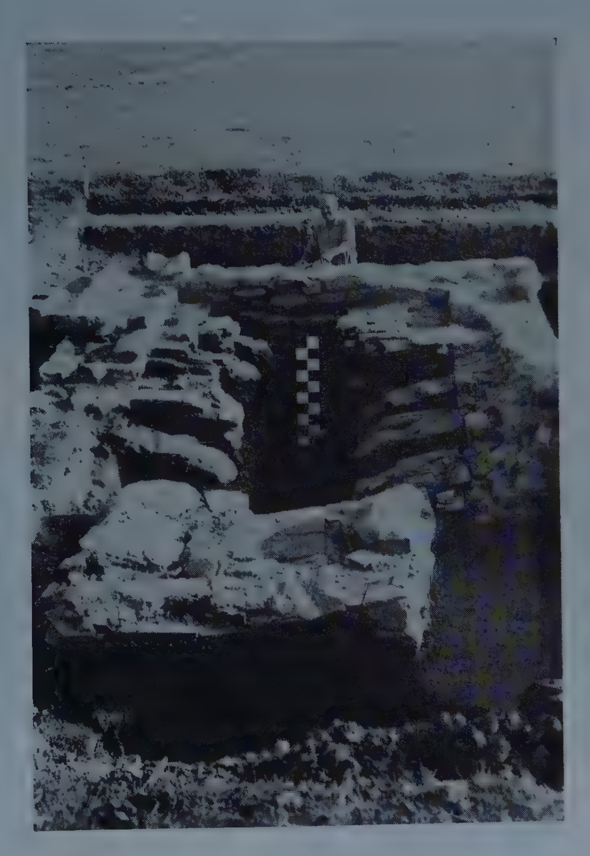


Fig. 47. — Mittelbronn. Grand four à tuiles.

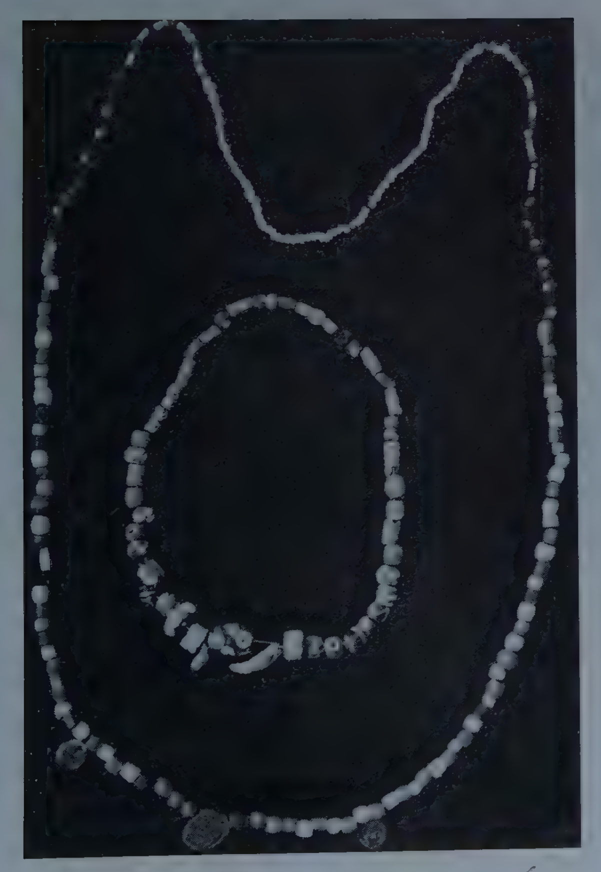


Fig. 46. — Bliesbrück. Collier.

gravés et de croix, qui est encore attachée à plusieurs anneaux. Cet objet est curieux et rare, et me paraît devoir être considéré, soit comme une châtelaine, soit plutôt comme des éléments de garniture d'une aumônière en cuir, placés de telle sorte qu'ils constituaient le point de départ d'une châtelaine (fig. 43) ;

5° un petit couteau en fer, dans son fourreau de cuir, décoré de plaques de bronze constituant armature (fig. 44) ;

6° une boucle, des plaques à rivets, un

passe-courroie provenant des bandes de cuir ou d'étoffe qui entouraient les jambes (fig. 42) ;

7° différents menus objets en fer, dont un fermoir d'aumônière brisé ;

8° une petite pointe de flèche amulette en bronze ;

9° une épée de fer, longue de 73 cm. 5 et un scramasax, long de 45 centimètres ;

10° un fragment de peigne en os.

La première série d'objets (nos 1 à 7) provient vraisemblablement du mobilier d'une riche tombe de femme du VIIIe s., les autres viennent de tombes masculines.

Mittelbronn. — Les fouilles de M. Lutz ont, en 1958 et 1959, mis au jour deux fours à briques, de plan rectangulaire, dont le deuxième est particulièrement grand et bien conservé. Ainsi se confirme l'importance de cette officine, où la fabrication des briques, des tuiles, de la céramique vulgaire paraît avoir été jointe à celle de la sigillée. (Fig. 47).

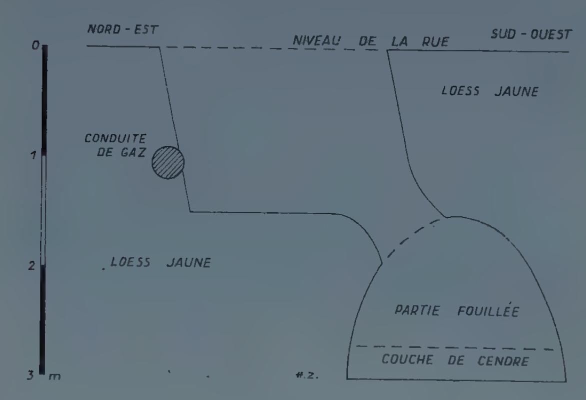


Fig. 48. — Cronenbourg. Four de potier de l'Age du Bronze Final II. Coupe.

Bas-Rhin

Cronenbourg. — Au début de l'année 1959, des travaux de canalisation ont mis au jour, entre la route de Mittelhausbergen et celle d'Oberhausbergen, *rue d'Offenheim*, dans une nouvelle cité d'habitation, le toit familial, un four à potier de l'Age du Bronze Final. A 3 m. 50 sous la rue actuelle, les ouvriers rencontrèrent une excavation en forme de ruche (paraboloïde de révolution) de 2 mètres de large, et de 1 m. 50 de haut (fig. 48). Cette excavation, remplie jusqu'au tiers de sa hauteur d'un mélange de cendres, de terre calcinée, de bois carbonisé et de fragments de poteries communiquait, par un orifice de 0 m. 80 de large, avec une tranchée creusée dans le lœss, qui était longue de 2 m. 50 et profonde de 1 m. 50 sous le sol actuel. Dans le fond de l'excavation, nous avons remarqué une couche de cendres, épaisse d'environ 30 centimètres, qui contenait des tessons calcinés en très grand nombre, des poids de tisserands entiers, divers objets en terre cuite, ainsi que des pommes carbonisées, et de nombreux charbons de bois. Quant à la tranchée, elle contenait également de nombreux tessons, et présentait de fortes traces de calcination. Le mode de cuisson peut être reconstitué de la façon suivante : le four était d'abord rempli des objets à cuire, placés sur un matelas de paille (dont les traces calcinées ont été observées) ou d'herbe sèche. Ensuite, on allumait dans la tranchée un gros feu de brindilles, auquel on ajoutait progressivement des bûches de diverses grandeurs. Quand le tas de charbons de bois brûlants était suffisant, on le versait dans le trou, en ménageant une cheminée d'aération. Puis, on faisait cuire, *à l'étouffé*, la céramique pendant plusieurs jours. La cuisson ainsi obtenue était à faible degré (dans les 400 à 500 degrés au maximum), mais régulière et profonde. Les pots recueillis sont peu cuits, peu sonores, mais solides.

Les formes de la céramique mise au jour (fig. 49-50) appartiennent à l'Age du Bronze Final II, à ses débuts (entre 1100 et 1000 av. J.-C.). Ce four est encore conforme aux systèmes en usage au cours de l'Age du Bronze Moyen. Celui que nous avions trouvé, il y a quelques années, à Achenheim était d'un type différent : à foyer séparé et à tirage constant. La céramique qui provient de ce dernier appartient aux types de transition entre l'Age du Bronze Final II et l'Age du Bronze Final III. Aussi pouvons nous dater entre 900 et 800 av. J.-C. les inventions techniques, probablement issues du monde de la Méditerranée orientale, qui ont transformé la cuisson de la poterie indigène, par l'introduction du foyer séparé, de la

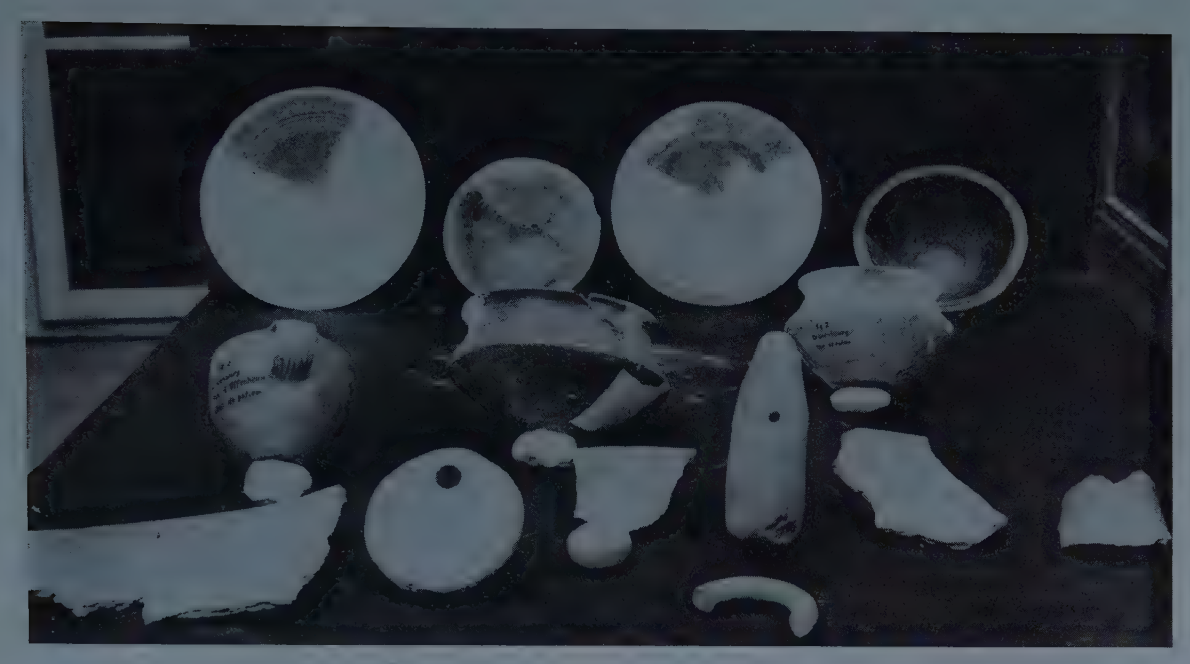


Fig. 49. — Cronenbourg. Poteries et objets divers tirés du four.

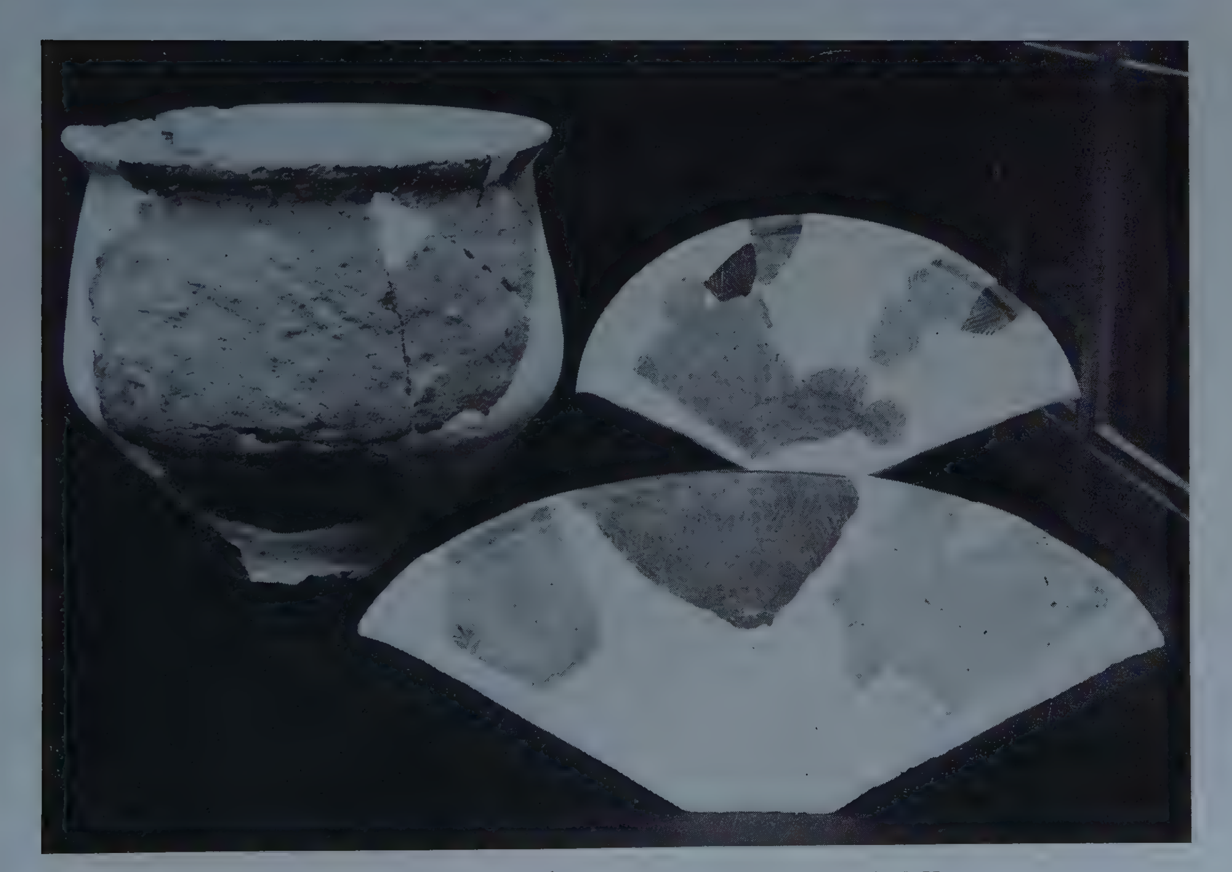


Fig. 50. — Cronenbourg. Poteries de l'Age du Bronze Final II.

sole et du tirage réglable. Les poteries reconstituées sont actuellement déposées au Musée archéologique de Strasbourg.

Strasbourg (Argentorate). — a) *Dégagement d'une abside romaine du Ve siècle, sous l'église Saint-Étienne:* les fouilles exécutées en 1956 dans la partie occidentale de la nef de l'église Saint-Étienne à Strasbourg avaient mis au jour le fond d'une abside romaine du ve s., et avaient permis de dresser, dans toute la partie méridionale du bas-côté, une grande

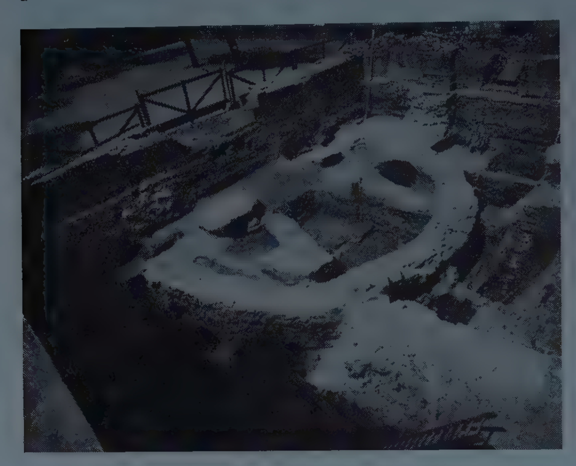


Fig. 51. — Strasbourg. Église Saint-Étienne. Vue générale des fouilles de 1959.

coupe stratigraphique. Cette dernière, qui donnait un aperçu complet de l'histoire du site, a été publiée dans les *Cahiers Alsaciens d'Archéologie, d'Art et d'Histoire*, 1958, p. 27.

1. *Route parallèle à la* via sagularis : en 1959, il a été procédé au dégagement complet de l'abside. Un grand nombre de coupes stratigraphiques ont permis de contrôler les observations déjà faites, et de localiser l'emplacement d'une route, parallèle à la *via sagularis*, découverte déjà en 1948, et d'en préciser l'histoire. Cette route remonte au début du Ier siècle (Tibère-Claude). Primitivement elle était extérieure au rempart. Elle y fut incluse après 70 ap. J.-C., lorsque les Flaviens eurent étendu le camp jusqu'à l'actuel canal des Faux Remparts. (Fig. 51-53) ;

2. *Le terrain militaire et les baraquements:* à la différence des quartiers militaires voisins de la ruelle Saint-Médard et de la rue de la Croix, qui, d'après les fouilles récentes, semblent avoir été entre 160 environ et 200 ap. J.-C. abandonnés par l'armée et concédés à des artisans, la bande comprise entre les deux routes semble être toujours restée terrain militaire, sans doute, parce que son emplacement, entre deux routes, et à proximité de l'enceinte fortifiée, lui donnait une valeur particulière pour la défense du camp ;

3. *Extraits des coupes stratigraphiques:* les diverses périodes d'occupation, et les couches successives de destruction et d'incendie sont visibles sur les coupes stratigraphiques dressées

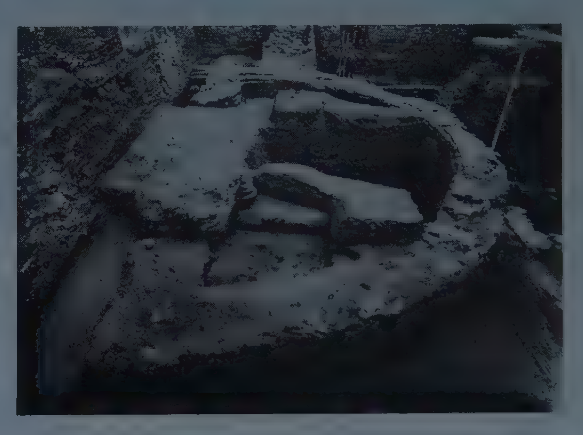


Fig. 52. — Strasbourg. Fouilles de l'église Saint-Étienne. La basilique du ve siècle, vue de l'abside.

aux divers points du chantier, et dont voici quelques extraits (fig. 54) :

Coupe VI

Base d'un fond de cave flavien.....	137 m. 21
Sommet du limon en place.......	137 m. 35
Sommet de l'habitat du temps de Tibère à Claude...............	137 m. 40
Sommet de la route du temps de Claude à Néron...............	137 m. 54
Sommet du remblai flavien........	137 m. 86
Sommet de la route flavienne.....	137 m. 97
Sommet de l'incendie de 97......	138 m. 18
Sommet de la route de Trajan....	138 m. 35
Sommet du 1er remblai du IIe s...	138 m. 64
Sommet de l'incendie de 235.....	138 m. 81
Sommet de l'incendie de 352.....	138 m. 95
Sommet du sol installé après 352..	138 m. 98
Sommet de la couche d'incendie de la fin du IVe s. (388?).........	139 m. 15
Sommet du sol installé après 388..	139 m. 17

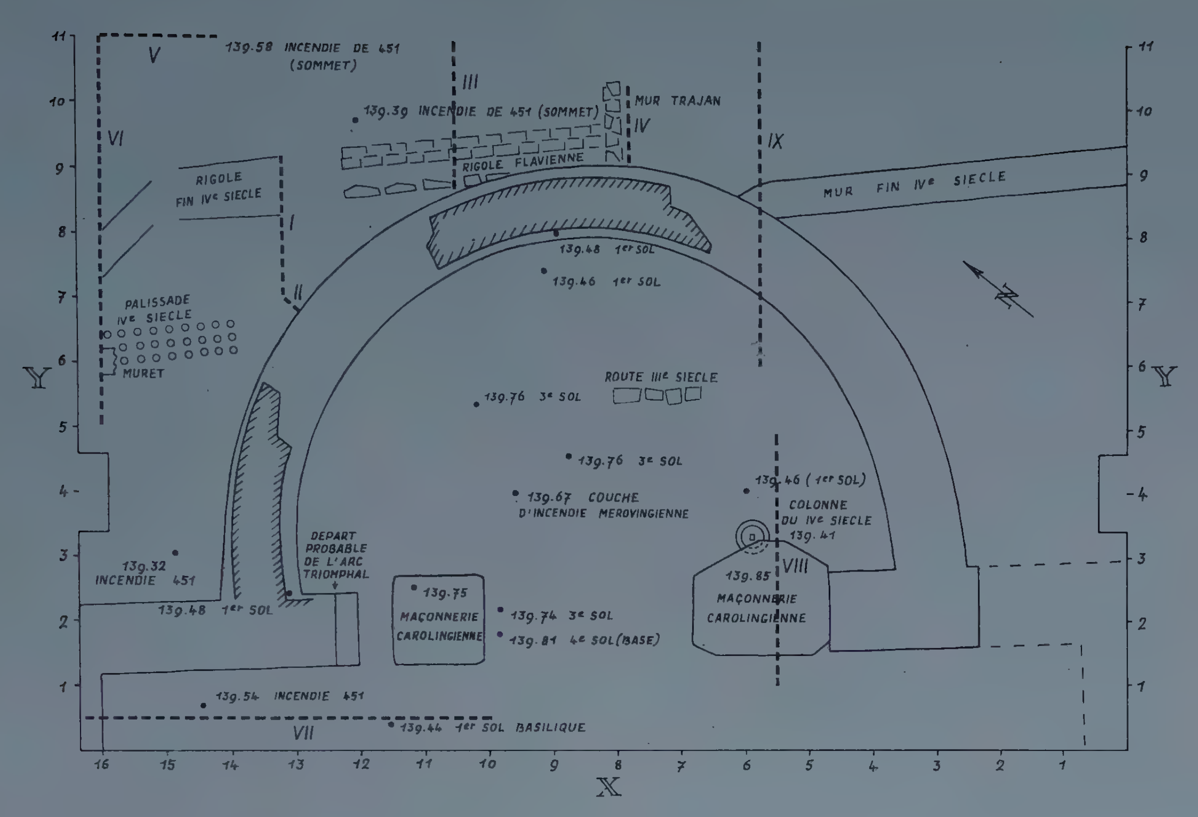


Fig. 53. — Strasbourg. Église Saint-Étienne. Plan des fouilles de 1959.

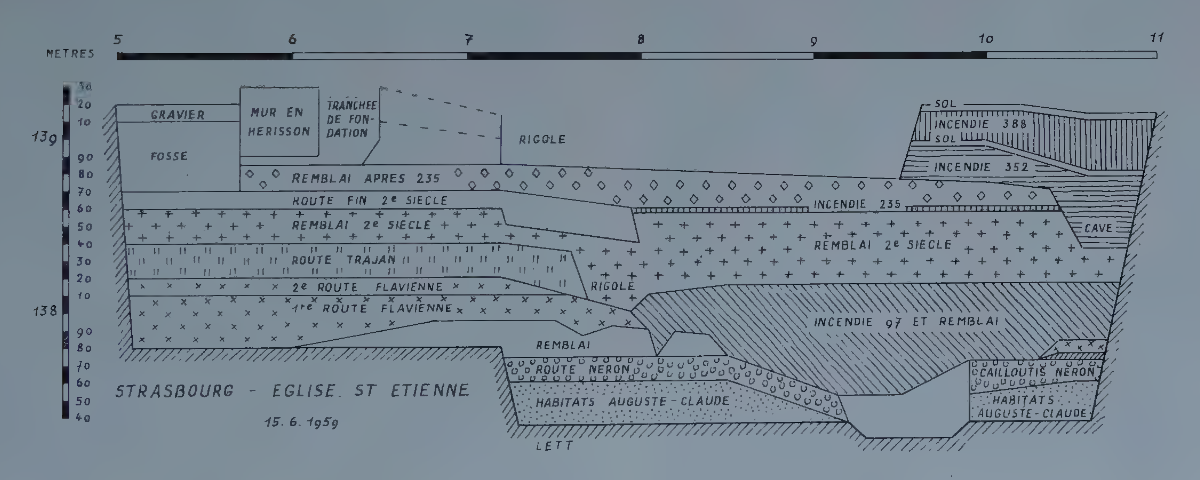


Fig. 54. — Strasbourg. Église Saint-Étienne. Grande coupe stratigraphique (fouilles de 1959).

Les coupes ont permis, d'une part de suivre l'évolution de la route et des casernements en étudiant l'emplacement de la rigole extérieure, d'autre part d'établir un raccord entre les fouilles de 1956 et celles de 1959, en ce qui concerne les sols et les couches de destruction du Bas-Empire, dont le lever et l'étude ont permis de dater la basilique.

Coupe VII

Sommet du remblai après 235.....	138 m. 39
Sommet du remblai du IVe s.......	138 m. 78
Sommet de la couche d'incendie de 352........................	138 m. 94
Sommet du sol établi après l'incendie de 352....................	139 m.
Sommet de l'incendie de 388.....	139 m. 18
Sommet d'un premier sol en béton établi après 388...............	139 m. 23
Sommet d'un deuxième sol établi après 388.......................	139 m. 31
Couche de loess jaune pâle (Remblai contemporain de la construction des fondations de la basilique)....................	139 m. 34
1er sol de la basilique...........	139 m. 46

Le premier sol en béton établi après 388 (au niveau de 139 m. 23) correspond au béton attaché au mur de la fin du IVe s., découvert en 1956. C'est un mur qui, coupé en partie par la basilique, nous a donné un *terminus post quem* pour la construction de cet édifice.

Les fouilles de 1959 ont révélé l'existence, après la construction de ce mur, vers 390, d'un aménagement de sol, à l'extrême fin du IVe ou au début du Ve s. (deuxième sol établi après 388 : niveau 139 m. 31). Au-dessus de ce deuxième sol, une couche de lœss, répandue uniformément sur le terrain pour l'aplanir et l'exhausser, marque les travaux de préparation en vue de l'établissement des fondations et du sol primitif de la basilique. Cette couche de lœss est surmontée d'une couche de gravier et de terre battue d'épaisseur variable, mais dont le niveau supérieur correspond, à 2 centimètres près, à celui du décrochement intérieur du mur de la basilique. Il s'agit donc ici (139 m. 46) du sol primitif de la basilique, qui a peut-être été recouvert, à l'origine, d'un dallage, ce qui expliquerait la faible différence des niveaux :

139 m. 46 pour le sol en gravier,

139 m. 48 pour le décrochement intérieur du mur de l'abside.

Cette observation stratigraphique nous a permis de dater la base de la colonne trouvée à l'intérieur de l'abside, et non loin du départ de l'arc triomphal. Le sommet de cette base se trouvait à 139 m. 41, c'est-à-dire nettement en dessous du niveau du sol primitif de la basilique. Nous supposons que cette base a été

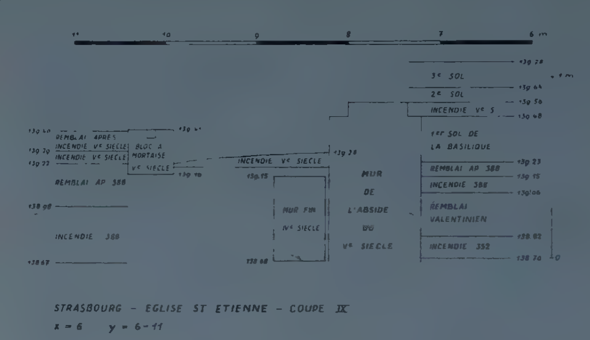


Fig. 55. — Strasbourg. Église Saint-Étienne. Les niveaux romains au voisinage de la base de colonne.



Fig. 56. — Strasbourg. Église Saint-Étienne. Les niveaux romains au voisinage du mur de l'abside du Ve siècle.

utilisée, à la fin du IVe s., pour asseoir une colonne marquant l'emplacement d'un croisement de route militaire. (Fig. 55).

4. *Les murs et les sols de la basilique du Ve siècle, indices d'utilisation jusqu'au XIe-XIIe s.:* les fondations de l'abside descendent en général jusqu'à 137 m. 90 (niveau de la route flavienne). Comme le niveau du sol primitif de la basilique du Ve siècle était situé aux environs de 139 m. 48-139 m. 50, la profondeur des fondations était environ de 1 m. 50. La largeur du mur de fondation est en moyenne de 1 mètre à 1 m. 10. Au-dessus du sol, le mur était en retrait, présentant une

épaisseur moyenne de 0 m. 70 à 0 m. 80. Si le plan des fondations de l'abside présente l'aspect d'un demi-cercle parfait, celui du mur en œuvre affecte la forme d'un arc outrepassé. Nous avons retrouvé l'articulation de la nef et de l'abside, ainsi qu'un segment du mur Nord-Ouest de la nef. Pour ce qui est du mur Sud-Est, arraché au Moyen Age par l'établissement de tombes et de caveaux funéraires, nous en avons retrouvé la tranchée de fondation. Ces deux données nous permettent d'évaluer la largeur totale de l'édifice à 18 mètres. La largeur de l'abside était de 11 m. 60. Le mur du fond de la nef se continue, de chaque côté de son attache avec le mur d'abside, de façon à constituer les deux piliers de base d'un arc triomphal, dont l'épaisseur a pu être fixée, à l'emplacement où elle est conservée (partie Nord-Ouest de la nef) : elle était de 0 m. 72. Cette dimension coïncide à peu de choses près avec l'épaisseur du mur de l'abside. Deux blocs de maçonnerie, fondés au niveau de 138 m. 59, et dont la partie supérieure, conservée au niveau de 139 m. 85, domine d'environ 35 centimètres le sol primitif de la basilique, appartiennent certainement à un remaniement tardif de l'édifice. D'après l'étude des sols, ils dateraient de la fin du Haut Moyen Age, et probablement du voisinage de l'an Mil. Si nous nous référons à l'exemple de la basilique Saint-Pierre aux Nonnains de Metz, nous pouvons supposer que ces massifs de maçonnerie pourraient témoigner d'une transformation, à cette époque, de l'ancienne basilique à une seule nef, en une église à trois nefs. Le sol qui correspond à cet état, dont des témoins ont été retrouvés entre les blocs de béton, était situé au niveau de 139 m. 90.

Nous avons donc pu distinguer, dans l'abside, quatre sols superposés (fig. 56), correspondant à quatre périodes de l'utilisation de l'édifice :

le premier sol, celui de la basilique, est à 139 m. 46. Il est recouvert en partie par une couche d'incendie du Ve siècle (451). C'est au-dessus de ce sol que nous avions recueilli, en 1956, un passe-courroie en bronze du Ve siècle, ainsi que des débris de verre fondu par la chaleur ; provenant des vitres de la basilique, détruite en 451. Nous y avions également trouvé des fragments de baguettes d'os à décor oculé, provenant de la décoration d'un coffret du Ve s..

Au-dessus du sol d'origine de la basilique, nous en avions observé un second, également en terre battue mêlée de cailloutis, entre 139 m. 56 et 139 m. 67. Ce deuxième sol est surmonté d'une couche d'incendie mérovingienne, entre 139 m. 67 et 139 m. 72. Cette couche contenait quelques tessons de type mérovingien et romain tardif.

Entre 139 m. 72 et 139 m. 78, un troisième sol, très inégalement conservé, contenait de la céramique carolingienne, ainsi qu'une petite agrafe à double crochet, de la même époque.

Enfin, entre les deux blocs de béton, apparaissaient des traces du sol de l'an Mil, au niveau de 139 m. 80 à 139 m. 90.

Ainsi, entre les origines de l'édifice, remontant au début du Ve s. et la dernière période, au-delà de l'an Mil, quatre états successifs ont pu être distingués. La dernière époque, au-delà de 1.000 av. J.-C., a sans doute amené notre basilique primitive, fortement remaniée, jusqu'au voisinage du XIIe s., date à laquelle le sanctuaire fut déplacé vers l'Est d'une trentaine de mètres, pour être reconstruit sous sa forme romane, qui est parvenue jusqu'à nous. Il nous est encore impossible de nous prononcer sur la destination primitive de l'édifice. Était-ce une basilique civile, ou une église? Les fouilles ultérieures, qui devront être exécutées dans la cour du Collège en 1961 ou en 1962 après les travaux de reconstruction de l'église du Collège épiscopal, permettront peut-être d'en décider. Quoiqu'il en soit, la découverte de cette grande basilique du Ve s., jusqu'ici totalement inconnue, est la plus importante qui ait été faite dans le sous-sol strasbourgeois, depuis le début des nouvelles fouilles, en 1947.

b) *Fouilles de la ruelle Saint-Médard:* la construction d'une annexe du Foyer de l'étudiant catholique, à l'emplacement voisin des fouilles de 1950-51, nous a obligé de faire exécuter une fouille d'urgence. Nous avons trouvé là des traces de sols et de constructions du Bas-Empire, ainsi que les indices des deux destructions du Bas-Empire, déjà observées auparavant (352, 388 ap. J.-C.). Malheureusement, les dernières couches romaines avaient



Fig. 57. — Strasbourg. Ruelle Saint-Médard. Buste-applique en bronze doré du IIIe siècle.

été souvent bouleversées par les caves, les conduites d'eau, etc. La stratigraphie était troublée. Les vestiges d'habitats mis au jour comportent des murs de torchis et de briques, pris dans la couche d'incendie de 388. Dans le même horizon, nous avons dégagé un foyer aménagé, en briques. Cette couche a livré d'assez nombreuses monnaies, et quelques objets intéressants, notamment un peigne en os. Dans la couche de 352, nous avons également trouvé des monnaies, ainsi qu'un très bel objet : un buste en bronze de la fin du IIe ou du début du IIIe s., représentant une femme. Il s'agit vraisemblablement d'une applique, qui décorait un lit en bois. On peut supposer que la divinité ainsi représentée était Junon, patronne du mariage et protectrice des unions légitimes. Le style de la sculpture, assez souple et sensible, rappelle beaucoup celui de Caracalla de la place Gutenberg et de la Junon de la place Kléber. Nous pensons qu'on peut mettre en rapport ce buste avec l'école de sculpture qui a travaillé dans la région à la fin du IIe et au début du IIIe s., sous Commode et au début du règne de Septime Sévère. (Fig. 57).

c) *Rue du Noyer:* d'importants travaux de terrassement, exécutés pour le compte des Grandes Galeries, à l'angle de la rue Thomann et de la rue du Noyer ont amené la découverte d'un puits du début du Ier s. (fig. 58), de vestiges d'habitats et d'une stratigraphie. Le puits présentait encore, en son fond, un cercle de douves en bois de châtaignier. Il était

rempli de débris de cruches en terre, et d'un grand flacon en *terra nigra* de forme celtique. On y a recueilli en outre un fragment de serrure en bois. A proximité, ont été observés des fonds de cabanes, avec traces d'incendie de la fin du Ier siècle. Dans le limon sous-jacent à ces dernières a été mise au jour une épingle de l'Age du Bronze Final II. Enfin dans l'angle Sud-Est du chantier, la stratigraphie suivante a pu être relevée :

Béton moderne.........	139 m. 80
Sol du IIIe s..........	137 m. 50 à 137 m. 60
Sol couvert d'une couche d'incendie du IIe s...............	137 m. 15 à 137 m. 30
Sol flavien, couvert de la couche d'incendie de 97.............	136 m. 70 à 137 m.
Couche d'incendie de 70................	136 m. 30 à 136 m. 50

d) *Kœnigshoffen.* — Sur le terrain de l'entreprise horticole J. Lienhard, 88, rue des Capucins, a été découverte, à la profondeur de 0 m. 80 sous le sol actuel, une tombe à incinération en urne (fig. 60). Les ossements calcinés et concassés étaient contenus dans cette dernière, qui était recouverte d'une assiette peinte en rouge, sur laquelle avait été posée une petite lampe en terre cuite à un seul bec. A proximité, ont été trouvés quelques tessons et un col de cruche (dispositif de libation?). L'emplacement se trouve à proximité d'une autre tombe, de la même époque, découverte en 1933, et non loin de l'ancienne officine de tuiles et de poteries de la VIIIe Légion. Le vase, comme la lampe, date de la première moitié du IIe s.

e) *Rue du Sanglier n° 10:* la réfection d'une façade a amené la découverte d'un morceau de bas-relief en grès gris, figurant Mercure et sa parèdre *Rosmerta.* Le dieu était vêtu d'une tunique laissant libre le bras droit ; il portait le caducée de la main gauche et de la main droite une bourse. Le style de la sculpture permet de la dater de la première moitié du IIIe s. (fig. 59). Cette découverte, s'ajoutant à un grand nombre de trouvailles semblables faites dans le voisinage de la place de la Cathédrale, notamment dans la rue du Dôme et la rue des Frères, confirme l'hypothèse



Fig. 58. — Strasbourg. Puits romain de la rue du Noyer.

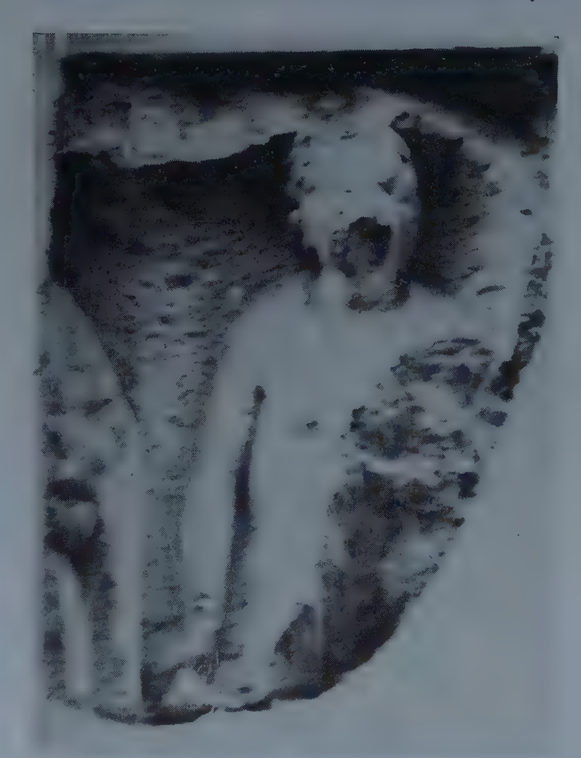


Fig. 59. — Strasbourg. Bas-relief figurant Mercure et une déesse, trouvé rue du Sanglier.

qu'il y avait, à l'emplacement actuel de la Cathédrale, une place des sanctuaires gallo-romains.

Kintzheim. — La construction du monument aux morts a donné lieu à une intéressante découverte archéologique. A cette occasion,

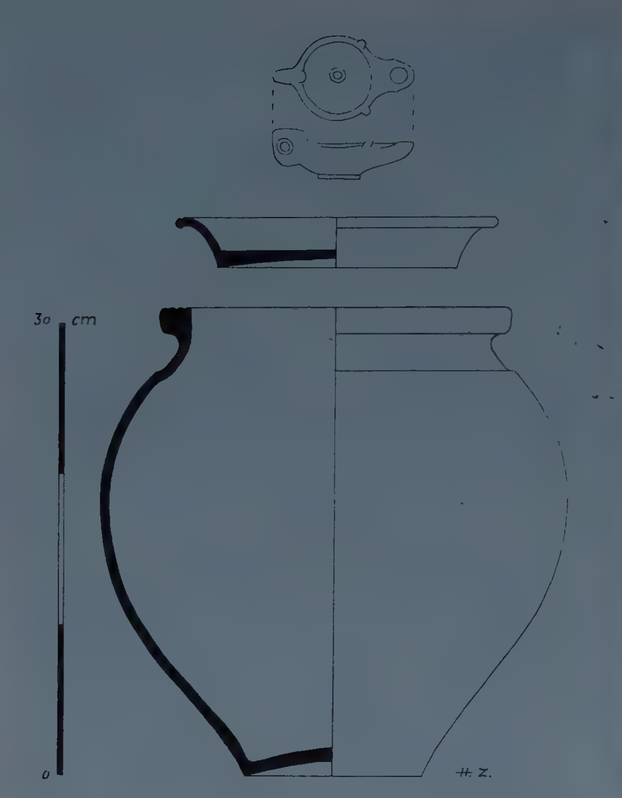


Fig. 60. — Kœnigshoffen. Mobilier d'une tombe romaine à incinération du début du IIe siècle.



Fig. 61. — Kintzheim. Inscription funéraire du début du IIe siècle.

deux stèles gallo-romaines, en grès rose, gravées d'inscriptions funéraires, ont été mises au jour. Ce sont de simples plaques, dont le fronton triangulaire était décoré, soit de disques en relief, soit d'un croissant et de deux disques. L'un de ces monuments a une hauteur totale de 1 m. 25, une largeur, à la base de 0 m. 64, une épaisseur (irrégulière) de 0 m. 28. On peut y lire l'inscription suivante (fig. 61) :

O O	D M
IVTII V	DRCI
ND A G I	CAR
ILI M/	VS
NORV	XX
AN LX	AN

que nous interprétons ainsi :

partie gauche :

OBITIS (?)	aux défunts (?)
IVTII	à Iuta
VNDAGI	fille d'Undagius
ILIMVNORVM	(de la famille ou du groupe) des Ilimuni
ANNORUM LX	âgée de 60 ans.

partie droite :

D M	aux dieux mânes
DRCI	de Dercus
CARVS	Carus (a dédié cette stèle)
XX ANNORVM	(le défunt était âgé de) vingt ans

La seconde stèle, dont le fronton a partiellement disparu, présentait, à l'origine, une hauteur de 1 m. 60 environ. Sa largeur est de 0 m. 66 et son épaisseur, irrégulière, de 0 m. 20 à 0 m. 23. L'inscription se déchiffre comme suit :

V I V V S B I L I V	de son vivant, Biliureto
RII T O I L L O C	en ce lieu (a fait aménager sa tombe).

La première stèle, d'après la facture des lettres, et la formule funéraire, pourrait dater de la première moitié du IIe s. de notre ère.

Quant à la seconde (fig. 62), la décoration du haut du monument, par triangles juxtaposés, analogue à celles des plus anciennes stèles de Saverne, ainsi que la formule funéraire (nominatif) nous autorise à la dater du Iᵉʳ s. Les caractères, péniblement gravés dans un conglomérat très dur, sont cursifs et très maladroits. Quelle que soit leur gaucherie,



Fig. 62. — Kintzheim. Inscription funéraire du Iᵉʳ siècle.

entraînant une grande difficulté de lecture et d'interprétation, ces deux inscriptions sont intéressantes, car elles émanent d'un milieu indigène très particulariste et nous font connaître de nouveaux noms celtiques.

Benfeld-Ehl-Helvetum. — Le hameau d'Ehl, situé au Nord de la ville de Benfeld, se trouve à l'emplacement d'une importante agglomé-

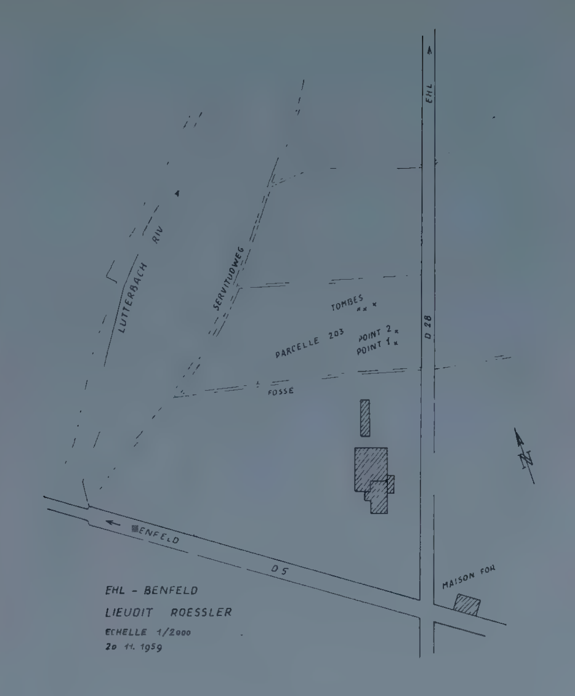


Fig. 63. — Ehl. Emplacement des trouvailles gallo-romaines.



Fig. 64. — Ehl. Gobelet indigène du Iᵉʳ siècle provenant d'une tombe.

ration antique. Les trouvailles romaines y ont été de tous temps nombreuses. Récemment, des découvertes ont été faites à 200 mètres environ au Nord du croisement entre les routes de Benfeld à Herbsheim (départementale 5) et de Hilsenheim à Sand (D. 212 et D. 282). L'extension d'une sablière (fig. 63), avec des pelles mécaniques, amena l'exhumation de nombreuses tombes gallo-romaines à inhumation et à incinération, ainsi qu'un certain nombre de vases entiers. L'un d'entre eux (fig. 64) est actuellement chez le Maire de Benfeld. D'autres ont été dispersés parmi les collectionneurs. Au milieu de la nécropole, fut mise au jour une stèle maison en grès rouge des Vosges. Ses dimensions sont : hauteur : 0 m. 79, largeur : 0 m. 35, longueur : 0 m. 65. Elle présente à la base le dispositif caractéristique des stèles maisons : une excavation creusée, de 0 m. 17×0 m. 31×0 m. 08, et un orifice de communication, encore visible sous la façade de la stèle, dont les dimensions sont : 0 m. 07 de longueur sur 0 m. 15 de largeur. La façade est sculptée, sur le fronton, d'un croissant surmonté d'une pomme de pin stylisée, de deux disques, et d'un triangle équilatéral en relief. (Fig. 65-66).



Fig. 65. — Ehl. Stèle-maison, face inscrite.

Une inscription porte :

D M	aux dieux mânes de Camunus.
C A M V N I	
L I A D O	Liado, fils de Milimarus
M I L I M	(le défunt était âgé de)
R IXXX	29 ans.



Fig. 66. — Ehl. Stèle-maison, vue du dèssous.

Cette découverte est importante, car c'est la première fois qu'une stèle maison est découverte dans la plaine d'Alsace. A proximité de la nécropole, et plus près de la route, une fouille d'urgence, exécutée avec le concours du personnel du Musée archéologique, a mis en évidence des vestiges d'habitats superposés, dont l'origine remonte au début de l'époque romaine, et deux couches d'incendie : une de la fin du Iᵉʳ siècle (97 ap. J.-C. ?), une autre du milieu du IIIᵉ s. Les objets et les céramiques découverts à cette occasion : fibule gallo-romaine précoce en bronze, céramiques d'Arezzo et de La Graufesenque, fragments de *terra nigra* du Iᵉʳ siècle et de poterie sigillée du IIIᵉ s., ont été déposés au Musée archéologique de Strasbourg.

Dachstein. — Des travaux d'extraction de lœss, dans une carrière, à Dachstein ont amené l'exhumation d'une tombe de La Tène I. Le squelette, replié, était accompagné d'un fond de vase typique de La Tène I, de deux bracelets de bronze et d'une fibule en fer. Ce renseignement m'est donné par M. Stieber, qui me signale d'autre part les découvertes suivantes :

Achenheim. — Tessons romains trouvés à 40 mètres à l'Est du cimetière, à Epfig, couche romaine dans le nouveau lit du ruisseau la Schernetz.

Fessenheim. — Tombes mérovingiennes sans mobilier au lieu-dit : *Auf die Glassgasse.*

Fürdenheim. — Deux tombes mérovingiennes accompagnées de céramique dans le village.

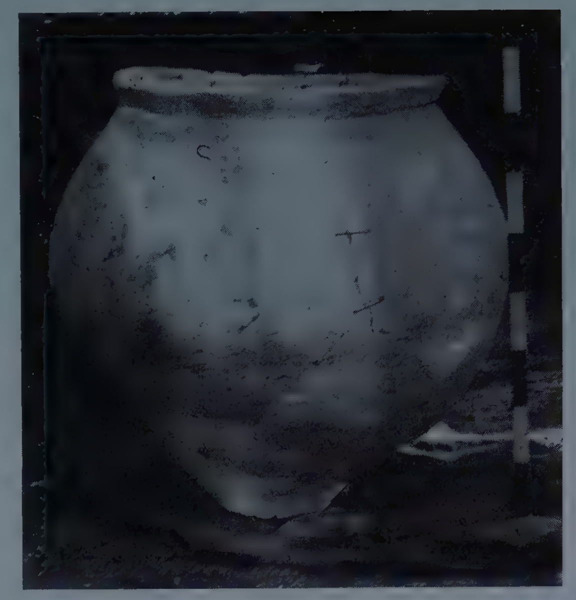


Fig. 67. — Merxheim. Jarre hallstatienne.

Fig. 68. — Gundolsheim. — Céramique hallstatienne.

Handschuheim. — Une tombe mérovingienne au lieu-dit : *Schelmengrube.*

Marlenheim. — Tessons romains au lieu-dit : *In der Floh.*

Oberhausbergen. — Conduite d'eau romaine et fer à cheval antique.

Oberhoffen-sur-Moder. — Tessons romains dans les sablières.

Schilligheim. — Céramiques romaines dans le cimetière Sainte-Hélène.

Seltz (Saleto). — Tuiles romaines dans la *rue de la Gare.*

Stutzheim. — Conduite d'eau romaine, dans la rue dite *Rehgasse.*

Haut-Rhin

Rouffach. — M. Bonnet et Mlle Jehl ont fouillé, au lieu-dit *Gallbühl*, un fonds de cabane hallstattien.

Merxheim. — On a découvert une grande jarre hallstattienne, en morceaux, qui a pu être reconstituée. (Fig. 67).

Gundolsheim. — On a mis au jour deux fonds de cabanes hallstattiens qui ont fourni une abondante céramique. (Fig. 68).

Reguisheim. — Au Sud de l'aérodrome de *Meienheim*, des bull-dozers déplaçant de la terre pour frayer une route, ont amené la découverte de tuiles romaines et de céramique de Lezoux du IIe s. Il s'agit vraisembalblement d'une *villa*, encore inconnue.

Colmar. — M. l'abbé Blum, professeur au collège Saint-André, nous signale la découverte, dans la cave de cet établissement, d'une inscription romaine (fig. 69) :

D E O
M E R C V R I O
D O M I T I V S
L V C I N V S
V S L M

Les caractères sont du IIIe s. L'inscription semble avoir été gravée sur une ancienne



Fig. 69. — Colmar. Collège Saint-André. — Inscription votive.

inscription plus ou moins effacée, dont les traces apparaissent encore sur le haut de la pierre[1].

Jean-Jacques Hatt.

(1) Nous remercions ici très vivement tous ceux qui nous ont communiqué des renseignements et signalé des découvertes fortuites, en particulier M. l'Abbé Baroth, MM. Bonnet, Collot, Delille, Mlle Jehl, M. Lutz et M. Stieber, attaché de recherches au C.N.R.S., qui se dépense toujours sans compter, pour la surveillance des travaux et le repérage des vestiges antiques.

Circonscription de BESANÇON M. Lucien Lerat, directeur

Doubs

Besançon (Vesontio, Bisontii)[1]. — *a*) *Musées :* la publication des collections archéologiques de Besançon se poursuit régulièrement dans la série Archéologie des *Annales Littéraires de l'Université de Besançon.* Après les *Lampes antiques* (L. Lerat, 1953), les *Fibules gallo-romaines* (L. Lerat, 1955), les *Antiquités de l'âge du Bronze* (J.-P. Millotte, 1958), deux nouveaux fascicules ont paru en 1959 : les *Monnaies gauloises*, par J.-B. Colbert de Beaulieu ; les *Bronzes figurés* (album) par P. Lebel.

Dans l'ancienne abbatiale Saint-Paul[2], un musée lapidaire est en voie d'installation. La présentation de la section médiévale et moderne, dans le bas-côté droit, est terminée. Dans le bas-côté gauche, celle du gallo-romain est en cours. On ne retiendra que les pièces les plus significatives. Les autres seront conservées dans un dépôt archéologique qui pourra être constitué dans un des bâtiments de la citadelle, récemment achetée à l'Armée par la Ville.

b) « *Porte Noire* ». Des travaux préliminaires ont été entrepris en vue de la publication de cet important monument sur lequel des études récentes de M. Ernest Will ont ramené l'attention[3]. Envoyé par la commission d'architecture du C.N.R.S., et sous la haute direction de M. Amy, M. Bruchet a pu exécuter un relevé complet de l'architecture et de la très riche décoration sculptée de cet arc de triomphe. — D'autre part, un habile technicien, que la direction des Musées de France a mis depuis un an à la disposition des musées et de la direction des antiquités, M. Monterosso, a pu mouler les sculptures des parties hautes (dieu à l'épée du piédroit, Victoires des écoinçons, Gigantomachie de l'archivolte). Ces moulages compléteront ceux des parties basses exécutés il y a un siècle. Faute de pouvoir les rejoindre au musée archéologique, ils seront présentés au nouveau musée lapidaire. — Enfin, sous la direction de M. René Tournier, architecte départemental des Monuments Historiques, la couverture du monument a été remaniée afin de lui assurer une meilleure protection contre l'humidité qui le dégrade.

c) *Amphithéâtre.* L'ancienne caserne Condé ayant été acquise par le Ministère de l'Éducation Nationale au profit de l'Enseignement Technique, des travaux ont eu lieu dans la cour où se trouvent les misérables vestiges des arènes romaines[4]. Un gymnase universitaire a été installé à l'Ouest ; un préau a été construit à l'Est, en avant de la butte plantée d'arbres qui recouvre encore une partie de l'édifice romain. Ces deux bâtiments encadrant de très près les ruines encore apparentes de l'amphithéâtre, leur construction devait faire reparaître des éléments encore cachés de celui-ci, qui, avant d'être de nouveau enfouis, ont pu être relevés et photographiés. L'aménagement de la cour a permis de faire disparaître les derniers vestiges du hangar construit sur les murs rayonnants autrefois dégagés par Castan, de déblayer les compartiments du podium présumé, enfin, d'étendre la fouille à la fois au Nord et au Sud. Principales constatations :

1° Sur le plan publié en 1885 par Castan, le mur elliptique le plus extérieur était présenté comme un mur simple, large de 0 m. 90 environ et séparé des murs rayonnants

(1) Une mise au point récente sur l'histoire et l'archéologie de l'ancienne capitale des Séquanes a paru dans la *Real-Encyclopädie*, VIII A 1695-1705 (L. Lerat).

(2) Cf. *Gallia* XII (1954), p. 468-471.

(3) *Le relief cultuel gréco-romain* (1955), p. 446-447 ; *Revue Archéologique*, XLIX (1957), p. 189-204.

(4) Cf. *Gallia* I (1943), p. 129-138 ; VI (1948), p. 229-230 ; VIII (1952), p. 154-155.

par un couloir de 3 mètres environ[5] (fig. 1). Cette représentation est erronée. En fait, la tête de chacun des murs rayonnants aboutit au Sud à un assemblage de deux grandes dalles mesurant au total 1 m. 45 sur 1 m. 35 ; une mouluration court à l'avant de la dalle antérieure et se retourne de 15 centimètres sur ses petits côtés : on a donc affaire à la base d'un grand pilastre. L'espace compris entre deux pilastres successifs était occupé par des marches d'escalier, larges de 2 m. 35, dont quelques-unes ont été retrouvées en place (fig. 2). L'alternance pilastre-escalier est constante

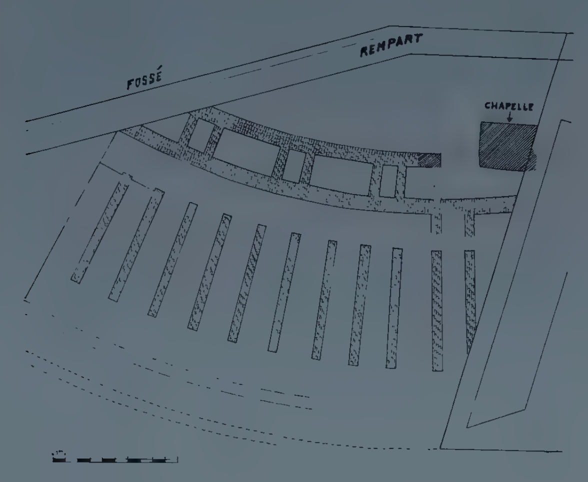


Fig. 1. — Besançon. Le tronçon sud de l'amphithéâtre, d'après un plan levé en 1891. (Archives du Musée).

dans tout le tronçon reconnu, lequel forme un élément complet, compris entre le passage Est, dont un fragment de voûte est conservé[6], et un passage Ouest, dont le mur a été reconnu. L'entrée du passage Ouest était flanquée de deux massifs de maçonnerie, dont l'un a été retrouvé ;

2° Le même plan restituait en avant de cette enceinte ovale une enceinte parallèle plus extérieure encore, dont il semblait même que le fouilleur avait reconnu les traces. Deux sondages menés perpendiculairement à la ligne pilastres-escaliers sur une longueur de plus de 4 mètres ne nous ont pas permis de la retrouver. Tout porte à croire que la ligne pilastres-escaliers constituait la façade de l'amphithéâtre. La galerie de circulation, à laquelle on accède d'ordinaire par les baies de la façade, manquerait donc à Besançon, comme à Cimiez ou à Fréjus. D'autre part, les trois bases de colonnes engagées trouvées en 1863 et qui viennent d'être identifiées au musée lapidaire, ne sauraient provenir que de l'ordre de l'étage. L'ordonnance pilastres au rez-de-chaussée-demi-colonnes à l'étage, serait conforme à celle d'Arles et de Nîmes ;

3° L'enlèvement du dallage du hangar, en faisant reparaître les vestiges des murs rayonnants qu'il recouvrait, a montré que ceux-ci ont été arasés de telle manière qu'il ne subsiste jamais plus d'une ou deux assises de leur élévation primitive (fig. 3). La pioche rencontre à fleur du sol l'épaisse couche d'argile rapportée entre leurs fondations. Ces fondations étaient profondes d'au moins 2 mètres ;

4° Plus au Nord, à l'intérieur des cloisonnements du podium présumé et en avant de celui-ci, les sondages ont été gênés par le peu d'espace disponible. La fixation même des niveaux antiques est compliquée par les bouleversements apportés par la construction non seulement du rempart de Vauban, mais aussi de la chapelle Saint-Jacques et par les sépultures qui environnaient cette dernière. La démolition du rempart, qui est envisagée par la Ville, permettrait de dégager la chapelle et le tronçon des arènes qu'il dissimule, de les rendre visibles de la route et de l'autre partie de l'amphithéâtre étagée au pied de l'avenue Siffert. Les travaux ont eu lieu sous la surveillance de M. Marcel Petitjean, du Laboratoire d'Archéologie de la Faculté des Lettres.

d) Monument à abside sous le nouveau foyer des étudiantes. L'agrandissement du foyer des étudiantes, situé dans la cour du Rectorat, a déterminé une fouille profonde sous l'ancien bâtiment de la Maîtrise, à l'angle des rues du Palais et du Chapître. On était descendu à

(5) Reproduit dans *Gallia* I (1943), p. 130. Celui que donne notre fig. 1 a été calqué sur un autre plan conservé au Musée de Besançon et daté de 1891, donc postérieur de cinq ans à la publication de Castan. Il diffère du premier sur quelques détails, mais s'accorde avec lui sur le point qui nous intéresse.

(6) Une partie de cette arcade est visible dans l'angle inférieur gauche de notre fig. 3. Représentation plus complète dans *Gallia* I (1943), p. 132, fig. 3.



Fig. 2. — Besançon. Véritable aspect des fondations Sud de l'amphithéâtre, révélé par la fouille préliminaire à la construction du nouveau gymnase. *(Cliché M. Petitjean).*



Fig. 3. — Besançon. Amphithéâtre. Réapparition des murs rayonnants arasés en 1940. Au fond, le nouveau gymnase. A droite les compartiments du *podium* présumé *(Cliché M. Petitjean).*



Fig. 4. — Besançon. Monument à abside dans la cave du nouveau foyer des étudiantes. *(Cliché M. Petitjean).*

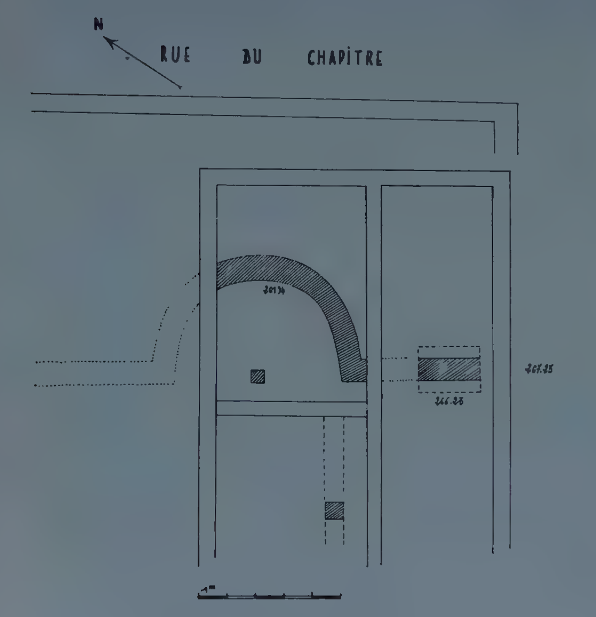


Fig. 5. — Besançon. Monument à abside. *(Plan levé par le Cabinet Tournier).*

près de 4 mètres au-dessous du niveau de la rue sans rien rencontrer d'autre que des murs modernes ou médiévaux. C'est en creusant une tranchée plus profonde pour asseoir une semelle de béton qu'on découvrit les premiers vestiges romains : une monnaie du César Décence, plusieurs de Constance II, une de Valentinien, ainsi que de nombreux fragments de vases du IVe siècle, au milieu d'une terre noire et grasse ; il ne s'agissait pas d'une couche continue, mais plutôt de poches irrégulières. En continuant à creuser en direction de la rue du Chapître, on vit apparaître la ligne supérieure d'un mur courbe. Grâce à la compréhension de l'architecte, M. Tournier, et à la bonne volonté de l'entreprise Ciglia, on a pu dégager ce mur jusqu'à sa base, sur toute la largeur de la cave (fig. 4). Construit sur les premières pentes de la colline qui porte la citadelle, le mur était adossé au sol naturel ; son épaisseur est de 0 m. 80, sa hauteur actuelle de 1 m. 35. Il forme en plan une sorte de fer à cheval dont une seule branche est entièrement dégagée (l'autre pénètre sous le mur de la cave) ; du sommet de la courbe à l'extrémité des branches on mesure 3 m. 60, et, entre les extrémités de celles-ci, on restitue un écartement de 5 m. 90. Du bout de la branche dégagée part, à angle droit, un mur qu'on a pu suivre ou reconnaître sur une longueur de 5 mètres ; après quoi, il s'engage sous la rue du

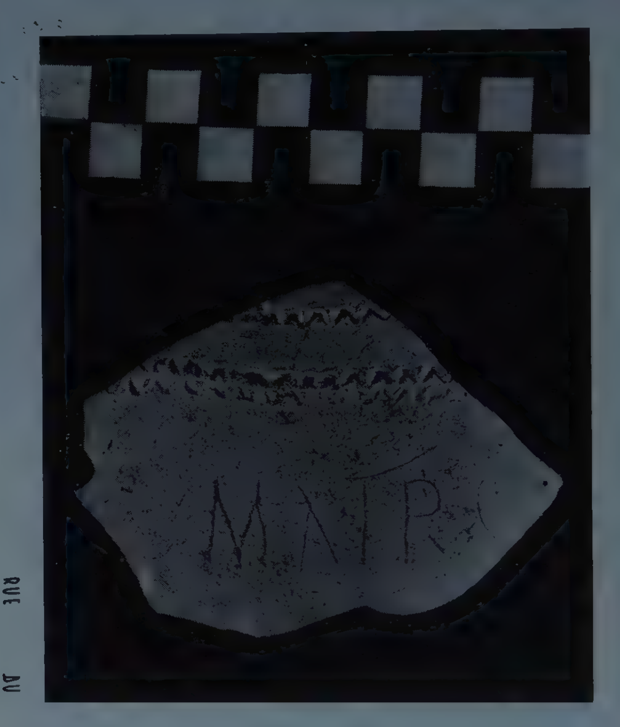


Fig. 6. — Besançon. Tesson avec graffite MATRO.... *(Cliché M. Petitjean).*

Palais (fig. 5). Les petits moellons qui forment le parement intérieur de la construction étaient revêtus d'un enduit peint qui subsiste en partie à la base de la partie courbe : bande rouge en bas, zone blanche (aujourd'hui jaunâtre) au-dessus. La couche archéologique avait une épaisseur moyenne de 0 m. 80 au-dessus du sol de la pièce. A part une monnaie de Vespasien, on n'y a trouvé qu'une céramique abondante, mais assez pauvre, du milieu du IIe s. : peu de sigillée — plusieurs fragments d'un bol 37 avec décor de chasse attribuable à l'atelier de *Cinnamus*), beaucoup de débris de cruches et de pots ovoïdes ; à noter un tesson portant un graffite incomplet à droite MATRO (fig. 6) — où l'on ne sait s'il faut reconnaître une dédicace aux Déesses-Mères[7]. La destination de la construction ne peut être précisée actuellement. On ne saurait même dire si l'« abside » formait l'extrémité d'une grande salle de type basilical ou une niche d'un grand portique. Une tranchée parallèle au mur rectiligne n'a recoupé aucun soubassement de colonnade ; en approfondissant la tranchée initiale Nord-Sud, on a rencontré, à 4 m. 20 en avant du front de l'abside, un mur sensiblement parallèle à celui-ci : mais les deux rangs de moellons qui subsistent seuls de son élévation sont à un niveau nettement inférieur à celui de la base de l'abside et ce mur doit appartenir à un niveau plus ancien. C'est à ce même niveau qu'il faut attribuer une masse d'enduits peints incorporés dans le sol de la construction absidale et dont l'aspect est tout à fait semblable à ceux de la maison « flavienne » trouvée en 1952 lors de la construction du nouvel Institut de Chimie[8]. — Il faudrait pouvoir poursuivre la fouille. Mais on ne peut songer à le faire sous la rue du Palais ; de l'autre côté, sous la cour, on hésite à creuser jusqu'à 5 m. 30 de profondeur dans un terrain qui a déjà été profondément bouleversé par la construction d'anciennes caves et d'un gigantesque silo qui a détruit l'extrémité Ouest du « fer à cheval ». — En tout cas, M. Tournier a pris des mesures pour que la partie dégagée du monument demeure visible dans une cave du nouveau foyer des étudiantes.

(Comme aux arènes, la surveillance des travaux a été assurée par M. Petitjean.)

Mandeure (Epamantadurum, Epomanduo). — *a)* Au *théâtre*, M. Paul Parrot poursuit le travail qui lui permet de préciser peu à peu les détails de la disposition de l'édifice, particulièrement dans la région de la scène. Cependant, les murs dégagés par les fouilles de 1957 attendent d'être protégés (fig. 7). Un abri sera construit pour protéger les pièces d'architecture abandonnées sur le terrain au vandalisme des passants.



Fig. 7. — Mandeure. Théâtre. *Parodos* sud, après la chute du parement.

b) On savait depuis plusieurs années qu'une mosaïque romaine existait sous le jardin de la propriété Colin, au lieu-dit *les Rangiers Jacquol*, à moins de 0 m. 50 de la surface du sol. Dès 1943 le Dr Marcel Duvernoy m'avait communiqué un croquis représentant un angle de la partie centrale de cette mosaïque mise au jour par hasard. A l'occasion de l'enquête de M. Henri Stern sur les mosaïques de la région, un rapide sondage exécuté par MM. Jeannin, Petitjean et Vignard, a permis de reconnaître une partie importante de la bordure (fig. 8).

(7) Leur culte est connu à Besançon par une inscription (*C.I.L.*, XIII, 5371) et par un monument figuré (Espérandieu, VII 5271), trouvé à peu de distance de notre monument à abside dans la cour de l'Institution Saint-Jean. L'inscription donne la forme *Matrabus* et non *Matronis*.

(8) *Gallia* XI (1953), p. 135.



Fig. 8. — Mandeure, « aux Rangiers Jacquot ». Mosaïque dans la propriété Colin *(Cliché M. Petitjean).*

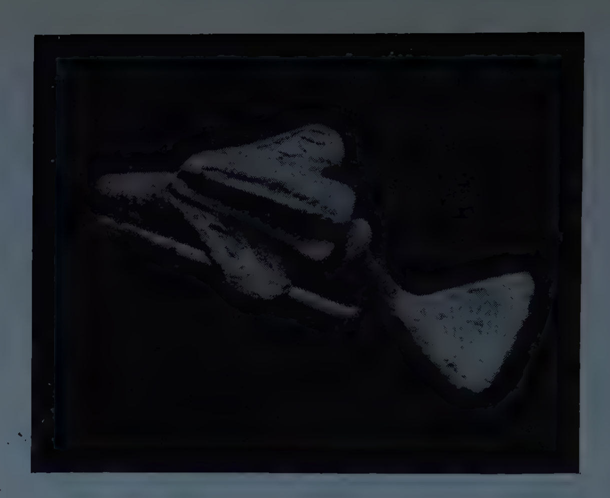


Fig. 9. — Mandeure, sablière Paicheur. Fibule émaillée en forme de dauphin. (Yeux blancs, queue et nageoires vertes).



Fig. 10. — Mandeure, sablière Paicheur. Moulage développé d'un fragment de bol Drag. 37, œuvre du « potier à l'écorce » de l'atelier de Luxeuil. *(Cliché M. Petitjean).*

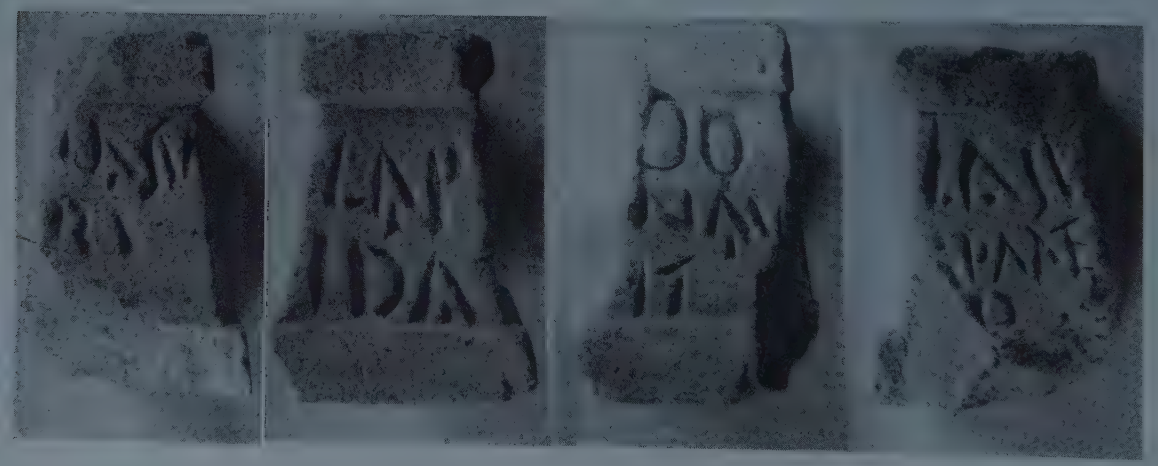


Fig. 11. — Mandeure. Pierre taillée en forme d'autel miniature avec inscriptions en cursive. *(Clichés Y. Jeannin).*

La mosaïque paraît en bon état. On espère pouvoir la dégager entièrement à la belle saison et la transporter dans un musée.

c) Je dois à M. Yves Jeannin des renseignements sur des trouvailles faites en août-septembre 1958, dans la sablière Tronquet, au lieu-dit les *Champs de Longepierre*[9]. Un puits romain contenait, entre autres débris, des fragments de céramique sigillée de Lezoux et de Luxeuil datables de l'époque de Trajan. A environ 5 mètres de là, un étroit réduit de 1 m. 10 sur 0 m. 90 et dont le mur le plus haut mesurait encore 0 m. 70 ; on y a recueilli notamment un vase Drag. 33 portant l'estampille SVARAD (Banassac. Domitien-Hadrien ?). Le mur était en partie construit sur un caveau antérieur mesurant 2 m. 35 sur 1 m. 15 et dont les murs étaient conservés sur une hauteur de 1 m. 50 environ. A l'intérieur, plusieurs couches d'occupation ou de remplissage, séparées par des couches d'alluvions. La construction de la pièce remonte à l'époque claudienne : sigillée de la Graufesenque dont un Drag. 29 complet portant la marque OF. VIRTUTIS, un fragment de Drag. 27 estampillé OF MOM, plusieurs fragments des formes Drag. 24/25 et 35 ; lampe à bec encadré de volutes ; deux fibules étamées à charnière, 1re série, 3e type du catalogue de Besançon ; deux moyens bronze, dont un de Claude, etc. Les couches supérieures représentent un remplissage contemporain de la construction du petit réduit.

d) En 1955 d'intéressantes trouvailles avaient été faites dans une autre sablière, la sablière Paicheur, au lieu-dit *les Ansanges du milieu*. D'après les informations fournies par M. Jeannin, on a découvert un puits dans la parcelle 1094 ; dans la parcelle 1088 deux constructions quadrangulaires, distantes l'une de l'autre d'une vingtaine de mètres. Dans l'une d'entre elles ont été trouvés un piédestal mouluré complet et la base d'un autre. Parmi le matériel recueilli et actuellement dispersé : huit monnaies de bronze de Claude, Vespasien, Domitien, Nerva, Antonin, Faustine ; des fibules, dont une émaillée en forme de dauphin (fig. 9) ; plusieurs estampilles de potiers de La Graufesenque (OF CALV, SENICIO, VIRTUTIS, VOLVS) ; de nombreux fragments de vases, dont un flanc de Drag. 37 du « potier à l'écorce » de Luxeuil (fig. 10).

e) Je reproduis ici, d'après des photographies communiquées par M. Jeannin (fig. 11), les quatre faces d'une minuscule base de pierre en forme d'autel (h. 0 m. 08), trouvée au no 31 de la *rue du Pont*. Chacune porte une inscription en caractères cursifs profondément gravés, dont la lecture, sinon le sens, ne présente guère de difficulté : 1. CASV/RI ; 2. LAP/IDA ; 3. DO/NAV/IT ; 4. CASV/RIME/O. Il n'est pas sûr qu'il manque une lettre au début de la l. 3 de la face 4.



Fig. 12. — Mathay. Aménagement romain de la rive droite du Doubs *(Cliché Y. Jeannin)*.

Ainsi, en toute occasion, le sol de Mandeure continue à livrer à quiconque le creuse pour exploiter une sablière, retourner un champ ou fonder une maison, une riche moisson d'objets[10].

Mathay. — Ce village, situé en face de Mandeure sur la rive droite du Doubs, devait appartenir au territoire de la même cité antique, qui dût être un port fluvial de quelque importance.

(9) Renseignements fournis à M. Jeannin par M. Pierre Mora.

(10) Quelques objets de la sablière Paicheur ont été remis par le propriétaire à la direction des Antiquités.

a) En août-septembre 1958, profitant d'une période de basses eaux, M. Yves Jeannin a étudié les vestiges que Morel-Macler attribuait à la culée d'un pont romain, tandis que Parrot et Clément Duvernoy y avaient reconnu un ancien quai (fig. 12). C'est cette seconde interprétation qui était la bonne. Le quai a été repéré sur une quarantaine de mètres et dégagé sur une longueur de 12 mètres. Il forme une ligne incurvée. La bordure de la rivière est constituée à l'amont par des blocs énormes à peine dégrossis, posés sur des pierres à plat, à l'aval par une assise régulière de dalles bien taillées. La rive disparaît sous 2 mètres de terre et de pierres accumulées.

b) Dans les déblais provenant du creusement d'une cave dans la *maison Bernard-Quittet*, le long de la route de Montbéliard, le jeune Alain Cheviron avait remarqué la présence de nombreux débris de céramique gallo-romaine. Alerté par lui, M. Yves Jeannin a observé sur la tranche Nord de la cave, sous la couche de terre arable, une poche de 1 m. 80 d'ouverture au sommet et de 0 m. 90 de profondeur, aux parois d'argile rougie, remplie de cendres et de débris de tuiles romaines. Sur les parois de la cave et celles des tranchées de fondations de la nouvelle maison, à 0 m. 20-0 m. 30 de la surface du sol, apparaissaient des bancs discontinus de tessons. Il s'agit surtout de céramique vulgaire : petits mortiers à bords plats de terre blanchâtre, jaune ou rougeâtre ; cruches à goulots tronconiques moulurés du même type que celle qui, au musée de Montbéliard, porte la signature CABRVS FECIT[11], etc. On peut les dater de la période de Claude à Vespasien. M. Jeannin croit pouvoir conclure de ces indices à la présence d'un atelier de potier sur ce site.

Blussangeaux. — Ce hameau (canton de l'Isle-sur-le-Doubs) est situé au creux de la grande boucle que décrit le Doubs entre Colombier-Chatelot et l'Isle-sur-le-Doubs, sur la rive droite de la rivière. Il occupe un terrain d'alluvion que le Doubs en crue inonde régulièrement. C'est l'œuvre de ravinement opérée par les eaux qui a fait apparaître des sépultures du Haut Moyen Age dans une sablière appartenant à M. Petrequin (section B du cadastre, dite *les Prés*, 3e feuille lieu-dit le *Fenil*)[12]. Avec l'aimable autorisation du propriétaire, la fouille systématique du cimetière a pu être entreprise par le Groupe Spéléologique du pays de Montbéliard, animé par M. Pierre Mora[13]. Sur une surface de 180 mètres carrés environ, 84 sépultures ont été fouillées avec une méthode exemplaire. Elles avaient été creusées dans le sable à une profondeur moyenne de 0 m. 70 à 1 mètre sous le sol actuel. Il n'est pas rare qu'il y en ait deux, trois, voire quatre superposées. Orientées en règle générale N.-O.-S.-E. (4 exceptions seulement), ce sont, pour la plupart, de simples fosses ; certaines sont bordées de petits murs ; il n'y a aucun sarcophage, aucune dalle de couverture. A l'intérieur, les traces de feux sont fréquentes ; souvent même les ossements ont subi un début de combustion. Sur les 84 tombes fouillées, 33 seulement contenaient un mobilier. Fort peu de vaisselle : 4 vases en terre cuite de type caréné (tombes 21, 37, 70, 74) et 2 fioles de verre dont l'une, petite, a la base de son col orné de filets (tombe 23) (fig. 13). Peu d'armes : 1 pointe de lance (T. 74), 2 scramasax (T. 12 et 74), 8 couteaux (T. 29, 50, 53, 64, 70, 75, 77). Surtout des objets de parure : plusieurs petites boucles de bronze, une plaque-boucle de bronze à ornementation gravée (T. 41) (fig. 14, 1), une plaque-boucle en fer damasquinée avec sa contre-plaque (T. 40), trois broches rondes, dont deux revêtues d'une plaque d'or ornée de filigranes et sertie de grenats et de pâte de verre (T. 40, 41) (fig. 14, 2-3) ; un pendentif hexagonal plaqué d'or et serti de pierres (T. 40) (fig. 14, 4) ; perles de colliers, etc. Une des trouvailles les plus importantes est celle d'une petite monnaie d'argent qui avait été mise dans la bouche de l'enfant enterré dans la sépulture 55 ; elle porte au revers, très lisible, l'inscription DN/BADV/

(11) *Annales Littéraires de l'Université de Besançon*, vol. 20, p. 36, fig. 4.

(12) Blussangeaux était déjà connu par des trouvailles antérieures comme site d'un cimetière mérovingien. Cf. Jean Ebersolt, *Les cimetières burgondes du Doubs et du Jura* (1950), p. 26, n° 6.

(13) Citons MM. Edmond Fried, Joseph et Robert Humair, André Monnet, René Ocard, Christian Tchirakadzé, Gilbert Vuillequez.

ILA/RIX ; c'est donc une monnaie du roi ostrogoth *Totila* (541-552)[14]. Elle semble n'avoir pas beaucoup circulé. Le cimetière paraît dater de la seconde moitié du VIe et de la première moitié du VIIe s.

Villards d'Héria. — *a)* Sur la montagne qui domine le village sur la rive du *lac d'Antre*, furent découverts en 1697 plusieurs édifices appartenant à un sanctuaire et des inscriptions parmi lesquelles une dédicace à Mars Auguste.



Fig. 13. — Blussangeaux. Cimetière mérovingien, tombe 23.

JURA

Musées : les deux principaux musées du Jura qui possèdent des collections archéologiques importantes, ceux de Lons-le-Saunier et de Dole, sont maintenant placés sous l'autorité d'un conservateur unique. M. Bourgeois-Lechartier a entrepris l'inventaire systématique des collections et préparé leur nouvelle présentation[15]. A Lons il forme à l'archéologie des élèves des Écoles normales.

(14) Cf. Joachim WERNER, *Münzdatierte austrasische Grabfunde 1935*, p. 121-122, nos M 104-M 107.

(15) Un catalogue des objets de l'Age du fer sera prochainement publié par MM. MILLOTTE et VIGNARD.

Les récentes recherches de M. Émile Thevenot sur les « Mars celtiques » (1955) ont attiré de nouveau l'attention sur l'importance de ce haut lieu. La ferme de M. Besson passait pour être bâtie sur l'un des temples découverts à la fin du XVIIe s., mais il était difficile de juger si les pierres antiques apparentes à la base des murs modernes étaient à leur place primitive. Un sondage entrepris par le propriétaire à l'extérieur de sa maison a permis de vérifier la tradition : sur un massif de gros blocs bien appareillés reposent encore en place une assise moulurée et un rang d'orthostates (fig. 15). L'arrière de ces assises et l'ossature des fondations ont été également rendus

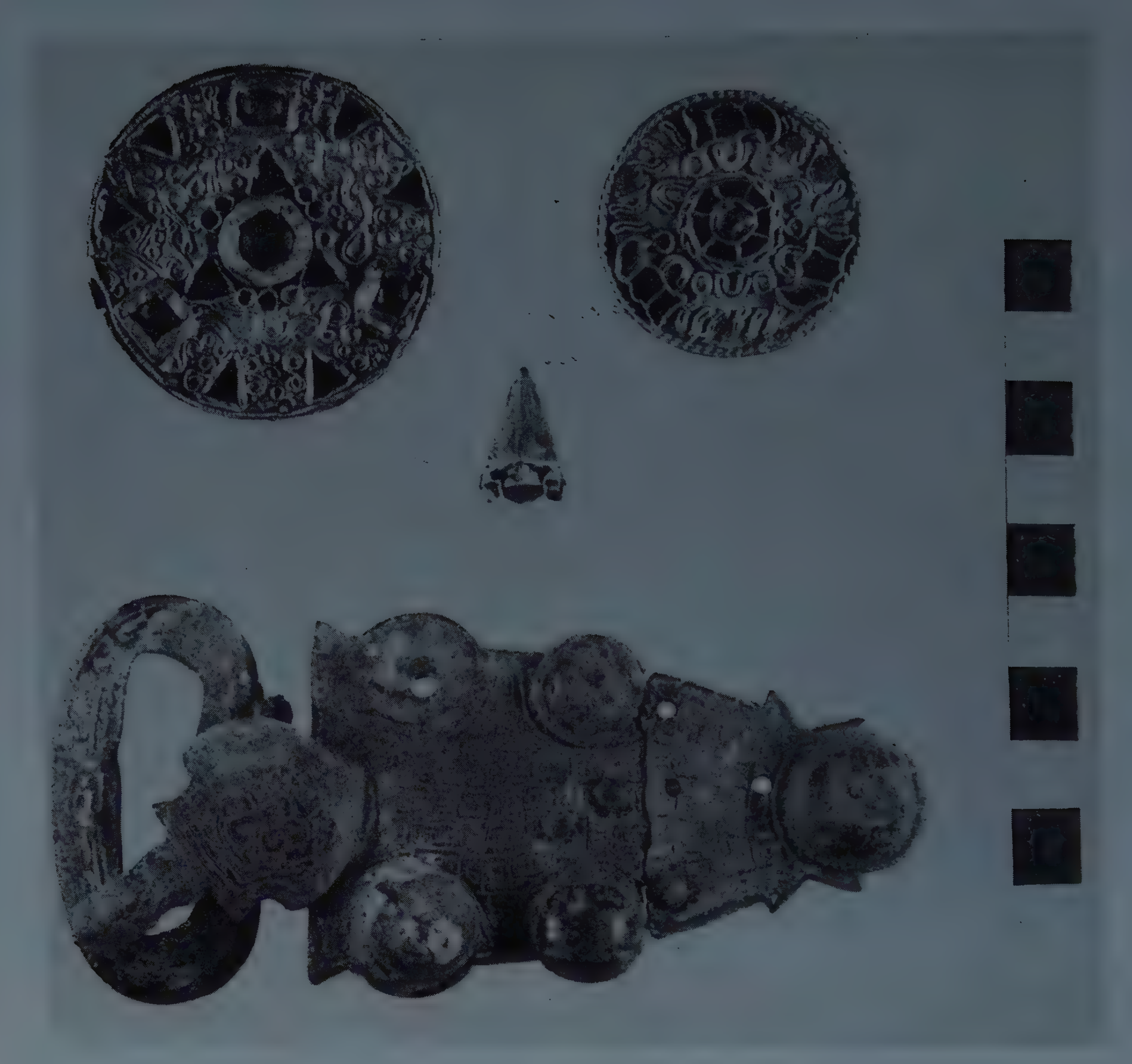


Fig. 14. — Blussangeaux. Objets de parure des tombes 40 et 41.

apparents à l'intérieur de l'ancienne écurie entièrement déblayée. Autour du monument on a retrouvé des fragments d'entablement, deux débris de plaques sculptées, des marbres de revêtement.

b) Au bas de la montagne, à l'entrée du village, le torrent de l'Héria passe sous les deux arches de l'admirable ouvrage romain connu sous le nom de *Pont des Arches*, dont l'appareillage original est encore trop peu connu (fig. 16). La nécessité d'assurer une meilleure alimentation en eau des communes de Villards et de Moirans a conduit le Service du Génie rural du Jura, sous la direction de M. l'Ingénieur en chef Reussner, a entreprendre des travaux de captage aux abords même du monument. Il ne pouvait être question de s'y opposer : du moins l'émotion suscitée par cette entreprise a-t-elle valu à la fouille l'intérêt passionné de tous ceux qui, à Lons-le-Saunier, s'adonnent à l'archéologie. A côté de M. Gustave Duhem, directeur des Services d'Archives et correspondant officiel de la direction des Antiquités historiques, il convient

de citer M. Louis Gènevaux, le Dr Mercier, M. Jacques Besson. Tous m'ont communiqué des notes et des photographies qui illustrent les différentes phases des travaux et complètent mes propres observations. M. Reussner a bien voulu faire dessiner par le Cabinet Merlin, de Lyon, le plan et les coupes ici reproduits. — Commencés à l'Ouest de la route à 12 mètres du « Pont des Arches », les travaux ont progressivement rejoint le lit de l'Héria (fig. 17). La tranchée de fouille mesure une quarantaine de mètres de long sur une largeur de 4 à 5 mètres en haut et de 1 mètre en bas. Elle a traversé d'abord une couche de remblai, épaisse de 2 mètres en moyenne, d'où la



Fig. 15. — Lac d'Antre. Angle du soubassement du temple sous la ferme Besson.

pelleteuse a extrait de nombreuses pièces d'architecture et des fragments de plaques de marbre multicolores. Ensuite s'est présentée une couche de béton compact formé de gros débris de tuileaux rouges noyés dans la chaux, longue d'une dizaine de mètres. Sur ce béton reposaient encore, sur le côté Ouest de la tranchée, les deux assises inférieures d'une construction, dont la première, débordante, se relie à la suivante par une ligne oblique (fig. 18, E et 19). En avant de ce soubassement devait s'étendre en direction du S.-E. un dallage dont les larges dalles de pierre, creusées sur les côtés d'une gorge profonde, ont été extraites de la fouille, mais dont l'une est encore en place sur la tranche Est. Au-delà de la tranchée de fouille ce dallage s'arrondissait autour de l'orifice d'un bassin circulaire de 2 mètres de diamètre intérieur et 3 mètres de diamètre extérieur (fig. 20). Trois assises de gros appareil en sont encore conservées, hautes respectivement de 0 m. 50, 0 m. 45 et 0 m. 30 ; l'assise

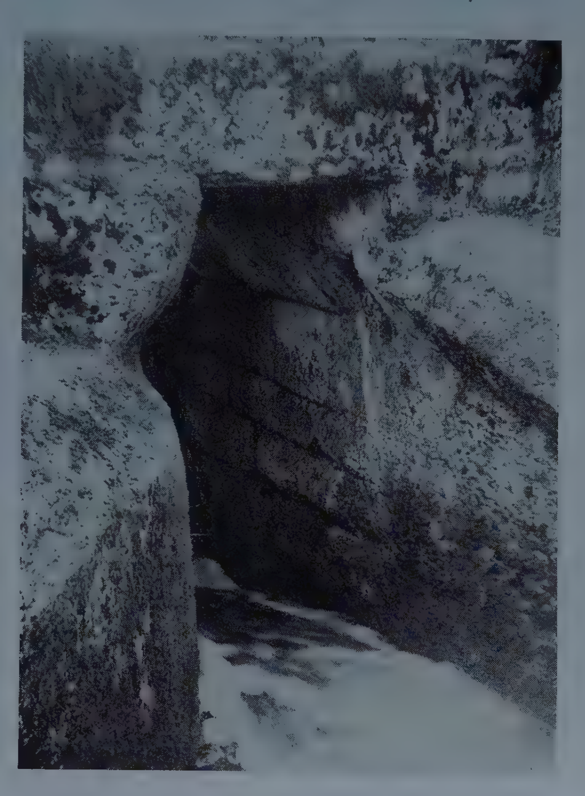


Fig. 16. — Villards d'Héria. Le « Pont des Arches ». Entrée Est du canal Sud.

inférieure forme intérieurement une saillie de 0 m. 12 et est percée à l'avant d'un trou de 0 m. 37 de diamètre d'où l'eau s'échappe abondamment. Il a été impossible de vider ce bassin. — En ouvrant à travers le béton romain une tranchée large de 1 mètre environ jusqu'au roc, les marteaux-piqueurs ont recoupé trois canalisations enrobées dans le ciment au contact du rocher (fig. 19) ; elles sont formées de grandes pierres calcaires creusées, l'ouverture de la rigole placée en bas. Le jeu de tout ce système n'apparaît pas encore avec clarté aux techniciens du Génie rural... ni aux archéologues.

Le Génie rural a accepté de modifier le tracé prévu pour sa chambre de captage de façon

Fig. 17. — La fouille aux abords du « Pont des Arches » *(d'après le plan levé par le Cabinet Merlin, de Lyon).*

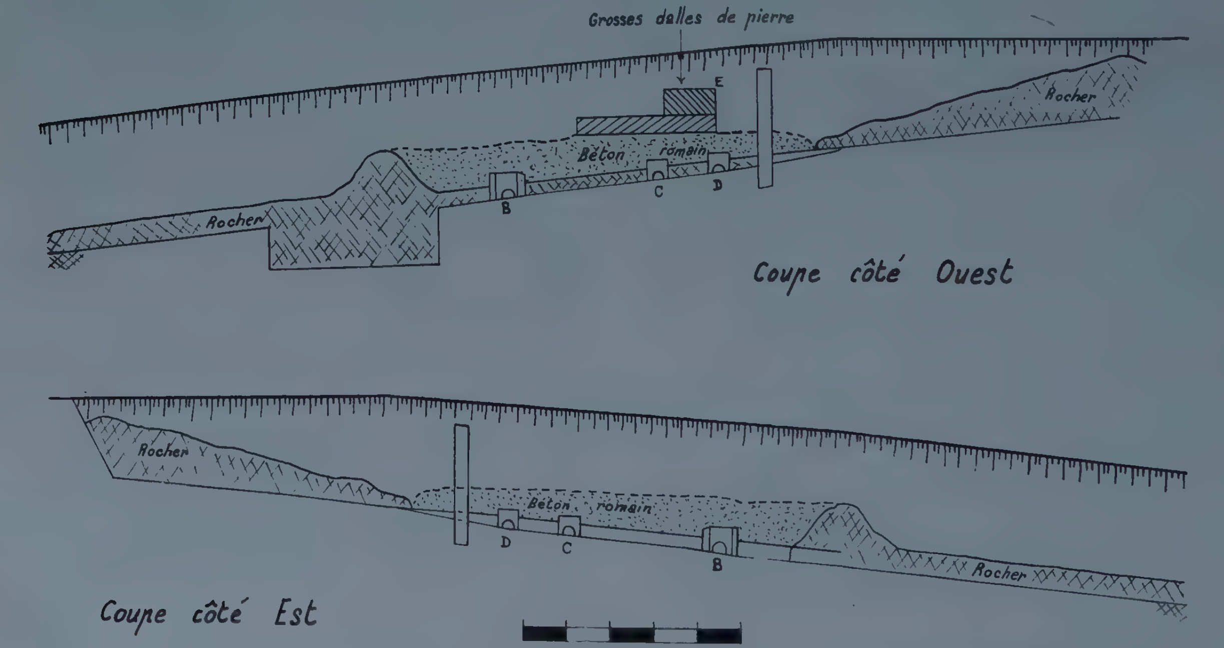


Fig. 18. — Villards d'Héria. Côté ouest de la fouille : assises inférieures d'un édifice, couche de béton et canalisations *(Cabinet Merlin).*



Fig. 19. — Villards d'Héria. Coupe du terrain dans la tranchée de fouille.



Fig. 20. — Villards d'Héria. Découverte du bassin circulaire *(Cliché Reussner)*.

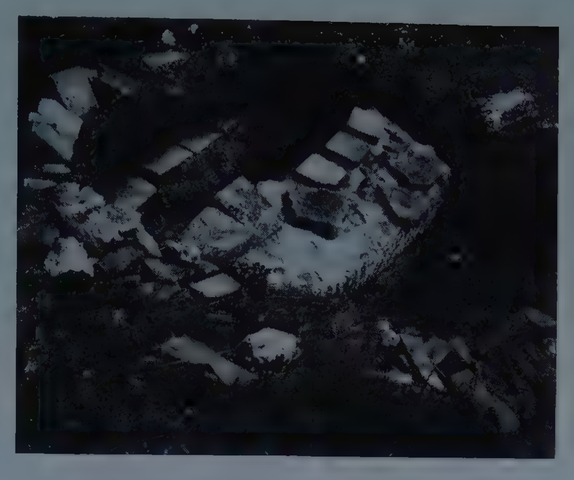


Fig. 21. — Jeurre. Construction à abside. *(Cliché Verguet)*.

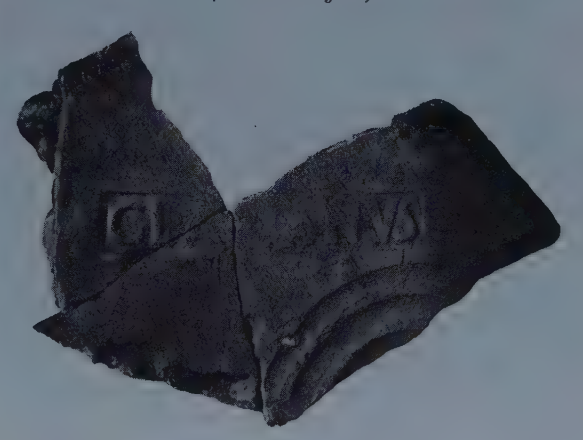


Fig. 22. — Jeurre. Brique portant l'estampille Clarianus. *(Cliché Verguet)*.

à y englober complètement le bassin antique, qui restera accessible et visible tout entier. Lorsque les travaux seront terminés, une fouille sera conduite dans les terrains disponibles de chaque côté de la route, de façon a gagner quelque clarté sur ce magnifique ensemble architectural que les trouvailles monétaires paraissent dater de la première moitié du IIe s.

Jeurre. — Dans ce village riverain de la Bienne, où des restes antiques ont été signalés dès le XVIIIe s. par Dunod de Charnage et dont l'église passe pour être construite sur un ancien temple[16], M. Maurice Verguet a mis au jour dans son jardin, à 0 m. 35 de profondeur, les restes d'une construction romaine. Il s'agit de l'extrémité d'une salle terminée en abside (fig. 21). A l'intérieur, encore en place partiellement, un dallage formé de carreaux de calcaire de 0 m. 31 de côté et de 0 m. 05 d'épaisseur. Ils reposent sur un lit de mortier de 0 m. 25 d'épaisseur, recouvrant lui-même les dalles de terre cuite posées sur les piles d'un hypocauste. Au niveau de la partie supérieure des piles, on a trouvé des fragments de briques portant la marque CLARIANVS (fig. 22), bien connue dans la région rhodanienne[17] et dont un échantillon avait été signalé autrefois par Baverel dans le Jura

(16) Rousset, *Dictionnaire géographique, historique et statistique du Jura*, III (1855), p. 316.

(17) A. Grenier, *Manuel...*, III (Architecture), p. 80.

même, à Montmorot. Du côté extérieur, le mur était revêtu d'un enduit de mortier lisse de 0 m. 02 à 0 m. 03 d'épaisseur. Au pied de ce mur ont été recueillis de nombreux morceaux de vitres, aux coins et aux bords arrondis, de couleur bleuâtre ou verdâtre, de 0 m. 02 à 0 m. 05 d'épaisseur. Une trouvaille analogue avait été faite non loin de là à Izernore (Ain). La marque CLARIANVS permet de dater de la seconde moitié du IIe s. cette chambre à hypocauste, qui doit appartenir à une villa, dont la fouille sera poursuivie.

Haute-Saône

Vesoul. — M. Delarbre, conservateur du Musée de Belfort, a été chargé également de la conservation du *Musée Garret* à Vesoul et y a fait preuve des mêmes qualités d'organisation et de présentation. Afin d'accroître le fonds archéologique, jusqu'ici trop peu important, la Direction des antiquités y a fait déposer le produit des fouilles faites ces dernières années dans le département (Montjustin, Traitiéfontaine).

Gray. — Avec l'aimable autorisation de M. Davoine, conservateur, M. Thévenin, instituteur à Grange-la-Ville, a prospecté le fond archéologique (actuellement non exposé) du musée de Gray et étudié particulièrement les trouvailles gallo-romaines de *Mantoche.*

Luxeuil. — Deux moules trouvés au siècle dernier avaient révélé l'existence d'un atelier de céramique sigillée aux IIe et IIIe s. La tentative, faite en 1913, par Mlle Fölzer de reconstituer la production luxovienne du IIe s., avait le tort d'être purement livresque ; elle a été définitivement ruinée par les découvertes de Chémery et des Martres-de-Veyre. Un nouveau point de départ a été fourni par des trouvailles de M. Yves Jeannin à Mandeure et par l'utilisation du manuscrit inédit de Fonclause sur les *Antiquités de Luxeuil*, conservé à la bibliothèque de Vesoul. L'étude des fragments de provenance luxovienne conservés tant à Luxeuil même qu'au château de Filain (collection Boisselet) nous a permis de reconstituer de façon certaine la production des ateliers de Luxeuil, dont des échantillons ont pu être identifiés également aux musées de Vesoul, Besançon, Montbéliard, Belfort, Mulhouse et dans diverses collections particulières. Mme Françoise Blind a moulé tous ces fragments et dessiné tous les motifs du répertoire luxovien. Une publication paraîtra en 1960 dans les *Annales littéraires de l'Université de Besançon.*

Lure. — Une mosaïque romaine, trouvée en 1896 au lieu-dit *Saint-Quentin*, signalée seulement dans la revue *Beaux-Arts* de la même année, avait échappé à A. Blanchet, qui l'a omise dans son *Inventaire.* M. Henri Stern, qui en a eu connaissance par M. de Trévillers, a retrouvé, outre une aquarelle faite au moment de la découverte, treize fragments de la mosaïque, dispersés à Lure, Faucogney, Belfort et Montbéliard. C'était un pavement de 5 m. 30 de côté avec un *emblema* central circulaire de 1 m. 20 de diamètre, où M. Stern reconnaîtrait Vénus et Adonis. Elle daterait de l'époque des Sévères. Il faut souhaiter que les fragments dispersés puissent être rassemblés.

Vy-le-Ferroux. — M. Louis Roncon, propriétaire de l'étang, a avisé le Musée de Besançon de la découverte, à proximité de la source qui alimente l'étang, d'une énorme pierre antique travaillée. Il s'agissait d'un angle de chapiteau d'angle d'ordre ionique de très grande taille (long. du fragment 0 m. 85 ; haut. 0 m. 41) et de style grossier, où le raccord des volutes à l'angle est fait d'une manière originale. Le fragment a été transporté au Musée de Vesoul.

Montjustin. — Des recherches complémentaires ont eu lieu en août 1958, avec la participation de M. Petitjean ; limitées par le manque de main-d'œuvre, elles ont été complétées par un sondage de MM. Bringout, Thévenin et Jacquot, instituteurs. Le péribole du sanctuaire gallo-romain a été entièrement dégagé. Il n'en reste guère plus, en général, que les fondations et l'entrée n'a pu être précisée. On a pu, en revanche, au Sud et à l'Ouest, reconnaître que le sol de la galerie était constitué par un cailloutis posé sur un hérisson de petites pierres. De nouvelles

sépultures mérovingiennes ont apparu, presque à la surface du sol : deux squelettes allongés côte à côte sur le milieu du péribole Ouest (aucun mobilier) ; deux autres tombes allongées entre la *cella* et le péribole Sud (une petite plaque-boucle dans chacune d'elles). La grande plaque-boucle damasquinée trouvée antérieurement par M. Dusserre-Telmon et mentionnée dans la précédente chronique, a été nettoyée (fig. 23). Il serait intéressant d'étendre la fouille dans toutes les directions, mais l'impossibilité de trouver sur place la main-d'œuvre nécessaire décourage la bonne volonté.

Anneyray. — La Société des Amis de Saint-Colomban, animée par le Dr Gilles Cugnier, qui a acquis le terrain où s'élevait le premier monastère fondé par le saint Irlandais en 599, y a commencé des fouilles. Elles n'ont encore révélé que les fondations mal conservées et, pour l'instant, indatables, de la partie antérieure d'une église. A l'extérieur, on a découvert un groupe de trois sarcophages à cuve plate et plus large à la tête qu'à la base, qui pourraient dater du VIIe s. Mais, situés à fleur du sol, ils étaient vides d'ossements et de mobilier.

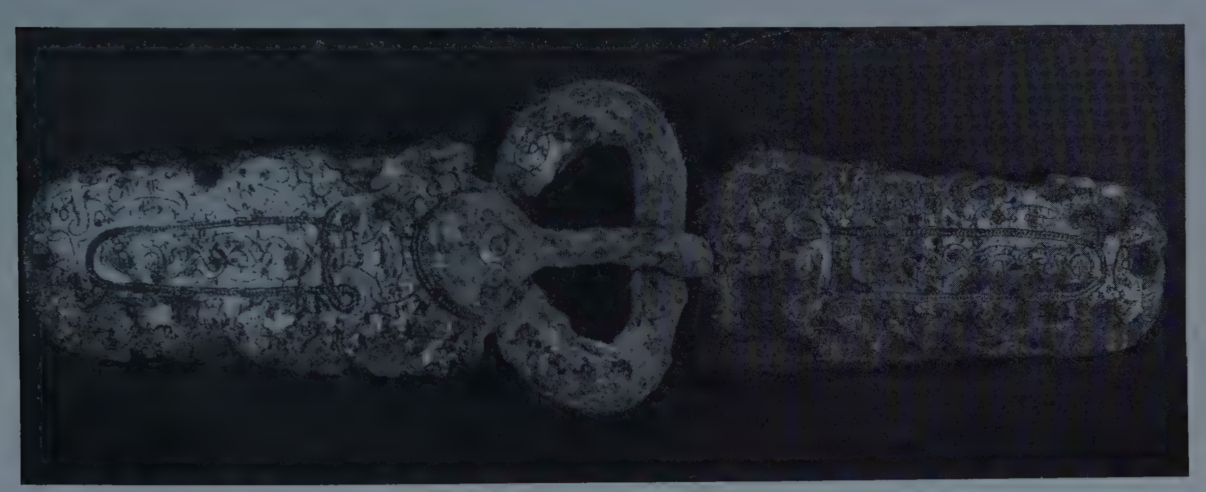


Fig. 23. — Montjustin. Cimetière mérovingien. Plaque-boucle damasquinée *(Cliché M. Petitjean)*.

Trailiéfontaine. — Au lieu-dit « *en Gouaux* », l'Ouest du chemin conduisant du hameau des Vieilles-Granges à Chambois, M. Gounand, instituteur, a entrepris de vérifier une tradition locale, suivant laquelle un ancien cimetière aurait existé en ce lieu. Avec l'autorisation des propriétaires, MM. Cadiot et la collaboration de MM. Diot, Grosjean et Cachot, il a fouillé une douzaine de tombes. Peu profondes (0 m. 60 à 0 m. 90), disposées sans aucun alignement mais constamment orientées E.-O., elles sont d'un type très simple : des pierres accolées en forment régulièrement le sol et les parois et, dans un cas, la couverture ; une pierre sert souvent d'oreiller. Plusieurs de ces tombes avaient été manifestement violées. Les squelettes sont, la plupart du temps, à l'état de débris. Le mobilier est rare (tombes 3, 4, 5, 6, 7) et comprend essentiellement des boucles de ceintures. La tombe 8, plus riche, contenait un scramasax, une plaque-boucle de fer à trois cabochons de bronze et sa contre-plaque, deux petites boucles de bronze. Des traces de feux ont été fréquemment observées.

Puisque les fouilles de ces dernières années ont accru le nombre des trouvailles de tombes mérovingiennes dans la Haute-Saône, signalons que M. André Thévenin a entrepris un répertoire des cimetières mérovingiens de ce département, qui complètera utilement celui que M. Ebersolt a publié pour le Doubs et le Jura.

Territoire de Belfort

Lacollonge. — M. Schmittlein, ancien ministre, a fait don au Musée de Belfort du casque de bronze que reproduit le dessin de notre fig. 24, exécuté alors que ce magnifique

document avait été soumis à notre expertise au Musée de Besançon. Le casque a été trouvé à Lacollonge, lors de travaux exécutés pour le camp d'aviation de Fontaine : « sous une épaisseur d'alluvions de 2 mètres, la pelleteuse laissa apparaître une quantité de pieux de chêne plantés en palissade, au bout épointé

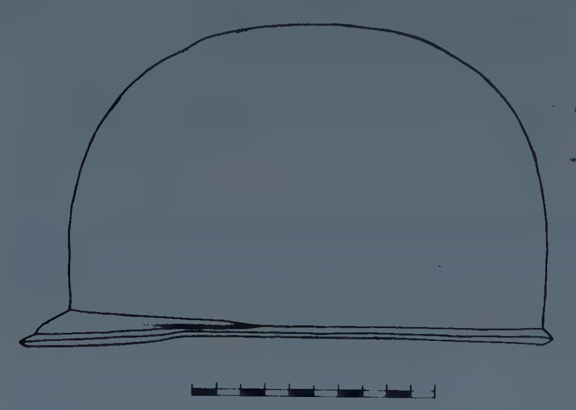


Fig. 24. — Lacollonge. Casque de bronze. *(Dessin Fr. Blind.)*

et durci au feu, équarris sommairement »[18] ; le casque fut découvert dans la couche d'alluvion. La Direction des antiquités, n'ayant pas été avertie, n'a pu faire aucune observation sur place. Dans une conférence à la Société d'Émulation de Belfort, en mai 1958, M. Schmittlein a cru pouvoir mettre cette trouvaille en rapport avec des événements de l'année 356 connus par Ammien Marcellin. Les arguments, qu'il tire de la toponymie, sont inopérants et le casque ne saurait être attribué à une époque aussi basse. M. Schmittlein, qui a consacré un livre à la localisation de la bataille livrée par César à Arioviste et qui pense qu'elle eut lieu près de Belfort, aurait pu songer à utiliser en ce sens la découverte de Lacollonge : la date du casque autoriserait l'hypothèse, car avec sa calotte ronde unie, au bord inférieur faiblement retroussé, son couvre-nuque peu saillant à nervure horizontale, ce casque peut être contemporain de la guerre des Gaules et ne peut être plus récent que l'époque d'Auguste[19].

Belfort. — « On maudit la négligence qui fit recouvrir les ossements et les armes du cimetière romain découvert récemment à l'Esplanade des Fêtes », lit-on dans l'article de journal cité au paragraphe précédent. C'est la seule information que la Direction des antiquités ait reçue au sujet de cette découverte, qui eut été d'autant plus importante à étudier que le passé romain de Belfort est encore très mal connu.

Lucien Lerat.

(18) *La République de Franche-Comté*, 5 mai 1958 : compte rendu d'une conférence de M. Schmittlein à la Société d'émulation de Belfort.

(19) Cf. P. Reinecke, *Germania* 29 (1951), p. 37 sqq., à propos du casque de Straubing.

VAUCLUSE

Sorgues. — Sur la colline du *Mourre de Sève*, les sondages qui avaient précédemment permis à M. S. Gagnière de retrouver des vestiges de la période finale de Hallstatt[1] ont été repris, en 1958-1959, par le Dr Guérin, assisté de M. Ch. Teissier. Sur le versant Nord-Ouest, le dégagement d'une table rocheuse avec deux banquettes de 0 m. 30 de large, le tout taillé dans le grès helvétien, et la découverte sur l'une des banquettes d'un crâne d'enfant, ont conduit le fouilleur à ouvrir une tranchée de 20 mètres de long qui a traversé un sol complètement bouleversé, mais a révélé l'existence d'une seconde entaille, en contrebas de la première, dans laquelle le matériel a pu être recueilli en stratigraphie sur deux couches.

I. — *Couche supérieure* (0 m. 40). Terre cendrée contenant, avec des ossements d'animaux (bœuf, mouton, porc), d'abondants

(1) P. DE BRUN et S. GAGNIÈRE. *Contribution à l'étude de l'âge du fer dans la basse vallée du Rhône*, dans *Bull. de la Soc. préhis. franç.*, 1934, pp. 68-75.

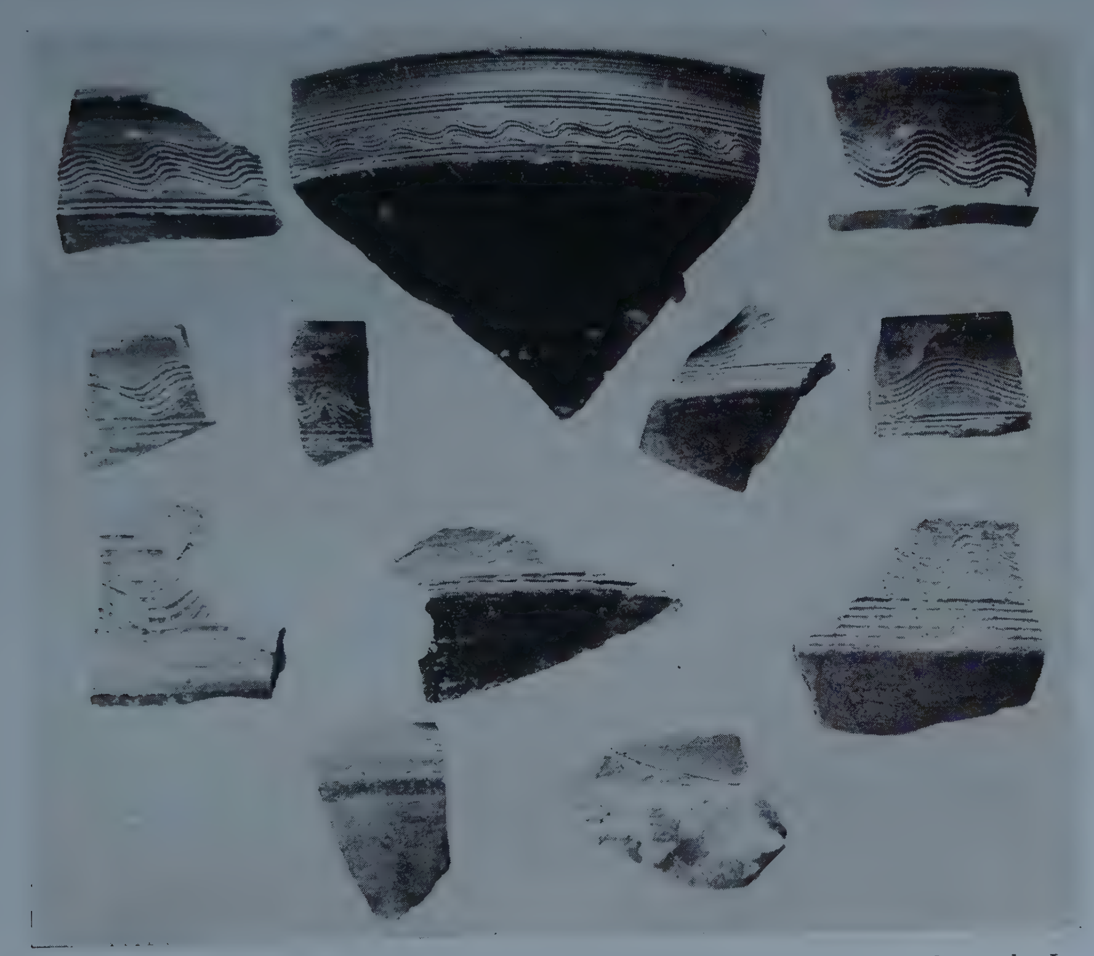


Fig. 1. — Le Mourre de Sève. Tessons de vases gris d'Asie Mineure provenant de la couche I.



Fig. 2. — Le Mourre de Sève. Céramique excisée ; couche II.

tessons de céramique indigène ou importée. — a) *Indigène*, fragments, en grande majorité lissés et non peignés, provenant de coupes ou coupelles, et d'urnes dont l'épaule est décorée d'incisions obliques et verticales, de cercles, oves ou petits triangles. — b) *Importation*, débris peu nombreux d'amphores étrusques et marseillaises (celles-ci micacées). Céramique étrusque représentée par quatre seuls tessons de *bucchero nero* (canthare et oenochoé). Céramique grise d'Asie Mineure très abondante (160 tessons dont 10 décorés d'ondes incisées) ; gobelets, coupe de type ionien, coupelles, oenochoé, plat (fig. 1). Céramique ionienne : 13 fragments appartenant à trois fines coupelles à vernis noir métallique et bandes réservées horizontales avec lèvre formant un angle très ouvert au-dessus de la panse (profil ancien).

II. — *Couche inférieure.* Sur un sol d'argile rosie par le feu, et au milieu de débris de plaques d'argile portant des empreintes de roseaux (provenant vraisemblablement de l'écroulement de la couverture d'une case) avec une défense de sanglier et deux pics en bois et cerf, deux lèvres d'amphore étrusque et céramique indigène ; celle-ci représentée par des fragments d'une urne de grande dimension et par deux rebords de coupes à surface lustrée et beau décor excisé[2] de chevrons et damier (fig. 2).

L'occupation indigène du Mourre de Sève paraît remonter à une période plus ancienne que le Hallstatt final, et les importations étrusques, quoique très faibles, semblent y

(2) Comparer les décors excisés analogues de deux tessons de la grotte Saint-Nicolas à Lussan (Gard) dans A. Guebhard, *A propos de la décoration à champlevé*, extr. du *Bull. de la Soc. préhist. franç.*, 1911, p. 4, et A. de Mortillet, *La grotte de Baume-Longue près de Dians (Gard)*, dans *L'homme préhistorique*, 1903, pp. 336-339, fig. 65.

avoir précédé les apports de vases d'origine orientale.

Caumont. — A l'*oppidum* de *Bonpas*[3], les recherches du Dr J. Dupoux ont été continuées, en 1958, à la périphérie du fond de cabane exploré en 1957, sans rien apporter de nouveau si ce n'est quelques beaux fragments de céramique hellénistique, précampanienne, décorés à la face interne de palmettes et de rouelles estampées.

a) Au cours de l'hiver 1958-1959, à quelques mètres de la fouille précédente, le sommet de la colline a été défriché découvrant, dans la tranche de la zone bouleversée, deux niveaux de cendres superposés à un sol tassé, nettement reconnaissable, à environ 2 mètres de profondeur. Ces deux niveaux ont donné de la céramique plus ancienne que celle recueillie dans le fond de la cabane. Peu de fragments de grands vases, quelques tessons de grandes urnes en terre rosée sont décorés d'un cordon horizontal en relief ; la grande majorité de la poterie indigène est lissée (bols, écuelles, faisselle), peut-être un fragment de céramique excisée. La céramique peignée est plus rare, avec l'épaule décorée d'empreintes ovoïdes, dents de loup ou annelets (fig. 3) ; une petite urne reconstituable présente un type intermédiaire, avec panse non peignée mais rugueuse, ayant encore le profil inférieur des urnes lissées. Ces niveaux paraissent appartenir au Ier âge du Fer, peut-être en partie finissant ; époque que confirme la présence de tessons de céramiques importées : un débris de *bucchero nero*, une vingtaine de fragments de poterie grise d'Asie Mineure, d'autres de céramique à bandes peintes, d'origine ou d'imitation ionienne, dont le décor a, le plus souvent, pratiquement disparu (fig. 3 *bis*) ;

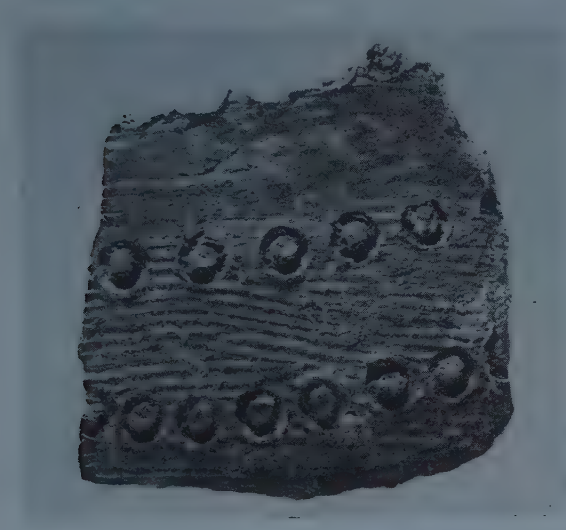


Fig. 3. — Bonpas. Céramique indigène à décor incisé. *(Cliché L. Bréchet).*



Fig. 3 *bis*. — Bonpas. Céramique peinte à décor linéaire rouge *(Cliché L. Bréchet).*

b) Quartier de *Serre*. Le Docteur J. Dupoux a continué ses recherches de surface à l'Ouest de la chapelle Saint-Symphorien. Il y a recueilli des tessons qui vont de la céramique grise d'Asie Mineure jusqu'aux « pégaus » du Moyen Age. La récolte a été particulièrement abondante en fragments de poterie dite « wisigothique » (fig. 4) ; elle a donné plusieurs monnaies antiques : petit bronze massaliote tardif, de type dégénéré, avec la légende MACCA, un *semis* de Tibère à l'autel de Lyon,

(3) *Gallia*, XIV, 1956, pp. 248-249 ; XVI, 1958, pp. 400-401. — J. Dupoux, *Le Passage de Bonpas*, dans *Cahiers ligures de préhist. et d'Archéol.*, n° 7, 1958, pp. 91-111.

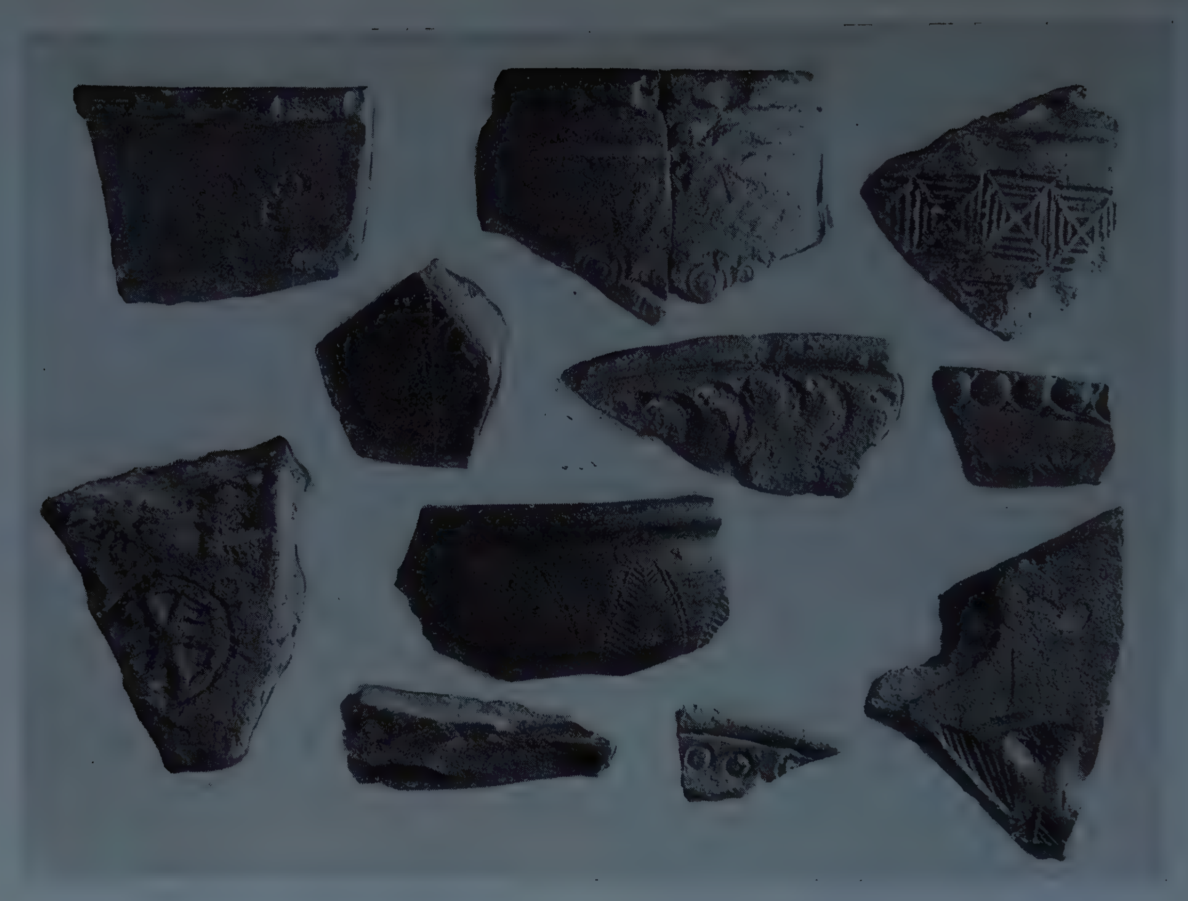


Fig. 4. — Caumont. Céramique sigillée grise.

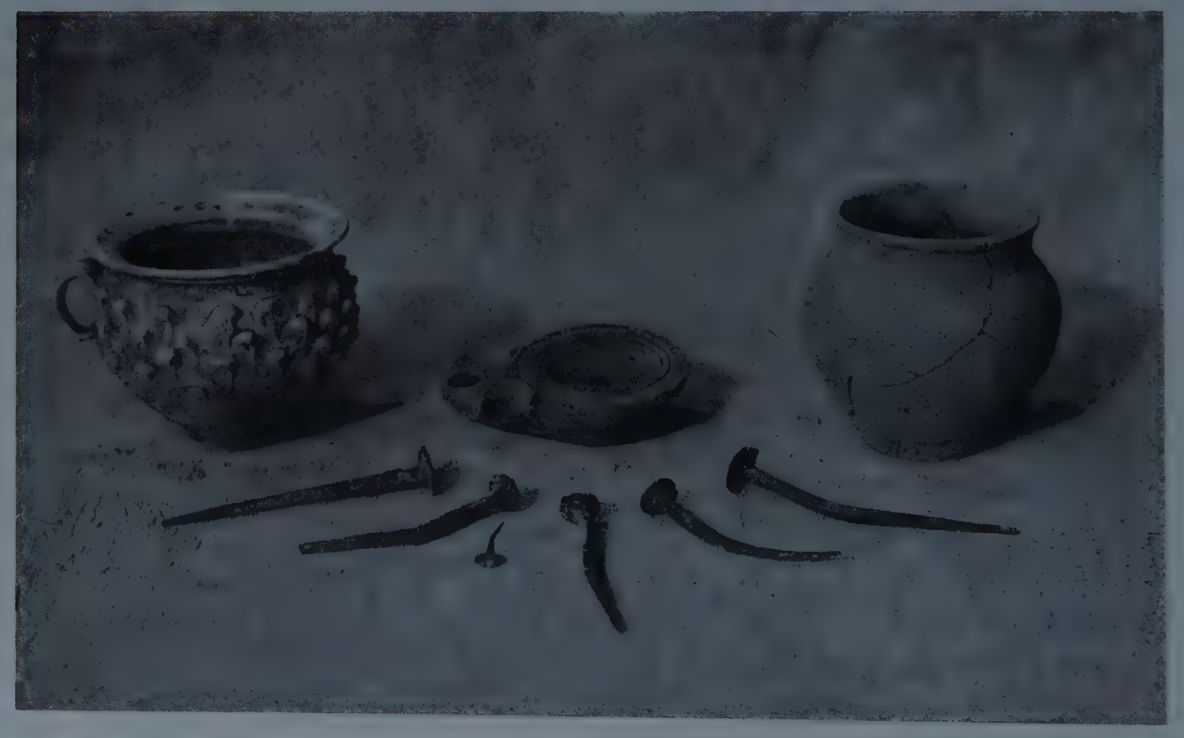


Fig. 5. — Cucuron (Vaucluse). Mobilier d'une sépulture à incinération découverte au quartier des *Conques*.

deux *folles* de Constantin, un de Constance II, un de Julien II, un double *follis* de Gratien, un *follis* de Théodose II.

Cucuron. — Au quartier des *Conques* (cadastre, E 577), en bordure d'un ancien chemin, des labours profonds, effectués en avril 1959, ont mis au jour, en plusieurs endroits, de la terre brûlée contenant des ossements humains calcinés, des débris de verre et de poteries. L'ensemble d'une sépulture à incinération a été recueilli (fig. 5) ; il comprend : une petite urne cinéraire en céramique grise grossière, un petit vase à paroi fine avec anse et panse décorée d'écailles de pomme de pin, une lampe à bec obtus et volutes latérales, le disque orné de deux massues accostées, plusieurs clous de fer forgé. Le tout datable du Ier siècle de notre ère.

Saint-Saturnin-d'Apt. — Sur la colline de *Péréal*[4], les fouilles de M. A. Dumoulin, en 1959, ont porté sur deux secteurs, dans les parties Sud et Nord de l'*oppidum*, à partir des vestiges explorés précédemment. L'enlèvement de la couche superficielle sur environ 0 m. 30 d'épaisseur, sur les deux secteurs, a amené la découverte d'une drachme de *Massalia* à la tête d'Artémis et du lion et à légende complète ; d'un *as* coulé de la République romaine à la tête de Janus et à la proue, du poids de 18 gr. 80 ; d'un anneau de bronze fermé à tige irrégulière ;

a) *Secteur Sud.* Le dégagement du retour d'un mur en petit appareil irrégulier a fait apparaître l'infrastructure d'une construction dont les murs sont constitués par de petits blocs en calcaire gypseux. La terre de remplissage, dure, noire et charbonneuse par endroits recouvrait un sol en terre battue ; les déblais ont donné : deux petites monnaies de bronze de *Massalia* (tête d'Apollon et taureau cornupète) à la légende abrégée ΜΑΣΣ A. ; quelques tessons de coupes campaniennes, des fragments de vases à liquide en terre jaune bien épurée ; de la poterie indigène appartenant à des urnes en terre commune ou à des *dolia* en argile rouge criblée de grains de calcite ; une anse cylindrique d'amphore et quelques débris de tuiles à rebord jaunâtres.

b) *Secteur Nord.* Les fouilles menées d'Est en Ouest sur un front de 12 mètres, à proximité d'une construction avec entrée au Nord, découverte en 1957, ont mis au jour une accumulation de blocs irréguliers en calcaire gypseux, sur 8 mètres de long et 3 mètres de large, provenant peut-être de la superstructure des remparts démolis, puis, deux tronçons de murs très dérasés, construits grossièrement. La terre à l'intérieur de ces deux murs est d'abord noire et tassée, puis rouge et sableuse. La partie supérieure a donné deux fragments de poterie rouge arétine, des tessons d'*ollae* et des débris de tuiles plates et demi-rondes. Le mur en retour de cette cabane a pu être dégagé sur 2 m. 50. A 2 m. 40 au Nord de cette construction, on a rencontré un ensemble de gros blocs mal équarris, isolés, constituant un massif en forme de T, de 3 m. 45 sur 2 m. 20, en une seule assise de 0 m. 50 de hauteur. Peu de céramique à ce niveau (bord de coupe campanienne, fragments d'urnes peignées, débris de *dolia* dont un portant gravé le chiffre XXI), mais au-dessous existait une sorte d'éboulis à petits éléments calcaires anguleux, mélangés à une terre argileuse blanchâtre avec poches cendreuses contenant de la poterie abondante avec des déchets de cuisine (coquilles d'hélix, bœuf, mouton, porc, sanglier et lapin). On peut distinguer dans la céramique les vases indigènes et ceux provenant de l'importation :

A) *Poteries d'importation.* — 1° Grise d'Asie Mineure (fragment de coupe épaisse), à bord arrondi, à engobe gris foncé ; 2° ibérique (trois tessons en argile dure, orangée à la cassure, jaune clair extérieurement, avec décor de cercles concentriques et de bandes obliques, verticales et horizontales) appartenant à des récipients de grande capacité (fig. 6 A-D) ;

B) *Poteries indigènes* (fig. 6 E-I). — Céramique noire hallstattienne lustrée (nombreux fragments de coupes non tournées) en terre noire à petits grains de calcite, la plupart

(4) *Gallia*, XIV, 1956, pp. 251-252 ; XVI, 1958, pp. 402-405. — A. Dumoulin, *Recherches archéologiques dans la région d'Apt*, dans *Gallia*, XVI, 1958, pp. 197-205.

à panse arrondie et pied circulaire, d'autres à parois angulaires. Une coupe incomplète, carénée, est ornée autour, sous le bord de la lèvre un peu déversée, d'une série de signes incisés en forme de chevrons, l'intérieur hachuré horizontalement (fig. 7) ; petit tesson incisé d'arêtes de poisson. A ces deux types de céramiques étaient mélangés des fragments de poteries grossières, urnes à fond plat, à panse peignée, l'épaule décorée d'incisions obliques, en chevrons ou ondées ; vases décorés d'un bourrelet à impressions digitales appliqué près de l'épaule ou de la base. — A 2 mètres de profondeur le même bourrelet à impression digitale a été retrouvé sur un fragment de grand vase de facture très grossière.

Orange (Arausio). — *a)* Au cours de l'année 1958, des sondages ont été effectués, autour du *temple* voisin du théâtre, afin de rechercher, dans les couches antérieures à sa construction, les éléments d'une chronologie du monument, vraisemblablement attribué à la période antonine. Bien que les points où ont été ouverts ces sondages aient été choisis en des zones qui ne paraissaient pas avoir été bouleversées depuis l'Antiquité, les résultats n'ont pu être concluants. Ces recherches se sont le plus souvent heurtées à des couches remaniées, ou à un sol inchangé mais stérile en matériel archéologique. Sous le dallage romain de la cour, le terrain sur lequel repose le temple se présente sous l'aspect de deux plates-formes offrant entre elles une dénivellation d'environ 2 m. 50 dont la limite, modifiée par la main de l'homme, est une arête rocheuse, en direction Est-Ouest, correspondant approximativement au tracé de la colonnade du *pronaos*, mais s'étendant sur toute la largeur du monument et de son *area*.

Toute la plate-forme Sud, la plus haute, est constituée par la roche naturelle dont la surface a été sommairement aplanie pour recevoir le dallage de la cour, celui-ci reposant sur une sole en sable gréseux provenant des travaux d'arasement, mélangé à de rares tessons de poterie commune, atypique, et de menus débris de marbre, résidus de taille des revêtements et de l'ornementation du monument. La plate-forme inférieure, située au Nord et en contrebas de la précédente, séparée d'elle par l'arête rocheuse, descend approximativement au niveau de la place ou rue d'où partait, vers le Sud, l'escalier monumental montant au temple. Toute cette plate-forme inférieure a été recouverte de remblais artificiels, pour ramener son niveau à celui de la plate-forme supérieure et recevoir à son tour le dallage qui environne le temple. L'exploration de ce remblai paraissait devoir retrouver les éléments chronologiques recherchés, mais deux bouleversements successifs ont rendu sans utilité scientifique les quelques rares témoins retrouvés. Tout d'abord, au Moyen Age, les fondations d'habitations élevées en cet endroit et l'aménagement de leurs caves ont amené la confusion du sous-sol, en grande partie vidé des terres d'apport antique ; puis, lors des premières fouilles du temple, aucune stratigraphie n'a été respectée et il n'a été conservé aucune trace des observations faites à cette époque, le vide des caves étant comblé avec la ruine des habitations et les terres de déblais. L'un des sondages menés sous les fondations de l'escalier monumental a révélé que celles-ci étaient dues à une réfection moderne ; sous elles, on a mis au jour un escalier à vis donnant accès à une cave du Moyen Age dont le dallage a été atteint et dépassé pour retrouver une couche antérieure ; on y a rencontré un remblai contenant de la céramique antique commune recouvrant des arrachements de mortier rose, en contact direct avec le sol, constituant le liant destiné à recevoir le lit de pose des blocs du mur Ouest du temple. Au-dessus de ce mortier on a recueilli, avec d'autres débris de marbre provenant de la démolition du monument, deux fragments d'*oscilla* gardant des restes de sculpture de faible relief, où se reconnaissent deux tresses appartenant vraisemblablement à la chevelure d'un masque scénique[5] (fig. 8).

Sur treize sondages, trois ont été ouverts le long de l'arête rocheuse qui délimite les deux plates-formes. Le premier a mis au jour les fondations en grand appareil du mur séparant, à l'Est, la cour du temple du théâtre ; pour

(5) Comparer l'*oscillum* provenant d'Orange, conservé au Musée de Genève.

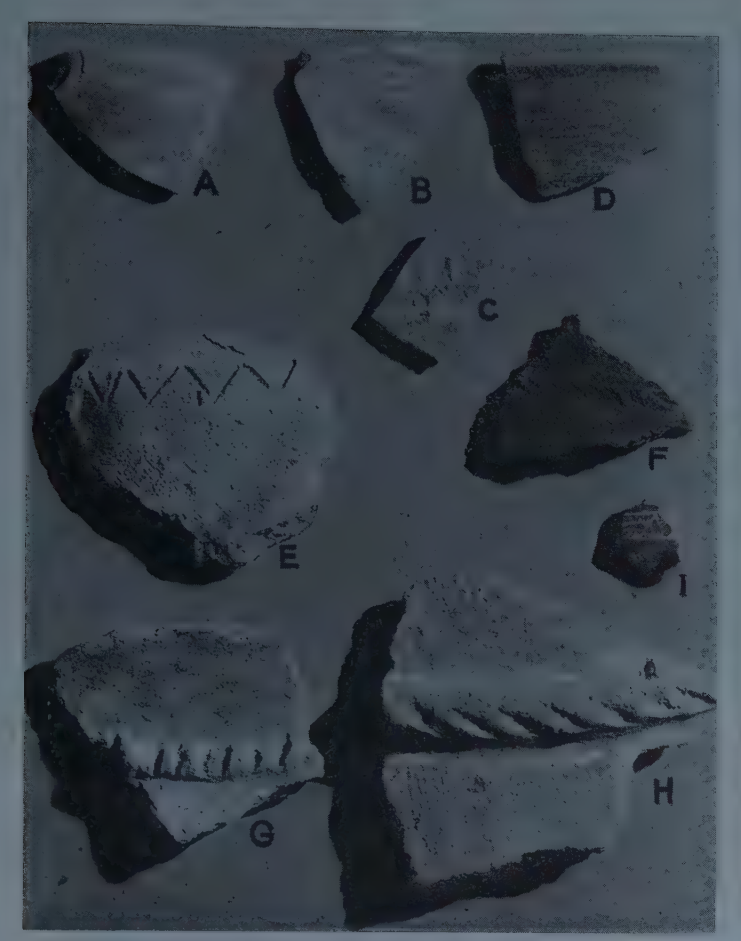


Fig. 6. — Péréal. Céramique de l'oppidum. A-D, importée ; E-I, indigène.

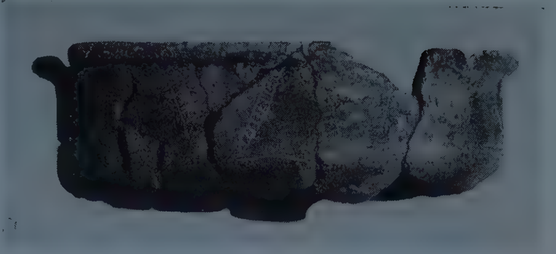


Fig. 7. — Péréal. Coupe carénée à décor incisé.



Fig. 8. — Orange. Fragment d'*oscillum* (masque scénique ?) provenant des sondages du temple.

être placées ces assises ont nécessité la destruction d'un mur en belle maçonnerie de moellons (fig. 9), conservé sur une hauteur de 1 m. 44 et dérasé pour la pose du dallage de la cour ; ce mur antérieur à la construction du temple appartient certainement à un ensemble de vestiges en partie signalés lors des fouilles de 1957 ; il a les caractéristiques d'un mur du Ier siècle. Dégagé jusqu'à son appui sur le sol rocheux, on a trouvé à sa base un petit tesson de vase rouge italique ; l'intérêt de ce modeste fragment vient de sa position, non à l'extérieur du mur dont le parement regarde le Nord, mais du côté interne de la maçonnerie, dans le remblai de construction accumulé intentionnellement entre le mur et l'arête rocheuse de la plate-forme supérieure. Ce mur a été retrouvé sous un massif quadrangulaire, situé à l'Est du temple, où l'on veut voir l'emplacement de l'autel ; on le retrouve plus loin encore, à l'Ouest du même massif ; là il présente un retour en équerre et offre les mêmes qualités techniques du Ier siècle ; il est encore épais de 1 m. 70, bien qu'il soit incomplet, sa face Ouest ayant dû en partie faire place aux fondations du temple. Son parement régulier qui est tourné vers l'Est, ne peut être dégagé en raison de la présence des substructions de l'autel ; sa maçonnerie, vers le Sud, contre l'arête rocheuse, est constituée par dix gradins successifs, les moellons se superposant en retrait l'un sur l'autre (fig. 10).

Bien que les conditions de fouille et la carence de matériel n'aient pas permis de répondre à la question posée sur la chronologie du temple, les quelques tessons découverts et

les vestiges de constructions antérieures, datant du Ier siècle, plaident en faveur de l'hypothèse généralement admise qui place le monument au IIe siècle[6].

b) Pendant que se poursuivaient les sondages faits autour du temple, la municipalité entreprenait la démolition des *anciennes prisons*. Au cours de ces travaux est apparu, sous les enduits successifs qui le recouvraient, un mur en petit appareil régulier ayant l'aspect d'une construction romaine ou édifiée avec des matériaux antiques réutilisés. On en a dégagé la base jusqu'au ressaut de fondation, et poussé le déblaiement en profondeur pour examiner la couche sous-jacente ; celle-ci a restitué de nombreux fragments de *tegulae* et des tessons de vases du Haut Moyen Age. Un *terminus post quem* étant ainsi acquis, on a continué la recherche du niveau antique, ce qui a permis de reconnaître l'angle d'une importante construction, dérasée à 3 m. 61 de profondeur, comprenant un épais massif de moellons (1 m. 10) qui paraît avoir reçu un parement en grand appareil. Deux sondages ont été effectués à proximité, l'un à 3 m. 50 au Sud, où a été retrouvé le retour du grand mur (épais. 2 mètres) à 3 m. 10 de profondeur ; l'autre, à 5 mètres à l'Est, s'est heurté à —3 m. 71 à de gros éléments d'une rigole, parallèle à la construction reconnue. A l'angle signalé ci-dessus a été trouvé un tambour de colonne cannelée[7]. Le monument dont la présence vient de se révéler paraît être orienté, perpendiculairement au temple dont il déborderait la façade.



Fig. 9. — Orange. Mur antérieur à la construction du temple. Sa maçonnerie a été détruite pour permettre l'établissement des fondations en grand appareil du péribole, dans sa jonction avec le théâtre.



Fig. 10. — Orange. Mur antérieur à la construction du temple. La face visible est en arrachement, la maçonnerie ayant dû être en partie détruite pour faire place aux fondations du temple. La face appareillée est tournée vers l'intérieur du remblai ; l'extrémité du mur, vers la roche taillée, est appareillée en gradins sans trace de dégradation.

Apt (Apta Julia)[8]. — *a)* A la fin du mois de février 1958, M. Louis Piton, industriel, faisant creuser le sol, en face de son usine, au Sud du chemin « du Gaz » au quartier *Saint-Lazare*, rencontra dès le début des travaux, à environ 1 mètre de profondeur, quatre amphores contenant des ossements calcinés et

(6) Ch. Picard, *Sur le Sanctuaire d'Orange*, dans *C.R.A.I.*, 1958, pp. 67-93.

(7) Déposé au Musée d'Orange.

(8) *Gallia*, XVI, 1958, p. 400. — A. Dumoulin, *o.c.*, pp. 205-222).



Fig. 11. — Apt. Sépulture en amphore de la nécropole.



Fig. 12. — Apt. Sépulture en amphore pansue, recouverte avec la partie supérieure d'une autre amphore à fond plat.



Fig. 13. — Apt. Sépulture en ciste cubique.



Fig. 14. — Apt. Sépulture en ciste, l'assiette recouvre l'urne cinéraire.



Fig. 15. — Baumes-de-Venisse. La dorsale vue du Nord vers la plaine du Sud qu'elle domine de 190 mètres. Vers le milieu, ruines de la chapelle Saint-Hilaire ; à l'extrémité Est, ruines du château de Durban ; vers l'Ouest, région de la nécropole. *(Cliché Centre d'envol de Marignane).*

des vases. M. André Dumoulin ayant été appelé immédiatement sur les lieux, il fut possible d'en retirer encore deux autres. L'emplacement devant être recouvert de béton, M. L. Piton consentit à retarder ses travaux pour permettre la continuation des recherches. Il fut dès lors possible d'entreprendre des fouilles systématiques, pendant trois semaines, sur toute la surface disponible du terrain. Vingt-sept tombes furent encore découvertes, livrant un important matériel archéologique. Toutes ces sépultures sont à incinération ; vingt sont contenues dans des amphores (fig. 11-12), tantôt pansues à pointe courte, tantôt plus effilées avec pied terminal circulaire, la partie supérieure a toujours été

détachée pour permettre le dépôt du mobilier ; douze sont en cistes, cylindrique (1), cylindro-coniques (8) ou cubiques (3) (fig. 13-14) ; une seule est renfermée dans une simple urne de verre. Elles appartiennent à l'extrême fin du Ier siècle et à la première moitié du IIe ; elles peuvent être datées par les lampes signées FORTIS et PVLLI, les estampilles OFIRMVS, les monnaies de Vespasien, Domitien, Trajan et Faustine mère. Un balsamaire en verre est signé VALERIANVS et deux vases portent des graffites CAM et MARCELLINVS. La nécropole s'étendait en bordure de la voie Domitienne. L'ensemble de la trouvaille est déposé au Musée d'Apt et une étude détaillée du matériel sera donnée par M. A. Dumoulin.

b) Au quartier de la *Madeleine*, en bordure de la route de Forcalquier (N. 100), ancienne voie Domitienne, en procédant à un terrassement, une pelle mécanique a mis au jour un niveau gallo-romain, à 2 mètres de profondeur de la surface, dans le talus Sud de la route. M. A. Dumoulin a pu y observer, sous un lit de tuiles de couverture, un sol bétonné, avec pans de murs conservant des traces d'enduits rouges ; la terre cendreuse contenait de nombreux tessons de poterie sigillée ornée (vases hémisphériques), avec deux estampilles de potiers RECENI et OCTAVI (TAV liés). On a recueilli en outre un disque de lampe, du Ier siècle, orné d'un enfant tenant un animal par les pattes, une monnaie fruste du Bas-Empire et les éléments d'une canalisation en plomb.

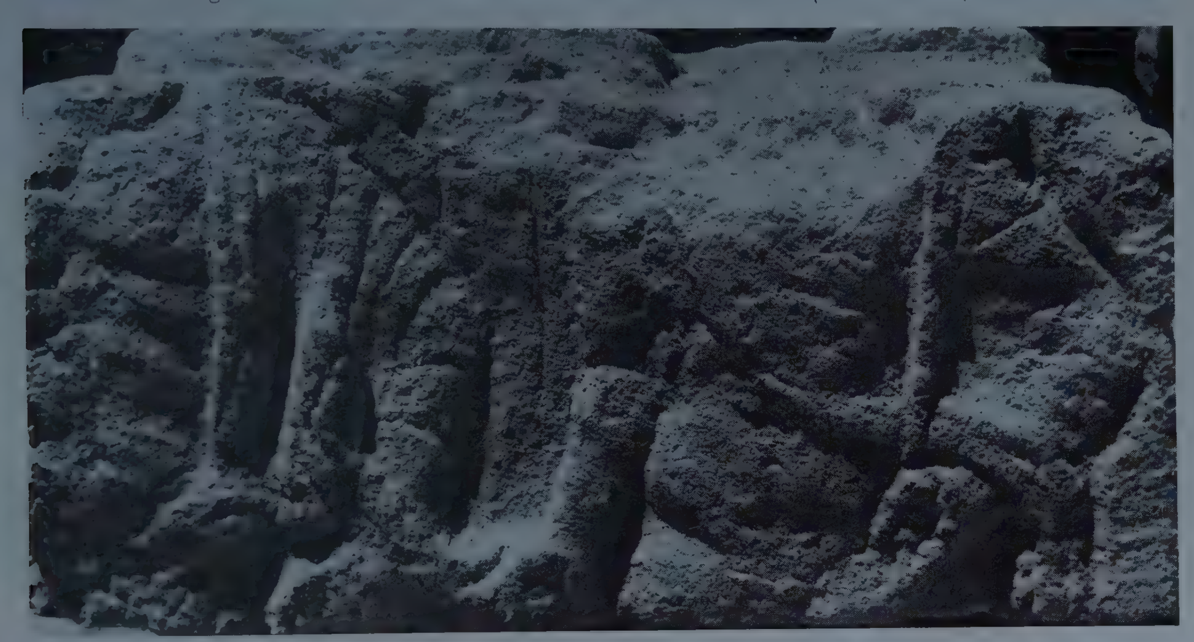


Fig. 16. — Baumes-de-Venisse. Bas-relief de Jupiter et Mercure. *(Cliché. Meyer).*

Baumes-de-Venisse. — Sur la colline *Saint-Hilaire (Sant Alori*, li *Courens* ou *Durban)*, formant au Nord de Baumes un arc Est-Ouest culminant à environ 287 mètres (fig. 15), deux chantiers de fouilles ont été ouverts en 1958-1959, l'un aux ruines de la chapelle Saint-Hilaire (XIIe s.), l'autre, plus à l'Ouest, dans le prolongement de la dorsale. Ces fouilles ont été précédées de sondages effectués en collaboration par MM. Pierre Fayot et Roland Hibon, professeurs au collège de Carpentras, à l'Est de la chapelle, au pied de l'abside où ont été reconnues des tombes sous loses, sans mobilier, appartenant au Moyen Age.

a) Chapelle Saint-Hilaire. (Fouilles de M. R. Hibon). Le dégagement des décombres accumulés dans le chœur et le transept a

permis de retrouver un fragment de bas-relief, précédemment signalé, sans précisions[9]. Il s'agit d'un bloc équarri, en mollasse tertiaire locale (h. 0 m. 25 ; larg. 0 m. 56 ; profond. 0 m. 86), sculpté sur le plus petit côté. On y distingue deux personnages accostés dont la tête, les épaules et les jambes manquent. Le premier à gauche, drapé, tient verticalement de la main gauche un foudre ; le second, à droite, à demi nu, les épaules couvertes d'un manteau qui retombe sur le bras gauche, tient de sa main droite abaissée un objet, probablement une bourse, et de sa main gauche, ramenée vers l'abdomen, il soutient le manche d'un attribut appuyé contre son épaule (caducée ?). Selon toute vraisemblance il s'agit de Jupiter et de Mercure (fig. 16).

A proximité du premier bas-relief a été dégagé, à 0 m. 50 de profondeur, un deuxième bloc provenant du même monument si l'on tient compte de la nature de la pierre et de ses dimensions (haut. 0 m. 39 ; larg. 0 m. 57 ; profond. 0 m. 86). La sculpture, qui occupe également l'une des petites faces, est malheureusement très mutilée et privée de sa partie inférieure. Son intérêt est évident. A gauche un personnage est représenté debout, la tête de face, sa chevelure, divisée en deux bandeaux, descend en rouleaux de chaque côté du visage jusque sur les épaules ; celle de droite est nue, le bras droit et une partie de la poitrine découverts ; un vêtement, retenu par deux nœuds sur l'épaule gauche, est drapé vers la hanche droite et tombe au devant du corps, limité sur le flanc gauche par un long pan bordé de trois ou quatre échancrures triangulaires. Le bras droit pend le long du corps ; le bras gauche, étendu à gauche, a l'avant-bras relevé, la main à hauteur du crâne s'appuyant sur une longue et mince hampe (thyrse ?). — A la gauche du premier personnage (Bacchus ?) se trouve une autre figure, gravement mutilée par le creusement en remploi d'une gorge profonde ; sa tête inférieure à celle de son voisin dont elle atteint approximativement la hauteur de l'épaule, est légèrement inclinée vers sa gauche et semble appartenir à un homme peut-être assis ; ses traits sont ceux d'un vieillard barbu, la chevelure à mèches tombantes encadrant le visage, le crâne surmonté de deux cornes pointues dont les extrémités supérieures s'écartent à droite et à gauche ; peut-être s'agit-il d'un casque celtique. La mutilation ne permet plus de distinguer le torse, mais son épaule et son bras gauches, arrondis, semblent rejoindre un objet circulaire, vraisemblablement un bouclier dont on apercevrait la face interne, limitée par une bordure échancrée comme le pan du manteau de son voisin (fig. 17). L'identification de ce personnage avec un satyre n'est pas en accord avec le style de ce relief qui suggère l'hypothèse d'un dieu celtique, accroupi.

A 0 m. 90 sous le précédent bas-relief, est apparu un troisième bloc de dimensions équivalentes (haut. 0 m. 31, larg. 0 m. 56, profond. 0 m. 85). Sur celui-ci est représentée une scène cultuelle ; le centre est occupé par un autel avec large base et couronnement à rouleaux. A gauche, se tient un personnage debout, de face, dont la partie haute a disparu au-dessus de l'estomac. Il est vêtu d'une tunique, bordée d'une frange, descendant jusqu'au-dessus du genou, serrée aux hanches par une ceinture ou le pan d'un manteau noué en rond dont un pan retombe jusqu'au bas de la tunique. Il accuse un léger déhanchement de la jambe droite sur laquelle il s'appuie, alors que la gauche faiblement fléchie est reportée un peu en arrière. — A droite de l'autel, il ne subsiste que les deux jambes d'un autre personnage se retournant ou semblant s'éloigner vers la droite ; sa jambe gauche est avancée, la droite encore en arrière, le talon relevé ; son bras droit abaissé a la main dirigée vers un quadrupède cornu (bouc ?) faisant face à l'autel (fig. 18).

Un quatrième relief a été dégagé des pierres qui encombraient le côté Sud du transept. Celui-ci est de dimensions inférieures (haut. 0 m. 17, larg. 0 m. 55, profond. 0 m. 44). Toute la partie haute de la scène a disparu ; la partie inférieure est constituée par un bandeau rectangulaire sur lequel est tracé un décor incisé représentant, au milieu, un disque encadré de deux phallus, tous deux dirigés vers la gauche ; celui de droite au méat visible,

(9) *Carte archéologique de la Gaule*, VIII, *Vaucluse*, p. 44, n° 1939.

Fig. 17. — Baumes-de-Venisse. Bas-relief associant Bacchus ou Mars à un dieu celtique (?). *(Cliché Meyer).*



Fig. 18. — Baumes-de-Venisse. Scène de sacrifice. *(Cliché Meyer).*

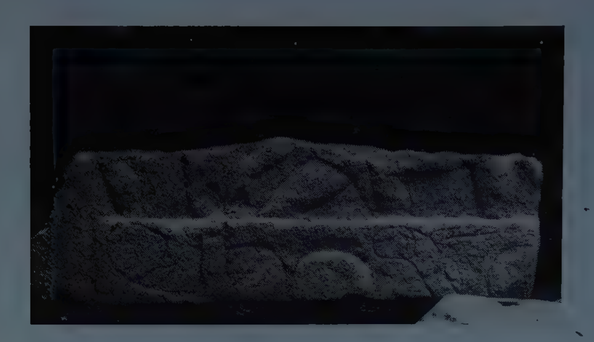


Fig. 19. — Baumes-de-Venisse. Personnages foulant le raisin dans une cuve décorée d'attributs phalliques.



Fig. 20. — Baumes-de-Venisse. Sépulture en loses, le squelette les bras croisés sur la poitrine. *(Cliché P. Fayot).*

est ailé ; celui de gauche plus gros, le gland découvert, est soutenu par une bandelette verticale. Cet ensemble figure une cuve ou fouloir dans lequel dansent trois personnages dont il ne reste que les membres inférieurs qui, au-dessous du genou, disparaissent dans la cuve. Des deux placés à droite et à gauche, on distingue les deux jambes, la droite relevée et ployée, la gauche verticale ; le troisième, au centre, dont on ne voit que les cuisses, a les jambes écartées dans l'attitude de la marche rapide, son corps est penché en avant, le bras droit abaissé tient de sa main une grappe de raisin qu'il semble laisser tomber dans la cuve (fig. 19). Cette scène dans laquelle on retrouve le foulage de la vendange est en accord avec la décoration phallique de la cuve ; elle convient à un lieu situé dans la région des grands vignobles des côtes du Mont Ventoux, à Baumes, dont les muscats, appréciés déjà au XIVe siècle, devaient avoir une origine fort ancienne ;

b) *Nécropole* (fouilles de M. Pierre Fayot). Les fouilles ont été effectuées successivement à l'Est et à l'Ouest de la chapelle Saint-Hilaire.

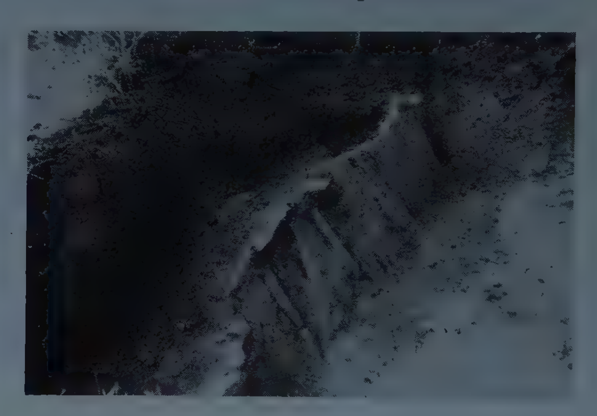


Fig. 21. — Baumes-de-Venisse. Sépulture sous tuiles. *(Cliché P. Payot)*

Premier chantier. A 25 mètres Est de l'abside, une douzaine de tombes ont été dégagées ; toutes orientées pieds à l'Est, toutes du type dit « à loses », limitées par des dalles grossières verticales encadrant le cadavre allongé, étendu sur le dos directement sur le sol, les bras repliés sur la poitrine (fig. 20) ; d'autres dalles horizontales servant de couverture. Sauf une tombe (no 2) renfermant deux crânes et un amas d'ossements, toutes les sépultures sont individuelles ; elles ont été aménagées dans les fondations d'habitations ruinées, dans un terrain contenant une quantité de cendre où sont dispersés des tessons de poterie grise commune et de rares débris de céramique grise estampée de palmettes et rouelles, dite wisigothique. Il n'a pas été recueilli de matériel



Fig. 22. — Baumes-de-Venisse. Sarcophages à couvercle plat de la nécropole.

funéraire ; à côté de la tombe n° 2 était couchée une pierre gravée d'une croix, semblant avoir servi de claveau.

Deuxième chantier, ouvert dans la parcelle cadastrale n° 345, au-dessus d'un gros mur de soutènement de 2 m. 40 de haut sur 1 m. 80 d'épaisseur ayant peut-être servi de rempart. Trois types de sépultures ont été rencontrés.

Deux *tombes sous tuiles*, les *tegulae* longues de 0 m. 50, disposées en forme de toiture, sans couvre-joint d'*imbrices ;* orientées normalement Ouest-Est, ces sépultures ne contenaient aucun matériel (fig. 21).

Non loin de ces dernières, deux tombes « à loses », peut-être contemporaines de celles du premier chantier, comme elles sans mobilier, contenaient chacune un squelette orienté ; elles étaient superposées à un autre groupe de tombes. Celles-ci, constituées par des *sarcophages de pierre* monolithes (fig. 22) en forme

d'auges rectangulaires, privés le plus souvent de leur couverture faite d'une simple dalle plate. Également sans mobilier, elles occupent, comme dans le chantier nº 1, l'emplacement d'habitations dont les murs ont été dérasés à faible hauteur du sol primitif sur lequel ont été trouvés les restes de deux *dolia* placés dans l'angle d'une salle (fig. 23). L'un d'eux qui a été remonté est privé de son col mais mesure 1 m. 30 de haut sur un diamètre de 0 m. 92 à la panse ; il est pourvu d'un bourrelet situé à 0 m. 07 de sa base.

Toutes ces sépultures sont tardives et les plus anciennes, celles sous tuiles ou en sarcophage ne semblent pas antérieures à la période « wisigothique » attestée par les tessons de céramique grise et un fragment de vase en chloritoschiste (pierre ollaire). Cependant l'occupation du site par un habitat plus ancien trouve un témoignage dans quelques débris de vases campaniens, un col d'urne à décor incisé du premier ou second Age du Fer et dans deux tessons à engobe jaune-crème et ocre claire décorés de dessins géométriques peints, l'un avec une zone de points entre deux bandes parallèles, l'autre de trois chevrons concentriques avec quatre points disposés entre les deux chevrons supérieurs ; décor qu'il est intéressant de rapprocher de celui relevé par M. Ch. H. Lagrand sur un vase du Pègue (fig. 24).



Fig. 23. — Baumes-de-Venisse. *Dolium* en place dans les soubassements d'une habitation dont les ruines sont occupées par la nécropole paléo-chrétienne. *(Clichés P. Fayot).*

Cairanne. — Découverte au lieu-dit *Clos des Avocats*, quartier des *Paligols*, chez M. Alain Nicolas, d'un vase contenant trente-quatre *dupondii* de bronze. Sur ce nombre une vingtaine seulement ont pu être classés avec précision, les autres ayant particulièrement souffert. A part trois pièces totalement frustes, appartenant vraisemblablement à l'époque Flavienne, en raison de la technique des flans, cinq empereurs et quatre impératrices sont représentés : Trajan, 3 pièces très usées ; Hadrien 9 pièces dont 4 au buste drapé et 5 à la tête laurée ; Antonin 5 pièces ; Faustine I 1 pièce ; Marc-Aurèle 4 pièces ; Faustine II 3 pièces ; Lucille 1 pièce ; Commode 4 pièces ; Julia Mamée 1 pièce. Seul le sesterce de Julia Mamée (morte en 235) vient troubler l'homogénéité de ce dépôt monétaire qui s'étend des environs de 100 à la mort de Commode (192). Toutes les monnaies sont connues et décrites dans les recueils de H. Cohen et de Mattingly et Sydenham[10].





Fig. 24. — Baumes-de-Venisse. Céramique peinte à rapprocher de celle du Pègue.

Vaison-la-Romaine (Vasio Vocontiorum). Les fouilles ont été reprises, en 1958-59 :

a) Au Nord du château de *La Villasse*, avec le concours de M. A. Dumoulin, assistant, dans un terrain où quelques sondages antérieurs avaient révélé l'existence de substructions antiques ; deux groupes de constructions y ont été mis au jour, séparés l'un de l'autre par une rue en direction Est-Ouest, à peu près parallèle au chemin actuel dit « *du Bon Ange* » qui semble s'être substitué à la voie romaine. Celle-ci, large de 5 m. 45, est longée sur sa

(10) Ce dépôt monétaire qui nous a été signalé par M. S. Gagnière a été déposé au Museum d'hist. nat. d'Avignon.



Fig. 25. — Vaison. Escalier donnant accès au sous-sol d'une maison, au quartier de la Villasse.

limite Nord par un égout secondaire ; couvert de dalles, et recevant par le canal de plusieurs émissaires les eaux provenant des bâtiments riverains. La chaussée de la rue a été certainement exhaussée par des rechargements qui ont nécessité, sur sa limite Sud, l'aménagement d'une autre canalisation, très rudimentaire, qui a fait disparaître en sous-sol, sur toute sa longueur, un bourrelet de sécurité contre les infiltrations qui longe, sur toute sa longueur, la construction établie en bordure Sud de la voie. Au cours de ce dégagement ont été recueillis des tessons de sigillée dont l'un estampillé OFCANTI, un sesterce de Nerva et un *follis* de Constance II, ce dernier au-dessus du limon obstruant l'égout secondaire.

b) Zone septentrionale. Au Nord de la rue, la fouille, limitée et gênée par le chemin moderne, a déblayé une suite de quatre chambres dont les murs le plus souvent très mal appareillés semblent avoir été repris sur des substructions antérieures de meilleure



Fig. 26. — Vaison. Fouilles au Nord du château de la Villasse ; sur la droite, grande salle à mosaïque.



Fig. 27. — Vaison. Enduits peints à décor géométrique.



Fig. 28. — Vaison. Table de pierre et son pied. (1 m. 17 × 0 m. 94 ; ép. 0 m. 145).

facture. Ces chambres sont traversées par plusieurs conduites d'eau appartenant vraisemblablement à des remaniements. L'une des salles est bordée, au Nord, par un mur en petits moellons smillés au-delà duquel prend naissance un escalier descendant en direction Nord (fig. 25), constitué par six marches de 1 m. 12 de largeur et occupant une longueur de 2 m. 67. Les murs latéraux sont revêtus de deux enduits fins superposés faisant saillie sur le nu du mur à hauteur de la marche supérieure ; en bas des degrés, les parois latérales



Fig. 29. — Vaison. Table de pierre ; profil de la mouluration.

changent de direction, à angle droit, pour former un couloir en direction Ouest ; à 3 m. 50 plus loin le passage change encore de direction et reprend encore une fois, à angle droit vers le Nord. A partir de ce tournant le sol est revêtu d'un pavement de petites briquettes posées de champ et disposées en chevrons déboîtés *(opus spicatum)*. La présence du chemin public actuel n'a pas permis de pousser plus loin le dégagement du couloir dont le comblement était particulièrement tassé, terre sèche brun foncé avec fragments de tuiles, tessons de poterie dont un médaillon à relief d'applique incomplet sur céramique à vernis orangé avec animaux marins, lampe du IIe siècle, plaque de marbre et débris d'enduit peint.

La fouille de la zone septentrionale a donné avec une base de colonne, deux urnes communes avec leur couvercle, de nombreux tessons dont un fond de vase italique marqué AMPHIO C CATI, de la sigillée rouge avec la signature OF. CALVI, des débris de lampes décorées (gladiateurs, enfant tenant un serpent, sujet érotique) et des cylindres perforés en os.

c) Zone méridionale (fig. 26). Elle est occupée par une grande habitation dont le dégagement, actuellement achevé sur 16 mètres



Fig. 30-31. — Vaison. Torse d'éphèbe en marbre blanc. H. 0 m. 48.

de largeur demeure encore incomplet vers le Sud, alors que sa façade postérieure Nord longe la rue sur 50 mètres. La partie centrale autour de laquelle se groupe l'ensemble du plan, est constituée par deux salles contiguës, desservies par un couloir de 1 m. 40 qui les longe au Nord. La salle Ouest a conservé, en parfait état, l'ensemble de son pavement de mosaïque (9 m. 70×5 m. 80) ; c'est un grand rectangle monochrome, fait de petits cubes noirs de 5 à 6 millimètres, entouré d'une bordure faite de quatre encadrements successifs, blanc (0 m. 07), noir (0 m. 05), blanc (0 m. 30) et noir, ce dernier cadre de 0 m. 45 à l'Est et de 0 m. 18 sur les trois autres faces. Cette mosaïque se trouvait couverte par une

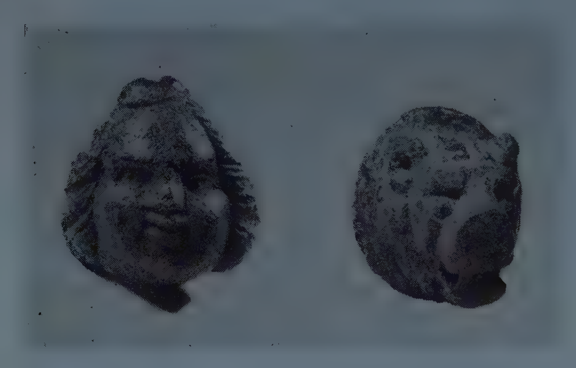


Fig. 32. — Vaison. Visage d'Amour joufflu ; tête de clou. H. 2 cm. 5 *(Cliché Y. Rigoir)*.

Fig. 33. — Vaison. Tête de lion ; ornement de clou. (2 cm. 5×2 cm. 2) *(Cliché Y. Rigoir)*.

toiture de *tegulae* et d'*imbrices* dont d'abondants débris formaient une épaisse couche en contact immédiat avec le sol.

La salle Est, longue de 11 m. 75, n'est pas mosaïquée mais couverte d'un béton de cailloux blancs semblable à celui du couloir d'accès ; elle paraît avoir été en partie découverte avec un auvent dont la charpente reposait sur deux colonnes dont l'une des dalles d'appui est encore en place alors que l'emplacement de la seconde s'est conservé dans le béton. La toiture de cet auvent protégeait le couloir ouvert ici vers le Sud. On y a trouvé une estampille italique, CN.ATEI/ZOILI.

Au Nord des salles centrales s'ouvrent, sur le même couloir quatre chambres de dimensions variables qui semblent avoir constitué un appartement assez luxueux. On y a retrouvé des murs revêtus d'enduits peints polychromes simulant de faux marbres avec dessins géométriques (fig. 27) ; des plaques de marbre provenant aussi de revêtements ; près de la base de son support une table de pierre finement taillée et moulurée avec encadrement en saillie (fig. 28-29). Dans les déblais ont été recueillis un fragment de *tegula* estampillée L.ACVS.SEX. ; une signature du potier italique ancien T.ATTI ; un col de vase estampillé VERECVN.. ; des cols d'amphore du IIe siècle ; un débris de verre gravé ; d'autres de verre à vitre ; quelques fragments de sigillée à décor végétal et des sesterces de bronze de Trajan, Marc Aurèle et Maxime. Enfin, dans la salle la plus à l'Est, gisaient les fragments d'une petite statue de marbre blanc (fig. 30-31) ; il s'agit d'un éphèbe entièrement nu, le bras droit avancé, le bras gauche abaissé ; le modelé est bon et assez ferme, c'est une œuvre de bonne qualité. Peut-être le personnage tenait-il une grappe de raisin dont un fragment a été retrouvé non loin de là.

A ses extrémités Est et Ouest, le plan de l'habitation, en cours de dégagement, se présente encore assez confusément, en raison des reprises successives qui ont modifié la disposition des salles et le niveau de leur sol. A l'Ouest, deux d'entre elles ont leur pavement de béton encadré du bourrelet d'étanchéité en usage pour les piscines. Le matériel recueilli consiste surtout en tessons céramiques, parmi lesquels il faut noter des décors érotiques et une estampille SENICIO. Sous l'un des seuils a été trouvé un antoninien de Valérien, ce qui permet de reporter après 255 les réfections tardives, alors que contre un mur voisin se trouvait une monnaie de bronze de Julie fille de Titus. Dans un couloir longeant la mosaïque, on a rencontré sur le pavement une tête de clou décoratif, en bronze (fig. 32), représentant le visage d'un jeune enfant joufflu ; cet objet est à rapprocher d'un autre ornement de clou (fig. 33), figurant une tête de lion, trouvé fortuitement dans la rue des colonnes, à

(11) *Gallia*, XIV, 1956, pp. 257-258 ; XVI, 1958, pp. 406-410.

l'Ouest de la « maison du dauphin ». A l'Est le plan de l'habitation paraît moins compliqué ; il se réduit, pour l'instant, à deux grandes salles, très remaniées et encombrées de canalisations disposées à des niveaux différents. On y a trouvé un sesterce de bronze d'Hadrien ; des moellons à face convexe provenant de colonnes appareillées et des boisseaux pour conduit de chaleur.

La maison paraît dater dans son ensemble du IIe siècle, avec réutilisation tardive, mais deux sondages profonds ayant donné deux tessons de céramique campanienne, et les débris de vases italiques étant assez nombreux, l'occupation antérieure du sol, entrevue par le Chanoine Sautel, se trouve confirmée, et ramenée vraisemblablement à une période ancienne, puisque, sous le foyer de la grande salle Est, on a trouvé des tessons d'écuelle et d'urnes du premier Age du Fer finissant ; c'est la première fois que des vestiges de cette époque se rencontrent en stratigraphie à Vaison, à faible profondeur au-dessous du sol romain.

Au Sud du château de la Villasse, dans la « maison du dauphin », on a mis au jour quelques restes d'une mosaïque dont la bordure était faite de postes en cubes blancs et noirs. Dans la salle a été trouvé un sesterce de bronze d'Antonin[12] et deux antoniniens de Claude II et de Quintille.

Saint-Martin-de-Castillon. — Au quartier de *Saint-Placide*, dans un vieux mur de la propriété du Dr Andarelli, d'Apt, on a découvert un petit autel votif en calcaire de l'Éocène local, avec couronnement et base moulurés, dédié à Minerve. Déposé au Musée d'Apt (fig. 34).

[M] I N E R V E
[A] N I L L A
V . L . S . M

(Hauteur 0 m. 18, larg. 0 m. 11, épais. 0 m. 065 ; hauteur des lettres 0 m. 018.)

Bedoin. — A la sortie Est du village, au Nord de la route du Mont Ventoux, un défonçage au tracteur a brisé plusieurs sarcophages à couvercle plat. Dans le même champ, débris de céramique du IVe siècle (renseignements de M. J. Barruol).

Mérindol. — Au quartier des *Marres*, découverte d'une tombe à incinération lors de labours, dans un terrain cendreux. Urne cinéraire en verre, deux balsamaires et fragments d'urne en terre cuite ; vase à liquide en argile jaune. (Renseignements de M. A. Dumoulin).



Fig. 34. — Saint-Martin-de-Castillon. Autel à Minerve.

Basses-Alpes

Saint-Martin-de-Brôme. — Au quartier des *Maurras*, des tombes à incinération ont été bouleversées par des labours. Une partie du mobilier, brisé et dispersé, a pu être regroupé, par M. J. Gourvest, pour deux sépultures :

I. — Vase en pomme de pin à glaçure verte, vases de verre, un as romain non identifié

(12) Daté de 156-157 ; Cohen, no 1008.



Fig. 35. — Banon. Plan des fouilles de Font-Crémat.

d'époque impériale, des clous de fer provenant du coffre funéraire.

II. — Vase en verre, amphorisque.

Banon[13]. — Les fouilles de MM. J. et G. Barruol ont continué, dans le quartier de *Font-Crémat*, à dégager une habitation (plan, fig. 35) où un puits avait été exploré en 1956 ; à proximité de celui-ci a été trouvé un cadran solaire à cuvette en hémicycle[14], soutenue

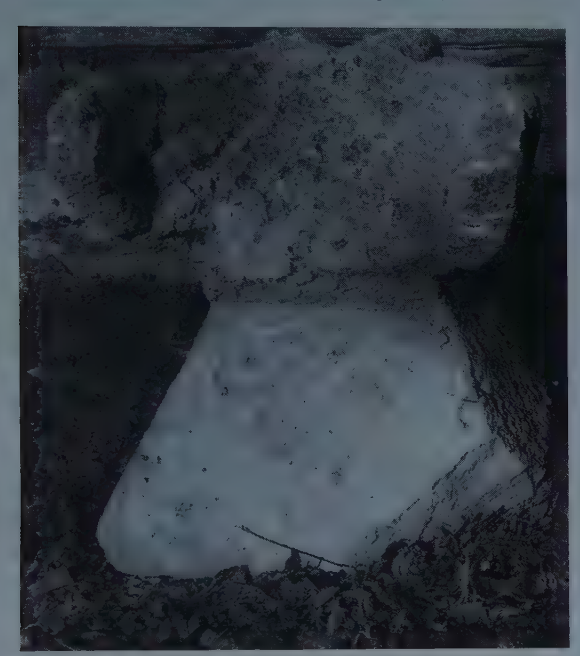


Fig. 36. — Banon. Cadran solaire en hémicycle. (H. 0 m. 525 ; L. 0 m. 435).

d'une base pyramidale (fig. 36). A l'Ouest du puits a été déblayée, en partie, une galerie de 4 mètres de large, en direction S.-S.-E.-N.-N.-O., qui devait être bordée à l'Ouest par une balustrade ; le sol en terre battue était recouvert de débris d'enduits rouges. Sur cette galerie ouvre un groupe de salles.

(13) *Gallia*, XIV, 1956, p. 240 ; XVI, 1958, p. 392.
(14) VITRUVE, liv. IX, 8.

La salle A (6 m.×8 m.) semble avoir servi de salle commune, ou mieux d'atelier ; au centre du sol en argile battue est disposé un foyer, de 1 m. 50 de côtés, bordé de pierres. On a rencontré aux alentours de celui-ci cinq fosses de 1 m. 50 à 2 mètres de profondeur ne contenant aucun matériel, si ce n'est, dans l'une d'elles, cinq monnaies frustes qui paraissent appartenir au IIe siècle. Par contre, sur le sol lui-même étaient dispersés de nombreux objets en *bronze* (petite situle et instrument de toilette décoré), en *fer* (*dolabella*, fourche à deux dents, restes de faucille, deux clés, petit marteau, ciseau, couteaux, anneaux et clous divers), du *verre* (débris de flacon, de vitres, de verre gravé), de la *céramique* (fond estampillé OF.DV..., et fragments de vases rouges, orangés, marrons et noirs). Tout ce matériel a été fortement détérioré par un violent incendie, attesté par les cendres et un rouleau de pièces de bronze fondues parmi lesquelles, semble-t-il, une monnaie de Gordien III.

Cette salle a été ultérieurement utilisée pour inhumer trois cadavres dont les squelettes ont été retrouvés orientés, sans mobilier ; l'un d'eux avait la tête placée dans une échancrure faite au mur Ouest de la salle ; non loin de lui se trouvaient, peut-être sans relation avec l'inhumation, deux petites monnaies corrodées d'époque constantinienne et les restes d'un coffre de plomb (0 m. 50×0 m. 30) en grande partie fondu. Le dégagement des quatre autres salles B, C, D, E n'a rien livré d'intéressant.

Au Nord de la fouille, a été reconnue une petite nécropole où trois sondages ont rencontré : 1° une tombe orientée avec boucle de ceinture en fer et bronze ; 2° une fosse avec vases incinérés au-dessous desquels se trouvait, dans une terre non cendreuse, un squelette entier sans traces de combustion ; 3° une tombe à inhumation, le squelette reposant sur une terre charbonneuse avec tessons de céramique des Ier et IIe siècles.

Henri ROLLAND.

BOUCHES-DU-RHÔNE

Marseille (Massalia). — *a)* Au pied de la *butte Saint-Laurent*, la fouille du talus S.[1], qui avait été réservée en attendant la reconstruction de la terrasse de l'église, confiée à M. Ch. Lagrand, a mis au jour sous une épaisse couche de déblais, des restes d'habitations du Moyen Age, reposant sur quelques assises en petit appareil romain, au-dessus d'une couche d'incendie : débris de stuc rouge, Graufesenque (marque O.A R R A F), verre à vitre, fond de coupe attique décoré de cercles concentriques et de languettes noires et lie-de-vin ; rebord de grand bol ionien à anses légèrement remontantes, à vernis noir décoré de filets rouges et blancs, tessons ioniens d'imitation massaliète ; au-dessous, couche très mince collée au substratum rocheux de la première moitié du VIe s. : fragments de col de calice de Chios à engobe blanc laiteux à l'extérieur et vernis noir à l'intérieur, rebords de coupes ioniennes à vernis noir d'importation, à lèvre haute[2], fragment d'amphore ionienne à engobe blanc avec bandes rouges, anse de canthare étrusque et coupes ioniennes d'imitation massaliète ; P. B. massaliète au taureau cornupète (fouilles XXIX 78 et s.).

Un sondage à l'angle S.-S.-E. de la butte des Moulins, correspondant à l'acropole de la cité, à proximité de l'ancien couvent des Grandes Maries, où avait été mis au jour un riche gisement grec et hellénistique[3], a révélé que le sol avait été arasé et pendant la guerre bouleversé par des travaux souterrains. Sur la pente N. de la cité, à l'extérieur de l'enceinte présumée de la ville grecque et romaine, un sondage fait sur la face N. de la *tour des Trinitaires* (XVIIe s.)[4] a également été stérile, le sol ayant été remblayé (M. Ch. Lagrand).

b) Une portion exiguë des *docks romains*, découverts en 1947-48 dans la partie basse de la ville correspondant au quartier du port[5], avait été réservée en vue de sa mise au jour dans un « musée du Commerce » de Marseille. Réduite par la construction et l'élargissement de la rue Caisserie, axe E.-O. de la Cité, qui domine ce quartier, cette enclave archéologique (fig. 1) a été dégagée au rez-de-chaussée d'un immeuble de la place Vivaux, nouvellement édifié (assistance de M. et Mme Y. Rigoir). Les *dolia* rangés par files, de profondeur inégale (1 m. 75 à 2 mètres de haut.) étaient enfoncés jusqu'au col dans un sol d'argile battu, ménageant d'étroits passages aux manutentionnaires des greniers. Certains sont renforcés par une armature de plomb, avec agrafes en double queue d'aronde, encastrée à mi-profondeur dans la pâte : armature faite lors de la fabrication, ainsi que le montrent les *dolia* venant d'Italie, trouvés dans l'épave de la Garoupe à Antibes, associés à des amphores italiques à col en bourrelet et anses bifides d'époque augustéenne (Dressel 3)[6].

Seuls sont conservés jusqu'au col les *dolia* de la rangée supérieure qui avaient été protégés par l'angle mort de la déclivité, tandis que les constructions du Moyen Age avaient arasé la partie S. de l'édifice. Restes de puits de cette époque. Le détourage de l'enclave vers le N. a amené la découverte de fragments de coupes ioniennes en un point où le sol n'avait pas été arasé et dans les déblais d'un passe-guide (?) en

(1) *Gallia*, VIII-1950, p. 117.

(2) Le profil bombé de la vasque à la naissance du col le rapproche du type A 2, mais la hauteur de la lèvre l'apparente au type B 2 de la classification de F. VILLARD et G. VALLET, *Mél. Arch.*, 67, 1955, p. 19, fig. 3 b. et p. 27, fig. 5.

(3) *F.O.R.*, V, p. 18, 2 et p. 35, Q a et g.

(4) *Ibid.*, p. 19 B.

(5) Voir la situation sur le plan : *Gallia*, VI-1948, p. 268 et fig. 1 ; et *Revue Chambre de Commerce de Marseille*, n° 563, 1947, p. 25.

(6) *Gallia*, XVI-1958, p. 33 et fig. 37-40.

bronze, à disque bouleté (fig. 2). Au cours du dégagement et à l'intérieur des *dolia* des rangées inférieures, les seuls fouillés (1, 4, 5, 9, 11, 14, 15, 16, 19), fragments de stuc rouge, de mosaïques blanches à bordure et dessins géométriques noirs, de bois carbonisé, plaquettes de revêtement de marbre d'*opus sectile* provenant de l'étage supérieur. Tuiles

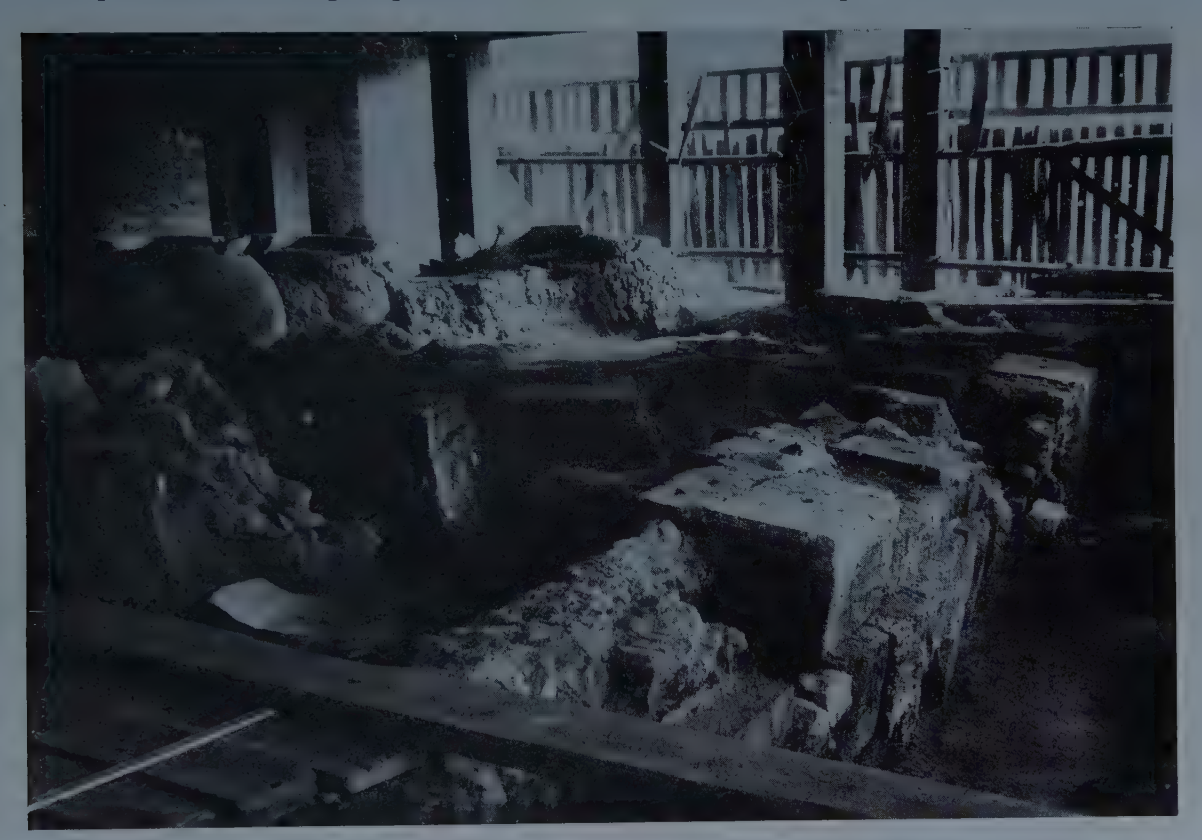


Fig. 1. — Marseille. Greniers romains *(Cliché Y. Rigoir)*

avec marque *Mari*, très fréquente sur le littoral de Cimiez à Tarragone[7]. Couvercles de *dolia* à anses de préhension et amphores du Bas-Empire du même type (fig. 3) que celles qui avaient été trouvées lors des premiers sondages (l'une V. 38 en morceaux dans le *dolium* (Dressel 28-37), menus fragments de Graufesenque, de tardo-arétine, sigillée claire et sigillée à vernis rouge-mat (sigillée D) de l'époque de Constantin (V. 454 et 493). Ces greniers qui datent de la reconstruction de la ville sous Néron paraissent avoir été détruits par un incendie dans la première moitié du IVe s.

Certains murs étaient faits de briques d'argile « crue » (cuite à basse température), d'un pied de longueur, liées au mortier de chaux, selon une tradition hellénique, reposant sur un soubassement de pierre. Le mur latéral E, qui sépare ce grenier d'un sol bétonné avec caniveau pour l'écoulement des eaux, est doublé à l'intérieur par une paroi de tuiles plates posées de champ, le rebord contre le mur, de façon à ménager une circulation d'air en vue de l'assèchement, selon un dispositif comparable aux couloirs d'aération des *horrea* de Reims et de Bavai. Deux drains de petites dalles et de tuiles asséchaient également le niveau inférieur de ce grenier, établi à la cote 1,50 du N G F, mais soumis aux ruissellements des eaux de la colline à laquelle il est adossé. Sa façade S. qui avait disparu dès le

(7) *C.I.L.*, V, 8110, 446 ; XII, 5679, 54 ; II, 4967, 13.

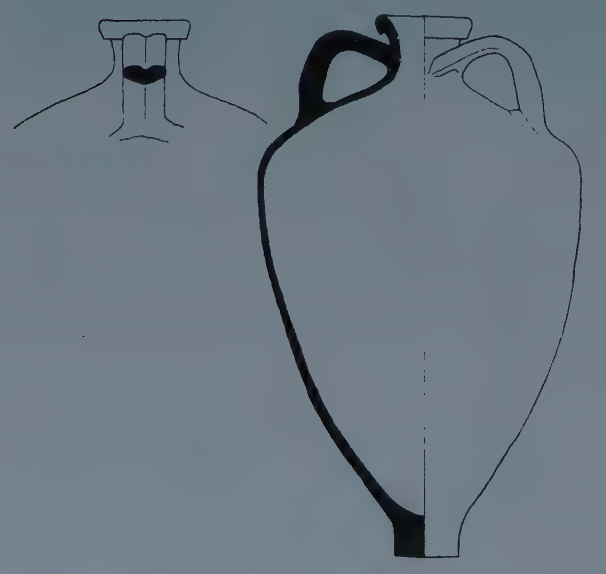


Fig. 2. — Marseille. Passe-guide en bronze. Haut. 0, m. 135 *(Cliché Y. Rigoir)*.

Moyen Age (chapiteau de marbre à feuillage du début du XIIe s. trouvé en remploi) repose sur un mur en grand appareil ayant conservé trois assises, d'une hauteur totale de 1 m. 30 en moyenne, construit sur l'argile vierge et le sable. Ce mur est constitué par deux assises de substruction (0 m. 86 de haut.) débordant de 0 m. 12, qui soutiennent la façade : celle-ci était faite de piliers en grand appareil formant chaînage (long. 0 m. 82 ; larg. 0 m. 90 ; haut. 0 m. 50), avec restes de mur en petit appareil (0 m. 20×0 m. 12) lié à la chaux.

Le lit d'attente des pierres de substruction et de celles de l'assise supérieure portent des trous de louve rectangulaires (0 m. 08 prof.). Ce mur, qui forme un angle droit avec celui de la façade latérale E., est d'époque romaine ; il repose sur une couche couverte de tessons grecs du VIe s. (attiques, ioniens, massaliètes). En certains points, il a été diminué dans son épaisseur intérieure pour le logement de *dolia* ; il est entaillé et interrompu à l'extrémité N., sans doute lors d'une extension du grenier. — Les constructions du Moyen Age se sont alignées sur le mur S., qui a servi à appuyer le mur de façade d'habitations. Au niveau des substructions *caladat* en cailloutis d'une rue du Moyen Age.

c) La surveillance par M. et Mme Y. Rigoir des travaux de reconstruction du quartier



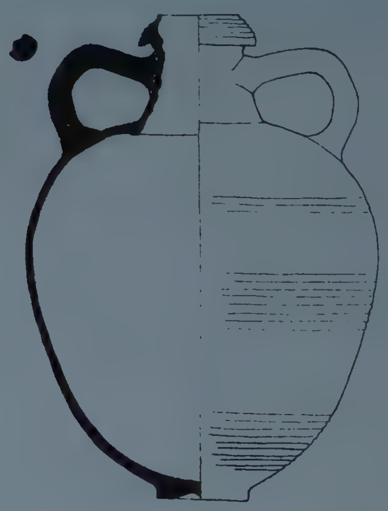
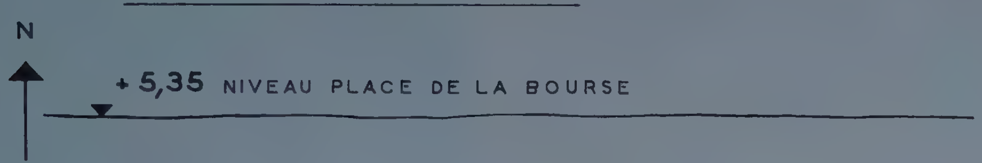


Fig. 3. — Marseille. Amphores du Bas-Empire, provenant des docks romains *(Dessin L. Ducaruge)* 1 : 10.

situé à l'O. du *Cours Belzunce*, sur le terre-plein N. de la Bourse, dont les maisons avaient été démolies en 1913, a permis de localiser la limite N.-O. de la nécropole paléo-chrétienne qui bordait la voie d'Italie, au sortir de la cité[8]. Une portion de ce cimetière a été mise au jour, à 110 mètres N.-E. de la Bourse et à 150 mètres O. du « mur grec » de la place Jean-Guin qui avait été signalé en 1913[9] et qui a été retrouvé sur une longueur de 17 m., dans une fosse de protection. Les tombes, en pierre calcaire de la Couronne, avec couvercle en batière à six acrotères (long. moyenne 2 mètres ; haut. de la cuve 0 m. 60 ; ép. 0 m. 10), dont deux spécimens ont été portés au musée Borély, sont orientées E.-O., tête à l'O., sauf deux placées en sens perpendiculaire. L'étude géologique faite par M. J. Blanc montre que cette nécropole, reposant au-dessus de terres noires palustres et de limons marécageux à la cote +0,80 du N G F (à —4 m. 50 environ sous le sol actuel) est située dans une partie basse de la ville couverte d'eau à l'époque grecque et gagnée sur les marais à l'époque romaine (fig. 4). — Elle est donc à un niveau nettement inférieur à celui de la nécropole romaine de la rue Tapis-Vert[10], à 160 mètres environ au N.-E., établie à la cote 5,70, sous laquelle avaient été trouvées les tombes grecques. Aucun mobilier dans les sépultures, selon l'usage déjà noté dans les nécropoles chrétiennes des Aliscamps et de Trinquetaille à Arles et de Saint-Victor à Marseille[11], dont les tombes sont du même type. Dans les déblais, débris de mosaïque à décor floral et bordure de



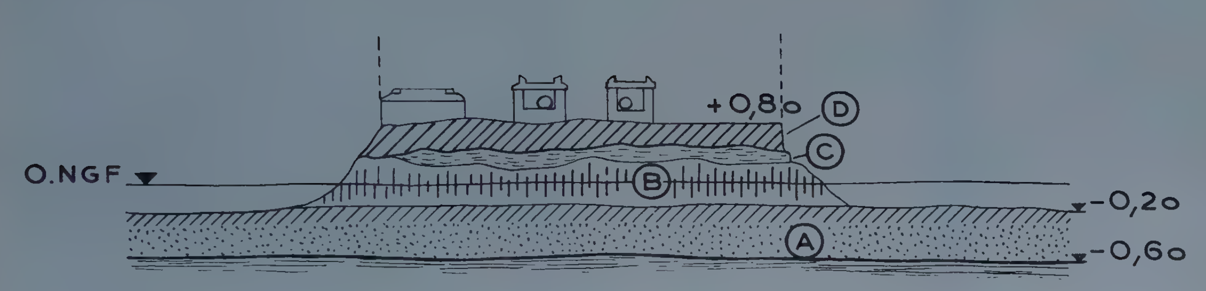


Fig. 4. — Marseille. Coupe du terrain à l'emplacement de la nécropole chrétienne. A. Sable d'origine marine, à débris de coquilles et foraminifères. Sédiment marécageux d'arrière-plage, à surface sup. rubéfiée : limonite (—0,20). Litage horizontal. B. de —0,20 vers +0,30 : limon argileux à zones ferrugineuses et charbons. Céramique du Ier s. après J.-C. C. Horizon de limons gris chargés de matières organiques. D. Ancienne couche remaniée, à débris archéologiques (céramique du IVe s. après J.-C.) sur laquelle sont disposés les sarcophages paléochrétiens. *(Dessin J. Blanc).*

(8) Voir la situation plan hors-texte *F.O.R.*, V, au S.-O. de 23 ; et *Gallia*, VI-1948, p. 207, fig. 1.
(9) *F.O.R.*, V, p. 18, 3.
(10) *Gallia*, XII-1954, p. 427.
(11) *Ibid.*, III, 1944, p. 257 et 262.

cyprès stylisés (cubes noirs, gris, rouges), amphores italiques et du Bas-Empire, sigillée claire, fragment de sigillée grise avec palmette estampée dite « wisigothique ». (Fouilles XXXI et s.).

d) Au Nord de la cité, à peu de distance de la *Major*, à l'angle de la rue de la Cathédrale et de la rue Four-du-Chapitre (Centre d'apprentissage féminin), le creusement d'une canalisation à —0 m. 60 a permis à Mme J. Aubert-Susini de recueillir dans les déblais des céramiques d'époques diverses : fragments de campanienne, briques d'argile crue micacée, pied d'amphore en double tronc de cône terminé par un sabot arrondi, dont la tranche



Fig. 5. — Marseille. Pied d'amphore de Thasos : 1:2.

inférieure est creusée d'une dépression circulaire (fig. 5), le premier fragment d'amphore de Thasos[12] recueilli à Marseille (IVe-IIIe s.) et un masque tragique en terre cuite rouge ayant fait partie d'une antéfixe d'époque romaine (fig. 6), avec une partie de son enduit de stuc blanc, qui ont été donnés au musée (4442-4443).

Martigues. — *a)* La côte rocheuse du promontoire du Cap Couronne au S. de l'étang de Berre est riche en habitats côtiers d'époque archaïque. La poursuite de la fouille de l'*Arquet* par M. Ch. Lagrand confirme l'aménagement du petit plateau par les carriers dès le VIe s.[13] ; les cases d'époque archaïque, parfois creusées dans le roc, comportaient un soubassement de pierres sur lequel s'élevaient des murs de pisé ; après un incendie de la fin du Ve s. les murs avaient été remontés en grands

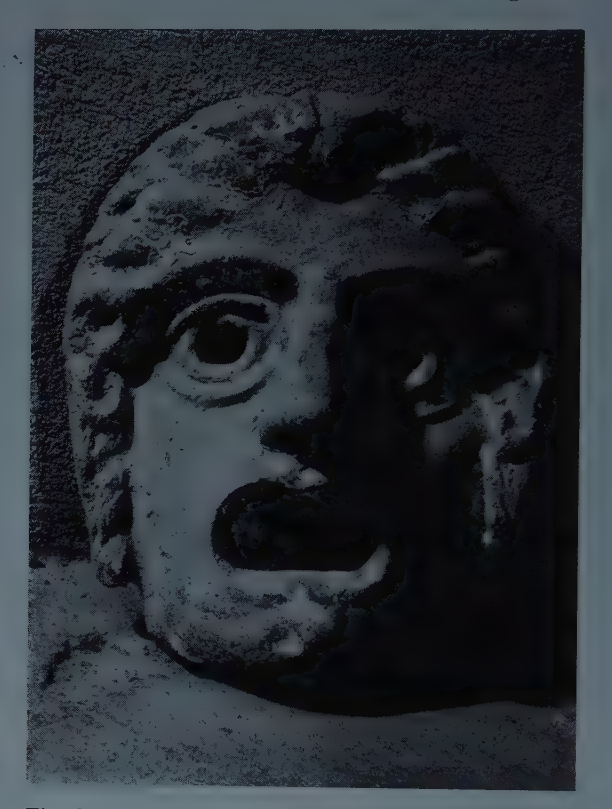


Fig. 6. — Marseille. Masque de terre cuite trouvé près de la Major. Haut. 0 m. 26 *(Cl. Y. Rigoir)*.

blocs appareillés sur le type de ceux des *oppida*. Cette réoccupation correspond à une période de prospérité, qui est marquée par l'exploitation de nouvelles latomies au IVe s. Céramique abondante du VIIe-VIe s. : indigène à pâte noirâtre et dégraissant calcaire, à engobe gris foncé lustré ; canthare et amphore étrusque ; skyphos rhodien à oiseau, corinthien, coupes ioniennes.

b) Plus à l'Est, à *Tamaris*, habitat situé en face de l'îlot d'Aragnon, où avait été signalé

(12) Type I A d'A. Bon, *Timbres amphoriques de Thasos*, p. 16, fig. 2 et 5 a et fig. 3.

(13) *Gallia*, XVI, 1958, p. 426 et Ch. Lagrand, XVII-1959, p. 179-201.

ENTREMONT

ENCLAVES DANS LE TERRAIN MILITAIRE

Etat des fouilles au 1-12-58

EMPLACEMENT DES DEBLAIS EVACUES

ENCLAVE N°2

ENCLAVE N°1

TERRAIN MILITAIRE

Fig. 7. — Entremont. Plan du quartier S.-O. (parcelle 3407). 1. fonds de pressoir. 2. trous de poteau. 3. plaques d'argile (3A : à rouelles). C O. Chemin à ornières. V S. « voie sacrée ». A B. Ligne d'établissement d'un profil du terrain. C et D. Tranchées. *(Relevé R. Ambard).*

du *bucchero nero*[14], le même a repéré un dépotoir du VIe s., avec amphores phéniciennes et étrusques, du type de celles de Marseille, d'Arles et de Sanary *(infra)*, coupe ionienne à lèvre et carène bombée analogue à celle de Saint-Laurent (du début du VIe s.), fragment de skyphos corinthien. Une fouille lui permettra d'établir la stratigraphie de cet habitat.

Auriol. — L'habitat du *Baou Rouge*[15], au S.-E. d'Auriol, montre une occupation ininterrompue de La Tène I à l'époque romaine.

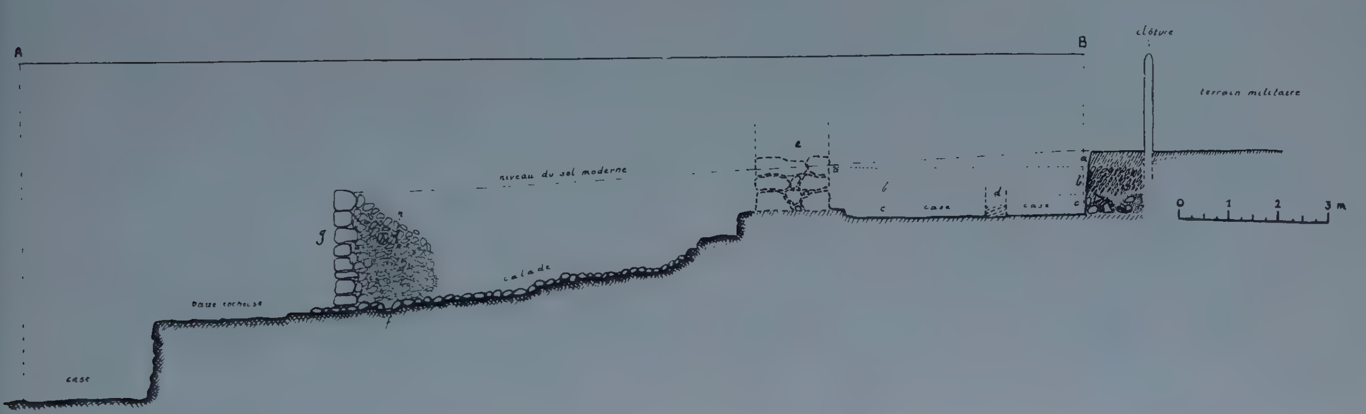


Fig. 8. — Entremont. Profil du terrain suivant A-B. *a.* terre rapportée ; *b.* pierraille de comblement ; *c.* couche archéologique ; *d.* mur de case ; *e.* emplacement du mur (rempart ?) ; *f.* ornière (?) ; *g.* restanque ; *h.* Comblement intérieur de la restanque. *(Relevé R. Ambard).*

M. Ch. Lagrand a trouvé dans un fond de cabane, en connexion avec un P. B. de Marseille au taureau cornupète (2e moitié du IIe s.), une fibule de Nauheim, ce qui confirmerait l'apparition précoce de ce type en Provence, avant la ruine de Marseille[16].

Cassis. — La localisation de la ville romaine citée par l'*Itinéraire maritime*[17] a été l'objet de recherches de M. M. Barge. L'effondrement de la falaise rongée par la mer a entraîné la disparition de la ville ; restes de murs avec stucs colorés (rouge et bleu) et dallage de marbre, visibles au quartier de l'Arène à l'O. d'une source et au Courton (musée de Cassis).

Entremont. — (Assistant aux fouilles : R. Ambard). Les fouilles ont porté sur deux points : la recherche de la « voie sacrée » sur la pente de l'*oppidum* en direction de l'O., dans une seconde enclave du terrain militaire au N.-O. de la précédente (parcelle 3407)[18], et la reprise de la fouille dans le secteur du « sanctuaire aux crânes », en direction du mur d'enceinte de l'acropole, vers le N.-E. (parcelle 3408)[19].

a) Les travaux agricoles faits au cours des siècles passés pour l'extension des cultures sur la déclivité du plateau vers le S.-O., et la construction de murs de soutènement des terres *(restanques)* ont bouleversé profondément ce secteur : les murs antiques avaient été arasés et une énorme masse de pierrailles et de terre amoncelée à partir du niveau du gisement (fig. 7 et 8). Le mur présumé d'enceinte au S.-O. (larg. environ 1 m. 50),

(14) *F.O.R.*, V, 155 ; *Gallia*, XII-1954, p. 434.
(15) Cf. *F.O.R.*, V, 38.
(16) *Gallia*, XVI-1958, p. 415 et 428.
(17) *F.O.R.*, V, 6.

(18) *Gallia*, XVI-1958, p. 412 ; et plan général, *ibid.*, V-1947, p. 81.
(19) *Ibid.*, XIV-1956, p. 219, fig. 1.



Fig. 9. — Entremont. Cols d'amphores de type punique. *(Dessin P. Pironin)*. 1 : 10.



Fig. 10. — Entremont. Faucilles en fer.

précédemment reconnu en bordure de la « voie sacrée », se prolonge vers l'O., avec des manques importants ; quelques gros blocs grossièrement équarris (0 m. 90×0 m. 50). Il repose sur la terre vierge. Il surplombe une aire « caladée », — peut-être la voie, où a pu être reconnue une ornière, malheureusement interrompue par un édicule utilitaire ; à ce niveau, fragments de *dolia* et quelques tessons de campanienne. Ce mur borde plusieurs cases de forme allongée, très étroites (larg. 2 m. 50 à 3 mètres), analogues aux précédentes, dont l'entrée ouvrait sans doute à l'E. sur une rue reconnue dans l'enclave 1, mais recouverte dans l'enclave 2 par la barrière du camp militaire. Plusieurs vestiges de sol d'argile battue, et nouvelle plaque-foyer en argile décorée de cercles juxtaposés, très détériorée, également adossée à la paroi, analogues à la précédente ; par contre, aucune trace de murs de briques d'argile crue, ni de trous de poteau (III [3 et 4]).

Peu de céramique dans le fond des cases. A signaler quelques tessons de vases à liquide indigène peignés, de tradition hallstattienne ; de campanienne en pâte A du IIe s. (assiette à rebord horizontal avec « gouttière » peu inclinée vers l'extérieur, sur le type des exemplaires du Grand Congloué (forme Lamboglia 6 ; Grand Congloué campanienne 9) ; et de poterie à paroi fine, du type dit gris ampuritain, à col cannelé semblables aux tessons rencontrés dans les fouilles précédentes[20] ; couvercles d'amphores en terre cuite à bouton de préhension, analogues à ceux de l'*oppidum* des Pennes et de la fouille du Grand Congloué, et deux cols d'amphores évasés (diam. 0 m. 28 et 0 m. 25), à lèvre soutenue par un bourrelet (fig. 9) du type dit punique, du IIe s. avant J.-C. (III[7])[21]. Le caractère agricole du quartier est marqué par la présence d'un fond de pressoir à huile à déversoir (diam. 1 m. 20) et de cinq faucilles de fer, de deux tailles différentes (fig. 10) qui ont été dégagées de leur gangue et traitées au laboratoire du musée Borély (III [6 et 8]). Pas d'armes, de boulets de lithoboles, ni de monnaies. Ce quartier, à l'extrémité N.-O. de l'*oppidum*, en contrebas de l'acropole, apparaît comme exclusivement agricole ; il est très

(20) *Ibid.*, VIII-1950, p. 119.

(21) Cf. V. Grace, *The Canaanite Jar*, dans *Studies presented to Hetty Goldman* (New York), 1956, p. 89, nos 5 et 6 (SS 6598 et 6815). Le profil des lèvres est identique à celui d'amphores d'origine punique (avec timbres) de *Ruscino* (*Gallia*, XIV-1956, p. 204, fig. 1), de Benidorm (musée d'Alicante), du musée de Madrid (sans provenance) et de Lixus (musée de Tétouan, comm. M. Ponsich). Profil analogue à Vintimille (*Revue Études ligures*, 21, 1955, p. 252, fig. 8, 9 et 11).

différent par son type de maisons, très étroites, adossées à un mur d'enceinte, du quartier d'habitation qui avoisine le sanctuaire.

b) La fouille du *quartier de l'acropole*, dans la partie haute de la ville, a porté sur le dégagement des cases bordant la « voie sacrée » de part et d'autre de l'enceinte d'Entremont II, en direction du rempart qui sépare la ville haute et la ville basse (fig. 11). Cette enceinte, arasée lors de l'extension de la ville vers le N., est bordée de cases sur les deux faces. La case XII 5, comblée de pierres provenant de l'écroulement des murs, présente un sol rocheux inégal ; dans la moitié N., petites cavités (trous de poteaux ?), scories de fer, céramique abondante (campanienne, paroi fine à décor clouté) ; dans l'angle S.-O. 36 oboles de Marseille, tête à gauche, et 1 M. B. et 1 P. B. au taureau cornupète très corrodés.

Le quartier au N. du « sanctuaire aux crânes » montre un changement dans le plan des abords de celui-ci ; l'esplanade dallée de cailloutis qui s'étend devant le sanctuaire se retrécit à l'E., ce qui met en évidence le caractère particulier de cette place. La bordure N. de la « voie sacrée », qui limitait cette place, s'interrompt brusquement, au droit de la case XI 4, dont l'avancée donne une largeur de 3 mètres seulement à la voie proprement dite, bordée des deux côtés de trottoirs symétriques.

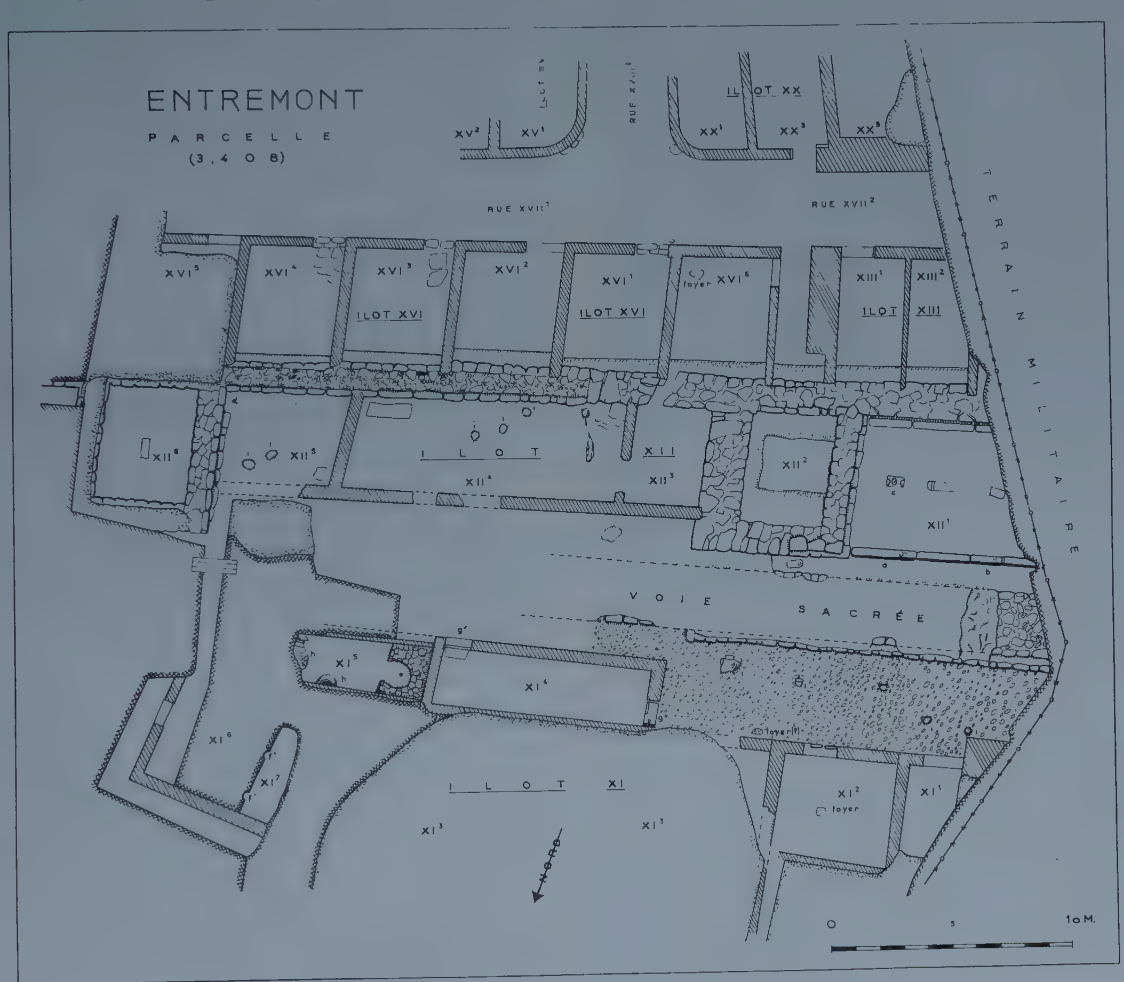


Fig. 11. — Entremont. Plan du quartier de la voie sacrée (parcelle 3408). *a.* pilier aux crânes ; *b.* pilier au serpent ; *c.* fragment de linteau ; *d.* épi gravé sur le parement d'une pierre ; *e.* emplacement de la plaque de plomb ; *f'-f''.* fours antérieurement dégagés ; *g'-g''.* seuils de porte avec gond ; *h.* dolia ; *i.* trous de poteau. *(Relevé R. Ambard).*

L'alignement des cases XI 1-4, montre très nettement que leur construction est contemporaine de l'Entremont III, auquel appartient l'aménagement du « sanctuaire aux crânes », adossé à l'enceinte primitive de l'*oppidum*.

La recherche du sol de la case XI 2 a mis au jour un foyer d'argile cuite ; nombreux fragments d'amphores italiques de *dolia* et de campanienne ; M. B. de Marseille au taureau cornupète. — La case XI 4, de forme étroite et allongée (8 m. 62 × 2 m. 40), a deux seuils de pierre monolithe, avec trou de pivot et arrêt de vantail ouvrant vers l'intérieur ; en raison de la pente vers l'E., le second seuil (fig. 12) est précédé d'une marche qui permettait d'accéder au niveau de la case située à



Fig. 12. — Entremont. Seuil à crapaudine de la case XI⁴.

0 m. 55 au-dessous de la rue. Le sol rocheux, inégal, comporte par place un cailloutis : céramique rare (amphores, campanienne, *dolia*), perle de verre bleu en forme de disque, avec soufflures et fragment de bracelet en verre de couleur brune avec nervure centrale, de fabrication gauloise ; 7 bronzes massaliètes au taureau cornupète. Le mur E. est mitoyen avec un four dont le massif est formé de fragments de *dolia* entassés à la façon de briques. Le four, de forme ovoïde (1 mètre × 0 m. 85), s'ouvrant vers l'E. par une porte de 0 m. 65, est conservé sur une hauteur de 0 m. 60 en contrebas de l'arasement des murs. Au fond de la cavité, reposant sur le sol la partie concave tournée vers le haut, grande plaque de plomb, de forme carrée, découpée irrégulièrement par dentelures et enroulements



Fig. 13. — Entremont. Four avec plaque de plomb.

(0 m. 73 × 0 m. 68), de 15 à 20 millimètres d'épaisseur, pesant une centaine de kilos (fig. 13) ; couche épaisse de cendres avec fragments de *dolia* dont un renversé et panse d'amphore vinaire italique, dépourvue de son col. La présence de fours, dont l'ouverture du foyer était également faite de fragments de *dolia*, repérés plus à l'E. près du mur d'enceinte de la ville haute dans une des tranchées de reconnaissance du plateau[22], semble montrer la fonction industrielle de ce quartier.

Le pilier, orné de « têtes coupées », qui servait de seuil au sanctuaire, a été enlevé pour être redressé et mis à l'abri au dépôt et remplacé par un moulage.

(22) *Gallia*, VIII-1950, p. 118, fig. 2 (plan de la ville haute).

Velaux. — La fouille faite à *Roquepertuse* par H. de Gérin-Ricard[23], indépendamment de la découverte de sculptures et de piliers à entailles céphaliformes, montrait l'existence de terrasses avec substructions, dont l'une supportait le « portique aux crânes » qui avait été remonté au musée Borély ; toute trace du de l'hémicycle de rocher, où avaient été signalés les murs principaux et un escalier. Celui-ci a été retrouvé, plus rapproché de la roche que ne le signalait le plan, de même que les murs parallèles, de direction S.-O.-N.-E., formant entre eux une plate-forme allongée, sorte de galerie de 1 m. 50 de large, à laquelle conduisent





Fig. 14. — Roquepertuse. Terrasse supérieure avec escalier d'accès. Vues du mur de soutien et plan de la terrasse.

plan était illisible sur le terrain, les terres de déblais ayant été laissées en place et recouvertes par le maquis. Grâce aux autorisations obtenues des propriétaires par M. A. Brun, ingénieur, M. R. Ambard a pu commencer la fouille méthodique de la partie haute au pied les escaliers (fig. 14). Perpendiculairement à l'extrémité des marches, la galerie est coupée au N.-E. par un bloc taillé, de 1 m. 80 de long. sur une largeur moyenne de 0 m. 50. Au-delà, toujours vers le N.-E., la plate-forme paraissait se prolonger, légèrement surélevée ; mais la paroi du N.-E. n'est plus représentée que par quelques témoins, et le mur du S. n'offre ni la régularité ni la rectitude d'alignement de la partie située à l'O. des escaliers. La galerie bute de ce côté contre la roche en plan incliné,

(23) Voir plan schématique et vue aérienne : *Le sanctuaire préromain de Roquepertuse*, dans *Centenaire de la Soc. de Statistique*, Marseille, 1927, p. 7, fig. 3 ; *F.O.R.*, V, 275.

sans que puisse être précisée sa destination. Peut-être était-ce là l'emplacement d'un escalier constitué par un sentier taillé dans le roc vers les cases établies au sommet du plateau. L'alignement bordant la galerie au N. comporte quelques blocs de grandes dimensions (de 0 m. 70 à 1 m. 10 de large), puis n'est marqué, vers le centre de l'hémicycle, et en direction S.-O., que par des pierres beaucoup plus petites.

Le mur du S., à proximité de l'escalier, est renforcé par une sorte de contrefort de 0 m. 95, dont la partie supérieure actuelle est à 1 m. 15 au-dessous de la plate-forme, et qui repose sur le sol rocheux. L'ensemble donne une élévation de 2 m. 10. Cette avancée ne se retrouve plus vers le S.-O., où le mur d'ailleurs a été remanié, non plus que le dallage en pierres plates irrégulières décrit par Gérin-Ricard, et détruit sans doute par lui pour récupérer les quinze petites stèles qui y étaient réemployées.

Le renseignement le plus précieux donné par les premiers sondages concerne l'emplacement possible du portique et des statues. Gérin-Ricard en a trouvé les éléments entre le mur pourvu d'escalier et la première « restanque ». Il pensait que le lieu de leur découverte était aussi celui où ils se dressaient. Il considérait le grand mur comme servant de fond au sanctuaire, au-devant duquel s'érigeait le portique à piliers et linteaux. Cependant la déclivité du terrain rend peu probable l'écroulement sur place de ce monument et des autres sculptures, qui ont dû basculer d'un plan supérieur. Et le fait même de l'existence d'« un cellier ou réserve d'eau » comportant neuf *dolia* en place à 4 mètres en avant du mur, bouchant ainsi la vue du portique et du sanctuaire, interdit d'y voir l'emplacement de ceux-ci. Il est plus logique de les imaginer soit sur la plate-forme, soit entre cette dernière et le rocher.

Aix (Aquae Sextiae). — (Assistant aux fouilles : R. Ambard). *a)* L'enclave du « péristyle rhodien », seule conservée du terrain du *jardin de Grassi*, recouvert aujourd'hui par un groupe scolaire[24], montre l'intérêt de ce seul et dernier vestige archéologique de la colonie romaine, la plus ancienne de Gaule, qu'une politique imprévoyante a laissé sacrifier. Ces vestiges sont remarquables, non seulement par le nombre des éléments d'architecture retrouvés, la conservation des murs dont la base est plaquée de revêtements de marbre et de stuc, par la richesse décorative et les dimensions des salles de réception, mais pour l'histoire même de la *villa* qui a subi de nombreuses modifications jusqu'à sa ruine au IVe-Ve siècle.

Les pièces de cette *villa* (fig. 15) s'ordonnent du S. au N. à partir du péristyle rhodien, dont le bassin est bordé de dalles en grand appareil moulurées ; au centre une arrivée d'eau avec tuyau de plomb alimentait une fontaine dont tous les éléments ont disparu[25] ; à l'O., orifice d'évacuation des eaux et dans la galerie du péristyle, puits de 0 m. 60 de diamètre, dont la margelle de pierre a été remise en place et protégée par un grillage ; le puits avait souffert des infiltrations d'une source souterraine[26] et son parement s'était effondré ; celui-ci a été remplacé par 4 éléments de tuyauterie en ciment de 4 m. 80 de hauteur. Aucun objet n'a été trouvé dans le puits. Le plan du péristyle rhodien et des appartements qui le bordent au N. et à l'O. frappe par sa dissymétrie. Celui-ci, qui ne possède que trois galeries, bute à l'E. contre un talus, retenu par une paroi de pierre et de terre (h), qui sépare les deux niveaux de la *villa*. La galerie à hautes colonnes (péristyle rhodien) ouvre non sur la pièce principale (D), comme il est habituel, mais sur les petits appartements de l'O. (F, G). Les deux *fauces* qui encadrent le *tablinum* ou *oecus* (D) n'ont pas la même longueur ; l'un de ces couloirs (I), pavé de mosaïques blanches, prolongées par un pavement de mosaïques noires, borde les appartements de l'aile O. (F, G, H), tandis que l'autre (K) qui a toute la longueur du *tablinum*, agrandi vers

(24) *Gallia*, XVI-1958, p. 418 ; sur les premiers sondages, *ibid.*, V-1947, p. 98-122.

(25) Peut-être faut-il restituer à cette fontaine l'une des vasques carrées de pierre trouvées en 1946 (*Gallia*, V-1947, p. 112, fig. 10) dans les travaux de construction de l'École.

(26) Cette eau a une teneur très élevée en matière minérale : sulfate de chaux 656, carbonate de chaux 104, chlorure de sodium 98 ; magnésie 16, pour 868 en mg³ (analyse de M. E. Chabert, chimiste, Aix).

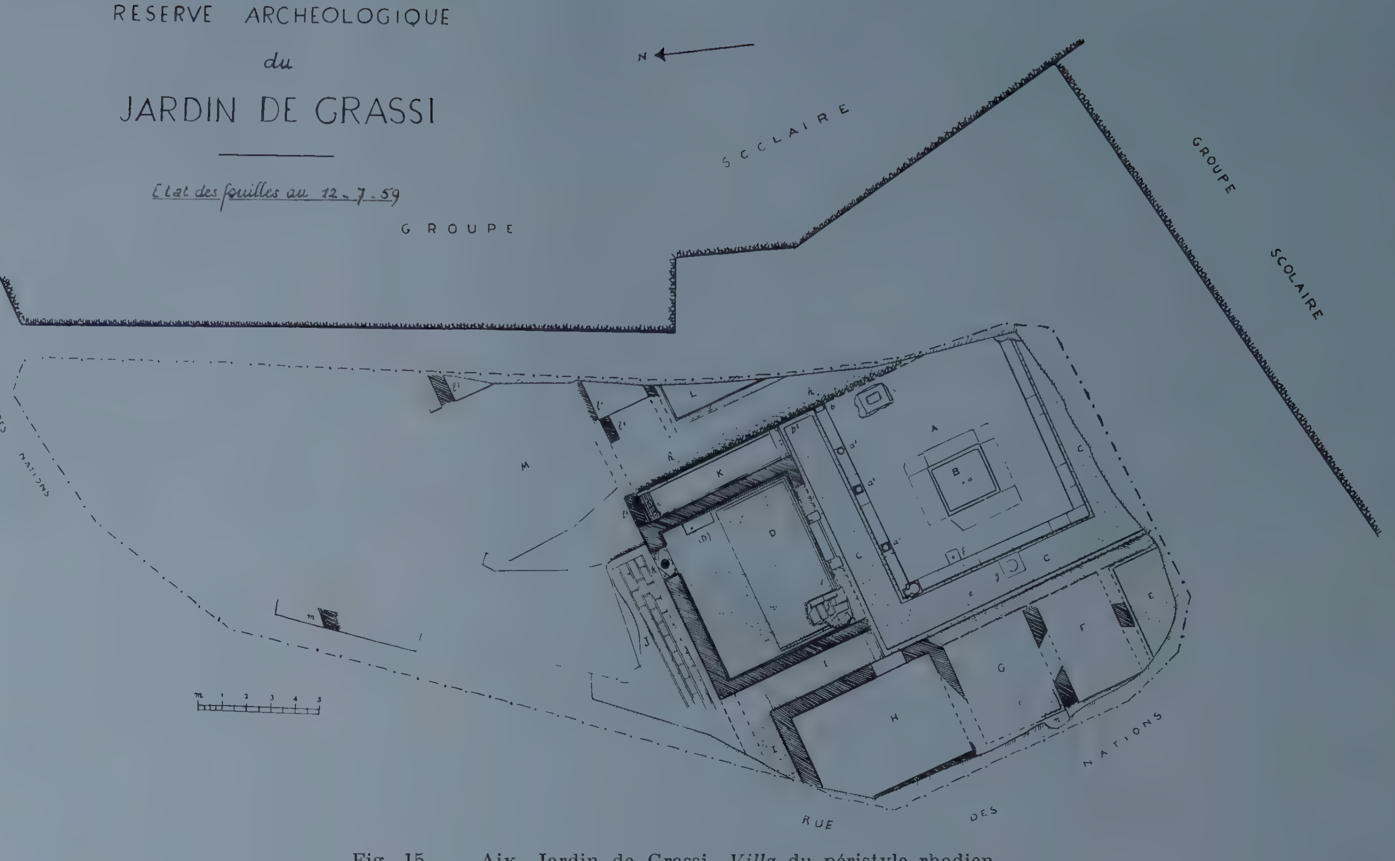


Fig. 15. — Aix. Jardin de Grassi. *Villa* du péristyle rhodien.

A. Cour dallée ; B. Bassin ; C galeries du péristyle ; D. Sol de mosaïque noire à bordure blanche. Plinthe de brèche verte ; (D) motifs floraux dégradés ; E. sol de mosaïque blanche à bordure noire ; F. sol dégradé. Enduits de stuc rouge ; G. sol de mosaïque blanche à bordure noire ; H. *opus signinum.* Importants vestiges de stucs (décoration florale) ; I. *fauces ;* J. dallage de marbre et d'ardoise ; K. couloir sans issue dans son dernier état. Sol bétonné ; L. mosaïque blanche à bordure noire. — Plan supérieur de la villa : M. remblayage antique au niveau du plan supérieur. a^1, a^2, a^3. colonnes redressées en 1959. b. base de pilastre. b^1 Lieu de découverte du chapiteau. c. bassin de béton d'époque tardive établi sur les décombres du péristyle rhodien. d. tuyau de plomb. e. canal souterrain et regard. f, g. puits à margelle. h. paroi de pierres et de terre séparant les deux niveaux de la villa. i. mur de tuiles bornant au N. le couloir K. j. Témoin laissé en place de l'écroulement du toit de la galerie Nord. k. seuil de mosaïque entre les salles D et J. l^1, l^2. murs appartenant au plan supérieur de la villa. m. sondage. Mur de direction N.E.-S.O. — Plan inférieur : n. sondage sur un sol bétonné en contrebas de la salle È. *(Relevé R. Ambard).*

le N., recouvert d'un enduit de stuc noir à la base, rouge au-dessus, est fermé par une paroi de terre et de tuiles plates, ce qui est manifestement le signe d'une modification profonde dans la distribution des appartements.

La partie la plus riche, le *tablinum*, auquel on accède par un large seuil dans l'axe N.-S. du péristyle rhodien, a été agrandie vers le N. ; la largeur de cette extension correspond à celle du couloir qui borde au N. le grand péristyle (L) ; cette salle de réception est pavée de mosaïques noires, avec bordure blanche dans sa partie S. et sans bordure dans sa partie N. Seule, cette dernière section, séparée de la première par une ligne de mosaïque blanche, possède une décoration d'emblèmes à motifs géométriques dans des carrés à fond blanc, précédemment reconnue. Les parois N. et O. ont gardé leur plinthe de brèche verte ou violette ; elles étaient décorées de revêtements de marbres enchâssés dans des bordures moulurées recueillies dans la fouille. Le mur de fond de cette salle donne accès à une autre pièce très spacieuse (J), dont le dallage a été suivi sur 10 mètres de longueur vers l'O. : le seuil en mosaïque blanche et noire est orné d'une rosace inscrite dans un losange dont les écoinçons sont ornés de deux tiges croisées à feuilles cordiformes. Établi à une hauteur de 0 m. 10 environ au-dessus du niveau du *tablinum*, son dallage qui recouvre un sol antérieur (non encore reconnu) est constitué par une marqueterie de marbres et d'ardoises encadrée par une double bordure, de dalles calcaires et de trois rangées de bandes de marbre blanc (fig. 16). Les parois étaient également décorées en *opus sectile*, constitué par de minces baguettes de marbre, d'ophite et de porphyre, dont il sera possible de reconstituer le dessin.



Fig. 16. — Aix. Villa romaine. Pavement de marbre de la salle J. *(Cliché R. Ambard).*

Il apparaît donc que la *villa* a subi une transformation, qui a changé son orientation et rendu inutile l'un des couloirs (K), qui semble avoir limité le niveau supérieur, dont le grand péristyle avait été reconnu, à 1 m. 40 environ au-dessus du niveau du péristyle rhodien. La *villa* fut divisée selon le sens, N.-S. et amputée de toute la partie supérieure, ordonnée autour du grand péristyle. L'agrandissement du *tablinum* (D) correspond à la largeur de la galerie qui encadrait le grand péristyle (L), pavé d'une mosaïque blanche : à la première époque appartiendrait une dalle



Fig. 17. — Aix. Villa romaine. Portique Nord avec colonne bilobée et petite colonne à chapiteau ionique. *(Cliché R. Ambard).*

rectangulaire (long 1 m. 25 ; larg. 0 m. 47), affleurant sur la mosaïque, peut-être le départ de l'emmanchement du niveau supérieur. Un autre seuil, avec crapaudines, avait été précédemment reconnu, à ce niveau dans le prolongement de la galerie N. du péristyle rhodien (il pourra être remis au jour dans le dégagement de la partie du terrain située au pied du groupe scolaire). C'est à cette modification qu'il faut rapporter la construction d'un portique surélevé, en substitution de la galerie O. du péristyle : ouvert au Levant, il donnait plus de jour aux appartements situés en contrebas du niveau supérieur, qui ne bénéficiaient plus de l'espace libre du grand péristyle.

Primitivement, les trois côtés du péristyle supportaient une colonnade de même modèle ; le stylobate de la face O. porte les traces d'implantation de petites colonnes qui ont précédé cette transformation. Les colonnes d'angle furent remplacées par des colonnes bilobées reposant sur un socle légèrement plus large que le stylobate ; la découverte en place du socle de l'angle N.-O. a permis de reconnaître que le grand axe de ces colonnes d'angle, au lieu d'être placé dans l'alignement des portiques latéraux comme à Vaison, était au contraire disposé selon l'axe du portique O. :

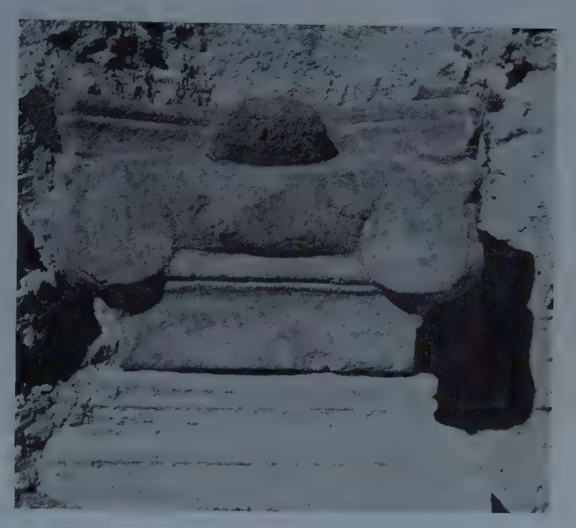


Fig. 18. — Aix. Villa romaine. Chapiteau ionique de seconde époque trouvé à côté de la base du pilastre du portique N. Haut. 0,23 ; larg. inférieure 0, 257 ; ép. 0,12.

la colonne montante était donc à l'intérieur du péristyle rhodien (fig. 17). A la première époque appartiennent les chapiteaux ioniques (haut. 0 m. 22) à quatre volutes d'angle et à gorgerin décoré de palmettes sur le type de l'Érechtheion, de style hellénistique ; à la seconde époque un chapiteau épannelé composite constantinien (haut. 0 m. 60), à double rangée de feuilles d'acanthes, de la colonne bilobée du N.-O., retrouvé à côté de la colonne et le chapiteau ionique de pilastre épannelé, de l'extrémité E. de la galerie N. du péristyle (fig. 18), dont la base (haut. 0 m. 37, larg.

0 m. 23, ép. 0 m. 12) a été retrouvée en place contre le mur de séparation des deux parties de la villa, manifestement repris.

Il faut également noter la différenciation de la construction entre cette *villa* et celles qui s'étagent sur la pente vers l'Est ; les murs de la *villa* inférieure sont en terre recouverte d'un enduit stuqué, tandis que ceux des autres édifices sont construits en pierre, ce qui explique la disparition de ces matériaux au Moyen Age, par des excavations faites pour la reconstruction de Bourg-Saint-Sauveur. Si l'on doit dater des Antonins une partie de ces habitations[27], c'est peut-être à cette époque que remonteraient la division de cette grande *villa*, dont le mur de pierre 1 est parfaitement aligné avec celui du *tablinum* de la *villa* à péristyle rhodien, et en conséquence le nouvel aménagement des pièces de réception de la partie inférieure.

Céramique abondante du Ier s. (Arezzo dans le dépotoir précédemment découvert), Graufesenque, sigillée claire ; nombreux débris d'amphores dans le péristyle et le couloir obstrué (K) : type italique à anses bifides (Dressel, 2-4), avec timbre sur l'anse II A II, SS II N ; type sphérique dit ibérique (*ibid.* 20) ; G. B. d'Antonin à tête radiée, de 160 *(Trib. Pot. XXIII)*, très corrodé, sur le béton de la salle G contre le mur ; fragment de torse de Silène, le visage brisé (haut. 0 m. 16) à l'angle S.-O. du péristyle, sous la couche d'incendie. Partie inférieure de gauche d'une stèle moulurée sans doute funéraire... I V I... P A T R I (haut. 0 m. 19 ; larg. 0 m. 20 ; ép. 0 m. 06).

La destruction paraît remonter au IVe-Ve s., comme celle du rempart de l'enceinte[28] ; elle se serait étendue aux autres *villae*, ainsi que le montre la céramique découverte dans le puits de l'habitation 2[29]. Une couche d'incendie a été reconnue : au N.-O. du péristyle rhodien, montrant l'entassement des tuiles provenant de l'effondrement de la toiture de cette galerie (laissé en place : j) (fig. 19) ; et à l'angle S.-E., à 0 m. 60 au-dessus du dallage, où ont été recueillies des poteries estampées de couleur rouge-mate (sigillée D) dont un rebord de poterie décoré d'une frise de lions et de rouelles juxtaposées (fig. 20) et de couleur grise (« wisigothique »), avec ornementation de guillochis, de palmettes, de triangles curvilignes avec rouelles, d'arceaux entrecroisés et de losanges.

Le plan supérieur marque une réoccupation rustique édifiée sur les décombres de la *villa* à péristyle rhodien ; il en est resté un témoin (c), sol bétonné avec bassin, à 1 m. 20 au-dessus du dallage du péristyle. C'est à cette époque que remontent le sol bétonné reconnu au S. de la villa[30], et sans doute le lit de 7 colonnes alignées à l'extrémité N.-E. du terrain, à côté d'un mur de basse époque, réservé sous la cuisine du groupe scolaire.

b) Les travaux de terrassement suivis par M. R. Ambard ont mis au jour au N.-E. d'Aix, sur le côté O. de la route des Alpes (au lieu-dit des « 200 logements », ancien terrain Gueydan) l'*aqueduc de Vauvenargues*[31], qui peut être suivi sur 50 mètres de longueur. Il s'engageait en souterrain dans le remblai, à 150 mètres environ à l'O. du ravin de la Torse, qu'il franchissait par un ouvrage autrefois visible, en direction de la fontaine de Bellegarde, située à la périphérie N.-E. d'Aix. Le canal parfaitement conservé avec son radier en pierre de Bibemus, creusé d'une rigole pour le nettoyage, a une hauteur de 0 m. 98 sous l'intrados de la voûte et une largeur de 0 m. 65/70. Une partie de cet aqueduc avait été réutilisé au XVIIe s. : les arcs jumeaux du « pont des Premières Eaux »[32], qui franchissent le chemin creux dit de Malakof ont été refaits avec le grand appareil d'une arcade de cet aqueduc. Une section du même aqueduc a été mise au jour à l'O., à —1 m. 90 sous le sol, au fond du cours de la Trinité, au pied du mur O. de la chapelle du Grand Séminaire et obstrué par la construction d'un immeuble (fig. 21).

c) Plusieurs vestiges de *mosaïques* ont été repérés au cours de travaux de construction

(27) J. Gourvest, Y. et J. Rigoir, *Arts et Livres de Provence* (Marseille), 33, 1957, p. 77.
(28) *Gallia*, XII-1954, p. 295.
(29) *Ibid.*, XVI-1958, p. 418.
(30) *Gallia*, VIII-1950, p. 119.
(31) *F.O.F.* V, p. 64, fig. hors texte A, Aqueduc n° 2.
(32) *Ibid.*, p. 74, E, n° 2 (carte des aqueducs 2, 10).



Fig. 19. — Aix. Villa romaine. Toiture du portique Nord effondrée. *(Cl. R. Ambard).*

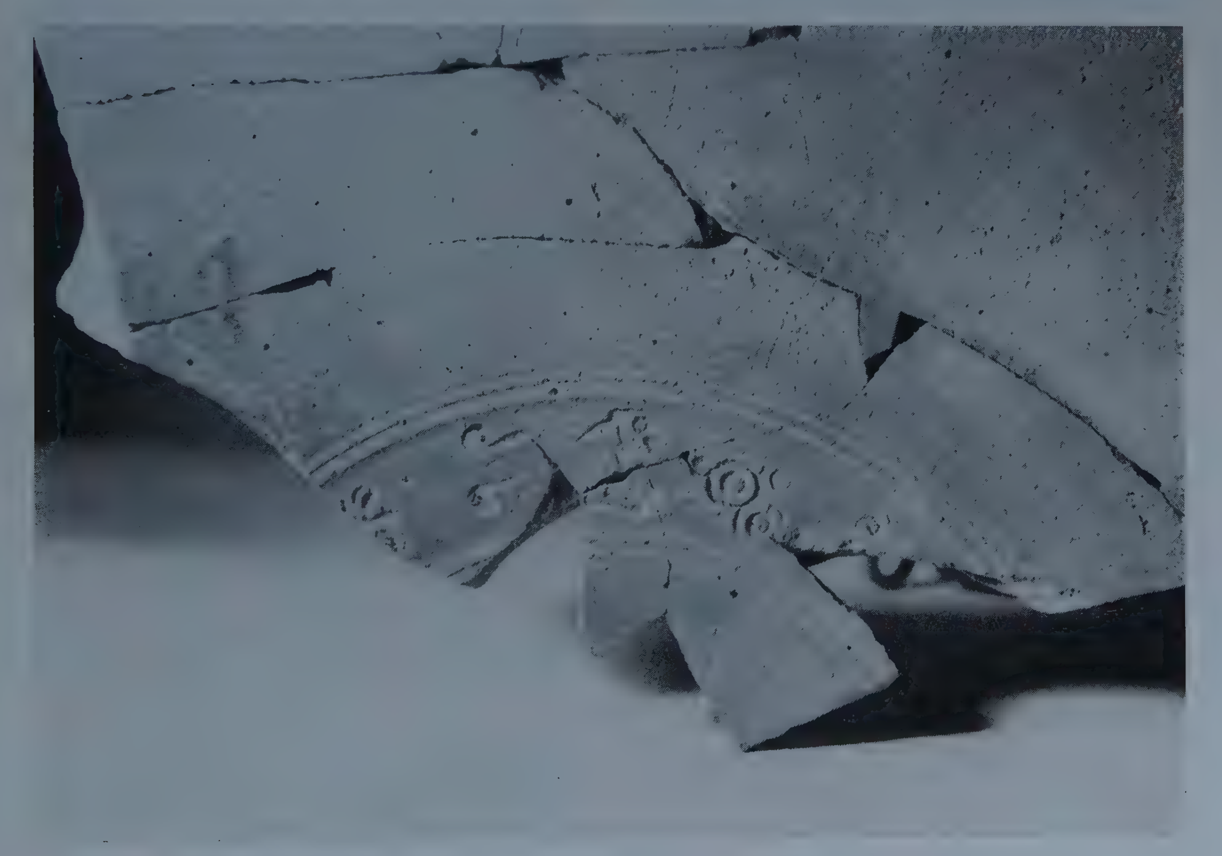


Fig. 20. — Aix. Villa romaine. Poterie estampée rouge (sigillée D). *(Cliché Mougins).*

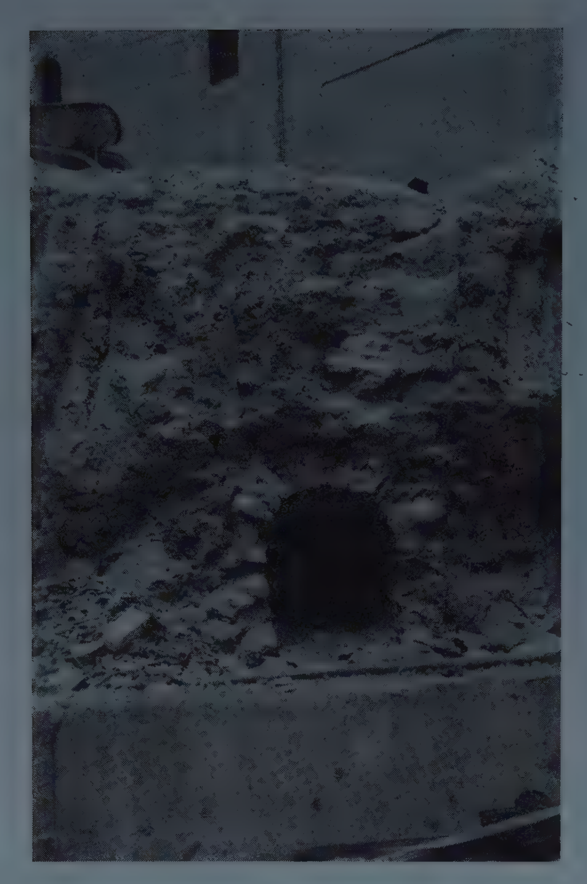


Fig. 21. — Aix. Section de l'aqueduc de Vauvenargues, cours de la Trinité. *(Cliché R. Ambard).*

dans le quartier de la « ville des Tours », à l'E. de la route d'Avignon[33] :

1° au *clos des Tilleuls* (terrain Roman), bordure de mosaïque orientée N.-S. selon le quadrillage d'Aix : dessins géométriques, noir et blanc, losanges, rosaces, torsades et peltes (fig. 22). La mosaïque a été détruite dès sa découverte ;

2° *entre les rues de la Molle et de Hanoï*, à — 2 mètres du sol, restes d'un dallage de marbre et mosaïque polychrome (noir, bleu foncé, rouge, jaune), arrêtée au S. par un mur arasé et se prolongeant vers le N. par une mosaïque blanche à bordure noire (3 mètres environ de côté) : encadrement de palmettes et de « cornets » ; motif central constitué par un canthare avec lemnisques. La mosaïque très dégradée a été protégée en vue de son enlèvement.

Rognes. — Des travaux de défoncement dans le domaine de *Barbebelle*, à 800 mètres O. de la bastide, dans la vallée du béal de Concernade[34], ont mis au jour dans d'épais taillis des blocs en calcaire de grand appareil (long. 0 m. 90/1 mètre ; haut. et ép. 0 m. 40/0 m. 50), appartenant à l'exèdre d'un mausolée d'une dizaine de mètres de diamètre. Fragments de corniches moulurées avec doucine, de bases et de chapiteaux de pilastre (larg. 0 m. 40) ; certains blocs légèrement cintrés ; taille en oblique de la tranche pour l'ajustage et trous de tenons de fixation. Dosseret, en calcaire, incomplet du haut, avec bas-relief

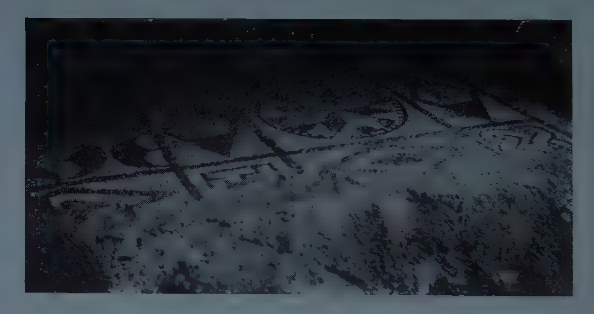


Fig. 22. — Aix. Bordure de mosaïque du clos des Tilleuls. *(Cliché R. Ambard).*

corrodé d'une statue féminine, la jambe fléchie du côté gauche (haut. 1 m. 30 ; larg. 0 m. 65 ; ép. 0 m. 32). Trois de ces blocs portent des inscriptions sur deux lignes au nom de cinq membres de la *gens Domitia*, appartenant à la tribu *Voltinia*, dont un *magister* du collège des *Fabri* ou charpentiers, qui l'avait élu et la « mère » du collège :

a) D. DOMITIVS. L. F. VOL. CELER
TR. MIL. PRAEF. FABR. VIVOS. FECIT

b) L. DOMITIVS. L. F. VOL. MAGV[s]
DOMITIA. SEX. F. MATER

(33) Voir les recherches précédentes *Gallia*, VIII-1950, p. 119.

(34) *F.O.R.*, V, 349 et p. 64, fig. hors-texte A, *Aqueduc* n° 5, [1].

c) ... D O M I T I V S. L. F. V O L. M A C E R L. T O N T ....

Long. 1 mètre ; haut. et ép. 0 m. 46 env. ; haut. lettres : 1re l. 0 m. 06 ; 2e l. 0 m. 05. Le T dépasse la ligne ; points triangulaires.

Quelques tuiles de sépultures alentour. Les blocs ont été recueillis par M. A. Pons, propriétaire, qui a signalé cette découverte à la Direction.

Arles (Arelate). — *a)* Les travaux de fondation faits au XVIIe s. pour l'érection de l'obélisque du cirque au S. de l'hôtel de ville avaient signalé sous la place l'existence de *thermes*, prolongement des cryptoportiques qui en auraient été une dépendance[35]. Des sondages faits par M. J.-M. Rouquette à l'occasion de la construction de la Chambre de Commerce, sur le côté O. de cette place, ont confirmé cette indication et mis au jour de nouveaux témoins de l'occupation hellénique d'époque archaïque.

A —2 m. 40 bassin bétonné de 3 m. 50 de largeur, visible sur 10 mètres env. de longueur, au S. de la façade latérale du Musée Lapidaire (ancienne église Sainte-Anne), sous laquelle avait été signalé en 1614 un aqueduc. Le radier du bassin, constitué par des pierres froides de champ, couvert d'un épais béton de tuileaux, montre les traces d'une restauration : le radier avait été surhaussé ainsi que le mur latéral N. de 0 m. 20 env. de hauteur. Des colonnes de pierre (diam. 0 m. 50) sont engagées sous la façade latérale de l'église Sainte-Anne, à laquelle elles servent de fondation ; une de celles-ci, incomplète, a été transportée devant la chapelle Saint-Blaise. Riche dépotoir, bouleversé par un charnier, sur 2 m. 50 de profondeur au pied de la façade latérale de l'église : Graufesenque, Arezzo (timbre S E N T I[36] avec double ligature, dans marque carrée), moule de poterie (quadrige), sigillée claire luisante et rouge-mat (type D, de l'époque de Constantin), sigillée grise estampée, amphore italique (Dressel 1 B), dépourvue de col, avec timbre A R N sur le coude de l'anse.

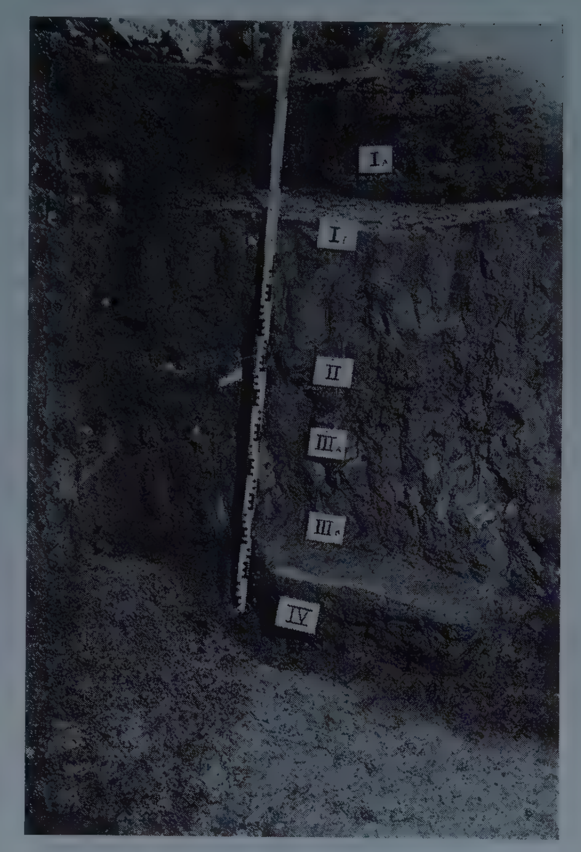


Fig. 23. — Arles. Coupe du dépotoir grec, au-dessous du niveau des grands thermes. Niveau de VIe s. à la couche IV, marquée par la dalle d'un foyer. *(Cliché J.-M. Rouquette).*

Des sondages en profondeur et la surveillance de trente trous de pieux de ciment ont permis de faire en deux points une stratigraphie jusqu'à l'assise rocheuse inclinée de l'E. à l'O. (± 4 m. 70) (fig. 23) selon la déclivité de la vallée et de trouver des tessons ioniens et attiques du VIe s., analogues à ceux qui avaient été trouvés en 1941 sous les Cryptoportiques. Au-dessous d'une cave (—3 mètres), couche I (ép. 0 m. 85) : romain, bouleversé ; couche II (ép. 0 m. 30) : dépotoir très riche d'amphores micacées massaliètes à lèvre en bourrelet (repliée), plate et biseautée, de pâtes différentes ; couche III (ép. 0 m. 40) attique à figures rouges du Ve siècle (tête d'Athéna casquée, thyrse de Dionysos), ionien d'imitation massaliète, peu d'amphores massaliètes ; couche IV (ép. 0 m. 15) fonds de cabane avec

(35) *F.O.R.*, V, p. 141, 15.
(36) *CIL* 12, XII, 5686, 817, 818 ; XIII, 10009, 231-252 ; à *Glanum. Gallia*, III-1944, p. 208, nos 44, 45.

dalle de foyer et cendres, hallstattien à pâte noire lustrée, coupe attique « à bande » à figure noire (âne (?) ithyphallique et oiseau volant (fig. 24), avec rehauts blancs et lie-de-vin) ; amphores micacées massaliètes à lèvre repliée et biseautée, ioniennes peintes à la brosse, grise monochrome à ondes, rebord de col d'amphore punico-phénicienne ; absence d'étrusque.

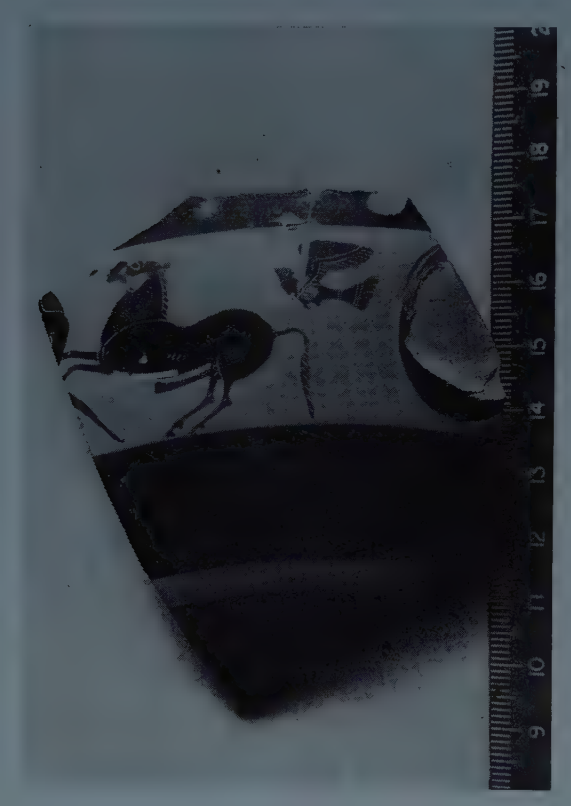


Fig. 24. — Arles. Coupe attique à figure noire (milieu du VIe s.) *(Cliché J. M. Rouquette)*.

b) Les travaux d'urbanisme de la place de *la Major* faits par les Ponts et Chaussées en liaison avec M. A. Van Migom, et surveillés par M. J.-M. Rouquette, ont permis de dégager un témoin du front N. du *castrum* d'Arles[37], avec logement d'une tour ronde et de conserver apparente une partie de cette enceinte (fig. 25) qui surplombe le Bourg-Neuf (visible de la rue de la Roque). Le mur en petit appareil smillé est assis sur le rocher à — 4 m. 15 ; il est conservé sur 2 m. 75 env. de haut. et repose sur une semelle de 0 m. 30 de haut. débordant de 0 m. 15. Contre le parement intérieur du rempart, riche dépotoir : double écu d'or espagnol (XVIe s.), lampe chrétienne décorée d'une croix, sigillée estampée grise et rouge dans la couche supérieure ; à — 2 m. 90 campanienne A et casserole de bronze, absence de poterie gallo-romaine ; au niveau des fondations sur le rocher, petits fragments d'attique, poterie ionienne, massaliète à bandes peintes et monochrome grise, indigène de La Tène. Sur la place, à 40 mètres env. au N.-O., a été mise au jour une *citerne* bétonnée



Fig. 25. — Arles. Parement intérieur du mur Nord du *castrum*.

(3 mètres × 2 mètres) dont le dallage est soutenu par un linteau, reposant sur un pilier central de plusieurs assises avec encoches d'angle pour la descente (non encore fouillée). Une citerne analogue avait été signalée en 1758 sous le porche de la Major[38].

c) La rénovation d'un immeuble situé dans l'ancien couvent de la Visitation, rue Giraud, a permis à M. J.-M. Rouquette de récupérer le devant d'un *sarcophage* à strigiles perlés,

(37) Sur cette enceinte du Ier s. av. J.-C. : *F.O.R.*, V, p. 127 ; *Gallia*, VI-1948, p. 210, fig. 4 et XII-1954, p. 429, a.

(38) *F.O.R.*, V, p. 144, 22 b et 148, 11.

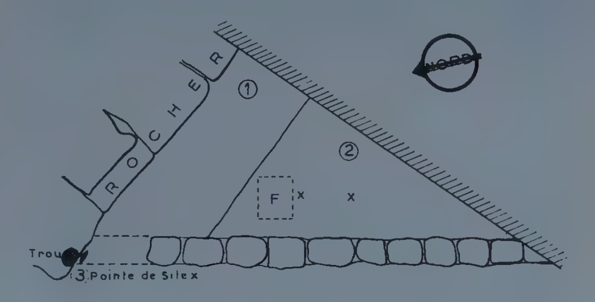
avec *imago* centrale du buste des deux époux, soutenue par des cornes d'abondance et aux extrémités panneaux à deux registres, décrits par Peiresc[39] sur ce sarcophage alors dans la chapelle Saint-Honorat des Alicamps, devant l'autel : la Samaritaine au puits de Jacob et le baiser de Judas à gauche, Job sur son fumier (scène unique à Arles) et l'annonce du reniement de saint Pierre à droite. La bordure inférieure a été brisée (don de M. Calvo au Musée d'Art Chrétien).

Fontvieille. — *a)* La continuation par M. L. Poumeyrol de ses recherches sur le petit plateau du *Castelet*[40], malheureusement dispersées en divers points en raison des nécessités de la ferme, l'a amené à faire un sondage de 7 mètres carrés environ jusqu'au rocher, au pied d'une barre de rocher présentant à sa tranche supérieure des trous d'encastrement de poteau. Les terres non remaniées, retenues par un mur en appareil irrégulier haut de 4 à 5 assises au niveau de C, reposent sur le rocher : quatre couches nettement délimitées, montrant l'occupation depuis l'âge du Bronze (fig. 26) :

A) En surface, couche de 0 à —0 m. 20, mélangée, avec poterie vernissée du XVII[e] s., denier melgorien du XIII[e] s., fragments de silex et d'amphores ;

B) De —0 m. 20 à —0 m. 40, couche de La Tène, plus importante que dans le sondage antérieur : campanienne A, amphores micacées massaliètes et surtout urnes indigènes à décor lustré et peigné, couvercle en abat-jour à tenon de préhension massif, en pâte noirâtre grossière, perle en rondelle en os ;

C) De —0 m. 40 à —0 m. 60/0 m. 80, niveau du VI[e] s. que l'extension de la fouille permettra de subdiviser : la couche comprend de l'étrusque (*bucchero nero* très fin, cols et anses d'amphores recouverts d'un engobe jaunâtre avec décoration de bandes peintes en rouge), du ionien d'importation de la 1[re] moitié du VI[e] s. (rebord de coupe à vernis noir et filet violet, tessons à engobe blanc laiteux et bande orange, amphores à décor peint à la brosse, du type de Bairakli), des rebords de coupe en poterie grise monochrome à décor ondé et cannelé, en pâte très cuite et engobe noirâtre, des coupes ioniennes et des imitations massaliètes, à lèvre réservée et rebord droit et haut, du milieu du VI[e] s.[41], des amphores micacées massaliètes, de la céramique attique ; une perle annulaire en pâte de verre noir opaque, à décor apotropaïque de trois yeux rouges lie-de-vin inscrits dans des ovales blancs (fig. 27), ana-



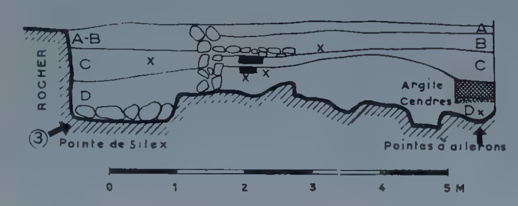


Fig. 26. — Le Castelet de Fontvieille. Coupe stratigraphique de trois sondages, d'après L. Poumeyrol : A-B. Moyen Age et La Tène (remanié). C. VI[e] s. av. J.-C. : foyers, perles en os, pendeloque, perle en verre noir (points marqués d'un x). D. Bronze - Champ d'Urnes.

logue à une perle de la grotte de la Crouzade, à Narbonne, d'origine égyptienne, et de la céramique indigène en pâte lustrée imitant les formes grecques : grande oenochoé en pâte fine, à bec trilobé et anses bifides ;

D) De —0 m. 60/0 m. 80 à —1 mètre/1 m. 25, couche de faible épaisseur reposant sur la terre argileuse, mêlée de cailloutis recouvrant le rocher, du Bronze final —

(39) E. Le Blant, *Sarc. Arles*, p. 62, n° 61 ; D. Leclercq, *Dict. Arch. chrétienne*, V, c. 2476, n° 78 ; XV, c. 732, fig. 10773.

(40) *Gallia*, XII-1954, p. 430-431 ; M. L. Poumeyrol, Le Castelet, *Rhodania*, 29-30, 1954-55, p. 35-45.

(41) Forme B², particulièrement abondante dans les fouilles de Marseille : F. Villard et G. Vallet, *Megara Hyblea*, *Mél. Arch. et Histoire*, 67, 1955, p. 27, fig. 5.

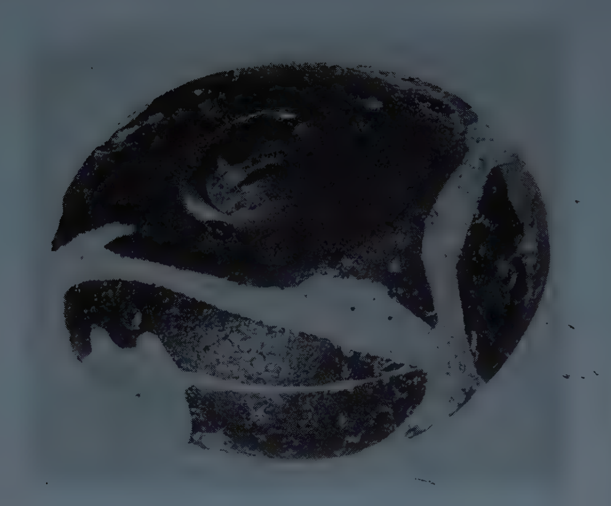


Fig. 27. — Le Castelet. Perle de verre noir décorée d'yeux rouges. Diam. 25 millimètres; ép. 12 millimètres



Fig. 28. — Le Castelet. Poterie cannelée et anse *ad ascia*. *(Dessin P. Pironin).* 1 : 2.

Champ d'Urnes : rebords de vases à incisions horizontales et décor de légères ondulations, anses de forme aplatie, à double mamelon et à appendice dite *ad ascia* (type de la Polada)[42] (fig. 28). Au-dessous, sur le rocher, pointes de flèche en silex bifaces, en feuille de laurier (long. 0 m. 09) et pédonculée (long. 28 millimètres), petite perle en os circulaire, pendeloques en test de coquillage et osselet, percés d'un trou de suspension.

b) L'exploitation du banc de mollasse des *Taillades* par la « Société méridionale d'exploitation des carrières de pierre de taille » a mis au jour, avant de les faire disparaître, deux des regards ou puits, couverts de dalles massives, qui avaient servi au forage du canal d'évacuation des eaux du vallon des Taillades, exploité par les Romains pour la construction des Arènes d'Arles. La paroi rocheuse du vallon a conservé l'« autel de la Coquille », sculpté par les carriers[43], auxquels il faut attribuer les reliefs de l'un des puits. Le souterrain, très étroit (haut. 0 m. 80/1 mètre, larg. 0 m. 50/0 m. 60), a un tracé sinueux : son entrée, en amont, s'ouvre au pied de l'autel et déborde au bas de la pente par un canal à ciel ouvert. Les deux puits ont été reconnus par M. L. Poumeyrol. Le premier est profond de 8 mètres environ ; le second, de 3 mètres, porte au-dessus de la voûte du canal un double relief (qui sera conservé), représentant un phallus et un bas-ventre féminin (fig. 29). On en rapprochera les reliefs des carriers de *Glanum* et des grottes calcaires de Maastricht[44],

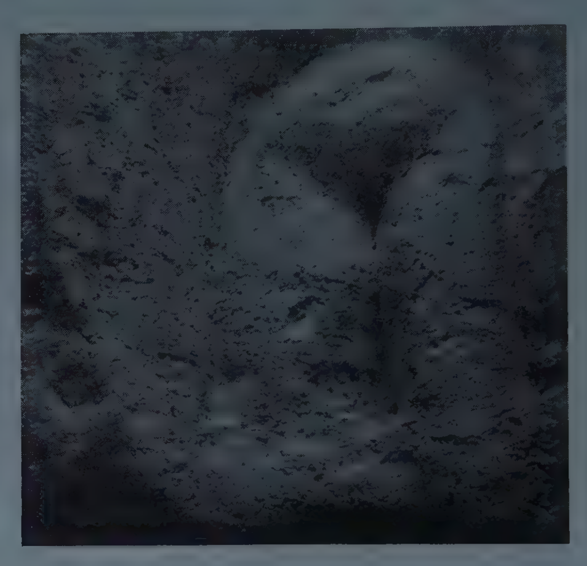


Fig. 29. — Fontvieille. Relief du puits du canal d'évacuation des eaux des carrières des Taillades. *(Cliché L. Poumeyrol).*

(42) Cf. J. AUDIBERT, *La céramique de la Polada dans le Midi*, dans *Rev. Études ligures*, 23, 1957, p. 199, fig. 2.

(43) ESPÉRANDIEU, I, 129 ; *F.O.R.* V, 479.

(44) Comm. de M. P. Glazema, directeur du Service des Fouilles de l'État aux Pays-Bas.

représentant des personnages aux organes génitaux prononcés. A la sortie N. du souterrain, sur la paroi O., restes d'une inscription M P S III (haut. des lettres 0 m. 09/0 m. 12) et signe en fer à cheval avec trait médian, analogue à l'un des signes rupestres du Castelet, qui serait donc d'époque romaine[45].

Orgon. — La poursuite des recherches de M. L. Poumeyrol dans le vallon *Sous-le-Fort*[46] a amené la découverte de nouveaux fragments de briques estampées, avec bouquetin tournant la tête (fig. 30), groupe de deux amphores, analogue à celui de la collection I. Gilles au musée d'Avignon[47] et des fragments de briques avec rebord incurvé sur le type des *tegulae* républicaines, qui confirme leur analogie avec les « autels-foyers » de la Roque à Fabrègues et d'Entremont ; l'un de ces rebords, décoré de cercles juxtaposés par paire et de cordelières rectilinéaires, porte la tête d'un cervidé (fig. 31). A signaler également un P. B. massaliète à tête d'Apollon à droite et taureau cornupète, très corrodé du IIe s. av. J.-C. (poids 2 grammes). La position du sanctuaire occupait sans doute l'une des terrasses de la colline dans les éboulis de laquelle ont été trouvés ces fragments à peu de profondeur et dans les clapiers de pierres. Il apparaît que ce lieu de culte n'était pas le seul de la région. Du *Mont Salvy* provient un fragment de rebord de moindre épaisseur (long. 0 m. 07, larg. 0 m. 065, ép. 12 millimètres), décoré de chevrons.

D'autres fragments de chenets ont été trouvés au lieu-dit le *Bec Fin* en bordure de la Nat. 7 : fragments de tête et de cou de cheval avec crinière et de bases semi-cylindriques de chenets. — Un défoncement de terrain à l'Ouest de la chapelle romane *Saint-Véran*, d'où provient une tête casquée en calcaire[48], a permis à M. L. Poumeyrol de recueillir en bordure du chemin d'accès, 16 monnaies romaines de bronze de Galba à Valentinien (G. B. de Faustine et Alexandre Sévère) et un denier d'argent de Gallien, avec des tessons de sigillée claire et luisante (IIIe-IVe s.). Le groupement des pièces dans un espace de 20 mètres carrés permet de penser qu'il s'agit d'un dépôt d'offrandes, voisin du sanctuaire auquel aurait succédé la chapelle.

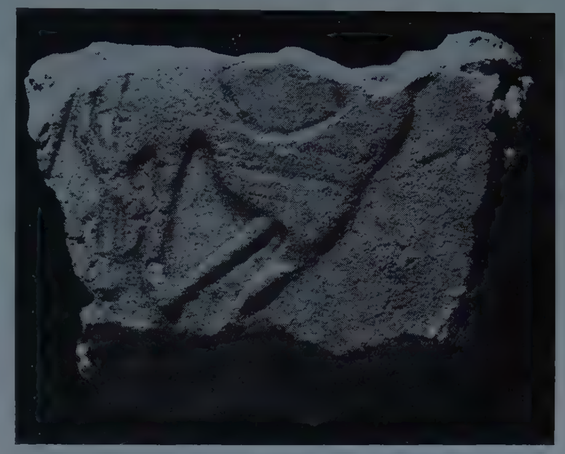


Fig. 30. — Orgon. Brique estampée avec bouquetin. (Long. 0,10 ; larg. 0,08). *(Cliché Y. Rigoir).*



Fig. 31. — Orgon. Rebord de brique estampée décorée de cercles et d'une tête de cervidé. (Long. 0,18 ; larg. 0,14).

Maussane. — M. Serge Bloch a prospecté l'*oppidum* situé au-dessus du mas de *Vérassy*[49],

(45) F. Benoit, *La nécropole du Castelet*, dans *Mém. Institut des Fouilles de Provence*, I (1926-29), pl. VII.

(46) *Gallia*, XIV-1956, p. 222 et XVI — 1958, p. 420 avec plan (la fig. 15 est à restituer au lieu-dit le *Bec Fin*) ; L. Poumeyrol, *Le sanctuaire celto-ligure d'Orgon*, dans *Rhodania*, 32, 1958, p. 59-63 ; et *Cahiers ligures de Préhistoire et d'Archéologie*, 8, 1959, p. 52.

(47) F. Benoit, *L'Art primitif méditerranéen* (2e éd.), pl. VI, fig. 9).

(48) *Ibid.*, pl. 41, 1 ; Espérandieu, IX, 6701.

(49) *F.O.R.*, V, 510.

à quelque 6 kilomètres à l'E. de celui des Caisses à Mouriès, célèbre par ses stèles à chevaux gravés. Oboles de Marseille à la roue et P. B. au taureau cornupète, br. des Arécomiques. Sur la pente de la colline, vestiges d'une villa romaine du Ier s. ; fragments de statue en calcaire (avant-bras gauche), base



Fig. 32. — Mont Garou. Tête portant le voile et une pendeloque sur la joue droite. Musée de Toulon. Haut. 0,30. *(Cliché Dapremont).*

de colonne (diam. 0 m. 40), stucs, céramique à décor sablé et de la Graufesenque, lampes à bec caréné et rond (Dressel 9, 11), pesons de tisserand, G. B. d'Auguste.

Var

Sanary. — La fouille commencée par M. L. Paillet à l'*oppidum du Mont Garou*[50] a été reprise par M. J. Layet, à la suite de sondages qui avaient mis au jour en remploi dans un mur de basse époque des débris de statues préromaines, d'un style voisin de celui d'Entremont : fragments de buste de guerrier (épaule gauche) au pectoral bordé d'un liseré, de genou replié dans la pose accroupie et de bras, et tête très expressive (fig. 32) complète sur la face droite, avec fragment de la face gauche, en calcaire crayeux de couleur gris-clair analogue au *nenfro* des statues étrusques, tête féminine sans doute : au bas de la joue droite, à hauteur du menton, pendeloque en forme de disque denté analogue à celle d'un



Fig. 33. — Mont Garou. Profils d'amphores punico-phéniciennes.

fragment de tête féminine d'Entremont ; le haut de la tête et l'occiput sont couverts d'un voile qui retombe sur la nuque. C'est la statuaire étrusque et en particulier les têtes de Chiusi[51] qu'évoque le style rude du visage, aux yeux en amande entourés d'un ourlet saillant, aux lèvres serrées.

La stratigraphie des cabanes[52], étagées sur la pente abrupte de la colline, selon le type des habitats de hauteur, précise la superposition des couches reconnue précédemment ; les importations de céramiques proprement massaliètes sont précédées d'apports d'Étrurie, de la côte phénicienne et des villes de la côte

(50) *Gallia*, VIII-1950, p. 128.

(51) G. Q. Giglioli, *L'Arte etrusca*, 1935, pl. 66.

(52) Stratigraphie de J. Layet : *Les poteries « pseudo-ibériques » [ionien régional] de la maison n° 17 de la rue du Garou*, dans *Bull. Soc. Préhist. fr.*, 56-1959, p. 52 ; *La cabane dite des « pseudo-ibériques »*, dans *Ann. Soc. Sc. naturelles et Archéologie de Toulon et du Var*, 1959, n° 11, p. 55.

d'Asie Mineure. Le niveau le plus profond, reposant sur un cailloutis tassé sur le roc, n'a produit que de la céramique indigène hallstattiene à pâte noirâtre semée de petits grains de calcite ; quelques fragments à bandes lissées (décor à *stralucido* du type Golasecca). Au-dessus, la couche, nettement séparée de celle des céramiques attiques à figures noires et rouges, est divisée en deux niveaux : le plus ancien, du début du VIe s. est exclusivement composé d'amphores étrusques, en pâte noirâtre, parfois recouverte d'un engobe jaunâtre (anses et cols), associées à des amphores phéniciennes (fig. 33) dont le type a pu être reconnu dans les gisements de Mogador au Maroc[52] et de Tartessos[54] à Séville et permet d'identifier des tessons jusqu'ici sans provenance de la rue Négrel à Marseille, de Tamaris[55] à Martigues, du Cayla de Mailhac[56] et d'Arles. Ce type d'amphore, issu de l'amphore cananéenne et mycénienne est caractérisé par son profil pansu « en forme de sac », un fond arrondi sans pointe, un épaulement hémisphérique et une collerette à ourlet, peu saillant, très différent de l'ourlet boudiné étrusque. La pâte très cuite varie de la couleur saumon, rosâtre ou rougeâtre, et est couverte d'un engobe jaunâtre. A la partie inférieure de cette couche dans l'un des sondages, céramique très fine à pâte très cuite, « feuilletée », rose à la périphérie mais grise à l'intérieur, apparentée à la céramique de Rhodes couverte d'un engobe chamois, associée à un fragment d'aryballe corinthien :

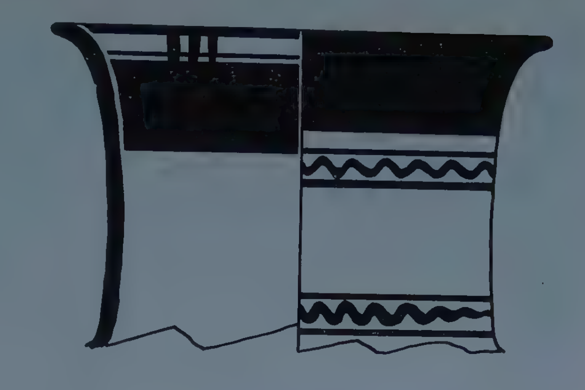


Fig. 34. — Mont Garou. Col d'amphore ionienne décoré de zig-zag. *(Dessin Y. Rigoir).*

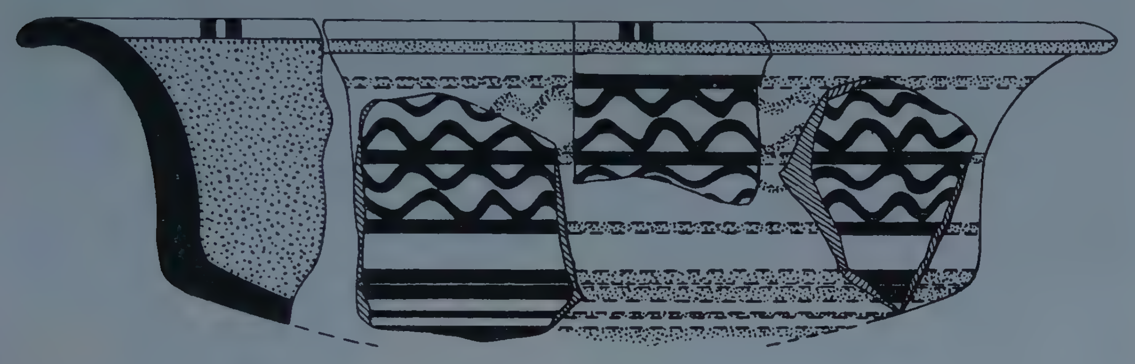


Fig. 35. — Mont Garou. Coupe carénée, à lèvre évasée, du type de Larissa, décorée de zig-zag. *(Dessin P. Pironin).*

1o Col d'aiguière (fig. 34) couvert à la partie supérieure sur les deux faces, d'un vernis noir, qui a viré au rouge à l'intérieur ; le restant du col est enduit à l'intérieur d'un vernis orange adhérent et à l'extérieur d'un engobe chamois foncé, présentant des bandes lustrées venant du polissage. L'ourlet du col réservé est orné de triples languettes brun-noir. Sur le col deux bandes circulaires, brun-noir, encadrent une ondulation en zig-zag irrégulier, de même couleur, effacée sur la droite ;

(53) A. Jodin, *Note préliminaire sur l'établissement pré-romain de Mogador*, dans *Bull. Arch. marocaine*, II, 1957, p. 21 et fig. 7 ; *B.A.C.*, 1957, p. 119.
(54) F. Benoit, comm. *Congrès de Préhistoire de Monaco*, 1959.
(55) *F.O.R.*, 155 : *supra*, *Martigues*.
(56) O. et J. Taffanel, *Le premier âge du Fer*, I, 1955, p. 105 et fig. 72, nos 7-11.

2° Fragment de la panse d'une coupe carénée et à lèvre tombante (fig. 35), à vernis intérieur allant de l'orange en haut au noirâtre en bas, et à l'extérieur couverte d'un vernis orange uniforme, sur lequel tranchent des bandes noirâtres enfermant deux ondulations en zig-zag, de couleur orange plus foncée que la couverte du vase.

Au-dessus, céramique ionienne grise monochrome à engobe noir adhérent, décorée d'ondes et de rainures, et polychrome à bandes peintes, orange, en provenance de la côte d'Asie Mineure, et à une couche supérieure située nettement au-dessous des figures rouges (fig. 36), poterie polychrome d'imitation régionale (?), à dessin linéaire de couleur rouge-orange (dite « pseudo-ibérique » par M. J. Layet) caractérisée par la richesse de son décor, qui montre l'ambiance de l'Ionisme en Méditerranée occidentale aux VIe-Ve siècles, non seulement dans la basse vallée du Rhône, mais dans le N. de la Maurétanie (provenant sans doute d'Espagne)[57] : plusieurs tessons sans forme et haut de la panse d'une cruche de pâte rosâtre très fine, sans mica (fig. 37). L'extérieur est enduit d'un léger engobe blanchâtre, sur lequel tranchent les décorations linéaires et les chevrons couleur orange ou brune (selon les tessons). La panse présente en outre deux bourrelets en léger relief, à double ressaut, qui sont à comparer avec la décoration d'une cruche à bourrelets du Pègue[58], dont le décor géométrique a quelque parenté avec celui-ci, et aussi avec celui des tessons de Mourre-de-Sève et de Roquemaure, plus riche que le dessin purement linéaire des imitations massaliètes. On retrouve le même bourrelet décoré de languettes dans la céramique de Larissa d'Éolide (Borély M H 50.39), dont la pâte rosâtre finement micacée est toute différente de celles du Mont Garou et du Pègue. Dans ces imitations, le ton des couleurs est terne et pâle en comparaison de ceux de Larissa et de Bairakli, dont la couleur vive, orange ou rouge, se détache légèrement en relief sur un engobe blanc laiteux.

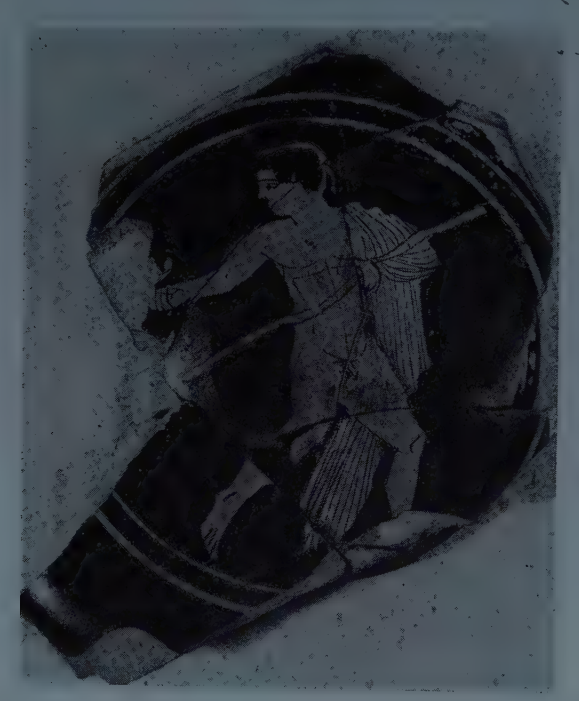


Fig. 36. — Mont Garou. Coupe attique à figure rouge. Ephèbe courant (Ve s.).



Fig. 37. — Mont Garou. Céramique d'imitation ionienne à décor géométrique. *(Cliché Y. Rigoir).*

(57) Gisements de Banasa et de Mogador : musée Borély : L 251 (dépôt de l'Inspection des Antiquités du Maroc) : A. JODIN, *l. c.*, pl. V et *ibid.* M. EUZENNAT, p. 205 et pl. III.

(58) A. PERRAUD, *Le Pègue*, 1955, p. 15, fig. 2 et 4 ; *Rhodania*, 29-30, 1954-55, p. 27 et 29.



Fig. 37 *bis*. — Toulon. Fragment de sarcophage de plomb remployé à l'église des Minimes (long. 0,42 ; haut. 0,26 ; ép. 0,01). *(Cliché Dapremont)*.

Toulon (Telo Martius)[59]. — Les recherches faites par M. J. Lacam à l'emplacement de l'*ancien couvent des Minimes (place Iéna)* ont amené la découverte d'un fragment de sarcophage en plomb à arcature avec Victoire tenant une couronne, qui avait servi de reliquaire au Moyen Age (fig. 37 *bis*).

Le Beausset. — En juillet 1959, les travaux de construction d'un groupe scolaire, en bordure du *chemin du Rouve*, ont mis au jour, sur le bord O. du chemin, un amas considérable de débris d'amphores, avec fragments de tuiles à rebords, sans doute dépotoir de potier (gisement d'argile à proximité). Ces débris emplissaient une excavation d'environ 10 mètres sur 8 et 2 de profondeur ; on a retiré plus de deux tonnes de débris d'amphores : tous ces fragments, à pâte rose saumon, non micacée, se rattachent à la forme Dressel 30, à col très court et lèvres arrondies ; quelques fragments de cols, de la même forme, sont dépourvus d'anses (M. R. Boyer).

Hyères (Olbia). — Les recherches de M. J. Coupry[60], qui font l'objet de ses rapports des deux dernières années, ont porté sur le secteur de la porte de l'Est et sur celui de la chapelle à double abside. Elles font apparaître que le niveau grec est conservé sous les aménagements de l'époque romaine et chrétienne.

a) Le plan de la *porte* aménagée dans le rempart E. se dessine assez complètement (fig. 38). Commandé vers l'extérieur de la puissante muraille (ép. 3 m. 50), par une tour au N. et une autre disposition de protection au S., un passage de 3 mètres de large et 8 m. 50 de long. était bordé au S. et sans doute

(59) Cf. *Gallia*, II-1943, p. 284.

(60) *Gallia*, XII-1954, p. 6 (plan) ; XIV-1956, p. 232 ; XVI-1958, p. 432 ; *Arts et Livres de Provence*, nº 33, 1957, p. 30 (plan).

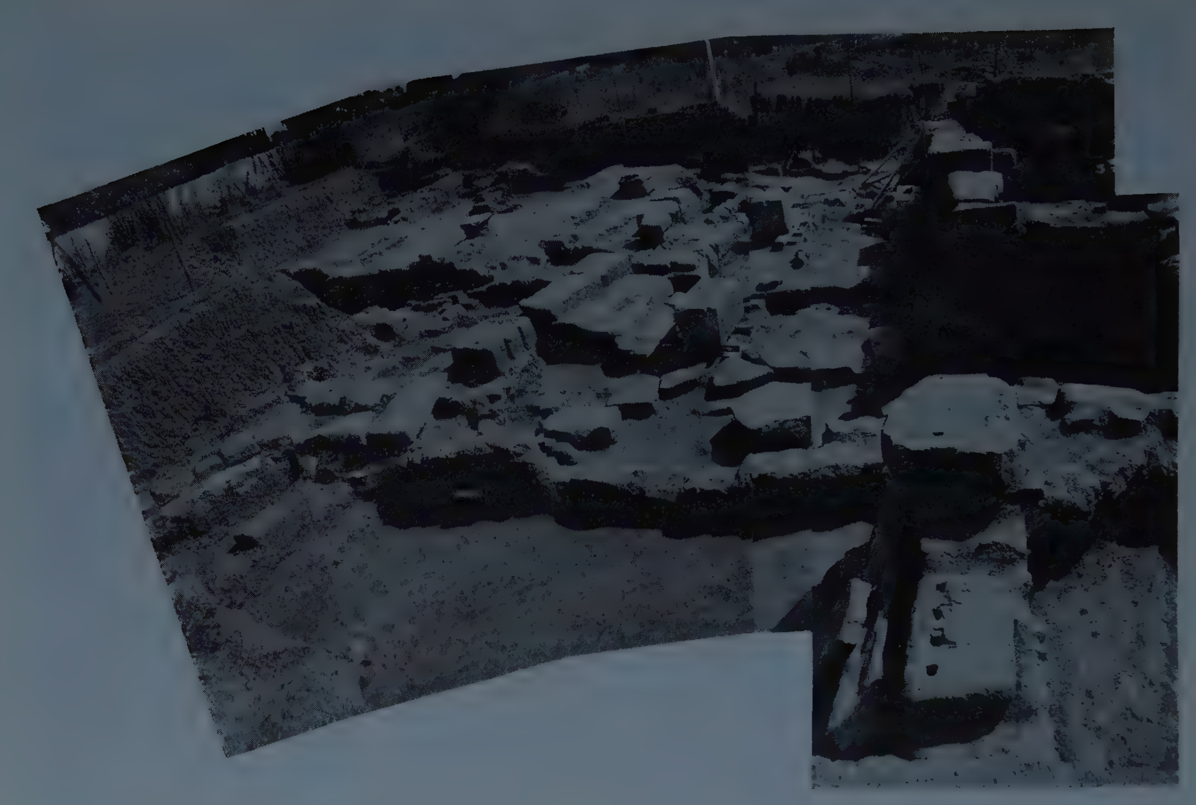


Fig. 38. — Olbia. La voie E.-O. Substructions de la porte grecque de l'Est. *(Cliché J. Coupry).*

au N. d'une manière assez analogue, par une salle (peut-être compartimentée dès l'époque hellénistique ?) adossée au rempart et solidement emmurée sur tout son rectangle. A l'époque romaine et, semble-t-il, dès l'époque augustéenne, le puissant appareil de cette porte fut au moins en partie arasé, la voie E.-O. à portiques et à magasins ouvrant désormais librement vers son port. Parmi les objets recueillis à l'étage romain, belle épingle en os avec buste (long. 0 m. 125) ;

b) Dans le secteur de la *chapelle*, au contact du sol vierge, les constructions obéissent à l'orientation du rempart N. et représentent l'occupation grecque de ce quartier de la ville. Il faut probablement mettre en relation avec certaines de ces fondations profondes quelques bons éléments d'architecture retrouvés au même lieu et au même niveau ; l'étage grec de cette région a fourni la meilleure céramique campanienne ou même précampanienne qu'on ait jusqu'ici recueillie à *Olbia*. Le niveau romain est là inexistant ou à peu près ; par contre plusieurs étages chrétiens : des deux absides de la chapelle, prises chacune dans un massif carré, la plus ancienne et la plus grande est celle du Sud ; ses éléments inférieurs, qui sembleraient dénoncer un plan originel en arc outre-passé (à en juger par des vestiges subsistant du côté N.) pourraient bien, entre autres hypothèses permises, être approximativement contemporains de deux sarcophages monolithes, au couvercle en bâtière et à six acrotères, selon le type courant autour du ve s., dont l'un était enfermé, en compagnie d'une caisse en ardoise (retrouvée d'ailleurs vide) dans un enclos ou *cella*, rectangulaire, de même orientation que l'abside. Vers l'E., tombes grossièrement aménagées, orientées, disposées plus ou moins en éventail par rapport à ces sarcophages ou à cette abside, meublent le même étage. Parmi les objets recueillis vers ce niveau (et provenant d'inhumés ?) : une bague d'or, dont le chaton porte une intaille en pâte de verre figurant une silhouette féminine de type gréco-romain. Les fondations

de la petite *cella* funéraire et le sarcophage ont été coupés par l'implantation de la seconde abside ; par-dessus les vestiges de la chapelle cimétériale paléochrétienne, l'église aura reçu un jour — au XIIe s. ? — sa dernière forme, pour les besoins du monastère (de moines bénédictins, puis de religieuses cisterciennes) de l'Almanarre, le cimetière conventuel se développant au-dessus de l'étage funéraire paléochrétien.

Tourves. — Les fouilles de la *villa* de *Muscapeù*[61] se sont poursuivies par le dégagement systématique des constructions du S. (hypocauste B 2, aire T exhaussée lors de la reconstruction postérieure à un incendie de la fin du Ier s., cour du canal F 2). Ces travaux ont confirmé les observations précédentes sur les périodes de transformation de la *villa* par la rencontre à la base des murs d'une couche d'incendie avec céramique caractéristique du Ier s. Dans la partie N.-O. de la terrasse, et au N. du laraire, ont été reconnues une série de salles aux parois arasées, mais encore pourvues de leur seuil à crapaudine. Elles limitent le péristyle à l'O. et ouvrent, les unes sur la galerie bétonnée N.-S., les autres au N. sur un couloir étroit (1 m. 40) qui relie vraisemblablement la terrasse-péristyle à une seconde cour située sous la vigne et où devait aboutir le chemin d'accès de la *villa*. La découverte de ce passage éclaire la disposition de l'ensemble (toute la région dégagée jusqu'à présent constituant la partie privée de l'habitation sans communication avec l'extérieur au N., au S. et à l'E.) et souligne l'importance archéologique des champs situés entre le chantier actuel et le four de potier (M. R. Ambard).

Plan d'Aups. — L'étude de la nécropole hallstattienne qui s'étend sur plusieurs kilomètres sur un contrefort N. de la *Sainte-Baume*, — type de cimetière de hauteur — a été commencée par M. Ch. Lagrand[62]. Nombreux tumulus sépulcraux à inhumation et tumulus rituels, sans sépulture ni mobilier. Dans les premiers, céramiques de tradition des champs d'urnes, épingles à tête circulaire, rasoirs de bronze en forme de demi-lune. La grotte-habitat de la *Grande Draille* présente une couche très riche hallstatitenne, qui peut être datée par une coupe ionienne à lèvre du début du VIe s. ; au-dessous col de grand vase indigène décoré « *à stralucido* » et orné sur le bord d'impressions en forme de petites cupules.

D'un point de cette région (vers La Caïre ?) (fig. 39) provient un disque de bronze muni de deux crochets (ornement de cuirasse), décoré de perles en relief et de dessins géométriques en forme de cercles reliés par des triangles, qui rappellent la décoration de la lame de l'épée découverte dans un *tumulus* de la vallée de l'Arc à Trets. Il a été donné au musée par son inventeur M. H. Annone et l'étude en a été confiée à M. Ch. Lagrand (Borély 4451).

Nans-les-Pins. — M. Ch. Lagrand a reconnu sur un sommet rocheux au S.-O. de Nans un refuge fortifié de La Tène avec deux enceintes « cyclopéennes » et système défensif des accès. Pas trace d'habitat ; au sommet vases indigènes et amphores massaliètes.

Fréjus (Forum Julii). — L'érosion de la vallée du *Reyran*, à la suite de la rupture du barrage de Malpasset (2 décembre 1959), a mis au jour sur la rive gauche la section d'un petit canal (haut. 0m. 75 ; larg. 0 m. 50), voûté, ayant conservé son enduit de béton hydraulique et des concrétions calcaires[63]. Le déblaiement de l'arène de l'amphithéatre a découvert le mur du *podium*, en petit appareil régulier, avec traces de son revêtement de marbre, et une fosse cruciforme, partie creusée dans le roc, partie bâtie (M. R. Aujard et M. Carcopino).

Villepey. — Voir *Nouvelles épaves de Provence* (II), dans le présent tome, 1, p. 41-56 .

Saint-Raphaël. — *a)* Durant l'automne et l'hiver 1958, les travaux de voirie ont coupé les ruines d'une *villa* qui occupait une super-

(61) Voy. le dernier plan paru : *Gallia*, XVI-1958, p. 433, fig. 30.

(62) Massif de la Sainte-Baume, *Cahiers Ligures de Préhistoire et d'Archéologie*, 8, 1959, p. 219.

(63) *F.O.R.*, II, p. 13 et fig. 3.



Fig. 39. — Plan d'Aups. Disque de bronze d'époque hallstattienne. Diam. 0,15. *(Cliché Y. Rigoir).*

ficie importante, à l'E. de l'avenue Félix-Martin, au niveau du casino : murs, sols en béton de tuileaux, céramique commune. Cette *villa* correspond à tout le pâté de maisons situé à l'angle de l'avenue Félix-Martin et du boulevard qui longe le bord de mer (M. P.-A. Février).

b) Au *quartier de Veyssière*, en bordure du chemin conduisant au domaine du même nom, à proximité de deux menhirs déjà connus, sépulture à incinération constituée par un *dolium* (haut. 1 m. 20 env) en argile rougeâtre micacée, recouvert par une pierre plate ; à l'intérieur, ossements calcinés, fond d'une urne cinéraire en verre verdâtre, monnaie corrodée, débris de bols décorés à la barbotine. — Dans le même quartier, à 400 mètres à vol d'oiseau au N. des menhirs, au sommet de la colline, vestiges de constructions et tuiles à rebords (M. R. Boyer).

Boulouris. — A peu de distance du rivage, dans une faille de rocher, à 4 mètres environ de profondeur, débris d'amphores sphériques (Dressel 20) ; un col à lèvre arrondie, et anse avec estampille en relief AGRICOLAE (*CIL*, XII, 5683, 25) ; haut. des lettres, 1 centimètre environ.

Les Issambres. — Au N. du village, au pied de la colline où se dressent les dolmens, les terrassements pour le passage d'une route (novembre 1959) ont mis au jour une tombe à incinération, urne cinéraire avec coupe à large pied, poterie commune micacée (M. R. Boyer).

Néoules. — Au lieu-dit *Notre-Dame*, près d'une chapelle ruinée, *villa* gallo-romaine : restes de murs, fragments de meule de basalte, céramique commune, poteries à paroi fine décorées à la barbotine (Claude-Néron), Graufesenque, sigillée claire.

Trans. — Au *quartier des Crouières*, à 2 kilomètres environ au Sud du village, au bord de la route N 555, un défoncement de terrain a mis au jour une grande quantité de tuiles à rebords (M. R. Boyer).

Villecroze. — Aux abords de la *chapelle Saint-Pierre*, vestiges d'habitat gallo-romain : canalisation souterraine, poterie abondante et céramique grise dite « wisigothique », fragments de marbre sculpté. Un fragment de tuile à rebords avec estampille inversée dans cachet carré (long. 0 m. 05 ; haut. 0 m. 028) A V G N/ XXI H, répétée trois fois (MM. A. Taxil et R. Boyer).

Ampus. — Dans la dépression irriguée par la Nartuby, au quartier de *Saint-Mical*, non loin du Plan-de-Couan[64], un défoncement de terrain a mis au jour une grande quantité de céramique commune gallo-romaine, des fragments de meules et de nombreuses tuiles à rebords ; l'une porte un graffite mutilé, en gros caractères : L. VCI . . .

Le Cannet-des-Maures. — Le riche dépotoir déjà signalé aux *Blaïs*[65] se prolonge vers l'O. : la rectification de la route N 7 a permis de recueillir olpès, gobelets à parois fines sableuses (époque de Tibère), herminette en fer, fragments de miroir de bronze poli (M. R. Boyer).

Cabasse. — La nécropole de *la Calade*[66], qui a fait l'objet d'une fouille méthodique de M. G. Bérard, occupe une superficie d'environ 400 mètres carrés. Les tombes, dans l'état actuel de la fouille, se situent entre le milieu du Ier s. ap. J.-C. et le IIIe s. inclus, où apparaissent les inhumations : 34 tombes ont été étudiées, 4 incinérations en place (bûcher installé sur la fosse même : aucun transport des résidus de crémation), 28 dépôts d'incinération (os calcinés et résidus du bûcher transportés dans une fosse) et 2 inhumations sous *tegulae*. Les sépultures à incinération, qui sont les plus nombreuses (32 sur 34), se présentent sous la forme de fosses de profondeur variable (0 m. 40 à 0 m. 80) ; la plupart du temps, les résidus charbonneux du bûcher forment une couche noire au fond de la fosse (exception : la tombe 9, sans aucun résidu) ; les ossements sont tantôt placés dans une urne cinéraire, tantôt groupés au-dessus de la couche de

(64) *F.O.R.*, II, 180.
(65) *Gallia*, XIV-1956, p. 232 ; XVI-1958, p. 436-437 ; R. Boyer, *Cahiers ligures Préhistoire et Archéologie*, 8, 1959, p. 87.
(66) *Gallia*, XVI-1958, p. 434.

résidus ou à l'intérieur de celle-ci, tantôt jetés en vrac avec les résidus. Le mobilier se caractérise par la rareté des pièces importées (céramique du S. de la Gaule, céramique barbotinée, etc.) alors que la poterie dite commune abonde : urnes cinéraires, plats, assiettes, coupes, bols, olpés.

Les observations concernant les rites funéraires peuvent se résumer ainsi : sur 28 tombes à incinération avec mobilier (4 en sont dépourvues), 20 contiennent une lampe ou des débris de lampe, 11 une monnaie, soit entière, soit fragmentée (moitié, quart ou segment de monnaie), et 10 un balsamaire qui, la plupart du temps, se trouve dans l'urne afin de mieux mêler le parfum aux ossements, selon une coutume attestée par Ovide (*Fastes* III, 561 ; *Tristes*, III, 3, 69). Les offrandes funéraires consistent en viandes d'animaux : mouton, agneau, chevreau (8 tombes sur 28), en galettes ou sorte de pâtisserie, toujours calcinée (6 tombes sur 28) et en fruits (dattes dans 2 tombes). Enfin, toutes les sépultures, sans exception, contiennent des clous de formes et dimensions diverses, répandus sans ordre au fond de chaque fosse (jouant peut-être un rôle magique et prophylactique)[67].

Exemples de sépultures : 1° *Incinération en place* (tombe 15). Le bûcher a été établi à même la fosse ; le corps était recouvert de branches amoncelées. Sur le fond de la fosse, ont été retrouvées *in situ* de grosses branches carbonisées de 0 m. 80 de long environ, disposées sur deux lits entre-croisés. L'emplacement respectif de dents humaines et de débris de crâne, d'ossements en connexion anatomique, et de clous de chaussures retrouvés groupés, indique la position du corps incinéré. — Mobilier : deux petites olpés à panse haute (une olpé est pourvue d'un bec), fragment de rebord d'une coupe en verre, lampe du type de la vallée du Pô à canal fermé (Dressel 5 B) avec estampille en relief COMMVNIS, avec ligature des deux M ;

2° *Dépôts d'incinération.* Un cas intéressant est celui des tombes 17, 18 et 19, trouvées groupées, séparées seulement par un lit de cailloux. *Tombe 17 :* mobilier déposé au-dessus d'une couche charbonneuse de 0 m. 25 d'ép. Une urne cinéraire contient les ossements calcinés et des os de chevreau (offrande), un bracelet en fer et une petite patère. Autour de l'urne, deux olpés, petit bocal en verre vert-bleuté, clous de chaussures, clous en fer, balsamaire et as à l'effigie d'Agrippa, frappé sous Caligula (C. 3 ; Mattingly-Sydenham, Tib. 32). *Tombe 18 :* les ossements calcinés sont simplement déposés sur la couche de résidus du bûcher (0 m. 20 d'ép.). Sur cette couche, olpé, coupe carénée à deux anses, petit balsamaire à panse conique et col court, fragment de bracelet en fer. *Tombe 19 :* le dépôt des ossements calcinés est situé au centre de la couche noire de résidus, dans une sorte de petite cuvette aménagée pour les recevoir. Une partie du mobilier est mêlée à la couche charbonneuse : balsamaire en verre, à long col, tête d'épingle en os, décorée, coupe carénée à deux anses, clous en fer et restes d'une galette calcinée ; l'autre partie du mobilier est placée au-dessus des résidus charbonneux : une olpé à panse sphérique, une autre à panse piriforme, lampe à volutes doubles (Dressel 11) dont le disque est orné d'un gladiateur ;

3° *Inhumation* (tombe 33). Sépulture sous *tegulae :* le coffrage est rectangulaire, sans fond. Le squelette repose sur la terre nue, couché sur le dos, les avant-bras repliés et les mains réunies à droite du crâne. Mobilier pauvre : aux pieds du squelette, une olpé à panse carénée, au col ébréché ; à l'extérieur du coffrage, côté droit, à la hauteur du thorax, un petit vase en terre blanchâtre, à pied étroit et col évasé, et une olpé à panse large et basse.

Le mobilier funéraire est déposé au « Centre de Documentation Archéologique du Var » à Draguignan, où a été réalisée sa présentation intégrale et chronologique, tombe par tombe (fig. 40).

Callas. — Les vestiges d'une *villa* importante ont été signalés au *quartier de la Trinité*[68]. Les travaux d'élargissement de la route N 562,

(67) Cf. *Gallia*, XIV-1956, p. 229.

(68) *Gallia*, XVI-1958, p. 437.

qui ont entaillé le talus et le débroussaillage d'une chapelle en ruines, ont révélé l'intérêt du site. La chapelle orientée N.-S. a succédé à un édifice romain, sans doute le mausolée du propriétaire, dont elle a conservé une partie des murs (fig. 41) et le départ d'une voûte en berceau : petit appareil régulier à joints de mortier débordants et aplatis au fer (fig. 42) ; est également conservée une porte avec piédroits et linteau monolithes. — Dans les déblais de la route recueillis fortuitement par M. S. Gagnière : *signaculum* avec nom en relief : C. VAL *(erii)* HERMETIS (haut. des lettres : 7 millimètres) ; un caducée stylisé gravé sur

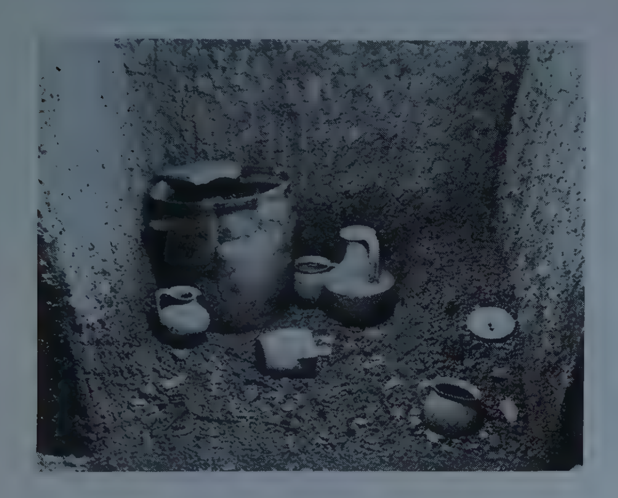


Fig. 40. — Cabasse. Nécropole de la Calade. Tombe à incinération n° 22 reconstituée au « Centre de documentation archéologique » de Draguignan.

le sommet de l'anneau (fig. 43) est en relation avec le *cognomen* religieux d'Hermes ; et denier du proconsul *Q. Caepio Brutus* (R. trépied), frappé en Macédoine après l'assassinat de César (44-43).

Fayence. — *a)* Au quartier de *la Bégude*, au S. la route N 562, tout près de l'embranchement de la route D 55, deux gisements gallo-romains, semblant appartenir à une même *villa*. Nombreux tessons de céramique commune et de La Graufesenque ; monnaies ; petit chapiteau cubique, en calcaire blanc, avec astragale (haut. 0 m. 35), marbres. Fragment de sarcophage en marbre (long. 0 m. 43 ; haut. 0 m. 32 ; ép. 0 m. 05) (fig. 44), en rapport



Fig. 41. — Callas. La Trinité. Monument romain utilisé en chapelle, au Moyen Age.



Fig. 42. — Callas. Appareil romain du mur Est, avec joints en relief. *(Cliché P. A. Février).*

sans doute avec l'activité du propriétaire viticulteur, représentant le chargement de vaisseaux de commerce (l'un est chargé d'amphores) ; deux personnages nus accèdent à la proue par une échelle. Dans l'un des navires, voiles repliées, la poupe relevée se



Fig. 43. — Callas. La Trinité. Sceau en bronze avec caducée. Long. 54 mm. *(Cliché J. M. Aubert).*



Fi, 44. — Fayence. Sarcophage représentant le chargement d'amphores. *(Cliché J. Doresse).*

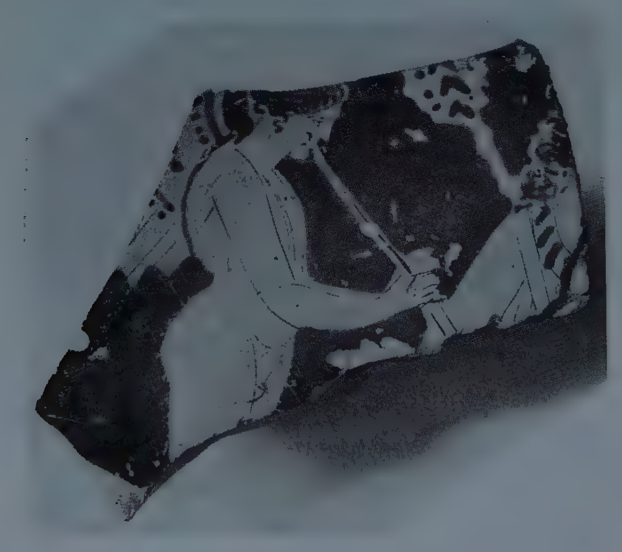


Fig. 45. — Antibes. Fond de coupe attique à figure rouge. Scène bacchique : joueur de flûte et Ménade. (Diam. : 0,085).



Fig. 46. — Antibes. Coupe attique à figure rouge. Ephèbe drapé. Haut. 0,065.

termine en col de cygne, au-dessous de laquelle apparaît un gouvernail latéral[69].

b) Au lieu-dit *Fréjus*, nombreuses tuiles et fragments de *dolia* sur une grande surface (M. R. Boyer).

c) Au quartier du *moulin de Camandoule* (M. Ph. Coste), fragments de vase en albâtre, céramique locale et tuiles. Non loin, au S.-O. de la chapelle N.-D.-des-Cyprès[70], sol en béton de tuileaux, fragments de céramique du S. de la Gaule (M. P.-A. Février).

[Le site de la Bégude sera fouillé par M. J. Doresse].

Tourelles. — *a)* Au lieu-dit *les Turquières*, dans la plaine au S. de la route N 562, cimetière gallo-romain repéré lors d'un défoncement de terrain (août 1959). Tombes à incinération avec céramique commune, tessons de la Graufesenque (Dragendorff 36 et 37), vases de verre, monnaies.

(69) Cf. P.-M. Duval, *La forme des navires romains d'après la mosaïque d'Althiburus*, dans *Mél. Arch.*, 61, 1949, p. 130, 146 et pl. II, 14.
(70) *F.O.R.*, II, 143.

b) Au S. du village et de la route N 562, entre le ruisseau de Camandre et « Château-Rouge », dans la *propriété Martel*, vestiges gallo-romains autour d'une ancienne chapelle : tuiles, céramique commune et de la Graufesenque (M. R. Boyer).

Alpes-Maritimes

Antibes (Antipolis). — Les recherches[71] de MM. J. Clergues, R. Garreau et J. Marguier mettent au jour les premiers témoins d'époque archaïque de la cité :

a) L'exploitation du dépotoir au pied du mur N. du *château Grimaldi*, poussée jusqu'à l'assise rocheuse aplanie à —2 m. 50, a donné sous l'épaisse couche de comblement du XVIIIe s. qui recouvre le niveau romain (nombreuses amphores du Bas Empire), une couche du IIIe-IIe s. : céramique campanienne (coupes à palmettes, couvercle de pyxis avec graffite ..Y N Y K..), apulienne à rehauts blancs, ibérique (rebord de *sombrero de copa* et fragments décorés de dessins géométriques) ; anse d'amphore rhodienne circulaire à la rose avec timbre ...ΟΤΑΡΟΜΑΣ ; au-dessous, céramique attique à glaçure noire (graffites AP, ΔΔΔ) ; poterie grise monochrome à cannelures horizontales et ondes, à pâte dure et engobe noir d'importation ionienne et à pâte tendre d'importation marseillaise ; anse d'amphore étrusque et rebord de jatte étrusque de même pâte ; dans les déblais, fond de coupe attique à figures rouges (fig. 45).

b) Ce dépotoir se prolonge sous le chemin en direction de la cathédrale : un sondage au pied du mur S. de celle-ci, entre deux citernes bétonnées (romaines ?), révèle la même stratigraphie, avec absence de romain : entre —2 mètres et 2 m. 50, nombreux tessons attiques à figures rouges (V^e-IVe s.) (fig. 46 et 47) et menus fragments à figures noires ; fond d'aryballe en pâte de verre bleu à filaments jaunes égyptien ; ionien d'imitation massaliète et *tabella defixionis* de plomb opisthographe (fig. 48) (revers effacé) à caractères grecs (dialecte ligure ?), analogue à celles d'Eyguières et d'Elne (communiquée à M. Lejeune).

c) La surveillance de la pose d'un câble par l'E. D. F. au S. du Château Grimaldi, *placette du Barri*, a fait reconnaître à —0 m. 80 la présence d'un dallage de grands blocs en calcaire de Clausonnes (1 m. 60×1 m. 30),



Fig. 47. — Antibes. Cratère attique à figure rouge (fin Ve s.). Hoplite armé. Haut. 0,064.

(71) *Gallia*, XVI-1958, p. 438 ; cf. J. Clergues, *Étude du sol antibois par la céramographie*, dans *Institut des Fouilles de Préhistoire et d'Archéologie* (Nice), V, 1957-1959, p. 53-58 ; du même, *La recherche archéologique à Antibes*, 1959.



Fig. 48. — Antibes. *Tabella defixionis* à caractères grecs. Haut. 0,06 ; larg. 0,043. *(Cliché Y. Rigoir).*

qui se prolonge vers le N. à —2 mètres sous la chapelle du Saint-Esprit de la cathédrale, où il est envisagé de le laisser apparent. Couche quelque peu remaniée de 0 m. 70 entre ce dallage et un pavement de grands blocs plus frustes, d'époque hellénistique : Arezzo (CN. ATEIVS FECIT sur deux lignes avec palme entre les deux), campanien, ionien d'imitation massaliète reposant sur une couche de cendres et de débris de cuisine qui couvre le pavement inférieur.

d) La surveillance des dragages de l'*anse Saint-Roch* par M. R. Garreau a permis de recueillir un fond de coupe ionienne, grisé par la vase, à engobe blanc et bandes brun-rouge adhérentes, peut-être d'importation (VIe s.), le fond d'une petite urne à anse et haut col, en « gris ampuritain »[72] et un gobelet à paroi fine décoré de lignes de clous disposés en arc de cercle[73], également grisé par la vase, ainsi que différents types d'amphores (massaliète, italique (Dressel 1), Bas-Empire (Dressel 20), etc.) et une lampe à disque décoré d'une marguerite entourée de feuilles de lauriers (Dressel 28) provenant de l'épave déjà signalée (IIIe s.). M. J. Marguier a recueilli une anse d'amphore étrusque à proximité du gisement d'amphores rhodiennes[74] et des fragments de vases ibériques peints, du type *sombrero de copa*, analogues au vase de l'épave de La Ciotat.

Peymenade. — La *villa rustica* signalée par la FOR[75] a été l'objet de nouvelles recherches de M. G. Vindry : haut de grande jarre en terre jaunâtre friable, avec rebord à larmier formant collerette circulaire, destiné à récupérer le trop-plein.

Ascros. — Grande stèle en calcaire (1 m. 80 × 0 m. 60 × 0 m. 50) à 1 kilomètre E. du village (propriété Gastaud), le long de l'ancienne voie romaine, sur la rive droite du Var, signalée par le Cdt Octobon et M. G. Vindry[76]. Dans un cartouche, épitaphe d'un légionnaire, *Maturius Fuscus* (de la IIIe ou VIIIe légion?), libéré avec honneur de son service, qui avait,



Fig. 49. — Cimiez. Angle N.-O. du « temple d'Apollon ». Porte du mur N. obstruée à basse époque.

en mémoire de lui-même, offert un banquet sacré et acquitté son vœu à ses Mânes :

T*(itulum)* P*(ermissu)* P*(opuli)* (?)
M A T V R I V S F V S C V S
I I M I I R I T V S . . . I I X
L I I G I O N I I V F (?) A V G *(usta)* M I S
S V S H O N E S T [A] M I S
S I O N I I D I I S V O P *(osuit)*
S I B I
I I P V L A V I T D *(is)* M *(anibus)*
G *(ratis?)* V *(otum)* M *(erito)*

(72) M. Almagro, *Las necrópolis de Ampurias*, I (1953), p. 394, type 9-10.

(73) *Ibid.*, p. 395, fig. 6 ; cf. sur ce type F. Benoit, *L'épave du Grand Congloué* (à paraître dans les *Suppléments* de la revue).

(74) Cf. *Gallia*, XVI-1958, p. 33.

(75) Moulin à huile : *F.O.R.*, I, 167 ; G. Vindry, *Institut des Fouilles*, V, 1957-1959, p. 19.

(76) Découverte vers 1950. Ajouter à *F.O.R.*, I,

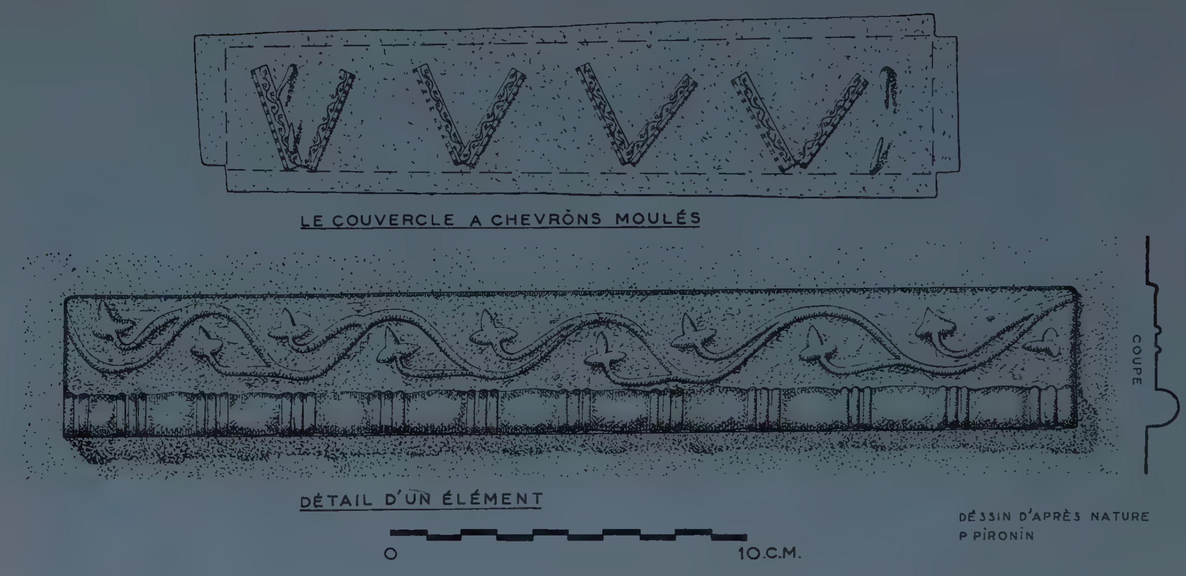


Fig. 50. — Cimiez. Sarcophage en plomb décoré de chevrons. *(Dessin P. Pironin).*



Fig. 51. — Cimiez. Olpés et gobelets de la sépulture 9.

Les petits côtés sont décorés d'un quadrillage de losanges ; à gauche, quatre lettres superposées P M F (?) F. Signes particuliers : E formé de deux hastes ; barre inférieure de L tombante ; hastes extrêmes de M inclinées ainsi que la haste de N ; O rond plus grand que les autres lettres ; T et V liés par une barre supérieure de T ; à la 4e l. V et F (?) liés.

Nice-Cimiez (Cemenelum). — *a)* La fouille des *Thermes*[77] a porté sur le dégagement extérieur et intérieur du « temple d'Apollon » ; ce nymphée est divisé en deux parties : au S. une piscine ovale, dans laquelle avaient été trouvés les fragments de statues, et au N. à un niveau surélevé de 0 m. 80 une salle rectangulaire, pavée d'un dallage de marbre sur épais béton de tuileaux, communiquant au N. par deux portes étroites (haut. 2 mètres ; larg. 0 m. 75) avec des dépendances non encore dégagées (fig. 49). De nouveaux éléments des doubleaux en briques de la voûte en berceau ont été retrouvés. — Entre ce nymphée et les Thermes de l'Est, vaste aire avec murs de basse époque et très riche couche d'incendie où ont été recueillies des monnaies de la seconde moitié du IIIe s. et du début du IVe (Gallien (pas de Postume), Claude II, Tetricus,

251. Je suis l'interprétation de MM. E. Octobon et G. Vindry et les suggestions de M. J. Carcopino, que je remercie de leurs lectures.

(77) *Gallia*, XVI-1958, p. 441.

Quintillus, Dioclétien, Maximien Hercule, Constance Chlore, Galère Maximien, Constantin I) et de nombreuses lampes à queue perforée et pleine. Ce synchronisme montre une destruction vers le second tiers du IVe s., correspondant à celle qui a été constatée à Vintimille. La durée des Thermes datés du début du IIIe s. n'aurait donc pas dépassé un siècle. Mais cet édifice public avait été précédé par un important monument (IIe s.?), dont il subsiste un mur orienté E.-O., à joints en relief aplatis au fer, qui peut être suivi sur plus de 40 mètres vers l'O. L'étude du sous-sol de la basilique et du baptistère montre que ceux-ci ont été installés au niveau du béton des hypocaustes des Thermes de l'Ouest.

b) Des travaux de terrassement au N. de la villa ont mis au jour une partie de la nécropole du Bas-Empire, avec sarcophage de plomb décoré de chevrons (fig. 50), tuiles estampillées (double marque M. M E M M I A L P I N I et M A M ; M A R I ; P R I-M I ; L. S A V F. P H O E B.) et mobilier abondant (gobelets, olpés (fig. 51) et lampes à queue perforée et pleine), daté par des monnaies (dont les dernières en date sont d'Alexandre Sévère et de Constantin) et un dépotoir de bronzes du IIe s. (manche de patère à tête de bélier, applique à buste de Bacchante (fig. 52), vase plastique à parfum à buste viril (fig. 53) (type de l'« Éthiopien »). Ces fouilles seront publiées en détail dans un prochain fascicule de la revue.

c) Le « Centre de documentation des fouilles » et musée archéologique de Nice a

Fig. 52. — Cimiez. Applique à buste de Bacchante. Haut. 0,09.



Fig. 53. — Cimiez. Vase plastique à buste viril Haut. 0,12. *(Cliché Mougins).*

été installé, avec la collaboration de M. J. Thirion, conservateur des Musées et l'assistance de Mlle Cl. Magnan, au rez-de-chaussée de la villa Garin de Cocconato, pour le « Centenaire de Nice ». Un dépôt de fouilles a été construit à l'angle S.-E. du parc archéologique.

d) Des travaux de voirie à Rimiez ont mis au jour une nécropole du Ier s. (Mlle Cl. Magnan).

Corse

Aléria (Alalia, Aleria). — Les fouilles entreprises en 1955[78] par MM. et MMmes J.-P. Boucher et J. Jehasse ont eté poursuivie sces deux dernières années avec des moyens accrus, obtenus des Monuments Historiques et surtout du Conseil général de la Corse.

a) *Le plateau d'Aléria* (fig. 54) présente des traces d'habitat ininterrompu du VIe s. avant J.-C. au tout début du Ve s. de notre ère. D'où la richesse et la complexité des vestiges archéologiques, qui s'ordonnent en deux grandes époques : avant la colonie de Sylla (80 av. J.-C.), et la ville romaine proprement dite.

L'Aléria préromaine se rattache à la préhistoire. Des éléments caractéristiques de l'âge du fer attestent l'occupation du site avant l'arrivée des Phocéens, ce que laissait entendre Hérodote (I, 165). De l'époque phocéenne (560/535 env.) datent quelques tessons rhodiens ou apparentés, ioniens, attiques à figures noires, à l'exclusion de tout phocéen gris à décor ondé. Le phocéen lisse est représenté, mais les pâtes grises sont aussi de type ampuritain. De même certains pieds de coupes ioniennes peuvent être d'imitation. Le *bucchero* étrusque est absolument inconnu.

La défaite d'*Alalia* (535) n'a nullement arrêté le commerce grec, comme le montre l'abondance de céramique attique à figure rouge. D'ailleurs la densité des tessons du Ve au Ier s. est considérable. On distingue des éléments étrusques (une coupe falisque ; de nombreux plats au profil d'Artémis bordés du motif de la vague) ; apuliens (Gnathia), précampaniens du type de la Bastide ; campaniens presque exclusivement de type A et d'une grande variété d'estampilles (palmettes, dauphins, grenouilles, feuilles de vigne, marguerites, rosettes, profil d'Athéna au casque corinthien) ; puniques enfin. La numismatique d'époque présyllanienne confirme ce témoignage ; pièces siculo-puniques, puniques, grecques (Chalcis et Thespies), monnaies consulaires (victoriat frappé à Métaponte), en outre terres cuites architectoniques (palmettes ; Dionysos assis près d'une déesse) et une intaille (profil de type hellénistique).

Le plan de la colonie romaine a été repéré dans ses grandes lignes (fig. 54). La colonie proprement dite est installée sur un plateau qui domine à l'O. la vallée du Tavignano de 40 mètres de haut, et descend vers l'E. par des pentes étagées ; la superficie en est de huit hectares environ. Le plan témoigne du souci d'aménager rationnellement un terrain assez inégal et déjà marqué par le long habitat antérieur. Le *forum* actuel, vraisemblablement daté du IIIe s. après J.-C., est encore partiellement recouvert de dalles en schiste vert, et offre la forme d'un trapèze (long. 74 mètres ; petite larg. 23 mètres à l'E., grande larg. 37 mètres à l'O.). Il est bordé au S. par un portique de 53 m. × 4 m. bordé alternativement de colonnes et de piles en briques. A l'O. du forum se dressait un *temple* (fig. 54) de 13 m. 60 × 10 m. 60. L'assise est en petit appareil soigné, avec des joints parfaitement réguliers, de belles pierres d'angle, le tout étant recouvert d'un ciment d'un centimètre d'épaisseur. Les trois côtés N., E., S., reposent sur un double radier. Du côté du forum apparaissent deux marches. Il doit dater de la fin du Ier s. av. J.-C. ; une inscription mutilée D J V I T vise une réfection sous Hadrien. Un portique à colonnade de briques encastrées le bordait au N. Au N.-E. du temple, une vaste *domus*, de la fin du Ier s. av. J.-C. est partiellement dégagée : office de trois pièces bétonnées (*dolium*, bassin, tuyau de plomb de 6 mètres, petite meule à grain complète). Les murs en étaient stuqués ; le dégagement de nouvelles pièces est amorcé. Elle est partiellement installée sur une *domus* d'époque sullanienne d'après une belle mosaïque en lithostroton (4 m. 75 × 4 m. 75) entièrement dégagée.

(78) *Ibid.*, p. 447.

L'O. du *forum* est occupé par un monument qualifié de *prétoire* par Mérimée, sans que les fouilles en cours aient encore pu infirmer ou confirmer cette hypothèse. L'entrée en est formée par un arc municipal, en réticulé, antérieur au monument avec lequel il fait angle à peine sensible : cet arc, lourd (écartement 2 m. 25, haut. 4 mètres), primitivement garni de pilastres, doit dater de Sylla. Quant au monument, il présente une forme irrégulière : 38 m. × 40 m. 50 × 40 m. 50 × 45 m. La raison en est probablement l'inégalité du terrain vers l'O., profondément entaillé. A l'intérieur un vaste portique de 40 mètres de long. dans le sens E.-O. se prolonge à angle droit dans le sens N.-S. sur une vingtaine de mètres. Il est formé d'une double rangée de colonnes : on compte vers l'extérieur 9 × 3 grosses colonnes de briques (diam. 1 mètre), et vers l'intérieur 11 × 5 colonnes plus petites (diam. 0 m. 85) reliées par un dallage massif de 0 m. 40 d'épaisseur. Au centre s'amorce un système de bassin. Plus du tiers du monument reste à dégager.

A l'O. s'ouvre sur une pente assez raide la *porte prétorienne* attestée par une inscription de l'époque d'Auguste. Le rempart O. a été suivi sur une trentaine de mètres : petit appareil d'une régularité parfaite, moellons allongés ou gros galets du poudingue local, aucun mélange de briques, mortier de blocage blanc d'un centimètre, telles sont les caractéristiques des enceintes du Ier s. av. J.-C. Sur les pentes dominant le Tavignano s'élevaient au siècle dernier de nombreux tombeaux qui ont fourni plusieurs inscriptions. A 8 mètres en contre bas des remparts un *édifice quadrangulaire*, flanqué côté S. d'une colonne ronde en pierre entre des piles carrées (l'une a été arrachée) et probablement garni d'un fronton, dépourvu de porte (?), présente des assises soigneusement installées sur la

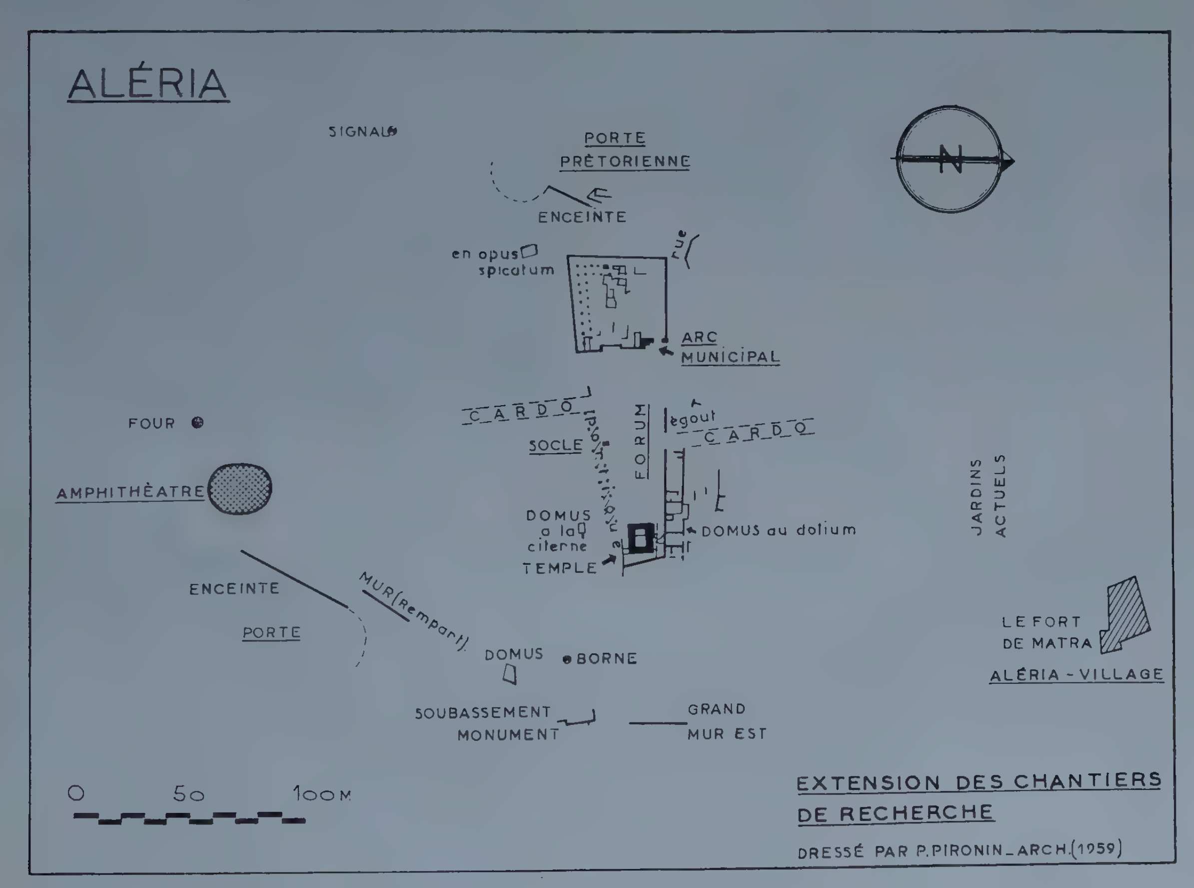


Fig. 54. — Aléria. Plan général du plateau. Édifices publics. *(Relevé P. Pironin).*

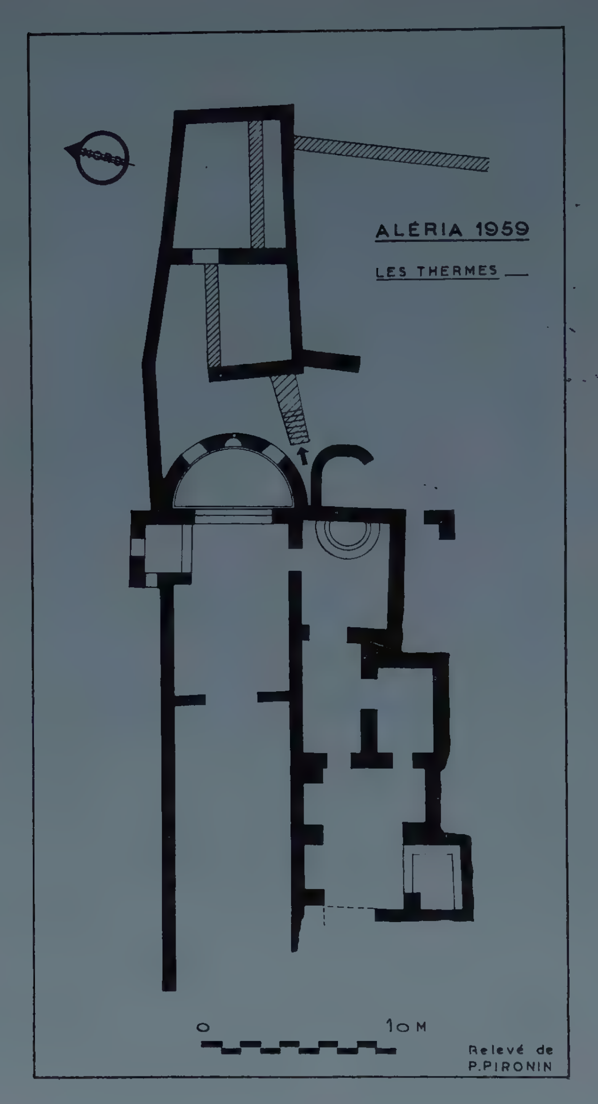


Fig. 55. — Aléria. Thermes de Sainte-Laurine. *(Relevé P. Pironin).*



Fig. 56. — Aléria. Niche centrale de l'abside des thermes de Sainte-Laurine. *(Cliché J. Jehasse).*

pente rapide et un bassin en tuileaux pour empêcher le ravinement de l'eau dégoulinant du fronton. Il s'agit probablement aussi d'un tombeau. Il a livré une inscription visant Auguste : I V L I F.//V O M... L'emplacement de la porte E. a été repéré. Si les moyens le permettent on peut envisager le dégagement de l'amphithéâtre, au S., et d'autres monuments importants qu'on devine à l'O.

b) Les Thermes de *Santa-Laurina* (fig. 55), en contre bas du plateau, étaient presque entièrement recouverts par le ravinement de la falaise. Ce monument, en partie engagé sous le talus de la route N. 198 Bastia-Bonifacio, laisse déjà voir le *frigidarium*, au N., deux piscines froides, l'une quadrangulaire (1 m. 50 × 2 m. 50), l'autre demi-circulaire (diam. intérieur 6 mètres), dont la voûte dépasse 5 mètres de hauteur (fig. 56) ; le promenoir, partiellement dégagé, s'étend sur plus de 23 mètres de long. et une larg. de 6 m. 50. Le *tepidarium*, du côté S., s'allonge parallèlement (long. 12 mètres ; larg. 4 m. 50) ; il comporte une petite piscine installée sur un hypocauste d'appoint semi-circulaire (diam. 3 m. 20). Une grande salle voûtée du *caldarium* et une étuve également voûtée ont été dégagées : l'étuve, par son béton défoncé, laisse apercevoir les canaux de circulation d'air chaud s'engageant sous le béton intact de la salle voisine

du *caldarium.* D'une façon générale les murs, en appareil régulier de briques à l'intérieur, atteignent 2 mètres de hauteur. A l'extérieur ils présentent une alternance de galets et d'une triple rangée de briques tous les 50 centimètres environ. Quelques monnaies ont été trouvées : deux *Divus Augustus Pater*, un Géta, un Claude le Gothique, un Probus.

Les fouilles d'Aléria, en plus de ce côté spectaculaire, ont livré un grand nombre de vestiges : verre, bronzes (clous, hameçons, plaques décorées, chaînettes, bagues, fibules, animaux). Les poteries d'Arezzo sont bien représentées (notamment *Ateius*, *P. Cornelius*, *C. Gavius*, *Memmius*, *Perennius*, *Rasinius*) ainsi que celles de Pouzzoles *(Q. Pomponius Serenus)*, et de Cisalpine (extrême abondance de *L. Rasinius Pisanus* et *Sextus M. Festus*). Les poteries gauloises sont très nombreuses *(Aranus*, *Avilius*, *Chresimus*, *Firmo*, *Primus*, *Rufus)*. Il en va de même pour la sigillée claire (type A et B), les décors à la barbotine, les vases à parois minces. Les vases à décor estampé (rouelles et grilles) sont beaucoup plus rares. Pourtant les témoignages numismatiques des IIIe et IVe siècles sont aussi abondants que pour les siècles précédents. Mais Aléria ne présente plus aucun vestige postérieur au début du Ve s. : la ville a dû être ruinée par les Vandales. L'intérêt de ces fouilles, conclut le rapport des fouilleurs, est donc de poser des problèmes, en premier lieu celui de l'absence étrusque au VIe s. ; de confirmer le rôle du commerce grec, même après la défaite d'Alalia ; et surtout de souligner la place importante que les vents et les courants donnaient à la Corse dans la navigation antique au centre de la Méditerranée. Aux relations avec la Grèce, l'Italie, la Sicile, l'Afrique, il faut ajouter les liens avec l'Espagne (gris ampuritain, monnaies) et la Gaule (sigillée, monnaies frappées à Lyon, Nîmes, Arles ; et même un empereur gaulois : Victorinus). Le « Centre de documentation archéologique » — Musée est en voie d'installation sur le plateau dans le Fort de Matra, qui domine le champ de fouilles.

Lucciana. — Au S. de l'ancienne cathédrale de *Mariana*, dite « La Canonica », Mme Moracchini-Mazel a mis au jour les fondations du palais épiscopal du XIIIe s. ; elles reposent sur les murs de briques d'une maison romaine sans doute du IIIe s., dont l'*atrium* de plus de 20 mètres de long est pavé d'une mosaïque à dessins géométriques (torsades, entrelacs, rosaces, peltes). Nombreux fragments de marbre appartenant à la basilique paléochrétienne : deux monogrammes à *RO* latinisé, avec A et ω, inscrits dans un cercle ; fragments de chapiteau à feuilles d'acanthes en méplat, analogues à celles de Grado et de Ravenne.

Fernand BENOIT.

Aube

L'Isle-Aumont. — M. J. Scapula a poursuivi en 1958 et 1959 ses recherches sur la butte d'Isle-Aumont en explorant les pentes à l'Est et au Sud de l'église en vue de préciser la coupe exacte du terrain, les limites des diverses occupations et vérifier une tradition orale d'après laquelle l'entrée d'une crypte fermée par une grille se serait trouvée dans le talus au voisinage du chœur. Pour éviter de démolir les talus et d'affaiblir l'implantation de l'église, il a conduit son exploration par un système de puits, de 1 m. 20 de diamètre, creusés à 2 mètres les uns des autres et poussés jusqu'au sol vierge ; galeries et sondages à partir des puits complétaient les recherches (fig. 1). Au fond des puits, le remblai se compose d'éboulis de tuf en poussière, de gravier, de terre contenant des tessons de poterie blanche à raies rouges du xe s. et des clous de fers à cheval carolingiens ; puis quelques rares ossements humains mérovingiens dispersés, mais il n'y a pas traces de sarcophages ou d'emplacements de sarcophage. Les sépultures s'arrêtaient à la lisière du plateau.

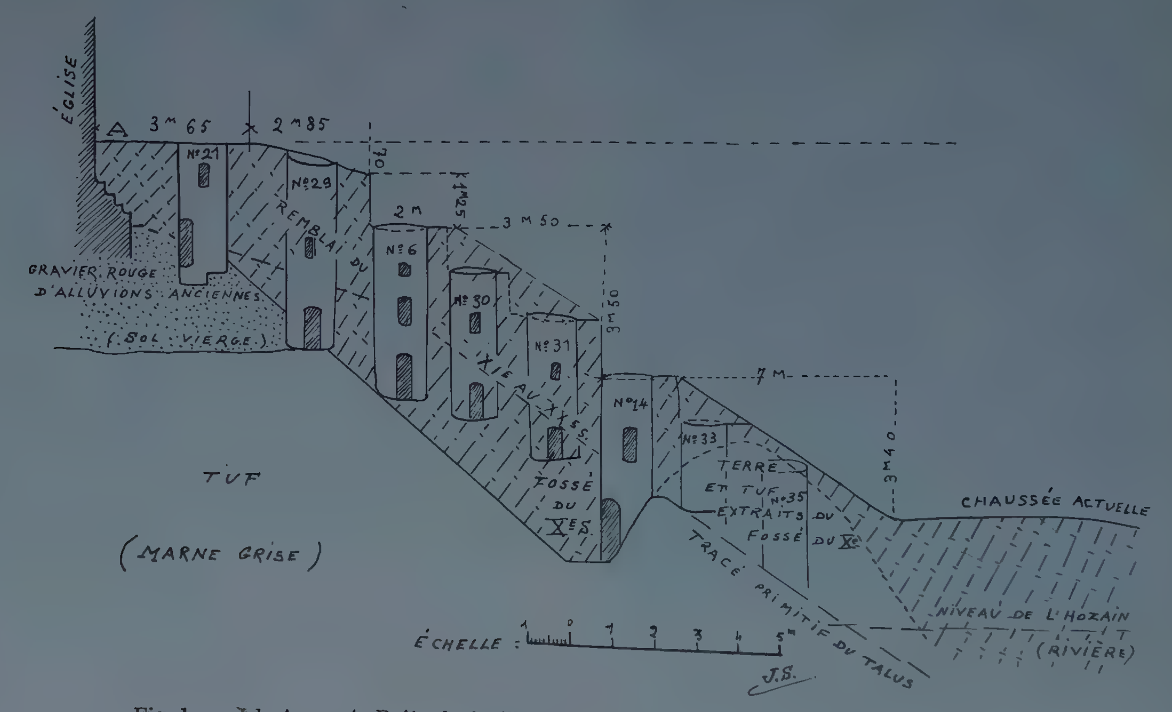


Fig. 1. — Isle-Aumont. Puits de fouilles sur les talus de la butte. *(Dessin J. Scapula).*

Aux installations gauloises et gallo-romaines déjà repérées[1], il faut ajouter un puits-silo (n° 27), profond de 1 m. 30, de forme circulaire (diamètre : 0 m. 75) ; creusé dans le gravier alluvionnaire du sous-sol, il était rempli de terre végétale, grasse et noirâtre, contenant des cendres, des fragments de charbon de bois, quelques éclats de silex et enfin quelques tessons de poterie commune du premier Age du Fer ; à proximité un fragment de hache

(1) *Gallia*, XVI, 1958, p. 301, et plan, fig. 1.

polie en serpentine et un percuteur de forme à peu près ronde (diamètre : 0 m. 06).

Près de l'emplacement d'une hutte (n° 26), il a été dégagé une portion d'un fossé, creusé en V, à fond plat (fig. 2), de même profil que le fossé rituel délimitant la petite enceinte quadrangulaire située au N.-O. de la butte. Ce fossé, qui pouvait avoir à l'origine 1 m. 40 d'ouverture pour une profondeur égale, était rempli de terre végétale et de gravier éboulé des parois. Au fond furent trouvés quelques tessons de poterie commune du deuxième Age du Fer et en haut quelques tessons de poterie gallo-romaine. Aux abords, signalons la trouvaille d'un rebord de vase en terre sigillée et un fragment d'amphore en terre rose micacée.

Dans le niveau mérovingien, au N.-E. de l'abside romane, J. Scapula a trouvé une fibule en bronze, ansée (long. 0 m. 04), décorée de huit cercles pointés. Tout le sous-sol autour de l'abside et du chevet de l'église contient des matériaux de démolition romains portant des traces d'incendie : tuiles à rebord, moellons avec mortier, un modillon mouluré retaillé. De nombreuses sépultures carolingiennes ont été encore découvertes au S.-E. de l'église, ainsi que des vestiges de la station carolingienne du xe siècle. Pour les périodes postérieures, de nombreuses précisions ont été apportées à l'histoire du site.

Saint-Léger-sous-Brienne. — La découverte fortuite de substructions gallo-romaines, faites le 30 avril 1958, au cours de travaux de terrassement, a incité M. J. Tomasson à entreprendre des recherches systématiques au lieu-dit *la Pièce de Rance*, dans le bois de Neuville. Des fouilles ont été conduites parallèlement aux travaux de construction de la route. Un vaste habitat dont les dimensions atteignent actuellement 25×13 mètres, avec une dizaine de salles, a été exploré. Un levé du plan d'ensemble est en cours d'établissement ; les murs apparaissent à 0 m. 17/0 m. 30 du niveau du sol actuel, et certains sont profondément implantés (jusqu'à 2 m. 31 du sol actuel) ; leur épaisseur varie de 0 m. 60 à 1 mètre. Les trouvailles consistent d'abord en de très nombreux matériaux de construction : tuiles courantes et tuiles couvre-joints, cubes de mosaïque en pierres blanches, noires et brunes ; nombreux clous et outils. La céramique est très variée : poterie commune, céramique sigillée ornée de motifs en relief, céramique craquelée, céramique décorée à la molette ; les types s'échelonnent du IIe au IVe s. Les monnaies sont plus rares ; on a pu identifier des bronzes, petits et grands bronzes,



Fig. 2. — Isle-Aumont. Coupe du fossé gaulois au Sud de l'église. *(Cliché Scapula).*

de Marc Aurèle, de Gallien et de Tétricus ; ils fournissent des indications parallèles à la céramique sur l'occupation de cet habitat. Le tracé de deux voies romaines, Langres-Reims et Troye-Wassy, a été reconnu et jalonné dans cette région. Notons enfin que dans une parcelle voisine, il aurait été trouvé des poteries brunes et noires de l'époque de Hallstatt et de La Tène.

Côte-d'Or

Alise-Sainte-Reine (Alesia). — En 1958, après tant d'années consacrées au site d'Alésia, M. Toutain a abandonné la direction des



Fig. 3. — Alésia. Théâtre : murs concentriques à l'*analemna* de la *cavea* (dégagés en 1959). *(Cliché Le Gall).*

fouilles à M. J. Le Gall, Professeur à la Faculté des Lettres de Dijon. En complet accord avec M. Le Gall et la Société des Sciences de Semur, il a été envisagé de procéder à l'exécution d'un large programme de mise en état, de restauration et de préservation du site, lié à la préparation d'une publication systématique des trouvailles, avant de continuer des fouilles nouvelles, de multiples fouilles et recherches de détail étant d'ailleurs nécessaires pour le déroulement du programme. L'état des ruines exigeait d'abord une intervention rapide sur plusieurs monuments en vue de les préserver d'une destruction totale. L'appui de l'administration des Monuments Historiques a permis de restaurer ainsi la basilique civile, le mur de soutènement du théâtre et ses contreforts ainsi que les caves les plus menacées. L'effort devra être continué sur d'autres monuments, en particulier la *cella* du temple dit de la Triade Capitoline et du sanctuaire d'*Ucuetis* et *Bergusia*. Parallèlement, des conditions locales favorables nous ont amené à envisager l'enlèvement des déblais anciens qui bouchaient et faussaient les perspectives, recouvraient partiellement certains édifices et encombraient des zones entières du champ de fouilles où il était devenu impossible de travailler. Ici encore l'appui du service des fouilles nous a permis de dégager cette année la plus grande partie de la zone du théâtre, ce qui d'ailleurs a déterminé des fouilles complémentaires dont les résultats sont importants.

a) Au théâtre, ces fouilles ont permis de dégager deux murs extérieurs, concentriques au grand mur de la *cavea* (fig. 3) et extérieurs aux contreforts ; ils précisent la physionomie du soutènement et suggèrent un dispositif plus monumental et plus complexe que l'état généralement admis ; en outre de gros blocs ont été mis au jour, dont les éléments d'une grande corniche à modillons (fig. 4), qui imposent une nouvelle étude architecturale du théâtre ; enfin, à l'intérieur de la *cavea*,

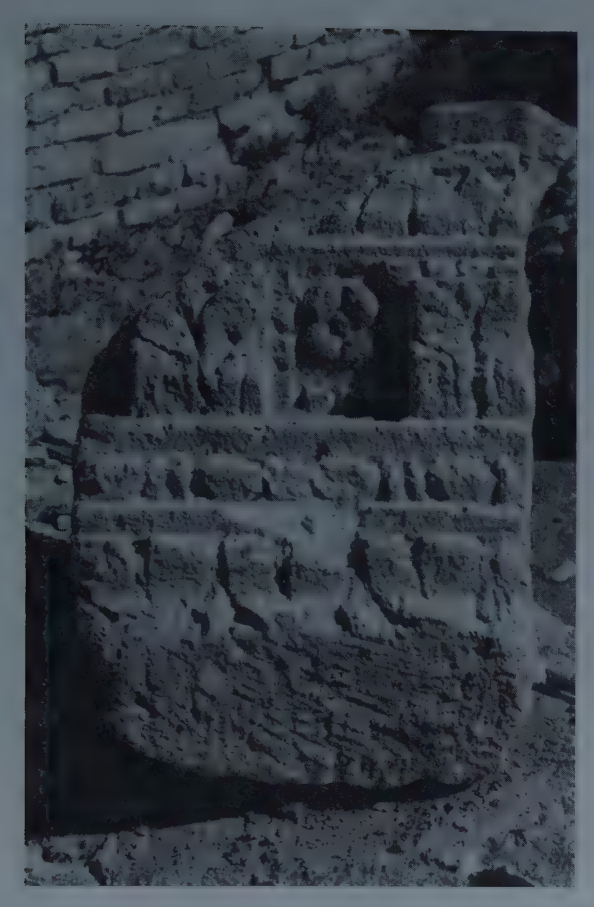


Fig. 4. — Alésia. Bloc de corniche à modillons du théâtre. *(Cliché Le Gall).*

une recherche faite dans le remplissage antique a dégagé des lignes concentriques de hérissons faits de pierres plates posées de champ prouvant l'existence d'un certain nombre de plates-formes étagées assez larges qui supportaient sans doute les gradins, soit en bois, soit en terre.

b) Dans la région *au Sud du théâtre*, l'enlèvement des déblais a dégagé une vaste zone où des sondages seulement avaient été autrefois pratiqués ; seule, en fin de campagne, la crête des murs a été dégagée faisant apparaître un ensemble assez complexe, où deux foyers, d'un type connu, ont été mis au jour (fig. 5) ; en l'absence de clôture, il a paru nécessaire d'effectuer aussi la fouille d'une cave de cet ensemble (dim. : à l'O. : 3 m. 10 ; à l'E. : 2 m. 50 ; au N. : 2 m. 60 ; au S. : 2 m. 50 et 1 m. 40 de profondeur actuelle) ; utilisée comme dépotoir à la fin du IIe s., elle a fourni un matériel intéressant : un grand bronze de Trajan, un médaillon de bronze dentelé (diam. : 2 cm. 5), une très abondante céramique où, à côté de la céramique ordinaire en terre rosée ou grise et noirâtre (cruches, plats, bols, etc.), on reconnaît de la sigillée provenant en majorité de Lezoux ou d'ateliers plus septentrionaux (deux marques : *Of(ficina) Bassi*, et *(O)f(ficina) Felicis*), de la céramique à couverte métallisée, décorée à la molette. On notera en particulier les fragments de plusieurs vases qui ont pu être presque complètement reconstitués en poterie peinte, à terre

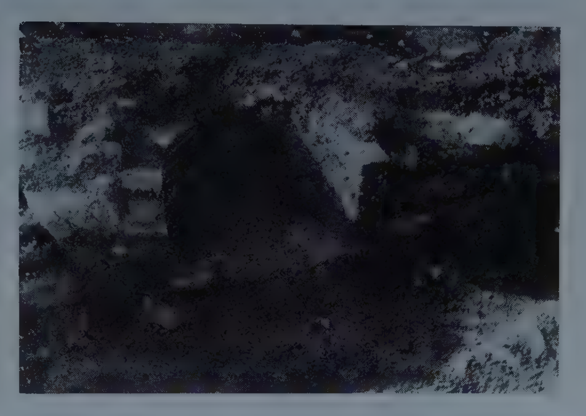


Fig. 5. — Alésia. Foyer dans l'édifice au Sud du théâtre. *(Cliché Le Gall).*

rose, bien épurée, fine et de résonance claire, recouverte d'un engobe blanchâtre et décorée de filets horizontaux rouges. C'est la première fois que des vases de cette série ont pu être reconstitués à Alésia (bouteille ventrue et sorte de gargoulette).

On constate ainsi que l'enlèvement des déblais et la mise en état du site n'ont pas que des résultats esthétiques, mais permettent des études beaucoup plus approfondies. Une nouvelle tranche de déblaiement libérera complètement le théâtre et ensuite le temple d'*Ucuetis* et *Bergusia*, dont la publication architecturale est en cours. Les plans et coupes ont été exécutés par M. Varène, architecte du bureau d'architecture antique du C. N. R. S. ; de nombreux détails de construction ont été relevés permettant une restitution graphique à peu près complète de l'édifice.



Fig. 6. — Alésia. Chapiteau de pilastre historié. *(Cliché Le Gall).*

c) A la Fanderolle, dans le quartier dégagé antérieurement[1], une fouille stratigraphique a été exécutée dans des couches de terre noirâtre paraissant due à un incendie. Les couches 1 et 2 représentent un remblai d'époque impériale où la poterie est rare et peu précise, sauf quelques fragments de sigillée et de cols d'amphores. Les couches inférieures (3, 4 et 5) forment un ensemble complexe contenant des cendres, de nombreux et assez gros débris de charbon de bois, des pierres brûlées et d'épaisses plaques d'argile également rougies au feu, de nombreux fragments de bronze, petits et très vert-de-grisés, et surtout de nombreux fragments de « gaufriers » en terre cuite, à alvéoles carrés ou ronds, analogues à ceux qui furent trouvés au Beuvray et à Stradonitz ; la présence de deux calottes de bronze à proximité, sortes de têtes de clou, permet de supposer que ces creusets étaient utilisés pour l'émaillage des clous et d'ornements de bronze utilisés dans la décoration soit d'objets en bronze, soit d'objets en bois, de vases en particulier (cf. ci-dessous découvertes de Sougères-sur-Sinotte et l'ouvrage récent de Jan Filip *Keltové ve stredni Europe*, 1959, p. 51, fig. 15). Dans les couches supérieures il a été trouvé deux monnaies gauloises en potin, l'une illisible, l'autre, d'après M. Colbert de Beaulieu, probablement une pièce séquane issue d'un monnayage qui apparaît vers 52 av. J.-C. et semble avoir circulé jusque vers 25 av. J.-C.

(1) *Gallia*, XVI, 1958, p. 305.

d) En Surelot, M. l'abbé Jovignot a fouillé une zone qui paraît être une carrière abandonnée et comblée anciennement où les trouvailles de monnaies gauloises du Ier s. av. J.-C. et de fibules de l'époque d'Auguste ont été nombreuses.

e) Signalons enfin la trouvaille fortuite dans le cimetière municipal d'Alise d'un sarcophage du Haut Moyen Age dont une moitié de la cuve a été taillée dans un chapiteau de pilastre antique, de style corinthien, ou corinthisant, historié (fig. 6).

Grésigny. — Dans le cadre des recherches effectuées sur les travaux de César, M. l'abbé Jovignot a effectué en 1958 des vérifications au pied dù Mont Réa, au N.-E. du Camp D du plan de Napoléon III, en vue de compléter nos connaissances sur le dispositif et le tracé des fossés dans cette zone. Si les premiers sondages n'ont pas permis de repérer les fossés, ils ont amené la découverte d'un matériel qui laisse supposer l'existence dans cette zone d'un habitat hallstattien dont l'exploration systématique, prévue pour 1959, n'a pu être effectuée, mais sera reportée à une date ultérieure en vue de fixer une stratigraphie précise. La coupe (fig. 7), permet de situer

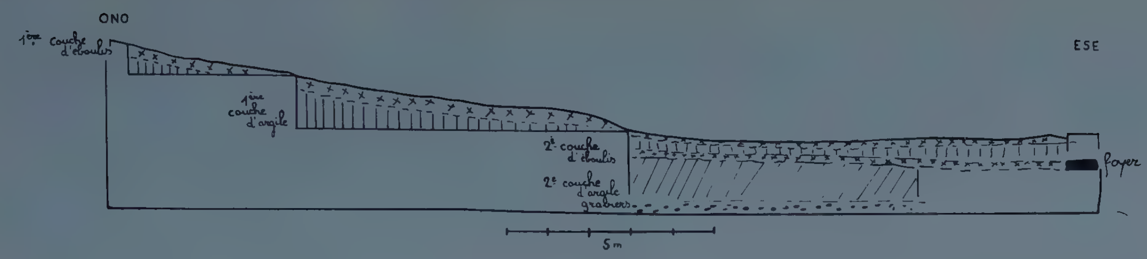


Fig. 7. — Alésia-Grésigny. Coupe sur le sondage et le foyer hallstattien. *(Dessin J. Joly).*

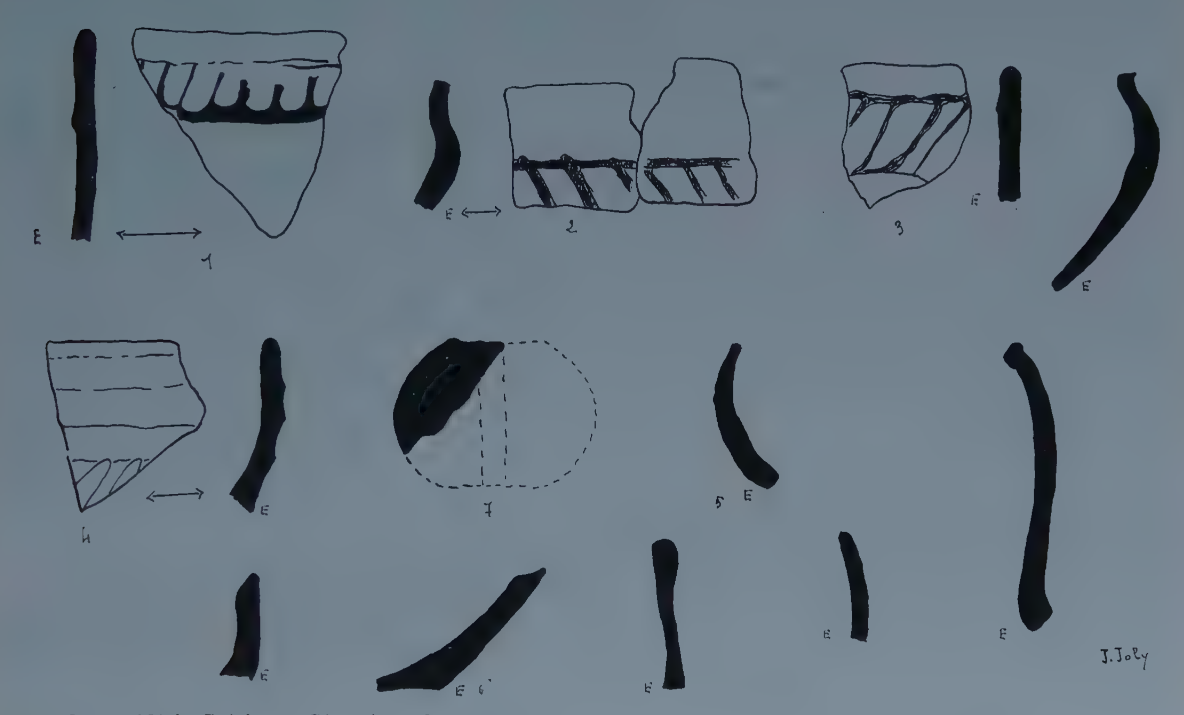


Fig. 8. — Alésia-Grésigny. Céramique hallstattienne. La lette E désigne la face extérieure. *(Dessin J. Joly).*

l'emplacement du « foyer » qui a fourni le matériel. Ce dernier a été examiné par M. l'abbé Joly, à qui nous devons les observations suivantes et les dessins ; nous l'en remercions bien vivement. La majeure partie de la céramique provient d'une zone très noire avec débris de charbon de bois abondants et pierres calcinées ; il est possible que certains morceaux noirâtres soient non pas du charbon, mais des parcelles de bois décomposé. La céramique appartient à deux catégories :

1° Céramique à pâte fine peu épaisse (fig. 8) ; certains tessons présentent les traces d'une décoration *peinte* noire (1, 2, 3) ; d'autres, des cannelures (4, 5) ; un fragment de fond de vase, plat (6) et un débris de fusaïole (7) ;

2° Céramique plus grossière présentant une décoration de motifs profondément incisés. Ajoutons un fragment de lignite, un fragment de meule de granit et deux petits éclats de silex informes. Parmi les débris de cuisine, on a pu identifier du porc (abondant), du mouton (plus rare), un fragment d'os de bovidé.

Trouhaut. — Près des fermes de *Fontaine-Merle* (ferme Mourlet), M. R. Ratel a reconnu et dégagé les installations d'une tuilerie gallo-romaine. Elles comprennent : le four de tuilier, les bassins de foulage de l'argile à proximité d'un puits, et les aires de séchage et de stockage avec les hangars. Le four[2] occupe une superficie de 16 mètres carrés environ (fig. 9 et 10) ;

(2) R. Ratel, *Mémoires Com. Antiq. Côte-d'Or*, XXIV, 1959, p. 101-113.

il dessine un rectangle irrégulier (dimensions de chacun des côtés : 4 mètres, 4 m. 35, 4 mètres, 3 m. 55), limité sur trois côtés par des murs épais de 1 mètre en moyenne, le quatrième étant ouvert sur le *praefurnium.* Les parois externes sont en pierres maçonnées ; les parements internes sont faits de larges tuileaux, soigneusement jointoyés. A chacun des quatre angles, une dalle posée à plat

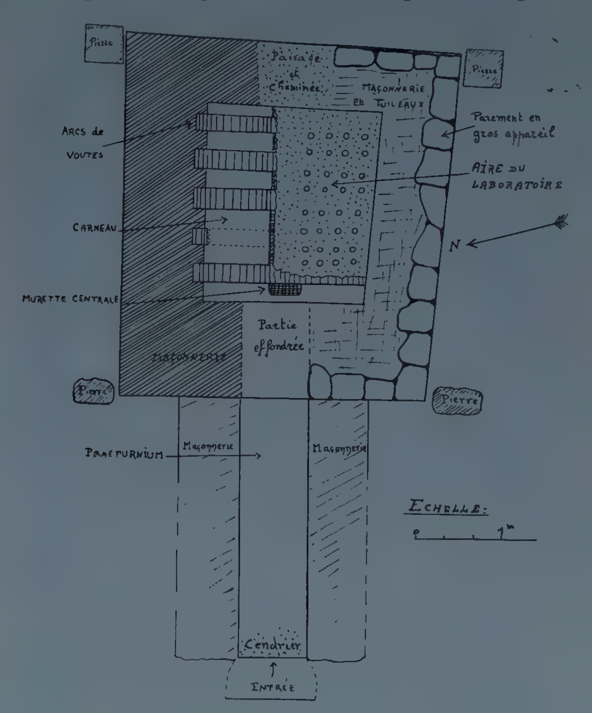


Fig. 9. — Trouhaut. Plan du four de tuilier. *(Dessin R. Ratel).*

constituait sans doute le soubassement de pilastres destinés à soutenir une toiture. Une murette centrale, en tuileaux, sépare l'espace intérieur en deux parties égales. Chaque chambre ainsi délimitée comporte cinq arcs de voûte qui forment la partie supérieure des carneaux, reliant le foyer à la cheminée et constituant les volumes de chauffe. Les arcs sont faits chacun de 17 claveaux en terre cuite (épaiss. de l'arc : 0 m. 20 à 0 m. 22) (fig. 11) ; les claveaux étaient, comme les parements internes, recouverts d'un enduit qui a disparu presque partout. Les arcs de voûte supportaient une plate-forme sur laquelle étaient empilées les tuiles soumises à cuisson. Une partie de ce sol a été conservé. Sur les arcs reposaient d'abord des briques pleines, carrées (épaiss. : 0 m. 05 ; côté : 0 m. 25) ; elles étaient maçonnées à plat, en plusieurs lits ; ensuite venaient cinq rangées de tuileaux maçonnés horizontalement (épaisseur de cette couche : 0 m. 17), enfin une chape de mortier (0 m. 015) recouvrant le tout. Ce sol est percé de trous circulaires (diamètre 0 m. 04), disposés en 4 rangées de 8 dans la partie conservée ; ils laissaient passer l'air chaud circulant dans le dôme où s'effectuait la cuisson. Le sol des carneaux est fait d'un mortier épais de 0 m. 10 à 0 m. 15 contenant des fragments de tuiles et de tuileaux. Sur les parois latérales, un peu surélevée, courait une sorte de rigole faite de tuileaux maçonnés. Le four, sur son côté Nord, est prolongé par une section voûtée, le *praefurnium;* les parois sont faites en tuileaux maçonnés, et à l'extérieur nous avons la même maçonnerie de moellons que dans les murs latéraux ; la voûte est partout effondrée ; il a été dégagé sur 3 mètres de long ; sa largeur mesurait 0 m. 90. Plusieurs indices permettent de supposer que ce four de tuilier était recouvert d'une toiture, en particulier les dalles de support, posées à plat à chaque angle du four, vers l'extérieur, et la présence, entre deux de ces pierres, de clous en fer provenant d'un assemblage de charpente.

Les installations voisines comprennent les hangars, repérés d'après la nature du sol ; sous les hangars le sol était constitué par des tuileaux reposant sur une couche d'argile très tassée, sèche et compacte ; en outre, trois dalles mises au jour à 0 m. 40 de profondeur portent en leur milieu des traces de bois décomposé : ce sont les vestiges des poteaux en bois qui soutenaient la charpente ; il s'agit donc de hangars constitués uniquement par une couverture, que supportaient des poteaux de bois. A la sortie, il a été repéré une sorte de chaussée avec un hérisson de pierres dont les interstices sont bouchés par des tuileaux ; sa largeur est de 1 mètre et il a été dégagé sur 7 mètres de long ; sa présence s'explique par la nature marécageuse du terrain, qu'il était nécessaire de consolider pour l'évacuation des produits fabriqués. Aux environs immédiats du puits situé à une quarantaine de mètres

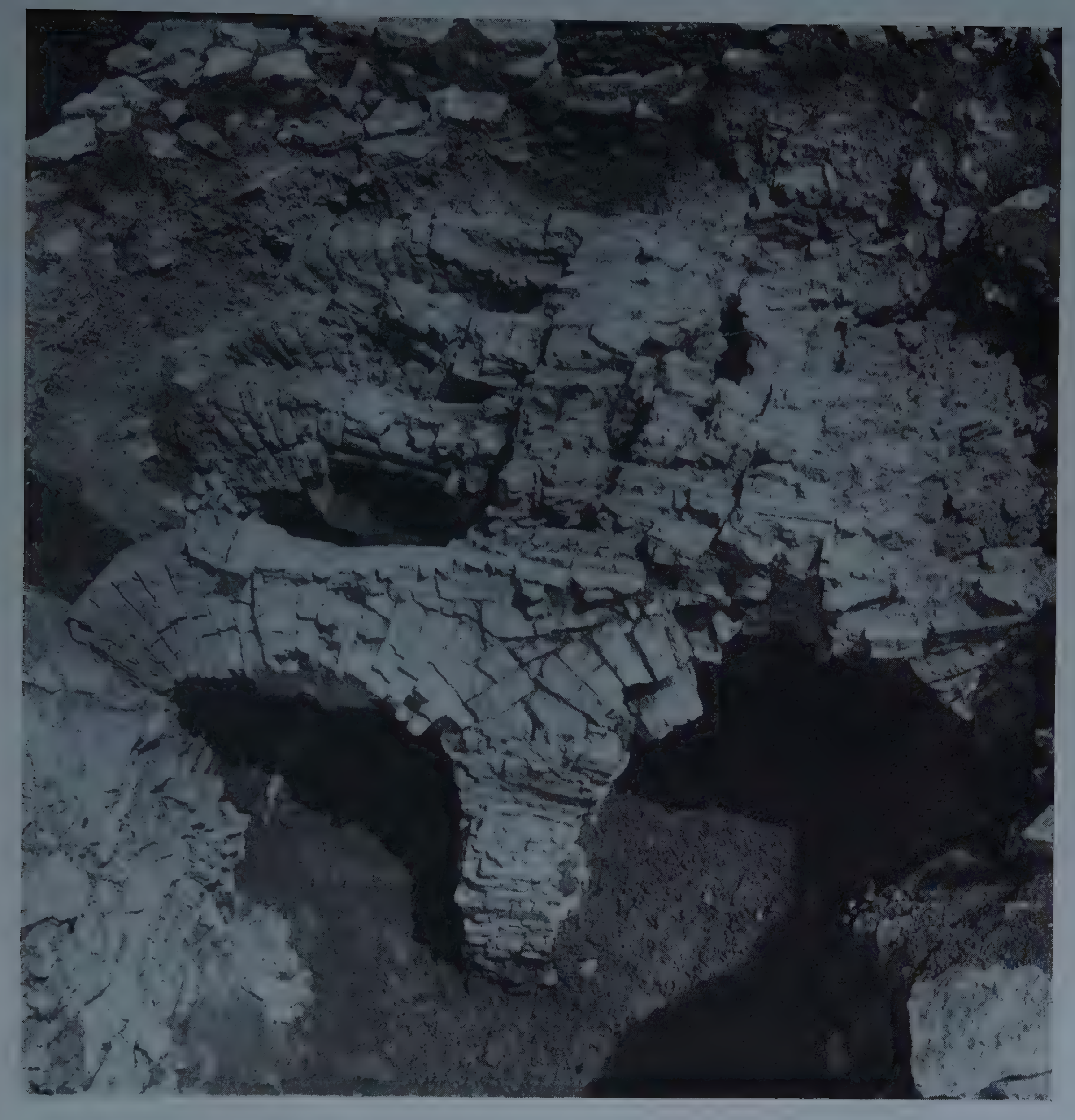


Fig. 10. — Trouhaut. Vue de la partie centrale du four.

du four, des tranchées ont permis de repérer des murs en moellons posés de champ à 45 degrés ; ces murettes, larges de 0 m. 45, sont recouvertes d'un lit de pierres posées à plat. Ce ne sont pas des murs de construction ; ils délimitent les bassins où l'argile était foulée et préparée avant le moulage des tuiles et des briques.

Une étude précise des déchets de cuissons (surcuits, non cuits ou voilés) a permis de reconnaître les produits fabriqués : en grande majorité, il s'agit de tuiles, *tegulae* et *imbrices*. Aucune n'a été retrouvée complète ; les essais de restitution permettent de fixer les dimensions approximatives des *tegulae* à 0 m. 40× 0 m. 27, et celles des *imbrices* à 0 m. 35×

0 m. 14 ; les épaisseurs des deux séries oscillent autour de 0 m. 02 (entre 0 m. 02 et 0 m. 025 : 75 %). Sur un certain nombre d'échantillons, il a été observé des dessins faits de cercles concentriques. La fabrique produisait encore des tuyaux d'hypocauste, décorés eux aussi par des dessins de lignes parallèles tracées au peigne, des éléments de piles d'hypocauste, des carreaux (l'un d'eux mesure 0 m. 235 de côté et 0 m. 04/0 m. 045 d'épaisseur). Ajoutons enfin que les fouilleurs ont trouvé des fragments d'objets divers : fragments de trépieds, couvercles avec bouton, décorés de dessins en relief). Des analyses de laboratoire ont permis d'établir la composition des argiles et de fixer leur provenance ; elle était extraite à proximité du bassin. Résultats de l'analyse faite sur les produits cuits : silice (65,9 % ; alumine : 20,7 % ; oxyde de fer : 7,35 % ; oxyde de titane : 1,12 % ; chaux : 1,59 % ; magnésie 1,62 % ; potasse : 1,61 % ; soude : 0,42 %).

Aucune trouvaille, ni de poterie, ni de monnaie, n'a pu fournir d'indices sur la période d'exploitation de cet établissement.

Dijon (Dibio). — *a)* Des observations faites par M. Gomiot aux cours de travaux exécutés dans le sol de la *caserne Brune*, il est permis de dégager une stratigraphie intéressante de la couche archéologique dans cette zone[3] :

1) La couche I est un remblai moderne, épaisse de 1 m. 05 ; elle contient de nombreux ossements d'animaux ;

2) Couche II très mince constituée par de la pierraille plate enrobée de limon jaune clair ; sans mobilier archéologique ;

3) Couche III, plus épaisse (0 m. 10 environ), constituée par des graviers roulés, agglomérés dans une terre brune ;

4) Couche archéologique gallo-romaine (ép. 0 m. 50) avec céramique sigillée, dont un tesson porte l'estampille d'un potier de la Graufesenque OF LICINI, débris d'amphores et de tuiles, deux petites clochettes en bronze : date : milieu et deuxième moitié du Ier s. ap. J.-C. ;

5) Couche épaisse de 0 m. 50, à peu près stérile, arrêtée par un gros gravier compact.

b) Dans le quartier des *Grésilles*, des travaux de constructions ont mis au jour un fond de silo (diam. à l'ouverture 1 m. 60 ; diam. au fond : 1 m. 90 ; profondeur : 1 m. 30, dont 0 m. 50 creusés dans la couche de marne sableuse du sous-sol)[4]. Parmi des restes de combustion et des ossements d'animaux, la

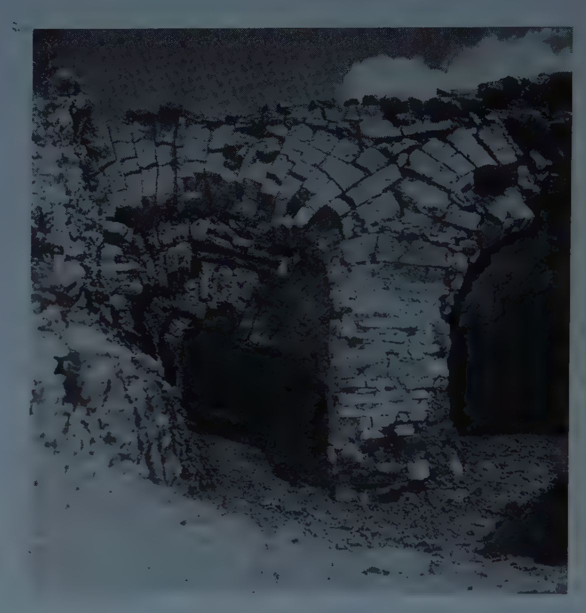


Fig. 11. — Trouhaut. Détail des arcs des carneaux.

terre noire de remplissage contenait de la céramique de l'époque de transition de la fin de l'Age du Bronze et des débuts des champs d'urnes.

c) Des recherches effectuées dans *l'ancienne église Saint-Étienne*, actuellement le Musée Rude, ont mieux dégagé les restes de la muraille du *castrum* et ont permis l'étude de sa structure[5], constituée à l'intérieur par un

(3) *Mémoires Com. Antiq. Côte-d'Or*, XXIV, 1954-1958 [1959], p. 26-27.

(4) G. Grémaud, *Mém. Com. Antiq. Côte-d'Or*, *ibid*, p. 91-93.

(5) Sur des trouvailles antérieures (1954-55) relatives au castrum et récemment publiées, par G. Grémaud, *Découverte d'un pan de muraille du castrum, Rue Longepierre*, *ibid.*, p. 115-120. Dans le parement étaient intégrés des blocs sculptés (feuilles d'acanthe, rosaces, fleurs stylisées, fragments de modillons, de frises et de corniche), un bloc avec une *ascia* et un autre avec un trophée, composé de deux boucliers, un *scutum* et une *pelta*.

beau parement en petit appareil quadrangulaire, aux assises régulières, et vers l'extérieur par un soubassement en gros blocs où abondent les matériaux de remploi.

Diénay. — Deux *villae* gallo-romaines sont peu à peu dégagées par M. Renardet. La première *villa* a été partiellement détruite par les labours. Une pièce (6 m. × 4 m.) et une partie d'une cour ont été explorées ; on y a trouvé une fibule en bronze gallo-romaine décorée d'incrustations en émail, quelques fragments de céramique, dont une assiette à fond plat, portant la marque ISUVIIS (?) et un bronze de Gratien. — A environ 100 mètres de cette première construction, une autre *villa* a été repérée ; on a fouillé une salle de 4 m. 40 × 3 m. 75, dont les substructions présentent l'ensemble assez complexe d'un système de chauffage à air chaud ; il comprend trois branches divergeant à partir d'une canalisation qui débouche sous le mur Sud. Ces canalisations larges de 0 m. 60 environ, profondes de 0 m. 70, sont limitées par des murs dont les enduits ont disparu ; elles étaient couvertes par des dalles de calcaire et le radier était fait d'un dallage en pierres sciées. Des traces de charbon, en divers points du sol, des dalles isolées, à des niveaux différents, permettent de supposer que deux ou plusieurs états se sont succédé. Les trouvailles appartiennent à la céramique courante en pâte jaune ou grise ; on a pu reconstituer un vase à engobe métallisée et à dépressions latérales ; un bol en sigillée ; de nombreux fragments de stucs peints donnent une idée de la décoration des murs. A une centaine de mètres à l'Ouest de cette villa, a été dégagée une piscine rectangulaire (4 m. 35 × 2 m. 40 ; profond. 1 mètre), dont les parois de pierre sont revêtues de deux couches de ciment fait de briques pilées ; contre le ciment étaient appuyées des dalles de revêtement, larges de 0 m. 60 et hautes de 1 mètre ; l'une d'elles a été retrouvée en place ; le sol est fait d'un béton rose dont la surface est constituée par des petits fragments de brique. Un conduit d'évacuation était percé à la partie inférieure du mur Est ; l'alimentation se faisait par le côté opposé où sont conservées les pierres plates supportant la canalisation d'arrivée. Contre ce même mur un massif de béton correspond sans doute aux quelques marches nécessaires pour descendre dans la piscine. Au N.-O. de la piscine, à environ 30 mètres, on a reconnu les vestiges d'une salle sur hypocauste à piles et d'une salle de chauffe. Les trouvailles sont importantes : morceaux de stucs peints, poterie sigillée décorée d'un lion bondissant sur une gazelle, fragments correspondant aux formes 32, 33, 38 et 45 de Dragendorf ; un fond de vase portant la marque ANNVRV, et de très nombreux fragments de plaques de revêtement en marbre dont les origines sont multiples (Pyrénées, Italie, Grèce, etc.). D'après le fouilleur, il n'y aurait pas moins de 21 sortes de marbre. Les fouilles doivent être continuées en vue d'établir une stratigraphie et une chronologie plus précises.

Villecomte. — M. R. Ratel et le Dr Planson ont fouillé un tumulus dont la sépulture principale est sans doute du Bronze final, mais les sépultures secondaires du premier Age du Fer. Le tumulus se dresse sur un mamelon calcaire au lieu-dit *La Charme au Moulin*, à quelques dizaines de mètres d'une voie ancienne, d'origine celtique. Il affecte la forme d'une calotte sphérique surbaissée, mesurant environ 15 mètres de diamètre et 0 m. 60 de hauteur. Deux tranchées ouvertes à partir des bords N. et O., puis un décapage systématique ont permis de préciser la structure du tumulus (fig. 12) qui sous un recouvrement superficiel (zone 1) présente un noyau central fait d'un amalgame de pierres et de terre (zone 2), parfois éventré par l'implantation de sépultures secondaires ; sous le massif pierreux, apparaît un lit de gravier lavé, épais de 0 m. 05 (zone 3) qui repose sur une couche de limon noir (zone 4) dans laquelle le squelette était inhumé ; l'ensemble reposait sur la roche naturelle (zone 5) qui se présente comme un dallage uni dont les joints sont colmatés par un limon noir. Une masse importante d'ossements — en particulier de dents — a été recueillie, mais l'ensemble avait été très bouleversé. Le mobilier, à part une aiguille et deux cupules en bronze, consiste en céramique ; elle appartient à trois époques : 1° céramique

gallo-romaine localisée en trois points, indépendamment des sépultures ; tessons se rapportant à plusieurs vases (au moins 5) en argile rougeâtre, recouverts d'un engobe rouge ou brun ; 2° céramique du type champ d'urnes, appartenant aux sépultures adventices ; pâte noire, homogène, lisse et brillante ; quelques tessons ornés de sillons mousses, parallèles et bien réguliers appartiennent à un vase caréné ; d'autres appartiennent à une sorte d'écuelle aux flancs évasés et au bord rentrant ; 3° céramique hallstattienne, qui se trouve uniquement dans le limon noir (zone 4) ; tessons dispersés

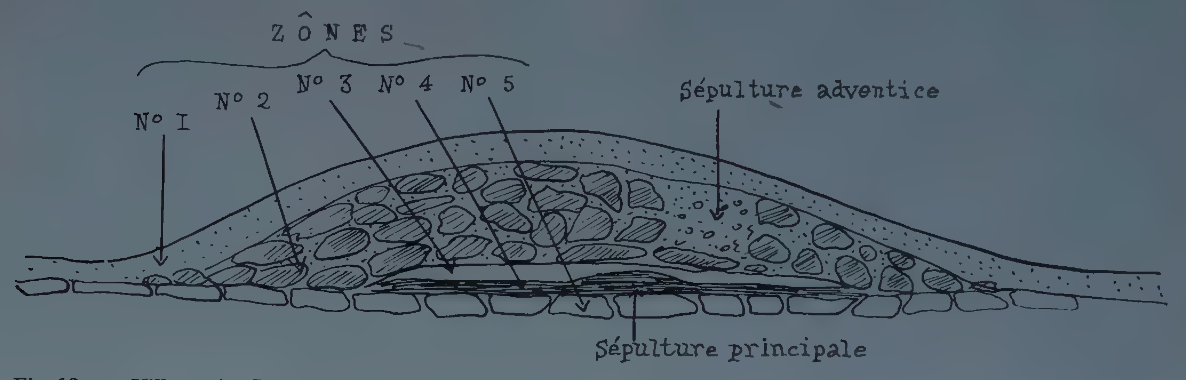


Fig. 12. — Villecomte. Coupe sur le tumulus (les dimensions verticales sont représentées avec une échelle plus grande que les dimensions horizontales).

faits d'une pâte noirâtre diversement colorée et contenant un dégraissant fait de grains calcaires épais.

Ladoix-Serrigny. — A la source de la Douix, au cours de l'été 1958, des travaux effectués pour le captage des eaux ont ramené à la surface, dans les boues de la fouille, un nombre important de monnaies romaines dont la plupart sont de la deuxième moitié du IIIe s., et quelques-unes du début du IVe s. ; une salle de captage, d'époque indéterminée, a été partiellement détruite pour permettre l'implantation d'un nouveau bâtiment, mais aucun vestige de construction romaine n'a été signalé. Cependant un culte est attesté par la trouvaille des monnaies qui étaient jetées peut-être à même la source. L'état des lieux ne permet plus de faire une fouille.

Jours-les-Baigneux. — A l'occasion de labours profonds, M. Bornot a dégagé dans un champ, au S.-O. du village deux sarcophages mérovingiens qui ont été déposés dans le cimetière, à l'entrée de l'église. Un vase a été donné au Musée de Châtillon. Une fouille exécutée ensuite sur le lieu de trouvaille a montré que l'un des sarcophages reposait partiellement sur l'embouchure d'un puits ; d'abord maçonné sur une profondeur d'environ 1 m. 50, il est ensuite irrégulièrement creusé dans les lits de calcaire ; fouillé jusqu'à 7 mètres de profondeur, il n'a fourni aucune indication. Une autre sépulture mérovingienne a été découverte à proximité ; formée de dalles posées à plat pour le fond et de champ pour les côtés, la tombe contenait le squelette d'une femme. On y a trouvé une bague dont le chaton portait un dessin d'un type connu[6]. La présence de sarcophages et de sépultures a été reconnue à proximité. Aucun vestige de construction n'a permis d'expliquer l'existence du puits qui est antérieur à la nécropole mérovingienne.

Beire-le-Châtel. — Des fouilles anciennes faites en 1881 avaient retrouvé au lieu-dit *La Chaume Tupin* les vestiges d'un temple dont une dédicace fixait l'attribution : *Deae Januariae Sacrovirus*, ainsi que des sculptures fort curieuses (P. Lebel, *RAE*, IV, 1953, 319-328). Des recherches complémentaires furent exécutées en 1959 par MM. Grandchamp et Grossetête et Mlle Régnier pour préciser la chronologie et si possible la stratigraphie de ce site. La

(6) *Rev. archéol. de l'Est.*, 1953, pl. VII.

couche archéologique s'est révélée très peu profonde et ne laissait que peu d'espoir de retrouver des substructions intactes ; les fondations reposent sur une couche de graviers calcaire, fins, surmontée parfois d'une zone de limon blanc très calcaire, que couvre la zone de terre végétale qui ne dépasse jamais 0 m. 30. En deux points des tranchées de sondage les substructions sur hérisson ont été retrouvées, mais très bouleversées. Les trouvailles de céramique et de monnaies révèlent une occupation dense surtout au Haut-Empire ; parmi les monnaies, très abîmées on a pu identifier un petit bronze de Claude, au type de l'autel de Lyon, une autre d'un type indéterminé et un moyen bronze de Galba. Déjà parmi les trouvailles anciennes la très grande majorité appartenait aux Ier et IIe s. (sur 88 identifiées, 40 étaient du Ier s. et 41 du IIe). Une précision importante a été apportée ; le sanctuaire se trouvait *au croisement de deux voies romaines*, dont le carrefour a été dégagé. Leur tracé a été relevé sur quelque distance. La structure de ces voies a été étudiée sur l'une d'elles à la frontière des territoires de Beire et de Brognon (fig. 13). Large de 4 m. 40, elle est formée d'un hérisson constitué par des moellons hauts d'environ 0 m. 25 et plantés de champ ; les traces des roues forment deux sillons blancs parallèles, ayant l'aspect d'un béton ; il résulte de l'usure des pierres et de l'écrasement du gravier de revêtement ; le hérisson prend appui sur une couche de sable argileux, jaunâtre, de 0 m. 20 d'épaisseur, qui repose elle-même sur le gravier alluvionnaire du sous-sol.

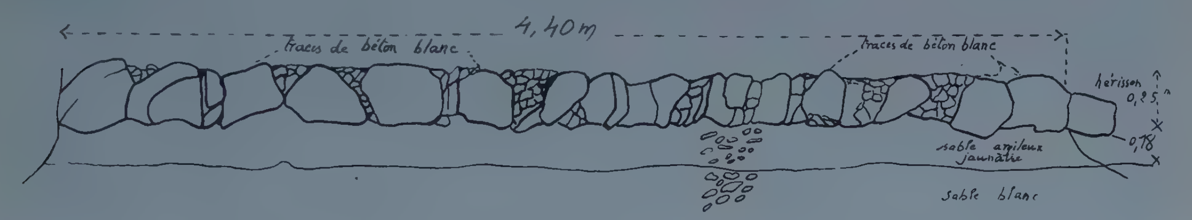


Fig. 13. — Beire-le-Châtel. Coupe sur la voie romaine. *(Dessin Grandchamp).*

Sainte-Sabine. — A l'occasion de recherches effectuées autour de l'église de Sainte-Sabine où un riche mobilier funéraire mérovingien a été trouvé antérieurement[7], une jeune équipe de fouilleurs dirigée par M. J.-P. Nicolardot a pratiqué une expérience de prospection sonométrique avec un appareil électronique réalisé par l'un d'eux ; elle a abouti au repérage puis au dégagement de vestiges appartenant peut-être à une église pré-romane de saint Martin et de trois sarcophages mérovingiens, antérieurement pillés. L'un d'eux, dont le couvercle paraissait en place, a été ouvert en présence de M. Salins, membre de l'Institut. Le mobilier était malheureusement négligeable. Une étude de la stratigraphie a cependant été utile. D'autres recherches seront poursuivies.

Massingy-les-Vitteaux. — Nous signalons seulement ici, car elles feront l'objet d'un compte rendu plus important dans la chronique de Préhistoire, les recherches entreprises par M. Vachon, Professeur au Museum, sur le plateau de Massingy-les-Vitteaux, occupé par une très abondante série de tumulus dont certains éléments sont sans doute d'époque hallstattienne, mais d'autres bien antérieurs. Un plan d'ensemble avec quadrillage a été dressé par les soins de M. B. de Loriol, Président du Spéléo-Club de Dijon. L'étude des structures est en cours, mais le mobilier jusqu'à maintenant reste assez pauvre.

Saint-Germain-le-Rocheux. — M. R. Paris, Conservateur-adjoint du Musée de Châtillon-sur-Seine, à entrepris la fouille d'un vaste ensemble de ruines gallo-romaines situées dans la coupe 413 (série du Tremblois) de la forêt de Châtillon-sur-Seine. Une sorte d'enceinte dont le pourtour peut être suivi approximativement sur le terrain, enferme un espace de

(7) H. Baudot, *Mém. sur les sépultures de barbares*, Dijon 1860.

plan trapézoïdal (haut. : environ 140 mètres ; largeur des bases : 200 et 120 mètres) à l'intérieur duquel des vestiges de nombreuses constructions sont encore visibles à travers les taillis et le sous-bois. Vers le centre, M. Paris a découvert et fouillé un *fanum* de plan bien caractérisé, comprenant une *cella* entourée d'une galerie fermée de murs pleins : dimensions intérieures de la *cella* : 5 m. 50 × 7 m. 50 ; dimensions sur l'extérieur de la galerie : 16 × 14 mètres ; prof. de la galerie : 3 mètres en moyenne (fig. 14). Les murs qui étaient enfouis sous un amas de pierrailles provenant des matériaux de la superstructure, sont faits de petits moellons bien taillés couverts d'enduit dont de nombreux fragments blancs et ocre-rouges ont été retrouvés ; ils sont conservés sur une hauteur variant autour de 0 m. 50 (fig. 15). La porte de la *cella*, ouvrant à l'Est, comporte une grosse pierre de seuil ; la porte de la galerie qui était entourée de murs comportait deux passages de part et d'autre d'une colonne centrale qui soutenait le linteau en son milieu. La nature de la toiture a pu être déterminée ; elle était faite de plaques de pierres sciées ; plusieurs sont à peu près complètes ; c'étaient des dalles carrées, à angles abattus, ou triangulaires, en bordure des arêtes du toit ; certaines sont percées à un angle d'un trou où se logeait un gros clou les fixant à la charpente. Une fouille systématique du sol de la *cella* a permis de reconnaître les niveaux successifs et également le dispositif ancien qui nous apporte de nouvelles et précieuses indications sur l'évolution architecturale de ce type de temple.

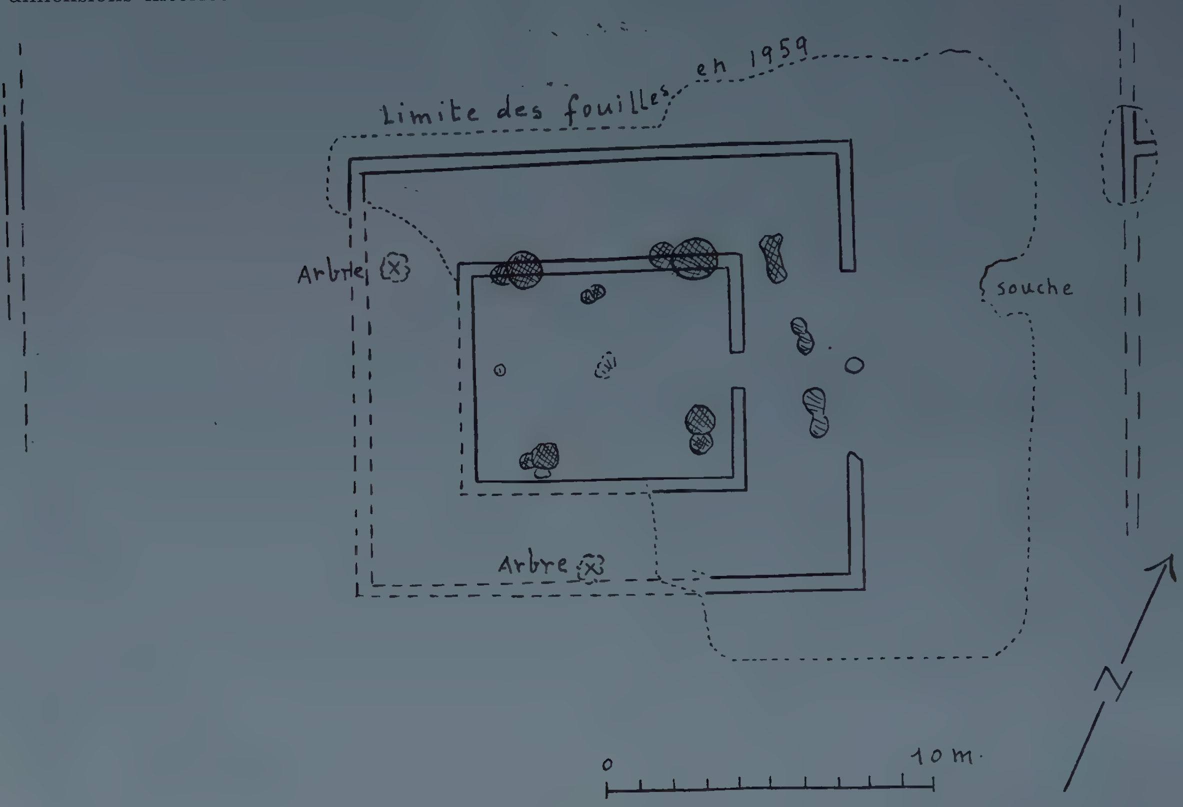


Fig. 14. — St-Germain-le-Rocheux. Plan du *fanum* des Tremblois. *(Dessin Paris).*

Le niveau supérieur (sol 1) (fig. 16) est constitué par un béton de chaux reposant sur un épais hérisson de pierres plates, posées de champ, soutenues par un léger cailloutis. Un sol intermédiaire (sol II) était formé d'une épaisse couche de sable jaune ; il a fourni de nombreuses trouvailles : monnaies, fibules (dont un bel exemplaire à « queue de paon »

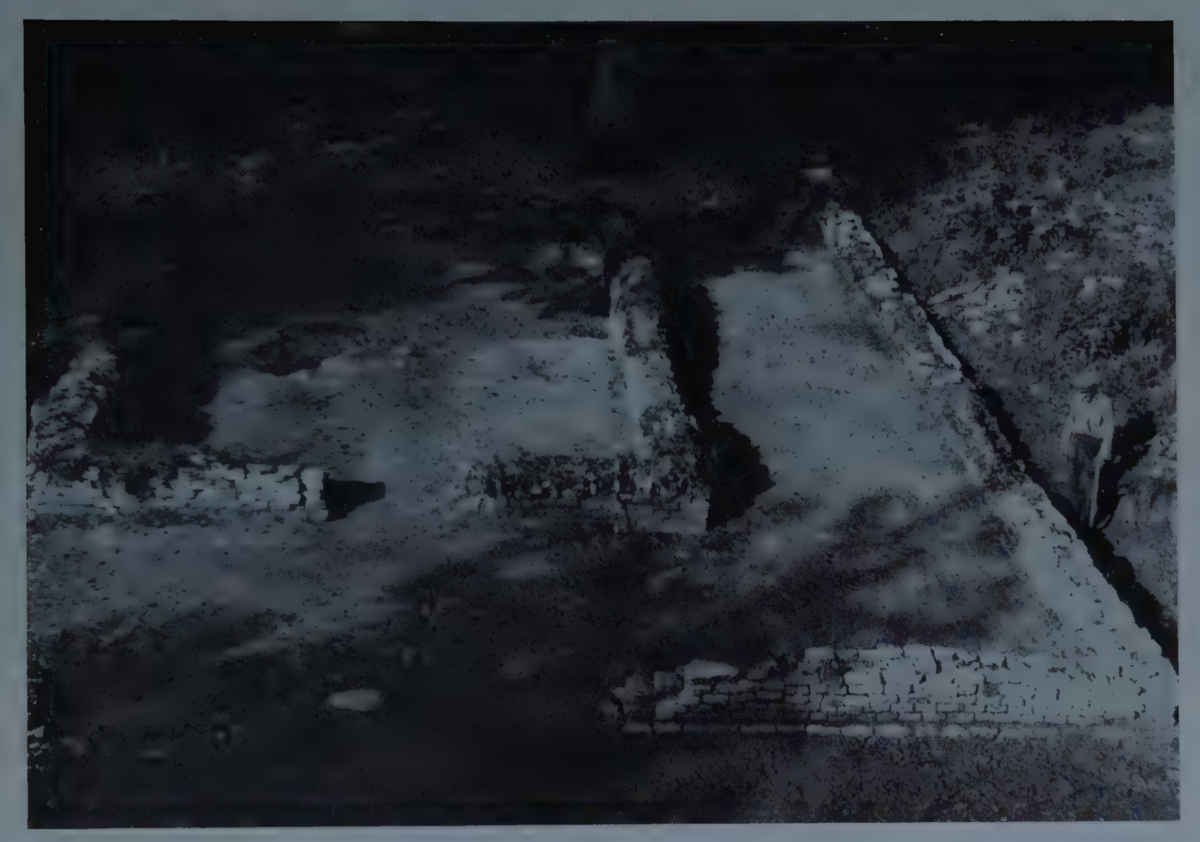


Fig. 15. — Saint-Germain-le-Rocheux. Vue générale du *fanum*. *(Cliché Paris).*

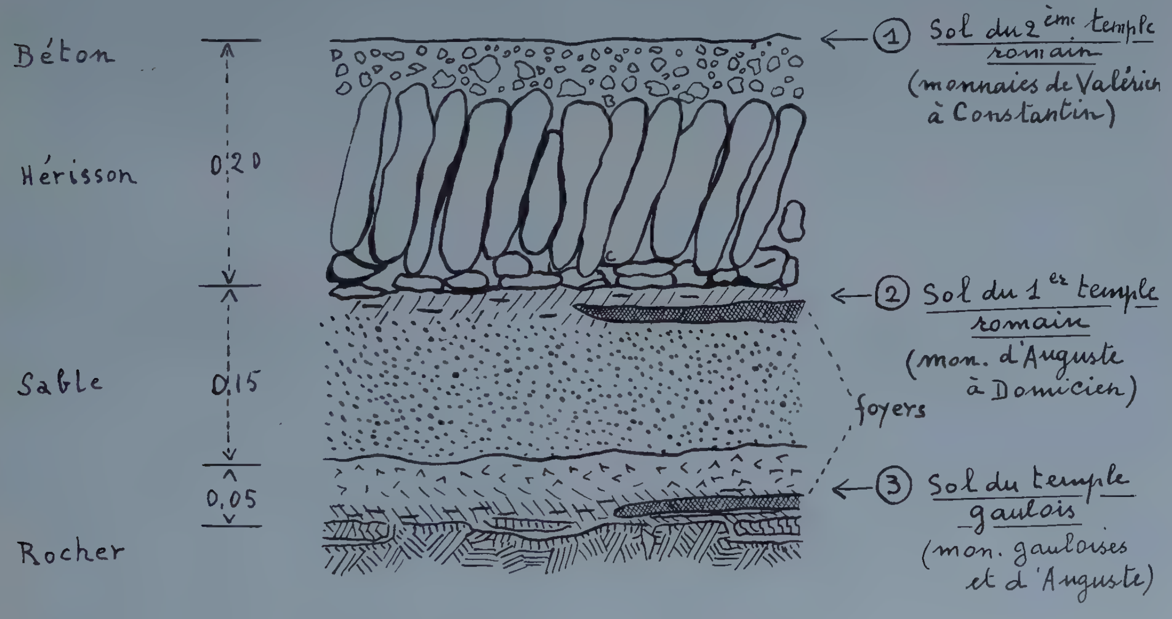


Fig. 16. — Saint-Germain-le-Rocheux. Coupe sur les niveaux de la *cella*. *(Dessin Paris).*

avec aiguillettes ornées d'émail rouge, styles en bronze et en os, lacrymatoire en verre, miroir) ; enfin le dernier sol (sol III), le plus ancien, reposait sur le rocher naturel et contenait des tessons, monnaies et annelets de bronze. Les nombreuses monnaies trouvées dans ces couches permettent de fixer à peu près leur succession chronologique ; sous réserves de précisions ultérieures, après l'étude qui est en cours, on peut dès maintenant constater que le sol III a donné uniquement des monnaies gauloises et des petits bronzes d'Auguste, que le sol II a donné des petits bronzes d'Auguste, des as de Nîmes et des grands bronzes de Domitien et que le sol I enfin a fourni des petits bronzes de Constantin.

En outre le décapage du sol a permis de mettre à jour à l'intérieur de la cella, quatre gros trous de poteaux (fig. 17) à peu près circulaires (diam. 1 mètre à 1 m. 75 ; profond. 0 m. 45 à 1 m. 10) ; ils sont flanqués de trous demi-circulaires, moins profonds, destinés sans doute à recevoir des contreforts. Deux autres trous jumelés peu profonds, vers le centre et trois autres alignés à l'Est devaient porter des poteaux intermédiaires et ceux d'un avant-toit. Ainsi un premier temple gaulois monté sur quatre poteaux de bois fut d'abord bâti en cet endroit ; au début du Ier siècle de notre ère, il fut remplacé par un premier temple en pierre qui ne comportait probablement qu'une *cella* ; des murs de ce premier temple, dont le sol correspond à la couche II, il subsiste deux ou trois assises de moellons à la base des murs actuels. Puis, peut-être vers le milieu du IIe s., un second temple remplace le précédent et la galerie est ajoutée, l'ensemble étant couvert de dalles de pierres, et le sol (sol III) est bétonné.

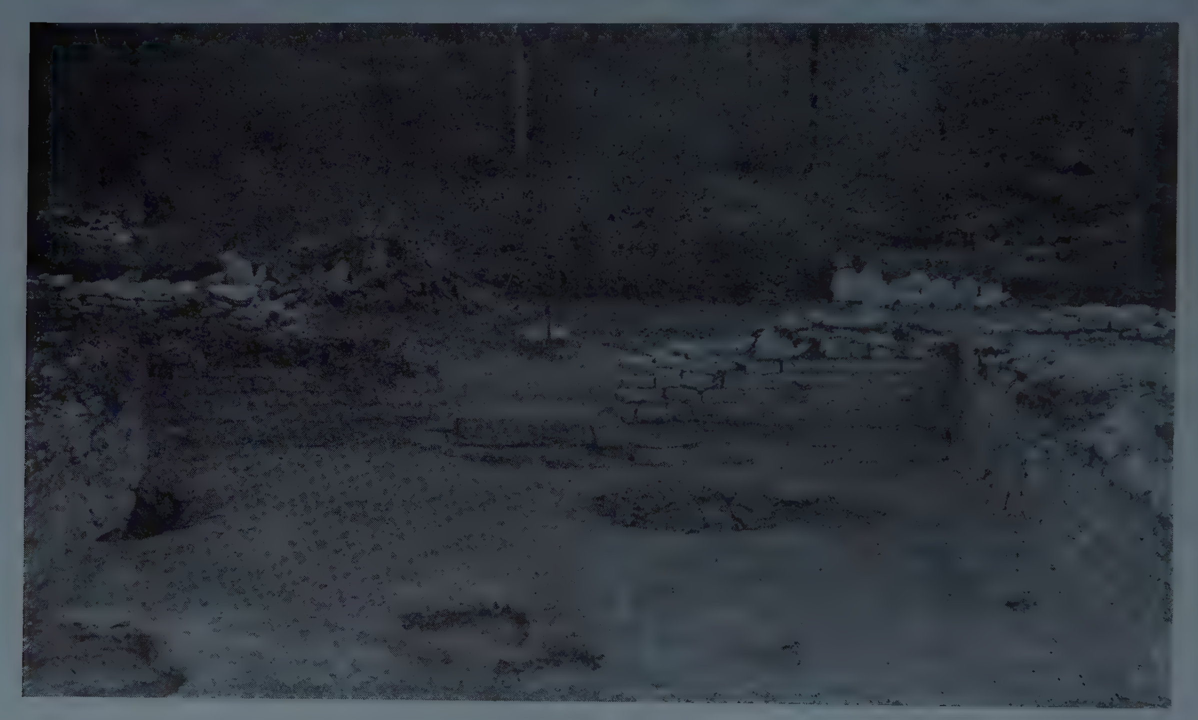


Fig. 17. — Saint-Germain-le-Rocheux. Trous de poteaux du temple primitif. *(Cliché Paris).*

Outre ces intéressantes données architecturales, une riche moisson de trouvailles a été faite sur la façade orientale qui a été longuement déblayée sur une largeur de 4 à 5 mètres. Des centaines de fragments de sculptures ont été trouvés provenant de statues de personnages debout, grandeur naturelle ou demi-grandeur ; une quinzaine de têtes sont en assez bon état ; les mains tiennent des attributs divins (rouleaux, tablettes, bouquet de fleurs, fruits (pommes, raisins, grappes),

chiens, oiseaux) ; on notera aussi la présence de quelques ex-voto médicaux (bras, genoux, jambes) ainsi que deux plaquettes en bronze estampé représentant des yeux. Cinq fragments d'inscriptions, malheureusement très incomplets, ne permettent pas encore de donner une attribution à ce sanctuaire. On ajoutera les trouvailles de nombreux objets : fibules (s'échelonnant de la Tène I au gallo-romain), fragments de terre cuite, clochettes, annelets de bronze, monnaies, céramique fine et grossière, et, en particulier, au moins deux cents boucles et fibules en « oméga », toutes en fer, et remarquablement conservées. L'étude de ce riche matériel est en cours, et nul doute qu'elle ne nous apporte de très intéressantes précisions sur l'histoire de ce temple, son culte et son évolution. En outre la fouille sera étendue aux autres installations de ce complexe.

Coulmier-le-Sec. — Signalons la découverte, en août 1959, au cours d'un labour, d'une belle tête d'aigle (fig. 18) qui a été déposée au Musée de Châtillon ; la présence de petits tessons de belle sigillée révèle un milieu gallo-romain (long. : 0 m. 27 env. ; haut. : 0 m. 20).

Vertault (Vertillum). — M. R. Joffroy a mené deux campagnes de fouilles en janvier et en avril-mai 1959, dont le but était la continuation de l'étude du système défensif de la ville. Le parement externe mis au jour l'année précédente maintenait une masse de terres et de pierrailles appuyées sur le flanc rocheux naturel de l'éperon ; trois couches de remplissages successifs ont été reconnues : la couche supérieure renferme quelques tessons de poterie ; la couche 2 de la céramique grossière, des charbons et des os brûlés ; la couche 3 est une strate de glaise stérile ; tout le reste du remplissage est du déblai stérile. Les poutres dont M. Joffroy a retrouvé la trace jouaient le rôle d'agrafes pour neutraliser la poussée du remblai sur un mur dont l'élément appareillé ne comportait qu'une épaisseur.

La ville de *Vertillum* était isolée du plateau à l'extrémité duquel elle est bâtie par un profond fossé épaulé par un fort *vallum.* Ce *vallum*, sur sa face extérieure (Sud) présente un parement très bien conservé, mieux construit et appareillé que celui du chantier I, mais de hauteur moindre. Les trous de poteaux sont fort réguliers (35×20 centimètres), ils sont espacés en moyenne de 80 à 70 centimètres les uns des autres (fig. 19). La trace des poteaux a été recherchée vers l'intérieur ; ils avaient 1 m. 60 de longueur, parfois une pierre sur champ venait butter contre leur extrémité dans le *vallum* ; pas traces de poutres transversales. Il est possible que nous soyons en présence simplement d'une construction limitant l'agglomération, élevée au Ier siècle après J.-C. et qui n'avait aucun but militaire. Le peu

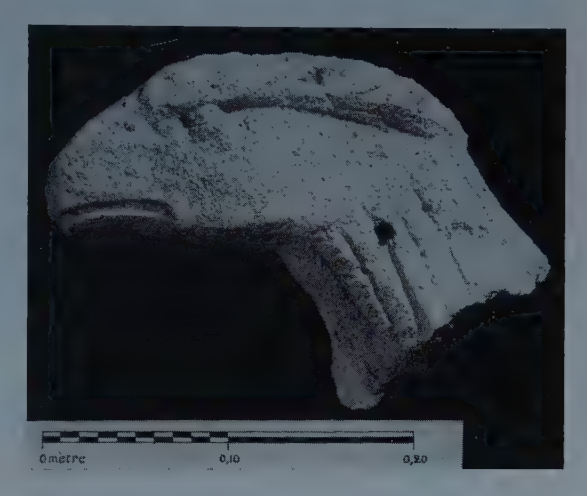


Fig. 18. — Coulmier-le-Sec. Tête d'aigle. *(Cliché Paris).*

de valeur stratégique de ce *vallum* est révélé par l'existence à son pied d'une petite terrasse horizontale de 2 mètres environ de largeur, sur laquelle repose une couche archéologique assez riche : deux fibules en bronze, une monnaie, nombreux tessons sigillés (La Graufesenque principalement), fragments d'une lampe et très nombreux clous de fer.

Différents sondages ont été effectués sur divers points de l'agglomération, non encore fouillés, en vue de préciser la stratigraphie des couches archéologiques et l'implantation des constructions. C'est ainsi que les quartiers Sud-Est au voisinage du *vallum* ne présentaient pas de constructions continues, mais qu'il devait y avoir là des jardins. Un sondage de 25 mètres de long a été pratiqué dans la parcelle 262 entre les thermes et les constructions fouillées jadis par la Société Archéologique



Fig. 19. — Vertault. Parement extérieur du *vallum*. *(Cliché Joffroy)*.

du Châtillonnais dans les parcelles 264 et 265. Le sol naturel est à 1 m. 25 de profondeur, sauf en un point où les fondations d'un mur descendent à plus de 2 mètres ; plusieurs murs ont été reconnus, ainsi qu'une rue ; il a été repéré un grand bâtiment dont un côté extérieur a été suivi sur 9 m. 30. Une colonne en calcaire haute de 1 m. 20, de 0 m. 28 de diamètre avec une base ornée de tores a été trouvée enfouie à 0 m. 20 du sol naturel.

Les objets recueillis sont peu nombreux ; signalons toutefois un tesson céramique de la Graufesenque avec scène érotique, beaucoup de clous, des débris de verre, une monnaie de bronze VIRTVS PROBI AVG tête casquée et radiée à gauche, R/SECVRIT. PERP., une demi-monnaie de Nîmes au crocodile et palmier, une très belle clé en fer, des débris d'amphore et une marque de potier d'Arezzo XANT.

Haute-Marne

Fontaines-sur-Marne. — Au lieu-dit *La charbonnière*, à 2 kilomètres environ du Châtelet, site où des fouilles ont été exécutées à plusieurs reprises, MM. V. Gaillet et R. Fulbert ont entrepris des fouilles systématiques sur un site gallo-romain dont l'exploration s'annonce fructueuse. L'espace fouillé cette année est la partie orientale d'une habitation, représentant un quadrilatère de 16 m. 80 × 10 m. 50, orienté sensiblement N.-S. (fig. 20). Les murs extérieurs sont en moellons régulièrement appareillés, sans ciment aux joints ; vers le N. la pente du terrain a imposé le renforcement de l'épaisseur des murs (0 m. 90) et la construction de contreforts perpendiculaires dont l'intervalle était rempli de grosses pierres. L'espace intérieur paraît être divisé en quatre salles, par des murs de refend, sauf entre I et II où la

séparation était sans doute constituée par des piliers en bois si le bloc P1 représente bien une base quadrangulaire, dont la surface est entaillée pour former un large encastrement. La salle IV a conservé les restes d'un dispositif

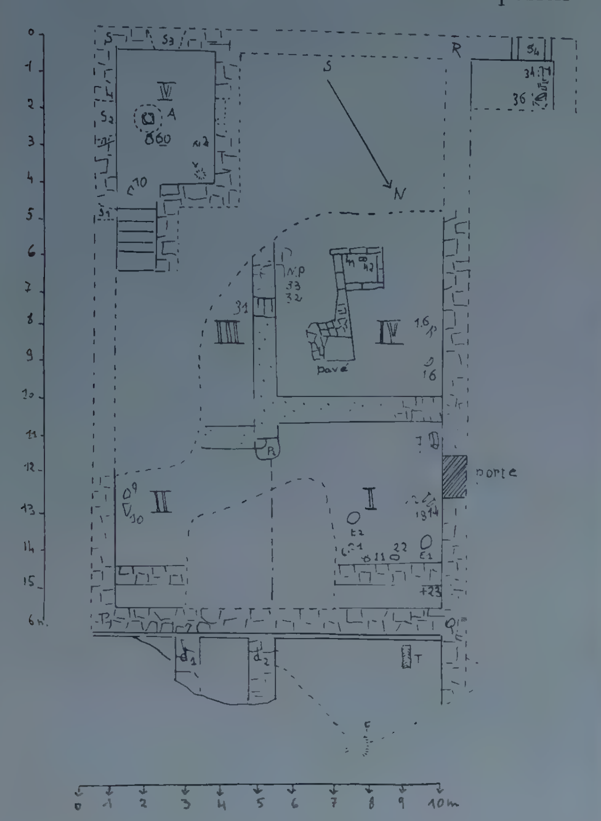


Fig. 20. — Fontaines-sur-Marne. Plan de la *villa*. *(Dessin Gaillet).*

particulier, constitué par un dallage de pierres plates dessinant un rectangle de 1 m. 40 × 1 m. 30 ; l'angle N. est formé par une large dalle ; un appendice relie ce dallage à une petite enceinte de pierres sciées et placées bout à bout (1 m. × 0 m. 90). A l'intérieur, il a été trouvé un col de petite cruche, plusieurs fragments de poterie variée (sigillée, métallisée, de teinte gris clair et foncé). De la salle III, un escalier de cinq marches donnait accès à une cave (espace V : 3 m. 60 × 2 m. 85) qui occupe l'angle S.-E. de la construction ; elle était éclairée par trois soupiraux ; les murs sont conservés sur une hauteur de 2 m. 35 ; le mur N.-O. est encore orné d'une niche double dont les deux parties sont séparées par une pierre sciée, système analogue à celui que présentent les dispositifs d'Alésia ou de Vertault. Les remblais de la cave étaient disposés en trois couches bien distinctes ; la couche supérieure est faite de terre noire provenant de la transformation des détritus végétaux ; la couche intermédiaire, la plus épaisse, est formée de moellons, provenant de l'éboulement des murs, de la terre et des mortiers de chaux avec joints dessinés et soulignés par une touche de peinture rouge ; elle contenait beaucoup de céramique, de

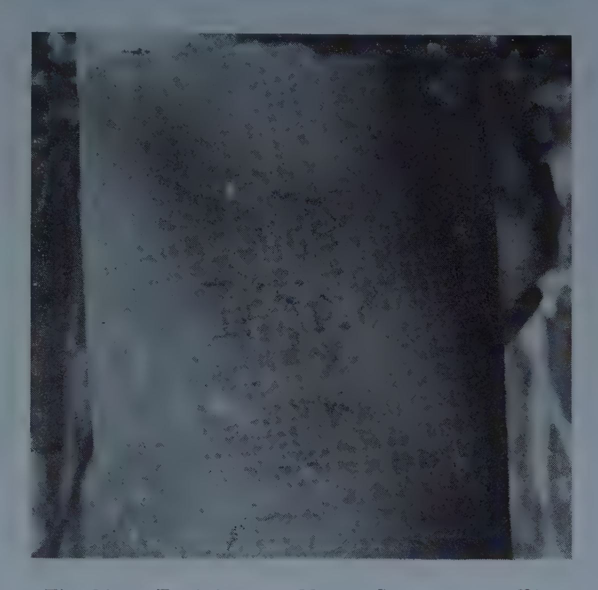


Fig. 21. — Fontaines-sur-Marne. Colonne et graffite.

nombreux clous, des fragments de pierres de revêtement, un disque de table en pierre (diam. 0 m. 89) et une colonne d'ordre toscan portant une inscription TRARIO, sans doute un nom, *Ti(tus) Rarius (?)* (fig. 21). La troisième couche, mince, renfermait des charbons en grande quantité, des cendres, des clous et des débris de céramique bleutée ou grise.

L'ensemble du matériel : ferrures, clés, gonds, céramique, fragments de *dolium*, d'amphores, atteste une occupation dense, dont les types les plus caractérisés de la céramique pourraient fixer la date aux IIe et IIIe s., mais le développement de la fouille et un examen plus détaillé du matériel céramique devront permettre des conclusions plus précises, en particulier sur la date de destruction.



Fig. 22. — Euffigneix. Sculpture gallo-romaine.

Bourbonne-les-Bains. — En janvier 1958, au cours de travaux de voirie, exécutés *rue Amiral-Pierre*, on a mis au jour une colonnade appartenant sans nul doute à un édifice important. D'après les renseignements communiqués par M. Cousin, au fond d'une tranchée profonde de 3 mètres, apparurent des fûts de colonnes dont cinq étaient dressés et vraisemblablement encore *in situ ;* l'alignement se poursuivait sur 57 mètres et les colonnes paraissent être à 3 mètres les unes des autres. Fûts à 24 cannelures séparées par une baguette, en calcaire coquillé d'un style analogue à la colonne dressée dans le parc du Casino dont l'origine était indéterminée, mais qui pourrait provenir sans doute du même ensemble (diamètre à haut. dégagée : 0 m. 70). Il est regrettable qu'en aucun point la fouille n'ait pu être poussée en profondeur pour vérifier l'implantation des fûts et préciser la couche archéologique qui n'était pas encore atteinte par les travaux, d'où l'absence de toute trouvaille de céramique ou d'objets. Des recherches sur cet ensemble devraient être envisagées.

Euffigneix. — M. l'abbé Mouton signale un beau fragment de sculpture gallo-romaine conservé dans un mur moderne du village : partie supérieure (fig. 22) d'une statue féminine comprenant la tête ornée d'une abondante chevelure divisée en masses torsadées qui encadrent le visage traité dans un style large et bien dégagé ; le bras gauche est replié sur la tête en une courbe harmonieuse ; la main tient un objet indistinct, sans doute un fruit. Le modelé du bras, le style du visage et le traitement de la chevelure permettent d'attribuer cette œuvre à la première moitié du IIe s. de notre ère.

Nièvre

Lavault-de-Frétoy. — Après une interruption d'une année, M. le Dr Olivier a repris ses fouilles en 1958 sur l'éperon barré du Fou de Verdun. C'est le résultat de cette campagne que nous faisons connaître ici. Elle a porté essentiellement, d'après les suggestions de M. l'abbé Joly, sur l'étude du rempart dont le profil avait été reconnu et dégagé antérieurement. La coupe transversale (fig. 23) ainsi

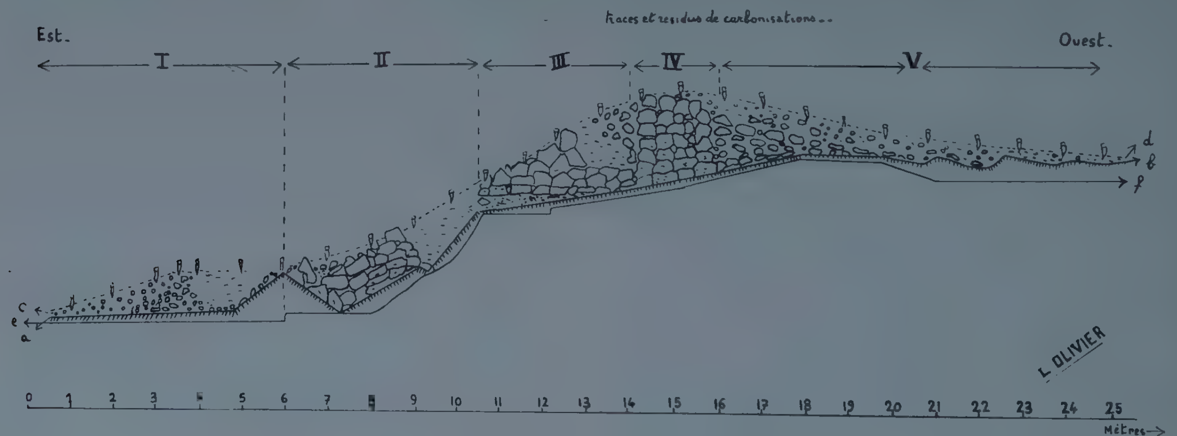


Fig. 23. — Lavault-de-Frétoy. Coupe sur le rempart hallstattien *(Dessin L. Olivier).*

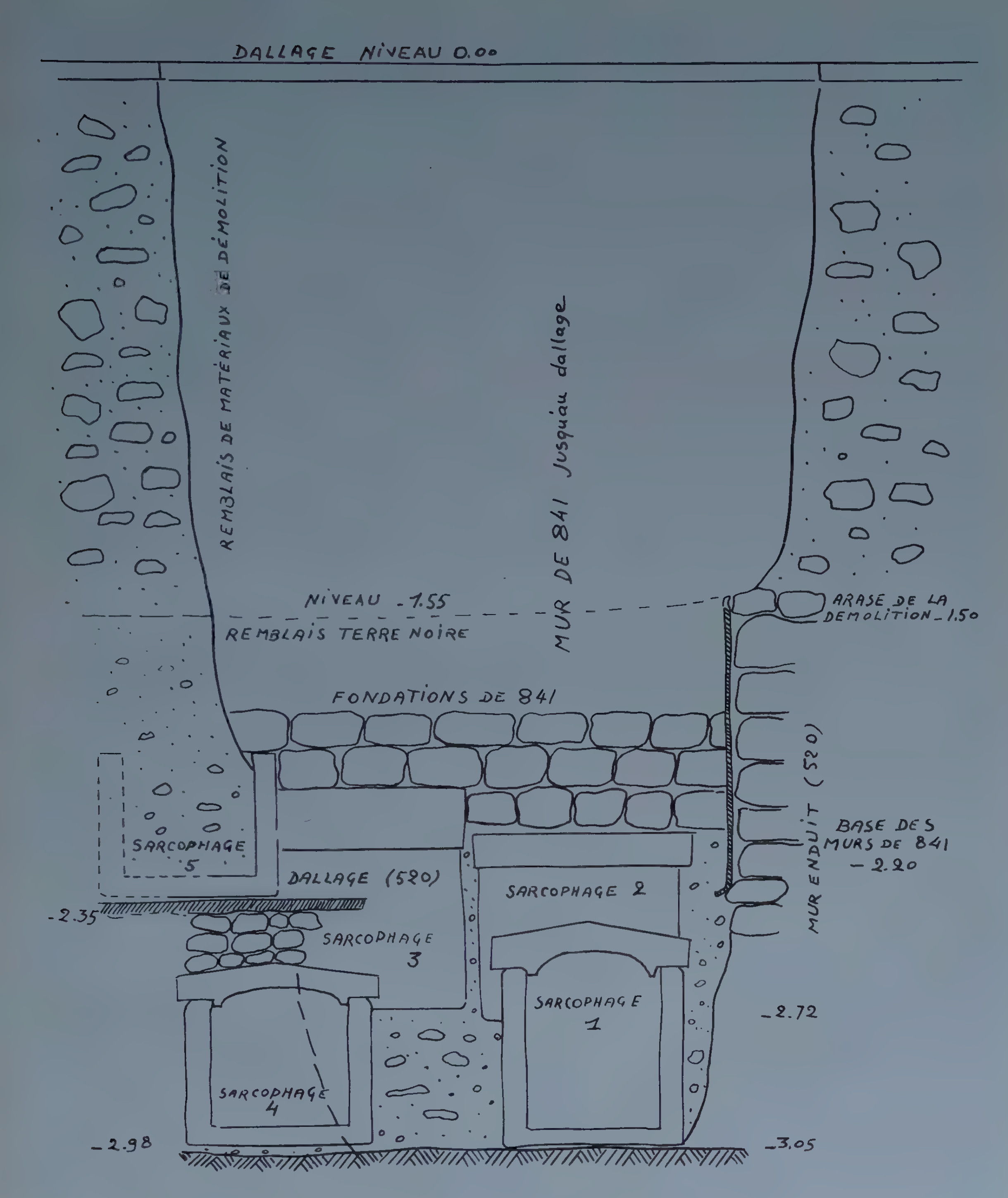


Fig. 24. — Auxerre. St-Germain. Coupe N.-S. sur les sarcophages. *(Dessin France-Lanord).*

établie, au prix d'un travail délicat et rendu pénible par la nature du terrain, nous fait connaître la structure d'une fortification qu'il est vraisemblable d'attribuer à l'époque hallstattienne, sans qu'il soit possible pour l'instant de préciser davantage. Un jalonnement très précis a permis de distinguer d'Est en Ouest cinq secteurs dans la coupe, correspondant à divers mouvements du terrain. Le secteur I, à l'extérieur, correspond à un méplat couvert de terre brune mélangée de petites pierres dues à un remplissage ; le secteur II révèle le profil d'un fossé taillé en angle dièdre dans le rocher ; il était rempli de matériaux éboulés où toutes les pierres avaient subi l'action du feu ; elles étaient mêlées à de la cendre et à de menus charbons. Les secteurs III et IV ont conservé le rempart proprement dit. Au point 10 m. 50 s'élève un mur en pierres sèches, soigneusement empilées, les grosses pierres de la base reposant directement sur le rocher ; après un intervalle, du point 14 mètres au point 16 mètres, soit sur 2 mètres d'épaisseur, c'est un véritable mur, bien construit qui a été traversé. Les éléments carbonisés sont aussi nombreux que précédemment. Ensuite, dans le secteur V, le rocher s'incline à nouveau en pente douce vers l'Ouest, recouvert d'un mélange de moins en moins dense d'humus et de pierre. Suivant les conclusions du Dr Olivier, il s'agit d'un rempart en pierres sèches, établi en bordure de pente, fondé jusque sur le rocher et qui était renforcé par un fascinage peu volumineux, mais abondant et complètement carbonisé ; il semble qu'il était fait de deux éléments construits, séparés, entre les points 12 et 13, par une zone de remplissage. Un fossé en défendait l'accès vers l'extérieur. Architecture encore rustique qui, perfectionnée et renforcée par des chaînages de plus gros volume donnera le type de construction dénommé « murus gallicus ».

Yonne

Auxerre (Autessiodurum). — Les recherches effectuées dans les cryptes de *l'église Saint-Germain* ont fourni à M. France-Lanord l'occasion de préciser l'histoire primitive du sanctuaire à l'époque mérovingienne par la découverte d'un ensemble de sarcophages et de constructions qu'il a pu dater, d'après les textes édités par M. R. Louis[8], des environs de 520-525, date où l'évêque Optat a fait édifier une petite basilique pour abriter sa sépulture et celle de ses deux prêtres. Nous extrayons du rapport de M. France-Lanord les renseignements suivants : un sondage exécuté dans la partie N.-O. du couloir de circulation qui sépare la confession des premières travées de la chapelle Sainte-Maxime amena la découverte de plusieurs sarcophages et de diverses substructions. Les sarcophages 1 et 4 (coupe fig. 24) sont les plus anciens ; ils furent sérieusement endommagés par l'implantation des murs de la basilique de 841. Leur face latérale (fig. 25) présente un décor bien caractéristique, fait de quatre bandes de hachures disposées en chevrons, mais séparées par des bandeaux lisses ; les bandes longitudinales s'arrêtent aux extrémités sur deux bandes analogues disposées verticalement. « On peut supposer que ce décor reproduit l'image d'un cercueil de bois ; on reconnaît même la disposition des ferrures et les têtes de clous ». Le couvercle présente deux plans inclinés à la face supérieure ; par en dessous, il est évidé et comporte une mouluration originale (fig. 24) qui permet au couvercle de s'adapter très exactement sur la cuve. Le contenu a été gravement perturbé par les constructions postérieures qui sont implantées dans les sarcophages mêmes. Au-dessus du couvercle du n° 4, on constate (fig. 24, coupe) l'existence d'un hérisson de 0 m. 15 d'épaisseur sur lequel repose un revêtement de sol formé d'une épaisse chape de mortier de sable et de chaux. C'est sur ce sol que repose le sarcophage n° 5 de date postérieure (fig. 25). Le côté Sud du sondage a en outre révélé l'existence d'un mur perpendiculaire aux fondations Est-Ouest de l'édifice de 841. Ce mur haut de 1 mètre et large de 2 m. 15 a été sectionné à ses deux extrémités pour permettre l'établissement des fondations carolingiennes ; il est soigneusement enduit d'un mortier de chaux et la partie inférieure de l'enduit s'arrête au niveau du

(8) *Annales de Bourgogne*, VIII, 1936.

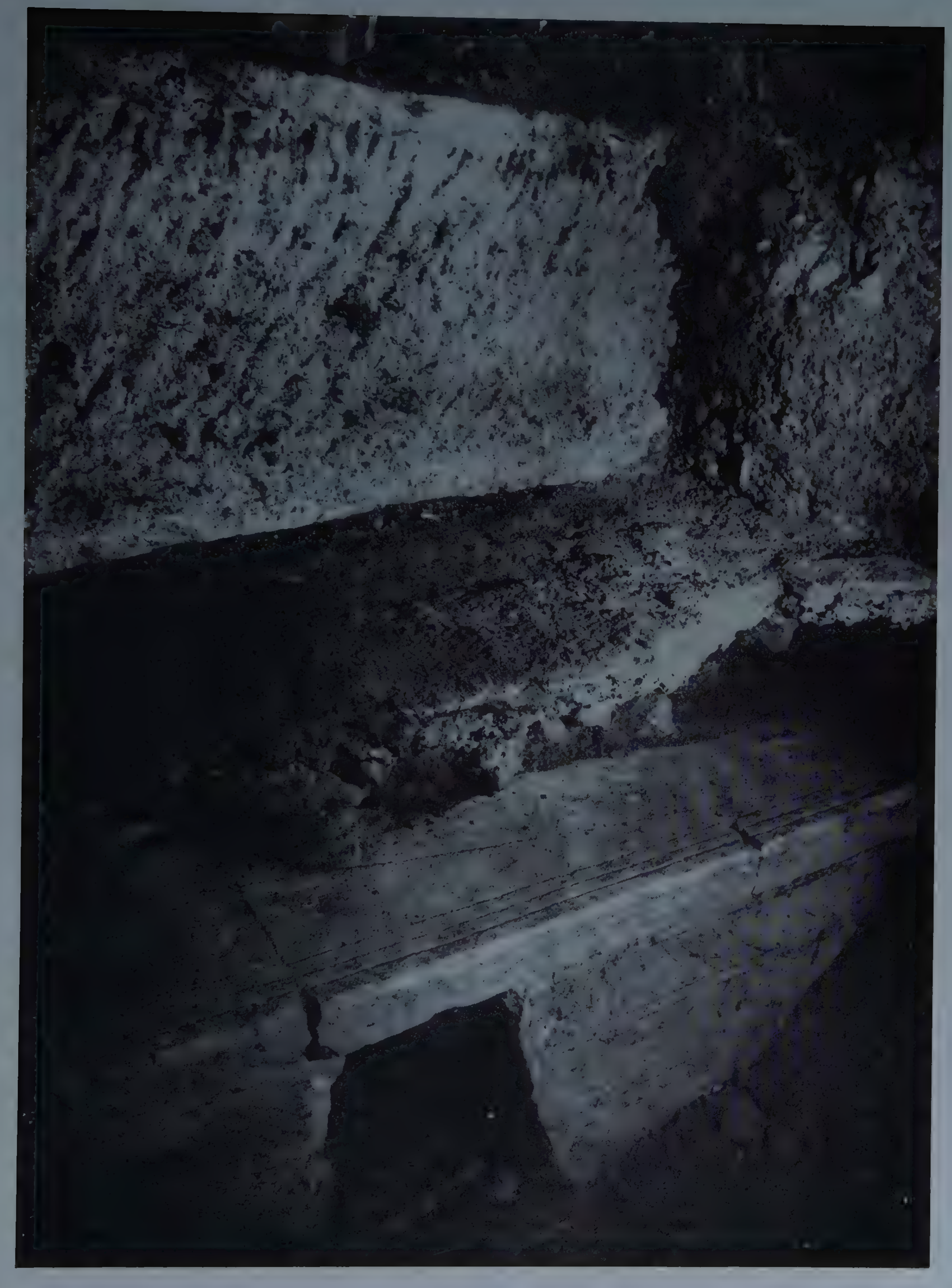


Fig. 25. — Auxerre. St-Germain. En bas, le sarcophage nº 4 ; au-dessus, le dallage de 520 sur lequel repose le sarcophage nº 5. (*Cliché France-Lanord*).

dallage. M. France-Lanord en conclut justement que les sarcophages 1 et 4, le dallage et le mur enduit sont contemporains et forment un ensemble ; les deux sarcophages qui reposent sur le sol naturel étaient placés à l'intérieur d'un édifice dont subsiste le mur Sud ; un sol recouvrait les sépultures et ce petit édifice était orienté comme le sanctuaire primitif auquel il faisait suite vers l'Est[9]. La date proposée et l'identification avec les constructions de l'évêque Optat répondent aux données de la tradition littéraire.

Sougères-sur-Sinotte. — La nécropole gallo-romaine, située près du hameau du *Grand Pien*, découverte en 1953 par l'exploitation mécanique d'une sablière, a été depuis lors dégagée et étudiée par M. le Dr Bénard. Des fouilles systématiques pratiquées en 1957 et 1958 ont été particulièrement fructueuses. Malgré les difficultés du terrain boisé, il a été possible de reconnaître et de dégager plusieurs dizaines de sépultures dont le matériel est en cours d'études ; en outre de précieuses remarques ont pu être faites sur les rites funéraires. La céramique présente des formes diverses : bols, bouteilles à anses, urnes. Plusieurs contenaient des pièces de monnaie qui serviront à l'établissement de la chronologie. Dans une sépulture la trouvaille de clous groupés laisse supposer l'existence d'un vase en bois ou de brodequins ; en d'autres sépultures, la présence des clous s'explique plutôt par l'emploi d'un cercueil, car leur disposition paraît cerner les contours de la fosse. Tombes à inhumation et tombes à incinération sont côte à côte et seule l'étude très précise du matériel pourra peut-être fixer leurs rapports topographiques et chronologiques. Ajoutons que deux stèles funéraires avec décor plutôt gravé que sculpté ont été découvertes par le Dr Bénard ; elles représentent des personnages silhouettés, d'un style barbare. Au cours de sa dernière campagne le Dr Bénard a en outre découvert un important dépôt de vases d'époque hallstattienne ; la reconstitution et l'étude de ce mobilier sont en cours.

Pendant l'été 1958, les établissements Jadirat qui exploitent la sablière nous ont fait savoir qu'un gros travail de décapage allait avoir lieu dans la zone de la nécropole. Avec une compréhension et une bonne volonté dont nous ne saurions trop les remercier, la direction et le représentant de la maison à Sougères, M. Sala, nous ont facilité les recherches hâtives exigées par cette situation. M. le Dr Bénard, chirurgien des hôpitaux militaires, étant alors empêché de suivre les travaux, la surveillance de la fouille fut confiée à M. Nicolle qui y fit plusieurs séjours en juin, juillet et août. Vingt-trois tombes reconnues ont été fouillées, mais beaucoup d'autres difficilement discernables dans la couche de sable clair qui souvent a été remuée par des cultures antérieures ont fourni du matériel dispersé. Les deux rites de l'incinération et de l'inhumation sont utilisés ici comme dans la zone voisine. Les sépultures à incinération réparties au hasard, parfois coupées par les fosses à inhumation, sont assez superficielles, ce qui a déterminé la destruction partielle du mobilier. Les sépultures à inhumation sont constituées par des fosses de profondeur variable où l'existence d'un cercueil est attestée par les clous qui accompagnent la céramique. En général l'orientation est franchement Est-Ouest, tête à l'Ouest, mais des variations notables ont été relevées. Il faut signaler qu'au voisinage des tombes, des poches de terre noire n'ont sans doute rien à voir avec les sépultures ; quelquefois cette terre apparaît dans le remplissage des tombes. Elles sont à mettre en rapport avec l'occupation antérieure du site, à l'époque hallstattienne, comme l'attestent des tessons épars et en particulier le dépôt de foyer trouvé en septembre 1958 par M. le Dr Bénard dont l'important matériel est à l'étude. Les squelettes ont en général disparu, absorbés, « digérés », semble-t-il, par les racines d'acacias qui ont envahi le site, absorption facilitée par l'acidité dont se chargent les eaux d'infiltration en traversant la couche de sable. La céramique, trouvée à raison de un ou deux vases par tombe, appartient à des types communs traités en pâte gris clair ; il y a de la céramique

(9) Cf. A. France-Lanord, *Importante découverte de sarcophages*, dans *Écho de St-Pierre*, n° 16, Auxerre, juillet-août 1958. — R. Louis, *Esquisse d'une histoire du tombeau de St-Germain de 448 à nos jours*, dans *Écho de St-Pierre*, n° 17 Auxerre, sept.-octobre 1958.

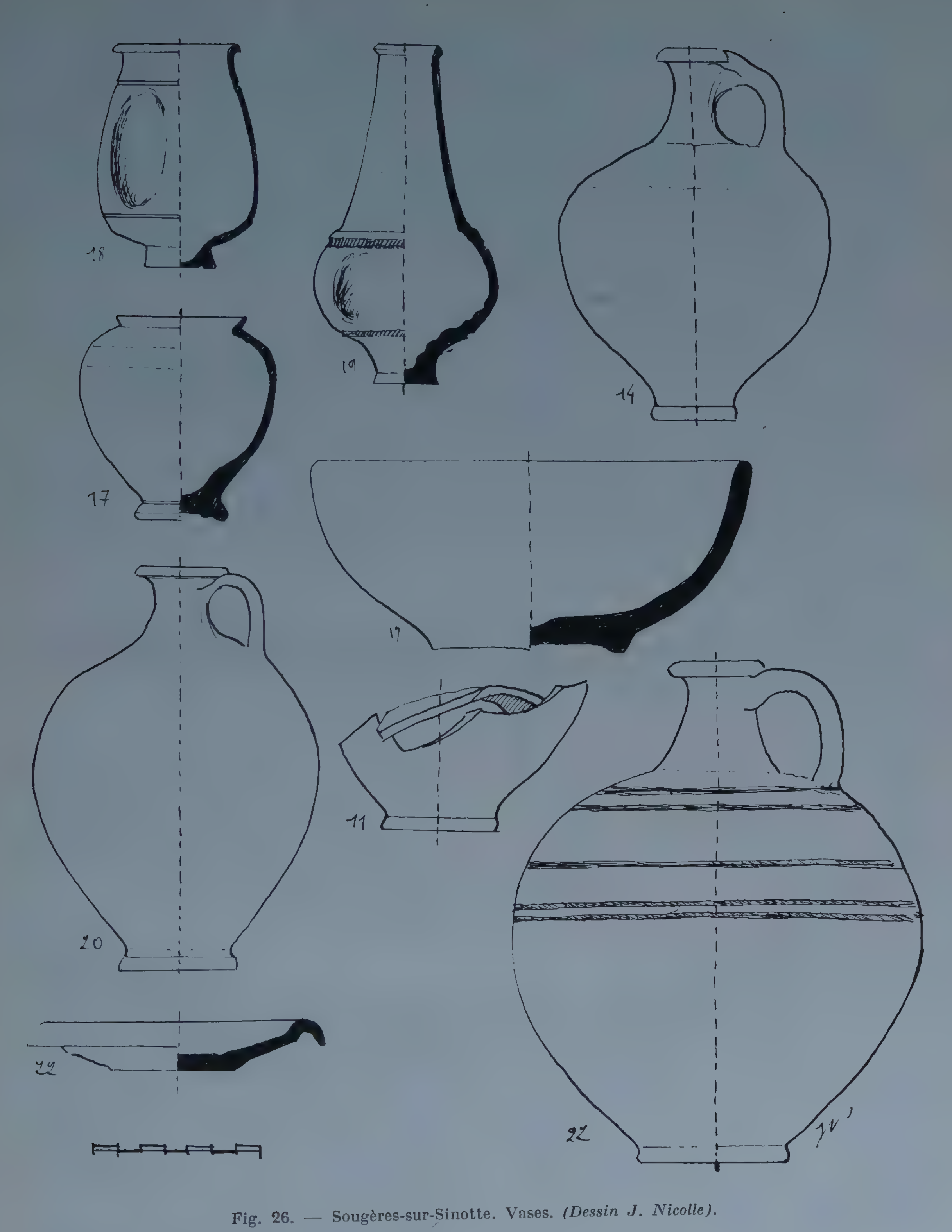


Fig. 26. — Sougères-sur-Sinotte. Vases. *(Dessin J. Nicolle).*

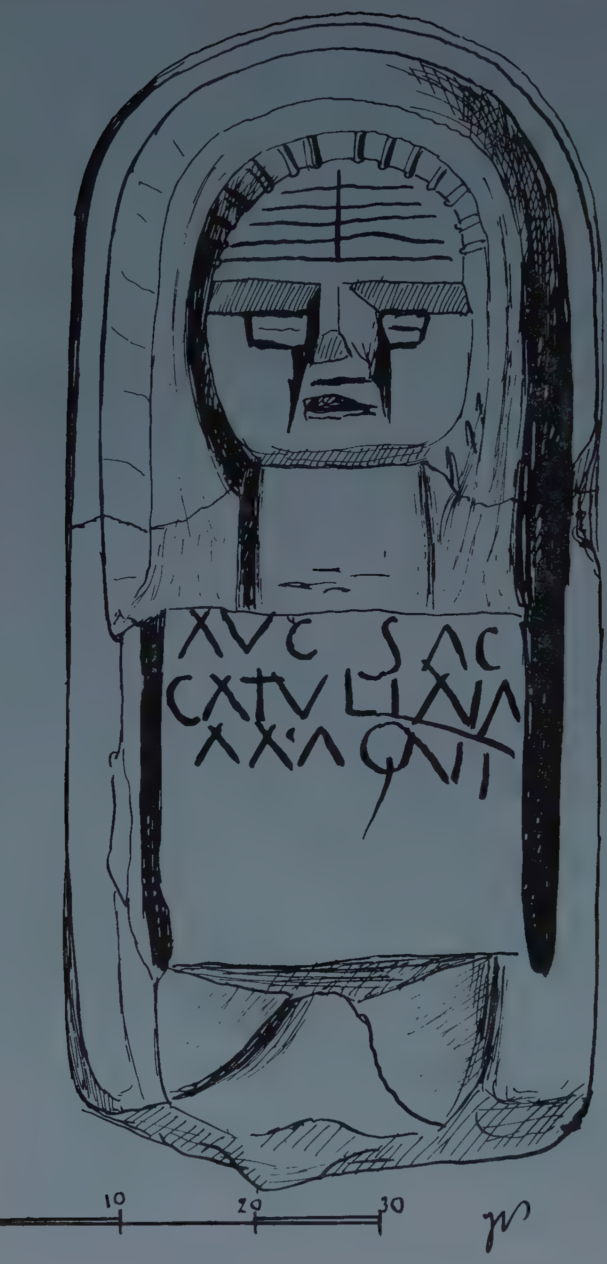


Fig. 27. — Sougères-sur-Sinotte. Stèle funéraire. *(Dessin J. Nicolle).*

fine, métallisée, des fabriques d'Argonne, mais antérieure à l'emploi du décor à la molette ; assez nombreux fragments de sigillée, mais sans décor (exemples des formes, fig. 26). Sur la tombe à inhumation V, a été trouvée une stèle sculptée, de style barbare, analogue aux précédentes. Faite dans un calcaire tendre (long. 0 m. 95 ; larg. 0 m. 43, épais. 0 m. 12/16), elle est creusée en cuve (fig. 27), avec, ménagé au fond, le bloc qui devait fournir la sculpture ; le sommet est arrondi. Seule la tête a été nettement dégagée suivant des contours géométriques ; la face est aplatie, le front élevé, proéminent, creusé de rides parallèles et d'un trait vertical au milieu ; les cheveux sont rendus par des crans irréguliers incisés sur la tranche du relief. Le reste du corps est à peine schématisé ; les bras ne sont pas indiqués ; le cou prend une forme cylindrique surmontant un cartouche qui porte une inscription. Un cippe isolé fut trouvé par la suite lors des travaux de décapage

Le style de la céramique correspond aux quelques indications fournies par les monnaies déposées dans les vases, mais qui ne sont pas toutes lisibles ; la nécropole paraît s'étendre sur une grande partie du IIIe s. et déborder sur le IVe s. de notre ère. Les objets trouvés dans cette campagne ont fait l'objet dans l'été 1958 d'une exposition au Musée Archéologique de Sens. Ces trouvailles devront être jointes aux découvertes antérieures pour prendre place dans une publication d'ensemble que prépare le Dr Bénard.

Escolives. — M. R. Kapps a poursuivi le déblaiement de la *villa* gallo-romaine[10] ; en particulier l'hypocauste a été plus largement dégagé de même que la salle avec sol bétonné en G ; une cave a été repérée en AC ; dans l'espace C de nouvelles sépultures mérovingiennes ont été explorées, dont l'une — la première de ce type à Escolives — est une sépulture double. Parmi les trouvailles (fragments de céramique, plaques de revêtement, stucs, cubes de mosaïque), signalons une marque de potier, gravée sur un rebord. En 1955, la salle AC a été à peu près complètement vidée ; l'étude des matériaux de remplissage et la découverte au fond de la pièce — qui était sans doute une cave — d'un mur d'orientation et de technique différentes de ceux de la villa ont permis de préciser l'histoire de la construction : 1° état I attesté par le mur en biais et dont les vestiges devront être recherchés dans

(10) Cf. plan dans *Gallia*, XVI, 1958, p. 316, fig. 19.



Fig. 28. — Bassou. Vase funéraire. *(Cliché Grégoire).*

les autres salles ; — 2° état II correspondant à la *villa* actuelle construite après nivellement au sable ; — 3° état III représenté par des modifications postérieures, tel le comblement de la salle AC avec de l'argile et du cailloutis recouvert, en surface, par un hérisson et un sol bétonné ; — 4° la *villa* abandonnée devient une nécropole mérovingienne. Huit tombes de cette nécropole furent encore trouvées et fouillées. En outre les déblaiements entrepris au S.-O. montrent que la *villa* s'étendait assez largement dans cette direction. Enfin d'autres substructions gallo-romaines ont été repérées dans le pré contigu aux champs des Tombeaux ; on y a reconnu un hypocauste à piles rondes, en partie effondré, ainsi que des murs d'où partent des conduits d'air chaud.

Bassou. — En avril 1959, les travaux de décapage en vue de l'exploitation d'une sablière ont mis au jour les restes importants d'une nécropole. Seuls quelques tessons et les restes de deux vases ont pu être sauvés ; ils semblent pouvoir être attribués à la phase préliminaire de la période dite des Champs d'urnes (fig. 28).

Arcy-sur-Cure. — Sur le site gallo-romain, situé dans la vallée de la Cure, en amont d'Arcy, M. R. Bertheau a entrepris avec l'appui de la Direction régionale des Antiquités historiques, un travail de regroupement et de prospection qui doit mettre fin aux déprédations trop fréquentes dont ce site a été le théâtre : rassemblement des objets antérieurement trouvés, levés de plans et recherches topographiques préludent à des fouilles plus importantes qui permettront le dégagement de quelques ensembles ; les *villae* repérées dans cette zone sont nombreuses ; les trouvailles

de céramique, de fragments architecturaux (colonnes, marbres de revêtement, mosaïques), d'objets divers (outils, ferrures, etc.) montrent l'intérêt d'une exploration systématique qui permettra l'étude d'ensemble de cette station gallo-romaine. En outre, M. Bertheau a étudié le tracé et la structure de la voie romaine qui traverse le territoire de Saint-Moré.

Noyers-sur-Serein. — Au cours des deux dernières campagnes, 1958 et 1959, M. l'abbé Duchâtel a apporté d'importants compléments



Fig. 29. — Noyers-sur-Serein. *Villa* des « Têtes de Fer ». Atelier. *(Cliché Duchâtel)*.

à l'étude de la grande exploitation agricole située au lieu-dit *Têtes de Fer*. Tout d'abord de nouveaux bâtiments (XI, XII et XIII) ont été dégagés dans l'aile N. de la *villa*, à l'Ouest de VIII[11]. Le plus intéressant est le bâtiment XIII dont la longueur totale est de 23 mètres ; il comprend trois salles, a, b, c d'Ouest en Est, qui appartiennent à deux époques de construction, comme le montrent l'état des murs et la structure du caniveau qui borde le côté S. A une époque indéterminée, le mur de séparation entre b et c fut abattu de façon à faire une grande salle. C'était un atelier comme le montre le dispositif intérieur de c ; dans l'angle S.-E., en bordure d'un empierrement qui occupe presque tout l'espace, est apparue une construction de plan rectangulaire (fig. 29), divisée en deux compartiments par une rangée de grosses pierres debout ; sur le côté O. le mur est interrompu par une ouverture qui forme une avancée (larg. 0 m. 50 ; prof. 0 m. 60), limitée également par des pierres sur champ. Les autres murs des compartiments (dim. : 0 m. 95, 0 m. 70 et 0 m. 70) présentent à l'intérieur, sur deux côtés, un dispositif original : ils dessinent, en plan, un tracé crénelé, par des sortes de petits piliers, formés de pierres empilées, séparées par un espace vide large de 0 m. 10 à 0 m. 14. Il s'agit d'une installation d'atelier qu'il serait intéressant de préciser.

(11) Cf. plan dans *Gallia*, XVI, 1958, p. 324, fig. 27.

Reprenant les fouilles en profondeur, dans le bâtiment principal d'habitation, M. l'abbé Duchâtel a apporté de nombreux compléments aux découvertes antérieures. En particulier, il a retrouvé plusieurs foyers (salles l, m, i), tous constitués de la même façon : lits de brique reposant sur un hérisson de pierre, le tout fortement calciné par le feu à tel point que les pierres sont parfois transformées en chaux. Mais surtout plusieurs murs sont antérieurs (comparer les fig. 30 et 31) : ces murs anciens ont été soit arasés pour faire place à la cour, soit utilisés pour l'implantation des constructions postérieures. Malheureusement les indices ne sont pas encore suffisamment nets pour fixer la chronologie respective de ces deux états. Le trésor monétaire découvert antérieurement révèle une destruction massive de la *villa* vers 260-265 ; à cet état appartiennent la plupart des bâtiments, d'après la céramique qui y a été trouvée ; ensuite, la *villa* continua d'être occupée, mais certains bâtiments n'ont pas été reconstruits ; au cours de cette campagne 14 emplacements de poteaux ont été repérés, parfois même sur les murs (tel P7) ou à l'intérieur (tels P2 et P3) (fig. 31), ce qui indique l'édification de simples hangars en remplacement des salles avec murs pleins. L'existence des petites salles B1 et B2 devant le bâtiment III est à signaler ; ce plan correspond à celui de la salle 5 du balnéaire qui se trouve en face ; il y a là un réel effort de symétrie. En outre la répétition de ce même

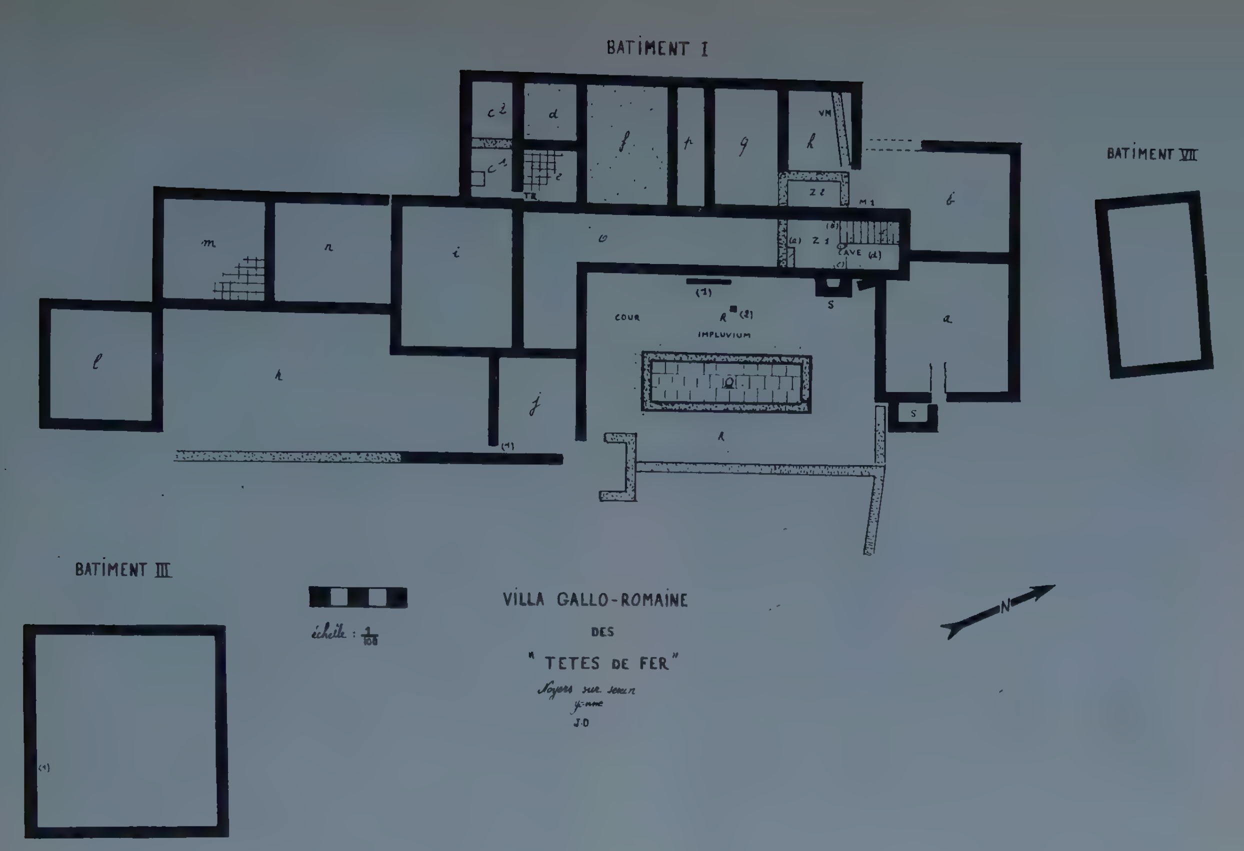


Fig. 30. — Noyers-sur-Serein. *Villa* des « Têtes de Fer », état I. *(Dessin J. Duchâtel).*

VILLA GALLO-ROMAINE
DES
" TETES DE FER "
BATIMENT I
COUR
BATIMENT III
BATIMENT VII
échelle : 1/100
N

Fig. 31. — Noyers-sur-Serein. *Villa* des « Têtes de Fer », état II. *(Dessin J. Duchâtel).*

dispositif dans le bâtiment XII révèle la faveur accordée à ce plan dans les dispositifs de détail, souvenir peut-être d'un plan de maison primitif.

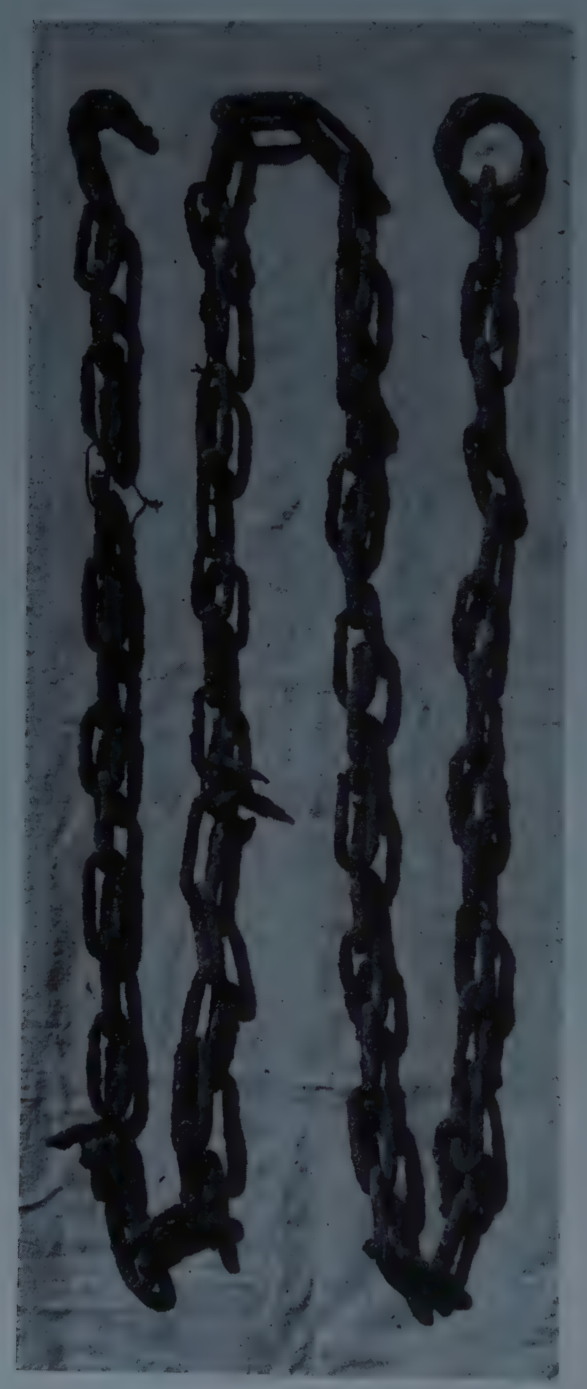


Fig. 32. — Noyers-sur-Serein. *Villa* des « Têtes de Fer », Chaîne de fer. *(Cliché J. Duchâtel).*

Signalons en outre la découverte de massifs de fondation, en GM1, GM2 (au Sud du bâtiment principal) et en M, accolé au bâtiment VII. Larges de 1 m. 10 environ ces murs de construction soignée, tous placés en bordure extérieure des bâtiments, nous semblent répondre à une fonction défensive plutôt qu'aux besoins d'une chaussée. Parmi les trouvailles — dont plusieurs bronzes d'époque impériale, dont l'exacte identification sera précieuse pour fixer les périodes d'occupation des salles où ils ont été recueillis — citons une belle chaîne en fer complète (fig. 32), longue de 4 mètres, faite d'anneaux allongés (0 m. 075/0 m. 08), munie d'un gros anneau rond (diam. : 0 m. 085) à l'une des extrémités et d'un crochet à l'autre ; elle fut trouvée en même temps qu'un grappin à deux branches et un autre élément de chaîne, moins long (0 m. 45).

Enfin, au pied du mur M2 de la salle M du bâtiment I (fig. 31), le fouilleur a mis au jour une statuette (haut. 0 m. 18) représentant un personnage féminin assis sur un siège assez monumental muni d'un haut dossier qu'une courbe adoucie réunit aux accoudoirs ; les deux bras sont appuyés aux jambes correspondantes (fig. 33 et 34) ; la main gauche tient une bourse pleine, la droite un objet rond, sans doute un fruit ; le personnage est vêtu d'une robe ample dont les manches s'arrêtent un peu au-dessous du coude ; en bas, elle laisse apparaître les chevilles et les pieds très grossièrement indiqués. La tête ronde présente un visage aplati où les divers éléments sont schématisés ; la chevelure se développe amplement, retombant sur les épaules, avec des plis gauffrés, disposés horizontalement et se réunissant vers l'arrière suivant une mode connue. Le style très rustique de cette statuette, qui présente tous les caractères de la sculpture indigène sensibles jusqu'au IVe siècle, laisse cependant reconnaître, grâce aux attributs, une divinité de la fécondité, protectrice des récoltes et de l'abondance. Ses proportions permettent de l'imaginer dans une de ces niches cultuelles dont la présence a été souvent constatée à l'intérieur des maisons gallo-romaines.

Saint-Père-sous-Vézelay. — Sur le site des *Fontaines-Salées*, où les fouilles, sous la

direction de M. R. Louis, sont activement conduites par M. l'abbé Lacroix et ses collaborateurs, en particulier, M. et Mme Georges, les deux dernières campagnes de fouilles ont apporté d'importantes contributions à l'histoire des installations thermales (plan d'ensemble, fig. 35).



Fig. 33. — Noyers-sur-Serein. Statuette de divinité. *(Cliché Philipeaux).*

a) Au N.-O. du chantier, l'édifice GG, à plusieurs salles, a vu se préciser son identité, en même temps que les diverses modalités de sa construction et de sa destruction. Cet habitat du IVe s. contenait les installations artisanales d'un saunier qui pratiquait les salaisons et le tannage ; les fosses nécessaires à cette activité ont été dégagées dans la partie N. de la grande salle IB où se trouve une grande fosse rectangulaire dotée d'un puisard en fond de cuve ; à l'extérieur, derrière le seuil N. était un autre bassin de décantation aux parois d'argile. La façon dont les murs se sont éboulés, en particulier le mur entre IE et IF et même la structure de ce dernier, les détails de l'aménagement avec des appentis soutenus par des piliers de bois enfoncés dans des pierres d'encastrement, ont été reconnus grâce à la minutie dont ont fait preuve les fouilleurs. On notera la technique de construction du mur Nord de la salle IB (fig. 36) ; il s'élève sur une double fondation, en bas disposée en



Fig. 34. — Noyers-sur-Serein. Statuette de divinité. *(Cliché Philipeaux).*

hérisson, puis en lits horizontaux formant un empattement. Un matériel abondant a été retrouvé qui, parfaitement relevé et reporté sur le plan par la méthode de quadrillage, permet tout à la fois une stratigraphie exacte et l'identification des salles. Dans la céramique variée, on notera la présence de céramique d'Argonne décorée à la molette ; les monnaies sont très abondantes ; un trésor était sans doute caché dans un des murs de séparation au pied duquel il a été trouvé dispersé. L'outillage artisanal est varié de même que les objets de parure féminine en bronze ; on

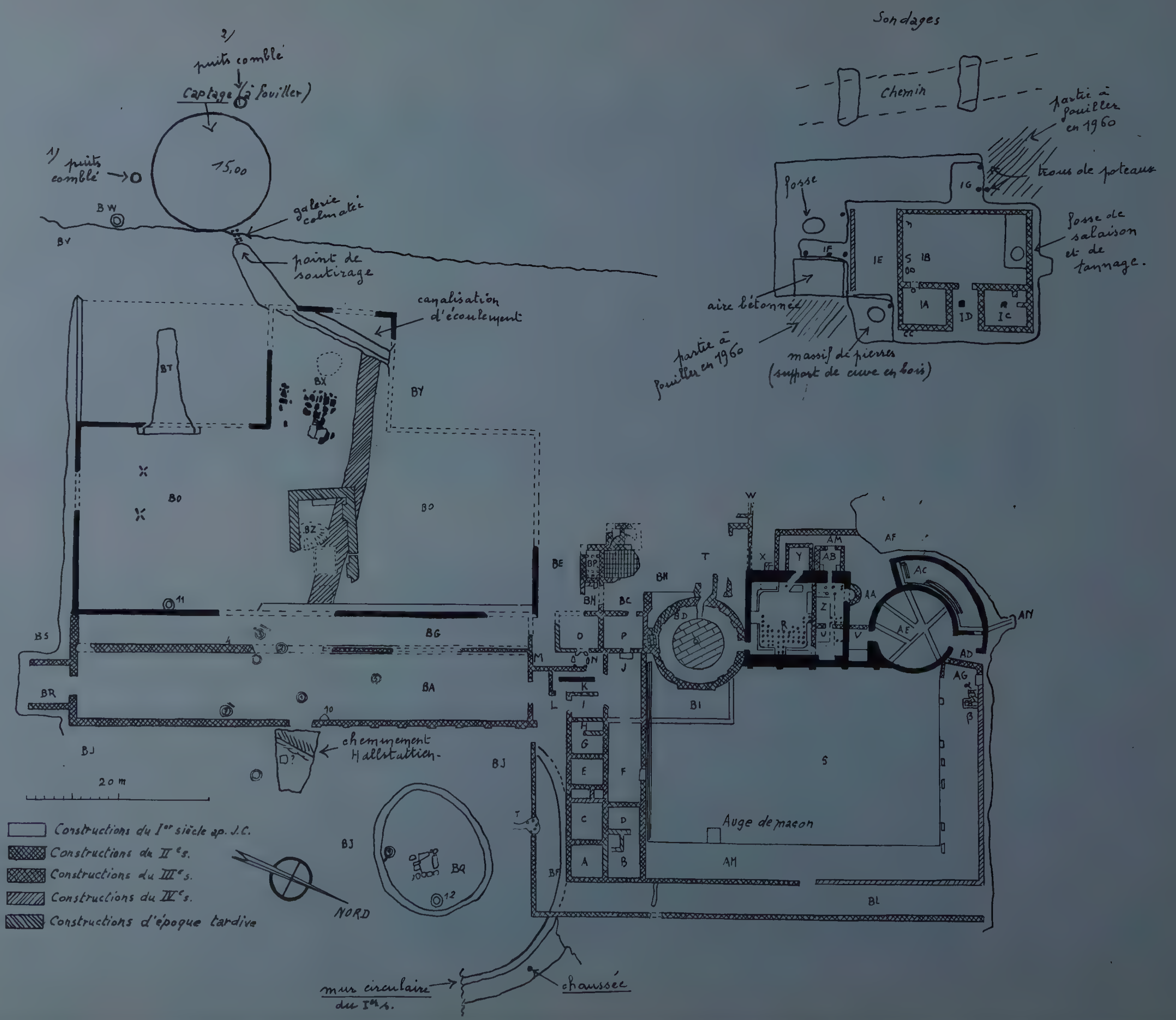


Fig. 35. — Saint-Père-sous-Vézelay. Plan de l'établissement des Fontaines-Salées. (Dessin R. Lacroix.)

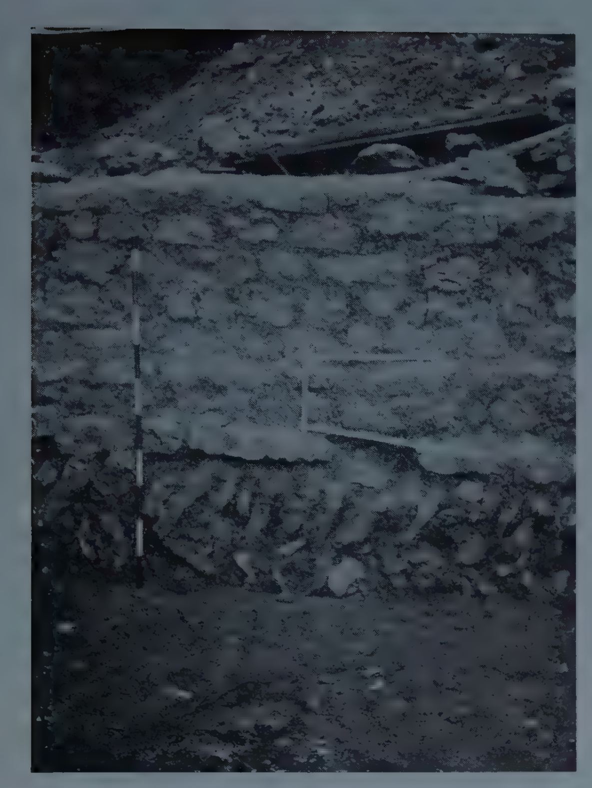


Fig. 36. — Saint-Père-sous-Vézelay. Mur de la salle IB. *(Cliché B. Lacroix).*

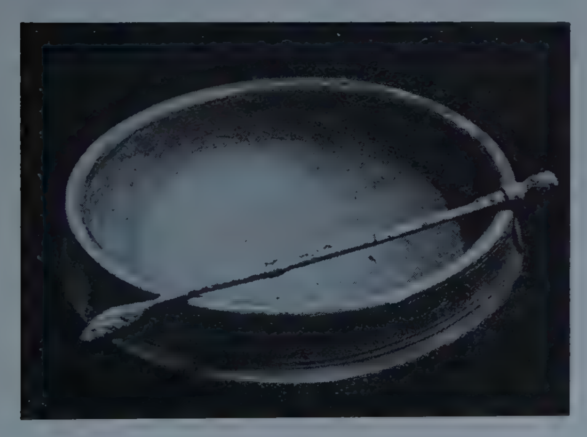


Fig. 37. — Saint-Père-sous-Vézelay. Coupelle à fard et broyeur en bronze. *(Cliché B. Lacroix).*



Fig. 38. — Saint-Père-sous-Vézelay. Vue du grand cratère.



Fig. 39. — Saint-Père-sous-Vézelay. Cuvelage n° 9.

signalera tout particulièrement un coupelle à fard avec son broyeur en bronze (fig. 37).

b) Au cours de la campagne de 1959, grâce à la généreuse contribution de l'entreprise Joyeux, un important cratère de captage a été vidé et exploré au S.-O. ; il était taillé dans le flanc de la terrasse alluviale et dans les niveaux sous-jacents de l'Hettangien. Cette entaille a la forme d'une tranchée en V à sa base et assurait l'évacuation d'un grand cratère (fig. 38) au fond duquel l'eau jaillit avec un débit de l'ordre de 150 litres-minute ; des débris d'un coffrage de chêne en ont été extraits, mais une pompe très puissante est nécessaire pour achever l'exploration.

c) Une troisième zone a été fouillée en profondeur, celle des captages anciens avec

cuvelage de chêne, dans la région BJ au S.-E. de l'établissement thermal. Le cuvelage nº 9 a été dégagé et exploré jusqu'au fond ; on a reconnu la base du poteau supportant le balancier et, autour de la cuve (fig. 39), une série de gros madriers disposés en rayon ; ils étaient destinés sans doute à supporter une margelle de diamètre supérieur à celle de la cuve. Au fond, plusieurs centaines de fragments



Fig. 40. — Saint-Père-sous-Vézelay. Construction circulaire sous FB.

de céramique hallsttatienne ont été trouvés qui peuvent provenir soit d'un remblayage exécuté au Ier s. avec des matériaux empruntés à la nécropole voisine des « Champs d'urnes », soit de l'utilisation des puits ; en effet des échantillons de cuvelage soumis à l'examen du Carbone 14, au Centre d'études nucléaires de Saclay, a indiqué une date qui nous reporterait au premier Age du Fer, soit à l'époque des sépultures découvertes en 1938[12].

(12) R. Louis, dans *Gallia*, I, 1943.

Un sondage en profondeur a en outre mis au jour, sur plus de 3 mètres de longueur et 1 m. 40 de largeur un ensemble de madriers de chêne et de branches entrecroisées recouvertes de fascines de hêtre ; ce dispositif pourrait être interprété comme une sorte de chaussée permettant la circulation entre les puits dans une zone marécageuse et fréquemment inondée. Il est au même niveau et appartient à la même époque que les cuvelages.

d) Enfin au N. de l'esplanade, on a reconnu les fondations d'une enceinte circulaire qui se développe à l'intérieur du péristyle BF (fig. 40) pour la construction duquel elle a été arasée et s'étend vers l'Est ; elle est doublée d'une chaussée qui en fait le tour. L'exploration de ce curieux dispositif au cours de la prochaine campagne apportera sans doute plus de précisions sur sa date et son rôle.

M. Robert Soyer, au cours d'un bref séjour d'une semaine, a continué ses recherches d'hydrogéologie sur le site.

Villethierry. — La nécropole mérovingienne de *Les Garennes* avait été signalée par des trouvailles anciennes vers 1828 et 1858. C'est en 1957 que l'attention est à nouveau attirée vers cette nécropole et en 1958-1959, M. V. Prampart, sous la direction de M. Parruzot, entreprend des recherches régulières. Outre une dizaine de tombes explorées avant lui, il a fouillé dix-neuf sépultures. Elles sont disposées en rangées, avec une orientation qui oscille autour d'un axe N.-O.-S.-E., la tête toujours tournée vers le Nord. Une seule contenait un sarcophage, en forme de berceau, du type de ceux qui furent trouvés à La Chapelle-Champigny par MM. Parruzot et Coudray ; la fosse P5 avait dû contenir un sarcophage qui a été détruit. Dans les autres sépultures, les corps reposaient à même la terre. Presque toutes les fosses étaient bordées de silex faisant une sorte de murette au long de la craie dans laquelle elles sont creusées. De nombreuses tombes ont été violées. Le mobilier est assez pauvre : retenons une plaque boucle et une bague en bronze dans G2, d'assez nombreux couteaux, des ornements en perles de verre, une fibule discoïde dans la tombe P2 ; quelques fragments d'objets en fer souvent très oxydés ;

jusqu'à maintenant, il n'a été trouvé aucune céramique.

Champlay. — M. l'abbé Merlange, correspondant de la Société Archéologique de Sens, a assuré la surveillance archéologique pendant l'exploitation d'une sablière par les Ponts et Chaussées. L'emploi des engins mécaniques a provoqué d'importants dégâts malgré la bonne volonté de l'ingénieur et des ouvriers. Outre quelques tombes néolithiques et du matériel s'y rapportant, deux grandes enceintes quadrangulaires à fossé très large ont été localisées ; l'une a été fouillée par M. Parruzot ; dans la tombe à inhumation a été recueillie une grande épée de Hallstatt, à soie plate et rivets de bronze. La présence d'un trou de poteau à chaque coin de la fosse suggérerait un type de tombe-maison que M. Parruzot rapproche d'exemples trouvés en Allemagne.

Cheny. — Outre la surveillance constante exercée par M. Roger Lapert, les fouilles ont été poursuivies par M. Parruzot et son équipe. La complexité du gisement s'est encore manifestée par des trouvailles de l'époque néolithique, du Bronze final, de Hallstatt, enfin des époques gallo-romaine et mérovingienne. Seules les trois dernières rubriques retiendront notre attention.

a) L'enceinte hallstattienne circulaire C 20 a laissé reconnaître une entrée orientée à 58 grades Est. A l'intérieur on a trouvé une grande sépulture à inhumation (2 m. 50 × 1 mètre) ; la tombe avait été malheureusement violée à date très ancienne ; le matériel a donc été très pauvre. Dans le fossé de l'enceinte G19, une sépulture d'enfant a été dégagée ; c'est la troisième tombe de ce type dans le gisement.

b) Deux nouveaux puits gallo-romains ont été découverts dans cette même zone. Le premier, PGR5 était creusé sur le fossé, au Sud de l'enceinte circulaire ; l'autre fut trouvé sur le bord des parcelles 733 et 736 ; le remplissage contenait toujours des fragments de grosses amphores comme les précédents[13],

c) Le dégagement méthodique d'une cabane mérovingienne en bordure des parcelles 577 et 571 a fourni un mobilier déjà connu sur le site : vaisselle mérovingienne et gallo-romaine en proportions égales, un couteau de fer, une fusaïole de lignite, etc. ; sur un des bords de la cabane on a repéré un alignement de poteaux ainsi que l'emplacement d'un gros poteau à l'intérieur.

(13) *Gallia*, XVI, 1958, p. 312.

Serbonnes. — L'exploration aérienne avait permis à M. Parruzot de repérer un important gisement protohistorique à Serbonnes, au lieu-dit *La Créole*. Une autorisation de fouilles régulières lui fut accordée pour lui permettre d'explorer ce gisement avec l'aide de

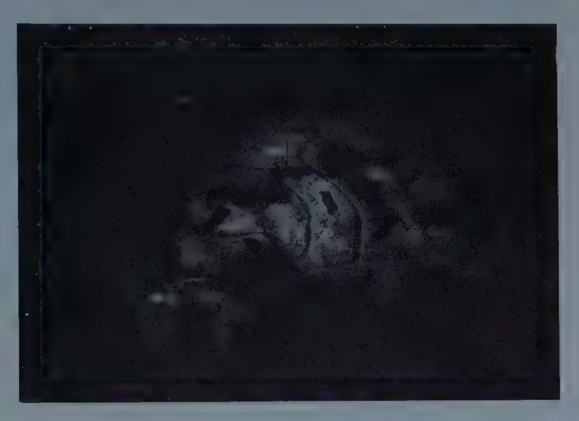


Fig. 41. — Serbonnes. Vue aérienne de l'enceinte circulaire. *(Cliché Simonin)*.

Mme Fessard et de M. Y. Prampart. Les travaux ont porté d'abord sur une grande enceinte circulaire dont la structure et l'histoire ont été très heureusement précisées. L'ouvrage comporte trois enceintes concentriques (fig. 41). Le fossé extérieur, le plus large, présente une coupe triangulaire irrégulière, dont la paroi interne est presque verticale. Au niveau de la craie qui constitue le sous-sol, sous une couche de terre végétale de 0 m. 30/0 m. 40 d'épaisseur, le fossé mesure 1 m. 50/1 m. 80 de large pour une profondeur moyenne de 1 m. 50. Le remplissage laisse deviner deux phases très apparentes : d'abord comblement par érosion du fossé ouvert (craie délitée en plaquettes), puis comblement systématique avec lits alternés de terre et de cailloux de silex. Ce premier fossé est doublé à l'intérieur par une rigole, creusée à 0 m. 25 du fossé, de profil quadrangulaire (largeur : 0 m. 30 ; prof.

0 m. 40). A deux mètres plus loin, vers l'intérieur, se développe une deuxième rigole semblable (largeur : 0 m. 20 ; prof. 0 m. 15). A l'intérieur de l'espace ainsi délimité sont apparues quatre sépultures (une à incinération et trois à inhumation), une cinquième (à inhumation) ayant été placée sur le fossé



Fig. 42. — Serbonnes. Tombe de la Tène avec grès et silex. *(Cliché Prampart).*

après son comblement. La sépulture à incinération occupait le centre du dispositif. Aucun mobilier n'a été recueilli dans ces tombes où l'on a observé, dans l'une un remplissage de grosses pierres (fig. 42) de grès et de silex, et dans l'autre un dépôt de cendres très noires de part et d'autre du corps à hauteur du bassin jusqu'aux pieds. C'est le remplissage du grand fossé qui permet de fixer un repère chronologique. Il contenait, parmi les lits de cailloux, des tessons de céramique rouge avec décor peint en jaune, et une autre série de céramique assez grossière de teinte chamois et brun-rouge, attestant un comblement à l'époque de la Tène II. La disposition des tombes permet de rétablir la série des opérations : 1° sépulture à incinération entourée d'une palissade (seconde rigole intérieure) ; 2° sépulture centrale à inhumation se superposant à l'incinération ; 3° construction de l'enceinte extérieure avec fossé doublé d'une palissade (première rigole intérieure) ; 4° établissement de deux sépultures adventices ; 5° destruction de tout l'ouvrage et comblement du fossé ; 6° établissement de la dernière sépulture sur le fossé.

Un autre groupe de tombes a été reconnu au Nord du gisement précédent : alignement de seize tombes à inhumation disposées parallèlement, et groupe de sept sépultures creusées sur le fossé d'une enceinte quadrangulaire. Le mobilier de cet ensemble est très caractéristique : épées, lances, javelots, torques, bracelets, fibules de fer et de bronze, bracelets de lignite, le tout appartenant aux époques de la Tène I et II. La structure de l'enceinte est la même que celle de l'enceinte circulaire avec fossé doublé d'une rigole pour palissade. La découverte de céramique brun-noir à cannelures recueillie dans le remplissage du fossé permet de préciser la première installation qui pourrait se placer au début de Hallstatt II. Nous avons là un bel exemple des résultats obtenus par l'emploi conjugué de l'exploration aérienne et de la recherche au sol.

Les conditions atmosphériques ont été particulièrement favorables en 1959 pour l'exploration aérienne systématiquement conduite dans la vallée par P. Parruzot (fig. 43). Une technique bien mise au point et sans cesse perfectionnée par des observations nouvelles a permis de repérer une vingtaine de gisements nouveaux. L'exploration s'est élargie au bord du plateau, sur la rive gauche de l'Yonne, où des installations ont été repérées.

Sens (Agedincum, Senones). — MM. Parruzot et Nicolle surveillent avec une particulière attention le sous-sol de leur ville.

a) La construction d'un grand immeuble *boulevard Maupeou*, entre la rue des Vieilles-Étuves et la rue Beaurepaire, leur a permis de faire d'importantes observations sur la stratigraphie gallo-romaine de la ville. Tout d'abord la délimitation et les terrassements prépara-

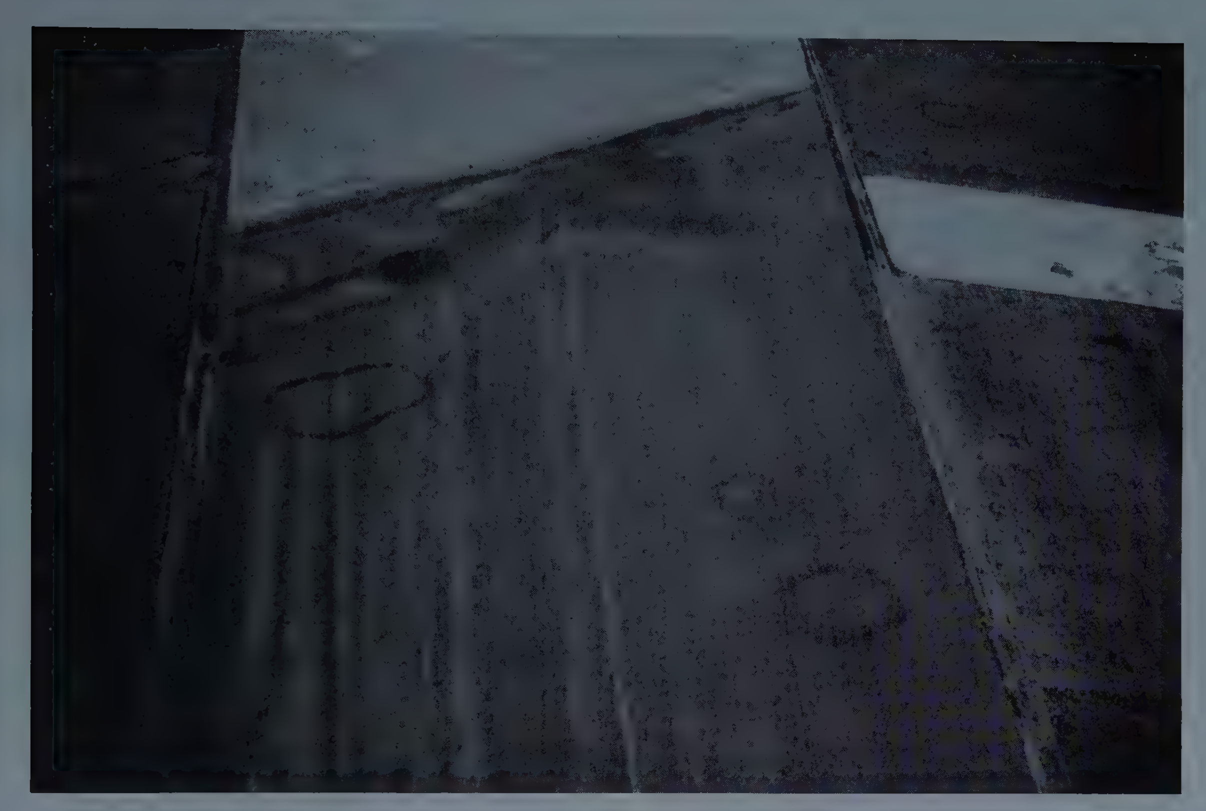


Fig. 43. — Serbonnes. Vue aérienne d'un gisement protohistorique. *(Cliché Parruzot).*

toires ont mis au jour un édifice ruiné par un brutal incendie. MM. Parruzot et Prampart ont pu effectuer quelques recherches ; la toiture s'était effondrée sur place, au-dessus de la charpente carbonisée. Des tessons de céramique, de verrerie, des outils de fer, ainsi que plusieurs bases, tambours et chapiteaux de colonnes ont pu être sauvés grâce à l'aide de l'un des ouvriers ; plusieurs graffites sont visibles sur certaines bases de colonnes. L'incendie de cet édifice peut se placer au IIIe siècle.

L'établissement des fondations de l'immeuble a entraîné le creusement d'une soixantaine de puits. M. Nicolle a suivi avec patience et attention ces opérations qui lui ont permis de préciser la stratigraphie du niveau gallo-romain dans cette zone. Au niveau inférieur subsiste un réseau de murs perpendiculaires, non enduits, faits de gros blocages qui reposent sur des blocs en enrochement qui se situent à une profondeur parfois de 6 mètres au-dessous du sol actuel ; le lit du ruisseau, comblé par



Fig. 44. — Sens. Base de l'enceinte gallo-romaine. *(Cliché Nault).*



Fig. 45. — Sens. Fragment de sculpture gallo-romaine : dieu au maillet, tambour de colonne. *(Cliché Parruzot)*.

la suite, a été reconnu. M. Nicolle estime qu'il s'agit d'un système de soutènement aménageant une sorte de fondrière ; ce comblement aurait eu lieu, d'après la céramique, au cours des deux premiers siècles, et c'est sur ce niveau que l'édifice incendié fut construit, pas avant la fin du IIe s. — Sur ce même emplacement, il a été possible enfin d'examiner une coupe de la base de la muraille d'enceinte, composée de lits alternés de craie battue, d'argile et de moellons de grès ou de silex (fig. 44).

b) Dans la cour de l'immeuble *96, rue de la République*, on a trouvé à 3 m. 80 de profondeur les restes d'un édifice gallo-romain construits en petit appareil de craie, revêtus d'enduits peints à la fresque.

c) Au cours de travaux d'aménagements dans l'immeuble *5, rue du Palais-de-Justice*, M. Parruzot a pu photographier deux intéressants fragments de sculpture gallo-romaine dont il connaissait l'existence (fig. 45). L'un d'eux est un bas-relief représentant un dieu au maillet (haut. 0 m. 75), l'autre est un fragment de tombeau décoré de feuilles imbriquées. Ces deux objets proviennent sans doute de la collection de M. Chaulay.

d) Un dépotoir contenant une grande quantité de vaisselle du IIe s. a été repéré par M. Nicolle, dans un jardin, *34, rue des Moulins ;* le sol alluvionnaire se trouve à environ 4 mètres du niveau actuel, et le remblai gallo-romain atteint une épaisseur de 3 m. 40.

Roland MARTIN.

Haute-Savoie

Reignier. — Au lieu-dit *Le Nier*, en juillet 1959, M. Marcel Grillet, en creusant la terre pour extraire du gravier, découvrit un squelette en mauvais état accompagné de quelques objets dont il prit soin de noter la position sur le corps. Prévenu par diverses personnes, le Professeur Marc R. Sauter, de Genève, se rendit sur place le 5 novembre et me fit parvenir une relation. Le squelette serait celui d'une femme adulte. Quant au mobilier funéraire, il se composait d'un bracelet en bronze massif porté au poignet droit, d'un anneau en bronze et d'un autre en jayet noir placés sur la poitrine, des fragments de deux fibules en fer très oxydé avec un petit disque qui avait dû être plaqué de corail trouvés sur le ventre. On peut dès à présent, d'après ce matériel, dater cette sépulture de l'époque de La Tène, mais une étude plus approfondie que fait actuellement Mlle Trumpler permettra peut-être une plus grande précision.



Fig. 1. — Annecy. Les Fins. Mur gallo-romain. *(Photo Ruffet)*.

Lyaud. — M. Marc R. Sauter nous a fait savoir qu'un géologue vaudois, M. Burri, avait trouvé dans une gravière près du hameau *Les Blaves*, dans le lit du torrent du même nom, des vestiges de sépultures du Haut Moyen Age constituées de grosses pierres morainiques et vides de tout mobilier.

Annecy (Boutae). — *a)* Dans la plaine des *Fins*, notre fidèle correspondant, M. Pierre Broise a, en collaboration avec M. Ruffet, continué à surveiller avec la plus grande attention les chantiers de construction et l'ouverture de chantiers pour des canalisations. Ils ont noté des murs romains en petit appareil (fig. 1) et ont pu observer d'excellentes stratigraphies avec cinq couches allant du début du Ve s. dans la partie supérieure jusqu'au IIe ou même au Ier s. de notre ère (fig. 2). Lors du percement d'une tranchée, deux tombes burgondes en pleine terre appartenant à l'ancienne nécropole ont été trouvées. Ainsi, peu à peu, le plan de *Boutae* se complète.



Fig. 2. — Annecy. Les Fins. Stratigraphie. *(Photo Ruffet)*.

b) M. Broise a retrouvé l'inscription *C.I.L.*, XII, 2544, perdue au temps où Revon rédigeait son répertoire. Il en a publié une gravure dans

Annesci, 6, 1958, p. 89. On lit : *Muru s/privatu s:/.t i i.*

Isère

Décines-Charpieu. — Deux tombes appartenant vraisemblablement à un cimetière du Haut Moyen Age ont été trouvées fortuitement à peu de distance l'une de l'autre. Le Dr Pierre Morel a examiné l'une d'entre elles qui était entourée de dalles calcaires et qui ne contenait aucun mobilier funéraire.

Annoisin-Châtelans. — Les membres du groupe archéologique de Bourgoin ont poursuivi méthodiquement et avec des moyens scientifiques l'étude du matériel recueilli sur le plateau dit *Camp de Larina*, et sans négliger les objets de métal et de verre entre autres, ils se sont principalement attachés à l'analyse des fragments de céramique qui sont nombreux et abondent surtout dans le dépotoir appelé le Trou de la Chura. D'après les conclusions, qu'ils disent eux-mêmes provisoires, de M. Jean Chauffin et de ses collègues du Groupe, le site aurait été occupé de la fin de La Tène I aux débuts de La Tène III, et c'est au cours de La Tène II que l'occupation fut la plus importante et a laissé le plus de traces. C'est ce que prouve le classement des trouvailles. La population serait d'origine indigène, mais il y a eu aussi des influences méditerranéennes venues par la vallée du Rhône. Il reste beaucoup à explorer sur ce site.

La Buisse. — En coupant le talus au pied de la butte de l'église pour construire un garage, des ouvriers de l'entreprise Balthazard ont mis au jour une sépulture taillée dans le tuf, mesurant 1 m. 95 de large et 0 m. 60 de haut et recouverte par trois dalles qui servaient de couvercle. La sépulture contenait des ossements, mais pas de mobilier funéraire sauf peut-être un fragment de poterie noire à décor en relief formé de branches terminées par des pois, que M. Raymond Girard, architecte des Bâtiments de France, a trouvé au pied du talus en faisant le relevé du site. Il s'agit sans doute d'une sépulture du Haut Moyen Age.

Vienne (colonia Julia Augusta Florentia Vienna). — a) *Zone de l'ancien hôpital:* les travaux exécutés au cours de ces deux dernières années sous la direction de M. J. Formigé ont permis de libérer d'épaisses couches de déblais stériles toute la partie Sud de cette zone qui présente maintenant aux yeux du visiteur un grand ensemble archéologique avec les monuments dégagés antérieurement. La première des campagnes exécutées dans ce terrain avait rendu à la lumière un édifice avec un escalier central flanqué de part et d'autre d'une sorte d'alvéole. Le sol de l'édifice était recouvert de débris de mosaïque blanche. L'enlèvement des terres et les fouilles opérées en 1958 et 1959 ont fait apparaître un réseau de murs se coupant *grosso-modo* à angle droit et tous rasés à peu près à la même hauteur sans doute au Moyen Age. Seule, une étude minutieuse de la topographie, des niveaux et des structures architecturales permettra de se prononcer sur l'identité de ces vestiges qui posent maint problème. On peut déjà dire qu'il y a eu des époques différentes de construction, car de gros murs coupent des pièces situées plus profondément. A côté de murs en excellent appareil, il y en a de structure grossière. On doit signaler parmi les vestiges les mieux conservés, une canalisation, les restes d'un hypocauste avec des pilettes en briques circulaires, un mur recouvert de peinture jaune. La fouille a été décevante en ce qui concerne les trouvailles d'objets sauf quelques antéfixes et des tessons. Les archéologues des siècles passés avaient certainement fait beaucoup de prélèvements dans cette partie de la ville antique (fig. 3).

b) *Odéon:* après le déblaiement de toute la partie superficielle de la propriété avec sa végétation et les restes de construction moderne qui a été fait dans l'hiver de 1958 grâce à la générosité du Conseil général de l'Isère, les deux campagnes de fouilles de 1958 et de 1959 ont permis, malgré la modestie des crédits mis à la disposition de M. Formigé, de progresser dans le dégagement du théâtre et de faire quelques découvertes intéressantes. Les deux entrées latérales sont maintenant dégagées et on a pu aussi trouver la porte centrale d'accès supérieur. Une partie des deux gradins d'honneur a été mise au jour ainsi qu'une importante fraction de l'*orchestra* où



Fig. 3. — Vienne. Vue générale des fouilles de l'ancien hôpital (1959). *(Photo Ruf)*.

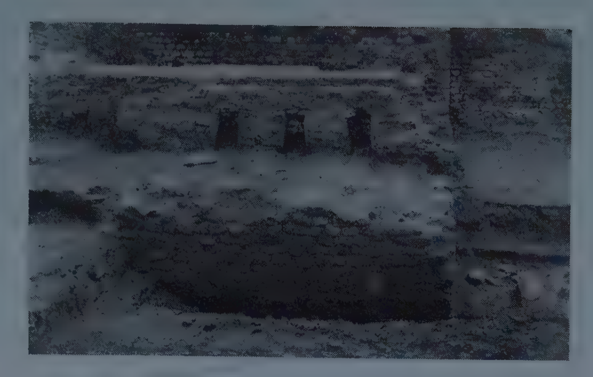


Fig. 5. — Vienne. L'odéon : la scène et les niches. *(Photo Ruf)*.

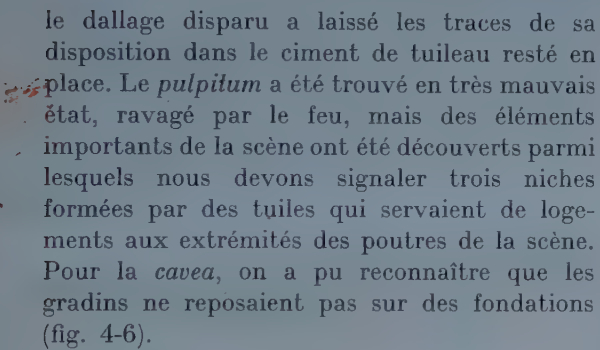


Fig. 4. — Vienne. Fouilles de l'odéon : la scène et l'entrée Nord. *(Photo Ruf)*.



Fig. 6. — Vienne. L'odéon : l'*orchestra*. *(Photo Ruf)*.

le dallage disparu a laissé les traces de sa disposition dans le ciment de tuileau resté en place. Le *pulpitum* a été trouvé en très mauvais état, ravagé par le feu, mais des éléments importants de la scène ont été découverts parmi lesquels nous devons signaler trois niches formées par des tuiles qui servaient de logements aux extrémités des poutres de la scène. Pour la *cavea*, on a pu reconnaître que les gradins ne reposaient pas sur des fondations (fig. 4-6).



La fouille a permis en outre de recueillir quelques beaux morceaux de sculpture décorative, en particulier des bases de colonnes et des fragments d'entablements en marbre d'une facture riche et soignée qui témoignent du luxe et de la beauté du monument dans l'antiquité. Cette décoration doit remonter à l'époque des Antonins (fig. 7-8-9). La découverte la plus intéressante est celle de deux blocs de marbre respectivement de 0 m. 45 de haut sur 0 m. 33 de large, et de 0 m. 28 sur 0 m. 34, découverte qui eut lieu en janvier 1959. Sur ces pierres, étaient gravées des lettres de 0 m. 14, encore marquées de minium. Les lettres tracées sur les deux blocs qui s'emboîtent l'un dans l'autre sont : O, D, E et la partie supérieure d'une barre oblique, probablement un V. Le bloc sur lequel est gravé l'O, est le premier, car il y a un retour sur lequel il y a un fragment de décoration en relief, qui, d'après le style, pourrait être du IIe siècle (fig. 10-11). Comme un des inventeurs, M. Lécutiez, l'avait vu, on est autorisé à penser qu'il faut lire : *ode*[*um*]. C'est probablement un fragment de l'inscription dédicatoire de ce théâtre qui est identifié grâce à cette heureuse trouvaille. En même temps ce terme, qui apparaît pour la première fois dans l'épigraphie latine, si je ne me trompe, trouve sa justification quand on l'applique à des monuments analogues comme l'odéon de Lyon.

c) Le Musée lapidaire Saint-Pierre: il s'est enrichi de deux pièces importantes. C'est tout d'abord la statue originale de la Tyché de Vienne, qui avait disparu depuis de longues années après avoir fait partie d'une collection de Sainte-Colombe où elle avait été trouvée en 1891. On n'en possédait que le moulage. Elle est réapparue dans une grande vente parisienne et la municipalité de Vienne a pu en faire l'acquisition. Cf. Ch. Picard, *Gallia* 1947, p. 259 sq.

L'autre sculpture est en bronze. C'est la statue de *Pacatianus* (fig. 11 *bis*). Trouvée il y a plus de soixante ans, on ne connaissait d'elle que le buste qui était exposé au Musée municipal. Le reste, très brisé, était dans des caisses. Il y a quelques années, grâce à l'initiative du conservateur, M. Lécutiez, les morceaux et le buste étaient confiés au laboratoire du Musée lorrain. La science de MM. Salin et France-Lanord réussissait une extraordinaire restauration de cette statue du Procurateur, très caractéristique de l'art du IIIe s. L'emploi de matière plastique avec discrétion avait permis cette résurrection.



Fig. 8. — Vienne. Odéon. Base décorée. *(Photo Lécutiez)*.



Fig. 8. — Vienne. Odéon. Base décorée. *(Photo Ruf)*.

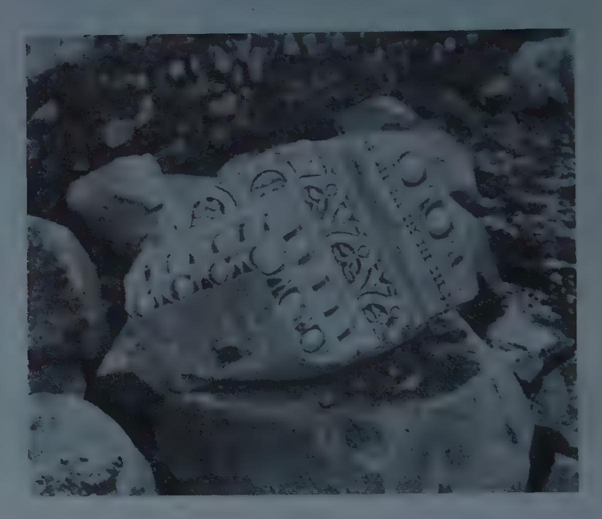


Fig. 9. — Vienne. Odéon. Fragment d'entablement décoré. *(Photo Ruf)*.

Hautes-Alpes

Serres. — Le tumulus 1 de *Guire* dont M. Jean Combier a retracé les vicissitudes dans les *Informations* de *Gallia-Préhistoire*, II, 1959, p. 60, a été fouillé en juillet et août 1959

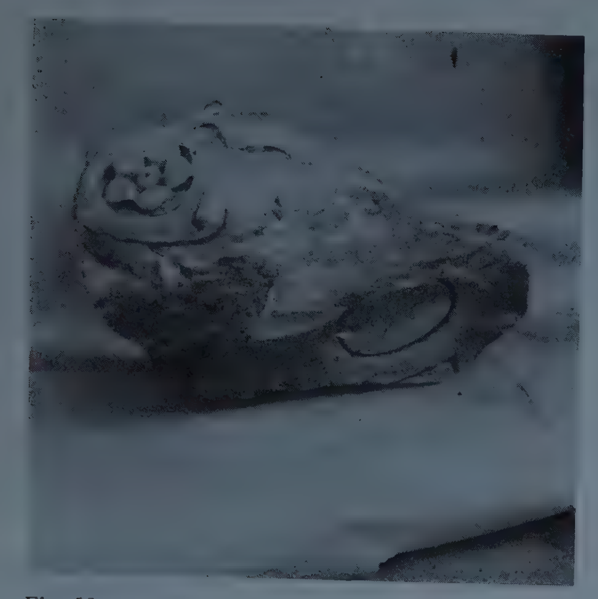


Fig. 10. — Vienne. Odéon. Fragment de la dédicace.

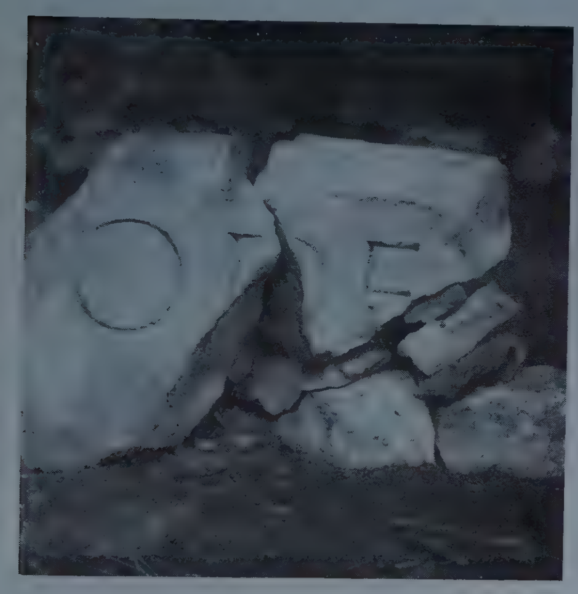


Fig. 11. — Vienne. Odéon. Fragment de la dédicace et de la décoration en retour.

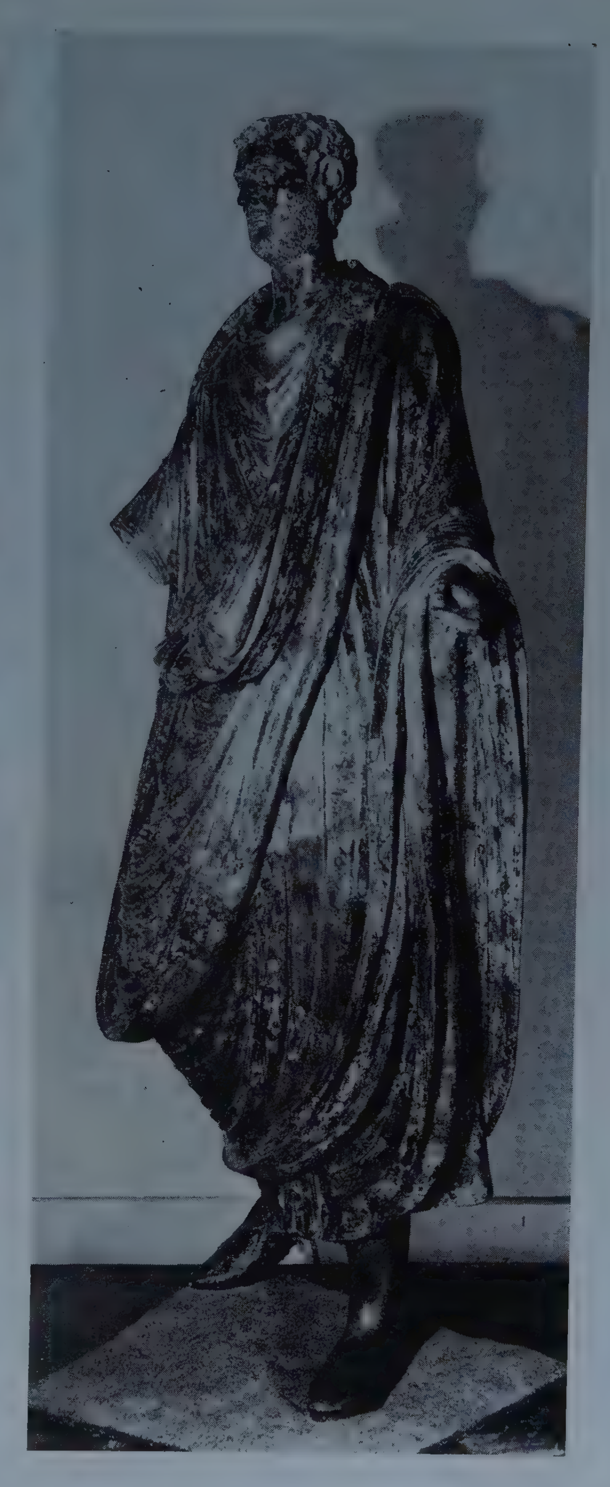


Fig. 11 *bis*. Vienne. Musée Saint-Pierre. Statue en bronze, restaurée, de *Pacatianus. (Photographie aimablement communiquée par M. A. France-Lanord).*

par M. Jean-Claude Courtois. Dans trois sépultures orientées Nord-Est-Sud-Ouest, des squelettes ont été dégagés, la tête placée vers le Nord. Un mobilier funéraire comprenant des objets en tôle de bronze et en bronze, d'autres en fer, a été extrait du tumulus. Il faut y ajouter un vase en poterie noirâtre à grains de calcite, écrasé entre les pierres de la sépulture. Tous ces objets, qui ont été déposés

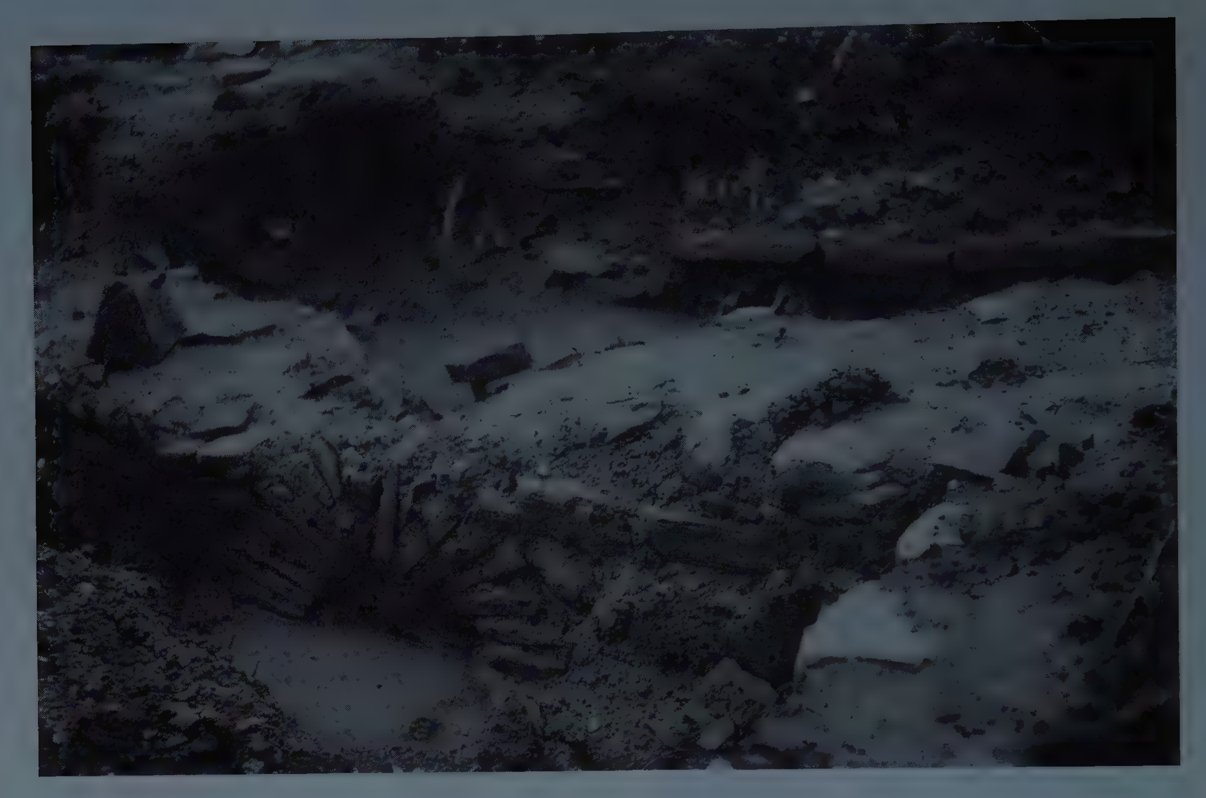


Fig. 12. — Aix-en-Diois. Arcade du sous-sol.

au Musée de Gap, doivent être l'objet d'étude par le fouilleur et de restauration. Leur découverte est importante, car dès à présent on peut, contrairement à ce qu'on pensait, affirmer que ce tumulus date de l'époque hallstattienne.

Drôme

Die (colonia Dea Augusta Vocontiorum). — M. H. Desaye, qui, avec son dévouement coutumier, a bien voulu me donner des informations sur la ville et la région, signale tout d'abord la découverte d'un lit de béton de tuileau en novembre 1959 *près de l'abside de la cathédrale*, à 2 m. 40 de profondeur en creusant une tranchée pour la pose de lignes téléphoniques. Une découverte du même ordre s'est produite *rue des Aqueducs* à proximité et en dehors des remparts et il s'y ajoute celle d'un mur antique. *Rue du Collège*, on a reconnu un mur romain avec une face encore appareillée en petits moellons smillés, et constitué lui-même par un blocage avec chaînes de briques doubles.

Aix-en-Diois. — Des vestiges de thermes ont été découverts en octobre 1958 par M. Albert Court au lieu-dit *L'Oche*. De part et d'autre d'un mur Nord-Sud, épais de 0 m. 50, en moellons irréguliers, sont des salles fondées sur hypocauste, avec des murs enduits de mortier de tuileau et des fragments de tegulae servant à l'évacuation des fumées. A l'Ouest, on a retrouvé une partie des *suspensurae* faites de pilettes carrées portant une assise de carreaux placés sous une couche de béton de tuileau. Il faut aussi remarquer les ouvertures pratiquées à travers le mur Nord-Sud pour les communications entre les deux sous-sols, particulièrement celle située au Nord, qui est surmontée d'un arc dont les claveaux sont de petites briques jaunes et rouges (fig. 12). Selon M. Desaye, il s'agirait plutôt de thermes de sanctuaires que de ceux d'une *villa*. En effet, il y a à une distance de 500 mètres une source

d'eau salée, et d'autre part un petit autel votif à *Bormanus* et à *Bormana*, divinités des eaux thermales, a été trouvé à Aix-en-Diois (cf. J. Sautel, *Carte archéologique de la Drôme*, p. 71, nº 78 et *C.I.L.* 1561).

Barnave. — M. l'abbé Escoffier a signalé l'existence d'une couche archéologique avec des *tegulae*, des céramiques et une trace d'incendie au quartier de *Champ-Martin* sur la berge d'un ruisseau que l'eau a décapée.

Crupies. — MM. Poirier, sous-préfet de Die, Burckard, archiviste du département et Jégoudez, architecte départemental, ont découvert, encastré dans le mur d'une ferme, un fragment d'épitaphe retaillé en 1565, long de 1 m. 15,



Fig. 13. — Crupies. Épitaphe de *Lepidus*.

haut de 0 m. 37, épais de 0 m. 25 (fig. 13), sur lequel subsiste en caractères excellents du Iᵉʳ s. :

. . . . *Vol(tinia) Lepi[do]* . . . .

Des monnaies de bronze de Vespasien, de Crispine et de Caracalla ont été recueillies près de l'ancienne église de Saint-Jean.

Saou. — MM. Cornet et Vignard ont fait diverses découvertes, tout d'abord en 1958, celle d'un bassin de 2 m. 06 sur 0 m. 94 au quartier de *Cellas*, revêtu de mortier de tuileau formant des bourrelets aux angles, au fond et au milieu des grands côtés. Une monnaie en argent de la famille *Egnatuleia* ainsi que des bronzes de Trajan, de Philippe le père et de Constantin II ont été trouvés alentour. — Deux autres bassins du même type ont été trouvés à 1 kilomètre du village, au quartier



Fig. 14. — Puy-Saint-Martin. Bas-relief de Mercure.

d'*Aurouze*, reliés par un tuyau en plomb marqué de l'inscription suivante en lettres de 0 m. 025 : *Careius Verus ad d f.* M. Desaye propose pour les dernières lettres de lire *adductor*, ou bien *adductionem fecit.* — Non loin, au lieu-dit *Chambard*, ont été trouvées des céramiques et des *tegulae* romaines.

Soyans. — MM. Cornet et Vignard signalent des tessons et des tuiles romaines à *Buache* et à *Saint-Bonnet*, où a été découvert dans

une cour de ferme un petit autel anépigraphe avec une monnaie d'Aurélien.

Grâne. — Dans les travaux du pipe-line, à l'Ouest de l'ancienne église Notre-Dame-d'Andéac, divers vestiges antiques ont été relevés.

Puy-Saint-Martin. — Une statue de Mercure en pierre, de grandeur naturelle, en haut relief, a été découverte dans l'ancienne collection de Mlle Clément et donnée par le Dr Borel au musée de Die (fig. 14). Le dieu est représenté nu, un manteau accroché sur le haut de la poitrine, un caducée le long du bras gauche. Dans la main droite, il tenait un objet mutilé, sans doute une bourse. La tête manque. Il semble que la sculpture grossière soit de provenance locale.



Fig. 15. — Nyons. Fragment d'inscription. *(Photo Jully).*

Nyons. — En détruisant une vieille maison du quartier de *Foussat*, on a trouvé trois blocs paraissant provenir d'un même monument et portant chacun un fragment d'inscription romaine. M. Jully qui les a recueillis et étudiés, dit qu'il s'agit de pierres d'un beau grain jaune léger qui ont été retaillées pour être utilisées dans la maçonnerie (fig. 15). La première avec les lettres : VRIO, mesure 0 m. 50 sur 0 m. 17 ; la seconde avec VS IVLL, 0 m. 48 sur 0 m. 21 ; la troisième avec ST FVFIVS, 0 m. 49 sur 0 m. 21 ; les lettre mesurent 0 m. 08. M. Desaye propose la lecture suivante : [*Merc*]*urio*......... [*i*]*us Iull*[*u*]*s* *(et) T(itus) Fufius.* Il faudrait voir dans ces pierres une dédicace à Mercure. Le cognomen *Iullus* se retrouve dans des inscriptions de Die (*C.I.L.*, XII, 1624) et de Nîmes (3602).

Villeperdrix. — Près du confluent d'un ruisseau avec l'Eygues, le Chanoine Van Damme a découvert les vestiges des culées d'un pont romain. La mieux conservée, celle de la rive gauche, a plus de 5 mètres de haut et elle est constituée d'assises régulières de moellons smillés de 0 m. 10 de moyenne, les joints passés au fer (fig. 16). Toutes les dix

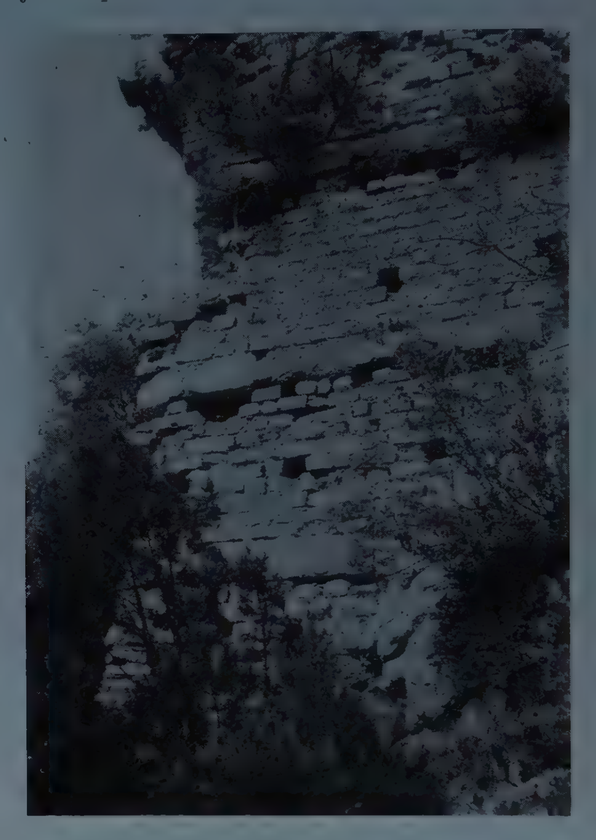


Fig. 16. — Villeperdrix. Culée du pont romain.

ou douze assises, il y a une rangée de dalles d'un pied de haut. On ne voit plus que le départ de la voûte.

Rémuzat. — Le chanoine Van Damme, en faisant retourner une pierre d'un grain très fin longtemps intégrée dans le sol de l'ancienne église Saint-Michel, découvrit sur la face inférieure un élément d'entablement romain, une architrave plane avec une moulure et une frise de rinceaux corinthiens d'un dessin très pur et pouvant remonter au Ier s. On ne sait pas de quel monument ce morceau provient.

Arpavon. — En 1959, le chanoine Van Damme a découvert un fragment d'épitaphe

(0 m. 25 sur 0 m. 23) : *D(is)* [*M(anibus)*]/ *Quartia*...../*Marti*......

Mollans. — A la fin de 1957, MM. Pernat, Grosso et Février ont exécuté un sondage au lieu-dit *Les Vignes de Vaux*, sur la rive droite du Toulourenc, dans un champ où par suite de travaux de défoncement plusieurs sépultures étaient apparues, vestiges d'une nécropole contenant des tombes à incinération du Iᵉʳ et du IIᵉ s., des inhumations sous tuiles des IIIᵉ et IVᵉ s., et enfin des tombes barbares à

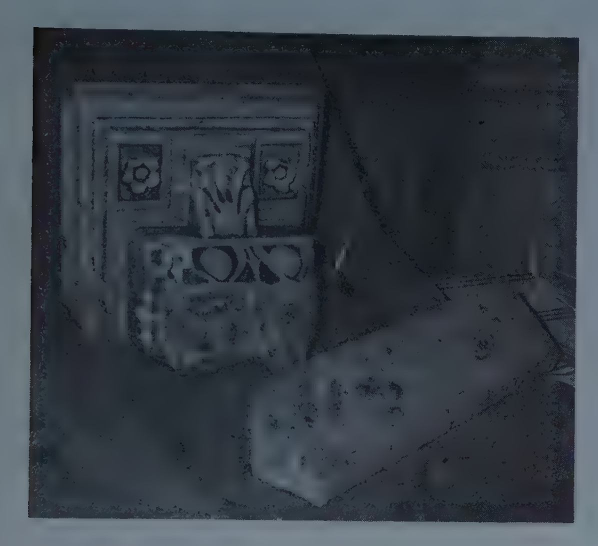


Fig. 17. — Le Pègue. Les Prades. Modillon. *(Photo Guillot).*

dalles grossièrement ajustées. Ils ont pu ouvrir trois tombes, une de chacun de ces types. Malheureusement l'urgence des nouvelles plantations et les exigences du propriétaire du terrain n'ont pas permis pour cette fois l'exploration complète de la nécropole.

Le Pègue. — a) *Colline Saint-Marcel:* un sondage a été exécuté du 19 au 30 août 1959 sur le rebord occidental du plateau par M. Charles Lagrand avec MM. J.-J. Hatt et Zumstein et en collaboration avec M. André Perraud. Il a permis d'établir une stratigraphie complète du site jusqu'à 2 m. 88 de profondeur et de distinguer des couches depuis le Moyen Age jusqu'au Hallstattien. Les données archéologiques acquises au cours des précédentes campagnes ont été précisées. Les résultats essentiels de cet examen sont : 1° l'existence de deux niveaux de La Tène, l'un moyen et tardif, l'autre ancien ; 2° la confirmation de la présence d'une forte couche de destruction de la fin du VIᵉ s. avant notre ère, où abondent la céramique de tradition ionienne et les grains de blé calciné ; 3° la confirmation de l'existence d'une couche halstattienne ancienne qui permet de dater l'origine de l'habitat de la fin du VIIIᵉ ou du début du VIIᵉ s. av. J.-C. Telles sont les principales conclusions que les fouilleurs ont tirées des sondages opérés jusqu'ici et du matériel recueilli.



Fig. 18. — Montélimar. Arrivée de l'aqueduc.

b) *Dans le village :* la destruction de l'ancienne maison de M. Piallat, a permis de trouver un petit autel anépigraphe avec un relief sur une des faces, difficile à distinguer, mais qui pourrait représenter un maillet. Dans les mêmes travaux, a été trouvée une dalle avec une décoration d'entrelacs qui pourrait dater du Haut Moyen Age.

c) *Au lieu-dit Les Prades:* dans un terrain appartenant à M. Bouvarel, des travaux d'épierrage pour les cultures ont fait apparaître à la fin de l'été 1959 de grandes quantités de tegulae, puis à une profondeur de 0 m. 40 à 0 m. 50 des murs appartenant à des constructions antiques auprès desquels furent creusés à une époque plus tardive des sépultures. MM. Chauvin, Guillot et Piolenc ont suivi ces travaux. Une salle grossièrement carrée a été

dégagée avec deux entrées de deux marches de pierre. Les murs portent les traces d'un soubassement de stuc peint de 0 m. 47 de hauteur et limité dans sa partie supérieure par deux filets brun-rouge. De très nombreux débris de stucs ont été recueillis et mis à l'abri. On peut distinguer sur ces échantillons six couleurs différentes. Au même endroit ont été trouvés un modillon de marbre blanc de style corinthien avec un rang d'oves, d'acanthes et de rosettes, un élément de corniche en marbre et des fragments d'un chapiteau de pierre (fig. 17). Ce sont les vestiges d'un bel édifice avec une riche décoration.

Montélimar (Acunum). — Au Nord de la ville, à droite de la route nationale 7 en direction de Valence, par suite du recoupement d'un talus pour une construction, sont apparus les vestiges d'une conduite voûtée et appareillée ainsi que d'un château d'eau. Il semble que ce soit, plutôt qu'un égout, une amenée d'eau provenant des collines situées dans l'arrière-pays à l'Est (fig. 18).

Erôme. — Dans la plaine où se situe ce village entre le Rhône et la route nationale 7, M. Claude Boisse, après des sondages effectués en 1957, a fait trois campagnes de fouilles en 1958 et en 1959 autour de l'église de l'ancien prieuré de *Notre-Dame-de-la-Mure*. Au printemps de 1958, il dégagea un tombeau burgonde réemployé aux XIIe et XIIIe siècles. Au cours de l'été suivant, il put mettre au jour une partie de la villa antique représentée par une portion de pièce limitée sur trois côtés par une bordure décorative en *opus signinum* appuyée sur des murs en moyen appareil, avec un sol également en *opus signinum*. Le mur Nord de la *villa* supporte les fondations de deux églises successives. Dans les substructions antiques, une vingtaine de sépultures furent dégagées et de nombreux tessons gallo-romains et du Haut Moyen Age furent recueillis. Les travaux entrepris en 1959 permirent de poursuivre le dégagement du cubiculum et de trouver des murs antiques à l'Ouest et à l'Est de la chapelle. La nef et une partie du transept actuels de celle-ci reposent sur une *villa* romaine divisée en deux pièces. Toute la partie méridionale de cette *villa* située sous et autour de Notre-Dame-de-la-Mure a été, pense M. Boisse, repérée lors de la campagne dernière. Elle a dû remplacer celle de Cervans détruite lors des premières invasions germaniques en 287 et disparaître elle-même en 407. Sur 88 tombes, 55 ont été explorées. L'examen anthropologique prouve que, malgré le type burgonde et germanique des modes d'inhumation, la population de ces époques barbares peut être considérée comme de caractère et d'origine locales.

ARDÈCHE

Alba (Alba Augusta Helviorum). — Au quartier de *Luas*, aux abords de l'ancienne route de *Lugdunum*, des travaux de défonçage agricole mirent au jour à la fin de 1952 deux tombes antiques. M. Franck Delarbre, Correspondant des Monuments historiques, a, depuis, étudié le matériel exhumé et il a bien voulu nous communiquer les résultats de ses recherches. Dans une de ces sépultures recouverte d'une dalle épaisse, on a trouvé une urne en calcaire jaunâtre, évidée à l'intérieur, mais ne contenant aucun objet ni de cendres. La seconde tombe, très proche, était de forme cylindrique et en calcaire blanc. Une grande dalle qui fut brisée par le soc de la charrue, la surmontait. Dans le fond de la cavité, il y avait un évidement de 0 m. 20 de diamètre et profond de 0 m. 11. MM. J. et M. Sartre y découvrirent des morceaux de verre de couleur verte claire, débris d'une phiale, et de longs clous à tête plate, le tout mêlé à de la terre avec des cendres et quelques ossements. Par dessus était posé un récipient en bronze patiné mesurant 0 m. 15 de haut et pesant 1.090 grammes. Ce vase a une panse de forme sphérique et décorée de motifs en relief qui s'appuie sur un pied circulaire et plat et qui est surmontée d'un col très court s'épanouissant en un rebord à corolle débordante. L'ouverture supérieure est munie d'un couvercle séparé. Celui-ci se fixe sur le rebord par une languette qu'on peut tourner avec un anneau. Remarquons dans ce couvercle un orifice sur lequel se rabat une petite plaque ondulée en forme de coquille, et au-dessus, une anse arrondie



Fig. 19. — Alba. Vase en bronze. *(Photographies aimablement communiquées par M. F. Delarbre)*.

tenue par deux anneaux. Mais l'intérêt de ce vase vient surtout de la décoration très riche de la panse. Elle est constituée par deux groupes de motifs identiques et opposés symétriquement : deux masques avec une abondante chevelure et une barbe qui prend l'allure d'une feuille vers le bas, et entre les deux, des rinceaux de type corinthien qui se déploient et foisonnent en se liant. C'est une ornementation d'un goût qu'on pourrait qualifier de baroque et assez rare (fig. 19).

Joyeuse. — Le capitaine de vaisseau Pérot et M. Robert Saint-Jean ont reconnu la présence de nombreux vestiges antiques près du hameau de *Laveyrune.* Ils ont noté un pan de muraille en petit appareil romain, des tegulae, des débris de poteries, et surtout de gros blocs calcaires taillés qui leur semblent avoir constitué les assises d'un important monument.

La Blachère. — Au *château de La Saumée*, M. Saint-Jean a découvert en septembre 1957 un fragment de bandeau de 0 m. 38 × 0 m. 86 sur lequel sont gravées, entre des moulures, trois lignes (hauteur de lettres 0,065). On peut lire : 1° *leg Aug p* p/ ; 2° *prouinciae ;* 3° [*pa*] *nonniae superioris.* Il n'y a aucun doute qu'il s'agisse, comme l'ont bien vu MM. Saint-Jean et Pérot, du bloc situé à l'extrémité droite de l'inscription de *M. Iallius Bassus* qui a été lue au XVIIIe siècle et ensuite perdue (*C.I.L.* XII, 2718 et 2719). Nous connaissons en effet la carrière de *M. Iallius Bassus Fabius Valerianus* par plusieurs inscriptions et nous savons qu'il a été consul probablement en 160 (Degrassi, *I fasti consolari*, p. 45) et *curator operum publicorum* (*C.I.L.* VI, 1119), après avoir été légat pour la Pannonie inférieure, et qu'il fut plus tard légat en Pannonie supérieure. Les deux inventeurs pensent que ce bloc est un

vestige d'un grand monument qui se dressait sur l'emplacement où il y a encore tant de pierres antiques, à Laveyrune (fig. 21).

Soyons. — En accord avec M. André Blanc, qui, il y a quelques années, avait, en collaboration avec M. Dumazel, exécuté des recherches et des sondages sur le plateau de *Malpas*, M. J.-J. Hatt a, en septembre et octobre 1958, mené une campagne archéologique avec l'aide d'étudiants de l'Université de Strasbourg sur ce site. Il a pu, en effectuant un important sondage, reconnaître le tracé du mur d'enceinte sur une longueur de 9 mètres et préciser la stratigraphie déjà aperçue auparavant en distinguant plusieurs couches et les traces de trois incendies. L'*oppidum* aurait été occupé dès le Hallstatt 1, de 750 à 600 av. J.-C. environ. Dans une deuxième période, vers 600, l'enceinte fut construite et Malpas resta un *emporium* pendant près d'un siècle, jouant le rôle de relais entre les ports de la Méditerranée et la Gaule du Nord et du Nord-Est, comme le prouvent les matériaux recueillis. Un incendie eut lieu vers 500 et l'enceinte fut détruite, peut-être par suite d'une première vague d'envahisseurs celtiques. Vers 400, une deuxième invasion provoqua une nouvelle destruction et cependant le commerce avec Marseille continua jusqu'au début du IIIe s., époque qui vit l'abandon de la ville. Le site dut être réoccupé

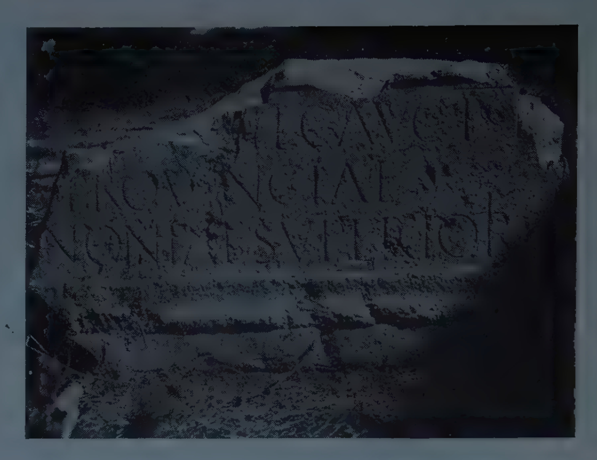


Fig. 20. — La Blachère. Fragment d'inscription.

vers 110 av. J.-C., probablement en raison de l'arrivée des Romains. On y trouve les vestiges d'un habitat de La Tène qui fut détruit vers 61 avant notre ère, destruction qu'on peut mettre en relation avec le dernier soulèvement allobroge. Beaucoup plus tard, Malpas servit encore de refuge et d'habitat lors des invasions barbares.

Signalons qu'au *Musée des Amis du Vieux-Soyons*, MM. Dumazel et André Blanc ont organisé une excellente présentation des objets recueillis à Malpas avec des tableaux explicatifs très clairs.

Adrien BRUHL.

LÉGISLATION ARCHÉOLOGIQUE

Circonscriptions des Antiquités historiques

Un changement de directeur est intervenu depuis la publication de la dernière liste dans *Gallia* XVII-1959, p. 513-514 :

Circonscription de Rennes : M. Jean **Bousquet,** Professeur à la Faculté des lettres, 11, rue Henri-Sée, Rennes (Ille-et-Vilaine).

Circonscription de Toulouse, nouvelle adresse du directeur, M. Michel **Labrousse** : 16, Allée de Barcelone, Toulouse (Haute-Garonne).

Pour les Antiquités préhistoriques, v. *Gallia Préhistoire*, II-1959, p. 271-273.



Carte des circonscriptions des Antiquités nationales, coïncidant avec les Académies.

TABLE DES MATIÈRES DU TOME XVIII, FASCICULES 1 ET 2

(Les articles du 2e fascicule de ce tome commencent à la page 191.)

NOTES

DOCUMENTS COMMENTÉS

INFORMATIONS ARCHÉOLOGIQUES

CIRCONSCRIPTIONS DES ANTIQUITÉS HISTORIQUES

(Du Premier Age du Fer à l'an 800)

LÉGISLATION ARCHÉOLOGIQUE

Imprimerie A. Bontemps, Limoges (France) — Dépôt légal : 4e trimestre 1960

GALLIA-PRÉHISTOIRE

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

16, rue Pierre-Curie — PARIS Ve

Tél : DANton 87-20 **C. C. P. Paris 9152-20**

Tome I — 1958, 180 p., 145 fig., Centre National de la Recherche Scientifique. 30 NF

Tome II — 1959, 276 p., 231 fig., C. N. R. S. .... 48 NF

SUPPLÉMENT

IX. Abbé P. Mouton et René Joffroy, *Le Gisement aurignacien des Rois à Mouthiers (Charente).* Un volume, 141 pages, 45 illustrations. Paris, C. N. R. S., 1958 .... 20 NF

GALLIA

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

16, rue Pierre-Curie — PARIS Ve

Tél.: DANton 87-20 **C.C.P. Paris 9152-20**

Tome I, fasc. 1 et 2, 1943 ; — II, 1944. — Presses Universitaires de France. 108, boul. St-Germain, Paris-VIe. Le t. III n'a pas paru.

Tome IV, 1946. — de Boccard, 1, rue de Médicis, Paris-VIe	11 NF
Tome V, fasc. 1. — 1947, 234 p., 150 fig., 4 plans, Centre National de la Recherche Scientifique, 16, rue Pierre-Curie, Paris Ve	12 NF
Tome V, fasc. 2. — 1947, 253 p., 150 fig., 2 plans, C. N. R. S.	12 NF
Tome VI, fasc. 1. — 1948, 288 p., 196 fig., 4 plans, C. N. R. S.	18 NF
Tome VI, fasc. 2. — 1948, 201 p., 102 fig., 4 plans, C. N. R. S.	16 NF
Tome VII, fasc. 1. — 1949, 140 p., 145 fig., 2 plans, C. N. R. S.	14 NF
Tome VII, fasc. 2. — 1949, 184 p., 48 fig., 1 plan, C. N. R. S.	24 NF
Tome VIII. — 1950, 263 p., 150 fig., 3 plans, C. N. R. S.	30 NF
Tome IX. — 1951, 183 p., 113 fig., 1 pl. h. t., C. N. R. S.	22 NF
Tome X. — 1952, 150 p., 59 fig., C. N. R. S.	19 NF
Tome XI, fasc. 1. — 1953, 204 p., 164 fig., 3 pl. h. t., C. N. R. S.	30 NF
Tome XI, fasc. 2. — 1953, 175 p., 76 fig., C. N. R. S.	24 NF
Tome XII, fasc. 1. — 1954, 284 p., 219 fig., C. N. R. S.	32 NF
Tome XII, fasc. 2. — 1954, 295 p., 254 fig., C. N. R. S.	32 NF
Tome XIII, fasc. 1. — 1955, 108 p., 55 fig., 1 pl. h. t., C. N. R. S.	15 NF
Tome XIII, fasc. 2. — 1955, 152 p., 124 fig., 1 pl. h. t., C. N. R. S.	15 NF
Tome XIV, fasc. 1. — 1956, 160 p., 74 fig., 2 pl. in. t., 1 pl. h. t., C. N. R. S.	21 NF
Tome XIV, fasc. 2. — 1956, 176 p., 208 fig., 1 pl. h. t., C. N. R. S.	24 NF
Tome XV, fasc. 1. — 1957, 150 p., 99 fig., 13 pl. in. t., 1 pl. h. t., C. N. R. S.	24 NF
Tome XV, fasc. 2. — 1957, 205 p., 157 fig., C. N. R. S.	32 NF
Tome XV, fasc. 3 (Préhistoire). — 1957, 83 p., 83 fig., 29 pl. in. t., C. N. R. S.	30 NF
Tome XVI, fasc. 1. — 1958, 241 p., 183 fig., C. N. R. S.	40 NF
Tome XVI, fasc. 2. — 1958, 271 p., 229 fig., 1 pl. h. t., C. N. R. S.	45 NF
Tome XVII, fasc. 1. — 1959, 201 p., 92 fig., 26 pl. in. t., 1 pl. h. t., C. N. R. S.	40 NF
Tome XVII, fasc. 2. — 1959, 317 p., 317 fig., C. N. R. S	62 NF

SUPPLÉMENTS A GALLIA

Déjà parus dans la même collection :

I. H. ROLLAND, *Fouilles de Glanum*. Éditions de Boccard...............	8	NF
II. J. FORMIGE, *Le Trophée des Alpes (La Turbie)*. Un volume, 105 pages, 62 illustrations. Paris, Centre National de la Recherche Scientifique, 16, rue Pierre-Curie, Paris (Ve), 1949..................	9,60	NF
III. H. ROLLAND, *Fouilles de Saint-Blaise (Bouches-du-Rhône)*. Un volume, 290 pages, 186 illustrations. Paris, C. N. R. S., 1951.....	22	NF
IV. P. WUILLEUMIER, *Fouilles de Fourvière à Lyon*. Un volume, 87 pages, 8 plans, 20 planches. Paris, C. N. R. S., 1951.................	15	NF
V. F. BENOIT, *Sarcophages paléochrétiens d'Arles et de Marseille*. Un volume, 88 pages, 50 planches. Paris, C. N. R. S., 1951.........	14	NF
VI. G. CHENET et G. GAUDRON, *La Céramique sigillée d'Argonne des IIe et IIIe siècles*. Un volume, 249 pages, 70 illustrations, 5 tableaux. Paris, C. N. R. S., 1955....................................	26	NF
VII. H. ROLLAND, *Fouilles de Saint-Blaise* (1951-1956). Un volume, 85 pages, 56 illustrations, 4 plans. Paris, C. N. R. S., 1956.......	19	NF
VIII. G. FAIDER-FEYTMANS, *Recueil des Bronzes de Bavai (Nord)*. Un volume, 142 pages, 2 plans, 57 planches. Paris, C. N. R. S., 1957.	35	NF
IX. Abbé P. MOUTON et René JOFFROY, *Le Gisement aurignacien des Rois à Mouthiers (Charente)*. Un volume, 141 pages, 45 illustrations. Paris, C. N. R. S., 1958..................................	20	NF
X. H. STERN, *Recueil général des Mosaïques de la Gaule*.		
I, Province de Belgique, fascicule 1. Belgique de l'Ouest. Un volume, 105 pages, 56 planches. Paris, C. N. R. S., 1957......	28	NF
I, fascicule 2. Belgique de l'Est. Un volume, 94 pages, 53 planches. Paris, C. N. R. S., 1960.............................	34	NF
XI. H. ROLLAND, *Fouilles de Glanum* (Saint-Rémy-de-Provence), 1947-1956. Un volume, 135 pages, 9 plans, 47 planches. Paris, C. N. R. S., 1958..	30	NF
XII. J. GRICOURT, G. FABRE et M. MAINJONET, J. LAFAURIE, *Trésors monétaires et Plaques-boucles de la Gaule romaine : Bavai, Montbouy, Chécy*. Un volume, IX-348 pages, 19 planches, illustrations, tableaux, cartes. Paris, C. N. R. S., 1959..............	70	NF
XIII. E. ESPÉRANDIEU † et H. ROLLAND, *Bronzes antiques de la Seine-Maritime*. Un volume, 101 pages, 63 planches, 1 carte. Paris, C. N. R. S., 1959..	28	NF

Sous presse :

R. AMY, P.-M. DUVAL, J. FORMIGÉ, A. PIGANIOL, G. PICARD et J.-J. HATT, *L'Arc d'Orange*.

F. BENOIT, *Archéologie sous-marine : l'épave du Grand-Congloué*.

A. PIGANIOL, *Documents cadastraux d'Orange*.

EDITIONS DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

I. — Publications périodiques

LE BULLETIN SIGNALÉTIQUE

Le Centre de Documentation du C. N. R. S. publie un « Bulletin signalétique » dans lequel sont signalés par de courts extraits classés par matières tous les travaux scientifiques techniques et philosophiques, publiés dans le monde entier.

Le Centre de Documentation du C. N. R. S. fournit également la reproduction sur microfilm ou sur papier des articles signalés dans le « Bulletin signalétique » ou des articles dont la référence bibliographique précise lui est fournie.

Abonnement annuel (y compris table générale des auteurs)

	France	Étranger
3e Partie (trimestrielle) *Philosophie, Sciences humaines*..........	40 NF	50 NF

Abonnement au Centre de Documentation du C. N. R. S.

15, quai Anatole-France — Paris-VIIe — C. C. P. Paris 9131-62 — Tél. SOLférino 93-39

BULLETIN D'INFORMATION DE L'INSTITUT DE RECHERCHES ET D'HISTOIRE DES TEXTES

Directeur : Jeanne Vielliard

Paraît une fois par an et est vendu au numéro :

No 1 : 300 frs. — No 2 : 400 frs. — No 3 : 460 frs
No 4 : 700 frs. — No 5 : 460 frs. — No 6 : 600 frs.

II. — Ouvrages

Cohen M. et Meillet A., *Les langues du Monde* (2e édition)................ 64 NF

Cet ouvrage est mis en vente au Service des publications du C. N. R. S. et à la Librairie Ancienne H. Champion, 7, quai Malaquais, à Paris. MM. les Libraires sont priés d'adresser leurs commandes à la librairie Champion.

Asaf A. A. Fyzée, *Conférences sur l'Islam*............................ 8 NF

Michel Lejeune, *Mémoires de Philologie Mycénienne*...................... 35 NF

Henriette Psichari, *La prière sur l'Acropole et ses mystères*................ 10 NF

Nauton, *Atlas linguistique du Massif Central*, vol. I...................... 85 NF

J. Séguy, *Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne :*

Vol. I : *Animaux sauvages, plantes, folklore* (220 cartes)................ 70 NF

Vol. II : *Champs, labours, céréales, outillage agricole, foin, vin, véhicules, élevage* (300 cartes).. 60 NF

Vol. III : *L'homme. Age. Vêtements, alimentation, maison, mobilier, topographie. Phénomènes atmosphériques*................................ 80 NF

Le Gérant : B. LEPÊTRE.

GALLIA

FOUILLES ET MONUMENTS ARCHÉOLOGIQUES EN FRANCE MÉTROPOLITAINE

Tome XVIII - 1960 - Fascicule 2



CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

GALLIA, créée en 1943 en vertu de la loi sur les fouilles archéologiques, est l'organe du *Comité Technique de la Recherche archéologique en France*, près le C. N. R. S.

Les périodes envisagées sont : la Préhistoire depuis les origines, l'Antiquité classique, l'Époque barbare jusqu'à la fin du VIIe siècle ap. J.-C., dans les limites du territoire métropolitain. La Préhistoire fait l'objet d'une série particulière.

Une collection de volumes supplémentaires accueille les mémoires trop étendus pour paraître dans la revue.

Pour tout ce qui concerne la rédaction, l'envoi des manuscrits et la correspondance, s'adresser à : M. Paul-Marie DUVAL — Centre National de la Recherche Scientifique.

16, rue Pierre-Curie, Paris Ve.

Tél. DANton 87-20 **C. C. P. PARIS 9152-20**

Pour la vente et les souscriptions : GALLIA, même adresse

SOMMAIRE

(FASCICULE 2)
